UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST MAR 1 1926

Almanac
A

ALMANACH ROLLAND

AGRICOLE, COMMERCIAL ET DES FAMILLES

DE

LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS

A4
A17
A6
1915-17

1915

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE

200553
13/2/26

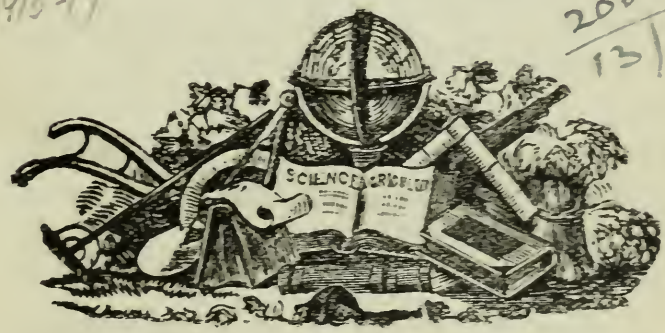

Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil neuf cent quatorze, par La Compagnie J.-B. Rolland & Fils, au bureau du ministre de l'Agriculture à Ottawa.

CANADA

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS.

N. B.—Cet almanach contient beaucoup de matières d'un intérêt général et mérite d'être conservé à titre de renseignements utiles.

A NOS LECTEURS

Notre préoccupation constante a toujours été de rendre chacune des éditions de notre "Almanach Rolland, Agricole, Commerciale et des Familles" de plus en plus digne de la bienveillance de ses lecteurs, et comme cette quarante-neuvième ne le cède en rien sur ses devancières, nous avons tout lieu d'espérer qu'elle recevra l'accueil accoutumé.

En voici le sommaire: Comput ecclésiastique; fêtes mobiles: calendrier conforme à l'Ordo; éphémérides des douze derniers mois; la hiérarchie catholique du Canada précédée d'un tableau synoptique; les Conseils de l'Instruction publique, de l'Agriculture, des Arts et Manufactures, et la Commission du Havre; l'Association des Manufacturiers Canadiens; la Chambre de Commerce; le Parlement fédéral et des Législatures de chaque province; le tableau des Cours de Justice, des Banques et des Régistrateurs; les Ecoles Ménagères Provinciales; l'Hôpital Ste-Justine; le tarif des Postes; les lois de Chasse et de Pêche; pronostics de la température.

Pour faire diversion à l'aridité de ces matières, de nombreuses et intéressantes histoires inédites par nos auteurs canadiens: "Amour et Guerre", par A. D. DeCelles; "Assassin", par Rodolphe Girard; "Avec Puce et Toussaint", par A. Bourgeois; Notes sur le Refuge Meurling, par Albert Chevalier; des conseils et recettes pratiques d'économie domestique; variétés amusantes; excellentes annonces, etc., etc.

LES EDITEURS.

COMPUT ECCLESIASTIQUE POUR 1914.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire) 16

Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire) 14

Cycle solaire (il est de 28 ans) 20

Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège) 13
Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année) C
Lettre du Martyrologe ..... p

FETES MOBILES

Septuagésime ..... 31 janvier.
Les Cendres ..... 17 février.
Dimanche de la Passion ..... 21 mars.
Dimanche des Rameaux ..... 28 mars.
Pâques ..... 4 avril.
Rogations ..... 10, 11, 12 mai.
Ascension ..... 13 mai.
Pentecôte ..... 23 mai.
Sainte-Trinité ..... 30 mai.
Fête-Dieu ..... 3 juin.
1er dimanche de l'Avent ..... 28 nov.
Dimanches après la Pentecôte 26

QUATRE-TEMPS

Printemps ..... les 24, 26 et 27 février.
Eté ..... les 26, 28 et 29 mai.
Automne ..... les 15, 17 et 18 septembre.
Hiver ..... les 15, 17 et 18 décembre.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

Le Printemps, le 21 mars, à 11 h. 51 m. du matin. (Equinoxe, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'Eté, le 22 juin, à 7 h. 29 m. du matin.

L'Automne, le 23 septembre, à 10 h. 24 m. du soir. (Equinoxe, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'Hiver, le 22 décembre, à 5 h. 16 m. du soir.

FÊTES RELIGIEUSES D'OBLIGATION.

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 13 mai, l'Ascension.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée Conception.
Le 25 décembre, Noel.

FÊTES LÉGALES (JOURS NON JURIDIQUES).

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 17 février, les Cendres.
Le 2 avril, Vendredi-Saint.
Le 5 avril, Lundi de Pâques.
Le 13 mai, l'Ascension.
Le 24 mai, Reine Victoria.
Le 3 juin, Fête du Roi.
Le 1er juillet, la Confédération.
Le 6 sept., la Fête du Travail.
Le 1er nov., la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée Conception.
Le 25 décembre, Noel.

CÉLÉBRATION SOLENNELLE DU MARIAGE.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des "Noces" du 7 janvier au 16 février inclusivement, et du 12 avril au 27 novembre aussi inclusivement.

ÈRES DE L'ANNÉE 1915

De la création (4949 suivant les Bénédictins)	6878
De la période Julienne	6628
De la Naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 décembre	1915
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril	2668
De la fondation de Québec, 3 juillet	307
De la fondation de Montréal, 17 mai	273
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11-12 octobre	423
De la découverte du Canada par Jacques Cartier, 16 juillet	381
De la cession du Canada à l'Angleterre, 9 février	152
De la république des Etats-Unis, 4 juillet	139
De la république française, 4 septembre	45
De la Puissance du Canada, 1er juillet	48
Du règne de S. S. Pie X, 4 août	12
Du règne du roi Georges V, 7 mai	5

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, ETC.

En 1913. — Première gelée d'automne, 28 octobre.
" " neige " 30 octobre.
" Commencement de l'hiver, le 30 novembre.
En 1914. — Première traversée en voiture sur la glace, de Longueuil à Hochelaga, le 17 janvier.
" La glace du Saint-Laurent commence à bouger vis-à-vis de Montréal, le 20 avril.
" Le traversier "Longueuil" arrive dans le port de Montréal, le 22 avril.
" Arrivée du premier steamer d'outre-mer, le "Corsican", le 29 avril.
" Première forte gelée d'automne, le 27 octobre.
" Première neige, le 26 octobre.

Nota.—Pour le détail des années précédentes, voir nos Almanachs des années dernières.

BAROMÈTRE PERPÉTUEL.

Le tableau ci-dessous, préparé pour le climat de la Grande-Bretagne par le célèbre astronome Herschel, a été modifié par des hommes compétents, de manière à convenir au climat du Canada.

Si la nouvelle Lune, la pleine, le 1er quartier ou le dernier arrivent:	EN ÉTÉ	EN HIVER
Entre minuit et 2 h. du matin.....	Beau.....	Forte gelée, à moins que le vent ne vienne du sud ou de l'ouest.
" 2 et 4 "	Frais, fréquentes ondées..	Neige et tempête.
" 4 et 6 "	Pluie.....	" "
" 6 et 8 "	Vent et pluie.....	Tempête.
" 8 et 10 "	Variable.....	Neige, si le vent est à l'est ou à l'ouest.
" 10 et midi.....	Fréquentes ondées.....	Neige, si le vent est à "ouest.
Entre midi et 2h. p.m.....	Très pluvieux.....	Neige ou froid.
" 2 et 4 "	Variable.....	Beau et doux.
" 4 et 6 "	Beau.....	Beau.
" 6 et 8 "	Beau, si le vent est N. O.. Pluie, s'il est sud ou S. O.	Beau et gelée, si le vent est N. ou N. E. Pluie ou neige, s'il est sud ou sud ouest.
" 8 et 10 "	" " "	" " "
" 10 et minuit.....	Beau.....	Beau et froid.

N. B.—Les prédictions de ce tableau seront d'autant plus correctes que les changements de la lune s'effectueront plus près de midi ou de minuit.

Le tableau de l'été est plus exact que celui de l'hiver.

JEÛNE DE PRÉCEPTE AVEC ABSTINENCE.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année;

2° Les jours de "Vigile" de la Pentecôte (22 mai), de la fête de l'Assomption (14 août), de la Toussaint (30 octobre), et de Noel (24 décembre);

3° Tous les mercredis et vendredis du Carême, le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint;

4° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent (excepté le mercredi ou le vendredi arrivant le 8 décembre).

N.B.—Tous les jours du carême (excepté les dimanches) sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis, jeudis et samedis (le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint exceptés), il y n'a point d'abstinence "totale", mais seulement "partielle"; c'est-à-dire qu'en ces jours on peut faire le repas principal en gras. Les jours où l'on peut faire gras, même les dimanches, il n'est pas permis de faire usage de poisson ou d'huitres en même temps que de viande au même repas. Les oeufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson. Il est permis de faire gras le vendredi où tombe une fête d'obligation (1er et 6 janvier, 1er novembre et 25 décembre).

ÉCLIPSES DURANT L'ANNÉE 1915.

Cette année, il y aura deux éclipses toutes deux du soleil.

Le 28 février, éclipse annulaire du soleil, invisible au Canada; visible dans l'Australie et dans une large partie des océans Pacifique et Indien.

Le 10 août, éclipse annulaire du soleil, invisible au Canada; visible à l'extrême partie de l'Asie et des îles de l'océan Pacifique nord.

APPARENCE DES PLANÈTES POUR 1915.

Vénus sera étoile du matin depuis le commencement de l'année jusqu'au 12 septembre; ensuite étoile du soir le reste de l'année.

Mars sera étoile du matin toute l'année.

Jupiter sera étoile du soir depuis le commencement de l'année jusqu'au 24 février; ensuite étoile du matin jusqu'au 17 septembre; étoile du soir le reste de l'année.

Saturne sera étoile du soir depuis le commencement de l'année jusqu'au 28 juin; ensuite étoile du matin le reste de l'année.

EXPLICATIONS DES SIGNES ET ABRÉVIATIONS.

La colonne Cl. désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune.
P. L., Pleine Lune.
H. M., Heure, Minute.
P. Q., Premier Quartier.
D. Q., Dernier Quartier.
Q. Tps., Quatre-Temps.

LINIMENT

MINARD

d'une efficacité absolue

pour la guérison des maladies internes et externes de l'homme et de l'animal. . . . .

PRIX : 25 cts la Bouteille

DEMANDEZ-LE PARTOUT

Minard's Liniment Co.

LIMITED

YARMOUTH, N.-E.

JANVIER — 31 JOURS

Consacré à l'Enfant Jésus

Signe du Verseau

Les jours croissent de 1 heure 5 minutes.

P. L. le 6, à 7h. 26 m. du matin. — **N. L. le 15, à 9h. 48m. du matin.**
D. Q. le 8, à 4 h. 19m. du soir. — **P. Q. le 23, à 0h. 38m. du matin.**
P. L. le 30, à 11h. 47m. du soir.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Vend.	1	b	Circoncision, doub. 2e cl. (d'oblig.)	7 47	4 21	lever
Sam.	2	r†	Octave de St Etienne, M., simple.	7 47	4 22	5 32
DIM.	3	b	T. S. Nom de Jésus, doub. 2e cl	7 47	4 23	6 41
Lundi	4	r†	Octave des SS. Innocents, simple.	7 46	4 24	7 55
Mardi	5	b	*Vigile* de l'Epiphanie, 2e cl., semid.	7 46	4 25	9 10
Merc.	6	b	EPIPHANIE, doub. 1re cl. (d'oblig.)	7 46	4 26	10 29
Jeudi	7	b	De l'Octave, semid.	7 45	4 28	11 40
Vend.	8	b	De l'Octave, semid.	7 45	4 29	matin
Sam.	9	b	De l'Octave, semid.	7 44	4 30	0 59
DIM.	10	b	Dimanche dans l'Octave, semid.	7 44	4 31	2 22
Lundi	11	b	De l'Octave, semid.	7 43	4 32	3 46
Mardi	12	b	De l'Octave, semid.	7 43	4 33	5 3
Merc.	13	b	Octave de l'Epiphanie, doub. maj.	7 42	4 34	6 17
Jeudi	14	b	St Hilaire, E. et D., doub.	7 42	4 35	7 16
Vend.	15	b	St Paul, Ermite, doub.	7 41	4 37	couc.
Sam.	16	r†	St Marcel, P. et M., semid.	7 41	4 38	5 58
DIM.	17	vr	2 *Ep.* Du Dimanche, semid.	7 40	4 39	7 16
Lundi	18	b	Chaire de St Pierre à Rome, d. maj.	7 39	4 41	8 31
Mardi	19	b	Ste Famille J. M. J., doub. 2e cl.	7 38	4 42	9 43
Merc.	20	r	SS. Fabien et Sébastien, MM., d.	7 37	4 43	10 47
Jeudi	21	r	Ste Agnès, V. et M., doub.	7 36	4 44	11 55
Vend.	22	r†	SS. Vincent et Anastase, MM., sd.	7 35	4 45	matin
Sam.	23	b†	St Raymond de Penn., Conf., sd.	7 34	4 46	1 3
DIM.	24	vr	3 *Ep.* Du Dim., sd. (Sol. Ste Fam.)	7 33	4 48	2 8
Lundi	25	b	Conversion de St Paul, Ap., d. maj.	7 32	4 50	3 12
Mardi	26	r	St Polycarpe, E. et M., doub.	7 32	4 52	4 13
Merc.	27	b	St Jean-Chrysostôme, E. et D., d.	7 31	4 53	5 13
Jeudi	28	r†	Ste Agnès, V. et M., 2e f., simple.	7 31	4 54	6 3
Vend.	29	b	St François de Sales, E. et D., d.	7 30	4 56	6 47
Sam.	30	vr	Office du 4e Dim. après l'Ep., sd.	7 29	4 58	lever
DIM.	31	vl	Septuagésime, 2e cl., semid.	7 28	4 59	5 40

Jour de l'an beau,
Mois d'août chaud.
Sécheresse en janvier,
Richesse au fermier.

Le vent du jour de l'an
Existe la moitié de l'année.
Tonnerre en janvier,
Récolte abondante.

JANVIER

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

FÉVRIER

28 JOURS

Consacré aux Douleurs de la Ste Vierge

Signe des Poissons

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

☾ D. Q. le 7, à 0h. 17m. du matin. | ☺ N. L. le 13, à 11h. 37m. du soir
☽ P. Q. le 21, à 10h. 4m. du soir.

Jours de la semaine		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.		Cou.		Lune L. C.	
				H.	M.	H	M.	H.	M.
Lundi	1	r	St Ignace. E. et M., doub	7	27	5	1	6	57
Mardi	2	b	PURIFICATION DE LA B.V.M., d. 2e cl.	7	26	5	2	8	16
Merc.	3	r†	St Blaise E. et M., simple.	7	25	5	3	9	29
Jeudi	4	b	St André Corsini, E. et C., doub.	7	23	5	5	10	49
Vend.	5	r	Ste Agathe. V. et M., doub.	7	22	5	6	matin	
Sam.	6	b	St Tite. E. et C., doub.	7	20	5	8	0	10
DIM	7	vl	SEXAGÉSIME, 2e cl., sd. (Sol. Purif.).	7	19	5	9	1	32
Lundi	8	b	St Jean de Matha, Conf., doub.	7	18	5	11	2	50
Mardi	9	b	St Cyrille d'Alexand., E. et D., d.	7	17	5	13	4	3
Merc.	10	b	Ste Scholastique V. doub.	7	16	5	14	5	6
Jeudi	11	b	N.-D. de Lourdes, doub. maj.	7	14	5	16	5	55
Vend.	12	b	Les sept Fondat. des Servites. d.	7	13	5	17	6	33
Sam.	13	b†	De la B. V. Marie, simple.	7	11	5	18	7	3
DIM	14	vl	QUINQUAGÉSIME, 2e cl., semid.	7	9	5	19	couc.	
Lundi	15	r†	SS. Faustin et Jovite, MM., simple.	7	8	5	20	7	23
Mardi	16	vl†	De la Férie.	7	6	5	22	8	28
Merc	17	vl	LES CENDRES.(1)	7	4	5	24	9	38
Jeudi	18	vl†	De la Férie.	7	3	5	25	10	47
Vend.	19	vl	De la Férie.	7	1	5	27	11	53
Sam.	20	vl	De la Férie.	7	0	5	28	matin	
DIM.	21	vl	1ER DU CARÊME, 1re cl., semid.	6	59	5	30	0	58
Lundi	22	b	Chaire de St Pierre à Antioche, d. m.	6	57	5	31	2	0
Mardi	23	b	*Vig.* St Pierre Damien, E. et D., d.	6	55	5	33	3	0
Merc.	24	r	*Q. Tps.* ST MATHIAS, Ap., d. 2e cl.	6	53	5	34	3	54
Jeudi	25	vl†	De la Férie.	6	51	5	35	4	40
Vend.	26	vl	*Q. Tps.* De la Férie.	6	49	5	37	5	19
Sam.	27	vl	*Q. Tps.* De la Férie.	6	48	5	38	5	51
DIM.	28	vl	2E DU CARÊME, 1 cl., semid.	6	47	5	39	6	15

Prenez bien garde au lendemain,
De la Saint Blaise (3), s'il est serein,
Car cela présage une année
Très fertile et bien fortunée;
S'il neige ou pleut sera cherté.

Vent du midi qui gèle,
Vent du nord qui dégèle,
Femme qui parle latin
Font mauvaise fin.
Février doux, année dure.

(1) Jeûne, tous les jours du Carême, les dimanches exceptés.

FÉVRIER

1 .....

2 .....

3 .....

4 .....

5 .....

6 .....

7 .....

8 .....

9 .....

10 .....

11 .....

12 .....

13 .....

14 .....

15 .....

16 .....

17 .....

18 .....

19 .....

20 .....

21 .....

22 .....

23 .....

24 .....

25 .....

26 .....

27 .....

28 .....

MARS — 31 JOURS

Consacré Saint Joseph

Signe du Bélier

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

P. L. le 1, à 1h. 39m. du soir. | N. L. le 15, à 2h. 48m. du soir
D Q. le 8, à 7h. 34m. du matin. | P. Q. le 23, à 5h. 54m. du soir.
P. L. le 31, à 0h. 44m. du matin

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	vl†	De la Férie	6 44	5 42	lever
Mardi	2	vl	De la Férie.	6 42	5 43	7 8
Merc.	3	vl	De la Férie.	6 40	5 44	8 31
Jeudi	4	b	St Casimir, Conf., semid.	6 39	5 45	9 55
Vend.	5	vl	De la Férie.	6 37	5 47	11 18
Sam.	6	r	SS. Perpétue et Félicité, MM., d.	6 36	5 48	matin
DIM.	7	vl	3e du Carême, 1re cl., semid.	6 34	5 49	0 40
Lundi	8	b	St Jean de Dieu, Conf., doub.	6 32	5 51	1 55
Mardi	9	b	Ste Françoise, Ve., doub.	6 30	5 53	3 2
Merc.	10	r†	SS. Quarante Martyrs, semid.	6 28	5 54	3 53
Jeudi	11	vl	De la Férie.	6 26	5 55	4 33
Vend.	12	b	St Grégoire I, P. et D., doub.	6 24	5 56	5 4
Sam.	13	vl	De la Férie.	6 22	5 58	5 27
DIM.	14	vl	4e du Carême, 1re cl., semid.	6 20	5 59	5 43
Lundi	15	vl†	De la Férie.	6 18	6 1	couc.
Mardi	16	vl	De la Férie.	6 16	6 2	7 22
Merc.	17	b	St Patrice, E. et C., doub. maj.	6 14	6 3	8 30
Jeudi	18	b	St Cyrille de Jérus., E. et D., d.	6 12	6 4	9 38
Vend.	19	b	St Joseph, époux B. V. M., d. 2e cl.	6 10	6 6	10 45
Sam.	20	vl	De la Férie.	6 9	6 7	11 47
DIM.	21	vl	Passion, 1re cl., semid.	6 7	6 8	matin
Lundi	22	vl†	De la Férie.	6 5	6 9	0 48
Mardi	23	vl	De la Férie.	6 3	6 11	1 44
Merc.	24	vl	De la Férie.	6 1	6 12	2 32
Jeudi	25	b	Annonc. B.V.M.,d. 1re cl. (non d'obl.).	5 59	6 13	3 14
Vend.	26	b	Notre-Dame de Pitié, doub. maj.	5 57	6 14	3 49
Sam.	27	b	St Jean Damascène, C. et D., d.	5 55	6 16	4 16
DIM.	28	vl	Rameaux, 1re cl., semid.	5 53	6 17	4 37
Lundi	29	vl	De la Férie.	6 52	6 18	4 55
Mardi	30	vl	De la Férie.	5 50	6 20	5 20
Merc.	31	vl	De la Férie.	5 48	6 21	lever

S'il gèle le jour des 40 martyrs,
Il gèlera 40 nuits.
Au commencement ou à la fin,
Mars a son poison et venin.

Mars pluvieux,
An disetteux.
Printemps sec,
Eté pluvieux.

MARS

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

AVRIL

Consacré à Notre-Dame Auxiliatrice

30 JOURS

Signe du Taureau

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

☾ D Q. le 6, à 3h. 18m. du soir.
☺ N. L. le 14, à 6h. 42m. du matin.
☽ P. Q. le 22, à 10h. 45m. du matin.
☾ P. L. le 29, à 9h. 25m. du matin.

Jours de la semaine		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	b	Jeudi Saint, doub. 1re cl.	5 46	6 22	8 56
Vend.	2	n	Vendredi Saint, doub. 1re cl.	5 44	6 23	10 20
Sam.	3	b	Samedi Saint, doub. 1re cl.	5 42	6 24	11 41
DIM.	4	b	PAQUES doub. 1re cl.	5 41	6 25	matin
Lundi	5	b	De l'Octave, doub. 1re cl.	5 39	6 27	0 53
Mardi	6	b	De l'Octave, doub. 1re cl.	5 37	6 29	1 52
Merc.	7	b	De l'Octave, semid.	5 36	6 30	2 34
Jeudi	8	b	De l'Octave, semid.	5 34	6 31	3 8
Vend.	9	b	De l'Octave. semid.	5 32	6 32	3 32
Sam.	10	b	De l'Octave, semid.	5 30	6 33	3 50
DIM.	11	b	1 *Pâq.* Quasimodo, doub. maj.	5 28	6 34	4 5
Lundi	12	b†	De la Férie.	5 26	6 36	4 23
Mardi	13	r†	St Herménégilde, M., semid.	5 24	6 37	4 38
Merc.	14	r	St Justin, M., doub.	5 22	6 38	couc.
Jeudi	15	b†	De la Férie.	5 20	6 40	8 33
Vend.	16	b†	De la Férie.	5 18	6 42	9 37
Sam.	17	b†	De la B. V. Marie, simple.	5 17	6 43	10 39
DIM.	18	b	2 *P.* Du Dim., sd. (Sol. Annonc.).	5 15	6 44	11 36
Lundi	19	b†	De la Férie.	5 13	6 45	matin
Mardi	20	b†	De la Férie. (d. 1re cl.	5 11	6 47	0 27
Merc.	21	b	Sol. de ST JOSEPH, p. de l'E. U.,	5 10	6 48	1 9
Jeudi	22	r†	SS. Soter et Caïus, PP. et MM., sd.	5 8	6 49	1 46
Vend.	23	r†	St Georges, M., semid.	5 6	6 50	2 16
Sam.	24	r	St Fidèle de Sigm., M., d. [*proc.rog.vl.*)	5 5	6 51	2 38
DIM.	25	r	3 *P.* S. Marc, Ev., d. 2e cl. (Sol. St Jos.	5 3	6 53	2 58
Lundi	26	r†	SS. Clet et Marcell., PP. et MM., sd.	5 2	6 54	3 15
Mardi	27	b†	De l'Octave de St Joseph, semid.	5 0	6 56	3 38
Merc.	28	b	Octave de St Joseph, doub. maj.	4 58	6 57	3 57
Jeudi	29	r	St Pierre, M., doub.	4 56	6 58	lever
Vend.	30	b	Ste Catherine de Sienne, V., doub.	4 55	6 59	9 16

Quand Saint Marc n'est pas beau,
Pas de fruits à noyau.
L'hiver n'est point passé
Que la lune rousse n'ait décliné.

Ciel bleu foncé
Vent renforcé.
Beaucoup de poisson,
Petite moisson.

AVRIL

1 .....

2 .....

3 .....

4 .....

5 .....

6 .....

7 .....

8 .....

9 .....

10 .....

11 .....

12 .....

13 .....

14 .....

15 .....

16 .....

17 .....

18 .....

19 .....

20 .....

21 .....

22 .....

23 .....

24 .....

25 .....

26 .....

27 .....

28 .....

29 .....

30 .....

MAI — 31 JOURS

Consacré à Marie

Signe des Gémeaux

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

D. Q. le 6, à 0h. 29m. du matin.
N. L. le 13, à 10h. 37m. du soir.
P. Q. le 21, à 11h. 56m. du soir.
P L. le 28, à 4h. 39m. du soir.

Jours de la semaine		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Sam.	1	r	SS. Phil. et Jacques, Ap., d. 2e cl.	4 54	7 1	10 35
DIM.	2	b*	4 *Pâq.* Du Dimanche, semid.	4 53	7 2	11 40
Lundi	3	r	Invent. de la Ste Croix, d. 2e cl.	4 51	7 3	matin
Mardi	4	b	Ste Monique, Ve., doub.	4 50	7 4	0 31
Merc.	5	b	St Pie V, P. et C., doub.	4 49	7 5	1 9
Jeudi	6	r	St Jean dev. la Porte Latine, d.maj.	4 47	7 7	1 37
Vend.	7	r	St Stanislas, E. et M., doub.	4 45	7 8	1 56
Sam.	8	b	App. de St Michel, Arch., d. maj.	4 43	7 9	2 12
DIM.	9	b	5 *Pâq.* Du Dimanche, semid.	4 42	7 10	2 28
Lundi	10	b	*Rog.* St Antonin, E. et C., doub.	4 41	7 11	2 47
Mardi	11	vl†	*Rog.* Messe des Rogations.	4 40	7 12	3 2
Merc.	12	r	*Rog. Vig.* SS. Nérée, etc., MM., sd.	4 39	7 13	3 20
Jeudi	13	b	ASCENSION, d. 1re cl. (d'oblig.).	4 37	7 15	3 43
Vend.	14	b†	De l'Octave, semid.	4 36	7 16	couc.
Sam.	15	b	St J.-Bte de la Salle, Conf., doub.	4 35	7 17	9 30
DIM.	16	b	Dim. dans l'Octave, semid.	4 34	7 18	10 23
Lundi	17	b	St Pascal Baylon, Conf., doub.	4 33	7 19	11 7
Mardi	18	r	St Venant, M., doub.	4 32	7 20	11 45
Merc.	19	b	St Pierre-Célestin, P. et C., d.	4 31	7 21	matin
Jeudi	20	b	Octave de l'Ascension, doub. maj.	4 30	7 22	0 17
Vend.	21	b†	De la Férie, semid.	4 29	7 23	0 43
Sam.	22	r	*Jeûne.* Vigile de la Pentecôte, 1re cl., sd.	4 28	7 24	1 2
DIM.	23	r	PENTECOTE, doub. 1re cl.	4 27	7 25	1 19
Lundi	24	r	De l'Octave, doub. 1re cl.	4 27	7 26	1 40
Mardi	25	r	De l'Octave, doub. 1re cl.	4 26	7 27	1 58
Merc.	26	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 25	7 28	2 18
Jeudi	27	r	De l'Octave, semid.	4 24	7 29	2 47
Vend.	28	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 23	7 30	lever
Sam.	29	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 22	7 31	9 22
DIM.	30	b	1 *Pent.* STE TRINITÉ, d. 1re cl.	4 21	7 32	10 20
Lundi	31	b	Ste Angèle de Mérici, V., doub.	4 20	7 33	11 5

En mai rosée, en mars grésil,
Pluie abondante au mois d'avril.
Le laboureur est plus content,
Que s'il avait beaucoup d'argent.

Fleur de mai
Il faut s'y fier.
A l'Ascension
Le dernier frisson.

MAI

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

JUIN — 30 JOURS

Consacré au Sacré Cœur de Jésus

Signe de l'Ecrevisse

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

D. Q. le 4, à 11h. 38m. du matin. | **P. Q. le 20, à 9h. 30m. du matin.**
N. L. le 12, à 2h. 3m. du soir. | **P. L. le 26, à 11h. 33m. du soir.**

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1	vr	De la Férie.	4 20	7 35	11 39
Merc.	2	r†	SS. Marcellin, etc., MM., simple.	4 20	7 36	matin
Jeudi	3	b	FÊTE-DIEU, d. 1re cl. (non d'obl.).	4 19	7 37	0 2
Vend.	4	b	De l'Octave, semid.	4 19	7 37	0 18
Sam.	5	b	De l'Octave, semid.	4 18	7 38	0 31
DIM.	6	b	2 *P.* Dim. dans l'Oct., sd. (Sol. Fête-	4 18	7 38	0 54
Lundi	7	b	De l'Octave, semid. [Dieu, Pr.).	4 17	7 39	1 8
Mardi	8	b	De l'Octave, semid.	4 17	7 40	1 23
Merc.	9	b	De l'Octave, semid.	4 17	7 40	1 46
Jeudi	10	b	Octave de la Fête-Dieu, d. maj.	4 17	7 41	2 14
Vend.	11	b	Sacré Cœur de Jésus, d. 1re cl.	4 17	7 42	2 49
Sam.	12	b	St Jean de St-Fac., Conf., doub.	4 16	7 42	3 31
DIM.	13	vr	3 *P.* Du Dim., sd. (Sol. du S. C.).	4 16	7 43	couc.
Lundi	14	b	St Basile, E. et D., doub.	4 16	7 43	9 46
Mardi	15	r†	SS. Guy, Modeste et Crescence, MM.,	4 16	7 44	10 20
Merc.	16	vr †	De la Férie. [simple.	4 16	7 44	10 46
Jeudi	17	vr †	De la Férie.	4 16	7 45	11 7
Vend.	18	r†	SS. Marc et Marcellien, MM., simpl.	4 16	7 45	11 24
Sam.	19	b	Ste Julienne de Falcon., V., doub.	4 16	7 46	11 40
DIM.	20	vr	4 *Pent.* Du Dimanche, semid.	4 16	7 46	matin
Lundi	21	b	St Louis de Gonzague, Conf., doub.	4 16	7 46	0 2
Mardi	22	b	St Paulin, E. et C., doub.	4 16	7 47	0 20
Merc.	23	vl	*Vigile* de St Jean-Baptiste.	4 17	7 47	0 42
Jeudi	24	b	ST JEAN-BAPTISTE, d. 1re cl.	4 17	7 47	1 15
Vend.	25	b	St Guillaume, Abbé, doub.	4 17	7 47	2 0
Sam.	26	r	SS. Jean et Paul, MM., doub.	4 18	7 47	lever
DIM.	27	vr	5 *P.* Du Dim., sd. (Sol. St J.-Bte.)	4 18	7 46	8 55
Lundi	28	b	*Vig.* St Léon II, P. et C., semid.	4 18	7 46	9 34
Mardi	29	r	SS. Pierre et Paul, d. 1re cl. (non	4 19	7 46	10 3
Merc.	30	r	Comm. de St Paul, Ap., d. maj. [d'ob.)	4 19	7 46	10 22

S'il pleut le jour de la Trinité,
Il pleut treize dimanches de suite.
Saint Pierre pluvieux,
Trente jours douteux.

Pentecôte pluvieux
N'est pas avantageux.
Année de raves,
Année de santé.

JUIN

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....

JUILLET — 31 JOURS

Consacré au Précieux Sang — Signe du Lion

Les jours décroissent de 58 minutes.

☾ D. Q. le 4, à 1h. 0m. du matin. | ☽ P. Q. le 19, à 4h. 15m. du soir.
☺ N. L. le 12, à 4h. 37m. du matin. | ☻ P. L. le 26, à 7h. 17m. du matin.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	r	Précieux Sang, d. 2e cl.	4 20	7 46	10 39
Vend.	2	b	Visitation de la B. V. M., d. 2e cl.	4 21	7 46	10 59
Sam.	3	r†	De l'Octave des SS. P. et P., sd.	4 22	7 46	11 13
DIM.	4	vr	6 *P.* Du Dim., sd. (Sol. SS. P. et P.)	4 23	7 45	11 30
Lundi	5	b	St Antoine-Marie Zacc., Conf., d.	4 23	7 45	11 50
Mardi	6	r	Oct. SS. Pierre et Paul, d. maj.	4 24	7 44	matin
Merc.	7	b	SS. Cyrille et Méthode, CC. PP., d.	4 24	7 44	0 16
Jeudi	8	b†	Ste Elisabeth, Ve., semid. (1)	4 25	7 43	0 48
Vend.	9	vr †	De la Férie. (1)	4 26	7 43	1 28
Sam.	10	r†	Les SS. 7 Frères, MM., semid.	4 26	7 42	2 15
DIM.	11	vr	7 *Pent.* Du Dimanche, semid.	4 27	7 42	3 11
Lundi	12	b	St Jean Gualbert, Abbé, doub.	4 27	7 42	couc.
Mardi	13	r†	St Anaclet, P. et M., semid.	4 28	7 41	8 51
Merc.	14	b	St Bonaventure, E. et D., doub.	4 29	7 41	9 13
Jeudi	15	b†	St Henri, Conf., semid. (1)	4 30	7 41	9 31
Vend.	16	b	N.-D. du Mont-Carmel, doub. maj.	4 31	7 40	9 46
Sam.	17	b†	St Alexis, Conf., semid.	4 32	7 39	10 8
DIM.	18	vr	8 *Pent.* Du Dimanche, semid.	4 33	7 38	10 24
Lundi	19	b	St Vincent de Paul, Conf., doub.	4 33	7 37	10 45
Mardi	20	b	St Jérôme Emilien, Conf., doub.	4 34	7 36	11 13
Merc.	21	b†	Ste Praxède, V., simple.	4 35	7 35	11 51
Jeudi	22	b	Ste Marie-Madeleine, doub.	4 36	7 34	matin
Vend.	23	r	St Apollinaire, E. et M., doub.	4 37	7 33	0 41
Sam.	24	vl	*Vigile* de St Jacques.	4 38	7 32	1 45
DIM.	25	r*	9 *P.* St Jacques, Ap., d. 2e cl. (2)	4 39	7 31	2 59
Lundi	26	b	St Anne, p. de la P. Q., d. 1re cl.	4 40	7 30	lever
Mardi	27	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid. (2)	4 42	7 29	8 24
Merc.	28	r†	SS. Nazaire, etc., MM., semid.	4 43	7 28	8 42
Jeudi	29	b†	Ste Marthe, V., semid.	4 44	7 27	8 57
Vend.	30	b†	De l'Octave de Ste Anne, sd. (2)	4 45	7 26	9 19
Sam.	31	b	St Ignace, Conf., doub.	4 46	7 25	9 35

S'il fait beau les trois jours qui précèdent
La Saint-Jacques (25 juillet) le grain sera plein.
S'il fait beau le jour de la Saint-Martin (4 juillet), bonne récolte;
S'il pleut, moisson molle.

(1) Dans les églises consacrées (excepté la cathédrale): le 8 juillet, b Dédicace de l'Eglise, d. 1re cl. avec Octave; le 9 juillet, b†, de l'Octave, sd.; le 15 juillet, b, Octave de la Dédicace, d. maj.

(2) Dans le diocèse de Montréal: le 25 juillet, r, St Jacques, titulaire de la cathédrale, d. 1re cl. avec Octave; le 27 et le 30 juillet, r†, de l'Octave de St Jacques, sd.

JUILLET

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

AOÛT

Consacré au Saint Cœur de Marie

31 JOURS

Signe de la Vierge

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

☾ D. Q. le 2, à 4h. 33m. du soir.
○ N. L. le 10, à 5h. 58m. du soir.
☽ P. Q. le 17, à 9h. 23m. du soir.
○ P. L. le 24, à 4h. 46m. du soir.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
DIM.	1	vr	10 *P.* Du Dim., sd. (Sol. Ste Anne).	4 48	7 24	9 54
Lundi	2	b	Octave de Ste Anne, doub. maj.	4 50	7 22	10 18
Mardi	3	r†	Invention de St Etienne, semid.	4 51	7 21	10 47
Merc.	4	b	St Dominique, Conf., doub. maj.	4 53	7 20	11 24
Jeudi	5	b	N.-D. des Neiges, doub. maj.	5 54	7 19	matin
Vend.	6	b	Transfiguration de N. S., d. 2e cl.	4 55	7 17	0 8
Sam.	7	b	St Cajetan, Conf., doub.	4 56	7 16	1 2
DIM.	8	vr	11 *Pent.* Du Dimanche, semid.	4 57	7 14	2 1
Lundi	9	vl	*Vigile* de St Laurent.	4 58	7 12	3 6
Mardi	10	r	St Laurent, M., doub. 2e cl.	4 59	7 11	4 15
Merc.	11	r†	SS. Tiburce et Susanne, MM., simple	5 1	7 9	couc.
Jeudi	12	b	Ste Claire, V., doub.	5 2	7 8	7 55
Vend.	13	r†	SS. Hippolyte et Cassien, MM., simp.	5 3	7 7	8 13
Sam.	14	vl	*Jeûne. Vigile* de l'Assomption.	5 4	7 5	8 32
DIM.	15	b	12 *P.* ASSOMPTION, d. 1re cl.	5 4	7 3	8 53
Lundi	16	b	St Joachim, Conf., doub. 2e cl.	5 5	7 2	9 17
Mardi	17	b	St Hyacinthe, Conf., doub.	5 6	7 1	9 51
Merc.	18	b†	De l'Octave, semid.	5 7	7 0	10 35
Jeudi	19	b†	De l'Octave, semid.	5 8	6 58	11 32
Vend.	20	b	St Bernard, C. et D., doub.	5 9	6 57	matin
Sam.	21	b	Ste Jeanne-Frse de C., Ve., doub.	5 11	6 55	0 41
DIM.	22	vr	13 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 13	6 53	1 56
Lundi	23	b	*Vig.* St Philippe Béniti, Conf., doub.	5 14	6 51	3 16
Mardi	24	r	St Barthélemi, Ap., doub. 2e cl.	5 16	6 49	lever
Merc.	25	b†	St Louis, roi, Conf., semid.	5 18	6 47	7 3
Jeudi	26	r†	St Zéphirin, P. et M., simple.	5 19	6 45	7 23
Vend.	27	b	St Joseph Calas., Conf., doub.	5 20	6 43	7 39
Sam.	28	b	St Augustin, E. et D., doub.	5 21	6 41	7 57
DIM.	29	vr	14 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 22	6 39	8 19
Lundi	30	b	Ste Rose de Lima, V., doub.	5 23	6 38	8 46
Mardi	31	b	St Raymond Nonnat, Conf., d.	5 24	6 36	9 21

Le chaud à la Saint-Laurent,
Le froid à la Saint-Vincent,
S'il est grand fort peu s'en sent
Et la saison bonne nous rend.

Rouge du soir
Bon espoir,
Rouge du matin
Trompe le voisin.

AOÛT

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

SEPTEMBRE — 30 JOURS

Consacré à Saint Michel

Signe de la Balance

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

☾ D. Q. le 1, à 10h. 3m. du matin.
○ N. L. le 9, à 5h. 59m. du matin.
☽ P. Q. le 16, à 2h. 27m. du matin.
● P. L. le 23, à 4h. 41m. du matin.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Merc.	1	b†	St Gilles, Abbé, simple.	5 26	6 34	10 2
Jeudi	2	b†	St Etienne, Conf., semid.	5 28	6 32	10 51
Vend.	3	vr †	De la Férie.	5 29	6 30	11 48
Sam.	4	b†	De la B. V. Marie, simple.	5 30	6 28	matin
DIM.	5	vr	15 *Pent.* Du Dimanche, semid. (1)	5 31	6 26	0 50
Lundi	6	vr †	De la Férie.	5 32	6 24	1 56
Mardi	7	vr †	De la Férie.	5 33	6 23	3 6
Merc.	8	b	Nativité de la B. V. M., d. 2e cl.	5 35	6 21	4 21
Jeudi	9	r†	St Gorgon, M., simple.	5 36	6 19	couc.
Vend.	10	b	St Nicolas de Tolentin, Conf., d.	5 37	6 17	6 39
Sam.	11	b†	De la B. V. Marie, simple.	5 39	6 16	6 57
DIM.	12	vr	16 *P.* Du Dim., sd. (Sol. Nativ.). (1)	5 40	6 14	7 20
Lundi	13	vr †	De la Férie. (1)	5 41	6 12	7 51
Mardi	14	r	Exalt. de la Ste Croix, d. maj.	5 42	6 10	8 34
Merc.	15	b	*Q. T. Jeûne.* N.-D. des 7 Doul., d. 2e cl.	5 43	6 8	9 27
Jeudi	16	r†	SS. Corn. et Cypr., PP. MM., sd.	5 44	6 6	10 31
Vend.	17	b	*Q. T. Jeûne.* Stigm. de St François, d.	5 45	6 4	11 43
Sam.	18	b	*Q. T. Jeûne.* St Joseph de C., C., d.	5 46	6 2	matin
DIM.	19	vr	17 *P.* Du Dim., sd. (Sol. N.-D. 7 D.).	5 48	6 0	1 1
Lundi	20	r	*Vig.* SS. Eustache, etc., MM., doub.	5 49	5 58	2 18
Mardi	21	r	St Mathieu, Ap. et Ev., d. 2e cl.	5 50	5 56	3 36
Merc.	22	b	St Thomas de Villen., E. et C., d.	5 51	5 54	4 52
Jeudi	23	r†	St Lin, P. et M., semid.	5 52	5 52	lever
Vend.	24	b	N.-D. de la Merci, doub. maj.	5 54	5 50	6 3
Sam.	25	b†	De la B. V. Marie, simple.	5 55	5 48	6 22
DIM.	26	vr	18 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 56	5 46	6 46
Lundi	27	r†	SS. Côme et Damien, MM., semid.	5 57	5 45	7 19
Mardi	28	r†	St Wenceslas, M., semid.	5 59	5 43	7 58
Merc.	29	b	St Michel et tous les S. Ang., d. 2e cl.	6 1	5 41	8 43
Jeudi	30	b	St Jérôme, C. et D., doub.	6 2	5 39	9 36

Ce que le mois d'août ne mûrit pas
Ce n'est pas septembre qui le mûrira.
Pluie de Saint-Michel sans orage
D'un hiver doux est le présage.

Lune de mercredi
Femme barbue
Tous les cent ans
C'est assez d'une.

(1) Dans les diocèses de Montréal, de Valleyfield et de Joliette: le 5 sept., solennité "anticipée" de la Nativité; le 12 sept., b, St Nom de Marie, fête patronale, d. 1re cl. avec Octave; le 13 sept., b†, de l'Octave, sd.

SEPTEMBRE

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....

OCTOBRE 31 JOURS

Consacré aux Anges Gardiens **Signe du Scorpion**

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

☾ D. Q. le 1, à 4h. 50m. du matin. | **☽ P. Q. le 15, à 8h. 57m. du matin.**
☺ N. L. le 8, à 4h. 48m. du soir. | **☻ P. L. le 22, à 7h. 21m. du soir.**
☾ D. Q. le 30, à 11h. 46m. du soir.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Vend.	1	b†	St Rémi, E. et C., simple.	6 4	5 37	10 35
Sam.	2	b	SS. Anges Gardiens, doub. maj.	6 5	5 35	11 39
DIM.	3	vr	19 *P.* Du Dim., sd.(Sol.N.-D. du	6 6	5 33	matin
Lundi	4	b	St François, Conf., doub. [St Ros.)	6 7	5 31	0 48
Mardi	5	r†	SS. Placide et ses C., MM., simple.	6 8	5 30	2 0
Merc.	6	b	St Bruno, Conf., doub.	6 9	5 27	3 15
Jeudi	7	b	N.-D. du St Rosaire, doub. 2e cl.	6 10	5 25	4 30
Vend.	8	b	Ste Brigitte, Ve., doub.	6 11	5 23	5 44
Sam.	9	r†	SS. Denis et ses C., MM., semid.	6 12	5 21	couc.
DIM.	10	vr	20 *P.* Du Dim., sd. (Sol. St Michel).	6 14	5 20	5 52
Lundi	11	vr †	De la Férie.	6 15	5 19	6 32
Mardi	12	vr †	De la Férie.	6 17	5 17	7 22
Merc.	13	b†	St Edouard, Conf., semid.	6 18	5 15	8 23
Jeudi	14	r	St Calixte, P. et M., doub.	6 20	5 13	9 35
Vend.	15	b	Ste Thérèse, V., doub.	6 21	5 11	10 50
Sam.	16	b†	De la B. V. Marie, simple.	6 23	5 9	matin
DIM.	17	vr*	21 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 24	5 7	0 6
Lundi	18	r	St Luc, Evang., doub. 2e cl.	6 25	5 5	1 24
Mardi	19	b	St Pierre d'Alcant., Conf., doub.	6 26	5 4	2 40
Merc.	20	b	St Jean de Canti, Conf., doub.	6 28	5 2	3 47
Jeudi	21	b†	St Hilarion, Abbé, simple.	6 29	5 1	4 59
Vend.	22	vr †	De la Férie.	6 31	4 59	6 8
Sam.	23	b†	De la B. V. Marie, simple.	6 32	4 57	lever
DIM.	24	vr	22 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 33	4 55	5 18
Lundi	25	r†	SS. Chrysanthe et Darie, MM.,simpl.	6 35	4 53	5 55
Mardi	26	r†	St Evariste, P. et M., simple.	6 36	4 52	6 38
Merc.	27	vl	*Vigile* des SS. Simon et Jude.	6 38	4 50	7 27
Jeudi	28	r	SS. Simon et Jude, Ap., d. 2e cl.	6 39	4 48	8 25
Vend.	29	vr †	De la Férie.	6 41	4 47	9 26
Sam.	30	vl	*Jeûne. Vigile* de la Toussaint.	6 42	4 46	10 39
DIM.	31	vr*	23 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 43	4 45	11 31

S'il pleut le jour de Saint-Denis (9)
Tout l'hiver aurez de la pluie.
A la Saint-Luc (18) la nature devient caduque.
Quand octobre prend fin,
La Toussaint est au matin.

OCTOBRE

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

NOVEMBRE

Consacré aux Ames du Purgatoire

30 JOURS

Signe du Sagittaire

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

N. L. le 7, à 2h. 58m. du matin.
P. Q. le 13, à 6h. 9m. du soir.
P. L. le 21, à 0h. 42m. du soir.
D. Q. le 29, à 5h. 16m. du soir.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	b	TOUSSAINT, doub. 1re cl. (d'oblig.)	6 44	4 44	matin
Mardi	2	n	Trépassés, doub.	6 46	4 42	0 49
Merc.	3	b†	De l'Octave, semid.	6 48	4 40	2 5
Jeudi	4	b	St Charles, E. et C., doub.	6 49	4 39	3 18
Vend.	5	r	Saintes Reliques, doub. maj.	6 51	4 37	4 37
Sam.	6	b†	De l'Octave, semid.	6 52	4 35	6 1
DIM.	7	vr	24 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 54	4 34	7 27
Lundi	8	b	Octave de la Toussaint, d. maj.	6 55	4 32	couc.
Mardi	9	b	Dédic. de la Basilique de Latran,	6 56	4 30	6 9
Merc.	10	b	St André Avellin, C., d. [d. 2e cl.	6 57	4 29	7 21
Jeudi	11	b	St Martin, E. et C., doub.	6 58	4 28	8 37
Vend.	12	r†	St Martin, P. et M., semid.	7 0	4 27	9 56
Sam.	13	b†	St Didace, Conf., semid.	7 1	4 26	11 13
DIM.	14	vr	25 *Pent.* Du Dimanche, semid.	7 3	4 25	matin
Lundi	15	b	Ste Gertrude, V., doub.	7 5	4 24	0 31
Mardi	16	vr †	De la Férie.	7 6	4 23	1 44
Merc.	17	b†	St Grégoire Thaumat., E. C., sd.	7 8	4 22	2 48
Jeudi	18	b	Dédic. des B. de SS. Pierre et Paul,	7 10	4 20	3 58
Vend.	19	b	Ste Elisabeth, Ve., d. [d. maj.	7 11	4 19	5 8
Sam.	20	b	St Félix de Valois, Conf., doub.	7 12	4 18	6 16
DIM.	21	vr	26 *Pent.* Du Dimanche, semid.	7 13	4 17	lever
Lundi	22	r	Ste Cécile, V. et M., doub.	7 14	4 17	4 35
Mardi	23	r	St Clément, P. et M., doub.	7 16	4 16	5 22
Merc.	24	b	St Jean de la Croix, Conf., doub.	7 17	4 15	6 17
Jeudi	25	r	Ste Catherine, V. et M., doub.	7 18	4 14	7 18
Vend.	26	b	St Silvestre, Abbé, doub.	7 19	4 14	8 19
Sam.	27	b†	De la B. V. Marie, simple.	7 21	4 13	9 25
DIM.	28	vl	1er de l'Avent, 1re cl., semid.	7 23	4 13	10 34
Lundi	29	vl	*Messe* de la Vigile de St André.	7 24	4 12	11 46
Mardi	30	r	St André, Ap., doub. 2e cl.	7 25	4 12	matin

Ne tondre ni tuer les porcs en lune dure,
Ne pas semer en lune jeune.
Pluie matinale,
N'est pas journale.

Automne pluvieux,
Mauvaise quantité de vin,
Et médiocre récolte de blé
L'année suivante.

NOVEMBRE

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....

DÉCEMBRE

31 JOURS

Consacré à Marie conçue sans péché

Signe du Capricorne

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 26 au 31.

N. L. le 6, à 1h. 10m. du soir. — **P. L. le 21, à 7h. 58m. du matin.**

P. Q. le 13, à 6h. 44m. du matin. — **D. Q. le 29, à 8h. 5m. du matin.**

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Merc.	1	vl†	*Jeûne.* De la Férie.	7 27	4 12	0 54
Jeudi	2	r†	Ste Bibiane, V. et M., semid.	7 28	4 12	2 9
Vend.	3	b	*Jeûne.* St François-Xavier, C., d. m.	7 28	4 12	3 29
Sam.	4	b	St Pierre-Chrys., E. et D., doub.	7 29	4 11	4 52
DIM.	5	vl	2e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 30	4 11	6 17
Lundi	6	b	St Nicolas, E. et C., doub.	7 31	4 11	7 39
Mardi	7	b	*Vig.* St Ambroise, E. et D., doub.	7 32	4 11	couc.
Merc.	8	b	L'IMM. CONC., d. 1re cl. (d'obl.).	7 33	4 11	6 14
Jeudi	9	b†	De l'Octave, semid.	7 34	4 11	7 35
Vend.	10	b†	*Jeûne.* De l'Octave, semid.	7 35	4 11	8 57
Sam.	11	b†	St Damase, P. et C., semid.	7 36	4 11	10 16
DIM.	12	vl	3e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 37	4 11	11 33
Lundi	13	r	Ste Lucie, V. et M., doub.	7 38	4 11	matin
Mardi	14	b†	De l'Octave, semid.	7 39	4 11	0 40
Merc.	15	b	*Q. Tps. Jeûne.* Oct. de l'I. Conc.,d.	7 39	4 11	1 49
Jeudi	16	r†	St Eusèbe, E. et M., semid.	7 40	4 12	2 59
Vend.	17	vl	*Q. Tps. Jeûne.* De la Férie.	7 41	4 12	4 7
Sam.	18	vl	*Q. Tps. Jeûne.* De la Férie.	7 42	4 12	5 13
DIM.	19	vl	4e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 42	4 13	6 13
Lundi	20	vl	*Messe* de la Vigile de St Thomas.	7 43	4 13	7 11
Mardi	21	r	St Thomas, Ap., doub. 2e cl.	7 43	4 13	lever
Merc.	22	vl†	*Jeûne.* De la Férie.	7 44	4 14	5 11
Jeudi	23	vl†	De la Férie.	7 44	4 14	6 12
Vend.	24	vl	*Jeûne.* Vigile de Noël, doub.	7 45	4 15	7 18
Sam.	25	b	NOEL, doub. 1re cl. (d'oblig.).	7 45	4 15	8 25
DIM.	26	r	St Etienne, M., doub. 2e cl.	7 45	4 16	9 33
Lundi	27	b	St Jean, Apôt. et Evang., d. 2e cl.	7 45	4 16	10 45
Mardi	28	vl	SS. Innocents, MM., doub. 2e cl.	7 46	4 17	11 51
Merc.	29	r	St Thomas, E. et M., doub.	7 46	4 18	matin
Jeudi	30	b	Office du Dim. dans l'Oct., semid.	7 47	4 19	1 6
Vend.	31	b	St Silvestre, P. et C., doub.	7 47	4 20	2 25

Pluie orageuse dans l'Avent,
L'hiver n'arrive pas à temps.
Si la nuit de Noël est claire et semée d'étoiles scintillantes
Grange sombre et croulant sous la récolte.
Belle fin d'année, printemps modérément chaud.
Noël au jeu, Pâques au feu.

DÉCEMBRE

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

Le Sirop d'Anis
Gauvin
POUR LES ENFANTS
a, depuis au delà d'un quart de siècle, justifié la confiance des Mères de famille.
Il a arraché des milliers d'enfants à la mort.
C'est un remède que l'on devrait toujours avoir à la maison. Il guérit :—
Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Choléra des Enfants, Rhume, Toux, Bronchite, Coqueluche, Dentition Douloureuse, Manque de Sommeil, et toutes les Maladies du Jeune Age.
Il est prudent d'en avoir toujours une bouteille à la maison en cas de besoin urgent.
EN VENTE PARTOUT: 25c LA BOUTEILLE
Contre les Maux de tête, Migraines, Névralgies, Etat Fiévreux, Grippe, Fatigue, Surmenage, prenez les CACHETS GAUVIN. Ils vous procurent un soulagement immédiat, suivi de prompte guérison. En vente partout : 25c la Boîte.
J. A. E. GAUVIN
Pharmacien-Chimiste
Propriétaire du "SIROP D'ANIS GAUVIN" et des "CACHETS GAUVIN"
850, Rue
Ste-Catherine Est
MONTREAL
SIROP D'ANIS GAUVIN

JANVIER

ÉPHÉMÉRIDES 1914

2—La paix est rétablie dans le Vénezuéla.

2—Son honneur le maire Horatio Hocken, élu pour la seconde fois premier magistrat de Toronto, par une majorité de 5,000 voix.

5—Mort, à Paris, de M. Raoul Pugno, célèbre pianiste et compositeur français.

5—Le steamer-réservoir "Oklahowa" coule au large de Sandy Hook et vingt-quatre hommes perdent la vie.

7—A Québec, réouverture de la session provinciale.

8—La définition légale du mot "buvette" est finalement décrétée devant la Législature à Québec.

10—A Toronto, banquet offert à l'honorable Elliott G. Stevenson, le suprême chef forestier de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

13—Son Eminence le Cardinal Merry Del Val, secrétaire d'Etat du souverain pontife, est nommé archiprêtre de Saint-Pierre en remplacement du cardinal Rampolla.

13—Une immense conflagration détruit l'établissement de Frothingham & Workman, quincailliers, rue St-Paul.

14—Le steamer "Cobequid" s'échoue sur les récifs Trinity à moins de dix milles au nord-est d'Yarmouth.

14—Une grève générale est déclarée dans toute l'Afrique-Sud.

14—Le docteur E. P. Gagnon nommé médecin de la commission des écoles.

15—A Ottawa, ouverture de la troisième session du douzième parlement sous la présidence du duc de Connaught.

16—A Toronto, mort du sénateur George A. Cox, à l'âge de 66 ans.

17—M. R. J. Dale élu par acclamation président du Board of Trade.

19—M. Dubost est réélu par une grande majorité, président du sénat français.

20—A Paris, mort de M. François de Pressensé, éminent écrivain français, à l'âge de 61 ans.

21—Décédé dans son palais de Londres, Lord Strathcona, Haut Commissaire du Canada en Angleterre.

22—Désastreuse épidémie de variole à Niagara Falls, N.Y.

23—Mort de M. Charles Henry Parmelee, imprimeur du roi à Ottawa,

27—Une tempête balaye les côtes du Pacifique depuis la Colombie-Anglaise jusqu'au Mexique; pertes incalculables.

30—Est décédé à New-York, l'abbé M. Leclerc, curé de Woonsocket, âgé de 52 ans.

30—Le steamer "Monroe", appartenant à la Old Dominion Line, coulé par le Nantucket et quarante personnes perdent la vie.

31—A Nice, mort de M. Paul Déroulède, le grand patriote et écrivain français, âgé de 68 ans.

MANUEL PRATIQUE

Sur l'Elevage des Animaux de Basse-Cour

Poules, Canards, Oies, Dindons et Pigeons, Incubation Naturelle et Artificielle, les Soins et les Maladies de tous les Animaux de Basse-Ceur, Construction du Poulailler Moderne, Matériel de Basse-Cour.

Troisième édition ornée de nombreuses gravures. Prix 15 centins, franco par la malle.

La Fameuse Couveuse Artificielle des Moines

Si vous voulez gagner de l'argent en élevant des Volailles, achetez une COUVEUSE DES MOINES. C'est la seule machine qui convient au climat du Canada et qui vous donnera entière satisfaction.

Avec la Couveuse Des Moines, vous avez la certitude et la garantie d'avoir la meilleure machine fabriquée jusqu'à ce jour. Il n'y en a pas de supérieure.

CIRCULAIRE GRATIS.

Conservation des Oeufs par les Combinés Barral

Recette pour conserver des œufs d'une ponte à l'autre

Comment il vous est facile de garder par un procédé simple les oeufs avec toutes leurs qualités, 10 à 12 mois de conservation, laissant aux produits une fraîcheur parfaite. Ce procédé de conservation est vraiment économique puisqu'il permet de conserver frais des oeufs achetés à 20 et 25 cents la douzaine, pour les manger 8 ou 10 mois après, quand ils valent 50, 60 et même 75 cents la douzaine, c'est du 100 pour 100 en une demi-année.

CIRCULAIRE GRATIS.

COLLEGE MONT SAINT-LOUIS

Montréal, 28 mai 1914.

Cher Monsieur,

J'ai été très satisfait de l'expérience de l'année dernière, qui m'a permis de constater que ce procédé est bien supérieur et dépasse de beaucoup l'eau de chaux, aussi j'ai donné votre adresse à plusieurs de nos Collèges et Académies et je ne manque pas à l'occasion de recommander l'usage de vos excellents "Combinés Barral".

FRERE MARTIN, Econome.

ACADEMIE SAINT-LAURENT

Buckingham, P.Q., le 8 janvier 1914.

Cher Monsieur,

Laissez-moi vous dire, Monsieur, que je suis plus que satisfaite de l'expérience que nous avons acquise avec les Combinés Barral. Nous en sommes dans l'admiration.

La conservation des oeufs dans ce bain est parfaite. Nous pouvons les passer sur la table cuits dans la coque avec autant d'assurance que ceux qui sortent des nids.

J'en ai vérifié le fait personnellement, de plus je l'ai démontré à toutes mes petites ménagères qui sont venues préparer les gâteaux de Noël. Ces mêmes élèves m'avaient aidé à préparer les bains au mois de mai dernier.

Je me propose de mettre une plus grande quantité d'oeufs en conserve le printemps prochain.

Vous souhaitant, cher Monsieur, les meilleurs succès,

Je me souscris, Bien à vous,

SOEUR JOSEPH THOMAS, Supérieure.

OCTAVIEN ROLLAND

DEPOT No. 1 BOITE POSTALE 2363 TEL. MAIN 8370

56, NOTRE-DAME EST, - - MONTREAL

FÉVRIER

ÉPHÉMÉRIDES 1914

2—A Rome, mort de Son Eminence le cardinal Gennari, préfet de la Congrégation du Conseil.

2—Les habitants du pays de la Guadeloupe protestent contre le gouvernement français.

4—Le président de la république du Pérou, Guillermo Billinghurst, est fait prisonnier par les révolutionnaires.

5—M. J. M. Tellier, le chef de l'opposition, admet à la chambre que le ministère de l'agriculture est un des mieux administrés de la province de Québec.

7—Mort de M. J. G. Walter McGown, inspecteur des écoles catholiques de Montréal, âgé de 66 ans.

9—L'aviateur Ingold à Munich (Allemagne) établit le record du monde en parcourant une distance de 1,050 milles sans atterrir.

10—A Ottawa, inauguration du nouveau service des colis postaux au Canada.

12—La question du "Home Rule" donne lieu à un débat mouvementé à la Chambre des Communes d'Angleterre et le projet est adopté par soixante-dix-huit voix.

13—Mort à Paris du docteur Alphonse Bertillon, le créateur du système d'identification des criminels, âgé de 61 ans.

16—M. C. J. Miller succède à feu M. J. G. McGown, comme inspecteur d'écoles pour les comtés de Laval et Hochelaga.

17—Cinquante-huit personnes sont blessées dans une collision entre deux trains, à Nichols Junction à l'ouest de Springfield, Mass.

18—Le procureur-général de la province d'Ontario, l'honorable J. J. Foy, déclare à New-York que les actes de corruption politique au Canada sont rares et qu'il n'existe pas de Tammany Hall.

19—Les rebelles Haïtiens subissent deux défaites: l'une à Grande-Rivière, 15 milles du Cap Haïtien, et l'autre à Limbe.

20—Le vaisseau de pêche "Forelle", qui avait quitté "Goestemuende", sombre près des côtes de l'Islande.

21—Mort à Montréal de l'honorable Joseph Lanctot, M.D., conseiller législatif de Rigaud, âgé de 67 ans.

23—Départ de Sa Grandeur Mgr Bruchési pour Rome.

24—Sir William publie un rapport élaboré sur les transactions du Canadien Nord.

26—Un violent incendie se déclare au pénitencier Saint-Vincent de Paul; pertes cent mille dollars.

27—Une bataille sanglante est livrée à Kazerun (province de Fars), Perse, entre cent cinquante gendarmes et les rebelles.

28—Le R. P. Lacombe, O. M. I., le célèbre missionnaire de l'ouest canadien, célèbre le 87ième anniversaire de sa naissance.

NOUS AVONS TOUS BESOIN

DE TONIQUE

Quel que soit votre genre d'occupation, vous avez, à un moment donné, besoin d'un bon vin tonique.

C'est le moyen de prévenir la maladie, d'activer la convalescence, de combattre l'excès de fatigue causé par un surcroît de travail.

Au moindre signe de faiblesse, prenez du

Vin St-Michel

Ce vieux vin du célèbre Domaine St-Michel vous donnera des forces, de la vigueur.

Il contient le fer qui guérit l'anémie, les Pâles Couleurs.

Il contient le quinquina, stimulant de l'estomac paresseux, le remède contre l'état fiévreux.

Il contient des sels naturels nécessaires à l'organisme.

Femmes, Jeunes Filles, Mères de familles, Jeunes Gens, Adultes, Vieillards, tous ceux et celles qui travaillent doivent faire usage du VIN ST-MICHEL.

C'est le moyen de jouir d'une santé parfaite.

Le VIN ST-MICHEL doit se prendre à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait s'entir.

EN VENTE PARTOUT

Boivin, Wilson & Cie Limitée

SEULS AGENTS

MONTREAL

EASTERN DRUG CO., BOSTON, Mass.- Agents pour les Etats-Unis.

MARS

ÉPHÉMÉRIDES 1914

2—A Notre-Dame de Montréal, le chanoine Jean Desgranges, prédicateur de la station quadragésimale, donne son premier sermon du carême.

3—L'honorable J. A. Tessier, député de Trois-Rivières, est nommé ministre de la voirie dans le cabinet de Sir Lomer Gouin.

4—L'honorable F. D. Monk, ancien ministre des travaux publics, donne sa démission comme député de la division Jacques-Cartier.

5—La loi martiale est proclamée au Brésil.

6—Mort, en France, du célèbre sculpteur français M. Paul Chevré.

7—A Toronto, mort de l'honorable sénateur Sir Georges Ross, ancien premier ministre de la province d'Ontario.

10—L'incendie du Missouri Athletic Club à Saint-Louis, Mo., fait trente victimes.

11—L'aviation fait trois victimes à Salisbury (Angleterre).

12—Plus de vingt mille soldats américains gardent la frontière au Texas dans le but de repousser les Mexicains.

13—Cinq steamers et trente-huit voiliers sont jetés à la côte de Melilla, Maroc; un grand nombre de personnes périssent.

16—M. Joseph de la Broquerie Taché, notaire et journaliste, est nommé imprimeur du roi à Ottawa.

17—Le vent cause des dommages incalculables en Russie, en Angleterre et en France.

18—A Paris, M. Gaston Calmette, directeur du "Figaro", est tué par Madame Caillaux, femme de M. Joseph Caillaux, ministre des finances.

20—Un dîner est offert à Ottawa aux doyens du sénat canadien: Sir Mackenzie Bowell, ancien premier ministre du Canada (1894-1896), âgé de 90 ans, et l'hon. Chs E. Boucher de Boucherville, ancien premier ministre de la province de Québec (1874-76), âgé de 94 ans.

23—Le cardinal Gibbons reproche au gouvernement anglais de se laisser donner des ordres par les unionistes de l'Ulster.

24—S. G. Mgr Baggiar, archevêque de Sidon (Saida), est nommé officier de la Légion d'honneur.

25—A Marseille, France, mort de Frédéric Mistral, le grand poète provençal, âgé de 84 ans.

28—A Montréal, mort de M. Joseph Lessard, ancien député et publiciste.

30—Spectacle inoubliable à l'église Notre-Dame de Montréal, à l'occasion de la deux-millième nuit de l'Adoration Nocturne.

31—Mise en nomination des candidats à la mairie, au bureau de contrôle et des échevins de la ville de Montréal.

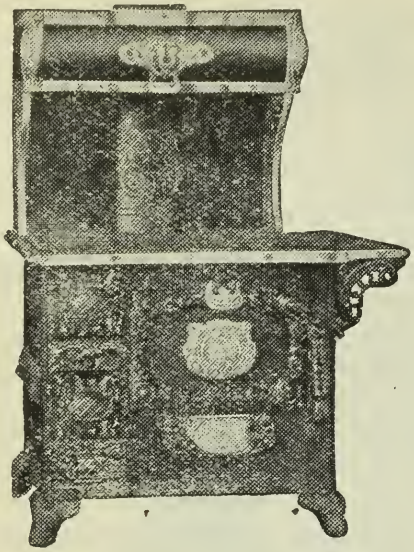

Tout pour la Ferme

Tout pour la Maison

Lorsque vous aurez besoin d'une machine moderne pour votre ferme ou que vous désirerez compléter ou renouveler l'ameublement de votre maison, vous trouverez toujours aux magasins "LEGARE" le choix le plus complet, les prix les plus bas, les conditions de paiements les plus faciles.

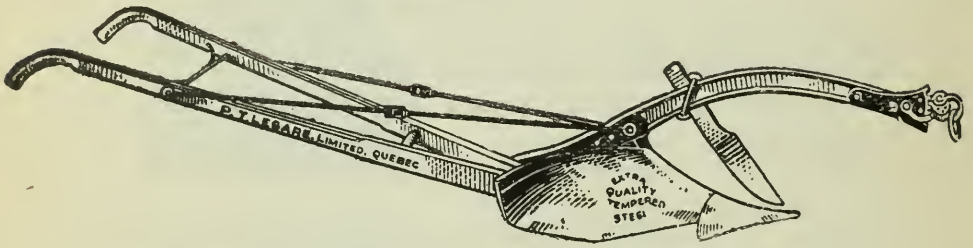

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Il vous sera envoyé gratuitement.

Demandez ce livre qui vous fera connaître toutes les marchandises que nous avons en vente.

Il EST UTILE pour le CULTIVATEUR, la MENAGERE, l'OUVRIER, intéressant pour tous.

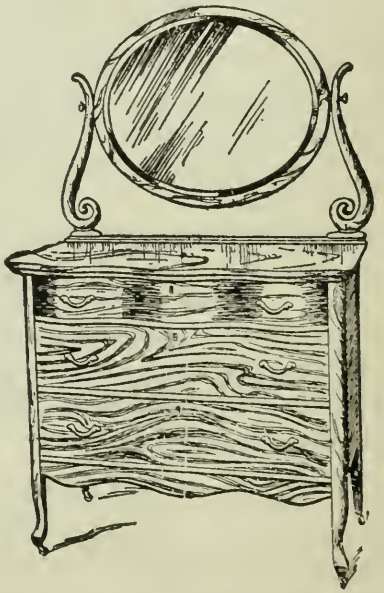

P. T. LEGARÉ Ltée

273-287, RUE ST-PAUL
QUEBEC

A Montréal, 180 Amherst

AVRIL

ÉPHÉMÉRIDES 1914

1—Mtre Jean Beaudoin est nommé notaire pour la ville de Montréal.

2—Le "Southern Cross" sombre au large du cap Race. Le Newfoundland recueille cinquante morts et mourants à Saint-Jean (Terreneuve).

3—Le général Villa se rend maître de la ville de Torréon (Mexique).

6—Une délégation importante, composée des représentants des comtés intéressés, demande à l'hon. M. Tessier de construire une route provinciale entre Montréal et Hull.

7—Elections municipales à Montréal: M. Médéric Martin est élu par une majorité de 5001 voix. Plusieurs candidats perdent leur dépôt.

8—Le premier ministre d'Angleterre, M. Asquith, est réélu par acclamation député de East Fife, Ecosse.

9—Mort de Pierre Sales, l'un des romanciers les plus populaires en France, âgé de 60 ans.

14—Au Monument National, conférence d'adieu du chanoine Desgranges.

15—A San Diégo, Californie, mort de Sir William Whyte, vice-président et directeur de la compagnie Pacifique Canadien, âgé de 70 ans.

15—Le brise-glace "Lady Grey" se rend dans l'anse du Cap de la Madeleine.

16—Une délégation composée d'un mille délégués venus des différentes parties du Canada, se rend à Ottawa au sujet du projet de construction du canal de la Baie Georgienne.

17—Assermentation de M. Médéric Martin comme maire de Montréal.

21—Les traversiers "Longueuil" et "Boucherville" arrivent dans le port de Montréal.

23—Installation officielle du nouveau maire de Montréal.

24—Le village de Bryson, chef-lieu du comté de Pontiac, est presque complètement détruit par une terrible conflagration.

27—Sa Grandeur Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec et primat de l'église du Canada, est élevé au cardinalat par Sa Sainteté le pape Pie X.

28—Le vapeur "Montfort", du C. P. R., s'échoue sur les battures de Beauport.

29—Arrivée à Montréal du premier transatlantique de la saison, "Corsican", de la ligne Allan.

29—M. Honoré Mercier, avocat, conseil en loi du Roi et député de Châteauguay, entre dans le cabinet Gouin comme ministre de la Colonisation des Mines et Pêcheries.

30—Au couvent des Sœurs de la Charité à Québec, célébration des noces de diamant et noces d'or de profession de dix religieuses.

Le Sirop du "Dr J. O. Lambert"

J. O. LAMBERT, M.D.

guérit toujours, sans distinction d'âge, depuis l'enfant au berceau à l'âge le plus avancé :

TOUX, RHUME, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME, COQUELUCHE, et spécialement la **CONSOMPTION A SA PREMIERE PERIODE.**

Une dose prise, le **MATIN AU LEVER** et le **SOIR AU COUCHER,** préviendra la **CONSOMPTION**.

MERES DE FAMILLES : Donnez-le à vos bébés,—le seul qui n'altèrera pas leur santé. Le **SIROP LAMBERT** ne possède aucune drogue dangereuse parce qu'il est un composé végétal.

PRIMES.—Collectionnez nos bouteilles vides, lettrées dans la verre à notre nom : Nous avons de magnifiques cadeaux à vous donner en échange, quelle que soit la quantité que vous ayez. Nos cadeaux valent de 5c. à $700.00.

NOTA:—Les bouteilles vides doivent nous parvenir à Montréal, transport payé par l'envoyeur; nous payons le fret sur les marchandises que nous donnons en échange, mais nous n'expédions pas en dehors de Montréal, ni verrerie, ni vaisselle, ni cristal.

NOUS PAYONS LE TRANSPORT pour "100 BOUTEILLES" ou plus qui nous sont retournées.

LA CIE MEDICALE Dr J. O. LAMBERT

396, RUE ST-ANTOINE, MONTREAL

MAI

ÉPHÉMÉRIDES 1914

1—Mgr Bégin part pour la ville éternelle pour aller chercher le chapeau de cardinal.

4—A Londres, est décédé le duc d'Argill, plus connu sous le nom de marquis de Lorne, ancien gouverneur-général du Canada de 1878 à 1883, âgé de 69 ans.

6—Le capitaine H. St-George Lindsay, R.N.R.R.D., est nommé commandant du pilotage entre Montréal et la Pointe-au-Père.

8—Le prince Alexandre de Teck, est choisi pour remplacer le duc de Connaught, comme gouverneur-général du Canada.

9—Un tremblement de terre détruit douze villages aux alentours de Catane (Sicile); dommages incalculables.

11—Est décédée à Batavia, Java, Mme Lillian Nordica, cantatrice américaine, célèbre interprète des œuvres de Wagner.

12—Le vent cause des dommages évalués à un million de dollars dans le Wisconsin.

13—Les députés libéraux fêtent Sir Wilfrid et Lady Laurier, à l'occasion du 46ième anniversaire de leur mariage.

14—M. Paul E. Mercier, I.C., professeur à l'Ecole Polytechnique, est nommé assistant-ingénieur en chef de la ville de Montréal.

15—Mort de l'honorable F. D. Monk, ancien ministre des travaux publics dans le gouvernement Borden.

18—Ouverture du premier Congrès des Bonnes Routes, sous la présidence de M. U. H. Dandurand.

19—L'hon. J. P. Pelletier, représentant de la Province de Québec en Angleterre, est de passage dans la Vieille Capitale.

20—Les forêts en feu causent de grands dégâts.

22—Mort, à Londres, de Sir Francis Laking, éminent médecin, âgé de 67 ans.

25—Le vapeur "Berthier," de la compagnie Richelieu, est la proie des flammes et coule dans le port; aucune perte de vie.

25—Mgr L. N. Bégin reçoit à Rome sa nomination au cardinalat.

26—Après quarante années de luttes incessantes, les nationalistes d'Irlande obtiennent le "Home rule".

27—M. Théodore Roosevelt, ex-président des Etats-Unis, lance un défi à tous les géographes.

28—L'amendement de M. Pugsley, concernant le bill proposé par le gouvernement pour venir en aide au C. N. R., a été défait par un vote de 64 contre 29.

29—L'"Empress of Ireland" filant vers l'Angleterre est frappé, vers 1 h. 45 du matin, par le charbonnier norvégien "Storstad" à 20 milles en bas de Rimouski, au large de la Pointe-au-Père, et coule en dix minutes; plus de 1,000 pertes de vie.

30—Le Saint Père donne une audience à 3,000 pélerins.

Le portrait ci-dessus est celui de C. E. Brooks, inventeur de l'appareil

NE PORTEZ PAS UN BANDAGE HERNIAIRE.

Après Trente Ans d'Expérience, j'ai produit un appareil pour hommes, femmes, et enfants, qui guérit la hernie.

Si vous avez essayé presque toute autre chose, venez à moi. Là où d'autres faillissent c'est là où justement je trouve le succès. Envoyez le coupon ci-bas aujourd'hui et je vous expédierai gratuitement mon livre illustré traitant de la hernie et sa guérison, démontrant mon appareil et vous donnant les prix et les noms de beaucoup de personnes qui l'ont essayé et qui ont été guéries. Il procure un soulagement instantané lorsque tous les autres faillissent. Remarquez bien que je ne fais usage d'aucun onguent, ni harnais, ni mensonges. J'envoie sur essai pour prouver que ce que je dis est vrai. Vous êtes le juge et une fois que vous aurez vu mon livre illustré et que vous l'aurez lu, vous deviendrez un enthousiaste comme mes centaines de patients dont vous pourrez aussi lire les lettres. Remplissez le coupon gratuit ci-dessous et envoyez-le par la malle aujourd'hui. Cela vaut bien votre temps, que vous essayiez ou non mon appareil.

COUPON D'INFORMATION GRATUITE

C. E. Brooks, 1445b, State Street, Marshall, Mich.

Veuillez m'envoyer par la malle sous enveloppe unie votre livre illustré et toutes informations concernant votre appareil pour guérir la hernie.

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Province .....

JUIN

ÉPHÉMÉRIDES 1914

2—La Ville souscrit une somme de $10,000. pour les familles des sinistrés de l'"Empress of Ireland".

2—Sa Sainteté Pie X célèbre le 79ième anniversaire de sa naissance.

3—A Paris, mort de M. Henri Roujon, célèbre littérateur.

4—L'Université du collège Saint-Joseph de Memramcook, N. B., célèbre avec grandiose le cinquantième anniversaire de sa fondation.

5—En la cathédrale de Montréal, Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Stagni, préside à l'ordination de nombreux lévites, venus de toutes les parties de l'Amérique.

6—Le bill de la Farmers' Bank est adopté.

8—Une tempête balaie les côtes du Nouveau-Brunswick et de la baie des Chaleurs, et une quarantaine de vaisseaux de pêche sont détruits; vingt hommes périssent.

9—L'hon. E. J. Flynn, ancien premier ministre de la province de Québec, est nommé juge de la cour supérieure à Québec.

10—Mort de R. P. Edouard, directeur de l'Institut Agricole d'Oka.

11—L'Association des Manufacturiers du Canada, en convention à Montréal, choisit M. E. G. Henderson, de Windsor, Ont., pour son président.

13—Le sénateur Bostock refuse d'adopter le bill accordant un plus grand nombre de sénateurs pour l'Ouest, et cet amendement a été adopté par le sénat.

15—Une puissante armée de rebelles albanais attaque la ville de Durazzo, Albanie.

16—A Québec, les commissaires commencent leur enquête sur le désastre de l'"Empress of Ireland"..

19—Le feu ravage le village de la Gatineau; quatorze maisons sont détruites.

22—A l'occasion de la fête du Roi George V, neuf Canadiens sont honorés du titre de "Sir".

23—A Springfield, Mass., les Franco-Canadiens célèbrent le cinquantenaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste.

25—M. François Fertiault, doyen des gens de lettres de France, célèbre le centième anniversaire de sa naissance.

26—Une terrible conflagration rase une partie de la ville de Salem; Mass. Pertes $10,000,000. Dix mille personnes sont sans abri.

29—L'archiduc François-Ferdinand, héritier présomptif du trône d'Autriche-Hongrie, et sa femme la duchesse de Hohenberg, ont été assassinés à Sarajevo en Bosnie, par un étudiant serbe.

30—Sir James P. Whitney, prenier ministre de la province d'Ontario, est maintenu au pouvoir par une majorité de 55 voix.

La Farine "Fleur de Lis"

représente la plus haute qualité de FARINE — la plus RICHE — la plus NUTRITIVE—et qui donnera

Le meilleur Pain

Les plus beaux Gâteaux

La plus fine Pâtisserie

parce qu'elle est fabriquée par des experts, avec le meilleur Blé de l'Ouest Canadien, dans les moulins les plus modernes et les mieux outillés du Canada.

DEMANDEZ-LA A VOTRE EPICIER

St. Lawrence Flour Mills Co. Limited

Phone Main 6741

1110, RUE NOTRE-DAME OUEST, - MONTREAL

"BLANCHE ET PURE COMME LE LIS"

JUILLET

ÉPHÉMÉRIDES 1914

1—Le capitaine J. T. Landriault succède à M. C. A. Vallée, comme gouverneur de la prison de Montréal.

2—Le vapeur "Assiniboia," appartenant à la compagnie Pacifique Canadien, s'échoue à Cove Island, baie Georgienne.

2—M. Gustave Evanturel, libéral, réélu député pour le comté de Prescott par 380 voix de majorité.

3—A Londres, mort de l'hon. Joseph Chamberlain, le champion de l'Impérialisme, âgé de 78 ans.

6—Mort de M. l'abbé H. Bédard, P.S.S., vicaire à l'église Notre-Dame de Montréal, âgé de 66 ans.

7—M. Georges Legagneux, célèbre aviateur français, fait une chute mortelle en essayant de boucler la boucle.

9—En France, mort de l'abbé Gaffre, dominicain, éminent orateur sacré.

11—Sir Rodmond Palem Roblin, chef du parti conservateur au Manitoba, est maintenu au pouvoir avec une majorité très diminuée.

13—Célébration du 1,300ième anniversaire de la fondation de l'abbaye des Bénédictins à Disentis, Suisse.

14—Les Français célèbrent l'anniversaire de la prise de la Bastille.

15—Mgr Emile Roy, réélu président de la commission scolaire catholique de Montréal.

17—M. l'abbé Louis Alphonse Casgrain, de Rivière Ouelle, Kamouraska, célèbre ses noces de diamant sacerdotales.

18—Le joli village de Val-Brillant, Qué., est ravagé par un désastreux incendie; dommages évalués à $100,000.

20—Deux assemblées conservatrices à Sorel. Les honorables L. P. Pelletier, Bruno Nantel et Louis Coderre adressent la parole.

22—L'affaire Caillaux jette de l'émoi dans le monde politique à Paris.

23—A Lourdes, France, ouverture du congrès eucharistique international (le premier qui soit tenu en France depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat.)

24—La banque de la Nouvelle-Ecosse absorbe la "Metropolitan".

24—La chaleur fait plusieurs victimes à Chicago.

27—A Sainte-Anne des Plaines, solennités du premier congrès eucharistique paroissial.

28—La guerre se déclare entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie.

28—A Hull, le feu détruit six millions de pieds de bois.

29—A Paris, mort de M. Paul Reclus, l'un des plus habiles chirurgiens de France, âgé de 67 ans.

30—Les membres du Comité de la Bourse de Montréal décident de ne pas ouvrir leurs portes tant que les événement d'Europe n'auront pas pris une autre tournure.

THE CANADIAN SALT CO.,

WINDSOR, - ONTARIO.

IL DIT — "Peu parmi nous réalisent la quantité de sel que nous mangeons.

Le fait que nous employons le sel sur toutes les viandes et tous les légumes, dans le pain, les gâteaux et les pâtisseries, dans les soupes et les sauces, — le beurre et le fromage — démontre la grande importance de ne faire usage que de sel d'une pureté absolue."

ELLE REPOND — "Nous employons le SEL DE WINDSOR maintenant, et je suis sûre qu'il n'existe pas de meilleur sel."

IL DIT — Très bien, ma chère, le meilleur sel est certainement le

SEL DE WINDSOR.

AOÛT

ÉPHÉMÉRIDES 1914

1—M. Jean L. Jaurès, le fameux chef socialiste français, est assassiné par Raoul Villain, un fanatique de la loi de trois ans.

3—L'Allemagne déclare la guerre à l'Angleterre.

4—S. S. le pape Pie X célèbre le onzième anniversaire de son élection à la papauté.

5—Les Anglais et les Français ont capturé les navires le "Goeben" et le "Breslau" et ont coulé le "Panther".

6—A Paris, mort du célèbre poète et romancier français M. Jules Lemaître

7—Le Prince de Galles prend le commandement des Grenadiers Guard.

8—Le Portugal promet son appui à l'Angleterre.

10—Le Canada offre 1,000,000 de sacs de farine à la Grande-Bretagne qui accepte avec reconnaissance.

11—La France déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie.

11—Le "Royal Edward" quitte Montréal avec deux cents réservistes français.

12—Des espions allemands incendient l'élévateur à grain de l'Intercolonial à Saint-Jean, N. B., pertes $1,000,000.

17—A Montréal, plus de 4,000 personnes se réunissent sur le Champ de Mars pour acclamer les réservistes belges qui s'embarquent à bord de l'"Ionian" pour la guerre.

18—A Ottawa, ouverture de la quatrième session du douzième parlement du Canada, présidée par son Altesse Royale le duc de Connaught.

19—M. Philippe Hébert, sculpteur canadien, reçoit des mains de S. G. Mgr Bruchési, son brevet de Chevalier Grand'Croix de Saint Grégoire le Grand pour son dévouement à l'avancement des arts au Canada.

20—Mort de S.S. Pie X dans sa 79ième année.

22—Les Autrichiens perdent 35,000 hommes qui tentaient de fuir en traversant le Drin.

24—Translation des restes de S.S. Pie X dans la basilique de Saint-Pierre.

25—La population de Montréal fait un enthousiaste et chaleureux "send-off" à nos vaillants pious-pious qui partent pour la guerre.

27—Le steamer "Kaiser Wilhelm der Grosse," de la ligne allemande North German Lloyd, est coulé par le croisseur anglais "High Flyer" au large des côtes d'Afrique.

29—Le régiment d'infanterie de la Princesse Patricia (au nombre de 1,015 hommes) s'embarque à bord du vapeur "Mégantic" pour aller se joindre aux armées anglaises qui combattent les Allemands en territoire français

31—Réunion du conclave dans la Chapelle Pauline pour l'élection d'un nouveau pape.

Thé de Santé du Dr VARRAIN

Pour les Nerfs, l'Estomac, les Rognons et le Foie

Un breuvage délicieux pour le soulagement de la Constipation, Etat Bilieux, Engorgement du Foie, des Rognons, Maux de Tête, Acidité de l'Estomac, Dyspepsie, Jaunisse, Boutons, Rhumatisme, Obésité et toutes les maladies du sang et de la peau.

VOUS REND LA FORCE ET LA SANTE

Ecrivez directement et sur réception de 30c, nous vous en enverrons un paquet par la malle.

Cie de Produits Chimiques du Dr Varrain

62, NOTRE-DAME EST, - - MONTREAL, Can.

RECETTES de FAMILLE

RECETTES POUR FAIRE LE

VIN DE GINGEMBRE

Sur réception de 50c par la malle, nous vous enverrons la Recette et de quoi faire un gallon et demi de Vin de Gingembre.

Cie de Produits Chimiques du Dr Varrain

62, NOTRE-DAME EST, - - MONTREAL, Can.

RECETTE POUR FAIRE LA

CHARTREUSE

JAUNE OU VERTE

Dissoudre une livre de sucre blanc dans une chopine d'eau chaude. Ajoutez une once d'Essence de **Chartrosa Composé** à une chopine de Whiskey en Esprit et mélangez ensemble.

Envoyez-nous 30c par la malle et nous vous enverrons une once d'**Essence de Chartrosa Composé** par la malle. Dites si vous la voulez jaune ou verte.

Cie de Produits Chimiques du Dr Varrain

62, NOTRE-DAME EST, - - MONTREAL, Can.

SEPTEMBRE

ÉPHÉMÉRIDES 1914

1—M. Pierre Goujon, député radical de l'Ain, le premier membre de la Chambre Française, meurt sur le champ de bataille en combattant pour sa patrie.

2—Un aviateur français boucle la boucle au milieu d'une grêle de balles allemandes en passant au-dessus de Bruxelles.

3—Son Eminence le cardinal Della Chiesa, archevêque de Bologne, est élu au Souverain Pontificat, sous le nom de Benoit XV.

4—Le cardinal Michaele Lega est nommé secrétaire d'Etat du nouveau Pape, Benoit XV.

8—La Russie, la France et l'Angleterre signent une convention dans laquelle il a été stipulé qu'aucune des trois nations ne ferait la paix sans le consentement des deux autres.

9—A Montréal, mort du poète John MacFarlane, âgé de 58 ans.

11—Le cardinal Mercier, archevêque de Malines, condamne les méthodes allemandes en Belgique.

12—Ouverture de la campagne en faveur du Fonds Patriotique, pour protéger les familles des réservistes de France, de Belgique et de Russie.

16—La Roumanie propose au gouvernement de Rome une action concertée pour résister à tout mouvement de la Turquie.

17—La ville de Liège est reprise par les Belges.

18—Le navire du gouvernement "Montmagny" est frappé et coulé par le charbonnier "Lingan" au large de l'Ile aux Grues. Douze passagers et quelques membres de l'équipage périssent.

21—Les Allemands détruisent la cathédrale de Reims, chef-d'œuvre d'architecture.

22—Le pape Benoit XV envoie un télégramme au Kaiser pour protester contre la destruction de la cathédrale de Reims.

24—Une délégation belge composée du comte Lichtervelde, MM. Paul de Hymans, Carto de Wyart, Louis de Sadeleer et Emile Vandervelde, chargée de protester auprès du président des Etats-Unis, M. Wilson, contre les atrocités que les Allemands n'ont cessé de commettre, de passage à Montréal, est reçue avec le plus grand enthousiasme par les autorités et la population de la métropole.

24—On adopte à l'unanimité une résolution approuvant la formation d'un régiment canadiens-français.

25—A Toronto, mort de Sir James Whitney, premier ministre de la province d'Ontario depuis 1905, âgé de 71 ans.

28—Le lieut-col. l'hon. John Strathearn Hendrie, d'Hamilton, ministre sans portefeuille dans le cabinet Whitney, est nommé lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario.

LES VIEILLES BOISSONS SONT LES MEILLEURES

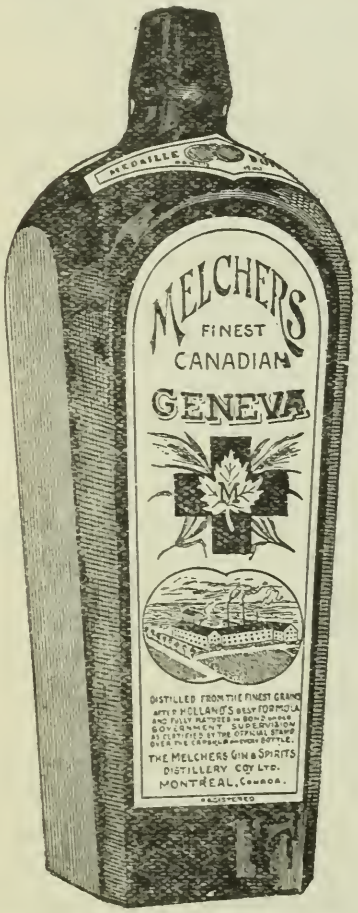

Lorsque vous achetez du brandy ou du Scotch whiskey, vous exigez qu'ils soient vieux, et vous avez raison, parce que les boissons fortes se bonifient en vieillissant.

Lorsque vous achetez du gin, vous devriez exiger le gin Canadien, le

Gin Croix Rouge

le seul dont l'âge soit garanti, le seul qui ait vieilli pendant plusieurs années en entrepôt avant d'être livré à la consommation.

Vous savez qu'il est pur. Vous savez qu'il représente la plus haute qualité.

Vous connaissez ses merveilleuses propriétés médicinales, son action bienfaisante sur l'estomac et les reins.

Comme apéritif et comme digestif, il n'a pas de rival.

Ayez toujours du GIN CROIX ROUGE à la maison en cas de besoin et renoncez aux gins importés, qui n'offrent aucune garantie de qualité, de maturité et qui, trop souvent sont dangereux pour la santé.

Le Timbre du Gouvernement sur chaque flacon de GIN CROIX ROUGE certifie l'année de sa distillation.

AVIS IMPORTANT. A la requête des Autorités Impériales et Canadiennes, la Société de la Croix Rouge aura seule dorénavant le privilège de se servir de l'emblème de la CROIX ROUGE. En conséquence, à partir du 1er janvier 1915, le GIN CROIX ROUGE s'appellera le GIN CROIX D'OR.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE Limitée

SEULS AGENTS - - MONTREAL

OCTOBRE

ÉPHÉMÉRIDES 1913

1—A Montréal, mort de M. Louis-Elie Desmarais, ancien marchand d'ornements d'église, âgé de 70 ans.

2—La pluie, le vent et la foudre causent des dégâts considérables à New-York.

4—M. Woodrow Wilson, président des Etats-Unis, signe le bill Underwood-Simmons, relatif au tarif.

6—Des pluies torrentielles, causent de nombreux désastres à Dalles, Texas; pertes $50,000,000.

7—M. E. J. Chamberlin est réélu président de la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc.

8—Les rebelles mexicains s'emparent de la ville de Torreon, et battent le général Félippé Alvarez.

9—Sacre de Mgr J. G. L. Forbes, le nouvel évêque du diocèse de Joliette. S. G. Mgr Bruchési est l'évêque consécrateur.

13—Le "Volturno" de la ligne Uranium, naviguant entre Rotterdam, Halifax et New-York, est englouti; 136 personnes périssent.

14—Une terrible explosion cause la mort de plus de quatre cents mineurs à Cardiff (Galles).

16—Une grève se déclare chez les membres de l'équipage du vapeur "Mount Temple".

17—M. William Sulzer perd le poste de gouverneur de l'État de New-York et M. Martin H. Glynn est nommé pour le remplacer.

20—A Boston, ouverture officielle du second Congrès Sacerdotal des Etats-Unis.

21—M. William Sulzer, ex-gouverneur de l'État de New-York, est choisi comme candidat à la législature.

22—M. S. Frank Glass, conservateur, est élu pour le comté de Middlesex par une forte majorité de 382.

23—A Paris, mort du docteur Just Lucas-Championnière, éminent chirurgien français.

24—Le R. P. Pacôme, supérieur de Notre-Dame de Mistassini, est élu supérieur de la Trappe d'Oka.

27—M. A. Brisset des Nos, M. D., est nommé président de l'Union Nationale Française.

28—Sacre de Mgr Brunet, le nouvel évêque de Mont-Laurier. S. G. Mgr Gauthier, d'Ottawa, fut l'évêque consécrateur.

29—Une pluie torrentielle, qui a duré trente-six heures, cause une inondation générale à San-Salvador; pertes incalculables.

30—Le président Woodrow Wilson forme un nouveau projet pour rétablir la paix au Mexique.

31—Revd Sam. L. Ouimet, nommé par Mgr F. X. Brunet vicaire-général du diocèse de Mont-Laurier.

LE SOUFFLE

(LA POUSSE)

DONT SOUFFRENT BIEN DES CHEVAUX SE GUERIT SÛREMENT PAR L'USAGE DU

"VIGORA"

Le "VIGORA" est le remède le mieux fait pour la guérison du Souffle, de la Toux, des maux de gorge, des courbatures et autres affections dont souffrent les chevaux. Avoir toujours ce remède sous la main, c'est comme avoir constamment le médecin à la maison. Tous ceux qui le connaissent s'en servent avec empressement.

Il existe un grand nombre d'excellents témoignages en faveur du "VIGORA". En voici un choisi entre mille :

St-Honoré de Shenley.--M. J. B. MORIN, J'ai eu souvent l'occasion d'employer le "VIGORA", et chaque fois avec succès. J'avais un cheval qui toussait depuis deux ans et j'avais essayé bien des remèdes inutilement. Avec trois bouteilles de votre "VIGORA" je l'ai guéri complètement. Dans des cas de gourme et de **souffle,** j'ai aussi obtenu des résultats de guérison complète.

Ernest Audet, Forgeron.

D'après beaucoup d'autres témoignages, on reconnaît que le "VIGORA" a d'autres propriétés, comme celles d'améliorer la constitution du cheval, de le rendre vigoureux, de le fortifier et lui donner de l'endurance au travail. Le "VIGORA" est encore un très bon purificateur du sang qui fait disparaître toutes les maladies de la peau et rend le poil luisant et soyeux.

Le "VIGORA" se vend partout.

PRIX: 50 CTS LE FLACON

Demandez circulaires et renseignements à

J. B. MORIN

PHARMACIEN ET CHIMISTE

318½, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC, Can.

ÉPHÉMÉRIDES 1913

3—M. H. V. Meredith est élu président de la Banque de Montréal.

3—Le "Manchester Commerce" frappe un banc de glace alors qu'il traversait le détroit de Belle-Isle.

3—Un terrible incendie cause des dommages importants au journal "Le Soleil" à Québec.

5—M. John Purroy Mitchell est élu maire de New-York.

6—Les deux voies du pont Highlands et Caughnawaga sont ouvertes au trafic.

11—Le Lieutenant-Gouverneur Sir François Langelier ouvre la deuxième session de la treizième législature de la Province de Québec.

12—M. Georges A. Simard, "l'Apôtre des Bonnes Routes" dans la Province de Québec, est assermenté comme conseiller législatif pour la division de Repentigny, et l'honorable Achille Bergevin, nommé conseiller pour la division de Salaberry.

13—Mort de Lady Strathcona, femme du Haut Commissaire du Canada à Londres.

13—Le canal Lachine est le théâtre d'un sinistre accident au cours duquel plusieurs hommes ont péri.

17—La conférence Saint-Vincent de Paul de la paroisse Saint-Jean-Baptiste fête avec éclat le cinquantenaire de sa fondation.

18—A Montréal, mort de M. Flavien-Joseph Granger, fondateur de la maison Granger Frères, à l'âge de 57 ans.

18—Inauguration officielle de Mont-Laurier, nouveau district judiciaire de Montcalm.

19—Un désastreux coup de grisou se produit dans une mine américaine à Acton (Alabama) et fait 43 victimes.

21—Le vaste établissement de l'"Atlantic Macaroni Company" est dévasté par le feu; pertes $150,000.

22—Sainte-Marie de Beauce est rasée par une conflagration; cent cinquante maisons sont réduites en cendres.

24—Son Altesse Alfred Holenlohoe-Schilling-Furst, du consulat d'Autriche-Hongrie, est de passage à Montréal.

25—M. Edmond Perreyon, célèbre aviateur français, fait une chute et se tue alors qu'il volait au-dessus de l'aérodrome de Buc (France).

26—L'Université Laval de Montréal fête le centenaire de Louis Veuillot, écrivain, polémiste et catholique.

27—A Québec, mort de l'honorable Jules-Ernest Larue, ex-juge de la Cour Supérieure de la province de Québec, âgé de 70 ans.

28—Les citoyens de la république de Panama célèbrent le 92ième anniversaire de leur indépendance.

29—Mtre J.-B. Archambault est nommé juge de la cour de Circuit à Montréal.

LE MESSAGE D'UNE FEMME GUERI SON MARIE DE L'IVROGNERIE.

Ecrivez-lui aujourd'hui et avec plaisir elle vous dira comment elle le fit.

Pendant plus de vingt ans son mari fut un ivrogne invétéré. Il avait essayé tous les moyens possibles de s'arrêter, mais n'avait pas réussi. Elle réussit enfin à le guérir au moyen d'un simple remède que n'importe qui peut employer ou même faire prendre secrètement. Elle désire que toute personne qui a un buveur dans sa maison sache ce fait, et si ces personnes sont sincères dans leur désir de guérir cette maladie, qu'elles lui écrivent et elle leur dira exactement ce qu'est le remède. Elle est sincère en faisant cette offre. Elle a envoyé cette précieuse information à des milliers de personnes et elle vous l'enverra à vous aussi avec plaisir si vous écrivez aujourd'hui. Comme elle n'a rien à vendre ne lui envoyer pas d'argent. Ecrivez votre adresse complète écrite lisiblement, mentionnant si vous êtes une dame, une demoiselle ou un monsieur. Son adresse est

Elle vous dira comment chasser l'ivrognerie de votre maison.

MME MARGARET ANDERSON,
620 GRAND AVENUE,
HILLBURN, NEW YORK, U.S.A.

LES TAPISSERIES

"STAUNTONS"

sont les plus **vendables** parce que les **dessins** et les **couleurs** sont des plus attrayants. Elles sont aussi les plus **avantageuses** pour la raison que **tous les prix** sont **plus bas** que ceux des autres manufacturiers. :-: :-:
En écrivant pour demander nos échantillons et nos prix, veuillez spécifier **" l'Almanach Rolland."** :-: :-: :-: :-:

STAUNTONS Limited

Ces tapisseries sont aussi vendues par

La Compagnie J.-B. ROLLAND & FILS, - Montréal.

DÉCEMBRE

ÉPHÉMÉRIDES 1913

1—Le docteur Louis Laberge, surintendant du bureau municipal d'hygiène, prend sa retraite.

2—M. le magistrat Ulric Lafontaine déclare la guerre à ceux qui transgressent la loi relative aux armes prohibées.

3—Le feu détruit l'hôtel Arcadia à Boston, et vingt-cinq personnes perdent la vie.

3—Les Radicaux et Socialistes unissent leurs efforts et font subir une défaite au ministre Barthou.

4—La crue des eaux, dans le centre du Texas, cause la mort de treize personnes; pertes incalculables.

5—Arrivée de S. A. R. le duc de Connaught, gouverneur général du Canada, à Montréal.

6—Cent personnes sont tuées dans une collision de trains près de Costesti, ville située à l'ouest de Bucharest (Roumanie).

10—Deux prix Nobel pour la paix ont été décernés aux Américains et aux Belges.

12—La ville de Troy N.Y., est ravagée par le feu; une douzaine d'édifices sont détruits.

15—Un tremblement de terre provoque l'écroulement d'un tunnel à Chemitz (Allemagne).

17—A Rome, mort de Son Eminence le cardinal Mariano Rampolla, ancien secrétaire d'Etat du Vatican.

19—Les adieux du R. P. Plantier, conférencier, au Monument National.

20—A Montréal, mort du docteur Isidore Laviolette, ancien échevin.

22—Deux médecins français trouvent le moyen de guérir la paralysie générale.

23—Le trente-neuvième banquet annuel de l'Association des Voyageurs de Commerce du Canada, à l'Hôtel Place Viger.

24—Le président Wilson signe le projet de loi relatif au cours monétaire.

26—Le conduit principal de l'aqueduc de Montréal, de 8 à 9 pieds de diamètre, subit une fracture à la Pointe St-Charles, et fait un grand désastre.

29—La goëlette anglaise "Cheslie", à Mobile (Alabama), est détruite par la tempête dans le golfe du Mexique.

30—Jules Vedrines, le célèbre aviateur français, termine le raid Paris-Caire, soit une course de 3,500 milles.

31—A l'occasion du Nouvel-An, le Roi Georges V nomme trois nouveaux chevaliers: l'hon. Horace Archambault, juge en chef de la cour du Banc du Roi à Montréal; Dr T. G. Roddick, premier président colonial de la British Medical Association, et M. H. V. Meredith, président de la Banque de Montréal.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LA PUISSANCE DU CANADA

	DIOCESES	Evêques.	Prêtres.	Ecclésiastiques.	Eglises et Dessertes	Séminaires	Collèges Classiques	Pensionnats et Académies	Ecoles pour garçons ou filles	Hôpitaux et Asiles	Communautés religieuses	Population catholique
Province ecclésiastique de Québec.	Québec	1	535	145	280	2	2	160	350	35	43	375,000
	Trois-Rivières	1	117	16	55	1	1	50	320	5	16	93,042
	Nicolet	1	153	25	66	1	4	36	240	..	11	90,000
	Rimouski	1	150	21	125	1	1	30	607	2	10	125,146
	Chicoutimi	1	122	20	67	1	1	5	260	2	16	75,000
	Vicariat apost. du golfe St-Laurent	1	19	..	28	..	..	1	...	..	2	13,000
Province ecclésiastique de Montréal.	Montréal	3	785	105	166	2	7	121	566	72	43	545,406
	Saint-Hyacinthe	1	225	32	75	1	1	50	468	13	19	113,468
	Sherbrooke	1	133	20	81	1	1	16	310	3	14	95,000
	Valleyfield	1	98	12	41	2	2	19	217	4	10	58,000
	Joliette	1	121	29	43	1	1	36	256	9	10	62,500
	Mont-Laurier	1	..	6	38	1	1	10	170	2	11	30,400
Province ecclésiastique d'Ottawa.	Ottawa	1	120	20	104	1	3	17	450	8	27	137,900
	Pembroke	2	42	7	67	..	..	6	60	2	5	40,000
	Vic. apost. du Témiscamingue	1	41	5	47	..	1	5	34	3	9	25,000
Province ecclésiastique de Toronto.	Toronto	1	140	21	101	1	1	3	12	7	7	75,000
	Hamilton	1	65	5	49	..	2	7	45	5	6	54,000
	London	1	80	15	96	1	1	4	82	6	5	65,000
Province ecclésiastique de Kingston.	Kingston	1	57	6	64	..	1	1	46	5	3	45,000
	Peterborough	1	28	5	50	..	..	4	51	3	1	27,000
	Alexandria	1	20	7	26	..	..	7	20	3	4	25,000
	Sault Ste-Marie	1	53	4	184	..	1	2	75	3	5	40,000
Province ecclésiastique d'Halifax.	Halifax	1	71	32	80	1	2	7	10	4	7	56,000
	Antigonish	1	111	15	114	..	1	6	18	4	5	87,000
	Saint-Jean, N.-B	1	50	6	87	1	1	6	20	1	4	58,000
	Chatham, N.-B	1	106	11	98	..	2	12	2	6	17	73,115
	Charlottetown, I.-P.-E	1	56	8	51	..	1	8	9	2	3	48,000
Province ecclésiastique de Saint-Boniface.	Saint-Boniface	2	172	15	100	1	1	6	180	4	32	97,816
	Edmonton	1	106	2	78	1	3	15	66	10	20	37,000
	Prince-Albert	1	76	3	140	..	..	1	7	4	8	53,000
	Vicariat apost. d'Athabaska	2	27	26	27	..	..	..	7	3	6	7,000
	" " de MacKenzie	1	21	..	12	..	..	2	2	2	2	4,500
	" " de Keewatin	1	15	..	18	..	..	2	2	1	3	3,650
	Regina	1	81	5	184	..	..	10	14	2	12	60,000
Province ecclésiastique de Vancouver.	Vancouver	1	23	2	96	..	..	7	...	3	6	32,000
	Victoria	1	19	5	95	..	..	3	8	2	3	8,000
	Préfecture apost. du Yukon	..	9	..	..	..	..	1	...	3	3	.....
	Totaux	41	3,997	626	3,023	21	43	676	4,984	243	403	2,834,943

PAPE ACTUELLEMENT RÉGNANT, SA SAINTETÉ BENOIT XV

S. S. BENOIT XV, Giacomo Della Chiesa.

(265e successeur de Saint-Pierre), né à Pegli, diocèse de Gênes (Italie) le 21 novembre 1854; ordonné prêtre le 21 décembre 1878; nommé camérier secret le 28 mai 1883; secrétaire de nonciature en Espagne, de 1883 à 1887; minutante de la secrétairerie d'Etat et secrétaire de son Eminence

le Cardinal Rampolla en 1887; prélat de Sa Sainteté le 18 juillet 1900; substitut de la secrétairerie d'Etat et secrétaire du Chiffre le 23 avril 1901; consulteur du Saint-Office le 30 mai 1901; élu archevêque de Bologne le 16 décembre 1907; sacré par Pie X à la chapelle Sixtine le 22 décembre suivant; intronisé le 23 février 1908, succédant au Cardinal Svampa; créé cardinal par Sa Sainteté Pie X, au consistoire du 25 avril 1914; élu souverain pontife le 3 septembre 1914 et couronné le dimanche, 6 septembre 1914.

Le Pape a pour conseil le Sacré Collège, qui doit être composé, suivant la bulle de Sixte V, du 3 décembre 1586, de soixante-dix cardinaux, partagés en trois ordres: six cardinaux évêques, cinquante cardinaux-prêtres et quatorze cardinaux-diacres. Les cardinaux évêques ont chacun pour titre un évêché voisin de Rome, d'où leur vient le nom d'évêques suburbicaires. Les cardinaux-prêtres et les cardinaux-diacres ont chacun pour titre une église de cette capitale du monde chrétien.

LA CHAPELLE

Dans le silence où dort notre petite ville,
L'on entend chaque soir la cloche d'un couvent.
J'aime écouter son rythme, et je vais bien souvent
Jusqu'à l'humble chapelle—intime et cher asile.

Saint Pierre et Saint Joseph sont juchés sur l'auvent
Du porche, les vitraux racontent l'Evangile,
Et, blanche sous la lampe éternelle et fragile,
La Vierge de l'autel étreint son bel Enfant.

Je m'attarde parfois, pensive, en un coin sombre,
Tandis que la nuit tombe et que s'épaissit l'ombre,
Et qu'au dehors le vent s'élève rude et froid;

Et lorsque je repars de la vieille chapelle
Où la cloche du soir pour l'angélus appelle,
Je sens qu'un peu de paix est descendue en moi....

Baronne Antoine de Brimont.

La province de Québec comprend les diocèses de Québec, Trois-Rivières, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, et le Vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent.

Diocèse de Québec, (P.Q.)

Comprend les comtés de Québec, Portneuf, Montmorency, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Lévis, Beauce (moins les cantons Spalding, Ditchfield et Woburn), Lotbinière, Mégantic, et cinq paroisses dans le comté de Témiscouata.

Erigé en diocèse le 1er octobre 1674. En métropole le 12 juillet 1844. La cathédrale fut érigée en basilique mineure par un bref de Pie IX, à l'occasion du 200e anniversaire de l'érection du siège épiscopal de Québec, le 28 août 1874.

Archevêque (7e): S. E. le cardinal L.- N. BEGIN, (17e év.), né à Lévis le 10 janvier 1840; ordonné prêtre le 10 juin 1865; sacré évêque de Chicoutimi le 28 octobre 1888; nommé coadjuteur de S. E. le cardinal Taschereau, le 22 décembre 1891, et administrateur du diocèse le 3 septembre 1894; devenu archevêque le 12 avril 1898; décoré du Pallium le 22 janvier 1899; créé et proclamé cardinal, au consistoire du 25 mai 1914.

Auxiliaire:—S. G. Mgr. P.-E. ROY, né à Berthier, comté de Montmagny, le 9 novembre 1859; ordonné prêtre le 13 juin 1886; préconisé évêque titulaire d'Eleuthéropolis et auxiliaire de l'archevêque de Québec le 8 avril 1908; sacré en la Basilique de cette ville, le 10 mai 1908.

Vicaires généraux: Mgr C.-A. Marois, P. A., et Mgr L.-A. Paquet, P. A.

Archevêché.—S. E. le cardinal L.-N. Bégin, archevêque, et S. G. Mgr P.-E. Roy, évêque auxiliaire; Mgr C.-A. Marois, V. G.; Mgr H. Têtu, procureur et aumônier; MM. L. St-G. Lindsay, secrétaire-archiviste; J.-V.-A. Huard; Philippe Casgrain, chapelain des immigrants et des marins; J.-Jules Laberge, secrétaire du diocèse; Ar. Magnan et T. Dumas, missionnaires diocésains; H. Raymond, assistant-secrétaire et maître des cérémonies.

Paroisses et missions: 250.

Population catholique: 375,000.

Diocèse des Trois-Rivières, (P.Q.)

(Erigé le 8 juin 1852).

Comprend les comtés de Champlain, Maskinongé et Saint-Maurice.

Evêque (3e): S. G. Mgr F.-X. CLOUTIER, né à Sainte-Geneviève de Bastican, le 2 novembre 1848; ordonné prêtre à Nicolet, le 22 septembre 1872; préconisé évêque des Trois-Rivières, le 8 mai 1899; sacré évêque en la cathédrale de cette ville, le 25 juillet de la même année.

Vicaire général: Mgr H. Baril, P. A.

Chancelier: M. Ubald Marchand, J. C. D.

Chapitre de la Cathédrale.—Chanoines titulaires: Mgr H. Baril, P. A. et V. G., Prévôt; MM. N. Caron, J.-N. Tessier, J.-F. Béland, T. Laflèche, L. Denoncourt, U. Marchand, J. C. D.; Léon Arcand, théologal, D. D; J.-A. Moreau; Ls. Chartier; J. Massicotte, D. D.

Chanoines honoraires: MM. H. Trahan, A.-O. Savoie et P. Cloutier.

Paroisses: 50. Dessertes: 5.

Population catholique: 93,042.

Diocèse de Nicolet, (P.Q.)

(Erigé le 10 juillet 1885).

Comprend les comtés d'Arthabaska, Drummond, Nicolet, Yamaska et une partie de Bagot et Shefford.

Evêque (2e): S. G. Mgr J.-S.-H. BRUNAULT, né à Saint-David d'Yamaska, le 10 janvier 1857; ordonné prêtre le 29 juin 1882; nommé évêque de Tubuna, L. P. I., et coadjuteur de l'évêque de Nicolet, le 30 septembre 1899; sacré à Nicolet le 27 décembre de la même année; devenu évêque de ce diocèse le 2 février 1904.

Vicaires généraux: Mgr. J.-A.-I. Douville, P.D., et Mgr. J.-E. Bourret.

Archidiacre: Mgr J.-E. Bourret, V. G.

Procureur et secrétaire: MM. F.-A. Saint-Germain, J. C. D.; ass.-secrétaire: J.-A. Tétreau.

Paroisses: 66.

Population catholique: 90,000.

Diocèse de Saint-Germain de Rimouski, (P.Q.)

(Erigé le 15 janvier 1867).

Comprend les districts de Rimouski et de Gaspé (moins les Iles de la Madeleine), et la plus grande partie du comté de Témiscouata.

Evêque (2e): S. G. Mgr A.-A. BLAIS, né à Saint-Valier, le 26 août 1842; ordonné prêtre le 6 juin 1868; préconisé évêque titulaire de Germanicopolis et coadjuteur de l'évêque de Rimouski le 30 décembre 1889; sacré le 18 mai 1890; devenu évêque de Rimouski, le 6 février 1891.

Vicaire général: Mgr F.-X. Ross, Principal de l'Ecole Normale, résidence à Rimouski.

Vicaire général honoraire: Mgr L.-J. Langis, St-Octave de Métis.

Vicaires forains: M. J.-E. Ouellet, curé à la Grande-Rivière, pour le comté de Gaspé; M. J.-B.-A. Bélanger, à Carleton, pour le comté de Bonaventure.

Procureur: M. F.-X.-C. Leclerc; secrétaire: M. Jean Forest.

Chapitre:—Prévôt: Mgr L.-J. Langis; chanoines titulaires: MM. C.-A. Carbonneau, pénitencier; R.-Ph. Sylvain, J.-O. Normandin, D. Morriset, J.-H. Lavoie, F.-X. Ross, C.-Ph. Côté, J.-E. Pelletier, J.-R. Léonard.

Chanoines honoraires: Mgr M. Bolduc, P. D.; MM. J.-B.-A. Bélanger et J.-E. Ouellet.

Paroisses et missions: 125.

Population catholique: 125,146.

Diocèse de Chicoutimi, (P.Q.).

(Erigé le 28 mai 1878).

Comprend les comtés de Chicoutimi, Charlevoix et une partie du Saguenay à l'ouest de la rivière Portneuf.

Evêque (3e): S. G. Mgr T. LABRECQUE, né à Saint-Anselme, le 30 décembre 1849, ordonné prêtre le 28 mai 1876; sacré évêque de Chicoutimi, en la basilique de Québec, le 22 mai 1892.

Vicaire général: Mgr Eug. Lapointe.

Vicaire forain: M. M.-P. Hudon.

Evêché.—S. G. Mgr M.-T. Labrecque, MM. F.-X.-E. Frenette, procureur; Léon Maurice, secrétaire.

Cathédrale.—M.M. Almas Larouche, curé d'office; Georges Tremblay et Léon Pelletier, vicaires.

Paroisses: 60.—Dessertes: 7.

Population catholique: 75,000.

Vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent.

Erigé en Préfecture apostolique le 29 mai 1882; annexé au diocèse de Chicoutimi en 1892; confié aux RR. PP. Eudistes, le 13 juillet 1903; érigé en Vicariat apostolique le 28 août 1905.

Comprend, au sud, depuis la rivière Portneuf (l'Ile d'Anticosti incluse), jusqu'au Blanc-Sablon; à l'est, depuis le Blanc-Sablon jusqu'à l'extrémité nord du Labrador; au nord depuis cette extrémité jusqu'à l'entrée de la baie d'Hudson; à l'ouest, la rive est de la baie d'Hudson jusqu'à la baie James.

Vicaire apostolique (1er): S. G. Mgr GUSTAVE BLANCHE, Eudiste, évêque titulaire de Sicca; né en 1848; ordonné prêtre le 16 mars 1878; élu évêque titulaire de Sicca et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent le 12 septembre 1905; sacré à Chicoutimi le 28 octobre 1905. Résidence: Sept-Iles.

Paroisses et missions: 28.

Population catholique: 10,000, plus 3,000 sauvages.

Diocèse de Mont-Laurier, (P.Q.).

(Erigé le 26 avril 1913.)

Evêque (1er): S. G. Mgr F.-X. BRUNET, né à Saint-André d'Argenteuil le 26 novembre 1868; ordonné prêtre à Ottawa le 23 septembre 1893; préconisé évêque de Mont-Laurier, le 6 août 1913; sacré à Ottawa le 28 octobre suivant.

Vicaire général: Mgr J.-S. Ouimet, curé de Saint-Jovite.

Paroisses: 28.—Dessertes: 10.

Population catholique: 30,400.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE MONTREAL.

La province de Montréal fut érigée par Léon XIII, le 10 mai 1887; elle comprend les diocèses de Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette.

Diocèse de Montréal, (P.Q.).

(Erigé le 31 mai 1836, devenu archevêché le 8 juin 1886).

Comprend le district de Montréal, et une partie des districts de Richelieu et Terrebonne.

Archevêque (2e): S. G. Mgr PAUL BRUCHESI (4e évêque), né à Montréal le 29 octobre 1855; ordonné prêtre à Rome, le 21 décembre 1878; élu archevêque de Montréal le 25 juin 1897; sacré à Montréal le 8 août 1897; décoré du Pallium le 8 août 1898.

Auxiliaire: S. G. Mgr ZOTIQUE RACICOT, né au Sault-au-Récollet le 13 octobre 1845; ordonné prêtre le 6 novembre 1870; préconisé évêque titulaire de Pogla et auxiliaire de l'archevêque de Montréal, le 27 mars 1905; sacré le 3 mai 1905.

Auxiliaire: S. G. Mgr GEORGES GAUTHIER, né à Montréal, le 9 octobre 1871; ordonné prêtre le 29 septembre 1894, élu évêque de Philippopolis et auxiliaire de S. G. Mgr Paul Bruchési le 28 juin 1912; sacré le 24 août 1912.

Archevêché.—LL. GG. NN. SS. Paul Bruchési, Zotique Racicot et Georges Gauthier, curé de la cathédrale, Mgr E. Roy, vicaire général; Mgr W.-C. Martin, chan., archidiacre, procureur; L.-E. Cousineau, chan., économe; Mgr G. Dauth, chan., vice-recteur de l'Université Laval; A. Sylvestre, chan., procureur; A. Harbour, prêtre, chancelier; J. McCrory, vice-chancelier; Elie-J. Auclair, secrétaire de la Revue Canadienne; J.-L. Desjardins, secrétaire de l'Université Laval; Ed. Lacroix, vicaire à la cathédrale.

Paroisses: 150.—Dessertes: 14.

Population catholique: 527,438.

Diocèse de St-Hyacinthe, (P.Q.).

(Erigé le 8 juin 1852).

Comprend les comtés de Saint-Hyacinthe, Richelieu, Rouville, Bagot, Iberville, Missisquoi et partie de ceux de Brome, Shefford et Verchères.

Evêque (6e): S. G. Mgr ALEXIS-XYSTE BERNARD, né à Belœil, le 29 décembre 1847; ordonné prêtre le 1er octobre 1871; nommé protonotaire apostolique le 24 mai 1901; élu évêque de Saint-Hyacinthe le 16 décembre 1905; sacré le 15 février 1906.

Vicaire général; Mgr J.-L. Guertin.

Evêché.—S. G. Mgr A.-X. Bernard, Mgr J.-L. Guertin, V. G.; MM. A.-M. Daoust, chan.-proc.; L.-O. Roberge, sec. général; F. Langelier, ass.-pro.; F.-A. Laroche, s.-sec.; L.-A. Senécal, curé de la Cathédrale; Ls-N. Lévesque, H.-C. Lafontaine, S.-P. Léveillé, vicaires.

Chapitre.—Chanoines titulaires: Mgr J.-L. Guertin, V. G.; prévôt; Mgr C.-P. Choquette, MM. A. O'Donnell, F.-X. Jeannotte, C.-A. Beaudry, P.-Z. Decelles, J.-C. Bernard, J.-A. Lemieux, L.-A. Senécal, pénitencier; A.-M. Daoust, F.-Z. Decelles.

Chanoines honoraires: MM. J.-B. Michon, J.-B.-O. Guy, J.-M. Laflamme.

Paroisses: 75.

Population catholique: 115,463.

Diocèse de Saint-Michel de Sherbrooke, (P.Q.).

(Erigé le 28 août 1874).

Evêque (2e): S. G. Mgr PAUL LAROCQUE, né à Sainte-Marie de Monnoir, le 28 octobre 1846; ordonné prêtre le 9 mai 1869; préconisé évêque de Sherbrooke le 24 septembre 1893; sacré à Sherbrooke le 30 novembre de la même année.

Vicaire général: Mgr H.-O. Chalifoux, P. A., auxiliaire.

Conseil diocésain: Mgr H.-O. Chalifoux, V. G., MM. P. Quinn, J.-A. Dufresne, J.-H. Roy, P.-J.-A. Lefebvre, J.C.D., P. Brassard, J.-D. Bellemarre.

Officialité diocésaine.—Mgr H.-O. Chalifoux, V. G., official; MM. P.-J.-A. Lefebvre, P. Quinn, J.-A. Dufresne, P. Brassard, assesseurs; A.-O. Gagnon, promoteur; A. Maltais, vice-promoteur; H.-J. Beaudry, chancelier.

Evêché.—S. G. Mgr Paul Larocque, Mgr H.-O. Chalifoux, V. G.; H.-J. Beaudry, chancelier; H.-A. Simard, curé d'office; X. S. Gosselin et E. Bellehumeur, vicaires; F.-V. Charest, miss. agricole; J.-E. Gosselin, retiré.

Paroisses: avec prêtres résid. 81.—missions: 5.

Population catholique: 95,000.

Diocèse de Valleyfield, (P.Q.).

(Erigé le 6 avril 1902).

Evêque (1er): S. G. Mgr JOSEPH-MEDARD EMARD, né à Saint-Constant, le 1er avril 1853; ordonné prêtre à Montréal, le 10 juin 1876; préconisé évêque de Valleyfield, le 5 avril 1892; sacré à Valleyfield le 9 juin de la même année.

Vicaire général: Mgr N. Aubry.

Archidiacre et procureur: M. M. Marleau.

Chancelier: M. J. Dorais.

Evêché.—S. G. Mgr J.-M. Emard, Mgr N. Aubry, V. G.; MM. M. Marleau, archidiacre et procureur; T.-Z. Simon, curé; J. Dorais, chancelier; P.-H. Emard, E. André, S. Morin et H. Quesnel, vicaires.

Officialité: Mgr N. Aubry, official; MM. F.-X. Sauriol, J.-O. Godin, R.-I. Chaput, assesseurs; Z. Auclair, promoteur; T. Nepveu, sous-promoteur; C.-A. Dugas, chancelier; L.-U. Mousseau, vice-chancelier.

Vicaires forains: MM. R. Chaput, F.-X. Sauriol et N. Préville.

Paroisses: 37.—Dessertes: 4.

Population catholique: 58,000.

Diocèse de Joliette, (P.Q.).

(Erigé le 27 janvier 1904).

Evêque (2e): S. G. Mgr GUILLAUME FORBES, né à l'Ile Perrot, le 10 août 1865; ordonné prêtre le 17 mars 1888; préconisé évêque le 6 août 1913; sacré à Joliette le 9 octobre de la même année.

Evêché.—S. G. Mgr G. Forbes, MM. E. Dugas, chan., vicaire général et procureur; F.-X. Piette, chan., curé d'office; J.-A.-H. Désy, chancelier; M. Clermont, V. Deschênes, Albert Chevalier, O. Archambault, H. Ferland, vicaires; T. Poirier, aumônier du couvent de la Congrégation; I. Gervais, principal de l'Ecole Normale; E. Lachapelle, secrétaire.

Chapitre de la Cathédrale.—Mgr P. Beaudry, P. D.; MM. O. Dubois, doyen du chapitre; Eustache Dugas, V. G.; D. Lafortune, O. Dubois, A. Brien, P. Sylvestre, G.-N. Ferland, F.-X. Piette, chanoines.

Vicaires forains: MM. Ls.-F. Bonin, St-Roch; P. Pelletier, Berthier; P. Sylvestre, chan., Saint-Gabriel; F.-X.Piette, chan., curé de la cathédrale.

Paroisses: 42.

Population catholique: 62,500.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'OTTAWA.

La province d'Ottawa fut érigée par Léon XIII, le 10 mai 1887, elle comprend les diocèses d'ottawa, Pembroke, Mont-Laurier et le vicariat apostolique du Témiscamingue.

Diocèse d'Ottawa, (P.Q. et O.)

(Erigé le 25 juin 1847, devenu archevêché le 8 juin 1886).

Le diocèse d'Ottawa comprend dans Ontario les comtés de Prescott, Russell, Carleton et Lanark Nord; dans Québec, le comté d'Ottawa et partie d'Argenteuil.

Archevêque (2e): S. G. Mgr CHARLES-HUGUES GAUTHIER (3e évêque), né à Alexandria, P. O., le 13 septembre 1844; ordonné prêtre, le 28 août 1866; sacré archevêque de Kingston, le 18 octobre 1898; transféré de ce siège à celui d'Ottawa, le 6 septembre 1910.

Vicaire général: Mgr J.-O. Routhier, P. A., chancelier: M. J.-A. Sloan, chanoine; secrétaire: M. J. Lebeau.

Chapitre de la Basilique.—Mgr J.-O. Routhier, archiprêtre; MM. L.-N. Campeau, archidiacre; G. Bouillon, primicier; J.-A. Plantin, J.-P. Bélanger, S. Philip, F.-P. Beauchamp, P. Corkery et J.-A. Sloan, chanoines titulaires.
Paroisses: 91.—Dessertes: 13.
Population catholique: 137,900.

Diocèse de Pembroke, (P.O.).

(Erigé en vicariat le 11 juillet 1882; en évêché le 4 mai 1898).

Evêque (1er): S. G. Mgr NARCISSE-ZEPHIRIN LORRAIN, né à Saint-Martin, le 13 juin 1842; ordonné prêtre le 4 août 1867; vicaire général du diocèse de Montréal le 3 août 1880; nommé évêque titulaire de Cythère et vicaire apostolique de Pontiac, le 11 juillet 1882; sacré le 31 septembre 1882, en l'église Notre-Dame de Montréal; a pris possession de son vicariat à Pembroke, le 22 septembre 1882; nommé premier évêque du diocèse de Pembroke le 4 mai 1898 et a pris possession de son siège épiscopal le 22 septembre de la même année.
Evêque auxiliaire: S. G. Mgr P.-T. RYAN, nommé évêque titulaire de Clazomène et évêque auxiliaire de Pembroke le 3 mai 1912; sacré le 25 juillet 1912, à la cathédrale de Pembroke.
Secrétaire: M. W. P. Breen.
Evêché.—S. G. Mgr N.-Z. Lorrain, Mgr P. T. Ryan, P. S. Dowdall, recteur; Zéph. Lorrain et J.-J. McInerney, vicaires; W. P. Breen, secrétaire.
Paroisses: 28.
Population catholique: 36,000.

Vicariat Apostolique du Témiscamingue.

(Erigé le 22 septembre 1908.)

Vicaire apostolique (1er).—S. G. Mgr ELIE-ANICET LATULIPPE, né à Saint-Anicet, le 3 août 1859; ordonné prêtre à Montréal, le 30 mai 1885; nommé évêque de Catenna et vicaire apostolique de Témiscamingue le 1er octobre 1908; sacré le 30 novembre de la même année, en la cathédrale de Pembroke; a pris possession de son siège le 2 décembre 1908, à Haileybury, P. O.
Recteur: M. H.-D.-J. Brosseau. Vicaire: M.-A. Arsenault.
Secrétaire: M. Joseph Baillargeon.
Paroisses: 23.—Dessertes: 24.
Population catholique: 25,000.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE TORONTO, ONT.

La province de Toronto comptend les diocèses de Toronte, Hamilton et London.

Diocèse Toronto, (P.O.)

(Erigé le 17 décembre 1841, devenu archevêché le 18 mars 1870.)

Archevêque (5e): S. G. Mgr NEIL McNEIL, D. D., né le 23 novembre 1851; ordonné prêtre le 12 avril 1879; sacré à Antigonish, N.-E., le 20 octobre 1895; évêque de Saint-Georges (Terre-Neuve), le 18 février 1904; archevêque de Vancouver en 1910; transféré au siège archiépiscopal de Toronto le 10 avril 1912.

Secrétaire: M. G. Kernahan, Head Wellesley Place, Toronto.

Paroisses: 67.—Dessertes: 34.

Population catholique: 75,000.

Diocèse de Hamilton, (P.O.)

Evêque (4e): S. G. Mgr T.-J. DOWLING, né à Limerick, Irlande, en 1840; ordonné prêtre à Hamilton, le 7 août 1864; sacré évêque de Peterborough le 1er mai 1887; transféré au siége de Hamilton le 11 janvier 1889.

Vicaire général: T. R. J.-M. Mahoney.

Secrétaire: M. A.-J. Leyes.

Cathédrale.—S. G. Mgr T.-J. Dowling, MM. J.-M. Mahoney, J. Bonome, P. Maloney, J. O'Sullivan, A.-C. Walter.

Paroisses: 43.

Population catholique: 54,000.

Diocèse de London, (P.O.)

(Erigé sous ce nom le 21 février 1856; transféré à Sandwich le 22 février 1859; transféré de nouveau à London, le 3 octobre 1869).

Evêque (5e): S. G. Mgr M.-F. FALLON, né à Kingston le 17 mai 1867; ordonné prêtre le 29 juillet 1894; nommé évêque de London le 14 décembre 1909; sacré à London, le 25 avril 1910.

Chancelier: M. P.-J. McKeon.

Secrétaire: M. J.-A. Harding.

Cathédrale Saint-Pierre.—MM. P.-J. McKeon, curé; J.-V. Tobin, J.-A. Harding, Ph. Maioranna.

Eglises et dessertes: 96.

Population catholique: 65,000.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE KINGSTON, (P.O.)

La province de Kingston fut érigée par S. S. Léon XIII, en 1889; elle comprend les diocèses de Kingston, Peterborough, Alexandria et Sault Sainte-Marie.

Diocèse de Kingston, (P.O.)

Archevêque: Mgr M.-J. SPRATT.
Vicaire général: M. J. Masterson.
Vicaire forain: M. C.-B. Murray.
Sec.-chancelier: M. R.-S. Halligan.
Cathédrale de l'Imm. Conception—MM. A.-J. Hanley, recteur, J.-J. O'Reilly, R.-T. Halligan, J.-V. Meagher, E. Piché, J. Traynor et J.-E. McNeil.
Paroisses: 40.—Dessertes: 24.
Population catholique: 45,000.

Diocèse de Peterborough, (P.O.)

(Erigé le 11 juillet 1882).

Comprend les districts de Parry Sound et Muskoka; les comtés de Victoria, Durham, Peterborough et Northumberland.

Evêque (3e).—S. G. Mgr J. O'BRIEN, né à Peterborough le 29 juillet 1874; ordonné prêtre le 6 juillet 1897; nommé évêque de Peterborough le 20 juin 1913; sacré le 24 septembre suivant par S. E. Mgr P.-F. Stagni, délégué apostolique.
Vicaire général: T. R. M. D.-J. Casey.
Chancelier: M. C.-J. Phelan.
Evêché.—S. G. Mgr M.-J. O'Brien, Très Rév. W.-J. McColl, recteur; MM. C.-J. Phelan, A. Côté, D.-J. McGinity, John Leonard.
Paroisses: 20.—Dessertes: 28.
Population catholique: 27,000.

Diocèse d'Alexandria, (P.O.)

(Erigé le 21 janvier 1890).

Evêque (2e): S. G. Mgr W.-A. MacDONELL, ordonné prêtre le 14 septembre 1881; nommé évêque d'Alexandria le 21 mars 1906; sacré en cette ville le 24 juin suivant.
Vicaire général: T. R. M.-Geo. Corbett, curé à Cornwall.
Evêché.—S. G. Mgr W.-A. MacDonell; M. A.-L. McDonald, secrétaire.
Paroisses: 26.
Population catholique: 25,500.

Diocèse du Sault Sainte-Marie, (P.O.)

(Erigé le 16 septembre 1904).

Comprend les districts d'Algoma, de la Baie du Tonnerre, et de la Rivière de la Pluie, avec les îles Manitoulin et Saint-Joseph, et l'ouest du district de Nipissing.

Evêque (1er): S. G. Mgr D.-J. SCOLLARD, né à Ennismore, comté de Peterborough, le 4 novembre 1862; ordonné prêtre le 21 décembre 1890; sacré évêque du Sault Sainte-Marie, le 24 février 1905. Résidence: North Bay.

Pro-Cathédrale de N.-D. du Lac.—S. G. Mgr D.-J. Scollard; MM. P.-J. Monahan, L. Seguin, J. Bourgeois, et L. Belcastro.

Paroisses: 31.—Dessertes: 70.

Population catholique: 40,000 dont 5,500 sauvages.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'HALIFAX.
(Nouvelle-Ecosse.)

La province d'Halifax comprend les diocèses d'Halifax, Antigonish. Saint-Jean, N.-B., Chatham, N.-B., et Charlottetown, I.P.E.

Diocèse d'Halifax, (N.-E.)

(Erigé en évêché en 1842, et en archevêché le 4 mai 1852.)

Comprend tous les comtés de la Nouvelle-Ecosse (à l'exception de ceux de Pictou, d'Antigonish et Guysborough) et les îles Bermudes.

Archevêque (5e).—S. G. Mgr E.-J. McCARTHY (7e évêque), né à Nalifax le 25 janvier 1850; ordonné prêtre à Halifax le 9 juillet 1870; sacré le 9 septembre 1906.

Vicaire général: Mgr T.-J Daly, P. D.

Cathédrale Sainte-Marie.—S. G. Mgr E.-J. McCarthy; MM. W.-J. Foley, D. D., recteur; M. Driscoll, P. McQuillan, D.-J. Summers, J. Foley.

Paroisses: 35.—Dessertes: 40.

Population catholique: 56,000.

Diocèse d'Antigonish, (N.-E.)

(Erigé sous le nom d'Arichat, le 21 septembre 1844, et sous celui d'Antigonish le 22 août 1886.)

Comprend l'île du Cap-Breton et les comtés de Pictou, de Guysboro, et d'Antigonish.

Evêque. — S. G. Mgr JAMES MORRISON, né à Saint-Andrews le 9 juillet 1861; ordonné prêtre le 1er novembre 1889; nommé évêque d'Antigonish le 25 mai 1912; sacré le 4 septembre 1912.

Cathédrale.—MM. M.-A. MacAdam, curé d'office; R. McEwen, vicaire.

Population catholique: 87,000.

Diocèse de Saint-Jean, (N.-B.)

(Erigé le 30 septembre 1842.)

Comprend la partie sud du Nouveau-Brunswick.

Evêque (4e).—S. G. Mgr EDOUARD-ALFRED LEBLANC, né à Saint-Bernard, N.-E., le 15 octobre 1870, ordonné prêtre le 29 juin 1898; nommé évêque de Saint-Jean le 2 août 1912; sacré à Saint-Jean le 10 décembre suivant par S. E. Mgr Stagni, délégué apostolique.

Evêché.—S. G. Mgr Leblanc; MM. W.-M. Duke, C.-J. McLaughlin, M. O'Brien et M. Howland.

Paroisses: 49.—Dessertes: 44.

Population catholique: 58,000.

Diocèse de Chatham, (N.-B.)

(Erigé le 8 mai 1860.)

Comprend la partie nord du Nouveau-Brunswick.

Evêque (2e).—S. G. Mgr THOMAS-F. BARRY, né à Pokemouche, N.-B., le 3 mars 1841; ordonné prêtre le 5 août 1866; sacré à Saint-Jean, le 11 février 1900; devenu évêque de Chatham, le 7 août 1902.

Evêque auxiliaire: S. G. Mgr L.-J. O'LEARY, né à Richibouctou le 17 août 1877; ordonné prêtre le 14 avril 1900; sacré évêque d'Hiéropolis et auxiliaire de Chatham, le 11 juin 1914.

Vicaire général: Mgr L.-N. Dugal, P. D.

Paroisses: 56.—Dessertes: 42.

Population catholique: 80,000.

Diocèse de Charlottetown, (Ile du Prince-Edouard)

(Erigé en 1829).

Conprend l'île du Prince-Edouard et les îles de la Madeleine.

Evêque (4e).—S. G. Mgr H.-J. O'LEARY, né à Richibucto le 13 mars 1879, ordonné prêtre le 21 septembre 1901; élu évêque de Charlottetown le 29 janvier 1913; sacré à Bathurst, N.-B., le 25 mai suivant par Mgr Stagni, délégué apostolique.

Vicaires généraux: Rév. J.-C. McLean; M. J.-H. Blaquière, D. D.

Secrétaire: M. P.-A. McDonald.

Cathédrale Saint-Dunstan.—MM. G.-J.McLellan, D.D.; P.-A. McDonald, Francis McQuaid et Peter Duffy.

Paroisses: 36 —Dessertes: 15.

Population catholique: 48,000.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE.

La province de Saint-Boniface fut érigée par Pie IX, le 22 septembre 1871; elle comprend les diocèses de Saint-Boniface, Saint-Albert, Prince-Albert, Régina et les vicariats apostoliques d'Athabaska, Mackensie et Keewatin.

Diocèse de Saint-Boniface, (Manitoba).

Comprend la province de Manitoba, et la partie de la province d'Ontario, à l'ouest du 91° de longitude.

Archevêque (2e).—S. G. Mgr LOUIS-PHILIPPE-ADELARD LANGEVIN, O. M. I., (3e évêque), né à Saint-Isidore, comté de Laprairie, le 23 août 1855; ordonné prêtre le 30 juillet 1882; préconisé le 8 janvier 1895; sacré le 19 mars 1895.

S. G. Mgr A. Béliveau, évêque auxiliaire.

Vicaire général.—Mgr Frs.-Az. Dugas, P. A.

Chancelier et secrétaire.—M. J.-H. Prud'homme.

Archevêché.—S. G. Mgr L.-P.-A. Langevin, O. M. I.; S. G. Mgr A. Béliveau, évêque auxiliaire; Mgr Frs.-Az. Dugas, P. A., V. G.; R.-P. Dandurand, O. M. I., aumônier de l'Orphelinat des filles; M. J. H. Prud'homme, D. S. Th., D. D. C., chancelier et sec.-archiviste; M. F.-X. Leroux, économe; M. J.-M.-T. Paré, ass.-procureur; MM. D.-J.-A. Lamy, Louis Messier, J. Picod et J.-P. Gagnon.

Paroisses: 100.

Population: 87,800 dont 33,000 du rite Grec-Ruthène.

Archevêché d'Edmonton, (Alberta).

(Erigé comme diocèse le 23 septembre 1871, comme archevêché, le 30 novembre 1912).

Archevêque (1er): S. G. Mgr EMILE-JOSEPH LEGAL, O. M. I., (2e évêque), né le 9 octobre 1849, à Saint-Jean de Boisseau, diocèse de Nantes (France); ordonné prêtre le 29 juin 1874; nommé évêque titulaire de Pogla le 29 mars 1897; sacré le 17 juin 1897, à Saint-Albert; devenu évêque de Saint-Albert, le 3 juin 1902 et archevêque d'Edmonton, le 30 novembre 1912.

Vicaire général: R. P. H. Leduc, O.M.I.

Cathédrale Saint-Albert.—S. G. Mgr Emile Legal, O. M.I.; RR. PP. H. Leduc, O.M.I. V. G.; M. Merer, O.M.I., Sup.; V. Ladet, O.M.I.; V. Philippot, O.M.I.; L. Simard, O.M.I.

Paroisses: 44.—Dessertes avec églises: 37; sans églises: 86.

Population catholique: 35,000.

Diocèse de Prince-Albert, (Sask.).

(Erigé en vicariat apostolique en 1890, et en évêché en 1907).

Evêque (1er): S. G. Mgr ALBERT PASCAL, O.M.I., né le 3 août 1848, à Saint-Genest de Bauzon, diocèse de Viviers (France); ordonné prêtre le 1er novembre 1873 à Montréal; préconisé le 5 juin 1891; sacré le 28 juin 1891, à Viviers (France). Résidence: Prince-Albert (Sask.).

Evêché.—S. G. Mgr Albert Pascal, O.M.I., R. P. J. McCaffrey, O.M.I., curé; R. P. Dagenais, O.M.I., vicaire; R. P. Mollier, secrétaire et procureur; R. P. Auclair, O.M.I., chapelain; Fr. F. Labelle, O.M.I., convers.

Vicaire général: Très révd Bruno Dœrfler, O.S.B., abbé.

Conseil diosésain: Très révd Bruno Dœrfler, O.S.B., abbé; R. P. J. McCaffrey, O.M.I.; R. P. Schmidt; R. P. Nicolet.

Paroisses et dessertes: 140.

Population catholique: 53,000.

Diocèse de Régina, (Sask.)

(Erigé 4 mars 1910.)

Evêque (1er).—S. G. Mgr OLIVIER-ELZEAR MATHIEU, D. D., C. M. G., né le 24 décembre 1853, à Québec; ordonné prêtre le 2 juin 1878; nommé évêque le 21 juillet 1911; sacré à Québec le 5 novembre 1911.

Secrétaire: M. Zéphirin Marois.

Missions: 52.—Dessertes: 132.

Population catholique: 65,200.

Vicariat apostolique d'Athabaska.

(Erigé en 1862).

Vicaire apostolique (2e): S. G. Mgr EMILE GROUARD, O.M.I., évêque titulaire d'Ibora, né le 2 février 1840, à Brâlon, diocèse du Mans (France); ordonné prêtre à Boucherville le 3 mai 1862; préconisé le 18 octobre 1890; sacré le 1er août 1891, à Saint-Boniface, Man.

Coadjuteur: S. G. Mgr CELESTIN JOUSSARD, O.M.I., né à Saint-Michel de Geoirs (Grenoble) le 2 octobre 1851, évêque titulaire d'Arcadiopolis; ordonné prêtre le 21 avril 1880; préconisé le 11 mai 1909; sacré à New-Westminster, C. B.; le 5 septembre 1909.

Résidence: Grouard (Mission Saint-Bernard).—S. G. Mgr Emile Grouard, O.M.I.; S. G. Mgr Célestin Joussard, O. M.I.; RR. PP. C.-L.Falher, procureur; Henri Giroux, colonisateur; D. Laferrière, supérieur; Y. Floch, curé; J. Dupin, Guillaume Ebert et J. Wagner.

Missions: 10.—Dessertes: 15.

Population catholique: 7,000.

Vicariat apostolique de Mackenzie.

(Erigé en 1901).

Vicaire apostolique (1er): S. G. Mgr GABRIEL BREYNAT, O.M.I., né en 1867; ordonné prêtre le 21 février 1891; élu évêque titulaire d'Adramyte et vicaire apostolique de Mackenzie en 1901; sacré le 6 avril 1902.

Résidence: Fort Résolution via Edmonton (Alta): S. G. Mgr G. Breynat, O.M.I.; RR. PP. A. Mansoz, Art. Laity et A. Duport, O.M.I.

R. P. C. Lefebvre, O.M.I., procureur des missions du Mackenzie, à Edmonton, Alta.

Missions: 12.

Population catholique: 4,500.

Vicariat apostolique du Keewatin.

(Erigé en 1910).

Vicaire apostolique (1er): S. G. Mgr OVIDE CHARLEBOIS, O.M.I., né à Saint-Placide, le 17 février 1862; ordonné prêtre le 17 juillet 1887; nommé vicaire apostolique de Keewatin, et évêque titulaire de Bérénice en Lybie, le 28 août; sacré sous ce titre, le 30 novembre 1910.

Paroisses: 12.—Dessertes: 6.

Population catholique: 3,650.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE VANCOUVER, (C.-A.)

La province de Vancouver fut érigée par S. S. Léon XIII en 1903; elle comprend les diocèses de Vancouver, Victoria et la Préfecture apostolique du Yukon. Le diocèse de New-Westminster, transféré à Vancouver en 1908, est devenu la métropole de la province

Diocèse de Vancouver, (C.-A.)

(Erigé en 1908.)

Archevêque (5e).—S. G. Mgr THIMOTY CASEY, né à Charlotte County, N.-B., le 20 février 1862; ordonné prêtre le 29 juin 1886; élu évêque d'Utina et coadjuteur de l'évêque de Saint-Jean, N.-B., le 30 septembre 1899; sacré dans cette même ville, le 11 février 1900; intronisé le 25 mars 1901; transféré au siège archiépiscopal de Vancouver, C. A., le 6 août 1912.

Population catholique: 32,000.

Diocèse de Victoria.

(Erigé en évêché en 1847, en archevêché le 19 juin 1903, redevenu évêché en 1908).

Evêque (8e): S. G. Mgr ALEX. MacDONALD, né à Mabou, C.-B., le 18 février 1858; ordonné prêtre le 8 mars 1884; nommé évêque de Victoria le 1er octobre 1908; sacré à Rome, le 9 janvier 1909.

Préfecture apostolique du Yukon.

(Erigé en 1908.)

Préfet apostolique : T.-R. Emile Bunoz, O. M. I., nommé le 8 avril 1908.—Résidence : Prince Rupert, C. A.

Nous sommes plus que jamais en mesure de garantir absolument l'excellence et la supériorité incontestable de nos

HARNAIS, VALISES et SACS
DE VOYAGE, ETC., ETC.

Demandez la MARQUE ALLIGATOR, C'est votre garantie

Lamontagne Limitée.
BLOC BALMORAL
338, Rue Notre-Dame Ouest, Montréal. Can.

HOPITAL SAINTE-JUSTINE POUR LES ENFANTS

1879, rue Saint-Denis.

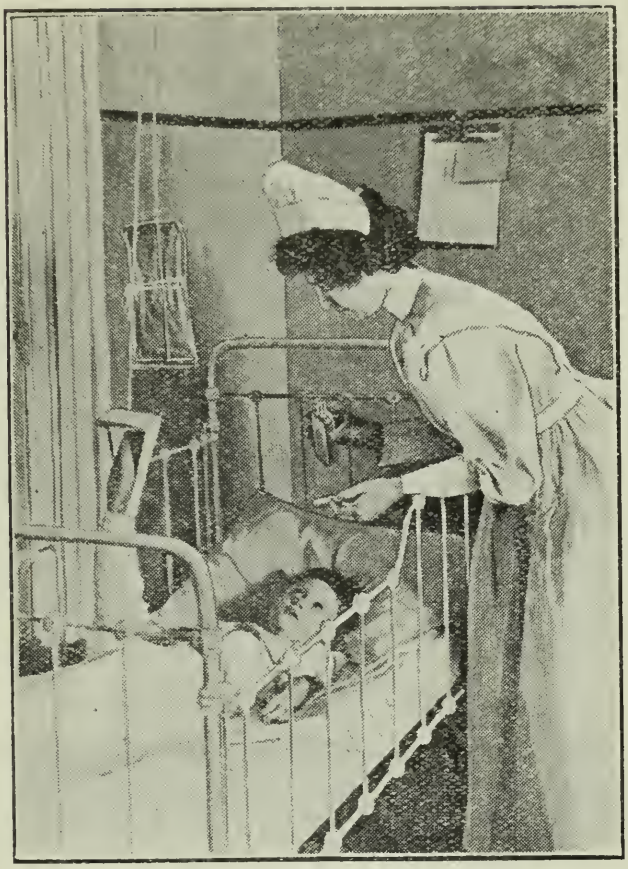

Fondé depuis sept ans, l'Hôpital Sainte-Justine reçoit les enfants malades de la province sans distinction de race et de religion.

Bien que le nombre des patients traités dans l'ancien local fût considérable, les fondatrices n'ont pas voulu s'arrêter là, et presque merveilleusement elles viennent de doter Montréal d'un hôpital de 80 lits.

Dans cette nouvelle maison, rien n'a été épargné pour assurer le confort et rencontrer les prescriptions de la science et de l'hygiène modernes.

Cinq grandes salles bien éclairées et bien ventilées sont à la disposition des malades pauvres et leur permettent, avec leurs galeries attenantes, de passer en plein air une partie de la journée.

Ces salles sont publiques, mais l'hôpital offre aussi aux gens plus fortunés des chambres privées où l'enfant peut être reçu seul ou avec sa mère. Mais, soit dans les s alles ou dans les chambres, les patients y sont heureux, nous pouvons l'assurer, et le départ de l'hôpital fait verser souvent des larmes de regret.

Des médecins compétents assurent à l'institution un service médical, chirurgical et de spécialités: maladies de la peau, yeux, nez, gorge, oreilles, dents.

Les religieuses de la Congrégation des Filles de la Sagesse et des gardes-malades expérimentées se dévouent constamment auprès des enfants, les soignent, les récréent, font même la classe aux convalescents.

Aux malades externes pauvres sont ouverts, tous les jours, des dispensaires où les soins et les remèdes sont donnés gratuitement.

Soutenu par souscriptions publiques, l'Hôpital Sainte-Justine appartient à tous. Ne craignez pas de frapper à sa porte, vous, pauvres mères, qui voyez vos bébés souffrir; venez confiantes à l'hôpital où vous attend avec un accueil sympathique le soulagement sinon la guérison complète. Et tout en refaisant la santé de vos enfants, vous faites œuvre patriotique en préparant une génération saine et forte.

REGLEMENTS DES DISPENSAIRES

Seront admis au dispensaire les enfants jusqu'à l'âge de quatorze ans.

L'admission des enfants se fera de 9 ½ hrs à 11 hrs.

Les consultations seront données de 10 hrs à 12. Les opérations se feront de 2 à 4 hrs.

Les jours et heures de consultation seront comme suit:

Médecine: tous les jours.

Chirurgie: mardi et vendredi.

Maladies de la peau: lundi et jeudi.

Yeux, nez, gorge, oreilles: lundi, mercredi et vendredi.

Les consultations seront données gratuitement sur présentation d'un certificat d'indigence. La personne en charge du dispensaire ne sera cependant liée par aucun de ces certificats.

REGLEMENTS DES SALLES

Ne seront admis dans les salles de l'hôpital que les enfants au-dessous de sept ans révolus.

Sur certificat d'indigence, les malades seront admis gratuitement dans les salles de l'hôpital.

Les soins des médecins, l'usage de la salle d'opération, les médicaments, le blanchissage seront compris dans ces conditions.

L'infirmière en chef ne sera liée par aucun certificat d'indigence, quelle que soit sa source, elle devra user de sa propre discrétion dans l'acceptation de ces certificats et dans l'admission des enfants.

Dès qu'un enfant sera admis à l'hôpital, les parents devront signer un double reçu dont une partie leur sera donnée. La remise de ce reçu sera exigée par l'hôpital avant le départ de l'enfant.

Les jours de parloir sont: le dimanche et le jeudi après-midi, de 2 à 4 heures p.m.

Pas plus de deux personnes à la fois ne seront admises auprès des malades.

Les enfants ne sont pas admis auprès des malades.

Les médecins peuvent interdire l'accès des visiteurs auprès de leurs malades lorsqu'ils le jugent à propos dans l'intérêt de leurs malades.

Toute substance alimentaire et toute boisson destinées aux malades par les visiteurs ou envoyées du dehors devront être confiées à l'entrée de l'hôpital à la portière. Elles ne seront données aux malades que sur l'ordre de l'infirmière en chef.

MALADES PRIVES

Tout enfant malade admis dans les chambres privées doit payer son médecin, ses remèdes et sa pension.

Dans le cas où il faut une garde-malade spéciale, celle-ci doit être payée en plus par la famille du malade.

Les malades privés sont traités par les médecins du choix des parents, qu'ils soient ou non attachés à l'hôpital.

Dans le cas où les parents n'ont pas de médecin de famille, l'infirmière en chef doit leur assigner un médecin de service ou un spécialiste, selon le cas.

REGLEMENTS DES INFIRMIERES DU DISPENSAIRE

Les personnes désirant suivre un cours d'infirmière devront, pour être admises à suivre les dispensaires de l'hôpital, présenter un certificat de santé et de moralité.

Elles devront faire 144 jours de service:

36 jours de médecine.

48 jours de chirurgie.

36 jours en oto-rhino-laryngologie.

24 jours en dermatologie.

Elles auront la liberté de choisir en combien de temps elles obtiendront leur certificat, cependant aucun de ces services ne devra être interrompu et l'obligation d'assister au dispensaire au moins une fois par semaine sera de rigueur.

Elles suivront les cours de puériculture et subiront des examens.

Elles devront observer tous les règlements de l'institution et seront sous la direction de la sœur en charge du dispensaire.

Les personnes désireuses de suivre les dispensaires sans vouloir obtenir de certificat pourront être admises aux mêmes conditions sans toutefois contracter l'obligation de faire tous les services, mais personne ne sera admis pour un stage de moins de six mois.

La plus stricte ponctualité sera de rigueur.

Chaque personne devra, en arrivant au dispensaire, déposer ses effets au vestiaire et revêtir un grand tablier à manches longues qu'elle fournira elle-même.

Dans le cas où une infirmière ne pourra se rendre à l'heure indiquée, elle devra prévenir la sœur en charge du dispensaire en temps pour pouvoir être remplacée.

GARDES-MALADES

Un cours de gardes-malades peut être suivi à l'Hôpital Sainte-Justine.

Tous nous connaissons la garde-malade, cette femme admirable de dévouement, aussi il n'est pas nécessaire d'en expliquer ici la mission. Nous invitons seulement les jeunes filles se sentant quelques aptitudes pour le soin des malades à venir à l'hôpital, où, tout en aidant au soulagement de la souffrance, elles acquerront une science qui leur rapportera bientôt estime et rémunération.

En toute certitude, nous pouvons assurer que le cours de garde-malade de l'Hôpital Sainte-Justine ne le cède en rien à celui donné dans les autres hôpitaux, puisque, après deux années passées aux soins de l'enfant, l'élève est admise, pour un an, à la maternité de Montréal, où l'expérience qu'elle acquiert complète d'une façon très satisfaisante les études déjà faites, et donne au diplôme final une valeur incontestable.

Le prospectus pour les cours de gardes-malades peut être obtenu en s'adressant à l'hpôital.

Siège du gouvernement, Ottawa.

Son Altesse Royale le Prince Arthur-William-Patrick-Albert, Duc de Connaught et de Strathearn, Comte du Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha, K. G., K. T., K. P., P.C., G.M.B., G.C.S.I., G.C.M.G., G.C.L.E., G.C.V.O., A.D.C., personel de S. M. le Roi, Gouverneur Général et Commandant en Chef du Dominion du Canada. Assermenté à Québec, le 13 octobre 1911 ($48,664).

Secrétaire et secrétaire militaire : Lieut.-col. F.-D. Farquhar, D.S.O.; secrétaire privé: A.-F. Sladen, C.M.G.

Aides-de-camp: le major Hon. I.-B. Campbell, Réserves des Officiers; le capitaine Hon. G. Legh, Grenadier de la Garde.

Aides-de-camp honoraires: les lieut.-col. H.-R. Smith, A.-P. Sherwood, C.M.G.M.V.O.; les colonels S.-B. Steel, C.B. M.V.O., Jos.-P. Landry; le lieut.-col. R.-E.-W. Turner, V. C., D.S.O., les colonels V.-A.-S. Williams, sir Henry M. Pellatt, C.V.O., le lieut.-col. H.-E. Burnstall.

Conseil privé du Roi en Canada (Formé le 10 octobre 1911).

Le très honorable sir Robert-Laird Borden, premier ministre et président du Conseil ($12,000).

L'hon. sir George-Eulas Foster, ministre du Commerce et de l'Industrie
" George-Halsey Perley, ministre sans portefeuille.
" Robert Rogers, ministre des Travaux Publics.
" Francis Cochrane, ministre des Chemins de fer et Canaux.
" W.-T. White, ministre des Finances.
" Tom-Chase Casgrain, ministre des Postes.
" John-Douglas Hazen, ministre de la Marine et des Pêcheries.
" Charles-Joseph Doherty, ministre de la Justice.
" Sam Hughes, ministre de la Milice.
" Williams-James Roche, ministre de l'Intérieur.
" T.-W. Crothers, ministre du Travail.
" Pierre-Edouard Blondin, ministre du Bureau de l'Intérieur.

$7,000 chacun

L'hon. John Dowsley Reid, ministre des Douanes.
" Albert-Edouard Kemp, ministre sans portefeuille.
" James-A. Lougheed, ministre sans portefeuille.
" Martin Burrell, ministre de l'Agriculture.
" Louis Coderre, secrétaire d'Etat.
" Arthur-B. Meighen, solliciteur général.
" Rodolphe Boudreau, Greffier du Conseil Privé.

} $7,000 chacun

MEMBRES DU SENAT DU CANADA:

L'hon. A.-C.-P.-R.-Landry, président, ($4,000).

Pour la province de Québec (24 membres).

Les honorables MM. ($2,500 par session).

Béique, F.-L. Montréal.
Bolduc, Jos., St-Victor de Tring.
Boyer, A., Montréal.
Casgrain, J.-P.-B., Montréal.
Choquette, P.-A., Québec.
Cloran, H.-J., Montréal.
David, L.-O., Montréal.
Dandurand, R., P. C., Montréal.
DeBoucherville, sir Charles E.B.,K.C.M.G.,Montréal.
Dessaulles, G.-C., St-Hyacinthe.
Fiset, J.-B.-R., Rimouski.
Godbout, J.-M.-D., Beauceville, Ouest.
Landry,A.-C.-P.-R., Candiac (Orateur).
Lavergne, Louis, Arthabaskaville.
Legris, J.-H., Louiseville.
MacKay, Robert, Montréal.
Mitchell, Wm., Drummondville.
Montplaisir, H., Trois-Rivières.
Owens, W. Montréal.
Pope, Rufus, Cookshire.
Shehyn, J., Québec.
Tessier, Jules, Québec.
Thibaudeau,A.-A., Montréal
Wilson, J.-M., Montréal.

Pour la province d'Ontario (24 membres).

Beith, R., Bowmanville.
Belcourt, N.-A.,P.C., Ottawa.
Bowell, sir Mackenzie, K. C. M.G.,P .C., Belleville, Ont.
Corby, Henry, Belleville.
Derbyshire, D. Brockville.
Donnelly, James-J., Pinkerton.
Edwards, W.-C., Ottawa, Ont.
Frost, F.-T., Smith's Falls.
Gordon, George, North Bay.
Jaffray, R., Toronto.
Jones, sir L.-M., Toronto.
Kerr, James-K., P.C., Toronto.
Mason, Col. James, Toronto.
McCall, Alexander, Simcoe.
McHugh, Geo., Lindsay.
McLaren, P., Perth.
McMillan, Donald, Alexandria.
Ratz, V., New Hamburg.
Smith, Ernest, D'Israeli, Winona.
Taylor, G., Gananoque.

Pour la province de la Nouvelle-Ecosse (10 membres).

Curry, Nathaniel, Amherst.
Denis, William, Halifax.
Farrell, E.-M., Liverpool.
Girroir, Edward-L., Antigonish.
McDonald, Wm, Glace Bay.
MacKeen, D., Halifax.
McKay, Wm, Reserve Mines.
Power, L.-G.,P.C., Halifax.
Roche, W., Halifax.
Ross, William-B., Middleton.

Pour la province du Nouveau Brunswick (10 menbres).

Baird, G.-T., Perth Centre.
Costigan, John, P.C., Edmundston.
Daniel, J.-W., St-John.
Domville, James, Rothesay.
Gilmor, D., St-George.
King, Geo.-G., Chipman.
McSweeney, Peter, Moncton.
Poirier, P., Shédiac.
Thompson, F.-P., Frédéricton.
Thorne, Wm-Henry, St-Jean.

Pour l'Ile du Prince-Edouard (4 menbres).

Murphy, Patrick-C., Tignish.
Prowse, B.-C., Charlottetown.
Robertson, James-E., Montague.
Yeo. John, Port Hill.

Pour la Colombie-Anglaise (3 menbres).

Bostock, H., Monte-Creek.
Macdonald, W.-J., Victoria.
Riley, George, Victoria.

Pour la province du Manitoba (4 menbres).

Kirchhoffer, J.-N., Brandon.
Larivière, A.-A.-C., St-Boniface.
Watson, R., Portage-la-Prairie.
Young, F.-M., Killarney.

Pour la province de Saskatchewan (4 menbre)s.

Davis, T.-O., Prince-Albert.
Douglas, J.-M., Tantallon.
Prince, B., Battleford.
Ross, J.-H., Régina.

Pour la province d'Alberta (4 menbres).

DeVeber, L.-G., Lethbridge.
Forget, A.-E., Banff.
Lougheed, J.-A., P.C., Calgary.
Talbot, P., Lacombe.

Greffier du Sénat: Samuel-E. St-Onge Chapleau ($5,000).

Si la fortune d'un homme ne répond point à sa façon de penser, c'est une chaussure trop large ou trop étroite qui le fait tomber ou qui le blesse.

Daly & Morin

MANUFACTURIERS DE STORES (BLINDS), TISSUS A AMEUBLEMENT, RIDEAUX "NOVELTY", PORTIERES, TAPIS DE TABLE, RIDEAUX EN DENTELLE, ETC.

Bureaux et Manufacture à LACHINE

Salle d'échantillons :

Chambres 27 à 31 - - EDIFICE CORISTINE

MONTREAL

PROVINCE DE QUEBEC (Population 2,003,232).

Le siège du gouvernement local est à Québec.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour cinq ans, par le gouverneur général du Canada en conseil; d'un conseil exécutif de 10 membres, d'un conseil législatif de 24 membres nommés à vie, et d'une assemblée législative de 81 membres élus tous les cinq ans par le peuple; l'indemnité des membres du conseil législatif et de l'assemblée législative est de $1,500 par session.

Lieutenant-gouverneur (9e): l'hon. sir François Langelier, chevalier, nommé le 5 mai 1911 ($10,000).

Aide de camp: Capitaine Victor Pelletier.

Aide de camp-adjoint: Capt. A. de L. Panet.

Secrétaire particulier: Alp. Généreux.

Conseil exécutif.

L'honorable sir Lomer Gouin, premier ministre et procureur général ($7,000).

L'hon. Ls-Jules Allard, ministre des Terres et Forêts.
" John-C. Kaine, ministre sans portefeuille.
" Honoré Mercier, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
" Ls-Alexandre Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail.
" W. Mitchell, trésorier de la Province.
" Jérémie-L. Décarie, secrétaire et registraire de la province.
" J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture.
" J.-A. Tessier, ministre de la Voirie.
" N. Pérodeau, ministre sans portefeuille.
Greffier du Conseil exécutif: Alfred Morisset.

$6,000 chacun

Conseillers législatifs ($1,500).

Les honorables: Adélard Turgeon, Orateur, ($3,000).

G.-E. Amyot, Québec.
T. Berthiaume, Montréal.
Sir C.-B. de Boucherville, Montréal.
Geo. Bryson, Fort-Coulonge.
H. Champagne, St-Eustache.
T. Chapais, Québec.
E. Choquette, St-Hilaire.
N.-C. Cormier, Plessisville.
J.-Hall Kelly.
Chs-Eug. Dubord, Beauport
N. Garneau, Québec.
F.-E. Gilman, Montréal.
J. Girouard, Longueuil.
N. Pérodeau, Montréal.
J.-E. Roberge, Lambton.
G.-R. Smith, Montréal.
R. Turner, Québec.
Ern. de Varennes, Waterloo.
3 sièges vacants.

Greffier du Conseil législatif: R. Campbell.

COMTÉS.	COMMUNES. Élus 21 septembre 1911	Assemblée Législative Élus 15 mai 1912. et depuis.
Argenteuil	Hon. G. H. Perley	Harry Slater.
Arthabaska	O. Brouillard	P. Tourigny.
Bagot	J. Ed. Marcile	J.-E. Phaneuf.
Beauce	Hon. H. S. Béland	Jos.-Arth Godbout.
Beauharnois	L. J. Papineau	Edmond Arthur Robert.
Bellechasse	J. Oct. Lavallée	Antonin Galipeault.
Berthier	J. A. Barrette	Jos. Olivier Gadoury.
Bonaventure	Hon. Chas. Marcil	.....
Brome	G. H. Baker	W.-F. Vilas.
Chambly	J. H. Rainville	E.-M. Desaulniers.
Champlain	P. E. Blondin	J. A. Labissonnière.
Charlevoix	Sir Rodolphe Forget	P. D'Auteuil.
Châteauguay	James Morris	L'hon. Honoré Mercier.
Chicoutimi	J. Girard	H. Petit.
Compton	F. R. Cromwell	Nathaniel George Scott.
Deux-Montagnes	J. A. C. Ethier	Arthur Sauvé.
Dorchester	A. Sévigny	Lucien Cannon.
Drummond	O. Brouillard	L'hon. L.-J. Allard.
Frontenac	(pas de représentant)	G.-S. Grégoire.
Gaspé	Dr. L.-P. Gauthier	Gustave Lemieux.
Hochelaga	Hon. Louis Coderre	(pas de représentant).
Huntingdon	James A. Robb	Andrew Philips.
Iberville	J. Demers	J.-A. Benoit.
Iles de la Madeleine	(pas de représentant)	L'hon. Joseph - Edouard Caron.
Jacques-Cartier	.....	Ph. Cousineau.
Joliette	J. P. O. Guilbault	J.-M. Tellier.
Kamouraska	E. Lapointe	Adolphe Stein.
Labelle	H. Achim	Hyacinthe A. Fortier.
Lac St-Jean	(pas de représentant)	J.-B. Charbonneau.
Laprairie	R. Lanctôt	E.-L. Patenaude.
L'Assomption	P. A. Séguin	Walter Reed.
Laval	C. A. Wilson	J.-W. Lévesque.
Lévis	J. Boutin-Bourassa	Alphonse Bernier.
L'Islet	E. Paquet	Jos.-Octave Morin.
Lotbinière	Ed. Fortier	J.-N. Francoeur.
Maisonneuve	A. Verville	L'hon. Jérémie L. Décarie.
Maskinongé	Ad. Bellemare	Rodolphe Tourville.
Matane	(pas de représentant)	Donat Caron.
Mégantic	L. T. Pacaud	Joseph Demers.
Missisquoi	F. W. Kay	Jos.-J.-B. Gosselin.
Montcalm	D. A. Lafortune	Jos. Sylvestre....
Montmagny	D. O. Lespérance	Armand Lavergne.
Montmorency	Sir Rodolphe Forget	L'hon. L.-A. Taschereau.
Montréal-Dorion	(pas de représentant)	Georges Mayrand.
Montréal-Hochelaga	(pas de représentant)	Séverin Letourneau.
Montréal-Laurier	(pas de représentant)	Napoléon Turcot.
Montréal-Saint-Anne	Hon. C. J. Doherty	Denis Tansey.
Montréal-Saint-Antoine	H. B. Ames	(pas de représentant).
Montréal-Saint-Georges	(pas de représentant	Charles Ernest Gault.
Montréal-Saint-Jacques	L. A. Lapointe	Clément Robillard.
Montréal-Saint-Laurent	R. Bickerdike	John T. Finnie.
Montréal-Saint-Louis	(pas de représentant)	.....
Montréal-Sainte-Marie	S. M. Martin	Napoléon Séguin.
Napierville	Roch Lanctôt	Cyprien Dorris.
Nicolet	P. E. Lamarche	Arthur Trahan.
Ottawa	(pas de représentant)	F.-A. Gendron.
Pontiac	Wm. A. Boyce	George B. Campbell.
Portneuf	M. S. Delisle	L'hon. sir L. Gouin.
Québec, Centre	A. Lachance	Eugène Leclerc.
Québec, Ouest	W. Power	L'hon. J.-C. Kaine.
Québec, Est	Sir W. Laurier	L.-A. Létourneau.
Québec, comté	Hon. L. P. Pelletier	L'hon. C.-F. Delâge.
Richelieu	P. J. A. Cardin	Maurice-Ls. Péloquin.
Richmond	E. W. Tobin	L'hon. P.-S.-G. Mackenzie.
Rimouski	H. Boulay	Aug.-Maurice Tessier.
Rouville	Hon. R. Lemieux	J.-E. Robert.

COMTÉS	COMMUNES	LOCALE
St-Hyacinthe	L. J. Gauthier	Télesphore Damien Bouchard
St-Jean	J. Demers	M. Robert.
St-Maurice	Hon. Jacques Bureau	G.-I. Delisle.
St-Sauveur	(pas de représentant)	J.-A. Langlois.
Shefford	Geo. H. Boivin	William S. Bullock.
Sherbrooke	F. M. McCrea	Calixte E. Therrien.
Soulanges	Sir W. Laurier	.....
Stanstead	C. H. Lovell	A.-J. Bissonnette.
Témiscamingue	(pas de représentant)	.....
Témiscouata	C. A. Gauvreau	Jos. A. Léo Bérubé.
Terrebonne	Hon. W. B. Nantel	F.-J.-B. Prévost.
Trois-Rivières	Hon. Jacques Bureau	L'hon. J.-A. Tessier.
Vaudreuil	G. Boyer	H. Pilon.
Verchères	J. H. Rainville	J.-L. Perron.
Westmount	(pas de représentant)	Charles Allan Smart.
Wolfe	E. W. Tobin	N.-P. Tanguay.
Wright	T. B. Devlin	(pas de représentant).
Yamaska	A. A. Mondou	Ed. Ouellette.

Orateur des Communes: l'hon. Th.-S. Sproule.

Greffier des Communes: T.-B. Flint.
Orateur de l'Assemblée législative: l'hon. C.-F. Delâge.
Greffier " " Louis-Philippe Geoffrion.
Assist.-greffier " " Louis-N. Patenaude.

S'apitoyer sur le malheur de ses amis est bien; mais venir à leur secours est mieux,

* * *

La vraie modestie ne consiste pas à dire du mal de soi, mais à n'en rien dire du tout.

FEMMES et FILLES DEMANDEES

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés. Timbres pour détails.

National Manufacturing Co., Dept. "R" Montréal

PROVINCE D'ONTARIO (Population 2,519,902).

Le siège du gouvernement local est à Toronto.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 11 membres, et d'une assemblée législative de 111 membres élus tous les 4 ans par le peuple. L'indemnité des membres est de $1,400 pour la session.

Lieutenant-gouverneur (9e): L'hon. sir John Morison Gibson, K.C.,L.L.D., nommé en 1908. ($10,000 par an.)

Aide de camp et secrétaire officiel: Major Clyde Caldwell.

Secrétaires privés: MM. Fellowes et Gibson.

Conseil exécutif (formé en 1905).

L'hon. W.-H. Hearst, premier et président du Conseil.
" Isaac-Benson Lucas, trésorier provincial.
" J.-J. Foy, procureur-général.
" ....., ministre des Terres, Forêts et Mines.
" ....., commissaire des Travaux publics.
" W.-J. Hanna, secrétaire provincial.
" R.-A. Pyne, ministre de l'Education.
" James-S. Duff, ministre de l'Agriculture.
" J.-S. Hendrie, ministre sans portefeuille.
" Adam Beck, " "
" Richd. F. Preston" "

Greffier du Conseil exécutif: J.-L. Capreol.

COMTÉS.	COMMUNES Élus 21 septembre 1911.	LOCALE Élus 29 juin 1914.
Addington	W. J. Paul	William D. Black.
Algoma, Est	William R. Smyth	Albert Grigg.
Algoma, Ouest	A. C. Boyce	(pas de représentant).
Brant, Nord	(pas de représentant)	Thos. S. Davidson.
Brant, Sud	J.-H. Fisher	Jos. H. Ham.
Brantford	W. F. Cockshutt	(pas de représentant).
Brockville	John Webster	Alb.-E. Donovan.
Bruce, Nord	Hugh Clark	C.-M. Bowman.
Bruce, Sud	R. E. Truax	W. D. Cargill.
Bruce, Centre	(pas de représentant)	William McDonald.
Carleton	Ed. Kidd	R.-H. McElroy.
Cochrane	(pas de représentant)	.....
Dufferin	J.-A. Best	Ch.-R. McKeown.
Dundas	A. Broder	.....
Durham, Est	C.-J. Thornton	J.-J. Preston.
Durham, Ouest	(pas de représentant)	J. H. Devitt.
Elgin, Est	D. Marshall	C.-A. Brower.
Elgin, Ouest	Hon. T. W. Crothers	F.-G. Macdiarmid.
Essex, Nord	O. J. Wilcox	S. Ducharme.
Essex, Sud	A. H. Clarke	L. P. Wigle.
Fort William et Lac-des-Bois	(pas de représentant)	Charles W. Jarvis.
Frontenac	J. W. Edwards	Anthony M. Rankin.
Glengarry	J. A. McMillan	Hugh Munro.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Grenville	Hon. Dr. J. D. Reid	G.-H. Ferguson.
Grey, Centre	Hon. T. S. Sproule	L'hon. Isaac B. Lucas.
Grey, Nord	W. S. Middleboro	Colin Stewart Cameron.
Grey, Sud	R. J. Ball	D. Jamieson.
Haldimand	F. R. Lalor	William Jaques.
Halton	D. Henderson	A.-W. Nixon.
Hamilton, Ouest	T. J. Stewart	L'hon. J.-S. Hendrie.
Hamilton, Est	S. Barker	Allan Studholme.
Hastings, Est	W. B. Northrup	Sandy Grant.
Hastings, Nord	(pas de représentant)	John Robert Cook.
Hastings, Ouest	E. G. Porter	J.-W. Johnson.
Huron, Nord	E. N. Lewis	A.-H. Musgrove.
Huron, Centre	J. Bowman	W. Proudfort.
Huron, Sud	J. J. Merner	Henry Eilber.
Kenora	(pas de représentant)	H.-A.-C. Machin.
Kent, Ouest	A. B. McCoig	G.-W. Sulman.
Kent, Est	D. A. Gordon	Walter R. Ferguson.
Kingston	W. F. Nickle	Arthur E. Ross.
Lambton, Est	J. E. Armstrong	John B. Martyn.
Lambton, Ouest	F. F. Pardee	L'hon. W.-J. Hanna.
Lanark, Nord	Wm. Thoburn	R.-F. Preston.
Lanark, Sud	Hon. J. G. Haggart	F. H. Hall.
Leeds	Hon. W.-T. White	J.-R. Dargavel.
Lennox	W. J. Paul	Th.-Geo. Carscallen.
Lincoln	E. A. Lancaster	Thos. Marshall.
London	Thomas Beattie	L'hon. Adam Beck.
Manitoulin	(pas de représentant)	Robert R. Gamey.
Middlesex, Est	S. Frank Glass	J. McFarlan.
Middlesex, Nord	Geo. A. Elliott	J. Grieve.
Middlesex. Ouest	D. C. Ross	J.-C. Elliott.
Muskoka	Wm. Wright	Samuel Henry Armstrong.
Niagara Falls	(pas de représentant)	Geo. T. Musgrove.
Nipissing	Hon. Frank Cochrane	Henry Morel.
Norfolk Nord	(pas de représentant)	Thomas R. Atkinson.
Norfolk, Sud	W. A. Charlton	A.-C. Pratt.
Northumberland, Est	H. J. Walker	S.-G.-M. Nesbitt.
Northumberland, Ouest	C. A. Munson	Samuel Clarke.
Ontario, Nord	S. Sharpe	Hon. Wm.-H. Hoyle.
Ontario, Sud	Wm. Smith	Chas. Calder.
Ottawa Est	A. E. Fripp	J. A. Pinard.
Ottawa Ouest	J. L. Chabot	G. C. Hurdman.
Oxford, Nord	E. W. Nesbitt	Newton W. Rowell.
Oxford, Sud	D. Sutherland	V. A. Sinclair.
Parkdale	(pas de représentant)	Wm. H. Price.
Parry Sound	Jas. Arthurs	Jos. Edgar.
Peel	R. Blain	J. R. Fallis.
Perth, Nord	H. B. Morphy	James Torrance.
Perth, Sud	M. Steele	John Bennewies.
Peterborough, Est	J. A. Sexsmith	James Thompson.
Peterborough, Ouest	J. H. Burnham	G. A. Gillespie.
Port Arthur & R.R.	J.-J. Carrick	Donald M. Hogarth.
Prescott	E. Proulx	Gustave Evanturel.
Prince-Edward	B. R. Hepburn	N. Parliament.
Rainy River	J.-J. Carrick	James A Mathieu.
Renfrew, Nord	Gerald V. White	Edward A. Dunlop.
Renfrew, Sud	(pas de représentant)	T.-W. McGarry.
Riverdale	(pas de représentant)	Joseph Russell.
Russell	Hon. C. Murphy	D. Racine.
St. Catharines	(pas de représentant)	Elisha Jessop.
Sault Ste-Marie	(pas de représentant)	Hon. W.-H. Hearst.
Simcoe, Est	W. H. Bennett	James I. Hartt.
Simcoe, Ouest	Major Currie	Hon. J. Stoddart Duff.
Simcoe, Sud	H. Lennox	A. Ferguson..
Simcoe, Centre	(pas de représentant)	A.-B. Thompson.
Stormont	D. O. Alguire	R. A. Shearer.
Sturgeon Falls	(pas de représentant)	Zotique Mageau.
Sudbury	(pas de représentant)	Charles McCrea.
Témiscamingue	(pas de représentant)	Tho. Magladery.

COMTES	COMMUNES	LOCALE
Toronto Sud, (Nord-Est)	A. C. Macdonell	Hon. R. W. Pyne. Mark H. Irish.
Toronto Nord, (Nord-Ouest)	Hon. Geo.-E. Foster	Hon. Thos. Crawford. W. D. McPherson.
Toronto Est, (Sud-Est)	Hon. A.-E. Kemp	E. W. J. Owens. Thomas Hook.
Toronto Ouest, (Sud-Ouest)	E.-B. Osler	Hon. J. J. Foy. Geo. H. Gooderham.
Toronto, Centre	Ed. Bristol	(pas de représentant).
Victoria & Haliburton	Hon. Sam Hughes	R.-M. Mason.
Victoria, Ouest	(pas de représentant)	John Carew.
Waterloo, Nord	W.-G. Weichel	Charles Henry Mills.
Waterloo, Sud	G.-A. Clare	Z. A. Hall.
Welland	W.-M. German	Donald Sharpe.
Wellington, Est	(pas de représentant)	U. Richardson.
Wellington, Ouest	W. A. Clark	William C. Chambers.
Wellington, Sud	H. Guthrie	Saml. Carter.
Wentworth, Nord	Gordon Wilson	Arthur F. Rykert.
Wentworth, Sud	(pas de représentant)	J.-T.-H. Regan.
Windsor	(pas de représentant)	Jas. C. Tolmie.
York, Est	W.-F. Maclean	Geo. S. Henry.
York, Nord	J.-A.-M. Armstrong	T.-H. Lennox.
York, Ouest	Thos. Geo. Wallace	Forbes Godfrey.

Orateur de l'Assemblée législative: . . . . . .
Greffier " " Arthur-H. Sydere.
Sergent d'armes " " F.-J. Glackmeyer.

AVOCAT, NOTAIRE, AVOUÉ.

—Pourquoi a-t-on donné à l'homme qui soigne vos procès le titre d'avocat?

—Parce qu'il tâche de donner un remède *à vos cas*.

—Pourquoi a-t-on donné à l'homme qui dirige notre fortune le titre de notaire?

—Parce qu'il administre nos maisons et. . . . *nos terres*.

—Pourquoi l'homme qui défend nos biens se nomme-t-il avoué?

—Parce qu'à cela tout son temps il *a voué*.

TEL. EST 3609

PETRUCCI & FRERE

MANUFACTURIERS DE SUJETS
RELIGEUX ET PROFANES

Exigez la marchandise **PETRUCCI & FRERE**, car elle est garantie. En vente chez tous les principaux libraires et marchands de Gros. Sujets religieux sur demande.

225 à 231, RUE WOLFE, - - MONTREAL

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE (Population, 461,847).

Le siège du gouvernement local est à Halifax.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 8 membres, d'un conseil législatif de 21 membres, nommés à vie, et d'une assemblée législative de 38 membres, élus tous les 5 ans par le peuple.

Lieutenant-gouverneur (11e): L'hon. James D. McGregor, nommé en 1910 ($9,000).

Secrétaire privé: Capt. John Hicks.

Aide de camp: major Allan-W. Duffus.

L'hon. Geo.-H. Murray, premier et secrétaire provincial.
" O.-T. Daniels, procureur-général.
" E.-H. Armstrong, comm. des T. P. et des Mines.
" R. MacGregor, ministre sans portefeuille.
" J.-M. Mack, " "
" James McDonald, " "
" J.-W. Comeau, " "
" G.-E. Faulkner, " "

Greffier: J.-F. Mathers, LL.B.

Conseillers législatifs

L'hon. M.-H. Goudge, président.

L'hon. Isidore Leblanc.	L'hon. R.-G. Beazley.
" Jason-M. Mack.	" H.-C.-V. Le Vatte.
" R. Drummond.	" W.-D. Hill.
" John McNeil.	" H.-M. Robichaud.
" William-H. Owen.	" A.-P. Welton.
" M. H. Goudge.	" J.-E. Corbett.
" Amos-B. Etter.	" J. N. Armstrong.
" Geo.-G. Sanderson.	" W.-F. McCurdey.
" David McPherson.	" A. Reddin.

Greffier: J.-Frank Outhit.

COMTÉS.	COMMUNES. Élus 21 septembre 1911.	LOCALE. Élus 20 juin 1906.
Annapolis	A. S. Davidson	Hon. O.-T. Daniels. N. H. Phinney.
Antigonish	W. Chisholm	J. O. Brien. F.-R. Trotter.
Cap-Breton, Nord	D. D. McKenzie	R. H. Butts.
Cap-Breton, Sud	W. F. Carroll	J. C. Douglass.
Colchester	J. Stanfield	R. H. Kennedy. Frank Stanfield.
Cumberland	E. N. Rhodes	J. L. Ralston. R. S. Carter.
Digby	C. Jameson	H.-H. Marshall. Hon. J. W. Comeau.

COMTES	COMMUNES	LOCALE
Guysborough	J. H. Sinclair	J. C. Tory. Hon. J.-F. Ellis.
Halifax	Sir R. L. Borden A.-K. Maclean	Hon. G.-E. Faulkner. F.-J. Logan. R.-E. Finn.
Hants	H. B. Tremain	A. Parsons. Dr. J.-W. Reid.
Inverness	A.-W. Chisholm	L'hon. J. Macdonald. Daniel McLellan.
Kings	A. de W. Foster	Dr. G. M. Covert. H.-H. Wickwire.
Lunenburg	D. Stewart	J.-W. Margeson. A.-C. Zwicker.
Pictou	E. M. MacDonald	Hon. R.-M. McGregor. C.-E. Tanner. Robert H. McKay.
Queens	F. B. McCurdy	Dr. J. W. Smith. W.-L. Hall.
Richmond	G.-W. Kyte	Simon Joyce. Dr. C.-P. Bissett.
Shelburne	F. B. McCurdy	Robert Irwin. S. A. Nickerson.
Victoria	D. D. McKenzie	Phillip McLeod. L'hon. G.-H. Murray.
Yarmouth	B.-B. Law	H.-W. Corning. Hon. E. H. Armstrong.

Orateur de l'Assemblée législative: l'hon. J.-F. Ellis.
Greffier " " Wm.-A. Dickson.
Assistant-Greffier: R.-F. Phalen.
Sergent d'armes: M. McAskill.

Malheur à ceux qui ont perdu patience, qui ont quitté la bonne voie et qui ont suivi les mauvaises routes, lorsque Dieu examinera toutes choses.

* * *

La politesse est comme l'eau courante, qui rend unis et lisses les plus durs cailloux.

GUTTA PERCHA & RUBBER LTD.

Fabricants des célèbres claques et Pneus **Maltese Cross**

Courroies, Boyaux, Paquetages, Etc.

Bureau-Chef et Fabrique: **Toronto, Ont.**
Succursale: Nos 357 et 359, Rue Saint-Jacques, **MONTREAL.**

Le siège du gouvernement local est à Frédéricton.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 7 membres, et d'une assemblée législative de 46 membres élus tous les 4 ans par le peuple.

Lieutenant-gouverneur (13e): L'hon. Josiash Wood, D. C. L., LL.D., nommé en 1912 ($9,000 par an).

Aides de camp: le lieut.-col. H.-H. McLean et Major F.-B. Black.

Secrétaire privé: William Cruikshank.

Conseil exécutif.

L'hon. James-K. Flemming, premier ministre et ministre des terres et mines.
" D.-V. Landry, secrétaire-trésorier provincial.
" John Morrissey, ministre des Travaux publics.
" George-J. Clarke, procureur-général.
" James-A. Murray, ministre de l'Agriculture.
" James-A. Wilson, ministre sans portefeuille.

COMTÉS	COMMUNES Élus 21 septembre 1911.	LOCALE Élus 20 juin 1912.
Albert	George W. Fowler	W.-B. Dickson. G.-D. Prescott.
Carleton	F.-B. Carvell	L'hon. J.-K. Flemming. George L. White. Donald Munro.
Charlotte	Thomas A. Hartt	W.-C.-H. Grimmer. L'hon. G.-J. Clarke. Scott D. Guptill. H.-I. Taylor, M.D.
Gloucester	O. Turgeon	A. J. H. Stewart. J.-B. Hachey. A. J. Witzell. Martin J. Robichaud.
Kent	F. J. Robidoux	L'hon. D.-V. Landry, M.D. T.-J. Bourque, M.D. J. Sheridan.
Kings	George W. Fowler	Hedley V. Dickson. L'hon. J.-A. Murray. Geo.-B. Jones.
Madawaska	(pas de représentant)	L. A. Dugal. Joseph H. Pelletier.
Northumberland	W.-S. Loggie	L'hon. John Morrissy. Frank D. Swim. W.-L. Allain.
Queen's	H.-H. McLean	J.-L. Stewart. H.-W. Woods. Art.-R. Slipp.

COMTES	COMMUNES	LOCALE
Restigouche	James Reid	Arthur Culligan. David A. Stewart.
St-Jean, Ville	Dr. J.-W. Daniel	L.-P.-D. Tilley. L'hon.J.-E. Wilson. Phillip Grannen. C.-B.Lockhart.
St-Jean, Ville et Comté	L'hon. W. Pugsley	Thomas B. Carson. John B. M. Baxter.
Sunbury et Queen's	H.-H. McLean	George A. Perley. Parker Glasier.
Victoria	P. Michaud	J. Leigh White. Titus J. Carter.
Westmoreland	H.-R. Emmerson	Wm. T. Humphrey. O. M. Mélanson. F. B. Black. Patrick G. Mahoney.
Ville de Moncton	(pas de représentant)	Otty B. Price, D.D.S.
York	O.-S. Crocket	Perey-A. Guthrie. James K. Pinder. John A. Young. O. E. Moorehouse, M. D.

Greffier: Henry B. Rainsford.
Assist.-greffier: G.-Y. Dibblee. Chapelain: Revd. W.- H. Smith, Ph. D.
Sergt-d'armes: H.-C. Rutter.

Un jugement trop prompt est souvent sans justice.

* * *

Méchant, on fait parfois moins de mal qu'indifférent.

* * *

Evitez d'apercevoir les froissements dont souffrent vos amis; les souligner, c'est les aggraver.

* * *

Un homme ne devrait jamais avoir honte d'avouer ses torts, car faire de pareils aveux, c'est dire seulement qu'on est plus sage aujourd'hui.

Telephone Bell: MAIN 1831 AGENCE ETABLIE EN 1862

PACAUD & FAUTEUX

AGENTS D'ASSURANCES

FEU, VIE, MARINE ET ACCIDENT

Agents spéciaux de la compagnie d'Assurance la plus puissante au monde
La NORTH BRITISH & MERCANTILE

Agents en chef au Canada pour la
NEW-YORK PLATE GLASS CO.

No 80, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD
(Population, 83,722)

Le siège du gouvernement est à Charlottetown.

Cette province est entrée dans la confédération le 1er juillet 1873, son gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif de 9 membres, et d'une chambre d'assemblée de 30 membres.

Lieutenant-gouverneur (8e): L'hon. Benj. Rogers, nommé en 1910 ($9,000). Secrétaire privé:.....

Aides de camp: Lt.-Col. F.-S. Moore et Lt.-Col. J.-B. Mellish.

Conseil exécutif.

L'hon. J.-A. Mathieson, premier et procureur général.
" Murdoch McKinnon, secrétaire-trésorier provincial, et com. de l'Agriculture.
" Jas.-A. McNeill, commissaire des Travaux publics.
" W.-S. Stewart, membre du Conseil, sans portefeuille.
" J.-A. McDonald, " "
" John McLean, " "
" Charles Dalton, " "
" A.-E. Arsenault, " "

Greffier: Arthur Newbeery.

Chambre locale (3 janvier 1912.)

Orateur: L'hon. J.-E. Wyatt.

King, 1er L'hon. J. McLean, John Kicham.
King, 2e " A. McDonald, A. Simpson.
King, 3e " J.-A. McDonald, Dewar.
King, 4e " M. McKinnon, A.-P. Prowse.
King, 5e " John-A.Mathieson, T.W.McDonald.
Prince, 1er district L'hon. Chs. Dalton, S.-T. Gallant.
Prince, 2e " A. McWilliams, Hon. John Richards.
Prince, 3e " H.-D. Dobie, A.-E. Arsenault.
Prince, 4e " M.-C. Delaney, Jas. Kennedy.
Prince, 5e " l'hon. J.-E. Wyatt, J.-A. McNeil.
Queen, 1er " John Myers, M. Kennedy.
Queen, 2e " E.-L. Jenkins, John Buntain.
Queen, 3e " A.-E. Dewar, P. Feehan.
Queen, 4e " J. McPhail, J.-S. Martin.
Charlottetown et Royalty, W.-S. Stewart, S.-R. Jenkins.
H.-E. Dawson, écr., greffier de l'Assemblée législative.

Chambre des Communes.

King, James.-J. Hughes.
Prince, J.-W. Richards.
Queen, D. Nicholson.
" A.-A. McLean.

PROVINCE DU MANITOBA (Population, 454,691)

Le siège du gouvernement est à Winnipeg.

Etablie le 15 juillet 1870, par proclamation royale.

La province du Manitoba n'est qu'une faible portion des territoires du Nord-Ouest. Son gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif, actuellement de 6 membres, d'une chambre d'assemblée de 48 membres. Elle a 4 représentants au Sénat, et 10 à la Chambres des Communes.

Lieut-gouverneur (8e): L'hon. D.-C. Cameron, nommé en 1911 ($10,000 par an).

Aide de camp et secrétaire privé: Major le Comte de Bury et de Bocarmé.

Conseil exécutif.

Sir Rodmond Roblin, premier, président du Conseil, com. des Terres ($6,000).

L'hon. H. Armstrong, trésorier provincial ($5,000).

" Colin-H. Campbell, ministre des Travaux Publics ($5,000).

" G.-R. Coldwell, ministre de l'Education et commissaire municipal ($5,000).

" Geo. Lawrence, ministre de l'Agriculture et de l'Immigration ($5,000).

" James-H. Howden, procureur général ($5,000).

" Jos. Bernier, secrétaire provincial.

Greffier du Conseil exécutif: M. McLean.

Chambre locale (Elus le 6 juillet 1914).

Orateur: l'hon. James Johnson.

Arthur	John Williams	Melita.
Assiniboia	John T. Haig	Winnipeg.
Beautiful Plains	L'hon. J. H. Howden	Neepawa.
Birtle	G. J. H. Malcolm	Birtle.
Brandon City	Hon. G. R. Coldwell	Brandon.
Carillon	T. B. Molloy	Winnipeg (Ft. Garry Cty).
Churchill & Nelson		
Cypress	George Steel	Glenboro.
Dauphin	W. Buchanan	Dauphin.
Deloraine	R. S. Thornton, M.D	Deloraine.
Dufferin	L'hon. sir R. P. Roblin	Winnipeg.
Elmwood	H. D. McWhirter	Dugald.
Emerson	Hon. D. H. McFadden	Emerson.
Gilbert Plains	Sam. Hughes	Gilbert Plains.
Gimli	S. Thorvaldson	Icelandic River.
Gladstone	J. W. Armstrong, M.D	Gladstone.
Glenwood	A. L. Breakey	Souris.
Grand Rapids	L'hon. Hugh Armstrong	
Hamiota	J. H. McConnell	Hamiota.
Iberville	A. Bénard	Winnipeg.

Kildonan & St. Andrews	L'hon. W. H. Montague	Winnipeg.
Killarney	L'hon. George Lawrence	Killarney.
Lakeside	J. J. Garland	Portage la Prairie.
Lansdowne	T. C. Norris	Griswold.
La Vérandrye	J. B. Lauzon	Winnipeg.
Manitou	J. Morrow	Manitou.
Minnedosa	G. A. Grierson	Minnedosa.
Morden & Rhineland	Valentine Winkler	Winnipeg.
Morris	Jacques Parent	Letellier.
Mountain	J. B. Baird	Pilot Mount.
Norfolk	John Graham	Carberry.
Portage la Prairie	E. A. McPherson	Portage la Prairie.
Roblin	F. Y. Newton	Roblin.
Rockwood	Isaac Riley	Stonewall.
Russell	D. C. McDonald	Russell.
St-Boniface	L'hon. Joseph Bernier	St-Boniface.
St-Clements	Donald A. Ross	Winnipeg.
Ste-Rose	Joseph Hamelin	Ste-Rose du Lac.
Swan River	W. H. Sims	Swan River
The Pas		
Turtle Mountain	L'hon. Jas. Johnston	Boissevain.
Virden	Geo. Clingan	Virden.
Winnipeg Nord	Joseph P. Foley	Winnipeg.
Winnipeg Nord	D. McLean	Winnipeg.
Winnipeg Sud	A. B. Hudson	Winnipeg.
Winnipeg Sud	W. L. Parrish	Winnipeg.
Winnipeg Centre	T.-H. Johnson	Winnipeg.
Winnipeg Centre	F. J. Dixon	Winnipeg.

Chambre des Communes.

Brandon, J.-A.-M. Aikins.
Dauphin, R. Cruise.
Lisgar, W.-H. Sharpe.
Macdonald, Alex. Morrison.
Marquette, l'hon. W.-J. Roche.
Portage-la-Prairie, l'hon. A.-E. Meighen.
Provencher, J.-P. Molloy.
Selkirk, G.-H. Bradbury.
Souris, Dr F.-L. Schaffner.
Winnipeg (ville), Hon. Robert Rogers.

Il est des circonstances où l'on a autant de chagrin que ceux qui pleurent, sans avoir droit aux larmes.

* * *

Un faut bruit ne dure guère, et la conduite que l'on mène est toujours la meilleure apologie de celle que l'on a menée.

* * *

On s'envie, on se hait, on se poursuit en croyant heureux l'adversaire qu'on déteste, tandis que tous, la tête courbée sous le fardeau de la vie on marche au milieu des mêmes douleurs à des malheurs presque pareils! Les hommes s'envieraient moins, s'ils savaient combien avec des apparences différentes leur fortune est égale, et, au lieu de se diviser sous la main du destin, s'uniraient au contraire pour en soutenir en commun le poids accablant.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-ANGLAISE

(Population, 362,768).

Cette province est entrée dans la confédération le 20 juillet 1871.

Le siège du gouvernement est à Victoria. Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 6 membres d'une assemblée Législative de 42 membres élus par le peuple et de 7 membres à la chambre des Communes. L'indemnité des membres est de douze cents dollars par session.

Lieut.-gouverneur (9e): l'hon. Thomas-Wilson Paterson, nommé en 1909. ($9,000 par an).

Secrétaire privé: H.-J.-S. Muskett.

Conseil exécutif (1909).

L'hon. Sir Richard McBride, K.C., premier et ministre des Mines.
" Henry-Esson Young, M.D., LL.D., secrétaire provincial et ministre de l'Education.
" W.-J. Bowser, procureur général et ministre des Pêcheries.
" W.-R. Ross, ministre des Terres.
" Price Ellison, ministre des Finances et de l'Agriculture.
" Th. Taylor, ministre des Travaux Publics et Chemins de fer.

Chambre local (Elus le 28 mars 1912).

Orateur: L'hon. D. MacEwen Eberts, K.C.

Alberni,—J.-G.-C. Wood.
Atlin,—L'hon. Henry-Esson Young, M.D.
Cariboo,—Michael Callahan, M.D.
John-Anderson Fraser.
Chilliwack,—Samuel-Arthur Cawley.
Columbia,—H.-E. Forster.
Comox,—Michael Manson.
Cowichan,—William-Henry Hayward.
Cranbrook,—Thomas-Donald Caven.
Delta,—Francis-James-A. MacKenzie.
Dewdney,—W.-J. Manson.
Esquimalt,—R.-H.Pooley.

Fernie,—L'hon. Wm.-Roderick Ross, K.C.
Grand-Folks,—Ernest Miller.
Greenwood,—John-Robert Jackson.
Islands,—W.-W. Foster.
Kamloops,—James-Pearson Shaw.
Kaslo,—N.-F. MacKay.
Lillooet,—Archibald Macdonald.
Nanaimo (cité,—J.-T.-W. Place.
Nelson (cité,—W.-R. MacLean.
Newcastle,—Parker Williams.
New-Westminster (cité),—Thomas Gifford.
Okanagan,—L'hon. Price Ellison.
Revelstoke,—L'hon. Thomas Taylor.
Richmond,—L'hon. F.-L. Cotton-Carter.
Rossland (cité),—L.-A. Campbell.
Saanich,—L'hon. D. MacEwen Eberts, K.C.
Similkameen,—Lytton-Wilmot Shatford.
Skeena,—William Manson.
Slocan,—William Hunter.
Vancouver (cité),—Chs-E. Tisdall, G.-A. McGuire, DD.S., H.-H. Watson, l'hon. W.-J. Bowser, A.-H.-B. Macgowan.
Victoria (cité),—H.-F.-W. Behnsen, F. Davey, l'hon. sir R. McBride, K.C., H.-B. Thomson.
Yale,—Alexander Lucas.
Ymir,—J.-H. Schofield.
Greffier de l'Assemblée législative: Thornton Fell, K.C.

Chambre des Communes.

Comox-Atlin,—H.-S. Clements.
Kootenay,—A.-S. Goodeve.
Nanaimo,—F.-H. Shepherd.
New-Westminster,—J.-D. Taylor.
Vancouver (ville),—H.-H. Stevens.
Victoria,—G.-H. Barnard.
Yale-Caribou,—L'hon. Martin Burrell.

Ne contractez pas de liaison avec les gens qui valent moins que vous: vous en recevrez dommage sans en retirer profit.

* * *

Il y a quelque chose de bien étonnant dans le cœur humain; il aime la droiture, il l'exige des autres, il la loue sincèrement; et, dans la pratique, il se livre à la fraude et au mensonge.

PROVINCE DE SASKATCHEWAN (Population, 453,508).

Le siège du gouvernement est à Régina.

La province de Saskatchewan conprend toute cette partie des territoires, bornée au nord par le soixantième degré de latitude; à l'ouest, par le quatrième méridien principal; au sud, par la ligne internationale, et à l'est, par la limite ouest de la province du Manitoba, et cette même limite produite jusqu'au soixantième degré de latitude.

Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif et d'une assemblée législative de 54 membres élus par des divisions électorales. La province a quatre sénateurs, et dix membres à la Chambre des Communes.

Lieutenant-gouverneur (2e): l'hon. George-W. Brown, nommé en 1910 ($7,000 par an.)

Secrétaire: Miss Clement.

Conseil exécutif (formé en 1912.)

L'hon. Walter .Scott, premier et président du Conseil et ministre de l'Education.
" W.-F.-A. Turgeon, procureur général et secrétaire provincial.
" James-Alexander Calder, ministre des Chemins de fer et de la commission des grandes routes.
" William-Richard Motherwell, ministre de l'Agriculture.
" Archibald-P. McNab, ministre des Travaux Publics.
" George Langley, ministre des Affaires municipales.
" George-A. Bell, trésorier provincial, et ministre des Téléphones.

Greffier du Conseil: J.-W. McLeod.

Chambre locale (Elus 13 juillet 1912).

Orateur: l'hon. J.-A. Sheppard.

Arm River, Geo.-A. Scott.
Athabasca, J.-O. Nolin.
Battleford, S.-S. Simpson.
Battleford, North, D.-M.Finlayson.
Biggar, C.-H. Cawthorpe.
Canora, J.-D. Robertson.
Cannington, J.-D. Stewart.
Cumberland, Deakin A. Hall.
Estevan, hon. Geo.-A. Bell.
Eagle Creek, Geo.-H. Harris.
Francis, W.-F. Robinson.
Gull Lake, Cameron Lochead.
Hanley, Macbeth Malcolm.
Humboldt, hon. W.-F.-A.-Turgeon.

Kerrobert, Geo.-H. Watson.
Kindersley, hon. W.-R. Motherwell.
Kinistino, E.-H. Develine.
Last Mountain, S.-J. Latta.

Lloydminster, J.-P. Lyle.
Lumsden, F.-C. Tate.
Maple Creek, D.-J. Wylie.
Melfort, G.-B. Johnston.
Morse, M.-L. Leitch.
Moosomin, A.-S. Smith.
Milestone, Bernard Larson.
Moose Jaw Cité, W.-B. Willoughby.
Saltcoats, hon. J.-A. Calder.
Moose Jaw Comté, hon. J.-A. Sheppard.
Moose Mountain, R.-A. Magee.
Pelly , J.-K. Johnston.
Pheasant Hills, A.-B.-A. Cunningham.
Pinto Creek, S.-R. Moore.
Pipestone, R.-J. Phin.
P'ce Albert, J.-E. Bradshaw.
Qu'Appelle Nord, James-G. Gardiner.
Qu'Appelle Sud, J. Glenn.
Quill Plains, W.-H. Paulson.

Regina City, J.-F. Bole.
Redberry, hon. Geo.-E. Langley.
Rosetown, C.-B. Mark.
Rosthern, William-B. Bashford.
Saskatoon Cité, hon. A.-P. McNab.
Saskatoon Comté, W.-C. Sutherland.
Shellbrook, S.-J. Donaldson.

Souris, Richard Forsyth.
Swift Current, hon. Walter Scott.
Thunder Creek, Alex. Beaudreau.
Tramping Lake, James Scott.
Touchwood, G.-M. Atkinson.
Vonda, A.-F. Totzke.
Wadena, H.-C. Pierce.
Weyburn, R.-M. Mitchell.
Willow Bunch, W.-W. Davidson.
Yorkton, T.-H. Garry.

Greffier de l'Assemblée législative: S. Spencer Page.

Chambre des Communes.

Assiniboia, J.-G. Turiff.
Battleford, A. Champagne.
Humboldt, D.-B. Neely.
Mackenzie, Dr E.-L. Cash.
Moose Jaw, W.-E. Knowles.
Prince Albert, Jas. McKay.
Qu'Appelle, Levi Thomson.
Régina, W.-M. Martin.
Saltcoats, Th. McNutt.
Saskatoon, Geo.-E. McCraney.

PROVINCE D'ALBERTA, (Population, 372,919).

Le siège du gouvernement est à Edmonton.

La province d'Alberta comprend toute cette partie des Territoires, bornée au nord par le soixantième degré de latitude; à l'ouest, par la ligne Colombie Anglaise; au sud, par la ligne internationale, et à l'est, par le quatrième degré principal.

Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif et d'une assemblée législative de 56 membres élus par des divisions électorales. La province a droit à quatre sénateurs, et à 7 membres à la Chambre des Communes.

Lieutenant-gouverneur (1er): l'hon. Geo.-H.-V. Buleya, nommé en 1905; renommé pour un second terme en 1910.

Secrétaire: A.-C. Gillespie.

Conseil exécutif (1910).

L'hon. A.-L. Sifton, premier, président du Conseil, ministre des Chemins de fer et Téléphones.
" Charles-R. Mitchell, trésorier provincial.
" A.-J. McLean, secrétaire provincial.
" Duncan Marshall, ministre de l'Agriculture.
" J.-R. Boyle, ministre de l'Education.
" C.-W. Cross, procureur général.
" Chas. Stewart, ministre des Travaux Publics.
" Wilfrid Gariépy, ministre des affaires municipales.

Greffier du Conseil exécutif: Donald Baker.

Chambre locale (Elus le 17 avril 1913).

Orateur: l'hon. Chas-W. Fisher.

Acadia, John-A. McColl.
Alexandra, J.-R. Lowery.
Athabasca, A.-G. MacKay.
Beaver River, Wilfrid Gariépy.
Bow Valley, hon. C.-R. Mitchell.
Calgary-Centre, T.-M.-M. Tweedie.
Calgary-Nord, S.-Bacon Hillocks.
Calgary-Sud, Dr T.-H. Blow.
Camrose, George-P. Smith.
Cardston, Martin Woolf.
Claresholm, William Moffatt.
Clearwater, H.-W. McKenney.
Cochrane, hon. C.-W. Fisher.
Coronation, F.-H. Whiteside.
Didsbury, Joseph-E. Stauffer.
Edmonton, hon. C.-W. Cross.
Edmonton, A.-F. Ewing.
Edmonton-Sud, H.-H. Crawford.

Edson, hon. C.-W. Cross.
Gleichen, J.-P. McArthur.
Grouard, J.-L. Côté.
Hand Hills, Robert-B. Eaton.
High River, Dr G.-D.Stanley.
Innisfail, Fred. Archer.
Lacombe, W.-F. Puffer.
Lac Ste-Anne, Peter Gunn.
Leduc, S.-G. Tobin.
Lethbridge (cité), Dr. J.-S. Stewart.
Little Bow, James McNaughton.
Macleod, Robert Patterson.
Medicine Hat, Nelson Spencer.
Nanton, J.-M. Glendenning.
Okotoks, George Hoadley.
Olds, hon. Duncan Marshall.
Peace River, A. Patterson.
Pembina, Gordon Macdonald.
Pincher Creek, John-H.-W.-S. Kemmis.
Ponoka, Dr W.-A.Campbell.
Redcliffe, C.-S. Pingle.
Red Deer, E. Michener.
Ribstone, Jacques-G. Turgeon.
Rocky Mountain, Robert-E. Campbell.
St-Albert, Lucien Boudreau.
St-Paul, P.-E. Lessard.
Sedgewick, hon. Ch. Stewart
Stettler, Robert-L. Shaw.
Stony Plain, C. Weidenhammer.
Sturgeon, hon. J.-R. Boyle.
Taber, hon. A.-J. McLean.
Vegreville, J.-S. McCallum.
Vermilion, hon. Arthur-L. Sifton.
Victoria, F.-A. Walker.
Wainwright, G.-E. LeRoy Hudson.
Warner, Frank-S. Leffingwell.
Wetaskiwin, Chas.-H. Olin.
Whitford, Andrew Shandro.

Greffier de l'Assemblée législative: J.-R. Cowell.

Chambre des Communes.

Calgary, R.-B. Bennett.
Edmonton, l'hon. F. Oliver.
Macleod, Dr Warnock.
Medicine Hat, W.Buchanan.
Red Deer, Dr M. Clark.
Strathcona, J.-M. Douglass.
Victoria, W.-H. White.

L'amitié finit où l'emprunt commence.

* * *

Ce n'est pas la réalisation d'un bonheur ardemment désiré qui cause la joie la plus vive, c'est la certitude qu'un malheur vivement redouté est enfin écarté de la vie.

* * *

Nous sommes nés pour vivre en commun, notre société est une voûte de pierres liées ensemble qui tomberait si l'une ne soutenait l'autre.

Le siège du gouvernement est à Dawson.

Le district du Yukon a été constitué et déclaré territoire séparé sous le nom de Territoire du Yukon, par le chap. 6 des Actes du Parlement du Canada, 1898, et amendé par le chap. 11, Actes de 1899. Le premier commissaire a été nommé par un arrêté du conseil, en date du 4 juillet 1898.

Le premier représentant au Parlement fédéral a été élu le 2 décembre 1902, conformément au chapitre 34, Acte 2, Edouard VII.

Son gouvernement est actuellement composé d'un commissaire, d'un conseil exécutif de dix membres élus par des divisions électorales tous les trois ans, et d'un représentant au parlement fédéral.

Commissaire: L'hon. Georges Black, nommé le 1er février 1912.

Officier-Commandant (Police Montée): Major J.-D. Moodie.

Commissaire de l'or: George-P. MacKenzie.

Assistant-Commissaire de l'or (Whitehorse): R.-C. Miller.

Régistraire: Albert-E. Lamb.

Aviseur légal: John Black.

Secrétaire: A.-F. Engelhardt.

Conseil exécutif (Elus en 1912).

Orateur: l'hon. Dr A.-J. Gillis.

Bonanza,—G.-N. Williams et R.-B. Robertson.
Dawson-Nord,—C.-W.-C. Tabor et F.-H. Pearse.
" -Sud,—A.-J. Gillis et D.-R. McLennan.
Klondike,—E.-A. Hogan et Archie Martin.
Whitehorse,—P. Martin et W.-L. Phelps.

Chambre des Communes.

Yukon,—Dr Alfred Thompson.

Départements.

Travaux publics.—Ernest Rivard, surintendant; Isaac Lusk, surintendant territorial; A.-F. Engelhardt, trésorier territorial; G.-A. Jeckell, contrôleur.

Santé.—Dr W.-W. Chipman, officier médical; A. McIntyre, inspecteur sanitaire.

Education.—T.-G. Bragg, surintendant; John Henry, principal de l'école publique; T.-R.-P. Hartman, O.M.I., principal de l'école catholique.

Intérieur.—G.-P. MacKenzie, commissaire; A.-J. Séguin, secrétaire en chef.

Arpentage.—....., directeur; Thos. Boone, ingénieur.

Revenu de l'intérieur.—J.-W. Stingle, collecteur.

Douanes.—E.-G. Ironsides, collecteur.

Affaires des Sauvages.—J.-O. Lachapelle, M.D.

Justice.—L'hon. C.-D. Macaulay, juge en chef; John Black, greffier de la cour; Geo. Brimston, shérif.

Marine et Pêcheries.—Chs. Payson, collecteur.

Poste.—Alex. McCarter, maître de poste à Dawson.—Geo. Wilson, maître de poste à Whitehorse.

Télégraphe.—H. Gilchen, surintendant du district; W. Brownlow, gérant.

Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec.

L'hon. Boucher de la Bruère, Surintendent de l'Instruction publique, président ex-officio du Conseil de l'Instruction publique.

Membres du comité catholique:—L'hon. Boucher de la Bruère, président; Son Eminence le cardinal Bégin; LL. GG. les archevêques de Montréal et Ottawa; NN. SS. les évêques de Pembroke, Rimouski Chicoutimi, Valleyfield, Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Charlottetown, Joliette, Mont-Laurier; du Vicariat Apost. du golfe Saint-Laurent et du Vicariat Apost. du Témiscamingue; l'hon. J.-E. Robidoux, J.C.S.; sir H. Archambault, J.C.S.: sir Lomer Gouin, l'hon. Dr Guerin, l'hon. T. Chapais, C.L.; l'hon. Cyrille Delâge, M.P.P.; M. Mathias Tellier, M.P.P.; l'hon. Hector Champagne, C.L.; l'hon. Paul-G. Martineau, J.C.S.; MM. L.-J. Perron, C.R.; Jules-Edouard Prévost, l'hon. F.-X. Lemieux, J.C.S.; l'hon. Rodolphe Roy, J.C.S.; M. Patrick-Martin Wickham, M. John Ahern et M. H.-A. Fortier, M.P.P.

Membres associés:—Mgr T.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay.

Secrétaire du comité catholique: M. J.-N. Miller.

Membres du comité protestant:—L'hon. Boucher de la Bruère, ex-officio; W. Peterson, écr., L.L.D., C.M.G., pré-

sident; le très révd. A.-H. Dunn, D.D., évêque anglican de Québec; A.-W. Kneeland, écr., M.A., B.C.L., le révd. A.-T. Love, B.A., D.D.; H.-B. Ames, écr., B.A., M.P.; l'hon. Sydney Arthur Fisher, B.A.; MM. Gavin, J. Walker, P.-S.-G. Mackenzie, C.R., D.C.L., M.P.P.; Wm. Rowat, écr., M.D.; Prof J.-A. Dale; Révd. R.-A. Parrock, M.A., D.C.L., l'hon. J.-C. McCorkill, D.-C.-L.; Robt. Bickerdike, écr., M.P.; Howard Murray, écr.

Membres associés:—Le révd. E.-I. Rexford, M.A., LL. D.; MM. John Whyte, W.-L. Shurtleff, LL.D., C.R.; l'hon. Geo. Bryson, C.L.,; M.-C. McBurney, B.A., Sinclair Laird, M.A., et E.-M. Campbell, B.A.

Secrétaire du comité protestant;— M. Geo.-Wm. Parmelee, D.C.L., LL.D.

Conseil d'Agriculture de la province de Québec.

L'hon. ministre de l'Agriculture; le sous-ministre de l'Agriculture; le surintendant de l'Instruction publique, membres ex-officio; l'hon. N. Garneau, M.C.L.; MM. Thos. Hunter, vice-président; Aug. Dupuis, Robert Ness, l'hon. C.-E. Dubord, M.C.L.; Andrew-J. Dawes; Hormisdas Pilon, M.P.P., J.-C. Draper, Louis Lavallée, Paul Tourigny, M.P.P., président; l'hon. J.-E. Roberge, M.C.L.; Salomon Venne, Jos. Lafontaine; J.-B. Charbonneau, M.P.P., Chs-C. Descary, Robert-E. Skillen et J.-S. Messier; François Manseau, Nicolet; John Hay, Lachute; Donat Caron, M. P.P., St-Octave de Métis, Matane; Michel Archambault, St-Dominique de Bagot.

Secrétaire:—M. Oscar Lessard.

Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec.

L'hon. Jérémie-L. Décarie, secrétaire provincial; l'hon. L.-A. Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail; l'hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique; M. Thos. Gauthier, président; M. Cyr. Duquet, Québec, vice-président; MM. G.-E. Tanguay, C. Blouin, R.-P. Lemay, S. Casavent, U. St-Onge, J.-M.-M. Duff, H.-W. Raphaël, W.-F. Vilas, M.P.P.; D. McManamy, T.-P. Crowe, Joseph Gosselin, J.-B.-M. Barthe, H.-P. Hall, A.-B. Allan, J.-P.-L. Bérubé, secrétaire. Bureau: 296, Boulevard St-Laurent, Monument National, Montréal.

M. W.-G. Ross, président; MM. Farquhar Robertson et le Col. A.-E. Labelle, commissaires; David Seath, secrétaire; M.-P. Fennell, jr, assistant-secrétaire; L.-H.-A. Archambault, acheteur; T.-F. Trihey, caissier; Fred Massey., John Cherry et W. McNaughton, commis; F.-W. Cowie, ingénieur en chef; T.-W. Harvie, assistant-ingénieur en chef; E.-H.Brietzche, J.-E. Reid, assistants; Geo. Smart, contrôleur; John Kennedy, ingénieur-consultant; F. Hurtubise, teneur de livres; capt. T. Bourassa, maître du havre; capt. J. Symons, député maître du havre; Robt. A. Eakin, percepteur de quaiage et paiemaître; D. Stewart, Hugh Sym, assistants; W.-J. Porteous, surintendant du havre; J. Vaughan, surintendant du département du trafic, commis; Ths. Glennon, messager; W.-J. Summerley, gardien de la Bâtisse des Commissaires du havre, 57, rue de la Commune.

De quelle pauvre chimérique est faite la vie humaine! Le passé n'est qu'un spectre impalpable, le présent nous coule dans les mains comme de l'eau, l'avenir n'est qu'incertitude.. Nous n'avons à nous que le souvenir et le rêve.

Examen des Yeux gratis

Ne Négligez aucun mal d'Yeux, la Vue est trop Précieuse.
Toute Lunetterie non faite SUR COMMANDE est toujours nuisible.
N'achetez jamais des Vendeurs Ambulants ni aux Magasins à-tout-faire.
Rien ne remplace l'Examen des Yeux par un savant Spécialiste.
Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur.

Allez à. . . L'INSTITUT D'OPTIQUE

VOIR ET CONSULTER LE

Spécialiste Beaumier

Le Meilleur de Montréal.

144, rue Ste-Catherine Est, près Avenue Hôtel-de-Ville

Il recherche les Cas difficiles, Désespérés.
Pose Yeux Artificiels, *Naturels à se tromper* (Spécialité).
Fabrique et ajuste lui-même depuis 25 ans, Lunettes, Lorgnons, etc.
Ses nouveaux "Verres Toric à Ordre" sont garantis pour bien Voir de Loin et de Près pour; tracer, coudre, lire et écrire.

Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en lunetterie.

PRENEZ GARDE

pas d'AGENTS sur le chemin pour notre Maison Responsable.

Heures de Bureau: tous les jours, de 9 h. à 9 h. Dimanche de 1 h. à 4h. p.m.

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS DE LA PUISSANCE DU CANADA.

1913-1914

Président:—E.-G. Henderson, Windsor, Ont.
Premier vice-président:—J.-H. Sherrard, Montréal, P.Q.
Deuxième vice-président:—W.-M. Gartshore, London, Ont.
Trésorier:—George Booth, Toronto, Ont.
Secrétaire général:—G.-M. Murray, Toronto, Ont.

Présidents des Subdivisions:

Montréal,—T.-P. Howard, Montréal, P.Q.
Toronto,—Geo. Brigden, Toronto, Ont.
Hamilton,—H.-H. Biggert, Hamilton, Ont.
Nouvelle-Ecosse,—Geo. T. Douglas, Amherst, N.-E.
Manitoba,—W.-J. Bulman, Winnipeg, Man.
Colombie-Anglaise,—W.-H. Harvey, Vancouver, C.-A.

Chambre de Commerce du District de Montréal.

Siège: 76, rue St-Gabriel, Montréal.

MM. Adélard Fortier, président; S.-D. Joubert, 1er vice-président; Frank Pauzé, 2ème vice-président; Georges Gonthier, trésorier; W.-H. Boivin, secrétaire; Arthur Lemont, secrétaire-conjoint.

Conseillers:—MM. J.-B. Baillargeon, Rodolphe Bédard, Arthur Berthiaume, A.-L. Caron, J.-N. Chevrier, J.-E.-C. Daoust, Alexandre Desmarteau, L. C. DeTonnancour, Joseph Ethier, Joseph Filiatrault, A.-P. Frigon, J.-O. Gareau, J.-A.-E. Gauvin, Ludger Gravel, J.-O. Labrecque, Alfred Lambert, C.-E. Martin, Duncan McDonald, Emile Rolland, Eugène Tarte.

Avocats-conseils:—MM. Ed. Fabre-Surveyer, C.R., et Léon Garneau, C.R.

Anciens Présidents:—MM. D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, Damase Masson, L.-E. Geoffrion, H.-A.-A. Brault, C.-H. Catelli, Isaïe Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput, Col. A..-E. Labelle.

Anciens vice-présidents et trésoriers:—MM. Alph. Racine, Ubalde Garand, L.-J.-A. Surveyer, A.-V. Roy, J.-B.-A. Lanctôt, Joseph Fortier.

Il y avait grand émoi par toute la région de Montréal l'été de 1837. On en connaît la cause: le gouvernement impérial avait retiré au Parlement provincial le droit de voter les subsides pour le donner au gouverneur. C'était la réponse des autorités anglaises aux demandes de réformes réclamées par les Patriotes. Il faut dire que cette suppression d'un droit était venue à la suite du refus, renouvelé quatre années de suite, de la Chambre de mettre un sou à la disposition de l'Exécutif, acculé par là même à une impasse. Il fallait en sortir à tout prix.

Au mois de novembre, l'agitation touchait à son paroxysme et nulle part avec plus de rage que sur les bords du Richelieu et la rive sud du St-Laurent. Tout de même, les choses allaient leur train ordinaire. Il fallait bien vivre et se donner des distractions entre temps. A-t-on jamais vu les Canadiens refuser de rire même lorsque le tonnerre gronde sur leur tête! Donc, advenant la fin des récoltes, on se rassemblait dans les joyeuses réunions d'automne, aux épluchades de blé-d'Inde, en abusant du privilège que confère l'épi orné de précieux grains rouges.

Il y avait à cette époque, à Varennes, une jeune fille célèbre par sa beauté, des bords du St-Laurent aux rives du Richelieu. Elle avait nom: Rose Millet. Des yeux noirs, des yeux parlants qui font reconnaître nos compatriotes du beau sexe entre toutes les autres, un teint éclatant sans l'aide du rouge de la pharmacie. Rose voyait l'admiration pour sa personne peinte sur tous les visages masculins. Parmi les étrangers de passage dans la paroisse se trouvait alors un jeune Anglais que Rose avait remarqué dans le grand nombre des aspirants à sa main. Ses parents l'avait envoyé à Varennes pour qu'il apprît le français. Lorsqu'il sut assez de notre langue pour dire à Rose: je vous aime, il crut en savoir assez. Rose partageait son sentiment. Les amoureux ne sont pas exigeants, ils acceptent mieux parfois leurs défauts réciproques que leurs qualités. John Smith—avez-vous remarqué le grand nombre de Smith chez nos amis d'une autre origine—la grammaire dans le tiroir, errait par le chemin du roi dans l'espoir de rencontrer Rose lorsque les parents de celle-ci trouvaient ses visites trop fréquentes.

John Smith s'aperçut un jour qu'il avait des rivaux brûlant aussi d'amour pour Rose. Mais leurs feux flam-

baient en vain sans être remarqués, tellement Rose se montrait de plus en plus éprise de John. La famille voyait cependant d'assez mauvais œil les assiduités de l'Anglais auprès de la jeune fille, et cherchait à diriger ses affections d'un autre côté. Mais guérir du mal d'amour par la persuasion, quelle entreprise difficile! Plus vous le combattez, plus il s'enfonce dans le cœur. On arrive parfois à détourner le courant au moyen d'un dérivatif. On débarrasse du mal d'amour par un autre amour. Souventes fois, c'est que la fille aime le garçon plutôt qu'un garçon. Il s'agit alors de trouver la transition et de substituer Pierre à Jean.

Or, il y avait à Varennes, parmi les soupirants acharnés à plaire à Rose, un superbe enfant de la paroisse, bien planté, la tête couronnée de cheveux blonds, un vrais gars normand. Jules Archambault n'était pas le premier venu. Elève du collège de Montréal, il était assez frotté de littérature pour tourner ces compliments en usage depuis le temps que les garçons font la cour aux filles et que celles-ci prennent comme inventions nouvelles, n'ayant jamais servi.

Mais notre beau parleur trouvait sourde oreille chez Rose. Le silence de John était plus éloquent que ses plus belles phrases. Désespoir de Jules, d'autant plus que John appartenait à ces Anglais bureaucrates détestés par les Patriotes dont Jules faisait partie.—Si je pouvais lui faire donner la queue de la poêle à ce maudit Anglais, ce serait déjà une victoire sur l'ennemi, se disait l'amoureux mal accueilli.

Le père de Rose, sa mère, ses tantes, enfin toute la famille prêtait main forte à Jules. L'affection de la jeune fille pour Smith leur semblait monstrueuse, scandaleuse. Quoi, aimer un Anglais et de plus un protestant, c'était le déshonneur de tous les Millet présents et à venir.

Dire le nombre de sermons, d'homélies, de crises de larmes que Rose eut à subir serait chose impossible. Et tout cela tombait dans le vide! Plus on attaquait cet amour mal placé, plus il s'ancrait à fond dans le cœur de sa malheureuse victime.

La tante Madeleine, la plus rusée des ennemis de Smith, avait paru cependant faire quelque impression sur l'esprit de sa nièce.

"Rose, disait-elle, crois-en ma vieille expérience. Je ne fais pas appel à tes sentiments mais à ta raison. Tu sais, le mariage est une loterie. Pour dire comme on dit, il y en a bien plus de mariés que de contents. Combien qui s'engagent dans cette union qui ne finit qu'à la mort de l'un

ou de l'autre, le regrettent un an, deux ans et même un mois après leur sortie de l'église. Hélas! le bandeau de l'amour tombe souvent vite des yeux! Ils voient l'homme et la femme tels qu'ils sont et non tels que leurs illusions, aux temps des accordailles, voulaient qu'ils fussent. Si donc, ma chère enfant, le mariage mène assez souvent à tant de naufrages, à tant de désappointements suivis de chagrins qui s'allongent et que l'on traîne comme une chaîne, il faut l'envisager froidement, il faut songer à ce que sera son demain. Il y a fatalement des raisons de désaccord dans le menage; les défauts, et même les qualités du mari et de la femme.

"Il n'y a pas à dire, il faut tâcher de diminuer le plus possible les chances de conflits entre l'un et l'autre. Songe que parmi les causes de malentendus il n'y en a pas de plus sérieuses que la différence de race et de religion. Je ne te dis pas cela par étroitesse d'esprit. Je n'ai pas de fanatisme pour un sou. Mes raisons, je les ferai valoir tout autant à un Anglais et à un protestant qu'à un catholique et à un Français. C'est le bon sens même, il me semble, qui me fait parler.

"Et puis, es-tu bien certaine que ton Anglais va t'épouser? Je pense, moi, qu'il te fait la cour pour tuer le temps. Si tu avais mon expérience, tu saurais qu'en général ces gens-là n'épousent des Canadiennes que lorsqu'elles ont une bourse bien garnie."

Rose parut touchée par les bonnes raisons de sa tante, mais décidée quand même à courir les risques.

"Ca tournera comme ça pourra."

Telle fut, à part soi, la conclusion stupide qu'elle donna à la semonce de la tante Madeleine.

Dans les situations malheureuses, compromises, le secours vient souvent d'une façon imprévue. Un jour, John fut rappelé chez lui par la maladie de sa mère. D'où désolation chez la pauvre fiancée; mais il allait revenir, disaient des lettres glissées furtivement à la maison. Le temps passait et sœur Rose, comme sœur Anne, ne voyait rien venir. Comme le pigeon du bon LaFontaine, elle croyait que l'absence d'un amoureux est le plus grand de tous les maux.

Pendant ce temps-là Jules se prenait à espérer. Pour lui, l'absence se montrait comme un allié: elle fait tort à ceux qui la subissent. Que de choses en ce monde dépendent du point de vue! Au bout d'un mois d'éclipse de John, il lui semblait que les regards de Rose s'abaissaient vers sa

personne d'un air moins dédaigneux; puis, ils se firent pleins de pitié; celle-ci est voisine de l'amitié. Enfin, le temps accomplissant son œuvre fit naître sinon l'oubli, au moins des raisons pour Rose de ne plus voir John toujours maître absolu de son affection.

Un jour vint à luire où Jules se sentit sûr du terrain. L'accueil de la fille adorée—naguère à pic pour lui comme une citadelle—se faisait de plus en plus agréable. Elle trouvait ses propos plus aimables, surtout plus variés que ceux de John, cloisonnés dans l'unique verbe aimer et ses accessoires. Au moins avec Jules, en outre de se regarder dans le blanc des yeux, on pouvait rire. Puis, le nouvel admirateur était de la paroisse; on le connaissait dans tous les rangs comme un jeune homme honorable, autant que la famille à laquelle il appartenait. Bref, tous les points de comparaison tournaient en sa faveur. Pour un rien, Rose aurait convenu que John ne pouvait pas entrer comme valeur en balance avec Jules.

Celui-ci menait deux choses de front, deux choses bien différentes: l'amour et le patriotisme.

Comme nous l'avons déjà dit, toute la région de Montréal vivait alors sous l'emprise de violentes émotions. Partout la parole enflammée de Papineau dénonçant la tyrannie du Parlement anglais faisait passer des frémissements d'indignation chez ses amis. Comment un garçon instruit comme Jules Archambault aurait-il pu conserver son sang-froid dans cette atmosphère embrasée? Son ardeur patriotique, chauffée à blanc, eut bientôt fait d'arriver au paroxysme.

Il y avait alors à Varennes un singulier personnage: Amury Girod, Suisse d'origine, qui, après avoir essayé de vivoter par différents moyens, avait jeté son dévolu dans la politique. Lui, étranger au pays, lui néophyte, il eut bientôt fait de dépasser Papineau en violence de langage. C'est à Varennes qu'il fit ses débuts comme orateur populaire et fauteur de révolution.

Jules fut un des premiers à se laisser endoctriner, et cela au point que, disant adieu à Rose, il courait à toutes les assemblées populaires. A celles de Saint-Ours et de Saint-Charles surtout, son enthousiasme débordant fit merveille.

Du coup, il passa au premier rang des exaltés qui voulaient, à tout prix, livrer bataille aux Anglais pour la sainte cause de la liberté. Son exaltation patriotique, qu'il essayait de faire passer dans l'âme de Rose, effrayait la jeune fille, qui ne comprenait pas grand'chose aux griefs des Patriotes. Elle avait beau essayer de se trouver mal-

heureuse, persécutée, elle ne pouvait pas y parvenir. "Les gens de Varennes ne sont-ils pas libres d'aller à l'église à leur guise, à l'école comme il leur chante? En quoi la vie de famille souffre-t-elle dans son paisible cours?"

Aussi, tous les beaux raisonnements de Jules venaient s'aplatir sur l'intransigeance de Rose, comme des balles sur une plaque d'acier. Un jour, il lui rappelle que Wolfred Nelson avait dit à l'assemblée de Saint-Charles : "Le temps de faire des discours est passé, et l'heure de fonder des balles a sonné." Pour se mettre au niveau du chef, il avait transformé les cuillers de la famille—d'un usage si pacifique —en projectiles mortels. Pour le coup, Rose, éclatant de rire, ne peut se retenir de le traiter comme un fou.

Et Jules irrité la traita de Chouayenne, en lui demandant pardon cinq minutes après de l'avoir insultée.

—Mais, sérieusement, songes-tu à te battre? s'exclama-t-elle au milieu de la discussion.

—Il le faut bien, puisque la patrie le commande.

—Et mon amour pour toi, qu'en fais-tu? Et le tien pour moi que tu dis si grand, si profond, plus fort que tout au monde, que devient-il? Ecoute, il faut que tu me promettes de rester bien tranquille? autrement, je croirai que tu fais plus de cas des discours de ce fou de Girod qui t'a mis la cervelle à l'envers que de mes plaintes et de mon chagrin.

—Cré fille, peu patriote. C'est toi qui parles comme ça? As-tu oublié que tu es du pays de Madeleine de Verchères? Tu peux voir d'ici le Petit Cap où elle a immortalisé son nom. C'est pas elle qui aurait empêché son cavalier de se battre pour son pays.

—Contre qui s'est-elle battue comme ça?

—Contre les Iroquois, tu le sais bien.

—Eh bien, les Anglais ne sont pas des Iroquois. Et puis, elle ne pouvait pas faire autrement puisque les Sauvages étaient venus attaquer les Français. Toi, au contraire, tu veux tirer des coups de fusil sur des gens qui ne t'ont rien fait.

Des discussions de ce genre se renouvelaient tous les jours, tant et si bien que les deux amoureux ne se rencontraient plus que pour échanger des plaintes et des protestations d'amour au milieu des pleurs. Un jour, après une scène plus vive que les autres, Rose finit par arracher à son ami la promesse qu'il se tiendrait tranquille au foyer familial et renoncerait à sauver la patrie.

—Je t'assure, disait Rose, que je t'aime mieux comme bon garçon d'habitant que comme héros de la guerre civile.

La paix régnait enfin entre Jules et Rose. Cependant, l'amoureux désarmé, mais non consolé, se montrait abattu; un nuage de tristesse et de découragement pesait sur lui. Plus de verve, plus de gaieté dans ses propos. Sa fiancée cherchait à le distraire pour retrouver en lui le Jules des jours passés. Elle lui peignait les horreurs des batailles, sous les traits les plus terrifiants.

—Veux-tu que je te chante la chanson que j'ai apprise sur les genoux de ma mère. C'est ça qui donne une idée des plaisirs que la guerre apporte à des amoureux comme nous. Un jeune soldat qui voulait être un héros, comme toi naguère, écrivait à son amie quelques jours après leur séparation.

"Rose, l'intention d'la présente,
Est de t'informer d'ma santé.
L'Armée française est triomphante,
Et moi, j'ai l'bras gauche emporté.
Nous avons eu d'grands avantages:
La mitraill' m'a brisé les os;
Nous avons pris arm's et bagages;
Pour ma part j'ai deux ball's dans l'dos.

—Elle n'est pas gaie ta chanson.
—Veux-tu que je continue?
—Non, le premier couplet suffit.
—Laisse-moi t'en chanter un autre et ce sera tout.

"Quoiqu'ca, c'est quelqu'chos' qui m'enrage
D'êtr'fait mourir loin du pays;
Au moins quand on meurt au village,
On peut dire bonsoir aux amis.
On a sa place derrièr' l'église,
On a son nom sur un' croix d'bois.
Puis on espèr' que la payse
Viendra pour prier quelques fois.

—Assez ,assez, quelles chansons ennuyeuses! Avec des chansons comme celle-là, on fait des poules mouillées et non pas des hommes. Si je ne reviens pas du feu tu pourras vivre le reste de tes jours, avec le souvenir d'un brave.

—En vl'a une belle fiche de consolation.

Le 23 novembre éclate à Varennes la foudroyante nouvelle que le veille les patriotes ont repoussé et battu les Anglais à Saint-Denis, sur le Richelieu. Tout le long de

cette rivière et du St-Laurent, entre Sorel et Chambly, les patriotes ne se tiennent plus d'enthousiasme, et ils se préparent à un nouveau combat, c'est-à-dire à un nouveau triomphe. Les quelques jeunes gens de Varennes, liés à la cause nationale, sont sur le qui-vive; ils ne demandent qu'à partir.

Les pauvres emballés reçoivent enfin l'ordre de marcher et de se rendre à Saint-Charles. Avant de dire adieu au village, ils ont la malencontreuse idée de passer sous les fenêtres de Jules pour le gouailler, car ils ne l'ont point vu à leurs conciliabules depuis quelque temps. Au roulement du tambour qu'ils font entendre, Jules, comme mu par un ressort, bondit sur sa chaise, décroche son fusil, et courant vers ses amis: "Vive Papineau, s'écrie-t-il, je pars avec vous!"

Le soir même, traversant avec ses amis l'étroite lisière de terre qui sépare le St-Laurent du Richelieu, il arrivait à Saint-Charles pour se mettre aux ordres du général Storrow Brown. Le général! quel titre sonore pour un pauvre diable qui ne savait rien de rien du métier de soldat! Il s'était préparé à recevoir l'ennemi qui venait de Chambly en suivant la rivière. Ses préparatifs s'étaient faits de façon à donner aux Anglais tous les moyens d'écraser les Patriotes. Leur camp se trouvait au pied d'une élevation de terrain. Des arbres avaient été abattus du côté par où l'ennemi devait venir. C'est à quoi se bornaient les fortifications. Le terrain élevé restait libre. C'est là que le colonel Wetherall vint ranger ses troupes pour, de cette hauteur, mieux fusiller les rebelles. Ce fut une affaire de quelques heures. Les pauvres diables de dupes constatèrent bientôt que la bataille était perdue et pour eux, qu'ils étaient placés entre le feu des Anglais et l'eau de la rivière. Belle alternative! Quant au général, il avait pris le large avant l'arrivée des Anglais. Brown, Girod, et Robert Nelson, quels braves pour conduire des soldats à la victoire!

Jules réussit à traverser la rivière à la nage et reprit le chemin de la maison paternelle, bien désillusionné et guéri cette fois de son ardeur militaire. On dût le cacher chez un voisin pour le soustraire aux recherches de la police, Ne se croyant pas en sûreté, il prit le chemin des Etats-Unis. voyageant la nuit et se cachant dans les bois le jour. Quelle souffrance, et quelles angoisses! Et que devenait Rose? que pensait-elle de son équipée? Dévoré de honte de s'être laissé duper, humilié de sa défaite, hanté par le souvenir de sa fiancée, de sa parole violée, tout se réunissait pour le torturer. Ah! l'expiation se faisait cruelle! Au Vermont,

où il arriva malade, il apprit combien est amer le pain de l'exil.

Enfin, l'aurore de jours meilleurs parut, et il lui fut permis de rentrer au pays. Quel serait l'accueil de sa douce amie! Lui avait-elle pardonné sa folie, consentirait-elle à le recevoir? Voilà ce que se demandait le malheureux garçon, revenu de tant de rêves de gloire. Le départ précipité, inattendu de Jules avait d'abord attérré sa fiancée. Pendant plusieurs jours, on crut qu'elle allait perdre la raison. Une fois remise, le chagrin intense qui la tenait, la pensée des périls auxquels Jules était exposé la dominaient entièrement et ne laissaient pas de place à la colère que Jules redoutait chez elle.

Lorsqu'il parut eu présence de Rose, il lut son pardon dans ses yeux. L'indulgence de l'amour n'a pas de bornes. Elle le trouva pour ainsi dire transfiguré, car elle avait conscience qu'il s'était imposé un grand sacrifice: le risque de sa vie. L'homme trompé qui fait le don de sa personne, même pour une mauvaise cause, a des droits a une pitié admirative.

Un beau jour, après les tristes évènements de 1837, on vit Rose et Jules au pied de l'autel, l'un et l'autre anticipant le bonheur et heureux comme si chacun des époux avait remporté une victoire sur l'autre.

Nous ne connaissons pas la suite de leur histoire, mais il est permis de dire comme dans la fin des contes: ils vécurent longtemps et eurent beaucoup d'enfants!

A. D. DeCelles.

TELEPHONES: MAIN 208 et 1396

ALEX. McARTHUR & CIE, Limitée

82, RUE McGILL

FABRICANTS DE

Feutre Goudronné "Black Diamond." Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3 plis. Papiers à Constructions, gris, paille et goudronné. Papiers à Lambris: Cyclone, Crown. Goudron et Ciment pour toitures. Produits de Goudron. Feutre pour Tapis.

Tapisseries, Papiers à Imprimer pour Livres, Journaux, etc. Papiers de Couleurs. Papiers d'Emballage, brun, gris et Manille.

Manufacture: Coin des Rues HAVRE et LOGAN, Moulins: JOLIETTE, P. Q.

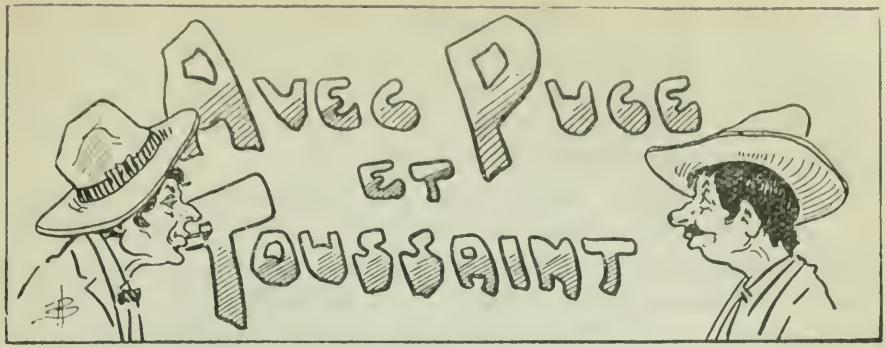

—Dites donc, les jeunesses, le p'tit blond qu'avait l'accoutumance de venir camper par icitte, avec vous autres, ousqu'il est ? On l'a pas vu c't'année.

—Il ne viendra pas, père Fricotto, il demeure maintenant à Cincinnati.

—Saint Cinnati ? Ousque c'est c'te paroisse-là ? J'ai voyagé partout, par en haut, par en bas, sus l'long, sus l'large, eh! ben, vrai comme vous êtes-là, j'ai jamais rencontré c'pays-là.

—C'est une ville des Etats-Unis, père Fricotto.

—Les Etats-Unis, si je m'trompe pas, c'est de c'te manière-là qu'on appelle les States, quand on parle en tarmes ?

—C'est en plein ça.

—Ah! ben, p'tite misère! Je l'plains l'pauvre gas, il va en arracher.

—Pourquoi ça ?

—Pourquoi ça ? Si ça fait pas pitié de poser des questions comme ça, à votre âge.

Ah! j'vous dis, la jeunesse d'à c't'heure, ça connaît pas grand chose. On voit ben que vous y êtes jamais allés, dans les Etats, vous autres, les enfants.

—Vous y êtes déjà allé, vous, père Fricotto ?

—Ca s'adonne que oui ; et j'peux vous persuader une chose, les Etats, c'est le plus Chrysostome de pays qu'a jamais été inventé. C'est ben court, ça prend des Américains pour rester par-là. Y en a pas d'autres qu'eux autres pour patenter une paroisse pareille. C'est plein de Yankee tricks, que Charlot en prendrait les armes, ma grande conscience du Bon Yeu.

—Tiens, tiens, on n'a jamais entendu parler de ça.

—Quand j'vous dis que vous connaissez rien.

—Y a-t-il longtemps que vous êtes allé par-là ?

—Ah! ben, j'vas vous dire comment c'que c'est, ça fait pas mal creux. Ca fait ben, comme qui dirait bonnement,

quasiment, dans les environs d'un peu plus que cinquante ans, autant que j'peux me rappeler. J'étais pas encore marié, dans c'temps-là. J'avais dans les alentours de vingt ans, pis j'en ai soizante-quinze ben comptés, à c't'heure. Vous voyez que c'est pas d'hier.

—Qu'alliez-vous faire dans les Etats, père Fricotto?

—Ah! ça, c'est toute une histoire. Mais si vous voulez tant seulement vous fermer la.....boîte, et passer le flakse à pépère Fricotto, ici présent, à seule fin d'y permettre d'y inoculer un mot en douceur, j'vas vous faire assavoir le court et le long de ce que c'était que les Etats dans ce temps-là.

Et après s'être convenablement rincé le dallot, le père Fricotto commença le récit de son voyage aux Etats-Unis, en ces termes :

—C'est donc, tant seulement, pour vous dire, les enfants, que c't'année-là, dont je vous parle, j'avions passé tout l'hiver en chanquier, dans les pays d'en haut; ce qui fait qu'au printemps, je me trouvais à être pas mal coppé, comme on dit. Je m'étais ramené par chez-nous vers les semences, avec quasiment deux cents piasses dans ma poche.

Faut vous dire qu'à c't'époque-là, l'ouvrage pressait pas c'est effrayant, y avait pas mal de slack, un peu partout, et les Canayens, comme de raison, prenaient le bord des States, où ils allaient weaver. Paraît qu'ils faisaient des grosses gages dans les factries, à ce qu'on entendait dire, à travers les branches.

Quand ceux qui étaient par-là depuis un bout de temps, venaient se promener dans leurs habits du dimanche, avec des bagues pleines de diamants, et des gros rouleaux de bills plein leurs poches, pas besoin de demander si ça donnait envie aux autres de bougrer la terre au bonhomme et de prendre le bord à leur tour.

Ça partait à pleins chars pour les Etats.

Donc, pour lors, que ce printemps-là, j'étais justement en train de me demander quel bord j'allais prendre pour me trouver une job pour l'été, quand v'la Puce Sarrazin et Toussaint Brindamour qui s'amènent chez mon défunt père, sensément pour me dire deux mots en particulier, rapport à une lettre que Toussaint venait de recevoir de son cousin Damase, des Etats, et qu'il voulait se faire lire par ma défunte mère, qu'était instruite, rapport qu'elle avait été une semaine à l'école dans sa jeunesse.

Moé, naturellement, j'pouvais pas leur refuser ça, j'passe la lettre à la mère, qui, après avoir mis ses lunettes, se met en train de nous lire c'que disait le cousin à Toussaint.—

Le cousin Damase disait qu'y avait de l'ouvrage à revendre, là ousqu'il était, et que si Toussaint y allait, il poignerait une bonne job en arrivant.

—Puisque c'est comme ça, que dit Toussaint, je prends le train tout de suite.

—Moé itou, que répercute Puce Sarrazin. Pourquoi que tu viens pas, toé tou, Fricotto ? Tu serais ben mieux par-là à faire de l'argent comme un échevin, qu'icitte à dépenser ton vieux gagné, en te tétant le pouce ?

—C'est ben vrai, que je réplique. Si vous voulez dire comme moé, on va partir tous les trois, drès demain, pis on va en faire de l'argent, en p'tit bedeau. On va revenir riches foncé.

Affaire bâclée.

Le sur lendemain, avec chacun notre portemanteau et notre parapluie, on partait à pieds, de Sainte-Amélie de l'Epouvante (rapport que les gros chars passaient pas encore dans les campagnes, dans ce temps-là), pour aller à Montréal, prendre les chars, pour aller weaver à Lowell, qu'est une paroisse des Etats, les enfants. Malheureusement, rendus à Montréal, v'là mon Puce Sarrazin qui propose d'aller à Boston d'abord, rapport qui voulait aller faire une visite à son oncle Gédéon, qui travaillait dans les bricades de North Cambridge, après quoi, on piquerait vers Lowell, qu'est pas loin de là.

All right, aussitôt dit, aussitôt fait.

Ah! les enfants, si on avait su ce qui nous attendait, vous parlez qu'on l'aurait envoyé promener sus l'sieau, ce crapet de Puce, avec son oncle des bricades.

Mais, quoi que vous voulez, on sait jamais ce qui est pour arriver, c'est pourquoi il y a tant d'accidents et.....tant de mariages qui se commettent à tous les jours que le Bon Yeu amène. On connait pas l'avenir, voyez-vous.

Toujours est-il, m'as dire comme on dit, qu'on prend notre ticket pour Boston et qu'on décolle vers les Etats.

Aller jusqu'à Boston, tout a marché assez bien, à part, comme de raison, d'un particulier avec une manière de chapeau tout doré sur tranche, qui est venu nous fouiller, à la frontière, pour voir si on passait pas des pianos, ou autres meubles de cuisine, en contrebande, par-dessus les lignes.

Pas besoin de vous dire qu'on a pas trouvé ces façons-là ben polies, mais comme on connaissait pas les manières des Etats, on a pas rouspété.

Arrivés à Boston, on prend les p'tits chars et on file à Cambridge, qui est, comme qui dirait, le Ste-Cunégonde de c'te paroisse-là.

Rendus au bout de la ligne, on descend les p'tits chars et on se met à la recherche de l'oncle à Puce Sarrazin.

On avait ben le liméro, mais on s'rappelait pus de la rue.

On arrête un policeman et on y demande, poliment, ousque se trouvait le liméro que Puce avait de marqué sur un papier.

—What's that? qu'il nous réplique.

—That's de liméro d'mon oncle Gédéon Sarrazin, que rentasse Puce qui savait l'anglais.

—I don't understand, que continue ce mal-à-main de policeman.

—Yes, yes, que faisait Puce, pas mal aisé, you look de liméro, Gédéon the frère à poupa. Work à l'oiseau, in the brick. You know him, sure. My tante is a p'tite Ladouceur, from en bas de Québec.

—I don't know what you mean. Move on, que dit c't'imbécile de police.

—Entendez-vous, que fait Toussaint, il dit qu'on est "mean" ?

—Pas plus "mean" que toé, crie Puce, en le regardant dans les yeux et en y mettant son poing sous le nez.

Devant c'te démonstration, la police va pour agrafer Puce.

Mais bougez pas, Puce avait pas frette aux yeux, comme on dit; le temps de le dire, il vous y avait ramanché une torgniole un peu fionnée, je vous en passe en papier.

Le policeman se met à siffler, pendant que le monde se rassemblait et que Toussaint pis moé on criait comme des pardus:—Denn'z-y Puce!

Puce se plantait, pas pour rire, les enfants ; il montrait à ces bonguiennes d'Américains, c'que c'est qu'un p'tit Canayen qui se démanche.

Mais ça n'a pas duré; toutes les belles choses ont une finission, voyez-vous.

Arrive une barouche pleine de polices.

Le temps de le dire, ils vous agrafent Puce et l'embarquent.

Toussaint veut leur expliquer qu'on s'en allait chez l'oncle à Puce Sarrazin, ils vous l'embarquent aussi; j'essaye de leur parler sensément, mais badinez pas, ça n'avait pas pris gout de tinette que j'étais dans la barouche avec les amis.

—Dites-donc, que fait Puce, en leur exhibant son papier, puisqu'on est en voiture, si ça ne vous fait pas de différence, menez-nous donc à ce liméro-là. C'est là ousque reste mon oncle Gédéon.

—Shut up ! réplique la police.

Et ces malappris nous mènent tout drette chez l'accordeur.

Là, ils se sont mis à baragouiner un tas d'affaires qu'on comprenait pas, en anglais, comme de raison, rapport que dans ce bondance de pays-là, tout le monde parle en anglais. Même que, je vous mens pas, j'ai vu des enfants pas plus hauts que ça qui parlaient anglais comme des grandes personnes.

Toujours est-il, m'as dire comme on dit, qu'après avoir pas mal jasé et examiné les black-eyes du policeman qui s'était essayé avec Puce, l'accordeur nous a fait un speech, après quoi on nous a fait comprendre que c'était dix piastres chaque pour la consultation. Alors, voyant que ça servait à rien de berlander, on a payé comme un seul homme, et ils nous ont lâchés lousse.

Et vous appelez ça du monde qui sait vivre vous autres, les enfants!

Si ça a du bon sens, trente belles piasses du Bon Yeu, pour une pauvre petite scrape de rien. Par chez-nous, dans les chanquiers, s'il fallait payer ce prix-là à chaque fois qu'on se tapoche la corporation, y aurait jamais moyen de s'offrir un peu d'agrément, le plaisir coûterait trop cher.

C'est pas étonnant que ces crapauds d'Américains soient riches, ils ne permettent même pas d'avoir un peu de fun sans payer pour.

—Ecoute, que je dis à Puce, en sortant de chez l'accordeur, ton crapoussin d'oncle Gédéon, tu peux te l'fourrer ousque tu voudras, moé j'en ai assez de c'te paroisse icitte. Y sont trop chèrents pour nos moyens. Décampons au plus vite.

—Oui, que répercute Toussaint, filons à Lowell, chez mon cousin Damase, sans perdre de temps, rapport qu'au prix que ça coûte, on pourra pas vivre longtemps dans la paroisse, sans faire des dettes.

—C'est bon, que fait Puce, allons au dépôt prendre nos tickets pour Lowell.

Alors on ragrafe nos sacs de tapis et nos parapluies, et on pique vers le dépôt.

Arrivés là, comme il y avait une grosse foule au p'tit châssis ousqu'y vendaient les tickets, on donne l'argent à Puce pour qu'il achète les tickets pour la gang, vu que ça devait prendre moins de temps. V'là mon Puce qui part, bouscule trois ou quatre paroissiens, et se plante le premier devant le p'tit carreau, pendant que les autres lui hurlaient des bêtises, et que Toussaint pis moé on rigolait comme des bossus.

Après avoir tranquillement allumé sa pipe, sans s'occuper des vociférations de la foule, et de l'impatience de l'employé, Puce se décide à parler.

—Je voudrais un ticket pour Bowell.

—Où ça? que lui interroge l'employé, en Anglais.

—Bowell.

—I never heard that name before.

—Well, c'est you not very good sur la géographie.

—Hurry up! crie une voix parmi la foule qui se tassait derrière Puce, j'vas manquer mon train.

—Fallait vous rendre plus de bonne heure, réplique Puce, sans se faire de bile. Comme ça, qu'il continue, en adressant au guichet, Bowell n'est pas sur votre ligne ?

—No.

—Sur quelle ligne que ça se trouve, sans vous commander ?

—I tell you I never heard of that place ?

—Dites-donc, vous autres, s'écrie Puce, en s'adressant à Toussaint et à moé, comment que ça s'appelle, c'te crapette de paroisse-là ?

—Lowell, que crie Toussaint.

—J'savais que c'était queuque chose dans ces calibres-là .....Eh! achevez-donc de beugler, derrière-moé, y a pas moyen d'acheter son billet en paix, par icitte. Coûtez-donc, m'sieur le vendeux de tickets, si vous les faites pas tenir tranquilles, j'vas leur passer les beignes, ça sera pas long. J'vous disais que j'veux un ticket pour Lowell, pouvez pas aller un peu plus vite ?

—Simple ou retour ?

—Simple.

Furieux, l'employé étampe un ticket et le garroche à Puce.

—Donnez-moé-z-en un autre, pour Fricotto, fait Puce, sans s'exciter.

—G.....! pouviez pas le dire tout de suite ?

—Ben pire que ça, j'en veux trois; vous savez ben qu'on est pas pour laisser Toussaint icitte. Trois tickets de première classe.

—Pourquoi le disiez-vous pas plus vite ? J'ai daté trois tickets de troisième, maintenant.

—Eh! ben changez-les. Ils vous serviront une autre fois. Passez-moi donc une allumette, sans vous commander. Faut-y prendre un billet pour un chien ?

—Certainement.

—Vous chargez rien pour un chat ?

—Oui.

—Ah! vous avez l'air chèrents en grand, par icitte, vous faites payer pour tout.

—Hâtez-vous; avez-vous d'autres animaux ?

—Faites-vous payer pour un âne ?

—Oui, oui, mais vous n'êtes pas pour les embarquer avec vous. Ca va dans le fret. Voilà vos billets. Où sont-ils ?

—Quoi ?

—Vos animaux.

—J'ai pas d'animaux. Hormis que vous prendriez Fricotto pis Toussaint pour des animaux, mais ils ont leurs tickets. V'là l'argent pour ceux-là, pis l'mien. Mais j'ai pas besoin des autres, c'était rien que pour m'instruire en voyageant, que je vous demandais tout ça.....Hé ! là ! vous autres.....A ce moment-là, la foule, en arrière de Puce, était devenue enragée. Il y avait, je vous mens pas, au moins trois cents particuliers qui poussaient comme des possédés pour décoller Puce.

Ces Américains-là, vous savez, c'est du monde pressé, sans bon sens; ça veut pas donner une chance à un homme de jaser un brin, et de prendre queuques informations, en cas qu'y en aurait besoin. Je me disais, en moé-même, en voyant ça:—Ca va mal tourner, ben sûr; Puce qu'est pas ben endurant de sa nature, va finir par sortir de son caractère.

Aussi ça n'a pas manqué; fatigué de les entendre crier et de se faire pousser dans le dos, v'là Puce qui se fâche et saute dans l'tas.

Ah! les enfants, vous parlez d'un pique-nique. Tout en revolait, que c'en était une vraie bénédiction.

Puce était un homme un peu dépareillé, y a pas de soin, mais ils étaient trop contre lui, y avait pas de bon sens. Alors, nous-autres, comme de raison, voyant qu'il en arrachait, on pouvait pas laisser maganner un ami; ça n'aurait pas été correct, ce qui fait qu'on a pas pris de temps à rentrer dans la game, Toussaint pis moé, j'vous en passe un papier.

Envoye fort, pis oh! donc, quiens ben, on vous ramonait ça que la moitié en était de trop. On achevait de nettoyer le dépôt, à nous trois, quand, tout d'un coup, vlan! on se se sent agrafer par en arrière et le temps de le dire, on se trouvait dans la même barouche que tout-à-l'heure, avec les mêmes policemen, qui nous conduisaient devant le même accordeur.

J'vous dis, les enfants, j'ai jamais vu un insécrabe de pays comme celui-là, tous les chemins conduisent chez l'accordeur.

L'accordeur, comme de raison, nous a reconnus tout de suite; notre retour n'a pas paru lui faire plaisir. Il n'avait pas l'air content, l'bonhomme. Il a écouté les speeches des policemen, puis nous a lâché un chapitre qui a duré, au moins, une bonne demi-heure, après quoi il nous a expliqué que pour cette fois, c'était vingt-cinq piasses par tête.

Dans les States, c'est pas comme ailleurs, les enfants, on fait pas des prix doux pour les bonnes pratiques, au contraire, on leur charge plus cher. Ça prend du monde regardant, en scie ronde. Mais comme faut pas rouspéter avec l'autorité, on a payé cash, et ils nous ont slackés.

—Ecoutez, les amis, que je dis à Toussaint et à Puce, si vous voulez dire comme moé, on va bougrer notre camp par chez-nous. Au prix que ça coûte pour voyager et avoir un peu d'agrément par icitte, on aura jamais assez d'argent pour se rendre à Lowell. Ca coûte trop cher d'extras.

—Faut ben qu'on se rendre à Lowell, dit Toussaint, nos tickets sont achetés et mon cousin Damase nous attend.

—Ça serait pas poli de le faire attendre pour rien, ajoute Puce.

—Eh! ben, all right, que je fais, allons-y, mais faisons pus de dépenses pour les amusements.

On se rend au dépôt et de c'coup-là on prend les chars tout de suite.

Nous étions dans le char depuis pas plus de cinq minutes, que v'là un grand jack de Yankee qui s'amène et vient s'asseoir à côté de Puce, en face de Toussaint et de Fricotto, ici présent.

—Fait beau, qu'il nous déclare en français pas mal cassé.

—Fait beau, qu'on lui réplique en chœur.

—Allez-vous loin? qu'il continue, en nous offrant des cigares.

—Tels que vous nous voyez, dit Toussaint, après avoir tiré une touche, on s'en va à Lowell, voir mon cousin Damase, qui doit nous trouver une job dans les factries, rapport que c'est pas mal slack par chez-nous, de c'temps icitte.

—Ah! que dit l'étranger, c'est une bonne idée, on fait de l'argent à ramasser à la pelle, à Lowell, et je suis certain que des gens intelligents comme vous, allez vous enrichir le temps de le dire.

—Tu vois, me dit Toussaint, qu'on a bien fait de pas se laisser décourager par les queuques p'tits dépenses extras qu'on a été obligés de faire à Boston.

—Même, qu'ajoute l'étranger, que je peux vous donner un coup de main, vu que je suis bien connu dans la ville où vous allez. Vous avez peut-être entendu parler de moi, je suis Bob Macarelle, le millionnaire. J'ai des tas de propriétés. Tiens, j'y pense, vous avez l'air d'être du bon monde, et vous me plaisez, je veux faite queuque chose pour vous autres. J'vas vous laisser avoir une de mes nombreuses maisons pour presque rien, pour le seul plaisir de vous rendre service.

Enfin, pour piquer au plus court, le millionaire Bob Macarelle nous emberlificotte si tellement correct, qu'en descendant des chars, on part avec lui pour voir sa maison, qui se trouvait en dehors de la ville.

Avant de s'y rendre, Bob Macarelle, le millionnaire, nous amène diner dans un swell restaurant; un pépère de beau dîner, les enfants, avec des confitures, de la bière et un tas de fions à tout casser. Les Américains, vous savez, c'est du monde qui se prive de rien; faut leur donner ça. Après dîner, Bob nous a laissé payer, pour nous habituer aux manières américaines, à ce qu'il disait.

Ça nous a couté huit belles piasses, mais on a trop rien dit rapport qu'il nous louait sa maison à bon marché.

Ensuite, on a pris les p'tits chars, pis on est parti vers là ousque s'trouvait la maison du Bob Macarelle en question.

On a pas pris de temps à arriver, vu que c'était pas loin.

On aperçoit un tanante de belle maison, avec des jardins tout alentour; queuque chose d'un peu dépareillé, j'vous en passe un papier.

—Qu'est-ce que vous en pensez? que nous interroge notre ami Bob, en nous reluquant par en-dessous.

—J'pense que c'est trop beau pour nous autres; jamais on aura les moyens de louer une campe dans ces liméros-là, que j'y dis, en manière de réponse.

Mais, si je vous la loue rien que vingt-cinq piasses, pour un an?

—Viande! que s'écrie Toussaint, à ce prix-là on la prend tout de suite. C'que mon cousin Damase va en faire une binette quand il va nous voir logés de c'te façon-là. Qu'est-ce que t'en dis, toé Fricotto, pis toé Puce ?

—Ça nous va, qu'on rentasse comme un seul homme.

—Je vais toujours vous faire visiter, dit Bob. L'intérieur est très bien meublé.

Là-dessus, il se met en train d'ouvrir la porte, mais v'là qu'il avait oublié sa clef.

—Ca fait rien qu'y dit, on va défoncer la porte, j'enverrai, demain, mes ouvriers la réparer.

Ces crapets d'Américains-là, vous savez, y a rien à leur épreuve.

Aussitôt dit, aussitôt fait, en criant "bean", la serrure avait vu l'ours, et nous faisions dans notre nouvelle campe, une entrée solennelle, comme disent les papiers.

Toutes les jalousies étaient fermées, et il faisait pas mal noir dans la maison, ce qui fait qu'aussitôt entrés, Bob s'accroche dans une manière de catalogne et pique une tête dans une armoire à argenterie, pendant que Puce allait s'aplatir sur une table remplie de porcelaines et flanquait toute la bastringue par terre.

—Ca fait rien, dit Bob, en se ramassant, j'en achèterai d'autres.

Ces gens des States, y a rien pour démonter ça, voyez-vous.

On fait de la lumière, j'vous mens pas, les enfants, la maison était montée comme un château.

—A c't'heure, dit Bob, vous allez me payer d'avance et j'vas vous donner un reçu. Et si ça ne vous fait pas de différence, j'vas emporter toutes les argenteries; vous avez pas besoin de ces bebelles-là, vous autres. Elles sont pas mal vieilles et il y a longtemps que je veux les remplacer par des neuves.

Alors on y crache not' vingt-cinq piasses, il nous donne un reçu, et après nous avoir payé un coup à même un rodeux de beau stock qu'il y avait dans une espèce de coffre, notre ami et protecteur, le millionnaire Bob Macarelle, nous quitte avec toutes les argenteries dans mon sac de tapis, que je lui avais prêté. Quand un homme nous fait des faveurs comme ça, comme de raison, faut pas être regardant avec lui. On peut pas kicker pour y prêter son snatchel.

Macarelle parti, on s'met à visiter notre maison du haut en bas.

—Hein? disait Puce, c'est-y beau en grand les maisons des States?

—Tu parles d'ann' différence avec par cheu-nous, rentassait Toussaint.

—Si la p'tite Catherine me voyait logé comme ça! que je me modulais à l'intérieur.

Ça faisait ben deux bonnes heures qu'on se pavannait dans not' chateau, on était justement dans la cave, en train de dire deux mots à un tonneau de vin que Toussaint venait de découvrir, quand v'là qu'on entend, à l'étage au-dessus, des cris épouvantables. C'était des voix de criatures, et ça hurlait en anglais, les enfants, à faire redresser le poil sus ma blague à tabac. Je vous mens pas, c'était, sans comparaison, comme qui dirait, une convention de belles-mères, tant ça criait fort.

Entendant ça, on fait ni une ni deux, on dit au revoir à la tonne de vin et on grimpe en haut sur un temps de deux quarante.

Arrivés là, on se trouve nez à nez avec deux criatures, qui en nous voyant, s'mettent à crier plus fort et à timber en pamoison, sensément comme faisait ma défunte moiquié quand elle voulait avoir un mantelet neuf.

Mais c'est pas toute.

Pour fionner l'affaire, v'là un paroissien qui s'amène avec deux policemen, et avant qu'on ait le temps de se revirer on était empaqueté dans une voiture, que d'autres policemen étaient allés chercher.

—Gages-tu, que j'dis à Puce, après m'être remis de ma surprise, qu'on s'en va encore chez l'accordeur ?

—Ça me surprendrait pas, que dit Puce.

—L'accordeur, disait Toussaint, c'est ben correct une fois par-ci par-là, mais bondance ! faut pas en prendre une habitude. Dites ce que vous voudrez, moé, j'aime pas les manières de c'pays-icitte. C'tour de voiture pourrait ben nous coûter encore de l'argent.

—Ca, ça m'étonnerait pas, que je fais, mais si ça coûte aussi cher qu'à Boston, on ferait mieux de s'acheter un joual.

—T'as raison, dit Puce, j'cré quasiment qu'on ferait mieux d'avoir un agrès à nous-autres.

De c'coup-là on a pas été chez l'accordeur tout de suite. Ils nous ont fait coucher au clou, sous le respect que je vous dois.

C'est rien que le lendemain matin qu'ils nous ont regrimpés en voiture et conduits délicatement chez l'accordeur.

C'était pas le même que les autres fois, c'était un nouveau; on a pas pris de temps à faire connaissance.

Les deux criatures de le veille étaient là, ainsi que le cousin Damase à Toussaint.

La plus vieille des particulières prétendait que c'était à elle la maison et qu'on avait pas d'affaire là. Nous autres, on rentassait qu'on avait loué la campe de Bob Macarelle.

A la fin on a montré not'reçu, le cousin Damase a parlé en anglais à l'accordeur, qui s'est mis à rigoler comme une jeune baleine, et les criatures ont commencé à se calmer.

Toujours est-il que, pour piquer au plus court, Damase nous a dit que l'accordeur, il consentait à nous lâcher lousse si on voulait payer cent piastres de dommages.

On a essayé de rouspéter, même que Puce s'est fendu d'un discours en anglais, mais pas d'affaires, a fallu payer, ou ben coucher d'dans jusqu'à la fin de nos jours.

En sortant de là, le cousin Damase, à Toussaint, a voulu nous amener chez lui, mais j'vous en fous.

—Ousqu'est le dépôt ? qu'on s'est écrié en chœur. Et sans demander not'reste, on a planté Damase là, et on a pris les chars pour cheu-nous, rapport que c'était visible qu'on avait pas les moyens de vivre par-là, ça coûtait trop cher.

On en avait assez de c'bondance de pays-là, ousqu'on peut pas faire un pas sans faire des dépenses. Et dire qu'y a des gens qui disent que c'est une place pour faire de l'argent.

Ben moé, j'vas vous dire comment c'que c'est: d'après c'que j'ai pu voir c'est l'accordeur qui mange toute.

Viande ! nous autres on est resté yien que trois pauvres p'tites journées, et ça nous a ben coûté yien qu'en extras, sans compter not' loyer à Bob Macarelle, chacun cent cinquante belles piasses, ma grande conscience du Bon Yeu.

Quiens! c'est ben court, une paroisse, ousque les criatures viennent vous déranger dans une maison que vous avez louée d'un millionnaire, et ousque les p'tites dépenses coûtent les yeux de la tête; une paroisse ousqu'on peut pas se revirer sans se trouver rendus chez l'accordeur; une paroisse d'ousque je suis revenu cassé comme un clou, avec mes nippes enveloppées dans une catalogne, rapporte que le millionnaire Macarelle avait oublié de me remettre mon snatchel, parlez-moé pas de ça.

Ca vaut pas une chique.

V'là c'que Fricotto pense des Etats, les enfants. Vous voyez que j'avais raison quand j'vous disais que c'est le plus chrysostome de pays qu'a jamais été inventé, et que ça prend des Américains pour rester dans une torbrûle de place pareille.

Aussi, vrai comme vous êtes là, j'y ai jamais remis tant seurement le bout du nez.

A. Bourgeois.

Si vous obtenez du succès dans vos entreprises, continuez toujours, car il reste encore à prendre plus que vous n'avez pris.

Médaille d'Or

Ne portez pas de Bandages Herniaires

Les PLAPAO-PADS de STUART diffèrent des bandages en ce qu'ils sont des applicateurs médicaux faits adhésifs, expressément pour retenir les muscles et les remettre en place. Pas de courroies, pas de boucles, pas de ressorts attachés. Ils ne peuvent glisser, de sorte qu'ils ne peuvent presser trop fortement contre l'os affecté. Des milliers ont fait avec succès, chez eux, l'emploi de ce traitement sans interrompre leur travail, les cas les plus difficiles ayant été vaincus. Doux comme le velours; facile d'application; pas coûteux: Médaille d'or à Rome et Grand Prix à Paris. Le procédé de guérison est naturel, de sorte qu'après, il n'y a pas lieu de faire usage de bandages herniaires. Nous en donnons la preuve en envoyant un essai **GRATUIT** de Plapao à tous ceux qui écriront à l'adresse suivante :

PLAPAO LABORATORIES, Block 1608, Saint-Louis, Mo. U.S.A.

Grand Prix

C'était du temps des crinolines, des tuques, des ceintures fléchées, des capots d'étoffe du pays avec capuchons, des catalognes, des rouets et des métiers, c'était du bon vieux temps.

Par une froide et nuageuse après-midi de fin d'octobre, Pierre Marchand, de Batiscan, étudiant en médecine, mieux connu sous le nom de Pierrot, était à culotter une pipe de plâtre davant un poêle à deux ponts dont l'attisée pétillait gaiement.

Pierrot, à ce moment, était seul dans la cuisine, vaste comme un réfectoire de monastère. Renversé dans une berceuse, les deux pieds sur la tablier du poêle, les yeux rivés sur les solives du plafond, il semblait absorbé dans quelque philosophique rêverie. Sa pipe s'était éteinte. Il se pencha, décrocha les pincettes et les introduisant dans la petite porte circulaire il en retira un tison avec lequel il ralluma sa pipe. Soudain, une étincelle jaillit avec un bruit sec sur l'un des "tapis ronds."

—Tiens! pensa Pierrot, de la visite.

Il ne pouvait mieux prédire.

On frappait à la porte.

—Entrez, cria le jeune homme.

Mais déjà, celui qui avait frappé, n'avait pas attendu cette invitation. En intime, il était entré sans plus de formalités.

—Bonjour Pierrot, dit-il en refermant la porte.

—Bonjour Toupin, reprit l'autre, sans tourner la tête, la voix du visiteur lui était familière, prends une chaise et fume. Fais comme moi.

Mais Toupin, au lieu d'obéir, promena ses regards dans toute la pièce puis se rapprochant de Pierrot lui dit:

—Je désirerais te parler sans être entendu de personne.

—Eh bien, mon vieux, fit Pierrot, tu en as une façon de m'aborder aujourd'hui !. . . .Pourquoi donc tout ce mystère! . . .Ne dirait-on pas, ma foi! qu'il s'agit d'un crime? . . . .

—Presque, repartit Toupin, avec calme.

Pierrot se leva. Prenant entre ses mains la tête de son ami et le regardant dans le blanc des yeux, il lui demanda :

—Battrais-tu la campagne, par hasard?

—Pas le moindre du monde. Mais encore une fois, je puis te parler sans crainte? Personne?

—Dis. Le père est allé faire sa partie de dames chez mon oncle Edem, la mère est à la laiterie, à écrémer les vaisseaux, et Maria, si elle n'est pas chez la cousine Eléonore, c'est qu'elle est à la confesse.

Pour plus de prudence, Toupin baissa la voix.

—Tu sais, commença-t-il, cette espèce de chemineau qui a fait le plongeon dans le Saint-Laurent, et que l'on a fini par repêcher. On l'a enseveli, ce matin, à Champlain.

—Où veux-tu en venir?

—Le bonhomme, pas connu, n'est-ce pas?

—Apparemment, non.

—Ni héritiers, ni créanciers que l'on sache?

—Ensuite?

—Eh bien, il nous appartient, conclut Bernard Toupin, en s'avançant une chaise, après quoi il bourra sa pipe.

—Qu'est-ce que cela veut dire?

Ici Toupin rapprocha son siège et dans l'oreille de Pierrot qui se leva d'un bond:

—Nous allons voler son corps, cette nuit. . . . . .

Alors Marchand, d'une voix tranchante comme une faux et qui ne souffrait pas de réplique:

—Jamais de la vie! dit-il.

Toupin, toutefois, ne se tint pas pour battu.

Etudions-nous la médecine, oui ou non ? demanda-t-il.

—Sans doute.

—Tu admettras avec moi que nous ne sommes pas des étudiants en médecine vétérinaire et qu'il faille choisir nos sujets ou nos victimes, appelle-les comme tu voudras, parmi les chiens, les chats ou les chevaux.

—Ça, je te le concède, acquiesça Pierrot avec générosité.

—Et nous ne pouvons toujours pas, poursuivit l'autre, faire de dissection sur les statues du curé ou sur des pages de dictionnaires. Nous avons là un occasion superbe, une chance qui ne se répètera peut-être pas de longtemps. Même que c'est notre professeur, le Dr Lahaye lui-même, qui m'a suggéré l'affaire, nous offrant une pièce dans sa maison pour y faire la dissection. Tu vois!

—C'est bel et bon, mais ce n'est certainement pas lui qui se chargerait d'aller déterrer le cadavre.

—A son âge! fit Toupin sur un ton de reproche. Ignores-tu donc que, dans ses belles années, il l'a fait plus d'une fois.

—Mais, malheureux, songe donc à tous les dangers que nous courons. Rappelle-toi les deux cents piastres d'amende imposée à Lambert, de Sainte-Anne de la Pérade, et la râclée de coups de rondins que ce pauvre Desilets, de Saint-Pierre-les-Becquets, a reçue sur les côtes. Il a bien été huit jours sans bouger de son lit.

—Dame! retorqua aussitôt Bernard, en voilà un que je ne plains pas. Pour avoir voulu voler un mort il n'a pas volé la bastonnade. Ça prenait un imbécile comme lui pour déterrer le neveu d'un des marguilliers. Quand on s'attaque aux notabilités de la place, on s'expose grandement. N'empêche que ceux-là même qui tapèrent le plus dru seront bien heureux, plus tard, de requérir ses services pour leurs bobos.

Pierrot se tut. Il était, c'était clair, sur son chemin de Damas. Néanmoins, il fit encore des objections.

—Tout de même, remarqua-t-il, tu me proposes là une besogne qui répugne à ma conscience. Profaner un cimetière, porter des pas sacrilèges dans le dernier asile des heureux comme des malheureux, sais-tu bien que c'est monstrueux! je craindrais que le même sort me fût reservé une fois mort !

—Avec ça que tu t'en apercevrais, rétorqua Toupin avec un rire cynique. Tu me rappelles ces époux d'une jalousie féroce qui font jurer à l'autre de porter un deuil éternel. Allons! occupons-nous de notre affaire. Voici un monsieur auquel le plus humble des paroissiens ne pense déjà plus. Personne n'ira s'agenouiller sur sa tombe. Il est de notre

devoir d'utiliser ces restes dans l'intérêt de la science et de l'humanité! Ils nous auront aidé à sauver des milliers de vies précieuses, des êtres qui, le sait-on jamais, sont peut-être appelés à faire l'orgueil du pays et la gloire du monde entier. Si tu m'écoutes.....

—Assez! assez! cria Pierrot à Bernard qui s'échauffait, gesticulait. On m'a imposé tant de discours en rhétorique que depuis cette époque j'ai pris tous les discours en horreur.

—Alors, repondit Toupin, impitoyable, si tu n'acceptes pas, je continue. Ca va?....Allons! ne fais pas le pleutre!

Pierrot gardait le silence.

Ca va ?....répéta Toupin. Tiens! Tope-là.
Il lui tendit la main.

Cette fois Pierrot serra la main qui lui était tendue, mais si mollement, avec si peu d'enthousiasme....

Et en retraitant, il décocha sa flèche de Parthe.

—J'en suis, dit-il, mais je n'ai pas l'âme en paix. Quelque chose me dit que tout cela finira mal.

—Sois sans crainte, Pierrot, répondit Toupin en gagnant la porte. Ça va marcher comme le boghei flambant neuf de mon oncle Zacharie, prends-en ma parole.....Je connais l'endroit précis où le mort a été enterré, j'ai assisté aux funérailles. Même que j'ai semblé très ému. Attends-moi à la porte du jardin à huit heures et demie. Ne t'occupe de rien. Je cacherai tous les accessoires dans la barouche.

Au revoir.

Pierrot referma la porte sans rien dire.

* * *

La nuit était descendue sur la campagne, noire, tourmentée, lugubre, nuit d'octobre froide, mélancolique, lamentable. Dans le ciel sans lune, les nuages étaient chassés par un vent qui soufflait en tempête. De chaque côté de la route et dans les champs les arbres, étendant leurs grands bras décharnés, faisaient entendre une plainte monotone et continue. On aurait dit des fantômes qui tantôt paraissaient gémir, tantôt grincer des dents. Les contrevents criaient et se démenaient sur leur gonds et de temps à autre un chien hurlait sinistrement, un hurlement à la mort.

—C'est toi, Pierrot? demanda tout bas une voix dans la nuit.

—En personne, répondit d'un ton sonore celui qui avait été interpellé avec tant de prudence.

—Veux-tu bien te taire, animal, reprit Toupin avec humeur. Un peu plus, et tu vas mettre le village à nos trousses. Allons! monte, et surtout, pas de bruit..... Ca y est ?.....

—Une minute....

Et Pierrot, sortant de sa poche sa pipe toute bourrée d'avance, frotta une allumette sur la toile cirée de la barouche. Du revers de la main, Bernard éteignit l'allumette en disant:

—Imbécile, il n'y a qu'un instant, tu cries à tue-tête, et maintenant tu fais de la lumière pour qu'on nous reconnaisse. Tu fumeras plus tard; tu as bien le temps. Avec un complice comme toi, on court quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent de se faire pincer. Je ne sais ce qui me dit de retourner.

—Je ne demande pas mieux, répondit Pierrot.

—Bon! bon! assez parlé, répondit Toupin avec impatience. Marche, la Grise!....

Aucun des deux ne disait mot. Bientôt la neige se mit à tomber.

—Nom d'un chien, fit Toupin, je n'avais pas prévu ça. Il faut nous hâter d'arriver avant qu'il neige trop, car je ne pourrai pas retracer mon homme.

Et, au risque de se rompre le cou, il mit la Grise au galop. Les deux étudiants avaient laissé Batiscan derrière eux et se trouvaient en pleine campagne. Ils se faisaient cahoter depuis une demi-heure, quand, des deux côtés du chemin qui blanchissait, les maisons parurent plus nombreuses, comme de grandes ombres qui se tassaient les unes contre les autres dans la froideur de la nuit.

—Nous voici à Champlain, dit Toupin en se penchant du côté de son compagnon. C'est te dire qu'il ne faut pas faire de bruit.

Il met la bête au pas.

—Les gens de Champlain se couchent de bonne heure, observe-t-il. Bien qu'il ne soit pas encore neuf heures et demie, je suis sûr que presque tous sont au lit ou sur le point de l'être.

—Regarde-donc cette lumière près du cimetière, remarque Pierrot.

—Oh! pas de danger de ce côté, répond tranquillement Toupin. C'est là que demeure la grosse Virginie Duplessis que le sacristain poursuit de sa flamme. Je parierais ma tête qu'il est à veiller avec elle, tandis qu'elle se tricote des bas de laine pour l'hiver qui vient. Et quand le sacristain va

passer la soirée chez Virginie, il ne la quitte jamais avant onze heures. Tellement que son curé l'a plus d'une fois taucé de verte façon à ce sujet. Mais à part ça c'est un si bon sacristain!....

—Tiens, il y a de la lumière au presbytère. J'aimerais autant que M. le curé fût couché.

—Sois sans inquiétude: C'est aujourd'hui mardi. C'est te dire que le curé fait sa partie de besigue avec le notaire Leblanc....Et quand M. le curé joue au besigue, il n'y a que le bon Dieu à porter aux malades qui le ferait lever de sa chaise. Le besigue, c'est sa passion. Il ne se mettra pas au lit avant minuit. Pour être sûr de garder le notaire jusqu'à cette heure-là, il lui passe de temps en temps, dans la soirée, un petit verre de vin blanc. Et le notaire adore le vin blanc. Il y a un quart de siècle que ça dure. C'est charmant.

—Tout en parlant, Toupin qui vient d'arriver au terme de son voyage, attache son cheval à un poteau de clôture, à un demi-arpent du cimetière, pour ne pas éveiller les soupçons au cas où l'on passerait par là.

Cela fait, les deux misérables, munis chacun d'un pic et d'une pelle, se dirigent vers le champs de repos, quand soudain, à leur terreur, ils voient un homme se dirigeant sur eux.

Ils ont juste le temps de sa tapir derrière un énorme chêne.

—Ca y est! dit Pierrot à l'oreille de son ami, nous sommes pincés. J'ai bien envie de prendre la fuite.

Pour toute réponse, Toupin applique une main sur la bouche du trop loquace Pierrot.

L'inconnu, cependant, comme s'il voulait se donner du cœur au ventre, en cet endroit redoutable, dit à haute voix, parce que lorsqu'on parle fort dans la solitude on n'est plus seul :

—Avec un vent d'enfer pareil, pas moyen d'tirer une touche. A l'abri de c't'e gros arbre-là, si j'parviens pas à allumer, mon nom est Baptiste.

Il sort une allumette de sa poche.

—Pareillement, continue-t-il à monologuer tout haut, que j'suis pas de ces plus farauds, moé icitte, avec toutes ces histoires de r'venants que le neveu à Jérémie m'a racontées après souper. Mais y a ni une ni deusse faut que j'fume, j'en ai une rage dans le gosier.

Il frotte une allumette sur son pantalon, le vent l'éteint aussitôt.

—Damnée allumette ! dit-il.

Il en frotte une autre. De nouveau, elle s'éteint. Il recommence cinq ou six fois avec le même résultat.

—Y a ben du sort là d'dedans! remarque-t-il en se signant. Toupin n'y tient plus. Oubliant toute prudence et le but qui l'a amené là, il fait entendre un bruit sourd, caverneux, sépulcral, tandis que sa main s'abat pesamment sur le crâne du malheureux qui pousse un cri déchirant. Lâchant sa pipe, il se sauve comme un chevreuil aux abois, sûr d'avoir tous les morts sur les talons.

Les deux mécréants s'en tiennent les côtes.

—J'aimerais bien, dit Toupin, voir la tête de ce pauvre gars à son arrivé à la maison. Sûr qu'il va jurer sur son âme avoir vu les mânes d'un de ses ancêtres. Il aura payé au centuple la peur qu'il nous a faite lui-même.

—C'est bien toi, remarque Pierrot. Tu me chantes pouille parce que je parle un peu fort et que je veux fumer, mais tu fais hurler ce bougre-là, comme un loup-garou, au

risque d'ameuter contre nous tout le village de Champlain, le cimetière avec.

—Il ne faut pas m'en vouloir, dit Toupin, pour s'excuser, ça été plus fort que moi. Maintenant, dépêchons-nous, suis-moi.

Il neigeait à plein ciel. Les deux étudiants, après avoir écouté quelques minutes si les cris n'avaient attiré l'attention de personne, enjambèrent la clôture et se trouvèrent dans le cimetière.

—Par ici, commanda Toupin, marchons en chien de fusil le long de la clôture pour ne pas laisser de pistes visibles du chemin. D'ailleurs, s'il continue à neiger comme cela, demain matin, toute trace sera effacée, et ce qui aurait pu nous trahir tout d'abord ne pourra que nous aider.

Puis, après quelques secondes :

—Tranquillement, nous y voici. Maintenant, ô poète, laisse tes attendrissements et tes scrupules à la porte de cette enceinte, enlève ta "bougrine" et à l'œuvre. Il s'agit de procéder avec ardeur.....Les minutes sont précieuses. .....A vaincre sans péril on triomphe sans gloire. Toi de ce côté, moi de celui-ci. Une, deux, trois, ça y est? Allons-y bravement. Au bout d'un quart d'heure, Pierrot s'essuyant le front du revers de sa manche, remarqua:

—Je suis fourbu.

—Travaille, répondit Toupin qui pelletait dur, tu te reposeras en voiture.

Enfin, il laisse échapper une exclamation de joie.

—J'ai touché, dit-il. Encore quelques pelletées, et nous aurons fini.....Courage, mon vieux.....

—Bigre! c'est qu'il fait noir comme dans le four de ma tante Josette, remarqua Pierrot.

—Passe-moi un pic, dit pour toute réponse Toupin qui se mit en frais de déclouer le couvercle du cercueil. Ce ne fut pas long.

—Veuillez excuser nos procédés, Monsieur, dit Toupin au cadavre après qu'il eût fait sauter le couvercle. Nous ne vous voulons pas de mal, c'est pour l'humanité.

Et interpellant Pierrot:

—Je vais sortir du trou et tu me tendras ce monsieur, que je le sorte de sa mauvaise position.

—Non, non, répliqua aussitôt Pierrot, qui ne se souciait guère de rester au fond de cette fosse seul à seul avec le cadavre. Reste ici, c'est moi qui vais monter.

—A ton aise, acquiesça Toupin. Mais, mon misérable, ne vas pas prendre la fuite et me laisser dépêtrer tout seul.

Après que l'on eût hissé tant bien que mal le cadavre hors de sa dernière demeure où il devait séjourner jusqu'à la fin des siècles, on l'étendit irrévérencieusement la face dans la neige, et l'on commença à combler la fosse pour effacer tout vestige du crime accompli.

Cette opération terminée, Toupin dit:

—Hâtons-nous; jusqu'à présent, tout va bien. Prends-le par les pieds, moi je le saisis par les épaules. Vois, il y a déjà rigidité cadavérique. Le mâtin, il n'a pas dû crever de faim, il est lourd comme un madrier. Mets-lui les pelles et le pic sur le ventre. Comme cela, nous ne ferons qu'un voyage. Tu es prêt?

—Oui.

—En route!

Au moment où les deux étudiants allaient remonter en voiture, quel ne fut pas l'étonnement de Pierrot quand il vit son ami sortir du siège un pardessus et une casquette.

—Pourquoi cela, demanda-t-il?

—Dame, t'imagines-tu, par hasard, que nous allons faire mourir ce pauvre homme de froid. Tu vas voir comme nous en aurons bien soin. Aide-moi....Fichtre! qu'il est raide. Enfin! ça y est....A présent, où est sa casquette?....La voilà.....Rabats-la lui sur les yeux, au cas où il voudrait dormir en chemin....Hein ! il ne paraît pas mal, après tout.

—Toupin, fit Pierrot, en claquant des dents, j'ai hâte d'être conché dans mon lit. Je te l'avoue sans fausse honte, je vais laisser brûler la lampe, cette nuit, dans ma chambre. —Toupin parut ne pas entendre. Il poursuivit :

Le plus embêtant, ça va être de l'asseoir. Aide-moi à lui assouplir les jointures.

Les os craquèrent et n'offrirent plus de résistance comme dans le supplice de la roue.

—Maintenant, remarqua Toupin, comme les deux jeunes gens asseoyaient le cadavre entre eux, notre compagnon aura plus chaud, bien que nous allions lui serrer les côtes. C'est qu'il n'y a guère de place pour trois....Hue! la Grise, marche !....

Pierrot était d'un mutisme pitoyable. Les dents lui claquaient dans la bouche comme des castagnettes.

—As-tu froid, Pierrot, demanda son ami.

—Je n'ai pas chaud, répondit-il.

—Aussi, pourquoi persistes-tu à t'éloigner de notre invité. Tu es d'un respect !....Tiens ! fais comme moi, rapproche-toi....Entre voisins, il faut s'entr'aider, c'est la loi de la nature.

Soudain, dans les ténèbres, au sommet d'une montée, brilla une lumière qui se rapprochait peu à peu, ce pendant que des éclats de rires et des bribes d'une chanson à boire, mêlés aux sifflements de la tempête, parvinrent aux oreilles des étudiants anxieux.

Si je meurs, que l'on m'enterre
Dans la cave ousqu'est le vin,
Les deux pieds dessous la tonne,
Et la tête sous le robin.
S'il en tombe quelques gouttes,
Ça me rafraîchira le teint.
Si le tonneau se débouche,
J'en boirai jusqu'au matin.

Bientôt, ils furent assez près pour distinguer une voiture et quelques gais lurons en ribote dont l'un tenait un fanal pour éclairer la route.

Toupin allait tirer à droite, mais déjà l'autre voiture lui barrait le chemin.

Eh! là-bas, crie-t-il, laissez-nous passer.

Pour toute réponse, quelqu'un descendit de voiture en titubant. Une bouteille à la main, il chantait :

O liqueur ineffable,
Délice des humains,
Mélange inexprimable
Tu calmes nos chagrins !
C'est toi qui dans nos fêtes,
Rends si courtes les nuits,
Et qui troublant nos têtes,
En chasse les ennuis.

L'étudiant, agacé, allait envoyer rouler dans la neige l'homme et la bouteille, mais il en fut arrêté par la crainte de complications dans son aventure.

L'autre, cependant, tendant la bouteille, dit :

—Un p'tit coup, m'sieu, c'est ça qui ravigote le sang....

—Merci, l'ami, refusa Toupin.

Mais le pochard, avec l'insistance des gens en cet état quand ils se mettent en frais de civilités, continua :

—Vous êtes pas pour....nous faire....c't'affront-là.... hein! ou j'cogne!

—C'est ça, c'est ça....tu parles comme Papineau, cria celui qui tenait le fanal. Attends un peu, que j'te fasse de la

lumière ...S'il fait des façons, c'est p't'et ben qu'il cré que c'est ainq' de la trempette que tu y offres....

—D'la trempette, firent d'autres, ah ben! vas-y voir, quand il se sera envoyé ça dans la dalle, y changera d'idée..

On est du Cap nous aut', et quand on fait des politesses, on les faits comme du monde ben éduqué.

De nouveau, il offrit la bouteille en disant:

—Faites excuse....y a pas d'gobelet, mais tout....de même qu'ça part du cœur!

Toupin, qui savait plus prudent de ne pas refuser davantage, dans les circonstances, but une gorgée.

Pierrot, naturellement, dut s'exécuter à son tour, mais pas trop à contre-cœur. Dans la disposition d'esprit où il se trouvait, il sentait le besoin d'un stimulant.

—Baptiste, dit l'homme au fanal à son compagnon en élevant la lumière au-dessus de sa tête, tu vois ben qu'y sont trois dans la voiture. T'es plus poli que ça.

—Toupin se hâta de dire:

—Mon ami est de la tempérance.

—Ah! bah, qu'est-ce que ça fait, insista l'homme à la bouteille, un coup de plus ou moins, y en mourra pas pour ça.

Les deux jeunes gens s'alarmèrent. Le danger augmentait.

—Je vous dis qu'il ne boit pas, fit Toupin avec fermeté.

—C'est-y ben vrai, l'ami, que vous prenez pas un coup? demanda l'ivrogne.

Silence.

—Il est sourd et muet, expliqua Toupin.

—C'est ben dommage, remarqua l'homme au fanal, mais quand même qu'on est sourd et muet, c'est toujours pas ça qu'empêche de prendre un coup.

Il ajouta à tue-tête:

—Eh veux-tu un coup? j'te dis que c'est pas du tord-boyaux.

Ne recevant pas de réponse, tous deux regagnèrent leur voiture en maugréant.

Quelques instants plus tard, les barouches roulaient chacune dans une direction opposée.

—Ouf! fit Toupin, avec un soupir de soulagement. Ces sales ivrognes ont été bien près de nous mettre dans de beaux draps.

—J'ai hâte d'arriver, répondit Pierrot; ta rosse n'avance pas.

—Avec ça que c'est facile. Qui aurait pensé, cette "bordée" à la fin d'octobre? Tant mieux, plus il tonbera de neige, moins on retrouvera nos traces.

La Grise, suant, soufflant avançait péniblement.

Tout à coup, Toupin, poussa un juron énergique.

—Qu'y a-t-il encore? demanda Pierrot, qui depuis deux heures faisait plus de mauvais sang qu'il n'en avait fait de sa vie.

—Il doit y avoir quelque chose de brisé, Tiens les guides que j'aille examiner ça.

—Nous voilà propres, annonça-t-il, quelques secondes après être descendu de voiture. Il y a un trait de brisé.

—Ecoute, observa Pierrot, d'une voix blanche et la gorge sèche. je suis certain que c'est la faute à ton sacré mort.... J'ai un pressentiment qu'il va nous arriver malheur.

—Ne dis donc pas de bêtises, vieille poule mouillée! répliqua Toupin avec humeur. Si jamais je requiers tes services pour ces affaires-là.....

—Je te préviens que tu pourras t'adresser ailleurs.

—Heureusement que nous sommes à deux pas de chez le père Toutant. Le brave homme va nous rafistoler ça en un tour de mains. Allons-y.

—Dis-donc, Toupin, tu n'as pas l'intention, j'espère, de conduire notre corbillard chez le père Toutant? Perds-tu la tête? ..Attends-moi, je cours emprunter un trait et je viens.

—Laisse-donc, nous allons attacher notre cheval à la barrière du jardin et entrer nous chauffer. Tiens, regarde, il y a de la lumière partout; ma foi! on dirait une noce.... Personne ne songera à venir mettre son nez dans la voiture.

—Et toi qui me prêchais si fort la prudence....Faut-il que tu en raffoles de ta jolie Georgette, pour t'exposer ainsi au danger. Ce n'est pas tes doigts que tu veux réchauffer au poêle du père Toutant, mais ton cœur à la flamme des yeux de Georgette.

—Tu déraisonnes comme si l'eau-de-vie te montait à la tête.....

Tout en parlant, Toupin avait mené le cheval par la bride jusqu'à la maison en cailloutage à demi-masquée par une rangée de gros chênes.

Pierrot, qui ne se souciait pas de tenir seul compagnie au cadavre, avait sauté en bas de la voiture et marchait sur les talons de son compagnon qui souleva le lourd marteau de fer forgé.

Le chef de la maison lui-même vint ouvrir.

Un rayon de lumière traversa la route, un vieillard à large carrelure et à barbe blanche parut sur le seuil, des cris de joie, un gazouillement de voies fraîches et des accords de violon s'égrenèrent dans la nuit.

Le père Toutant sembla enchanté de l'arrivée de Bernard et de Pierrot, qui comptaient sans contredit parmi les jeunes gens les plus estimés de la région, d'autant plus qu'ils étaient d'excellents partis.

—Vous tombez bien, mes amis, leur dit-il, en les accueillant d'un bon sourire et leur serrant la main avec cordialité. La jeunesse s'amuse ferme, ce soir....On est arrivé, à l'improviste, il n'y a pas une heure, avec un violoneux. C'est à qui s'en donnerait le plus....Allons, enlevez-moi, ajouta-t-il, en voulant aider aux jeunes gens à enlever leurs pardessus.

Georgette, appelle-t-il d'une voix de stentor, de la visite pour toi.

Georgette accourut, légère et gracieuse comme une fauvette, toute ronde et charmante dans sa robe de mérinos bleu marin, les joues empourprées par le plaisir, les cheveux bruns, bouclés et ébouriffés encadrant un minois où brillaient des yeux très doux et presque noirs, et où souriait une bouche appétissante et vermeille comme une fraise des champs.

A la vue de Toupin, un éclair passa dans sa prunelle, et tendant spontanément et avec grâce les deux mains, elle dit aux jeunes gens:

—Que je suis heureuse de vous voir!

Mais en prononçant ces paroles ce n'était pas Pierrot que la jolie Georgette regardait.

Et, comme pour répondre à une accusation muette de Toupin de n'avoir pas été invité à la fête, elle ajouta aussitôt:

—N'allez pas croire qu'il s'agisse d'une "veillée" organisée d'avance. Oh! non. Ce sont des amis qui m'ont fait une agréable surprise....Vous êtes des nôtres?....Dites oui. ....Pierrot regarde Toupin avec un œil chargé de reproches. Il disait ce regard: "Et notre mort? Ne vas pas écouter la voix de la sirène ou tu es perdu."

Mais Toupin regarda Georgette. Il fut vaincu.

—Vous êtes bien gentille, mademoiselle Georgette, dit-il, en acceptant, mais tout juste le temps d'un quadrille, car mon cheval est à la porte. Et M. Toutant me rendrait un grand service s'il voulait me prêter un trait pour remplacer le mien qui s'est cassé.

—Comment donc! s'écria le père Toutant, mais tout de suite....je vais faire mettre votre cheval à l'abri sous la remise. Mon homme va vous "arranger" ça. Mais, il n'y a rien qui vous presse. Ah! mes amis, la jeunesse, c'est si beau, amusez-vous tandis que vous le pouvez...

La jeunesse c'est si beau!... Je l'aime, moi, la jeunesse, quand elle est honnête, bien entendu....Allon s! allons! déshabillez-vous.

Refuser, c'était impossible.

Cette fois, Toupin se rendit compte de l'imprudence dont il venait de se rendre coupable.

Et tout le temps ce satané Pierrot qui avait les yeux rivés sur lui, des yeux qui criaient:

Malheureux, qu'as-tu fait?....Tu nous perds!

Le veillard appela:

—Joseph! Joseph!

Un grand garçon, long comme une gaffe, borgne et boiteux, qui était assis à regarder la danse, s'avançait d'un pas d'enterrement.

Tu vas, dit le maître, conduire sous la remise le cheval qui est à la porte. Tu lui donneras une grosse portion d'avoine et tu lui mettras la couverte rouge sur le dos....Dépêche-toi donc, flandrin!

Et quand le domestique fut parti du pas aussi rapide qu'il était venu, le père Toutant continua:

—Ah! mes amis, quel temps! quel temps!....Cependant, j'ai vu plusieurs fois de la neige au mois d'octobre.

Le vieillard parlait, parlait, se frottant les mains d'aise et de contentement, sa bonne grosse figure débonnaire et joviale, éclairée d'un large sourire, et les yeux malins pétillant derrière les lunettes, heureux de la joie de cette jeunesse qui poussait forte et laborieuse, riante et vertueuse, et qui, ce soir-là, comme toujours, s'amusait si bien sous son toit hospitalier.

Toupin avait oublié ses craintes, au contact de la bonne humeur du père Toutant et surtout de la caresse des yeux et du sourire engageant de Georgette.

Quant à Pierrot, rien ne pouvait le dérider. Il était si taciturne que la jeune fille ne put se défendre d'en faire la remarque.

—Votre ami est bien morose. Et pourtant nous avons au milieu de nous, ce soir, de jolies filles qui ne demanderaient pas mieux que de l'égayer. Il est vrai, ajouta-t-elle, avec un sourire d'ironie, que Charlotte Lahaye n'est pas ici. Oh! si elle était présente!

Toupin fut cruel.

—N'est-ce pas que ce jeune homme a une mine de sépulcre ?

—Allons! allons! dit le père Toutant, si Charlotte n'est pas ici, j'ai quelque chose qui va vous changer la mine de se

garçon-là. . . . Venez, mes amis, venez, d'autant plus que vous devez être gelés? Un bon verre de rhum de contrebande, hein, que dites-vous de ça, les petits? Voilà qui vous met de la gaîté au cœur et de la chaleur à l'estomac!

Il n'en fallait pas plus pour porter à son comble l'enthousiasme de Toupin dont le mort était déjà enterré dans son esprit. Il avait offert le bras à la fille du père Toutant. Quant à Pierrot, il fut, soudain, entouré, puis poussé, bousculé, jusque dans la grande cuisine au parquet de jaune peinturé, où avait lieu la danse. Avant même qu'il fût revenu à lui, il se vit emporté dans un quadrille, ayant pour vis-à-vis, Toupin et Georgette, alors que le violoneux, battant de la tête et de la semelle, faisait résonner son instrument avec un entrain de tous les diables.

* * *

Joseph a remisé la voiture, remplacé le trait défectueux, donné l'avoine, couvert le cheval, et il va rentrer à la maison quand il s'aperçoit que le vent a jeté par terre la toile cirée de la barouche. Il la ramasse, la plie et la place sur le siège de la voiture. Alors seulement, il remarque une forme humaine adossée dans un coin.

Le domestique du père Toutant n'était pas un héros. De voir là, soudain, à cette heure, et à la lueur vacillante du fanal suspendu à l'une des poutres de la remise, cet homme à la mine louche, il en a la chair de poule. Instinctivement, il se rejette en arrière. Rien ne bouge. . . . Il prend son courage à deux mains.

—Hé, m'sieu, crie-t-il d'une voix mal assurée, qu'est-ce que vous faites là?

Le silence seul lui répond.

—N'entendez-vous que j'vous dis, interroge-t-il de nouveau en tremblant comme une feuille d'automne; j'vous demande si vous êtes mort ou en vie?

Il n'entend que le vent qui siffle en furie et menace d'éteindre la flamme du fanal.

Il est pris d'une terreur panique, et pour la première fois de ses jours il se hâte. En trois ou quatre enjambées il est arrivé à la maison dont il enfonce plutôt qu'il n'ouvre la porte de la cuisine. D'une pâleur cadavérique, il tombe nez à nez avec le maître de céans.

—Eh bien, Joseph, lui demande ce dernier, qu'est-ce que tu as?. . . . Ne dirait-on pas que tu as vu apparaître ton défunt oncle Toussaint à qui tu dois encore vingt écus?

—Ah M'sieu, si vous saviez, si c'est pas un r'venant que j'ai vu, y en vaut guère mieux. Dans la barouche à m'sieu Toupin, y a un homme qu'a une casquette rabattue sur les yeux, qui parle point et qui bouge point la miette. Y a pas moyen d'y sortir une parole du corps à c't'être là !

—Qu'est-ce que tu me chantes-là, Joseph; aurais-tu goûté à mon rhum, par hasard ?....

—Pour ça, jamais, m'sieu Toutant, j'vous l'jure sur ma grande conscience du bon Dieu !

—Alors, conclut le père Toutant, ce sera un ami de nos jeunes qui n'aura pas voulu entrer et se sera endormi dans la voiture. Tout de même, ce n'est pas un temps pour dormir dehors. Joseph, retourne demander à cet homme d'entrer.

A ces paroles, le domestique proteste de toutes ses forces:

—Si ça vous fait pas de différence, j'vous le dirai ben carrément, j'aimerais autant point y r'tourner....J'suis bâti comme ça, moé, voyez-vous....C'est pas que j'suis un peureux, mais y me prend des craintes comme ça de temps en temps. C'est comme qui dirait une maladie.... Alors j'deviens comme un cheval rétif, y a pas d'moyen de me faire avancer.

Toupin, la mine rayonnante, passait près de là.

—Dis donc, Toupin, lui crie le père Toutant, c'est comme ça que tu laisses de bons Chrétiens dehors, tandis que tu t'amuses avec les belles filles à la chaleur du poêle.

Le jeune homme, qui est tout au plaisir, ouvre de grands yeux.

—Je ne comprends pas, répond-il ?

—Comment appelles-tu celui qui s'est endormi dans ta barouche ? ....N'était-il pas avec toi et Pierrot ?

—Aïe ! pense Toupin, ça y est !....Mon mort!

Et tout haut, d'un ton dégagé :

—Faut-il que nous soyons distraits! Ce pauvre Jérôme, que nous avons oublié....Nous n'étions entrés que pour un instant, mais à la suite de votre aimable et pressante invitation, le plaisir nous a gagnés, tellement que nous n'avons plus pensé à ce malheureux....C'est un de nos amis de Saint-Tite. Il revient du Cap-de-la-Madeleine et s'en va coucher à Batiscan....Je ne suis pas étonné qu'il se soit endormi....Maintenant, il faut que nous partions.... Si vous voulez être assez bon de nous dire où sont nos pardessus.

—En voilà une idée, s'écrie le père Toutant....Qu'est-ce qui vous presse ?.....Vous ne nous quitterez certainement pas sans danser le cotillon et sans avoir fait entrer ce pauvre

garçon pour le réchauffer. . . . Tiens ! tiens ! c'est ni ci ni ça, j'y vas moi-même.

Toupin blêmit. Il s'élance vers la porte.

—Il fait si mauvais, Monsieur Toutant, je vous remercie, je vais y aller. . . . Et d'ailleurs, ce garçon-là est tellement timide qu'il n'oserait pas accepter, si je ne lui parle.

Et sans rien dire de plus, il franchit le seuil.

Georgette, de son côté, qui n'avait d'yeux que pour Toupin, avait voulu lui ménager une agréable surprise. Elle savait que son ami avait une prédilection marquée pour les confitures de groseilles. Donc, s'étant échappée furtivement de la maison, elle avait couru à la laiterie où les pots de confitures et de gelées de toutes espèces, étaient alignés avec leurs étiquettes, comme dans un laboratoire. Elle avait choisi le plus volumineux et, sur l'étiquette, au-dessus du mot groseilles, avait écrit en pattes de mouche: "A Bernard Toupin. Bon appétit. De Georgette." La jeune fille, c'était clair, pour faire plaisir à celui qu'elle aimait, le faisait au détriment des douceurs de la famille Toutant. Mais que celui qui n'a pas commis de peccadille en amour, lui jette la première pierre. Elle se proposait, d'ailleurs, de tout confesser à son père le lendemain.

Georgette serrait précieusement le pot de confitures contre son cœur qui battait fort dans la crainte qu'elle avait de se faire surprendre. Pour arriver jusqu'à la remise, elle devait plonger ses petits souliers dans la neige. La jupe de mérinos, battue par le vent, dessinait, moulait des formes jeunes et graciles.

Enfin, tout essouflée, elle arrive près de la voiture. . . . Elle fait entendre un cri de détresse et d'épouvante. . . .

Devant ses yeux agrandis par la terreur, s'offre le cadavre qui a roulé sur le dos, en travers de la voiture. La coiffure est tombée, et la tête pend, renversée en arrière, présentant un masque d'horreur, avec les deux filets d'écume sanguinolente qui s'échappent de chaque commissure des lèvres violacées. Et la lumière blafarde et tremblotante du fanal qui tombe sur ce cadavre ajoute à l'angoisse du spectacle.

Georgette lançait son cri terrifiant dans la nuit quand Toupin venait de refermer la porte par derrière lui! Quel ne fut pas son désarroi, son désespoir, à la vue du tableau qui s'offrit à lui: son mort qui se vengeait, le trahissait et sa Georgette en larmes, tremblant de tous ses membres, et qui près de s'affaisser tomba dans ses bras. Naturellement, il n'eut rien de plus empressé que de les refermer sur celle qu'il adorait.

—Advienne que pourra maintenant, pensa-t-il, voilà toujours un délicieux dédommagement. Cependant, il s'efforçait de rassurer la jeune fille comme il eût fait pour un enfant effrayé: il lui tapotait les joues, lui caressait les cheveux. Le misérable, il osa même lui donner un baiser. ....Il fallait bien la tranquilliser.....

—Encore quelque ivrogne qui se sera écroulé dans ma voiture....Mais faut-il être saoul pour se mettre dans un état pareil.

—Non, non, reprit Georgette, qui avait frémi sous le baiser, mais sans offrir de résistance, cet homme-là est mort!

En entendant ces paroles, Toupin prit une décision subite. D'une voix grave, et serrant son étreinte, il dit:

—Georgette, je t'aime, et toi?....

—Moi aussi, répondit-elle, après un silence et en baissant la tête avec confusion....Elle ne pleurait plus.....

—Nous nous marierons aux récoltes, quand je serai reçu médecin ? Dis oui, ma Georgette bien-aimée?....

La jeune fille, tournant le dos au mort, se leva sur la pointe des pieds et jetant ses bras autour du cou de l'étudiant, lui tendit ses lèvres savoureuses.

—Oui, Bernard, murmura-t-elle avec transport, je t'aime! ....Et depuis si longtemps!....

—Maintenant, ma chérie, dit Toupin, promettez-moi de ne rien parler de ce que vous avez vu tout à l'heure.

Georgette le regarda tout interloquée.

—Et pourquoi donc, demanda-t-elle, est-ce si grave?

—Jurez-le moi, insista le jeune homme, d'un accent suppliant.

Alors, Georgette, toute à son bonheur et subjugée par la voix de l'être aimé, répondit avec sincérité.

—Bernard, je vous le jure!

—A présent, continua Toupin, si vous voulez rentrer, je vous rejoins dans un instant.

La jeune fille partie, Toupin s'empressa de remettre son mort en place. Comme il se baissait pour ramasser la casquette, sa main rencontra de la résistance. C'était le pot de confitures qu'avait échappé Georgette dans son épouvante et qu'elle avait oublié. En lisant l'inscription de l'étiquette, le jeune homme poussa un double soupir : celui de l'amoureux et celui du gourmet. Et avant de rentrer, il tendit le poing dans la direction du mort en disant:

—Toi, ma canaille, si tu te trémousses encore, cette fois je t'étrangle.

Aussitôt dans la maison, il n'eut rien de plus empressé que de rejoindre Pierrot.

—Vite, dit-il, habillons-nous, nous partons.

—Enfin, répondit Pierrot.

Le père Toutant avait entendu.

—Encore! remarqua-t-il, mais qu'est-ce que tu as donc ce soir, Toupin, je ne te reconnais plus. D'habitude, tu es le dernier à t'en aller....Tu sais, je ne te dis pas cela pour te le reprocher, au contraire.....

—Excusez-nous, Monsieur Toutant, répliqua-t-il, mais mon ami Jérôme n'est pas bien. Il insiste pour partir sur-le-champ. D'ailleurs, il se fait tard.

—Alors, comme vous voudrez mes amis, dit le veillard. Mais revenez nous voir. . . . Et votre Jérôme, il n'a pas voulu entrer ?

—Je n'ai jamais rencontré d'homme aussi timide.

—Attendez une seconde, fit le père Toutant.

Il versa une forte dose de rhum dans une petite bouteille et dit:

—Fais boire ça à ton bougre de timide. . . . A-t-on jamais vu un corps pareil? Ça le remettra. . . . Autrement, il pourrait bien attraper quelque pleurésie qui le conduirait au cimetière.

Toupin mit la bouteille dans sa poche.

—Merci beaucoup pour lui, Monsieur Toutant, je n'y manquerai pas.

Toupin, au momemt de partir pressa tendrement la petite main blanche de Georgette, et tous deux échangèrent des regards que l'on n'oublie point.

Une fois en route, quand il se fut assuré que personne ne l'observait, il sortit la liqueur de sa poche, et prenant le mort par la taille, il lui dit en ingurgitant une partie du contenu de la bouteille :

—A ta santé, mon bon !

Et il passa le reste à Pierrot.

* * *

Le lendemain matin, la famille du père Toutant était à déjeuner dans la grande cuisine, où la veille la jeunesse s'était si bien amusée, quand un homme de Champlain, faisant irruption en coup de vent dans la pièce, s'écria :

—Vous savez pas la nouvelle ? . . . .

—Non, quoi donc ?

Tous les cous étaient tendus en avant.

L'homme prononça d'une voix solennelle et émue: Narcisse Lacombe a été assassiné! . . . .

Le plafond se fut effondré qu'on n'eût pas été plus ahuri. Assassiné! . . . . Quand ? . . . . Comment ? . . . . par qui ? . . . . A-t-on arrêté le meurtrier ? . . . .

Les questions s'entre-croisaient rapides, impatientes. . . . Tout à coup au sein de la stupeur générale et du bruit des couteaux et des fourchettes qui tombaient dans les assiettes, des chaises renversées, un gémissement et un corps s'affaissa sur le parquet, inanimé.

C'était Georgette.

Et après qu'on l'eût ranimée, qu'on se fût assuré qu'il n'y avait rien de grave, que c'était tout simplement cette nouvelle trop brutalement annoncée qui avait ébranlé le système nerveux d'une jeune fille sensible, on s'enquit des détails.

Les détails, ils étaient minces. Depuis la veille Lacombe avait disparu. Dans la maison et sur le perron, dans la neige piétinée, des villageois, au lever du jour, avaient trouvé du sang. Même que sur la poignée de pierre blanche de la porte on avait remarqué des empreintes ensanglantées.

Georgette écoutait, immobile, le regard fixe, les mains croisées sur les genoux. A ce récit de disparition, de sang, de meurtre, elle se rappela les incidents de la veille. Elle revoyait le cadavre étendu dans la voiture,la tête renversée, affreuse à voir, les lèvres repoussantes.....

Celui à qui elle avait donné son cœur et promis sa main avec la fleur de sa jeunesse, de sa beauté, de sa candeur, toute sa vie, n'était qu'un vulgaire et lâche assassin! Et c'est à côté du cadavre de sa victine qu'il lui avait demandé sa main et lui avait fait jurer de se taire....Ah ! le misérable!....

Oh! qu'elle voudrait le haïr, le mépriser !....Hélas non, cette brute, cet assassin, elle l'aimait encore, et il avait les mains teintes du sang d'un de ses semblables!....Elle le voyait traqué, poursuivi comme une bête fauve, arrêté, jugé, condamné, pendu!....Elle frémit et se voila la figure de ses mains comme pour échapper à cette vision hideuse.... Se taire, elle l'avait juré. Non, elle ne parlerait pas, mais jamais elle ne serait sa femme. Elle continuerait à l'aimer mais dans le secret de son cœur, en silence, comme d'une chose honteuse....Jamais elle ne pourrait appartenir à un autre....Elle resterait fille, ou plutôt elle entrerait au couvent pour prier pour l'âme de l'infortuné....Mais pourquoi lui, si doux, si gai, si beau, si charmant avait-il tué? Pourquoi? Avait-elle le droit de le condamner sans l'entendre? Que le remords devait le torturer!....

Cependant, on harcelait l'homme de questions. Mais lui s'en allait en toute hâte.

—Asseoyez-vous donc, une minute, lui dit le père Toutant en lui avançant une chaise.

—J'peux pas, j'suis pressé.

Et gazette ambulante, il était déjà chez le voisin.

Quand Isaïe Blanchard—c'était le nom de la gazette—arriva chez le Dr Lahaye, les étudiants étaient à narrer au médecin les péripéties de leur aventure. Celui-ci riait à

gorge déployée. Blanchard, sans frapper, il ne frappait nulle part ce jour-là, tellement il était bouleversé et voulait bouleverser les autres, entra et sans plus de préambule commença son récit pour la vingtième fois. Les étudiants échangèrent un regard de consternation.

—Voilà, songèrent-ils chacun à part soi, qui va compliquer singulièrement les choses.

—J'ai oublié un renseignement, cria Blanchard après être sorti. Il y a des gens du Cap qui ont couché à Champlain c't'e nuit, à cause qu'il faisait un temps de chien. Y ont dit avoir rencontré deux jeunes gens en voiture avec un homme qui entendait pas, parlait pas, et surtout refusait de prendre un coup....Y disent que ça c'est pas naturel et qu'il y a quèq'chose de louche là-dedans. Ces jeunesses-là pourraient ben en savoir long....Qu'en pensez-vous, m'sieu le docteur, sans vous offusquer?

—Je pense, mon ami, que si tu répètes ce que tu viens de dire, on va te rire au nez. Est-ce que les assassins ont coutume de se ballader en voiture avec leurs victimes en plein village?

L'observation du médecin fut loin de plaire à Blanchard qui murmura assez haut pour être entendu:

—V'là ce que c'est: dérangez-vous pour apprendre une bonne nouvelle!

Le docteur referma la porte.

—Assassins! tonna-t-il, en roulant des yeux féroces. Mais la mine déconfite de ses élèves prouvait assez qu'ils n'avaient guère envie de rire.

Toupin pensait à Georgette, à ce qu'elle avait vu....Si elle allait faire des rapprochements et le croire coupable du meurtre de Narcisse Lacombe?

—Il ne nous reste plus qu'à faire des aveux, conclut Pierrot, après un long silence.

—Quels aveux ? demanda Toupin.

—Dame ! expliquer l'emploi de notre soirée.

—Es-tu assez bête! repartit Toupin. Si ça te fait plaisir à toi d'attrapper quelques cents piastres d'amende.

—J'aime encore mieux ça—bien que je ne sache pas où je trouverais l'argent—que de m'asseoir sur le banc des criminels sous l'accusation d'assassinat.

—Il sera toujours temps de nous disculper, même s'il nous faut payer. Mais le pis, ce n'est pas le chemineau que nous avons déterré.

Tu as dit? fit Pierrot avec un tressaillement comique, malgré tout.

—La vérité, toute la vérité, rien que la vérité. . . .Tiens-toi bien. . . .C'est le mari de Solomée Chouinard. Pierrot interrogea le médecin du regard. Celui-ci affirma de la tête avec un sourire sacarstique.

—Veux-tu le voir toi-même, continua Toupin?

—Non, merci.

—Je me suis trompé. Il faisait si noir, et cette sacrée neige! Comprends-tu maintenant qu'il faut faire le mort à notre tour en attendant les événements. Solomée, il est vrai, est très heureuse que son homme ait rendu l'âme, vu qu'ils se battaient réciproquement comme du blé depuis trente ans. Mais, mauvaise et madrée comme elle est, nous passerions un mauvais quart d'heure sans compter les frais.

—Eh bien ! attendons, consentit Pierrot avec un profond soupir. Et dire que, malgré toutes nos tribulations, nous sommes arrivés sains et saufs avec notre mort.

* * *

Depuis trois jours que la nouvelle s'était propagée dans le comté de Champlain, Georgette ne mangeait plus, ne dormait plus. A ceux qui lui demandaient avec intérêt et inquiétude ce qui la tourmentait, invariablement elle répondait:

—C'est la migraine, ça va se passer.

Mais la migraine ne se passait pas. L'infortunée Georgette s'était cloîtrée dans sa chambre toute tapissée de papier rose qui contrastait violemment avec la nature sombre de ses réflexions. La douleur, la crainte, le remords la torturaient sans cesse. . . .Elle l'aimait tant et elle avait fait un si beau rêve. Qu'il était brutal et laid, hélas ! le réveil ! Et toutes ses illusions dorées de jeune fille, qu'étaient-elles devenues ?

Si l'on allait l'arrêter. . . .Outre ces racontars d'ivrognes, ne voilà-t-il pas que ce bêta de Joseph se mettait à répandre des bruits. . . .Jusqu'à son père qui rappelait avec des insinuations dangereuses de la présence de ce Jérôme dans la voiture de Toupin, le soir de la tempête. . . .Pour peu que ces rumeurs, ces réminiscences, ces soupçons prissent de la consistance et s'implantassent dans l'opinion publique, la vie de son ami ne tiendrait plus qu'à un fil. Et elle savait tout, tout ! Elle avait vu la victime de ses propres yeux ; elle le reconnaissait bien aujourd'hui Narcisse Lacombe. . . . C'était la même barbe rousse, la même figure. . . .Mais alors, ô horreur! elle était la complice d'un assasin, puisqu'en se taisant, elle refusait de le livrer à la justice.

Combien de fois, accablée par le remords, ne fut-elle pas sur le point d'aller se jeter aux genoux de son père et de tout lui avouer. Toujours l'amour vainqueur la retint....Elle avait promis et elle aimait, plutôt mourir que de parler. Mais lui que faisait-il? Que devenait-il?

Quant à Pierrot, la jeune fille n'y avait même pas songé.

Durant ce temps-là, Narcisse Lacombe, que tout le comté de Champlain croyait assassiné, déambulait dans les vignes du Seigneur à Trois-Rivières.

Lacombe était, de son métier, le forgeron de Champlain. Célibataire, il vivait seul dans sa maisonnette, à côté de ses coqs, de ses poules et de ses dindes. La nuit de sa disparition, une ancienne connaissance à lui de la ville avait frappé à sa porte, avait offert une consommation, l'autre avait rendu la politesse et encore, et encore. Comme les deux pochards avaient le vin gai, ils avaient laissé la maison dans un beau désordre, après un vacarne infernal.

Puis, tous deux avaient, continué à Trois-Rivières où, deux jours durant ils avaient bu à tire-larigot. Une fois dégrisé, Lacombe avait songé à reprendre, la tête basse et le gousset vide, le chemin de son village. Plus il approchait, moins il s'expliquait les visages ahuris des gens qui le toisaient en ouvrant de grands yeux. Par-ci par-là, il entendait d'étranges interpellations: "Comment! t'es pas mort, Narcisse?" "Sors-tu de l'enfer?" "L'assassiné!

Quand le père Toutant l'aperçut, il l'appréhenda au collet.

—Ecoute, Narcisse, dit-il, tandis que les villageois s'amassaient, je veux savoir d'abord si tu es mort ou vivant?

—J'ai t'y l'air d'un mort? répondit le forgeron tout décontenancé.

—Il paraît qu'on t'a assassiné, mardi dans la soirée?

—Mardi, répondit Narcisse en se grattant le front, eh oui! c'est ben ça, c'est justement la nuit que j'sus parti pour Trois-Rivières.

—Qu'est-ce qui te pressait de t'en aller à Trois-Rivières au milieu de la nuit?

Narcisse ne répondit pas, puis évasivement:

—Des affaires.

—Des affaires, on les connaît tes affaires, avec ça que tu en as une mine....Mais, comment expliques-tu le sang qu'on a trouvé dans ta cuisine et sur ta poignée de porte?

—Vous voulez p'tet ben parler des deux dindes que j'ai saignées dans ma cuisine avant de partir pour donner à la Bathilde à mon ami Gédéon.

—Dinde toi-même, repartit le père Toutant, au milieu de l'éclat de rire de la troupe de villageois qui se débanda.

Georgette, en apprenant cette nouvelle au retour de son père à la maison, sauta au cou du vieillard avec transport, l'embrassa, battit des mains, gambada comme une enfant.

Toute la famille alors de se demander si la migraine n'avait pas tourné en folie.

—Et moi qui le croyais un assassin ?

Qui ça ? dit le père Toutant.

Mais Georgette se sauva sans répondre en pensant à l'époque des récoltes.

RODOLPHE GIRARD.

Il ne suffit pas de faire le bien, il faut encore le bien faire.

* * *

Tout ce qu'on dit, faut le penser,
Il n'est rien qui nous en dispense;
Mais on peut bien se dispenser
De dire tout ce que l'on pense.

(Quatrain normand.)

GRAINS ET GRAINES DE SEMENCE !

Spécialité pour Cercles Agricoles

Graine de Mil canadien et américain.
Trèfle blanc, rouge, alsyke, Mammoth, etc., etc.
Dactyle pelotonné.
Blé rouge et blanc du Manitoba; Blé rouge et blanc Ontario.
Blé-d'Inde à Silos, Lentilles.

Avoine Banner, Manitoba, Ontario, etc.
Orge, Pois, Sarrasin, etc., etc.
Engrais Chimiques : Basic Slag de Thomas, Sulphate de Potasse, Nitrate de soude, etc.
Plâtre à terre en quarts et en sacs.

BEURRE ET FROMAGE ACHETES AU PLUS HAUT PRIX DU MARCHE

J.-B. RENAUD & CIE, ENR.

Farine, Provisions, Epiceries

104-150, rue St-Paul, - - - QUEBEC

Sur les bords du Jourdain, deux enfants du même âge
Cueillaient des nénuphars; leurs mères, auprès d'eux,
Comparaient leurs regards, leur taille, leur visage,
Et bénissaient le ciel, qui les fit beaux tous deux.

Or, la plus jeune mère, avec sollicitude,
Suivait des yeux Jésus, son orgueil, son amour!
Cyborée était calme, et, sans inquiétude
Vers les sommets lointains, regardait fuir le jour.

Tout à coup, son enfant incliné sur la rive,
Glisse....tombe....A ses cris, répond un cri d'effroi;
Le fleuve l'engloutit! et, d'une voix plaintive,
Il répétait encore:—Ma mère, sauve-moi....

Elle allait s'élancer, lorsque Jésus l'arrête;
Lève les yeux au ciel et marchant sur les eaux
Le ramène et le rend à sa mère, inquiète.
Or, Marie alarmée, en pleurant, dit ces mots:

"—Jésus, quel est celui, pour qui votre tendresse
"Se manifeste ainsi? Qui lui vaut ce bienfait?
"Descend-il d'un prophète? ou doit-il, en sagesse,
"Surpasser ce que Job et Samuel ont fait?

"—Ma mère, répondit doucement le Messie,
"J'ai posé, sur son front, le sceau de mon amour,
"Je viens de lui donner ma colombe chérie;
"Je l'ai, de tout danger, sauvé jusqu'à ce jour;

"Eh bien! tu le verras, payé par un Grand-Prêtre,
"Avec mes ennemis, comploter mon trépas;
"Sur ma joue, il mettra l'impur baiser d'un traître..!
"Tu veux savoir son nom?—Il s'appelle Judas."

Raoul de Navery.

La méchanceté se trouve plus souvent avec la sottise qu'avec l'esprit.

* * *

La crainte du Seigneur protège les jours, et les années des impies seront abrégées. J'aurai confiance et ne serai point effrayé.

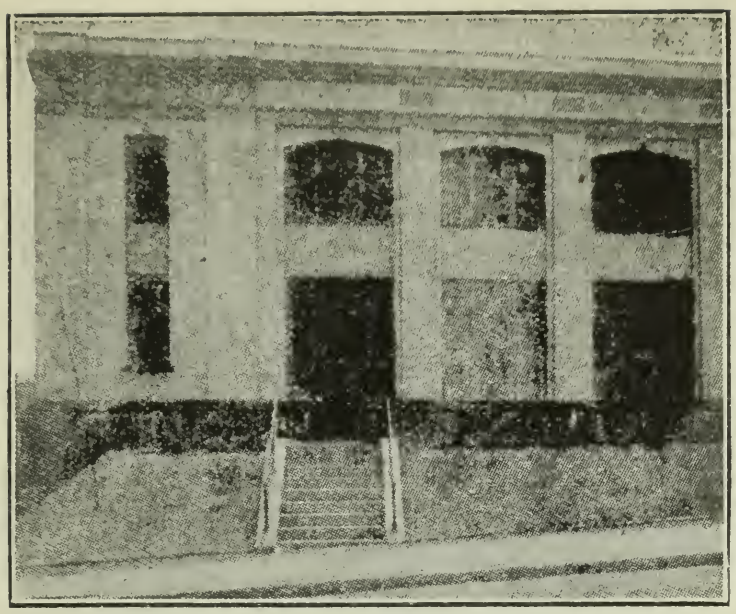

ENTRÉE

Les Ecoles Ménagères Provinciales, 14, rue Church—Edifice de l'Ecole Technique.

ENSEIGNEMENT MENAGER ET PROFESSIONNEL.

Section Française et Section Anglaise

Ecole Normale des Professeurs de l'Enseignement Ménager.
Brevet d'Aptitudes à l'Enseignement Ménager.

NATURE DES COURS

1e.—Cours Publics du jour et du soir.—octobre à avril: Art culinaire, Coupe et couture, Modes, Ouvrages d'Agrément, Blanchissage et repassage, Hygiène et Médecine pratique.

2e.—Cours complet d'Enseignement Ménager pour élèves régulières.

3e.—Cours normal régulier pour la formation des Maîtresses ménagères.

4e.—Cours normal de vacances à l'usage des institutrices publiques, en juillet.
5e.—Cours normal de vacances à l'usage des dames religieuses—en août.
6e.—Cours d'Apologétique et d'instruction religieuse.
7e.—Cours de cuisine pour gardes-malades.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser à Madame la Directrice des Ecoles Ménagères Provinciales, 14, rue Church, Montréal.

COURS PUBLICS DU JOUR ET DU SOIR, SESSION 1914 - 15.

Réouverture le jeudi, 1er octobre 1914.

BUREAU

Cuisine Pratique.

1ère Année.—Jeudi—10.00 à 12.00 a.m.
2me Année.—Mardi—10.00 à 12.00 a.m.

Cours spécial pour les gardes-malades: Jour à fixer à la demande des intéressées.

Cours spécial pour Sociétés fédérées.—Mardi—7.30 à 9.30 p.m.

Cuisine de Démonstration.

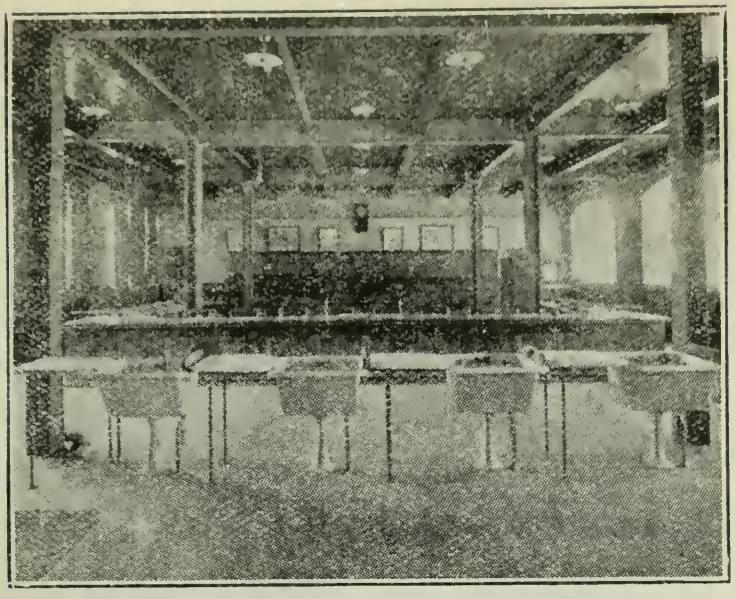

CUISINE

Mercredi—3.00 à 5.00 p.m.

Cours populaire—Vendredi—7.30 à 9.30 p.m.
($1.00 les 10 leçons ou 10c. la leçon).

Coupe et Couture.

d'après patrons brevetés et d'après modelage.

Lundi—7.30 à 9.30 p.m. et mercredi—10 à 12.00 a.m.

Dans ce cours, les élèves seront divisées en deux sections suivant leur capacité. Il est en effet indispensable avant d'entreprendre certains travaux d'application de se livrer d'abord à des exercices préliminaires et de connaître parfaitement la couture à la main et à la machine.

Modes (Chapeaux).

Lundi—10.00 à 12.00 a.m.—Vendredi—7.30 à 9.30 p.m.

Broderie, Dentelles.

Ces Cours seront organisés sur demande.
12 élèves formeront une classe.

Renseignements Généraux.

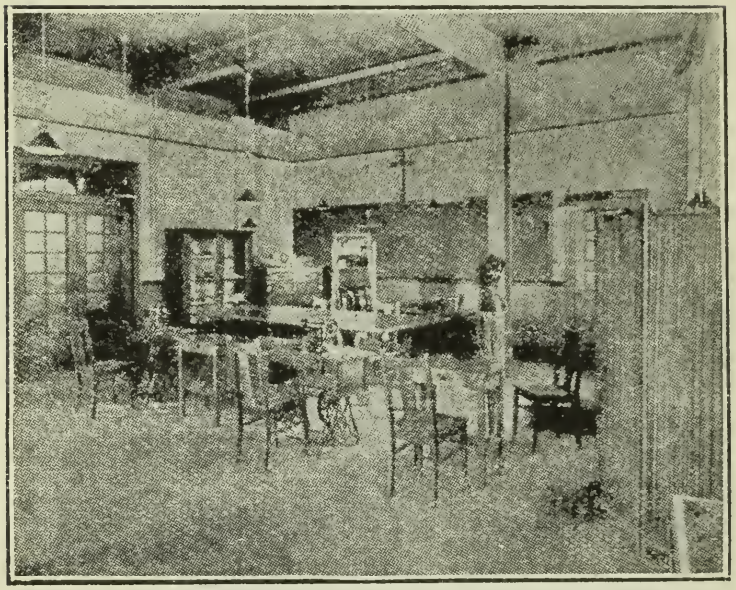

COUTURE

Les Cours publics d'enseignement Ménager et Professionnel ont lieu les uns durant le jour, les autres le jour et le soir, afin d'accommoder le plus grand nombre possible de personnes.

Ces cours commenceront cette année le 1er octobre pour se terminer fin mars. Ils comprendront chacun 20 leçons données à raison de une par semaine. Ils seront suspendus du 23 décembre 1914 au 11 janvier 1915.

Le prix pour une série complète de 20 leçons est de $4.00. Cette rétribution est payable d'avance, en une seule fois, au moment de l'inscription. On peut également s'inscrire pour une série de 10 leçons.

Toutefois, à l'exception du cours de cuisine pratique pour lequel il est absolument nécessaire de prendre une série, soit de 10 ou de 20 leçons, il sera donné des leçons séparées au tarif de 25 cents la leçon, pour chacun des cours.

COURS COMPLET D'ENSEIGNEMENT MENAGER POUR ELEVES REGULIERES

2me Année

Il sera donné pour la deuxième année un cours complet d'enseignement ménager aux jeunes filles désirant acquérir des notions sur toutes les sciences domestiques utiles aux maîtresses de maisons et se préparer ainsi d'une façon aussi simple que judicieuse à leurs devoirs futurs.

PROGRAMME

Cours Educatifs.—Instruction religieuse et éducation domestique.

Cours Théoriques.—Economie domestique, Arts domestiques, Sciences usuelles.

Cours Pratiques.—Cuisine, Coupe et confection, Mode et lingerie, Nettoyage et racommodage. Entretien des vêtements, du linge, de la maison et du mobilier.

Renseignements.

Conditions d'Admission.—Etre âgée de 16 ans au minimum et de 20 ans au maximum.

Heures et Durée des Cours.—9.00 à midi les lundi, mardi, mercredi et jeudi. Du 5 octobre à fin avril.

Rétribution.—$3.00 par mois payable à l'avance, le 1er de chaque mois.

On est toujours bien là où on se dévoue.

* * *

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis.

* * *

Fortifiez-vous et ne vous laissez pas affaiblir, car il y aura un salaire pour vos œuvres.

* * *

La voie de l'insensé est droite à ses yeux; mais celui qui est sage écoute les avis qu'on lui donne.

* * *

Celui qui croit pouvoir trouver en soi de quoi se passer de tous se trompe; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui se trompe davantage.

Voiture à un Cheval — A la course.

Temps alloué—Un quart d'heure.
Pour **1** ou **2** personnes, **50c.** Pour **3** ou **4** personnes, **75c.**

Temps alloué—Une demi-heure.
Pour **1** ou **2** personnes, **75c.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.00**

Temps alloué—Trois quarts d'heure.
Pour **1** ou **2** personnes, **$1.00** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.25**

A l'heure.
Pour **1** ou **2** personnes, **$1.25** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.50**

Voiture à deux Chevaux — A la course.

Temps alloué—Un quart d'heure.
Pour **1** ou **2** personnes, **75c.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1,00**

Temps alloué—Une demi-heure.
Pour **1** ou **2** personnes, **$1.00** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.25**

Temps alloué—Trois quarts d'heure.
Pour **1** ou **2** personnes, **$1.50** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.75**

A l'heure.
Pour **1** ou **2** personnes, **$1.75** Pour **3** ou **4** personnes, **$2.00**

BAGAGE

Pour toute malle portée sur l'une des voitures susdites, 25 cts.

Nulle charge pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets susceptibles d'être portés à la main.

a. Les fractions d'heures pour les courses au-delà d'une heure seront payées au **pro rata** des charges ci-haut établies pour les courses à l'heure.

b. Pour les courses entre minuit et quatre heures du matin, il sera payé cinquante pour cent en sus des charges ci-dessus.

c. Les charges à l'heure s'appliquent à toute course en dehors des limites de la cité, pourvu que l'engagement soit fait en dedans de telles limites.

d. Ne sont pas inclus dans le mot "personnes" dans le dit cahier, et sont exempts de charge, les enfants au-dessous de cinq ans portés sur les genoux de leurs parents ou gardiens.

e. Le mot "course", partout où il se trouve dans le dit cahier, doit être interprété comme admettant les arrêts (stoppages) dans la limite du temps fixé pour telle course.

Cuisine des malades et des convalescents.
Boissons—Breuvages
Eau de riz; Eau dOrge Perlé.

Détail:—2 cuillerées à table de riz, 3 tasses eau froide, lait ou crème, 1 pincée de sel. Placer le riz dans une petite passoire et faire couler de l'eau fraîche dessus. Le faire tremper dans l'eau froide 30 minutes, puis le faire bouillir lentement dans la même eau jusqu'à ce que le riz soit tendre; le passer, assaisonner cette eau avec une pincée de sel; si elle est trop épaisse la diluer avec un peu d'eau bouillante. Servir avec lait ou crème au goût ou du sucre et quelques gouttes de jus de citron. Si l'on emploie de l'orge, 2 cuillerées à table, le faire tremper 4 hrs dans 1 pinte d'eau. Boissons astringentes.

Eau albumineuse, avec extrait de viande.

Détail:—1 blanc d'œuf, ¼cuillerée à thé d'extrait de viande, ¼ tasse eau bouillante, 1 pincée sel, 1 pincée de céleri. Faire dissoudre l'extrait de viande dans l'eau bouillante; battre légèrement le blanc d'œuf à l'aide d'une fourchette d'argent, verser graduellement dessus le liquide chaud. Assaisonner et servir.

Eau de pommes.

Détail:—1 grosse pomme sûre, sucre, ½ tasse eau bouillante, jus de citron. Essuyer la pomme, enlever le cœur, la mettre dans un petit plat à gratin, remplir la cavité avec du sucre et la faire cuire au four avec assez d'eau pour empêcher qu'elle ne brûle. Lorsqu'elle est cuite la passer au tamis, ajouter l'eau bouillante et laisser reposer 20 minutes, passer cette eau à travers un linge fin, ajouter du jus de citron au goût et servir.

Sirop pour breuvages.

Détail:—¾ tasse de sucre, ¾ tasse eau bouillante, faire bouillir 12 minutes, après que le sucre est dissout. Faire refroidir et mettre en bouteilles.

Limonade aux œufs.

Détail:—1 œuf, 1 cuillerée à table sucre en poudre, ¼ tasse eau froide, 2 cuillerées à table jus de citron, 2 cuillerée à table cherry, 2 cuillerée à table glace pilée. Battre l'œuf légèrement, ajouter le sucre, l'eau, le jus de citron, le vin, et passer le mélange dans un verre sur la glace pilée.

Limonade à la graine de lin.

Détail:—2 cuillerée à table de graine de lin, 2 tasses eau bouillante, 2 cuillerées à table jus de citron, sirop. Laver la graine de lin, la couvrir avec l'eau bouillante et laisser mijoter 1 heure. La passer à travers une passoire fine, ajouter le jus de citron et le sirop nécessaire. Servir chaud ou froid. Souvent employé pour la maladies de reins, également bon pour la gorge et les bronches.

Orangeade albumineuse.

Détail:—1 blanc d'œuf, ⅓ tasse jus d'orange, 2 cuillerées à table glace pilée. Sirop. Battre légèrement le blanc d'œuf avec une fourchette d'argent, ajouter graduellement le jus d'orange et le passer sur la glace pilée dans un verre, ajouter du sirop si nécessaire.

Liqueur aux huîtres.

Détail:—1 tasse d'huîtres, ⅓ tasse eau froide. Couper finement les huîtres, ajouter l'eau et faire bouillir très doucement 8 minutes, passer à travers un linge fin et servir froid.

Lait de poule au Madère ou au Rhum, Sherry.

Détail:—1 jaune d'œuf, ¾ cuillerée à table sucre, 1½ cuillerée à table de madère, ou de sherry, ou 1 cuillerée à table cognac ou rhum, ⅔ tasse lait froid ou chaud, 1 blanc d'œuf, 1 pincée de sel. Battre le jaune d'œuf, ajouter le sucre, le sel, et le vin ou le cognac, puis graduellement le lait. Passer à travers la passoire fine, battre le blanc d'œuf en neige et l'ajouter sur le dessus du verre au moment de servir.

Café avec jaune d'œuf.

Détail:—2 cuillerées à table café, 1 tasse eau bouillante. Passer la cafetière à l'eau bouillante; mettre le café dans le compartiment réservé à cet usage, verser l'eau bouillante dessus, le couvrir et le laisser reposer 15 minutes, en le tenant au chaud. Servir avec sucre, crème ou lait bouilli, ou encore battre un jaune d'œuf jusqu'à ce qu'il soit mousseux, ajouter ¾ cuillerée à table de sucre, y verser graduellement le café chaud, servir aussitôt.

Café Bouilli aux œufs.

Détail:—½ tasse café moulu, ½ œuf, ¾ tasse eau froide, 3 tasses eau bouillante. Laver l'œuf, le casser et le battre légèrement. En prendre la moitié, le diluer avec la demi-

quantité indiqué, ajouter la moitié de la coquille écrasée et le café, bien mélanger, verser dessus l'eau bouillante, et faire bouillir 3 minutes, retirer, ajouter le reste de l'eau froide, et le laisser reposer au chaud 10 minutes. Pour servir le café, mettre dans une tasse le sucre la crème et verser dessus le café, la saveur du café est différente lorsqu'il est ainsi préparé.

Cacao.

Détail:—1½ cuillerée à thé de cacao, 1½ cuillerée à thé de sucre, 2 cuillerées à table eau bouillante, ⅔ tasse lait, 1 pincée de sel. Mélanger le cacao, le sucre, le sel, ajouter l'eau, laisser bouillir 1 minute, puis ajouter le lait chaud, le retirer et le battre 1 minute avec la cuillère aux œufs. Servir avec 2 cuillerées à table de crème fouettée ou encore, battre un jaune d'œuf dans une tasse, y verser graduellement le cacao et servir.

Cordial au Cacao.

Détail:—1 cuillerée à thé cacao, 1 cuillerée à thé sucre, 1½ cuillerée à table vin de porto, ½ tasse eau bouillante, 1 pincée sel. Mélanger le cacao, le sucre le sel, ajouter l'eau; faire bouillir 1 minute, ajouter le vin et servir aussitôt.

Cacao au blanc d'œuf.

Détail:—1 blanc, 2 cuillerées à thé de sucre fin, 2 cuillerées à thé cacao, ⅔ tasse de lait, 1 pincée de sel. Battre le blanc d'œuf en neige, lui ajouter le sucre, sel et le cacao. Ajouter la moitié de cette préparation au lait et servir le reste sur le dessus du verre.

LES CEREALES

Gruau d'avoine.

⅓ tasse farine d'avoine roulée, ¾ tasse d'eau bouillante, ¾ cuillerée à thé de sel. Faire bouillir l'eau avec le sel, y verser en pluie la farine d'avoine, faire jeter quelques bouillons, mettre la casserole au bain-marie et cuire 40 minutes à 1 heure. Servir chaud avec sucre et crème.

Gruau de farine de blé "Wheat Pearls".

¼ tasse de farine de blé, 1 tasse d'eau bouillante, ¼ cuillerée à thé de sel. Procéder de la même manière que pour la farine d'avoine.

Gruau d'avoine pour boire "Robinson's Groats"

1 cuillerée à table de Robinson's Groats, 2 tasses de lait ou d'eau, 1 pincée de sel, ¼ tasse d'eau froide, sucre au goût. Faire chauffer le lait ou l'eau avec le sel, lui ajouter en tournant toujours la farine délayée dans ¼ tasse d'eau froide, faire bouillir 10 minutes, veiller à ce que le gruau ne s'attache pas. Servir avec sucre au goût.

Gelée de farine d'avoine.

⅓ tasse de farine d'avoine roulée, ¼ cuillerée à thé de sel, 1½ tasse d'eau bouillante. Faire bouillir l'eau et le sel, lui ajouter en pluie la farine d'avoine, faire jeter quelques bouillons et cuire au bain-marie 40 minutes à 1 heure. Passer le gruau à la passoire fine, le mettre dans un moule et le faire prendre au frais; démouler et servir avec crème et sucre.

Riz au lait.

2¾ cuillerées à thé de riz, ¾ tasse de liquide eau et lait, ¼ cuillerée à thé de sel. Faire chauffer le liquide avec le sel au bain-marie, y jeter le riz bien lavé, le remuer avec une fourchette, le faire cuire 45 minutes la casserole découverte, servir avec crème et sucre.

Macaroni avec sauce blanche.

¼ tasse macaroni, ½ cuillerée à table beurre, ½ cuillerée à table farine, ½ tasse de lait, ¼ cuillerée à thé de sel. Faire cuire le macaroni à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'il soit tendre, le retirer, l'égouter et le passer à l'eau froide afin que les morceaux n'adhèrent pas entre eux. Fondre le beurre dans une petite casserole, ajouter la farine, y verser le lait chaud en tournant constamment, cuire 5 à 8 minutes, ajouter le macaroni, le réchauffer, assaisonner de sel et servir. Décorer le plat avec une branche de persil frais.

Macaroni aux huîtres.

Faire cuire à l'eau bouillante salée ¼ tasse macaroni, l'égoutter, le rafraîchir. Beurrer un plat à gratin, y ranger une couche de macaroni, disposer sur le dessus 6 huîtres roulées dans la farine et assaisonnées de sel et poivre, parsemer de quelques noisettes de beurre, ajouter le reste du macaroni, couvrir le dessus de 2 cuillerées à table de miettes de biscuit soda ou de pain, mettre encore 3 noisettes de beurre et cuire à four chaud 12 à 15 minutes.

Chou-fleur en sauce.

Enlever les feuilles du chou-fleur, le faire tremper dans l'eau fraîche dans laquelle on aura mis 1 cuillerée à thé de vinaigre, durant 20 minutes, le faire cuire à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'il soit tendre, l'égoutter et réserver ¼ tasse de l'eau de cuisson; le tenir au chaud. Faire une SAUCE BLANCHE avec ½ cuillerée à table de farine, ⅓ tasse de liquide, eau, lait, sel. Faire fondre le beurre, ajouter la farine, bien mélanger, verser graduellement le liquide chaud, cuire 5 à 8 minutes. Mettre le chou-fleur dans un plat chaud, verser la sauce dessus et servir.

Carottes sauce poulette.

Brosser, ràtisser 1 petite carotte, la couper en filets et la faire cuire à l'eau bouillante salée dans laquelle on aura ajouté 1 cuillerée à thé de beurre, ½ cuillerée à thé de sucre, retirer les carottes, réserver l'eau de la cuisson, faire la sauce. Remettre dans 1 petite casserole 1 cuillerée à table de beurre, 1 cuillerée à table de farine, faire fondre et mélanger le tout, ajoutér graduellement ½ tasse de liquide chaud, eau de cuisson et crème; cuire 5 minutes, assaisonner, retirer du feu, ajouter 1 jaune d'œuf et servir sur les carottes.

Petits poids à la crème.

Prendre ⅓ tasse de pois en conserve, les passer à l'eau fraîche, les faire cuire à l'eau bouillante 1 minute, les égoutter leur ajouter ½ cuillerée à table de beurre, les saupoudrer d'une ½ cuillerée à thé de farine, ½ cuillerée à thé de sucre et 1 cuillerée à thé de crème, cuire 4 minutes, assaisonner et servir.

Asperges sur rôties.

Prendre ⅓ tasse de pointes d'asperges en conserve, les passer à l'eau fraîche et les cuire 1 minute dans un peu d'eau bouillante, les égoutter et les faire revenir dans 1 petite poêle avec 1 cuillerée à table de beurre, assaisonner. Préparer une rôtie de pain ou de biscuit soda, la beurrer légèrement, la tremper vivement dans 3 cuillerées à table de lait chaud, la déposer dans un plat chaud et disposer les asperges sur le dessus. Servir de suite.

Gratin de tomates.

Prendre ½ tasse de tomates en conserve, les faire bouillir 1 minute avec 1 pointe de bicarbonate de soude, ½ cuillerée à thé de sucre, sel, poivre, les retirer du feu, leur ajouter ⅓

tasse de miettes de biscuits soda ou de pain et les verser dans un petit plat à gratin beurré, saupoudrer le dessus d'une cuillerée à table de panure et de 3 noisettes de beurre, mettre gratiner au four 15 minutes.

Epinards au jus.

Enlever les racines, les laver à l'eau froide plusieurs fois pour enlever le sable, les cuire à l'eau bouillante salée dans une casserole découverte, affin de préserver leur couleur verte; lorsque les épinards sont tendres, les retirer, les égoutter, les presser pour faire sortir l'eau; les mettre sur une planche et les hacher finement; les remettre dans une petite poêle avec ½ tasse de bon jus, assaisonner et cuire quelques instants. Servir avec quelques tranches d'œufs cuits dur ou des croûtons de pain rôtis.

Pommes de terre en caisse.

Faire cuire 2 pommes de terre en robe de chambre, enlever une rondelle sur le dessus de chacune, creuser l'intérieur et le réduire en purée, ajouter ½ cuillerée à table de beurre, sel, poivre, et 1 cuillerée à table de lait chaud, puis ½ blanc d'œuf battu en neige; emplir de nouveau les pommes de terre et les cuire 5 minutes à four très chaud.

LES VIANDES

Fraises de viandes.

Enlever à l'aide d'un couteau tranchant ou 1 cuiller d'argent, de la viande prise sur une tranche de bœuf. En faire de petites boulettes, les saler et les faire dorer dans la poêle avec ½ cuillerée à table de beurre; servir sur une rôtie de pain beurrée et garnir de persil.

Bifteck à la poêle.

Couper sur le travers d'un filet de bœuf une tranche d'un pouce et demi d'épaisseur ou prendre une entre côte, l'aplatir avec le couteau à battre; la mettre sur une assiette pour la saler et poivrer, avec 1 cuillerée à thé d'huile d'olive ou de beurre fondu, chauffer la poêle, y mettre le bifteck, le laisser cuire 3 à 5 minutes d'un côté, puis de l'autre côté. Le dresser sur un plat chaud et poser dessus une boulette de beurre manié avec ½ cuillerée à thé de persil et 3 à 4 gouttes de jus de citron, servir aussitôt. On peut servir le bifteck avec quelques tranches de moëlle de bœuf. Enlever la moëlle

d'un os à moëlle, la faire cuire 8 minutes à l'eau bouillante salée, la couper en rondelles d'un pouce d'épaisseur, servir sur le bifteck.

Côtelettes d'agneau.

Parer 1 ou 2 côtelettes d'agneau, les mettre quelques instants macérer dans une assiette avec 1 cuillerée à thé d'huile d'olive ou de beurre fondu, beurrer légèrement une poêle, la faire chauffer, y faire dorer les côtelettes 6 minutes d'un côté, 6 minutes de l'autre, saler avant la fin de la cuisson. Servir sur un plat chaud, avec petits pois ou pommes de terre. Les côtelettes de veau se font de la même façon seulement il faut les faire cuire 10 à 12 minutes. Garnir le bout de la côtelette d'un papier frisé, décorer avec persil.

Cervelle de veau en sauce.

Faire tremper ½ heure la cervelle à l'eau fraîche, enlever la peau qui la recouvre, la faire cuire 15 minutes à l'eau bouillante salée, la retirer, l'égoutter, réserver l'eau de la cuisson. Faire une sauce avec ½ cuillerée à table de beurre, 1 cuillerée à table de farine, ½ tasse de liquide chaud, eau de cuisson et lait, cuire 5 à 8 minutes, couper la cervelle en morceaux, faire réchauffer ceux-ci 3 minutes dans la sauce; au moment de servir, assaisonner de sel, poivre, lier avec 1 jaune d'œuf.

Poulet rôti.

Préparer un poulet, le saler, le parsemer de noisettes de beurre manié avec 1 cuillerée à table de farine, le mettre dans une casserole et le cuire à four chaud jusqu'à ce qu'il soit tendre. Pendant la cuisson l'arroser toutes les dix minutes avec 1 tasse d'eau chaude dans laquelle on aura fait fondre 2 cuillerées à table de beurre; le retourner souvent, pour qu'il rôtisse de tous côtés. Servir avec une coquille de beurre frais; pour les malades on omet les sauces qui sont difficiles à digérer.

Soufflé de poulet.

Fondre 1 cuillerée à thé de beurre, ajouter 1 cuillerée à thé de farine, puis graduellement ½ tasse de lait; puis ½ cuillerée à table de mie de pain ou de biscuit, saler et cuire 1 minute. Retirer du feu, ajouter ¼ de tasse de poulet haché fin et le blanc d'œuf battu en neige. Verser ce mélange dans un moule légèrement beurré, couvrir d'un papier beurré et cuire à four modéré, au bain-marie jusqu'à ce que le milieu soit ferme. Démouler et servir avec sauce blanche.

Soupe aux pommes de terre.

Détail:—⅔ tasse de lait, ⅙ tranche d'oignon, ¼ tasse purée pommes de terre, ½ cuillerée à table de beurre, ½ cuillerée à table de farine, ¼ cuillerée à thé de sel, poivre, sel de céleri. Faire cuire une pomme de terre moyenne, la passer au presse-purée. Faire chauffer le lait avec l'oignon, enlever celui-ci; ajouter le lait à la purée de pommes de terre. Fondre le beurre dans une petite casserole, ajouter la farine, les assaisonnements, bien mélanger et verser dessus la première préparation, faire jeter un bouillon, passer à la passoire fine et servir avec persil.

Soupe aux asperges.

Détail:—10 bâtons d'asperges ou ⅓ tasse de pointes d'asperges, ⅔ tasses bouillon de poulet, 1 jaune d'œuf, 1 cuillerée à table crème épaisse, ⅓ cuillerée à thé de sel, poivre, Faire cuire les asperges à l'eau bouillantes salée si on emploie des asperges de conserves, les égoutter, les couvrir d'eau fraîche et faire jeter un bouillon, puis les égoutter de nouveau. Cuire les asperges avec le bouillon pendant 10 minutes, les passer au tamis ou à la passoire fine, faire réchauffer, ajouter le jaune d'œuf, la crème, les assaisonnements et servir.

Potage à la minute.

Détail:—1 tasse d'eau bouillante, 1 cuillerée à table semoule crème de riz, tapioca ou sagou, 1 cuillerée à café extrait de viande Johnson ou Armour, 1 Jaune d'œuf, ½ tasse de lait chaud, ¼ cuillerée à table beurre frais, sel, poivre. Verser en pluie dans l'eau bouillante, le tapioca, semoule ou autre, laisser cuire 15 minutes. Pendant ce temps débattre dans un bol le jaune d'œuf, le beurre, l'extrait de viande, y verser graduellement le lait chaud, puis le potage, assaisonner et servir aussitôt.

Soupe aux tomates.

Détail:—⅔ tasse de tomates, ⅓ tasse d'eau, 3 poivres ronds, 1 clou de girofle, ¼ cuillerée à thé de sucre, ⅙ tranche d'oignon, ¼ cuillerée à thé de sel, 1 pointe de soda, ½ cuillerée à table de beurre, ¾ cuillerée à table de farine. Mélanger les trois premiers ingrédients et les cuire 10 minutes, passer le tout à travers la passoire fine sur le beurre et la farine cuits ensemble, faire jeter un bouillon, assaisonner et servir. On peut ajouter au moment de servir 1 ou 2 cuillerées de crème fraîche.

Potage aux huîtres.

Détail: —⅔ tasse de lait chaud, ½ tasse d'huîtres, 1 cuillerée à table d'eau, ⅓ cuillerée à thé de sel, poivre, ½ cuillerée à table de beurre. Mettre les huîtres dans une petite passoire au-dessus d'un bol, verser l'eau dessus, choisir les huîtres, ôter les particules d'écaille s'il y en a. Mettre dans une petite casserole le liquide passé; le faire bouillir, y mettre les huitres et les cuire jusqu'à ce que les bords se festonnent, retirer du feu, ajouter le beurre, les assaisonnements et le lait, Servir dans un bol chaud avec des doigts de rôties de pain.

Bouillon de mouton.

3 lbs de maigre de mouton, 3 pintes d'eau, 2 cuillerées à table riz ou orge perlé, 1 cuillerée à thé de sel. Oter le gras de la viande de mouton et couper le maigre en petits carrés, mettre viande et os dans une marmite avec l'eau froide, faire bouillir, écumer et cuire doucement jusqu'à ce que la viande soit tendre, ajouter le sel avant la fin de la cuisson. Passer le bouillon, le dégraisser, lui ajouter le riz ou l'orge cuit séparément.

DES POISSONS

Flétan cuit à la vapeur.

Prendre une petite tranche de flétan, l'essuyer avec une linge mouillé, la placer dans une passoire plate, mettre la passoire sur une petite casserole d'eau chude, couvrir et laisser cuire jusqu'à ce que le poisson se détache de l'arête. Servir sur un plat chaud, verser autour la sauce suivante: Sauce au beurre: Faire fondre ¾ cuillerée à table de beurre, ajouter ¾ cuillerée à table de farine, mouiller avec ½ tasse d'eau bouillante, cuire 5 minutes, assaisonner de sel et de poivre; retirer du feu, ajouter ¾ cuillerée à table de beurre divisé en petits morceaux et ½ œuf cuit dur haché fin.

Haddock bouilli.

Laver, essuyer un petit morceau de haddock, puis l'envelopper dans un linge fin, le mettre cuire dans une poissonnière, dans de l'eau bouillante salée additionnée d'une cuillerée à table de vinaigre pendant 12 à 15 minutes, le sel ajoute à la saveur du poisson, le vinaigre conserve la chair blanche. Servir sur un plat chaud, (enlever la peau du poisson) accompagné d'une sauce aux œufs.

Sauce aux œufs: Faire fondre ¾ cuillerée à table de beurre, ajouter ¾ cuillerée à table de farine, verser graduellement ½ tasse de lait chaud, cuire 5 minutes, assaisonner de sel; au moment de servir lier la sauce avec 1 jaune d'œuf.

Filet de poisson rôti au four.

Enlever la peau et les arêtes d'un filet de poisson blanc, lui donner une jolie forme, le saupoudrer de sel, le mettre macérer 15 minutes dans une assiette avec un peu de jus de citron. Le mettre dans une petite lèchefrite, verser dessus 1 cuillerée à table de beurre fondu, couvrir d'un papier beurré et le cuire au four chaud 12 minutes. Servir dans un plat chaud; décorer avec un jaune d'œuf cuit dur passé à travers la passoire fine, et le blanc coupé en fines rondelles; accompagner d'une sauce aux œufs.

Soufflé de poisson.

Prendre ¼ de tasse de poisson cuit et passé au tamis. Cuire cinq minutes, ¼ de tasse de mie de pain séché avec ⅓ de tasse de lait. Ajouter le poisson, ½ cuillerée à table de beurre, un peu de sel et du paprika. Battre un blanc d'œuf en neige ferme, l'ajouter à cette préparation, verser dans deux petites timbales beurrées, cuire au four au bain-marie. Servir avec une sauce blanche.

Fricassée aux huîtres.

Prendre ½ tasse d'huîtres, les laver, les choisir et réserver la liqueur; faire chauffer celle-ci jusqu'au point d'ébullition, la passer à travers la passoire fine. Mêler huîtres et liqueur et faire cuire jusqu'à ce que le bord des huîtres commencent à friser; les retirer avec une cuillère, réserver l'eau de cuisson. Fondre ½ cuillerée à table de beurre, ajouter ½ cuillerée à table de farine, mouiller avec ½ de tasse de jus des huîtres et de crème, ajouter les huîtres, réchauffer 1 minute, saler, poivrer, lier cette sauce avec ½ jaune d'œuf légèrement battu. Servir sur une rôtie de pain, saupoudrer d'une demi-cuillerée de persil haché.

Huîtres rôties à la poêle.

Laver et choisir des huîtres, les sécher dans un linge. Prendre chaque huître, la passer dans une cuillerée à table de beurre fondu, puis dans des miettes de biscuit pilées finement, les rôtir dans la poêle avec 1 cuillerée à table de beurre. Servir sur un plat chaud, décorer avec persil et tranches de citron.

DES ŒUFS

Œufs mollets.

Casser 1 œuf dans une tasse en porcelaine, placer cette tasse dans une petite casserole d'eau chaude; aussitôt que le blanc commence à prendre, le dégager des bords à l'aide d'une fourchette d'argent. Lorsque le blanc a la consistance d'une gelée, casser le jaune et le mélanger au blanc. Ajouter 1 cuillerée à thé de beurre et un peu de sel. Servir dans la même tasse.

Œufs pochés.

Beurrer l'intérieur d'un moule en fer-blanc, le mettre dans une petite poêle avec un peu d'eau chaude salée, mettre celle-ci sur un feu doux. Casser 1 œuf dans une soucoupe, le faire glisser doucement dans l'anneau et le laisser cuire jusqu'à ce que le blanc ait la consistance d'une gelée. Retirer l'anneau et l'œuf tout à la fois à l'aide d'une cuillère plate, trouée et beurrée. Servir sur une rôtie de pain et garnir d'une branche de persil.

Œufs brouillés.

Détail: 1 œuf, ½ cuillerée à thé de beurre, 1 cuillerée à table de lait, un peu de sel. Casser l'œuf dans un petit bol, le battre légèrement, ajouter le lait et le sel. Chauffer la petite poêle à omelette, y mettre le beurre, le faire fondre, y verser la préparation et la cuire jusqu'à ce qu'elle ait une consistance crêmeuse, en remuant constamment la préparation à l'aide d'une fourchette. Servir très chaud.

Œufs en nid.

Casser un œuf, séparer le blanc du jaune, battre le blanc en neige très ferme en ajoutant un peu de sel, en garnir une rôtie de pain trempée dans un peu d'eau chaude salée, faire une petite cavité au milieu, y déposer délicatement le jaune, faire cuire le tout à four chaud jusqu'à ce que le tout soit légèrement doré. Servir avec une sauce blanche.

Soufflé aux œufs.

Détail: ½ cuillerée à table de beurre, ½ cuillerée à table de farine, ⅓ tasse de crème, 1 jaune d'œuf, 1 blanc d'œuf, ¼ cuillerée à thé de sel. Faire fondre le beurre dans une petite casserole, ajouter la farine, bien mélanger, y verser graduellement la crème chaude, cuire ce mélange au bain-marie 3 à 4 minutes, le laisser un peu refroidir, lui ajouter le jaune d'œuf et le sel et battre 2 minutes puis le blanc battu en neige. Verser ce mélange dans un petit moule beurré et le cuire au bain-marie à four modéré.

Omelette soufflée.

Détail: 1 jaune d'œuf, 1 cuillerée à table d'eau froide, 1 blanc d'œuf, un peu de sel, ½ cuillerée à table de beurre. Ajouter l'eau au jaune d'œuf et le battre jusqu'à ce qu'il mousse, ajouter le sel et le blanc en neige. Mettre le beurre dans une petite poêle, le faire fondre, y verser la préparation et la cuire à feu très doux jusqu'à ce qu'elle soit dorée en dessous. La retourner sur un petit plat chaud. Servir autour des petits pois français, des pointes d'asperges, ou encore des quartiers d'oranges ou sur le dessus, 2 cuillerées à thé de gelée de pommes.

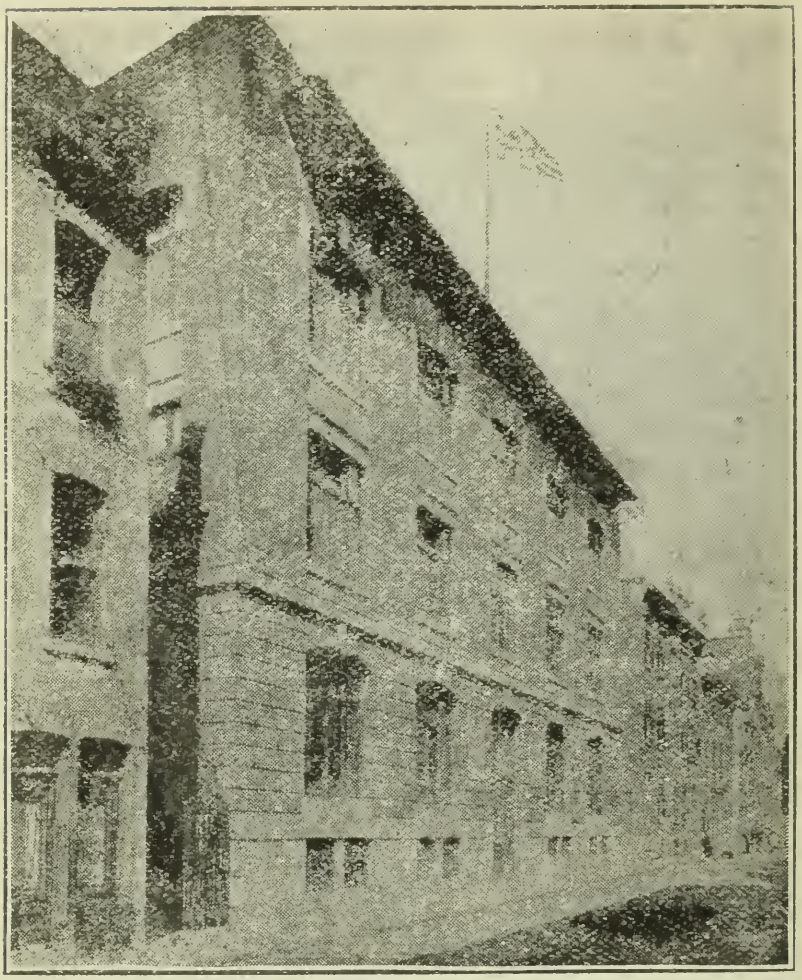

Par ce temps de crise économique, il sera intéressant pour le lecteur d'apprendre, en résumé, ce que la Cité de Montréal fait pour ses pauvres.

Le département qui s'occupe des œuvres de charité, à l'Hôtel de Ville, a nom: "L'Assistance Municipale". Son travail correspond à celui de l'Assistance Publique, de Paris, à celui du "Charity Department", de New York, de même qu'à celui des divers services d'assistance des autres grandes villes du monde.

L'Assistance Municipale embrasse les nombreuses sections suivantes:—le placement des enfants sans tutelle, des aliénés et des incurables, le contrôle de la Cour Juvénile au point de vue financier, la déportation des immigrants, l'im-

migration, le rapatriement des étrangers, la mendicité dans les rues, la remise des taxes d'eau, l'assistance aux indigents, les cas de misère et de charité, les subventions aux institutions de bienfaisance, les enquêtes concernant les tuberculeux indigents, l'administration du Refuge Municipal Meurling et du Bureau de Placement Municipal, etc., etc.

Le tableau suivant, extrait du dernier rapport annuel de l'Assistance Municipale, donne une idée très juste du travail que doivent accomplir les fonctionnaires de ce service. Il montre aussi les sommes d'argent payées par la Cité pour des fins charitables, de même qu'il fait voir l'économie réalisée par la Ville, dans cette sphère, grâce à la bonne administration de ce département.

RESUME DU TRAVAIL DE L'ASSISTANCE MUNICIPALE POUR 1913.

CAS	Nombre	Argents payés ou remis par la Cité	Argents perçus ou économisés par la Cité
Enfants sans tutelle.....	1,227	$69,450.15	$24,210.00
Aliénés.....	427	83,249.60	20,403.73
Incurables.....	150	6,323.60	19,080.00
Tuberculeux.....	205	6,276.45	5,328.00
Déportation d'immigrants	448	.....	.....
Rapatriement d'étrangers..	200	1,121.50	.....
Immigration.....	285	.....	.....
Secours aux indigents.....	756	.....	.....
Protection (femmes et enfants).....	160	.....	.....
Secours spéciaux.....	52	210.88	.....
Subventions.....	....	105,996.00	.....
Jeunes délinquants.....	....	22,366.53	.....

CAS	Nombre	Argents payés ou remis par la Cité	Argents perçus ou économisés par la Cité
Administration	....	8,200.00	.....
Refuge Municipal Meurling, (achat du terrain)	....	45,000.00	....
Exemptions de taxes, (institutions de charité)	....	231,316.60	.....
Institutions visitées	50	.....	.....
.....	.....	.....	.....
Total	3,960	$579,511.31	$69,021.73

L'Assistance Municipale a, plus que jamais, attiré sur elle l'attention du public au cours de l'année 1914, par l'inauguration du Refuge Municipal Meurling, qui est sous sa direction. Cet établissement, unique en son genre au Canada, est situé au No 335, rue du Champ-de-Mars; il a coûté $180,200.00. De ce montant, la Ville a reçu $72,429.19 de la succession Gustave Meurling; de sorte que la part de la Cité se chiffre à $107,770.81. L'édifice, simple et sans luxe, réunit toutes les qualités possibles de sûreté, de confort et de solidité. Il est entièrement à l'épreuve du feu. La machinerie et l'ameublement sont ce que le progrès a fait de plus pratique et de plus perfectionné. Quant à la réglementation du Refuge, on verra par les notes suivantes que, si elle est sévère, elle n'est guère compliquée et qu'elle donne toutes les garanties voulues au double point de vue de l'hygiène et de la morale:—

L'admission a lieu à 6½ heures p. m., en été, et à 5 heures p. m., en hiver. Pour être admis au Refuge, il faut ne pas être en état de boisson, ne pas avoir en sa possession plus de 25 cents, être poli et se conformer à rous les règlements de l'institution. Le refugié est admis en passant par une allée latérale, portant le No 325, rue du Champ-de-Mars; il entre dans une salle d'attente et, de là, passe par un corridor et s'arrête devant un guichet où il doit donner son nom au long, son âge, son état civil, sa nationalité, son métier, déclarer

depuis combien de temps il est au Canada, depuis combien de temps il est à Montréal, pour qui il a travaillé la dernière fois, depuis quand il est sans emploi et enfin donner la raison pour laquelle il a laissé sa dernière position. Une perquisition est ensuite faite dans ses poches, afin de lui enlever ce qui pourrait être nuisible ou qui pourrait détériorer ses habits ou ceux des autres refugiés, lors de la fumigation.

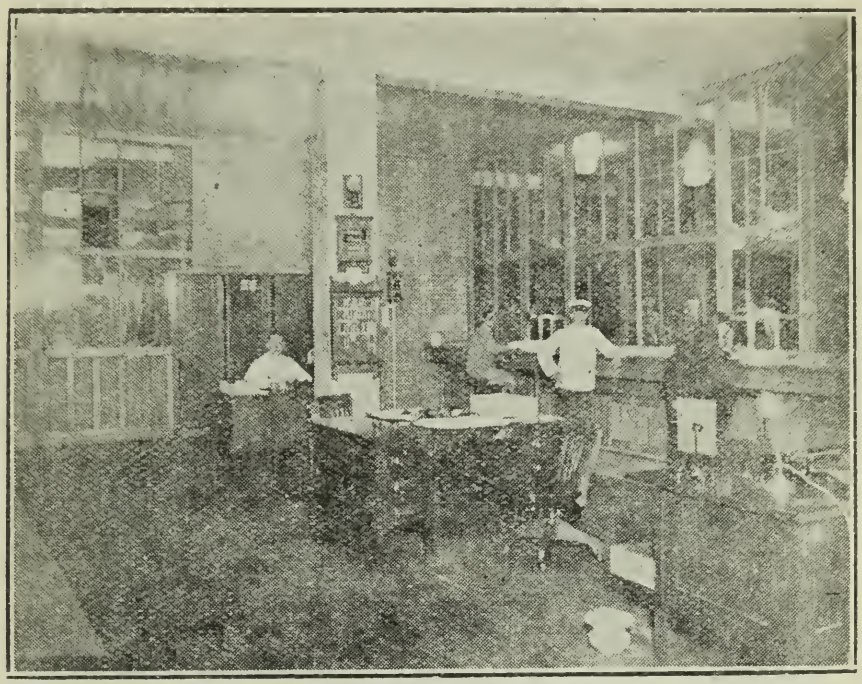

On lui remet alors trois jetons munis d'une corde et portant le numéro de son inscription. Il se rend ensuite dans une pièce située au sous-sol où on lui remet un sac en corde et un support d'habits; il devra déposer dans ce sac son corps, son caleçon, sa chemise, son collet, sa cravate et ses bas et le refermer après y avoir accroché un des trois jetons qu'on lui a remis lors de l'enregistrement; sur le support d'habits, il suspendra son pantalon, sa veste, son gilet et son paletot et y accrochera un jeton; ses chaussures et son chapeau seront déposés dans une case portant le numéro correspondant aux jetons; le troisième jeton, muni d'une corde plus longue que les autres, sera mis autour du cou du refugié. Ce système de jetons a pour but d'identifier l'individu, le lendemain matin, lorsqu'il s'agira de lui remettre ses vêtements. Les habits du refugié, à l'exception de ses chaus-

sures et de son chapeau, sont placés dans le fumigateur, où ils restent trente minutes à une température de 300 degrés de chaleur. Une fois ses vêtements enlevés, le refugié passe dans la salle des douches, où on lui met sur la tête du savon mou antiseptique; toutes les douches fonctionnent simultanément, sous la direction d'un employé; l'eau est, pour ainsi dire, toujours à la même température, variant de 80 à 90 degrés. Après la douche, on remet au refugié une serviette de bain; il passe alors dans le bureau du médecin pour y subir un examen médical. S'il est constaté, après cet examen, que celui qui demande asile au Refuge est malade, le surintendant doit le faire faire admettre à l'hôpital, après lui avoir donné les premiers soins que requiert son état, et

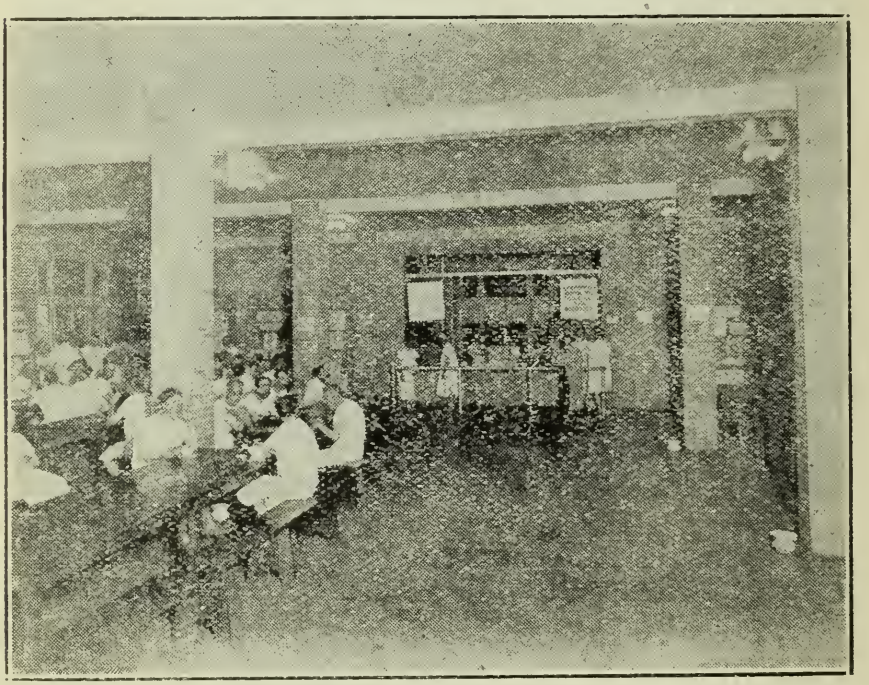

ceci, non seulement dans le but de remettre ce malade en condition de gagner sa vie et de l'empêcher de devenir une charge publique encore plus grande, mais comme moyen de protection pour les autres refugiés, au cas où ce malade serait atteint de quelque maladie contagieuse ou autre. L'examen médical a aussi un autre but, non moins important: c'est de constater la capacité de travail de ceux qui font appel au refuge, afin de découvrir les imposteurs, qui font métier de vivre aux dépens de la communauté et protéger par le fait même l'honnête sans-asile. Le refugié est vacciné

immédiatement, s'il ne l'a pas déjà été. A sa sortie du bureau du médecin, on lui remet une jaquette et l'ascenseur le monte au réfectoire; le souper consiste en du pain et un bol de café. Le refugié est ensuite monté au dortoir; il couche dans un lit de fer (sommier tout entier métallique), portant son numéro d'inscription; le lit se compose de deux couvertes de laine, deux draps, un oreiller et une taie d'oreiller. Le réveil a lieu à 5 heures l'été et 6 heures l'hiver.

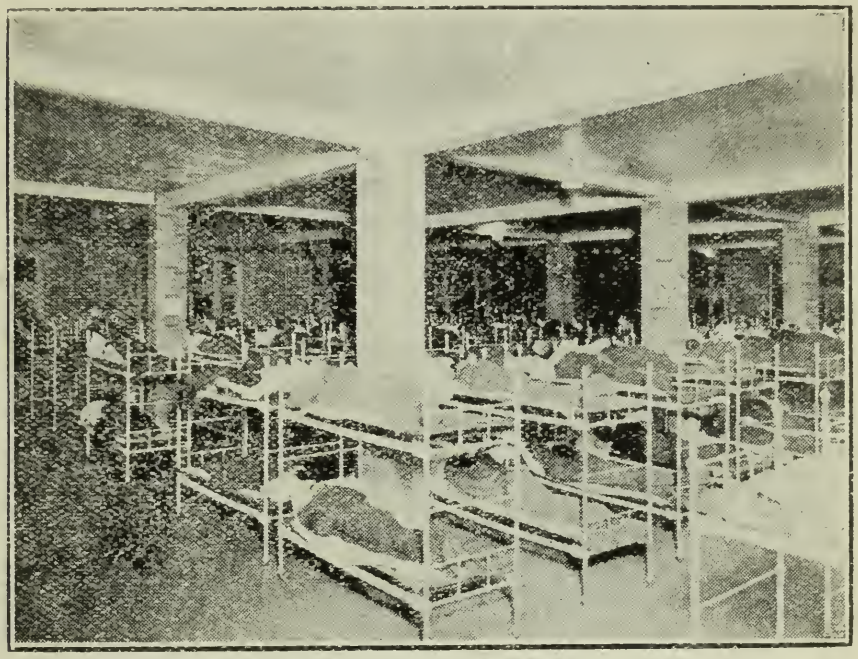

aussitôt après son réveil, le refugié doit se rendre aux lavabos pour son ablution. Les draps et taies d'oreillers qui ont servi la nuit sont jetés dans une chute, qui conduit directement à la buanderie. Le déjeuner est servi immédiatement après; il consiste en du pain, du café et du gruau. Quand il a pris son déjeuner, le refugié descend au sous-sol pour s'habiller et, sur présentation du jeton qu'il a autour de son cou, on lui remet tous ses habits, ses chaussures et son chapeau. Dès qu'il est habillé, il monte à l'étage supérieur et remet à l'employé de service les trois jetons qu'il a reçus; en retour, l'employé lui donne l'enveloppe dans laquelle avait été déposé, lors de l'enregistrement, tout ce qu'il avait dans ses poches. De là, il se rend au Bureau de Placement Municipal, où l'officier en charge fait le choix de ceux qui

doivent être gardés pour la corvée du Refuge, c'est-à-dire le nettoyage de l'édifice et le travail de la buanderie; les autres refugiés sont aussi pourvus d'ouvrage, s'il y a des demandes de la part d'employeurs. Le refugié sort ensuite du Refuge par la porte principale.

Le Bureau de Placement Municipal, qui fonctionne en connection avec le refuge, a pour but d'aider les sans-travail à se procurer de l'ouvrage et il est ouvert au public de 6 heures a.m., à 5 heures p. m., au No 335, rue du Champ-de-Mars.

Les chiffres suivants font voir à quel point l'établissement du Refuge Municipal Meurling était devenu nécessaire. Les quelques photographies que nous publions donneront aussi au lecteur un aperçu de ce qu'est ce Refuge:—

Durant les six premiers mois de son existence, le Refuge Municipal Meurling a donné 34,464 couchés à 4,968 indigents et leur a servi 73,279 repas. 210 sans-asile ont été refusés pour cause de boisson, 36 parce qu'ils étaient porteurs d'une somme de plus de 25 cents, 5 pour tapage, 7 pour impolitesse, 5 pour avoir refusé de prendre une douche et 40 pour avoir refusé de travailler, 1,197 refugiés ont été trouvés malades après examen médical, ils ont été placés dans des hôpitaux pour traitement, 165 ont été déportés, 2, 527 ont été gardés au Refuge pour le nettoyage, 3,007 ont été pourvus d'ouvrage par le Bureau de Placement Municipal et 4 ont été secourus en nature.

Il est intéressant de connaître l'état civil de ceux qui ont fait appel à la charité publique:—

372 étaient mariés, 1,158 étaient veufs et 3,438 étaient célibataires. (Mariez-vous, si vous ne voulez pas devenir indigents!!..).

Le nombre des nationalités représentées par ces refugiés est de 24, celui des métiers 100 et la moyenne d'âge est de 42 ans.

On sera sans doute porté à se demander s'il n'y a pas des imposteurs qui font appel au Refuge Municipal Meurling: l'expérience a démontré que parmi les sans-travail de profession, le nombre est excessivement restreint de ceux qui sont normaux moralement et physiquement. Si nous laissons souffrir ou périr 90 hommes méritants parce que 10 sur 100 sont indignes, pourquoi ne pas fermer immédiatement nos hôpitaux, nos asiles, nos parcs publics, en un mot toutes nos institutions de charité, parce que quelques indignes s'y glissent?

L'Assistance Municipale compte 27 employés, répartis comme suit: 10 au bureau général, dans l'annexe de l'Hôtel de Ville, 15 au Refuge Municipal Meurling et 2 au Bureau de Placement Municipal.

Albert Chevalier,
Directeur de l'Assistance Municipale.

LE SOUVENIR.

Est-il vision plus tendre, ciel plus clair, source plus limpide, qu'un souvenir? Le souvenir c'est le souffle lointain des êtres que nous aimons et dont chaque vestige est une vivante image de nous-mêmes. Bercés un jour d'antan dans la joie d'un beau ciel, nous vivions alors des heures pleines de bonheur; et ces jours, ces heures, sont des souvenirs qui débordent encore de fraîcheur; l'herbe tendre, les frêles rameaux, que nous avons foulés du pieds, les roses trémières et l'ombre qui les frôle ont laissé dans notre âme un sentiment vivant qui ranime le courage en nos heures de détresse....c'est là un souvenir.

Il est des jours lointains dont le charme et le doux récomfort nous bercent dans un long silence.

MAISON **ALFRED MAME & FILS,** à TOURS (France)

La plus ancienne et la plus importante Librairie classique, religieuse et d'éducation connue du monde entier pour ses

LIVRES D'OFFICE ET DE PIETE, dont les nombreuses éditions se distinguent toujours de toutes les autres, par l'intégrité du texte, le perfectionnement de l'exécution typographique, la richesse et la solidité des reliures.

LIVRES DE PRIX, tous irréprochables au point de vue moral et littéraire, offrent le double avantage du plus grand nombre de Séries et de la plus grande variété de titres dans chaque Série.—L'élégance et le luxe des reliures toujours de si bon goût, avec leurs prix de BON MARCHE leur valent une incontestable supériorité.

Les Etablissements religieux, Maisons d'éducation, etc., ont intérêt avant tout achat de demander le catalogue et de s'adresser à leur libraire ou à

La Compagnie J-B. Rolland & Fils, 53, Rue St-Sulpice, MONTREAL.

Cartes postales

On ne peut rien attacher à une carte postale, et elle ne doit ni être coupée ni changée aucunement. Une carte postale ayant déjà servi, sur laquelle aura été apposé un timbre de 1 cent, ne sera pas accepté comme carte postale.

Les cartes postales des Etats-Unis peuvent être mises à la poste au Canada, à destination des Etats-Unis, si elles sont affranchies d'un timbre-poste canadien de 1 cent.

Cartes postales privées.

Des cartes privées affranchies d'un cent peuvent être maintenant transmises par la malle dans la Puissance du Canada et aux Etats-Unis.

Les cartes postales privées, affranchies de 2 cents, peuvent être mises à la poste en Canada adressées à tous pays de l'Union Postale, mais ces cartes ne peuvent excéder la dimension de la carte postale officielle; laquelle ne peut excéder 6 pouces en longueur et 3⅝ pouces en largeur, ou être moindre de 3¼ pouces de long sur 2¼ pouces de large.

Communications permises sur le côté de l'adresse des cartes postales illustrées.

En ce qui concerne les cartes postales illustrées au verso de l'adresse, le Département autorise la réserve d'un espace au côté gauche de l'adresse même, pour toute communication désirée.

Cet espace doit être séparé de l'adresse par une ligne verticale, et l'espace pour l'adresse ne doit pas avoir moins de 3¼ pouces de longueur sur 1½ pouce de largeur. Il est permis d'appliquer sur le verso et sur la partie gauche du recto, des vignettes ou des photographies, sur papier très mince, à condition qu'elles soient complètement adhérentes à la carte. La grandeur et la qualité des cartes postales sont sujettes aux règlements pour les cartes postales privées.

Le tariff d'affranchissement sur ces cartes est de un cent pour le Canada, le Mexique et les Etats-Unis, et de deux cents pour les autres pays.

MANDATS DE POSTE.

L'émission et le paiement d'un mandat de poste ne sont l'affaire que de quelques instants.

A dater du 1er avril 1913, les droits exigés du public sur les mandats de poste, émis au Canada, pour être payés au Canada, Antigua, Bahamas, Bermudes, Guyane anglaise, Iles Caymans, Cuba, la Dominique, Grenade, Guam, Hawaï, Isles des Pins, Jamaïque, Montserrat, Nevis, Terre-Neuve, la Zône du Canal de Panama, Iles Philippines, Porto-Rico, St-Christophe (St-Kitts), Ste-Lucie, St-Vincent Tabago, Trinité, Iles Turques, Tutuila (Samoa), Iles Vierges et les Etats-Unis, sont les suivants:

Sur les sommes au-dessous de			$10	5	cents.
Au-dessus de	$10	et jusqu'à	30	10	"
"	30	"	50	15	"
"	50	"	60	20	"
"	60	"	100	25	"

Le tarif de la commission sur les mandats de poste payables dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, dans les possessions britanniques et dans tous les autres pays étrangers pour lesquels des mandats de poste sont émis, excepté ceux ci-haut énumérés, est comme suit.

S'ils n'excèdent pas			$5	5	cents.
Au-dessus de	$ 5	et n'excédant pas	$10	10	"
"	10	"	20	20	"
"	20	"	30	30	"
"	30	"	40	40	"
"	40	"	50	50	"
"	50	"	60	60	"
"	60	"	70	70	"
"	70	"	80	80	"
"	80	"	90	90	"
"	90	"	100	100	"

Il n'y a pas d'échange de mandats de poste avec l'Espagne.

Les duplicatas de mandats de poste sont émanés gratuitement ainsi que les formules nécessaires pour changements dans les noms des personnes à qui les mandats sont payables ou de l'endroit où ils sont payables.

BONS DE POSTE:

Le système de bons postaux, établi par le Département des Postes, procure un moyen facile et peu coûteux pour l'envoi de sommes modiques. Les bons de poste sont vendus ou payés à plus de 10,000 bureaux de poste en Canada; ils sont aussi payables aux Etats-Unis.

Taux de Commission:

1 cent	sur un bon de	$ .20	2 cents	sur un bon de	$ .90
1	"	25	2	"	1.00
1	"	30	2	"	1.50
1	"	40	2	"	2.00
2 cents	"	50	2	"	2.50
2	"	60	3	"	3.00
2	"	70	3	"	4.00
2	"	75	3	"	5.00
2	"	80	5	"	10.00

Des soldes de un à neuf cents peuvent être ajoutés à aucune de ces sommes par le moyen de timbres-poste apposés au Bon Postal, si ces sommes sont payables au Canada.

Des timbres-postes ne peuvent être apposés aux bons de poste payables aux Etats-Unis.

Les Bons de Poste canadiens ne sont payables qu'au Canada et aux Etats-Unis.

COLIS POSTAUX.

Des échanges directs de colis postaux sont en opération entre le Canada et les pays mentionnés dans le tableau suivant, le taux et la limite du poids étant ainsi spécifiés dans chaque cas.

	TAUX D'AFFRANCHISSEMENT		Limite du poids.
	Pour la 1ère livre.	Pour chaque livre addition.	
Royaume-Uni	12 Cents.	12 Cents.	11 livres.
Barbade	12 "	12 "	11 "
Guyane Anglaise	12 "	12 "	11 "
Grenade	25 "	25 "	7 "
Jamaïque	12 "	12 "	11 "
Isle sous le Vent	12 "	12 "	11 "
Terre-Neuve	12 "	12 "	11 "
Ste-Lucie	12 "	12 "	11 "
St-Vincent	12 "	12 "	11 "
Trinidad	12 "	12 "	11 "
Hong-Kong et Shanghai	12 "	12 "	11 "
Japon	12 "	12 "	11 "
Nouvelle-Galles du Sud	24 "	12 "	11 "
Nouvelle-Zélande	12 "	12 "	11 "
Queensland	24 "	12 "	11 "
South Australia	24 "	12 "	11 "
Victoria	24 "	12 "	11 "
Bahamas	32 "	varié	11 "

La transmission des colis postaux pour le Brésil est limitée aux trois villes de Rio-de-Janeiro, Pernambuco (Recifé) et Bahia (San Salvador).

Les paquets scellés ne sont plus reçus de, ou envoyés de Hawaï, mais les articles de quatrième classe (ouverts à l'inspection) peuvent être envoyés à Hawaï, ainsi qu'à Porto-Rico, et aux Iles Philippines; limite du poids, 4 lbs et 6 onces; taux, 1 cent par once.

L'échange direct des colis postaux entre le Canada et les iles Bahamas et le Mexique a été suspendu, par suite de l'interruption du service direct par paquebots; et la seule voie par laquelle il soit possible maintenant d'expédier des colis du Canada aux îles Bahamas et au Mexique, est celle d'Angleterre.

Les tarifs d'affranchissements des colis expédiés par cette voie sont les suivants; aux îles Bahamas, 1 livre, 32 cents; 2 livres, 40 cents; 3 livres, 48 cents; 4 livres, 80 cents; 5 livres 88 cents; 6 livres 96 cents; 7 livres, $1.04; 8 livres, $1.36; 9 livres, $1.44; 10 livres, $1.52; 11 livres, $1.60.

Au Mexique:—1 livre, 32 cents; 2 livres, 40 cents; 3 livres, 48 cents; 4 livres, 92 cents; 5 livres, $1.00; 6 livres, $1.08; 7 livres, $1.16; 8 livres, $1.48; 9 livres, $1.56; 10 livres, $1.64; 11 livres, $1.72.

DEFINITION DES REGLEMENTS.

1ère classe—Comprend les lettres, les cartes postales, documents légaux ou commerciaux écrits en tout ou en partie, à l'exception de ceux spécialement exemptés, et toute chose du genre d'une lettre ou d'une correspondance écrite. Les lettres, pour Lettres locales, un centin par once ou fraction d'une once; et pour le Canada, les Etats-Unis, la Zône du Canal de l'Isthme de Panama, Porto-Rico, Hawaï, Guam, Mexico, le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, doivent être affranchies d'un port de 2 cents par once, et pour tous les autres pays, 5 cents pour la première once et 3 cents pour chaque once ou fraction de chaque once additionnelle.

Un envoi de cette classe insuffisamment affranchi, déposé à la poste et délivré au Canada, est taxé du double de l'insuffisance d'affranchissement.

Les lettres non affranchies sont envoyées en rebut.

Celles qui sont insuffisamment affranchies pour les Etats-Unis ou en venant, sont taxées de l'insuffisance d'affranchissement payable lors de la distribution. Les lettres pour les Etats-Unis doivent être affranchies au moins d'un port de 2 cents.

Les lettres non affranchies pour le Royaume-Uni et autres pays sont passibles d'un port double à leur destination, et du double de l'insuffisance d'affranchissement quand elles ont été insuffisamment affranchies.

Des coupons-réponses, afin de permettre aux envoyeurs de lettres à l'étranger de payer l'affranchissement de la réponse, sont maintenant en vente à 6 cents chacun.

2e classe.—Les journaux d'occasion imprimés et publiés au Canada peuvent être expédiés en ce pays, Terre-Neuve. Etats-Unis et Mexique, au taux de 1 cent par 4 onces; limite de poids: pour le Canada, 5 lbs; les Etats-Unis et le Mexique 4 lbs et 6 onces.

Tous les autres journaux sont sujets au taux de 1 cent par deux onces; affranchissement obligatoire; limite de poids, 4 lbs et 6 onces.

3e Classe— Objets divers pour le Canada.

1. Paquets de livres.—Port, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces; limite de poids, 5 lbs, excepté pour un livre seul, pour lequel la limite est de 10 lbs.

2. Objets divers.—(A) Pamphlets imprinés, circulaires imprimées: port 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces.

(B) Les cartes géographiques, lithographies, photographies, dessins et gravures, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces.

Circulaires, prix courants pour être admis au taux de 1 cent par 2 onces, doivent être entièrement imprimés. Aucune insertion à l'encre n'est permise, excepté le nom et l'adresse du destinataire, le nom de l'envoyeur et la date de la circulaire.

Les circulaires imprimées de manière à ressembler à la clavigraphie sont admises aux taux de 1 cent par 2 onces, lorsque au moins 20 exemplaires conçus dans les termes absolument identiques sont déposés en même temps au bureau de poste. Lorsque des circulaires de ce genre sont jetées à la boîte, elles doivent être attachées ensemble. Let circulaires au moyen du clavigraphe (typewriter) doivens être affranchies comme lettres.

Les objets divers doivent être enveloppés de manière à être facilement examinés. La limite du poids est de 5 lbs.

3. Les patrons et les échantillons: port, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces, limite de poids, 12 onces, devront être enveloppés avec sûreté et faciles à examiner; pour

la farine et objets de la sorte, on devra se servir de boîtes et de sacs en toile; pour les objets en verre, des boîtes en métal ou en bois.

Les envois de thé comme échantillons ne doivent pas peser au delà de 8 onces, et doivent être des échantillons "bona fide."

Objets de 3e classe pour les Etats-Unis.

Comprenant les livres papier de commerce: port, 1 cent par 2 onces; mais un affranchissement d'au moins 5 cents est nécessaire pour les papiers légaux ou commerciaux et de 2 cents pour les patrons et échantillons.

La limite de poids pour les patrons et échantillons est de 12 onces, et pour autres objets dans cette classe, de 4 lbs et 6 onces.

4e Classe.—Comprend les articles non passibles de port moins élevé. Colis postal pour le Canada, tarif varie suivant la province; limite du poids, 11 lbs, dimension 30 x 12 x 12, pour le Canada; et 4 lbs et 6 onces pour les Etats-Unis, 18 pouces aucun sens. Les objets qu'on prétend être de la 4e classe doivent être arrangés de manière à ce qu'on puisse facilement s'assurer de leur contenu. Les paquets de 4e classe, comprenant des graines, boutures, racines, greffier, peuvent être expédiés aux Etats-Unis, au taux de 1 cent par once, mais le contenu sera passible d'inspection et de droits de douane aux Etats-Unis.

Les boîtes fermées contenant du poisson, du homard, des légumes, des viandes, etc., dont les étiquettes indiquent clairement le contenu, étant dans les conditions de sûreté voulues, peuvent être transmises en Canada comme objets de 4e classe, mais rien de cacheté ne peut être ainsi transmis aux Etats-Unis. Les liquides, les huiles et les substances grasses peuvent être transmis en Canada et aux Etats-Unis comme objets de 4e classe, quand ils sont déposés dans les conditions de sûreté exigées. Les clichés sont inclus dans cette classe. Un paquet de 4e classe insuffisamment affranchi sera taxé du double du port dû pour le Canada; l'affranchissement doit être complet pour les Etats-Unis.

Liste des Principaux Articles Transmis par la Poste avec Tarif	Taux pour le Canada	Taux pour les Etats-Unis	Taux pour tous autres Pays
Actes	2 par 1 oz.	1 par 2 oz.*	1 par 2 oz.
Boutures	Colis Postal	1 " 1 "	Paquet Poste
Bulbes	Colis	1 " 1 "	" "
Calendriers	1 par 2 oz.	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Cartes géographiques montées ou non montées	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "

Liste des Principaux Articles Transmis par la Poste avec Tarif	Taux pour le Canada	Taux pour les États-Unis	Taux pour tous autres Pays
Cartes de Noël	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Cartes de Visite	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Cartes Postales	1c. chaque	1c. chaque	2c. chaque
Cartes Postales, en lots, non adressées	1 par 2 oz.	1 par 2 oz.	1 par 2 oz.
Catalogues	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Circulaires imprimées	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
(b) Circulaires produites par un procédé mécanique	1 " 2 "	1 " 1 "	1 " 2 "
Clichés (Electrotype)	1 " 1 "	1 " 2 "	Paquet Poste
Cotes de Banquiers, Courtiers, imprimées	1 " 2 "	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Dessins	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Documents légaux	2 " 1 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Échantillons de Botanique et d'Entonomologie	(a) 1 " 2 "	1 " 2 "(a)	1 " 2 "
Echantillons	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2
Exposition (Billet d'Entrée)	1 " 2 "	1 " 2 "	1 "
Epreuves typographiées	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Feuilles volantes	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Fleurs naturelles	Colis	1 " 1 "	Paquet Poste
Formes imprimées. (Papeterie)	Colis	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Graines	Colis	1 " 1 "	Paquet Poste
Gravures	1 par 2 oz.	1 " 1 "	1 par 2 oz.
Greffes	Colis	1 " 1 "	Paquet Poste
Huile	Colis	1 " 1 "	" "
Lettres de Villes	1 par 1 oz.		
LETTRES	2 " 1 "	2 " 1 "	Voir 1e classe
" recommandées 5c. additionnels	2 " 1 "	2 " 1 "	
Listes d'Electeurs (imprimées)	1 " 2 "	1 " 2 "	
Listes d'Electeurs écrites ou partiellement écrites.	1 " 2 "	1 " 2 "	
Lithographies	1 " 2 "	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Liquides	Colis	1 " 1 "	Paquet Poste
Livres de Banques	2 par 1 oz.	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Livrets de Sociétés de Construction, Prêts et Placements	2 " 1 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Livres imprimés	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Lorgnons	Colis	1 " 1 "	Paquet Poste
Marchandises	Colis	1 " 1 "	" "
Manifestes de Douane	1 par 2 oz.	1 " 2 "	
Manuscrits de livres ou journaux	1 " 2 "	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Musique	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
" livres d'instruction	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Pamphlets	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Papiers de Commerce	2 " 1 "	1 " 2 "*	1 " 2 "*
Papiers d'Examen	1 " 2 "	1 " 2 "*	1 " 2 "*
Patrons	1 " 2 "	1 " 2 "(a)	1 " 2 "(a)
Plans sans spécifications	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Plans avec spécifications	2 " 1 "	1 " 2 "*	1 " 2 "*
Publications périodiques	1 " 4 "	(d) 1 " 4 "	1 " 2 "
Photographies	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Polices d'Assurance	2 " 1 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Prix courants (imprimés)	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Racines	(c) Colis	1 " 1 "	Paquet Poste
Rapports de Municipalités	1 par 2 oz.		
Substances grasses	Colis	1 " 1 "	" "
Testaments	2 par 1 oz.	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Talons de Livres de reçus.	2 " 1 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Verres Microscopes	Colis	1 " 1 "	Paquet Poste

(1) Un minimum d'affranchissement de 5c est requis, couvrant ainsi 10 onces.

(a) Un minimum d'affranchissement de 2c est requis, couvrant ainsi 4 onces.

(b) Lorsqu'au moins 20 copies sont mises à chaque fois.

(c) 1 cent pour chaque quatre onces ou fraction de quatre onces additionnelles.

(d) Les journaux et les publications périodiques publiés au Canada pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et les colonies, mentionnés sous le titre des Matières de 2e classe, sont passibles du même port et soumis aux mêmes règlements que ceux pour le Canada.

(A) Papiers de commerce; (B) Livres; (C) Echantillons pour les pays de l'Union Postale.

Les "Papiers de Commerce" comprennent toutes les pièces ou documents, manuscrits, écrits ou dessinés en tout ou en partie à la main (excepté les lettres ou communications ayant le caractère d'une correspondance actuelle et personnelle), les pièces de procédure, les actes de tous genres dressés par les officiers publics, les copies ou extraits d'actes sous seing privé, les connaissements, factures ou autres documents d'un caractère mercantile, les différents documents de service des compagnies d'assurance ou autres compagnies publiques, les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits de livre ou autres œuvres littéraires, et autres papiers de même nature.

Les "Imprimés"; comprennent les journaux périodiques, les livres brochés ou reliés, les papiers de musique, les cartes de visite, les cartes-adresse, les épreuves d'imprimerie avec ou sans manuscrits qui s'y rapportent, les gravures, les photographies (sans verre), dessins, plans, cartes géographiques, catalogues, prospectus, annonce, avis et circulaires imprimés, gravés et lithographiés.

(A et B) Limite de poids et de grandeur: 5 lbs pour le Royaume-Uni, 24 pouces de longeur et 12 pouces de hauteur ou largeur, et 4 lbs et 6 onces pour les autres pays de l'Union Postale, 18 pouces le longueur et 18 pouces de hauteur ou largeur. Pour ceux ne faisant pas partie de l'Union Postale, 18 pouces par 12 pouces de largeur et de hauteur; limite du poids, 4 lbs.

(C) Royaume-Uni: poids, 5 lbs; longueur, 2 pieds; épaisseur ou largeur, 1 pieds. Limites de pesanteur et grandeur pour les pays de l'Union Postale, 12 onces; longueur 1 pied, largeur 8 pouces, hauteur 4 pouces.

Les paquets de photographies pour l'Italie, pesant au delà de 3½ onces, ne peuvent être expédiés que comme colis postaux.

BULLETIN MENSUEL DES POSTES

Montréal, septembre 1914.

COLIS POSTAUX

Tarif d'affranchissement des colis mis à la poste dans la Province de Québec.

Adressés à tout bureau de poste dans un rayon de 20 milles* y compris le bureau d'origine, 1 livre, 5 cents; 2 livres 6¢; 3 livres, 7¢; 4 livres, 8¢; 5 livres 10¢; 6 livres, 12¢; 7 livres, 14¢; 8 livres, 16¢; 9 livres, 18¢; 10 livres, 20¢; 11 livres, 22¢.

Adressés à tout bureau de poste au-delà de 20 milles, mais dans la Province de Québec, 1 livre, 10¢; 2 livres, 14¢; 3 livres, 18¢; 4 livres, 22¢; 5 livres, 26¢; 6 livres, 30¢; 7 livres, 34¢; 8 livres, 38¢; 9 livres, 42¢; 10 livres, 46¢; 11 livres, 50¢.

Adressés à tout bureau de poste dans l'Ontario ou dans les Provinces Maritimes, 1 livres, 10¢; 2 livres, 16¢; 3 livres, 22¢; 4 livres, 28¢; 5 livres, 34¢; 6 livres, 40¢; 7 livres, 46¢; 8 livres, 52¢; 9 livres 58¢; 10 livres, 64¢; 11 livres, 70¢.

Adressés à tout bureau de poste dans le Manitoba, 1 livre, 12¢; 2 livres, 20¢; 3 livres, 28¢; 4 livres, 36¢; 5 livres, 44¢; 6 livres, 52¢; 7 livres, 60¢; 8 livres, 68¢; 9 livres, 76¢; 10 livres livres, 84¢; 11 livres, 92¢;.

Adressés à tout bureau de poste dans la Saskatchewan, 1 livre, 12¢; 2 livres, 24¢; 3 livres, 34¢; 4 livres, 44¢; 5 livres, 54¢; 6 livres, 64¢; 7 livres, 74¢; 8 livres, 84¢; 9 livres, 94¢; 10 livres, $1.04; 11 livres, $1.14.

Adressés à tout bureau de poste dans l'Alberta ou dans la Colombie-Britannique, 1 livre, 12¢; 2 livres, 24¢; 3 livres, 36¢; 4 livres, 48¢; 5 livres, 60¢; 6 livres, 72¢; 7 livres, 84¢; 8 livres, 96¢; 9 livres, $1.08; 10 livres, $1.20; 11 livres, $1.32.

L'affranchissement maximum sur tous colis ne devra pas excéder 1 cent par once.

*Ce tarif s'applique aussi lorsque la distance de 20 milles se prolonge dans une province voisine.

Note B.—Les colis pesant jusqu'à 11 livres sont maintenant acceptés.

Note C.—Un droit additionnel sera perçu pour frais de transport des colis adressés, ou déposés à la poste, à des bureaux situés dans certains districts éloignés auxquels les dépêches doivent être expédiées par un service continu de voiture, à plus de 100 milles de distance.

L'Assurance sur les colis Postaux n'est pas encore établie; le public en sera averti quand elle prendra effet. D'ici là, les colis peuvent être recommandés.

Colis pour des pays au sud des Etats-Unis

Les colis (ne portant pas de déclaration de douane) destinés à des pays au Sud des Etats-Unis, affranchis et mis à la poste en Canada, peuvent être adressés au nom de la personne à laquelle ils sont destinés, avec indication de l'endroit et du pays, et au-dessous de cette adresse, on peut les marquer aux soins d'une personne ou d'une firme à New-York. Ces colis seront alors expédiés par la poste, à New-York, pourvu que le poids n'en excède pas 4 lbs et 6 onces, et qu'ils soient affranchis au taux de 1c. par once. La personne ou la firme au nom de qui l'article est marqué n'aura alors qu'à biffer cette partie de l'adresse le recommandant à ses soins, à New-York, de manière à ne laisser sur le colis que l'adresse même de sa véritable destination. Le colis sera ainsi accepté à la poste à New-York, sur affranchisssement en timbres américains couvrant le port de là au lieu désigné sur l'adresse.

Objets recommandés.

Tout article expédié par la malle, pour le Canada, les Etats-Unis et les pays de l'Union Postale, peut être enregistré sur paiement de 5 cents en sus du port ordinaire, et l'envoyeur pourra s'assurer un reçu de livraison de l'objet expédié en payant 5 cents en sus de l'enregistrement.

Des objets de toute classe peuvent être recommandés pour le Canada, les Etats-Unis et tout autre endroit de l'Union Postale, et sur paiement d'un droit de 5 cents en sus des 5 cents pour la recommandation, l'envoyeur peut obtenir un avis de réception du destinataire.

Dédommagement pour pertes d'objets recommandés.

(1) En cas de perte, dans le service postal, d'un objet recommandé, déposé à la poste au Canada pour être délivré au Canada, le destinataire, ou à la demande du destinataire,

l'expéditeur, a droit à un dédommagement qui, dans nul cas, ne devra excéder vingt-cinq dollars, ou la valeur réelle de l'objet recommandé perdu, quand la valeur de cet objet est inférieure à vingt-cinq dollars, à condition que nulle autre compensation ou remboursement n'ait été effectué pour cet objet.

(2) Le dédommagement sera payé, pourvu que la perte de l'objet recommandé soit signalée au département dans l'intervalle d'une année à partir de la mise à la poste, sur reçu de déclarations assermentées des personnes intéressées qui, au meilleur de leur connaissance et bonne foi, établiront:

(a) que l'objet recommandé a été perdu dans ls malles:

(b) que la valeur du contenu était de (montant);

(c) que l'ayant-droit s'appelle (nom);

(3) Aucun dédommagement n'est accordé pour un objet recommandé qui n'a pas été totalement perdu dans les postes.

(4) Aucun dédommagement n'est accordé pour un objet dont le droit de recommandation n'a pas été acquitté.

Quand on ne veut pas dire franchement ce qu'on pense, il faut se taire.

Les Lacets Ecossais de PATON

Pour BOTTINES et pour SOULIERS sont les MEILLEURS

Surpassent toutes les imitations allemandes.

Voyez le nom sur chaque boîte. On ne peut pas obtenir de meilleure valeur. Demandez nos Echantillons et nos Prix.

COTON, LIN, LAINE, SOIE, CUIR et PEAU de MARSOUIN.

Les FILS DE LIN de Paton n'ont pas de rivaux pour la Qualité.

Aiguilles Marque CHURCH

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

GEO. D. ROSS & CO.,

72, rue Bay, Toronto, - 142, rue Craig Ouest, Montréal

La vraie grandeur de l'homme est dans le cœur; il faut l'élever pour aspirer à de grandes choses et même s'en croire digne.

* * *

Oui et non sont les mots les plus courts et les plus faciles à prononcer, et ceux qui demandent le plus d'examen. Le cœur n'a pas de rides.

(Fénélon.)

* * *

Ce qu'on aime dans la bonté, ce n'est pas le prix qu'elle coûte, mais le bien qu'elle fait.

* * *

La sotte vanité est une passion inquiète de se faire valoir par les plus petites choses.

(La Bruyère.)

* * *

On pardonne tant que l'on aime.—(LaRochefoucauld.)

* * *

Ne pas savoir supporter la pauvreté est une chose honteuse; ne pas savoir la chasser par son travail est une chose plus honteuse encore.

(Périclès.)

* * *

Donnez de bonne grâce, une telle manière ajoute un nouveau prix au présent qu'on veut faire.

* * *

Il faut que les bons vous aiment, que les méchants vous craignent, et que tous vous estiment. (Fénélon.)

* * *

La douleur qu'on éprouve en quittant ses amis est proportionnée à l'amour qu'on leur porte. (S. Jérôme.)

INSTITUT DU DR HANDFIELD

244 St-Catherine Est,
(Coin Sanguinet)
Montréal

Spécialités:

Maladies du poumon, Mardi et Vendredi de 10 A.M. à 1 P.M.

Habitude de l'alcool et des drogues: Chaque jour de 10 A.M. à 1 P.M.

Maladies nerveuses: Lundi, Mercredi et Vendredi de 10 A.M. à 1 P.M.

Maladies de la femme: Lundi, Mercredi et Vendredi de 10 A.M. à 1 P.M.

Maladies Genito - Urinaires: Chaque jour de 2 hrs à 4 hrs et de 7 à 9 hrs P.M.

Examen gratuit du sang, des crachats et des urines, tous les jours de 10 hrs A.M. à 1 hr. P.M.

Téléphone Est 7279

BON POUR UNE Consultation Gratuite

le Mardi et Vendredi de 10 hrs à 1 hr. P.M. à

L'Institut du Dr Handfield

244 Ste-Catherine Est
Coin Sanguinet. Montréal

BANQUES EN CANADA

No	Nom de la Banque	Quand fondée	Capital souscrit	Capital versé	Caissier ou gérant général	Bureau principal	Dividende de l'année dernière	Valeur au pair
	QUEBEC		$	$				$
1	Banque de Montréal (174)	1817	16,000,000	16,000,000	H. V. Meredith	Montréal	10 p. 100	100
2	" de l'Am. B. du N. (97)	1836	4,866,666	4,866,666	H. B. Mackenzie	"	8 "	243
3	" d'Epargne (15)	1846	2,000,000	600,000	P. Lespérance	"	16 p. act'n	120
4	" Molsons (91)	1855	4,000,000	4,000,000	B. H. Waud	"	11 p. 100	100
5	" d'Hochelaga (112)	1874	3,908,900	3,683,325	B. Leman	"	9 "	100
6	" Provinciale du Canada (67)	1900	1,000,000	1,000,000	T. Bienvenu	"	6 "	12.50
7	Merchant's Bank of Canada (207)	1868	6,784,700	6,784,700	E. F. Hebden	"	10 "	100
8	Royal Bank of Canada (352)	1869	11,560,000	11,560,000	E. L. Pease	"	12 "	100
9	Banque de Québec (61)	1818	2,726,200	2,712,150	B. B. Stevenson	Québec *	7 "	100
10	" Nationale (150)	1860	2,000,000	2,000,000	N. Lavoie	" *	8 "	100

	ONTARIO							
11	Banque de Toronto (120)	1855	5,000,000	5,000,000	Thos. F. How	Toronto*	11 "	100
12	Canadian Bank of Commerce (376)	1867	15,000,000	15,000,000	Alex. Laird	" *	10 "	100
13	Banque de Hamilton (125)	1872	3,000,000	3,000,000	J. P. Bell	Hamilton	12 "	100
14	" Dominion (98)	1871	5,963,000	5,583,442	C.-A. Bogert	Toronto*	12 "	100
15	" Standard (120)	1873	2,849,650	2,714,840	G. P. Scholfield	"	13 "	100
16	" d'Ottawa (98)	1874	3,957,300	3,946,620	Geo. Burn	Ottawa *	12 "	100
17	" Imperial of Canada (122)	1875	7,000,000	6,930,852	D. R. Wilkie	Toronto *	12 "	
18	Metropolitan Bank of Canada (43)		1,000,000	1,000,000	W. D. Ross	"	10 "	100
19	Sterling Bank of Canada (53)		1,224,200	1,113,750	A. H. Walker	" *	6 "	100
20	Home Bank of Canada (49)	1905	2,000,000	1,939,330	J. Cooper Mason	" *	7 "	100
	NOUVEAU-BRUNSWICK							
21	Banque du Nouveau-Brunswick (28)	1820	1,000,000	1,000,000	R.-B. E. A. Easson	St-Jean	13 p. 100	100
	MANITOBA							
22	Northern Crown Bank (116)		2,862,400	2,789,059	R. Campbell	Winnipeg	6 "	100
23	Union Bank of Canada (313)	1865	5,000,000	5,000,000	G. H. Balfour	" *	8 "	100
	SASKATCHEWAN							
24	Weyburn Security Bank (12)	1910	632,200	316,100	H. O. Powell	Weyburn	5 "	100
	COLOMBIE ANGLAISE							
25	Bank of Vancouver (10)	1910	1,174,700	868,607	Chas. G. Pennock	Vancouver	(nil)	100

NOTA.—Le chiffre entre parenthèses, à la suite du nom d'une banque, indique le nombre d'agences en Canada.
L'astérisque après le nom du bureau principal d'une banque veut dire que cette banque a une agence à Montréal.

DISTRICTS	CHEFS-LIEUX	TERMES	Greffiers de la Cour
Arthabaska	Arthabaska	22 octobre chaque année	Marceau & Picher
Beauce	St-Joseph	22 juin	Vézina & Ferron
Beauharnois	Valleyfield	1er février	S.-A. Brodeur.
Bedford	Sweetsburg	1er lundi d'octobre	Jno. P. Noyes
Chicoutimi	Chicoutimi	22 janvier	F.-X. Gosselin
Gaspé	Percé New-Carlisle	15 octobre 20 janvier	Alph. Garneau G.-F. Maguire
Iberville	St-Jean	22 octobre	Alphonse Morin
Joliette	Joliette	15 septembre chaque année	Ducharme & Rivest
Kamouraska	Fraserville	5 décembre	J.-G. Pelletier
Montmagny	Montmagny	5 avril	A.-J.-C. Beaubien
Montréal	Montréal	1 mars, 1 juin, 10 sept., 2 nov	Alph.-E. Corriveau
Ottawa	Hull	6 mars	Grondin & Kearney
Québec	Québec	10 avril et 10 octobre	Pouliot & Chênevert
Richelieu	Sorel	14 janvier	Cousineau & Dauphinais
Rimouski	Rimouski	22 mars	A. Chamberland
Roberval	Roberval	2 février	J.-E. Savard
Saguenay	Murray-Bay	4 juillet	J.-A. Martin
St-François	Sherbrooke	1er octobre	G.-L. de Lottinville
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe	19 juin	Roy & Beauregard
Terrebonne	Ste-Scholastique	10 janvier	Grignon & Fortier
Trois-Rivières	Trois-Rivières	1er mars	Georges Méthot

La miséricorde est le moins coûteux de tous les sentiments humains.

Pain, Pâtes Alimentaires, Biscuits, Cacao-Sucre pour Diabétiques

PREPARES SPECIALEMENT POUR

LA CIE DE SPECIALITES INTERNATIONALES, Ltée

MONTREAL

Juges	Salaire	Residence	District
L'hon. F.-X. Lemieux, c.f.	$8,000	Québec	Québec.
" Albert Malouin	7,000		
" J.-C. McCorkill	7,000		
" L.-J. Cannon	7,000		
" C.-E. Dorion	7,000		
" C.-P. Davidson, c.f.	8,000	Montréal	Montréal
" Louis Tellier	7,000		
" J.-S. Archibald	7,000		
" T.-H. Fortin	7,000		
" John Dunlop	7,000		
" Eug. Lafontaine	7,000		
" N. Charbonneau	7,000		
" Ed. Guérin	7,000		
" H.-C. St-Pierre	7,000		
" Chs-C. de Lorimier	7,000		
" J.-E. Robidoux	7,000		
" C. Archer	7,000		
" R.-A.-E. Greenshields	7,000		
" S. Beaudin	7,000		
" J.-E. Panneton	7,000		
" C. Lane	7,000		
" P. Demers	7,000		
" W. Mercier	7,000		
" F.-S. Tourigny	5,000	Trois-Rivières	Trois-Rivières
" F.-X. Drouin	5,000	Québec	Trois-Rivières
" M. Hutchinson	5,000	Sherbrooke	St-François
" Art. Globensky	5,000		
" E. J. Flynn	7,000	Québec	Beauce et Montmagny
" J.-M. McDougall	5,000	Hull	Ottawa
" P.-G. Martineau	5,000	St-Hyacinthe	St-Hyacinthe
" W.-W. Lynch	5,000	Knowlton	Bedford
" A.-A. Bruneau	5,000	Montréal	Richelieu
" Bl. Letellier	4,500	Beauceville	Saguenay et Chicoutimi
" Aug. Tessier	5,000	Rimouski	Gaspé
" L.-R. Roy	5,000	Rimouski	Rimouski
" F.-O. Dugas	5,000	Joliette	Joliette
" D. Monet	5,000	Saint-Jean	Iberville
" C. Pouliot	5,000	Arthabaska	Arthabaska
" Isidore N. Belleau	5,000	Lévis	Kamouraska

Juridiction pour sommes au-dessus de $200.

Conseil est bon, mais aide est bien mieux. (Vieux proverbe.)

COUR SUPERIEURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Districts	Comtés, etc., Compris dans le district.	Chefs-lieux	Termes	Protonotaires	Shérifs
Arthabaska	Arthabaska, Drummond et Mégantic	Arthabaska	Fixés par le juge chaque mois, sauf juillet et août	Marceau & Picher	P.-L. Tousignant
Beauce	Beauce et Dorchester	Saint-Joseph	16-19 de chaque mois, sauf avril, juillet et août	Vézina & Ferron	Joseph Poirier
Beauharnois	Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay	Valleyfield	13-20 janv., sept., 10-12 mars, juin oct., 4-10 avr., mai, déc., 5-10 nov	S.-A. Brodeur	J.-B. D'Amour
Bedford	Shefford, Missisquoi et Brome	Sweetsburg	le 1er mardi et 3 jrs suiv. et 3me mardi et 2 jrs suiv. de chaque mois, sauf janv., juil., et août.	Jno. P. Noyes	Chs-S. Cotton
Chicoutimi	Chicoutimi	Chicoutimi	A Chicoutimi, le 2e mardi et les 4 jours jurid. suivants des mois de janv., mars, mai, juin, oct. et décembre	F.-X. Gosselin	Edmond Savard
Gaspé	Gaspé	Percé	Les 3mes lundi, mardi et mercredi de janvier, juin et octobre	Alph. Garneau	James-T. Tuzo
	Gaspé et Bonaventure	New-Carlisle	11-14 janvier, 10-14 juin, 27-30 septembre	G.-F. Maguire	W.-M. Sheppard
Iberville	St-Jean, Napierville et Iberville	Saint-Jean	6 premiers jours jurid. des mois de fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov., déc., les 6 premiers jours juridiques qui suivent le 14 septembre, samedi excepté.	Alphonse Morin	Louis Mayrand
Joliette	Joliette, L'Assomption, Montcalm et Berthier	Joliette	Du 1er au 7 incl., fév., mars, avril, mai, juin, sept., oct., nov. et déc., du 7 au 11 incl. de janv.	Ducharme & Rivest	Joseph Gadoury
Kamouraska	Kamouraska et Témiscouata	Fraserville	Le 2e lundi de février, mars, mai, juin, octobre, novembre, décembre et les jours suivants	J.-G. Pelletier	P.-Eug. Martin
Montmagny	Montmagny, L'Islet et Bellechasse	Montmagny	2-3 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre	Cyrias Roy	Georges Roy
Montréal	Hochelaga, Jacques - Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly et la cité de Montréal	Montréal	La Cour peut siéger tous les jours jur. de chaque mois, sauf juillet et août; mais les jrs de séances sont fixés par le Juge en Chef.	Alfred Girard (L.-D. Gareau, Député-Protonotaire en chef.)	L.-J. Lemieux Shérif P. Durand Député

Ottawa	Ottawa	Hull	Du 13 au 22 de chaque mois, sauf juin, juillet et août	Grondin & Kearney	C.-M. Wright
Québec	Lévis, Lotbinière, Montmorency, Portneuf Québec, Québec ville, et juridiction concurrente sur le comté de Bellechasse avec district de Montmagny, 51-52, Vict., ch. 19; et sur les paroisses de St-Anselme, Ste-Claire, St-Malachie, St-Léon de Standon, Ste-Hénédine, St-Isidore, St-Bernard, Ste-Marguerite et St-Edouard de Frampton, comté de Dorchester. District de Beauce, 52, Vict., ch. 28.	Québec	Sauf les 4 derniers jours juridiques de chaque mois et le samedi, tous les autres jours juridiques des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre et novembre, les jours juridiques suivant le 9 de janvier et septembre, et ceux de décembre précédant le 21	L'hon. Amédée Robitaille	J.-Cléophas Blouin
Richelieu	Richelieu, Yamaska et Verchères	Sorel	1-11 fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov., déc. et 11-16 sept.	Cousineau & Dauphinais	I. G. Larivière
Rimouski	Rimouski	Rimouski	les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de la 2e semaine d'oct.; les lundi, mardi, mercredi et jeudi de la 2e semaine de fév., mars. avril, mai, juin, novembre et décembre	A. Chamberland	Chs. D'Anjou
Roberval	Lac St-Jean	Roberval	Le 3e mardi des mois de janvier, mars, mai, juin, octobre et déc.	J.-E. Savard	Georges Lévesque
Saguenay	Charlevoix et Saguenay	Murray-Bay	25, 26, 27, 28, 29 de chac. des m. de mars, juin, et 1, 2, 3, 4, 5 des mois de sept. et nov.	J.-A. Martin	Elie Maltais
St-François	Richmond, Wolfe, Compton, Stanstead, les cantons d'Ascot et d'Orford et la cité de Sherbrooke et Frontenac	Sherbrooke	Les 4 jours suivant le 2e et le 4e lundi de chaque mois	Broderick & Bachand	L'hon. H. Aylmer
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe, Bagot et Rouville	St-Hyacinthe	Les 6 jours suiv. les 2 1ers jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et sept.	Roy et Beauregard	Jos.-L. Cormier
Terrebonne	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes	Ste-Scholastique	Les prem. lundi, mardi et merc. de fév., mars, avr., mai, juin, oct. et nov. A St-Jérôme, les 2e mardi de fév., mars, avr., juin, oct., nov.; les 4e mardi, merc., jeudi et vend. de fév., mars, avril, juin, sept., oct. et nov.	Grignon et Fortier de Lottinville & Provencher	T.-W.-R. Lapointe & F.-X. Prévost
Trois-Rivières	Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet et la cité des Trois-Rivières	Trois-Rivières	16-24 de chaque mois, sauf juil. et août, 16-20 déc., siégera aussi à Nicolet, 10, 11 et 12 janv., mars, juin, sept., oct. et nov.		Ch. Dumoulin

COUR SUPREME DU CANADA

(Siège à Ottawa.)

La plus haute cour d'appel en Canada est connue sous le nom de Cour Suprême du Canada. Elle exerce aussi une juridiction d'appel dans tous les cas d'élections fédérales contestées et peut faire un examen et un rapport sur questions soumises par le gouverneur général en conseil et sur tout bill privé ou public ou sur toute pétition demandant l'adoption d'un bill privé ou requête. Elle a juridiction dans tous les cas de contestation entre les provinces et la Puissance du Canada et entre les provinces elles-mêmes, à la condition toutefois, que la Législature adopte un acte accordant telle juridiction.

La Cour Suprême est composée d'un juge en chef et de cinq juges puînés. On peut en appeler de la décision de la Cour Suprême, par permission spéciale, au comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre, la plus haute cour de l'Empire; dans ces cas les jugements sont toujours décisifs. Dans les causes d'amirauté nonobstant, l'appel existe de plein droit.

Le très hon. sir Chs. Fitzpatrick, P.C., G.C., M.G., juge en chef ($10,000).

Juges puînés ($9,000 chacun).

L'hon.	sir L.-H. Davies, K.C.M.G.	Régistraire,—
"	John Idington,	E.-R. Cameron, C.R.
"	Lyman-P. Duff,	Arrêtiste,—
"	Francis-Alex. Anglin,	C.-H. Masters, C.R.
"	L.-P. Brodeur.	Arrêtiste Civil,—
		L.-W. Coutlée, C.R.

JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Cour du Banc du Roi.

L'hon. sir Horace Archambault, chevalier, juge en chef ($8,000).

L'hon.	N.-W. Trenholme	Juges puînés ($7,000)	L'hon. H.-G. Carroll.
"	J. Lavergne,		
"	A.-G. Cross.		" H. Gervais.

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

District d'Arthabaska.—Siège à Arthabaska, tous les mois au choix du juge, sauf juillet et août. A Inverness, à Drummondville et à Thetford Mines, 4 fois par année.

District de Beauce.—Siège à Saint-Jean de la Beauce, du 20 au 21 de chaque mois, sauf avril, juillet et août. A Sainte-Hénédine, le 14 mai et 22 novembre. A Lambton, le 23 janvier, juin et septembre. A Lac Mégantic, le 25 janvier, juin et septembre.

District de Beauharnois.—Siège à Valleyfield, du 10 au 12 des mois de janvier et septembre; du 8 au 9 mars, juin et octobre; du 1er au 3 avril, mai et décembre; du 2 au 4 novembre. A Sainte-Martine, pour le comté de Chateauguay, du 5 au 6 mars, juin et octobre. A Huntingdon, pour le comté de Huntingdon, du 1er au 4 mars, juin et octobre.

District de Bedford.—Siège à Sweetsburg, le premier mardi de chacun des dits mois, sauf juillet et août. A Waterloo, pour le comté de Shefford, les 26, 27 et 28 janvier, avril, juin et octobre. A Knowlton, pour le comté de Brome, les 28 et 29 mars, mai, septembre et décembre. A Bedford, pour le comté de Missisquoi, les 26 et 27 février, mai, septembre et novembre. A Farnham, pour le comté de Missisquoi, les 29 et 30 janvier, avril, juin et octobre.

District de Chicoutimi.—Siège à Chicoutimi, le 2e mardi de chacun des mois de janvier, mars, mai, juin, octobre et décembre.

District de Gaspé.—Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, du 25 au 28 janvier, du 3 au 6 février, du 26 au 31 mai, et du 10 au 15 octobre. A Amherst (Iles de la Magdeleine), du 27 juin au 26 juillet, du 23 août au 1er septembre. A New-Carlisle, pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 27 au 30 septembre. A Carleton, du 12 au 20 février, du 26 au 28 juillet et du 3 au 5 novembre. A Matapédia, du 22 au 25 février, du 30 juillet au 1er août, et du 8 au 10 novembre.

District d'Iberville.—Siège à Saint-Jean, les 3 jours juridiques, samedis exceptés, qui suivent le 9 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. Pour le comté d'Iberville, à Iberville, le 15 des mois de février, mai et octobre. Pour le comté de Napierville, à Napierville, le 17 des mois de février, mai et octobre.

District de Joliette.—Siège à Joliette, chaque année, du huit au 10, inclusivement, des mois de février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre, et du douze au treize janvier inclusivement. A Berthier, les troisièmes jeudi et vendredi qui suivent le premier lundi de chaque mois. A l'Assomption, les troisièmes lundi et

mardi qui suivent le premier lundi de chaque mois. A Sainte-Julienne, pour le comté de Montcalm, le quatrième mardi qui suivra le 1er lundi de chaque mois. Les mois de juillet et août exceptés.

District de Kamouraska.—Siège à Fraserville, les 2e lundi et mardi de janvier, avril et septembre; les 3e lundi et mardi de juin. A Saint-Jean-Baptiste, (Ile-Verte), du 11 au 13 février, juin et octobre. A Kamouraska (village), du 15 au 17 février, juin et octobre.

District de Montmagny.—Siège à Montmagny, les 4 et 5 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. A Saint-Raphaël, pour le comté de Bellechasse, les 1er février, avril, et octobre. A Saint-Jean Port-Joli, pour le comté de l'Islet, les 6 février, avril et octobre.

District de Montréal.—Siège à Montréal, du 1er au 20 inclusivement de chaque mois, sauf juillet et août.

District d'Ottawa.—Siège à Hull, du 25 au 28 de chaque mois, sauf juillet et août. A Papineauville, du 5 au 9 février, du 11 au 15 mai et du 6 au 10 octobre.

District de Québec.—Siège à Québec, sauf les 4 derniers jours juridiques de chaque mois et le samedi, tous les autres jours juridiques des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre et novembre; les jours juridiques suivants le 9 de janvier et septembre, et ceux précédant le 21 décembre.

District de Richelieu.—Siège à Sorel, du 13 au 15 février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre, et du 17 au 19 septembre. A Verchères, pour le comté de Verchères, du 11 au 13 janvier, du 17 au 19 février, mars, mai, juin, octobre et novembre, les 20 et 21 septembre. A Saint-François du Lac, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de février, mars, mai, juin, septembre et octobre.

District de Rimouski.—Siège à Rimouski, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de la troisième semaine d'octobre; les vendredi et samedi de la deuxième semaine des mois de février, mars, avril, mai, juin, novembre et décembre. A Saint-Jérôme de Matane, du 19 au 21 juin et du 7 au 9 octobre.

District de Roberval.—Siège à Roverval, le lundi qui suit le 2e mardi de chacun des mois de janvier, mars, mai, juin, octobre et décembre.

District de Saguenay.—Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, les trois jours suivant le dernier jour de chacun des termes de la Cour Supérieure.

District de Saint-François.—Siège à Sherbrooke, le 1er mardi et les deux jours suivants de chaque mois, sauf juillet et août. A Stanstead, les 18 et 19 février, les 17 et 18 juin, les 21 et 22 octobre. A Coaticook, les 20 et 21 février, les 19 et 20 juin, les 23 et 24 octobre. A Danville, les 23 et 24 janvier, les 22 et 23 mai, les 17 et 18 septembre. A Cookshire, pour le comté de Compton, le 26 janvier, 26 mai et 19 septembre. A Richmond, les 21 et 22 janvier, les 19 et 20 mai, les 15 et 16 septembre. A Ham Sud, pour le comté de Wolfe, du 15 au 17 février, juin et octobre. A Lac Mégantic, le 3 février, mai et le 15 octobre. A Magog, le 17 février, 16 juin et 20 octobre.

District de Saint-Hyacinthe.—Siège à Saint-Hyacinthe, les 2 premiers jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juill et, août et septembre. A Marieville, pour le comté de Rouville, les 27 novembre, janvier, février, avril et juin. A Acton, pour le comté de Bagot, les 25 novembre, janvier, février, avril et juin.

District de Terrebonne.—Siège à Sainte-Scholastique, les premiers jeudi et vendredi de février, avril, juin, octobre et novembre. A Saint-Jérôme, pour le comté de Terrebonne, les deuxièmes mercredis jeudi et vendredi de février, mars, avril, juin, octobre et novembre. A Lachute, pour le comté d'Argenteuil, le deuxième lundi de février, avril et octobre.

District des Trois-Rivières.—Siège aux Trois-Rivières, du 13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. A Louiseville, pour le comté de Maskinongé, les 1er et 2 de février, avril, juin, octobre et décembre. A Nicolet, pour le comté de Nicolet, les 10 et 11 de février, avril, juin, octobre et décembre. A Grand'Mère, pour le comté de Champlain, les 6 et 7 février, juin et octobre.

N'oublie jamais que les autres compteront sur toi, et que tu ne dois pas compter sur eux.

* * *

Il y a toujours quelque chose à renouveler en nous, au commencement de chaque année, et il serait fâcheux de ne point croître en sagesse, à mesure que nous croissons en âge.

* * *

Les deux plus sensibles consolations de la vie humaine sont: 1. de trouver dans ses embarras un ami fidèle à qui l'on puisse demander un bon conseil; 2. de trouver dans ses affaires une oreille patiente à qui on puisse déduire toutes ses raisons

Registrateurs pour la province de Québec.

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Argenteuil	George F. Calder	Lachute.
Arthabaska	M.-J.-A. Poisson *	Arthabaska.
Bagot	Morel & Bathalon *	St-Liboire.
Beauce	Taschereau & Fauteux	St-François.
Beauharnois	J.-P. Laplante *	Beauharnois.
Bellechasse	J.-O. St-Pierre	St-Raphaël.
Berthier	J.-A. Laferrière *	Berthier.
Bonaventure, 1e div	L.-P. LeBel *	New-Carlisle.
Bonaventure, 2e div	J.-A. Verge *	Carleton.
Brome	H.-S. Foster *	Knowlton.
Chambly	J.-T.-A. Robert & Geoffrion	Longueuil.
Champlain	Ferdinand Trudel *	Ste-Geneviève de Batiscan.
Charlevoix, 1e div	J.-A. Martin *	Malbaie.
Charlevoix, 2e div	Joseph Gariépy *	Baie St-Paul.
Chateauguay	Edmour McGown *	Ste-Martine.
Chicoutimi	Thomas Bossé *	Chicoutimi.
Coaticook	Otis Shurtleff	Coaticook.
Compton	William H. Léonard *	Cookshire.
Deux-Montagnes	Henri Langlois *	Ste-Scholastique.
Dorchester	E. Vézina, C.-M. Gauvreau conj. *	Ste-Hénédine.
Drummond	Jos. Laferté *, Chs.-Howard Millier	Drummondville
Frontenac	Ernest Legendre,	.....
Gaspé	A. Garneau	Percé.
Hochelaga et J.-Car	Am. Chauret, G. A. Lacombe conj. *	Montréal.
Huntingdon	John G. Bruce *	Huntingdon.
Iberville	Philibert Contant *	Iberville.
Iles de la Madeleine	A. Painchaud *	Amherst.
Ile d'Orléans	F.-X. Lachance *	St-Laurent.
Joliette	O. Guilbault *	Joliette.
Kamouraska	Paul Dessaint	Saint-Pascal.
Labelle	P. de Varennes *	Papineauville.
Lac Mégantic	C.-A. Léger	Lac Mégantic.
Lac Saint-Jean, No. 1	Nap. Hudon *	Hébertville.
Lac Saint-Jean, No. 2	Louis Lindsay *	Roberval.
Laprairie	F.-C. Larose *	Laprairie.
L'Assomption	V. Geoffrion *	L'Assomption.
Laval	P.-A. Longpré *	Ste-Rose.
Lévis	J.-A. Carrier *	Lévis.
L'Islet	J.-N. Bernier *	St-Jean-Port-Joli.
Lotbinière	Augé & Legendre *	Ste-Croix.
Maskinongé	Clovis Caron	Louiseville.
Matane, No. 1	J. E. Bernier	Matane.
Matane, No. 2	J.-A. Ross	Amqui.
Mégantic	W.-H. Lambly *	Inverness.
Missisquoi	E.-F. Curries	Bedford.
Montcalm		.....
Montmagny	J.-S. Gendron	Montmagny.
Montmorency	Herménégilde Dick *	Château-Richer.
Montreal-Est	C.-L. Champagne, E. Lalonde conj.	Montréal.
Montréal-Ouest		.....
Napierville	Alex. Richardson	Napierville.
Nicolet, Div. No. 1	A.-A. Leduc	Bécancour.
Nicolet, Div. No. 2	W. Denis *	Nicolet.
Pontiac, Div. No. 1	Walter Rymer *	Bryson.
Pontiac, Div. No. 2	J. Maillard *	Ville-Marie.
Portneuf	.....	.....
Québec	Dr. Ch.-E. Côté *	Québec.
Richelieu	Alfred Guèvremont *	Sorel.
Richmond	W.-J. Ewing *	Richmond.
Rimouski	Edouard Letendre *	Rimouski.

Les noms suivis d'un point astérisque font partie de l'Association.

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Rouville	Ste-Marie & Pelletier..... * Conjoints.	Marievville
Saguenay	E.-Omer Bouliane..... *	Tadoussac.
Shefford	J.-H. Lefebvre..... *	Waterloo.
Sherbrooke	William Henry Lovell..... *	Sherbrooke.
Soulanges	Adrien Rouleau..... *	Coteau-Landing.
Stanstead	Alf. Nevill Thompson..... *	Stanstead Plain.
Ste-Anne-des-Monts	Joseph Thibault..... *	Ste-Anne-des-Monts.
Saint-Hyacinthe	Joseph Bissonnette..... *	St-Hyacinthe.
Saint-Jean	Jos. P. Carreau..... *	Saint-Jean.
Témiscouata	L.-V. Dumais.....	Fraserville.
Terrebonne	J. A. Théberge.....	St-Jérome.
Trois-Rivières	R. Kiernan.....	Trois-Rivières.
Vaudreuil	J.-N. Lefebvre..... *	Vaudreuil.
Verchères	Dr. G. H. Fontaine.....	Verchères.
Wolfe	Oscar Lamoureux..... *	Ham Sud.
Wright	Dr. Ls. Duhamel..... *	Hull.
Yamaska	Ls. M. Blondin, C.-E. Courchêne } conj.....	St-François du Lac.

Inspecteur des Bureaux: L.-P. Duhamel, L'Assomption.
" " " Ed. de S.Laterrière, Les Eboulements.

Par proclamations du Lieut.-Gouverneur et publiées dans la "Gazette Officielle" de Québec, les bureaux d'enregistrements qui suivent sont maintenant régis d'après les dispositions de l'Acte de Québec, 57 Victoria, chapitre 41, savoir:—Hochelaga, Jacques-Cartier, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Québec, Saguenay, Ile d'Orléans.

Par proclamation du Lieutenant-Gouverneur et publiée dans la "Gazette Officielle" de Québec, en date du 2 juillet 1904, les bureaux d'enregistrements d'Hochelaga, Jacques-Cartier, Montréal-Est et Montréal-Ouest, d'après les dispositions de l'Acte de Québec, 4, Edouard VII, chapitre 44, ferment chaque jour, les dimanches et fêtes d'obligatiou exceptés, à 3 h. p. m.

"L'Association des Registrateurs de la Province de Québec," fondée en 1884, se compose de 52 Régistrateurs désignés par un astérique (*) au tableau ci-dessus. Ses officiers pour l'année 1913-14 sont: MM. Am. Chauret, président; H.-S. Foster, vice-président; Jos.-N. Bernier, secrétaire; O. Lamoureux, trésorier, O. Guilbault, régisseur.

Le but principal de cette association est l'étude des lois sur l'enregistrement, l'esprit de corps et d'uniformité dans la pratique, et par ce moyen, une diminution de 60 p. c. dans le coût des primes d'assurances de garantie, pour chaque membre de cette association seulement.

1 GEORGES V, CHAPITRE 18.

Loi amendant la loi de la chasse de Québec.

("Sanctionnée le 4 juin 1910").

SA MAJESTE, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. L'article 1399 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24 section 1, et amendé par les lois 2 Edouard VII, chapitre 14, section 1; 3 Edouard VII, chapitre 23, section 2, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 2, est de nouveau amendé en en remplaçant le paragraphe 1 par le suivant."

"Le castor en tout temps jusqu'au premier novembre 1912 pour la zone No 1, et après cette date, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

2. L'article 1400 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et amendé par les lois 1 Edouard VII, chapitre 12, section 2; 2 Edouard VII, chapitre 14, section 2; 3 Edouard VII, chapitre 23, section 3, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 3, est de nouveau amendé en insérant après le mot: "espèce", dans la deuxième ligne du paragraphe "b", le mot: "excepté".

3. L'article 1400a des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 1 Edouard VII, chapitre 12, section 3, et remplacé par les lois 3 Edouard VII, chapitre 23, section 4, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 4, est de nouveau remplacé par le suivant;

"1400a. Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane, avant le premier jour d'octobre 1912.

Toute livraison de telle perdrix faite autrement qu'à titre purement gratuit constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix autrement qu'à titre gratuit constitue un achat, dans le sens de cette disposition.

Si une telle perdrix est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession, pour des fins de vente, des denrées ou des produits, la

preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix en sa possession avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.

Toute contravention aux dispositions du présent article rend celui qui en est trouvé coupable passible, pour une première infraction, d'une amende de $2.00 au plus, et de $1.00 au moins, par chaque tête de perdrix; pour une deuxième infraction, d'une amende de $10.00 au plus et de $5.00 au moins par chaque tête; pour une troisième infraction, et toute récidive, de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec dépens dans tous les cas." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 4).

4. L'article 1401a des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, est amendé en y ajoutant l'alinéa suivant:

"Cependant, lorsqu'il s'agit de l'orignal, du caribou et du chevreuil, le propriétaire, possesseur ou fermier, sera tenu de produire, dans les quinze jours qui suivront le jour où il aura chassé, tué, pris ou détruit aucun de ces animaux, une déclaration solennelle au département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, attestant que les susdits animaux causaient ou menaçaient sérieusement de causer des dommages aux biens meubles et immeubles." (8 Ed. VII, c. 25, s. 4).

5. L'article suivant est inséré dans les Statuts refondus après l'article 1402c, tel qu'édicté par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 8:

"1402d. Les chefs d'exploitation de bois, les entrepreneurs et sous-entrepreneurs de coupe de bois seront tenus responsables de toutes violations de la loi de la chasse concernant l'orignal, le caribou et le chevreuil, commises par les hommes sous leur contrôle.

Cependant cette responsabilité n'est pas encourue si la personne qui y est assujettie prouve qu'elle n'a pu empêcher les faits reprochés."

6. L'article 1407 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et remplacé par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 12, est de nouveau remplacé par le suivant:

"1407. Toute personne trouvée coupable d'avoir eu ou d'avoir en sa possession, en sa garde, ou sous ses soins, les objets ainsi confisqués ou passibles de l'être, est, dans chaque cas, passible d'une amende de pas moins de vingt-cinq

piastres, mais pas plus de deux cents piastres, pour la première offense; pour la deuxième offense, de pas moins de cinquante et de pas plus de cinq cents piastres, et, à défaut de paiement immédiat, d'un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus d'un an dans la prison commune du district dans les limites duquel la contravention a eu lieu ou la saisie et la confiscation ont été opérées,—avec dépens dans tous les cas.

Il est disposé de cette amende tel que prescrit par l'article 1410."

7. L'article 1410 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et remplacé par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 16, est amendé en y ajoutant l'alinéa suivant:

"Les chefs d'exploitation de bois, les entrepreneurs et sous-entrepreneurs de coupe de bois mentionnés dans l'article 1402d tombent sous le coup de cet article dans la mesure y indiquée."

8. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

LOIS DE CHASSE DE QUEBEC.

La province de Québec est divisée en deux zones appelées respectivement Zone No 1 et Zone No 2.

La Zone No 1 comprend toute la province, moins cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay qui se trouve à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

La Zone No 2 comprend cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

DES PROHIBITIONS DANS LA ZONE No. 1.

1° Orignal, Caribou et Chevreuil.

"1396. Prohibition de chasser;

1. Le chevreuil et l'orignal;

Il est défendu:

De chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'orignal, entre le premier jour de janvier et le premier jour de septembre de chaque année; sauf dans les comtés d'Ottawa, de Labelle, de Témiscaming et de Pontiac, où il est défendu de les chasser, tuer ou prendre, entre le premier décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante (S. R. Q., 1396, §1; 62 V., c. 24, s. 1; 3 Ed. VII, c. 23, s. 1).

2. Le caribou;

De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année; (S. R. Q., 1396, § 2; 62 V., c. 24, s. 1).

3. Chiens pour chasser l'orignal, etc. Exception.

De se servir de chiens pour chasser l'orignal, tuer ou prendre l'orignal, le caribou ou le chevreuil; mais il est permis de chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil (red deer) depuis le vingt octobre jusqu'au premier novembre de chaque année; (S. R. Q., 1396, § 3; 62 V., c. 24, s. 1).

4. Ravages, etc.;

De chasser, tuer ou prendre l'orignal ou le chevreuil dans les "ravages" d'hiver ("yarding") de ces animaux ou en profitant de la croûte de la neige ("crusting") (S. R. Q., 1396, § 4; 62 V., c. 24. s. 1).

5. Faons;

De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des faons ou broquarts, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 du présent article; (S. R. Q., 1396, § 5; 62 V., c. 24, s. 1).

6. Femelle de l'orignal;

De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, la femelle de l'orignal; (S. R. Q., 1396, 52 V., ch. 19, art. 1; 59 V., ch. 20, art. 1; 3 Ed. VII, ch. 23, art. 1, § 6; 62 V., c. 24, s. 1).

"1397. 1. Transport de l'orignal, etc., prohibé;

Il est défendu aux compagnies de chemins de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter ou d'avoir en leur possession l'orignal, le caribou, le chevreuil, en tout ou en partie, ou la chair, la tête et la peau verte d'aucun de ces animaux, à moins qu'il n'y soit attaché un coupon ("tag") émis par le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, autorisant ce transport."

2. Id. après les 15 premiers jours de la prohibition.

Il est défendu aux compagnies de chemins de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, après les quinze premiers jours de la date de prohibition, de transporter l'orignal, le caribou, le chevreuil, la chair ou la tête, en tout ou en partie, ou la peau verte d'aucun de ces animaux."

3. Exception si l'orignal, etc., a été pris dans une autre province, etc.

Les paragraphes 1 et 2 du présent article ne s'appliquent pas au transport de l'orignal, du caribou et du chevreuil ou de la chair, en tout ou en partie, ou de la tête et de la peau verte d'aucun de ces animaux, s'il y est attaché un affidavit attestant qu'ils ont été tués ou pris dans une autre province de la puissance du Canada, en conformité des lois de cette province ou dans les Etats-Unis d'Amérique.

4. Paquet, etc., confectionné de manière à indiquer le contenu, etc.

Tout sac, paquet ou coffre, toute boîte ou valise ou tout autre réceptacle servant à transporter le gibier doivent être confectionnés de manière à faire voir leur contenu, et la description de leur contenu, et les nom et adresse du propriétaire y doivent être indiqués sur une étiquette à cet effet.

5. Pénalité.

Toute compagnie de chemin de fer, bateaux à vapeur ou autres, ou les rouliers publics ou toute autre personne favorisant, de quelque manière que ce soit, la contravention à cet article, est passible d'une amende de dix piastres au moins et de vingt piastres au plus pour chaque infraction, et les dépens.

6. Permis de transport peut être accordé par le ministre.

Néanmoins, il est loisible au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries d'accorder, en tout temps, des permis de transport lorsqu'il a été prouvé, à sa satisfaction, que l'orignal, le caribou ou le chevreuil ou partie d'iceux, que l'on désire transporter, ont été pris ou tués dans un temps où la chasse en est permise et d'une manière légale.

7. Honoraire sur ces permis.

Pour tous permis, ou coupons mentionnés dans le présent article, il peut être exigé un honoraire dont le ministre fixe le montant, suivant les circonstances, mais qui ne doit pas excéder cinq piastres (S. R. Q., 1397; 6 Ed. VII, ch. 19, s. 1).

"1398. Nombre des animaux qui peuvent être tués.—Permis autorisant d'en tuer un plus grand nombre.—Proviso.

Nul ne peut chasser, tuer ou prendre vivants, pendant une saison de chasse, plus d'un orignal, de deux chevreuils et de deux caribous.

Le ministre peut néanmoins, s'il le juge à propos, accorder à toute personne domiciliée dans la province, sur paiement d'un honoraire de cinq piastres, un permis l'autorisant à chasser, tuer ou prendre vivants au plus trois caribous et trois chevreuils additionnels.

Toutefois, le ministre peut dispenser du paiement de l'honoraire ci-dessus tout colon de bonne foi ou tout sauvage, dont la pauvreté lui est démontrée d'une manière satisfaisante, et qui a besoin de ce gibier comme un moyen de subsistance pour lui-même et pour sa famille." (S. R. Q., 1398; 62 V., c. 24, s. 1; 1 Ed. VII, c. 8, s. 15; 59 V., ch. 20, art. 1; 1 Ed. VII, ch. 12, art. 1.)

2° Castor, Vison, Loutre, Martre, Pékan, Lièvre, Ours, Rat Musqué, etc.

"1399. Défense de chasser:

1. Le Castor;

Il est défendu de chasser, tuer ou prendre:

Le castor, en aucun temps après le premier avril 1913, jusqu'au premier jour de novembre 1917, et, après cette date entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année, (S. R. Q., 1399, § 1; 8 Ed. VII, c. 25, s. 1; 1 Geo. V. c. 18, s. 1; 3 Geo, V, c. 22, s. 1).

2. Le vison, etc.;

Le vison, la loutre, la martre, le pékan, le renard et le chat sauvage, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année. Cependant, il est permis en tout temps de chasser, tuer ou prendre les variétés de renards connus sous le nom de renards jaunes ou rouges; (S. R. Q., 1399, § 2; 62 V., c. 24, s. 1).

3. Le lièvre, etc.

Le lièvre entre le premier jour de février et le quinzième jour d'octobre de chaque année, et l'ours entre le premier jour de juillet et le vingtième jour d'août de chaque année; (S. R. Q., 1399, § 3; 6 Ed. VII, ch. 19, s. 2, § 2).

4. Le rat musqué;

Le rat musqué en aucun temps de l'année, excepté dans le mois d'avril; (S. R. Q., 1399, § 4; 6 Ed. VII, ch. 19, s. 2, § c.).

5. Rapport au ministre par personne faisant le commerce de fourrures;

"Toute compagnie, société ou personne faisant le commerce de fourrures qui, en vertu de quelqu'une des dispositions de la présente section, a chassé ou fait chasser les animaux à fourrure ou une espèce quelconque des animaux à fourrure mentionnés dans le présent article, est tenue de faire rapport, tous les quinze premiers jours du mois de mai de chaque année, au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, de la quantité et de l'espèce de ces animaux qu'elle a tués ou achetés, ou mis sur le marché dans la province de Québec." (S. R. Q., 1399; 6 Ed. VII, ch. 19, s. 2, § d.)

3° Bécasse, Bécassine, Perdrix, Canard Sauvage, Macreuse, Sarcelle, etc.

"1400. Défense de chasser:

(a) La bécasse, etc.;

Il est défendu:

1. De chasser, tuer ou prendre:

Les bécasses, les bécassines, les pluviers, les courlis, les chevaliers et les maubêches, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année; les perdrix grises et de savane, entre le quinzième jour de décembre d'une année et le premier jour de septembre de l'année suivante, et les perdrix blanches (ptarmigan) entre le premier jour de février et le premier jour de novembre de chaque année.

(b) Le canard, etc.;

"Les macreuses, les sarcelles ou les canards sauvages d'aucune espèce, excepté les harles (becs-scies), les huards et les goélands, entre le premier jour de mars d'une année et le premier jour de septembre de la même année."

(c) Défense de chasser pendant certaines heures.

En tout temps de l'année, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, d'aucune manière, la bécasse, la bécassine, la perdrix ou les macreuses, sarcelles ou canards sauvages, d'aucune espèce; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder ou d'exposer sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage (S. R. Q., 1400, § 1; 62 V., c. 24, s. 1; 3 Ed. VII, c. 23, s. 3; 6 Ed. VII, c. 19, s. 3, § a, 8 Ed. VII, c. 25, s. 2).

2. Enlèvement des œufs.—Droit de chasser pour la nourriture dans certaines parties de la province.

"De déranger, endommager, cueillir ou enlever, en tout temps, les œufs d'aucune espèce de gibier à plume. Les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus.

Néanmoins, les habitants compris dans la zone No 2, et ceux du comté de Gaspé, peuvent, pour leur nourriture seulement, y chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe (b) du présent article en tout temps de l'année—sauf entre le premier juin et le premier août." (S. R. Q., 1400, § 2; 6 Ed. VII, ch. 19, s. 3, § b).

"1400a. Achat et vente de perdrix prohibés.—Expressions "vente" et "achat" définies.—Fardeau de la preuve en certains cas.—Pénalité,

"Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane, avant le premier jour d'octobre 1917.

Toute livraison de telle perdrix faite autrement qu'à titre purement gratuit, constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix autrement qu'à titre purement gratuit constitue un achat, dans le sens du présent article.

Si une telle perdrix est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession, pour des fins de vente, des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix en sa possession avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.

Toute contravention aux dispositions du présent article rend celui qui en est trouvé coupable passible, pour une première infraction, d'une amende de $2.00 au plus, et de $1.00 au moins par chaque tête de perdrix; pour une deuxième infraction, d'une amende de $10.00 au plus et de $5.00 au moins par chaque tête; pour une troisième infraction et toute récidive, de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec dépens dans tous les cas." (S. R. Q., 1400a; 8 Ed. VII, c. 25, s. 3; 1 Geo. V., c. 18, S. 2.)

Les personnes non domiciliées dans la Province de Québec qui ne sont membres d'aucun club dûment incorporé dans la Province..... $25.00

Les personnes non domiciliées dans la Province, membres actifs de clubs de chasse et de pêche légalement organisés..... $10.00

Les résidents de la Province qui veulent faire transporter le gibier ou le vendre (Art. 1414a), pour un orignal.. $1.00

Pour 2 chevreuils $1.00

Pour 2 caribous..... $1.00

PECHE

Temps pendant lequel la pêche est permise.

Saumon.—Du 1er mai au 31 juillet; pêche à la mouche: du 1er mai au 15 septembre.

Truite de mer.—Du 2 décembre au 14 octobre.

Ouananiche.—Du 1er décembre au 30 septembre.

Truite mouchetée (sal. fontinalis).—Du 1er mai au 30 septembre. La pêche à travers la glace est prohibée.

Truite grise (lunge) touladi (lake trout).—Du 2 décembre au 14 octobre.

Achigan (longueur, pas moins de 9 pouces. Bar non compris). Du 16 juin au 1er mai.

L'anguille peut être prise dans des nasses et dans des écluses, mais ne peut l'être de manière à l'empêcher entièrement d'arriver à d'autres nasses.

Les mailles des filets ne doivent pas avoir moins d'un pouce et un huitième, et le poisson moins de 30 pouces.

L'anguille ne peut être prise au dard ou au flambeau, durant les mois d'octobre et de novembre, dans les eaux fréquentées par le saumon et la truite.

Doré (longueur, pas moins de 15 pouces).—Du 16 mai au 14 avril.

Eperlan.—Du 1er juillet au 31 mars.

Poisson blanc.—Du 2 décembre au 9 novembre.

Maskinongé (longueur, pas moins de 24 pouces).—Du 16 juin au 14 avril.

Esturgeon (longueur, pas moins de 36 pouces).—Du 1er juillet au 31 mai.

Les personnes non domiciliées dans la province et qui désirent y faire la pêche, devront, avant de commencer à pêcher, se procurer à cet effet un permis spécial.

Tarif des licences pour non résidents.

Pour la pêche au saumon	$25.00
Membres des clubs non résidents	25.00
Pour toute autre espèce de poisson	10.00
Les membres de clubs	5.00

Les invités des clubs et les membres honoraires devront payer le taux ordinaire de la licence.

Pour obtenir les licences de pêche, il faut s'adresser au Département des Pêcheries, à Québec, ou à nos agents, inspecteurs et officiers, aussi aux secrétaires des différents clubs autorisés à délivrer les licences aux membres et aux invités de leur club respectif.

Art. 1402b.—Toute personne ou toutes personnes sans aucun permis ayant en sa possession un engin de pêche ou de chasse prohibé par la loi, sera présumée violer la loi, et la dite présomption sera suffisante pour établir que la dite personne ainsi trouvée, a pêché ou chassé illégalement, et il incombera à cette personne de démontrer qu'elle possédait cet engin ans aucun objet illégal.

Art. 1394aa.—Quiconque "fait usage de dynamite" ou autres "explosifs" pour prendre ou tuer du poisson visé par la présente section est passible d'un "emprisonnement" de pas moins d'un an et de pas plus de deux ans (S. R. Q., 1394aa; 7 Ed. VII, c. 37, s. 3).

Exportation de certaines espèces de truites.

Personne ne recevra, n'expédiera, ne transportera ni n'aura en sa possession, dans le but de l'expédier ou de la transporter hors du Canada, aucune truite mouchetée, truite de rivière ou de mer, prise ou capturée dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard; pourvu:—

(a) que toute personne pourra ainsi expédier la truite capturée par elle pour le sport jusqu'à vingt-cinq livres pesant, si l'envoi est accompagné d'un certificat à cet effet, soit de l'officier local des pêcheries dans le district duquel le poisson a été capturé, soit de l'agent local de la station adjacente à la localité où le poisson a été capturé, ou est accompagné d'une copie de la licence ou du permis officiel délivré à la personne faisant l'envoi;

(b) qu'aucun paquet de cette truite n'excédera vingt-cinq livres pesant, ni que personne n'aura la permission d'expédier plus d'un paquet durant la saison.

PRONOSTICS DE LA TEMPERATURE

POUR L'ANNEE 1915

Janvier.—Du 1er au 8, les premiers jours seront beaux et froids; du 8 au 15, le temps reste beau; du 15 au 23, nous aurons du grésil et des brouillards; du 23 au 30, pendant cette durée, la température est variable, tantôt froide, pluie et neige; du 30 au 7 février, temps froid et, à moins que le vent change, nous aurons encore quelques mauvais jours.

Février.—Du 7 au 13, cette nouvelle lune nous donnera de belles journées; du 13 au 21, de grands vents causeront des obstructions dans les chemins; du 21 à la fin du mois, nous avons la certitude de fortes tempêtes de neige.

Mars.—Du 1er au 8, nous aurons des journées très froides; du 8 au 15, durant ce laps de temps, le temps sera beau et doux; du 15 au 23, nous aurons de la pluie, du grésil et de la neige; du 23 au 31, nous aurons de fortes tempêtes et ensuite la température s'adoucit; du 31 au 6 avril, nous pouvons compter sur de belles journées.

Avril.—Du 6 au 14, quelques journées de pluie et humides; du 14 au 22, durant cette période, nous aurons des journées moins froides; du 22 au 29, le ciel est légèrement couvert et la température devient plus chaude; du 29 au 6 mai, la température sera nuageuse.

Mai.—Du 6 au 13, la température est variable et humide; du 13 au 21, le renouvellement de la lune nous donnera de belles journées chaudes; du 21 au 28, nous aurons quelques orages accompagnés de tonnerre; du 28 au 4 juin, température invariable.

Juin.—Du 4 au 12, le temps sera passablement beau et plus chaud; du 12 au 20, nous aurons encore des journées froides; du 20 au 26, nous aurons les premières journées chaudes de la saison; du 26 au 4 juillet, quelques gros orages accompagnés de tonnerre et des journées froides.

Juillet.—Du 4 au 12, température nuageuse et incertaine; du 12 au 19, nous aurons des journées très chaudes et d'autres accompagnées de pluie; du 19 au 26, durant ce laps de temps nous souffrirons de chaleurs accablantes; du 26 au 2 août, de gros orages accompagnés de tonnerre et des journées humides et désagréables.

Août.—Du 2 au 10, durant cette période, nous aurons des journées très chaudes; du 10 au 17, après quelques journées d'un ciel clair, nous aurons des journées orageuses; du 17 au 24, nous avons la certitude de fréquentes averses durant ces jours; du 24 à la fin du mois, la température sera très chaude et pluvieuse.

Septembre.—Du 1er au 9, durant ces jours nous pouvons compter sur les plus belles journées de l'automne; du 9 au 16, de grands vents qui amèneront des tempêtes sur mer; du 16 au 23, nous aurons des journées froides; du 23 à la fin du mois, la température est variable, mais plutôt belle que mauvaise.

Octobre.—Du 1er au 8, ce mois commence avec de la pluie; du 8 au 15, il y aura quelques belles journées; du 15 au 22, nous avons la température d'automne, journées variables et froides; du 22 au 30, temps nuageux, humide et brouillards; du 30 au 7 novembre, nous aurons une belle température.

Novembre.—Du 7 au 13, c'est la période de la saison nommée l'été des sauvages qui est généralement belle; du 13 au 21, temps nuageux et venteux; du 21 au 29, durant cette période, la température sera froide; du 29 au 6 décembre, nous aurons les plus bellles journées de l'année.

Décembre.—Du 6 au 13, nous aurons, durant ces jours, de la pluie froide avec neige; du 13 au 21, les premiers jours seront froids mais nous aurons de la neige sur les derniers jours; du 21 au 29, temps changeant d'un jour à l'autre, tantôt de la pluie, tantôt du froid; du 29 à la fin de l'année, nous aurons des journées très froides.

L'AVENIR, LE PRESENT, LE PASSE.

L'avenir .... A ce seul mot les cœurs se laissent aller à l'espérance; les esprits se bercent d'illusions lointaines. Les yeux semblent fouiller dans cet espace mystérieux que le temps seul révèlera. On attend....

Le passé!....A ce seul mot on passe la main sur son front, on ferme les yeux et on tâche de se rappeler! Celle-ci avec joie, celle-là avec un cœur navré de douleur. On évoque les souvenirs joyeux de l'enfance, les épreuves douloureuses qui ont traversé le temps le plus heureux de la vie, la jeunesse. On songe!....

Le présent! Maintenant on ne songe plus, on n'attend plus, mais on regarde autour de soi soit avec joie ou avec douleur.

Mais de ces trois temps, il ne restera plus bientôt qu'un grain de poussière dont s'emparera l'éternité.

Les conseils agréables sont rarement des conseils bons et utiles, et ce qui flatte la vanité est souvent contraire au bien et au bonheur.

PREDICTIONS DE THOMAS MOULT
pour l'année 1915.

Prédictions générales.—Le printemps, cette année, sera venteux, froid et mal profitable à plusieurs choses.

L'été sera propre à tous biens, et sera assez chaud.

L'automne sera humide jusqu'au milieu, et le reste sera assez beau.

L'hiver sera long et supportable.

Le blé sera cher et bien requis au commencement de l'année qui entre en la mi-mars.

Les vendanges seront bonnes en peu de pays, et il fera bon acheter des vins qui puissent se garder longtemps; ceux qui en achèteront et garderont feront un grand profit.

Les grains enrichiront tous ceux qui pourront les garder jusqu'à l'année suivante.

Prédictions particulières.—Heureuse découverte dans un des plus beaux et des plus florissants Etats de la chrétienté.

Paix entre les princes chrétiens.

Mariage d'un grand roi.

Pronostications des biens de la terre.—Cette année, le premier jour de l'année étant un vendredi, l'hiver s'avancera, le printemps sera bon; l'été et l'automne seront assez secs, les blés et vins seront à bon marché. Le mal des yeux régnera. La plupart des enfants mourront. Il y aura guerre, batailles et meurtres. L'on ira d'un royaume à l'autre pour se narguer. Les bêtes farouches périront.

L'ESPRIT D'AUTREFOIS.

Après avoir attendu de longues années un bénéfice, un pauvre prêtre venait enfin d'être pourvu d'une abbaye. Tout joyeux, le nouvel abbé court remercier le ministre. Mais celui-ci explique qu'il y a erreur, et lui demande de céder son abbaye à un autre, plus favorisé que lui.

—Ah! Monsieur le ministre, s'écria-t-il, j'ai passé trop d'années de ma vie à apprendre les deux premières lettres de l'alphabet (A, B,) pour pouvoir jamais apprendre les deux suivantes (C, D,). On n'apprend plus à mon âge.

Le jeu de mot fit rire le ministre qui laissa son abbaye au pauvre abbé.

* * *

Un sot raillait un homme d'esprit sur ses oreilles.

—Vous avez les oreilles trop longues pour un homme.

—C'est vrai, repartit l'autre, mais vous les avez trop courtes pour un âne.

OH! LA GUERRE! LA TRISTE GUERRE!

Un cri d'alarme et de terreur a retenti partout. La guerre! La guerre!! En un clin d'œil, la sinistre nouvelle a été jetée par les échos aux quatre coins de l'univers.

Déjà, là-bas, le canon gronde et les épées se croisent. A ce cri de la patrie en danger, le soldat est là debout, l'œil en feu certain déjà de la victoire. Mais tous ne sont pas là. Par delà les mers l'appel vient de se faire entendre, et celui qui quitta sa patrie exilé volontaire, ne veut pas attendre un jour de plus pour voler au secours de son pays menacé.

Avant de répondre à la voix d'outre-mer qui l'appelle là-bas, à sa mère en pleurs il donne un dernier baiser; à son vieux père que les cheveux blancs retiennent au foyer, il demande une dernière bénédiction. Mais avant de franchir pour toujours ces lieux aimés, il embrasse du regard ces ombrages verts, témoins de ses travaux, ces lieux encore pleins de soleil, de gaîté et il part... Sur la route poudreuse et chaude, il marche avec courage; il ne voit plus le long du chemin les blonds épis qui se balancent au vent comme pour le saluer; il ne sent pas la chaleur du jour, car les rayons du soleil sont moins brûlants que le feu du patriotisme qui court dans ses veines.

Pauvre soldat, n'écoute que ton courage. Fusil en mains, et les yeux fixés sur le drapeau, pour la patrie verse ton sang s'il le faut.

Oh! La guerre! La guerre!... Que de tombes elle ouvrira, de larmes elle a déjà fait couler. Alors que tout est tranquille encore dans notre beau Canada, que sur les eaux nous nous laissons bercer sous le regard des étoiles, ils se battent là-bas, bien loin, pour défendre la patrie, les généreux soldats.

Le verra-t-il encore le beau pays qu'il a quitté? Aura-t-il le bonheur de fermer les yeux à cette vieille mère qui l'attendra en priant?... Peut-être qu'elle n'est pas bien loin la balle meurtrière qui frappera ce cœur plein d'amour pour son drapeau et son Dieu... Cruelles incertitudes que ces jours à venir!!

Lorsque cette guerre de mil-neuf-cent-quatorze sera une page d'histoire, que de mères, d'épouses et de sœurs auront revêtu la triste robe de deuil? Combien de pauvres orphelins seront bercés par les chants tristes et plaintifs de mères à jamais inconsolables?

Puisque notre sort à nous femmes n'est pas de tenir l'épée, oh! prions pour ceux qui combattent; pour les vainqueurs; pour les vaincus, pour les pauvres morts tombés dans la bataille; leur regard mourant n'a pas rencontré celui d'un ami, et nulle main charitable n'a fermé leurs yeux...

Prions aussi pour d'autres malheureux, ceux-là qui attendront en vain au foyer désolé. Prions surtout pour notre Canada afin que le drapeau déchiré peut-être, mais non souillé, flotte sur notre pays plus glorieux et plus fier que jamais.

L'ECRITURE

Dans ta douce et fière nature
Tout me charme, tout a du prix;
Aussi j'aime ton écriture
Autant que ce que tu m'écris.

Elle est hautaine, elle est virile,
Fine, élégante, et l'on croirait
Qu'un peu de ta grâce fébrile
Y mêle son furtif attrait.

Rien qu'à la voir, mon cœur en elle
Retrouve ce qu'il aime en toi,
Et chaque lettre me rappelle
Quelque intime et profond émoi.

De tes pensées, de ton sourire,
Ta plume prend le coloris;
Les mots les plus tristes à lire
Me sont doux quand tu les écrits.

Un mot de toi me fait renaître,
Et je pourrais sur mon chemin
Croire au mot de bonheur, peut-être,
S'il était écrit de ta main.

Hélène de Vacaresco.

Hélas! on ne parle que de passer le temps! Le temps passe en effet, et nous passons avec lui; et ce qui passe à mon égard, par le moyen du temps qui s'écoule, entre dans l'éternité qui ne passe pas; et tout se ramasse dans le trésor de la science divine qui subsiste toujours. (Bossuet.)

Rappelez-vous que la négligence et le manque d'attention sont les principales causes des incendies.

Faites attention en vous servant d'allumettes. Ne les jetez pas négligemment lorsqu'elles sont allumées. Ne laissez pas les allumettes à la portée des enfants. Gardez-les dans des boîtes en métal. Servez-vous des allumettes de sûreté de préférence à celles que l'on dénomme allumettes de salon.

Evitez l'accumulation des cendres et des déchets dans vos caves, cours, etc.

Ne mettez jamais de cendres dans des boîtes en bois, mettez-les dans des boîtes en métal.

Tenez vos lampes propres et empêchez ainsi les explosions. Ne baissez pas la mêche de la lampe trop basse pour la laisser brûler toute la nuit. Eloignez les enfants des lampes car ils peuvent les renverser.

Ne laissez jamais les enfants seuls à la maison, ils allument souvent du feu en jouant avec les allumettes, renversent les lampes ou se brûlent près des poêles rouges avec des résultats souvent fatals.

Eloignez toute matière inflammable des becs de gaz allumés, des poêles ou des fournaises.

Protégez les boiseries autour de vos poêles et fournaises.

Ne laissez jamais installer un poêle ou une fournaise sans avoir en-dessous une fondation en pierre, en brique, en ciment ou en métal.

Ne pénétrez jamais dans des gardes-robes avec des allumettes ou des chandelles allumées.

N'employez jamais d'allumettes, de chandelles ou de flambeaux pour rechercher une fuite de gaz ou pour dégeler des tuyaux à eau ou à gaz.

Ne versez jamais de pétrole (huile de charbon) sur le feu pour l'activer.

Ne vous servez jamais de gazoline pour nettoyer à l'intérieur de la maison, le feu s'allume par la friction de la soie et autres matériaux nettoyés par ce procédé.

Fermez le courant électrique avant de quitter votre maison afin d'éviter les courts circuits dangereux, spécialement quand il pleut ou neige.

En cas d'incendie, ne tardez pas à sonner l'alarme, car un prompt avis au département des incendies est essentiel à un bon service.

Faites connaître à votre famille la location et le mode de fonctionnement de la boîte d'alarme la plus proche.

Ayez le numéro de téléphone de l'alarme pour les incendies (Uptown 4900) écrit sur une carte spéciale près de votre téléphone.

Après avoir sonné l'alarme, restez près de la boîte afin de diriger les pompiers vers le lieu de l'incendie.

SYSTEME A FACTURES

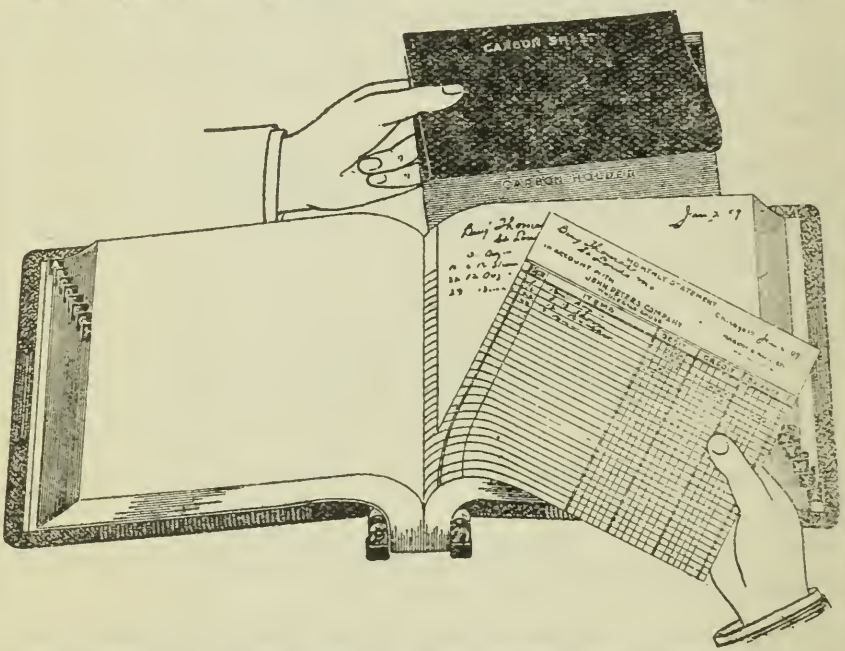

Avec ce système des relevés de comptes détaillés peuvent être fournis le premier de chaque mois, et le total de chaque relevé peut être porté en une seule entrée au ledger. Ce système est spécialement destiné aux marchands détailleurs. LE SYSTEME—c'est le Premier Echelon de l'échelle du Succès.

FABRIQUES PAR

LA CIE GAREAU-SAURIOL

Livres à feuillets Mobiles — Articles Modernes de Bureaux.

Magasins et Manufactures

MONTRÉAL, 26, Notre-Dame Est. Téléphone Main 3930-8584

QUÉBEC, 127, Rue du Pont. - - Téléphone 5210

Ne vous Pincez pas le Nez c'est Pire

Plus vous en ferez sortir plus vous en aurez. Si vous avez de petit vers, des boutons à tête noire à l'entour du nez, si vous avez des taches de rousseur, du masque ou autres taches qui ne soient de naissance, si votre peau est jaunâtre, ridée, bourgeonnée, huileuse ou farineuse, n'hésitez pas, procurez-vous sans retard une bouteille du célèbre embellisseur universellement connu sous le nom de Lait des Dames Romaines, et vous aurez vite fait non seulement de vous guérir, mais aussi de rendre votre teint clair éclatant, et votre peau blanche, veloutée, souple et couleur de rose.

Pour les hommes, après s'être rasés, ce fameux remède est sans égal pour calmer les feux du rasoir, guérir les boutons et irritations, planchir et adoucir la peau.

Pour prouver ces avancés, une bouteille d'essai est envoyée absolument gratis à tous ceux qui en font la demande. Il suffit de nous envoyer 10 cts pour frais de distribution et nous vous enverrons une bouteille n'importe où, à nos frais.

Adressez : **Cooper & Co., Dept. 27, No 219, rue des Commissaires, Montréal.**

Que c'est joli une belle Chevelure

Grâce à un procédé simple et agréable, tous, filles, femmes, et hommes peuvent maintenant avoir une magnifique chevelure, redonner à leurs cheveux gris, blancs ou fanés leur couleur naturelle, soit bruns, châtains ou noirs, faire pousser de nouveaux cheveux, détruire les pellicules, la démangeaison du cuir chevelu, cela à tout age, dans tous les cas.

Cette découverte a été consacrée par deux mémoires acceptés par l'Académie de Médecine de Paris qui lui a donné le nom de LUXURINE à cause de ses effets luxuriants sur la chevelure. Pour prouver son infaillibilité, un traitement d'essai est envoyé gratis à tous ceux qui en font la demande. Envoyez-nous 10 cts pour payer les frais de poste et d'emballage et nous vous enverrons un traitement, n'importe où, à nos propre frais.

Adressez : **Dr Prosse, Dépt. 27, No 219, rue des Commissaires, Montréal.**

N'est-ce pas que c'est HORRIBLE de la barbe pour une femme.

Mais ne désespérez plus, un remède infaillible est maintenant à la portée de toutes. Vous pouvez toute seule, sans que personne s'en aperçoive, faire disparaître n'importe quelle barbe ou poils follets tant durs et touffus soient-ils. Cela en moins de trois minutes, sans aucune douleur ou irritation de la peau. Non seulement ces horreurs disparaissent mais la barbe est totalement détruite jusqu'à la racine, laissant la peau blanche, souple et veloutée. Ce merveilleux remède, c'est la Razoline du Dr Simon, de Paris, France. $50.00 sont offertes pour une preuve d'insuccès, et nous n'avons pas peur de la faire essayer gratis.

Envoyez-nous 10 cts pour frais de poste et d'emballage et nous vous enverrons un paquet suffisant pour prouson infaillibilité.

Adressez : **Cooper & Co., Dépt. 27, No 219, rue des Commissaires, Montréal.**

MAISON ADRIEN MAURIN

FONDÉE EN 1790

Encres, Cires, Colles, Etc.

Produits d'une Supériorité reconnue.

LA PERLE DES ENCRES

L'Azuline

Encre fixe Bleu-Noir. D'une jolie nuance bleue intense en écrivant, tournant de suite au noir parfait sans jamais subir de décoloration.

La Syrienne

Encre à Copier sans rivale, d'une belle nuance violette en écrivant, donnant quatre à cinq bonnes copies d'un seul coup de presse, et devenant ensuite très noire, aussi bien sur l'original que sur les copies. Cette encre copie plus de six mois après l'écriture.

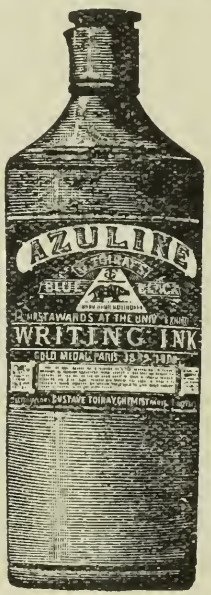

Le XIXe Siècle

Encre fixe Triple-Noire. Inaltérable et très intense. Spéciale pour la Comptabilité.

La Persane

Instantanément Noire et Brillante. Spéciale pour l'Administration.

La Purpurine

Nouveau Carmin d'une nuance pourpre très vive ne subit jamais d'altération; il reste fluide jusqu'à la dernière goutte.

Encres de Couleurs Carminée, Bleue, Verte, Violette et Blanche.

La Sulfomanganine Encre à marquer le linge.

Encres à tampon Anoléiques Bleue, Vermillon, Violette, Etc. Pour timbres caoutchouc et métalliques.

Cires à Cacheter, rouges et de couleurs.

Colle-Tout Colle céramique s'employant à froid. Adhérence absolue sur toutes matières.

DEMANDEZ-LES A VOTRE LIBRAIRE

LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS

MONTREAL

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

ALMANACH ROLLAND

AGRICOLE, COMMERCIAL ET DES FAMILLES

DE

LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS

1916

CINQUANTIÈME ANNÉE

Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil neuf cent quinze, par La Compagnie J.-B. Rolland & Fils, au bureau du ministre de l'Agriculture à Ottawa.

CANADA

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS.

N.B.—Cet almanach contient beaucoup de matières d'un intérêt général et mérite d'être conservé à titre de renseignements utiles.

A Nos Lecteurs

L'Almanach Rolland, Agricole, Commercial et des Familles ayant maintenu depuis son apparition une vogue, toujours croissante, arrive, avec l'année 1916, à sa CINQUANTIEME EDITION (NOCES D'OR), couronné du brilant diadème d'une renommée sans égale et d'un mérite incontestable.

Heureux de voir nos efforts si bien compris et appréciés du public, en particulier de la population canadienne-française à la bienveillance de laquelle nous reconnaissons devoir ce succès, nous profitons de la présente occasion (DU 50e ANNIVERSAIRE) pour lui offrir nos bien sincères remerciements et l'assurer que, jaloux de son patronage que nous désirons conserver jusque dans un lointain avenir, rien ne sera négligé pour rendre ce petit opuscule de plus en plus utile par l'exactitude et l'actualité de ses renseignements.

C'est le soin apporté aux suivants qui composent cette édition: Comput ecclésiastique; fêtes mobiles; calendrier conforme à l'Ordo; éphémérides des douze derniers mois; la hiérarchie catholique du Canada précédée d'un tableau synoptique; les Conseils de l'Instruction publique, de l'Agriculture, des Arts et Manufactures, et la Commission du Havre; l'Association des Manufacturiers Canadiens; la Chambre de Commerce; le Parlement fédéral et des Législatures de chaque province; le tableau des Cours de Justice, des Banques et des Régistrateurs; les Ecoles Ménagères Provinciales; l'Hopital Sainte-Justine; le tarif des Postes; les lois de Chasse et de Pêche; pronostics de la température.

A ces nombreuses informations sont entremêlés, pour faire diversion, des écrits inédits d'auteurs canadiens bien connus des lecteurs assidus de l'"Almanach": "Complications Sentimentales", par A.-D. DeCelles; "La Maison Maudite", par Rodolphe Girard; "Le R'sort à Médard" par A. Bourgeois; des conseils et recettes pratiques d'économie domestique; variétés amusantes; excellentes annonces, etc., etc.

LES EDITEURS.

COMPUT ECCLESIASTIQUE POUR 1916

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire) 17
Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire) 25
Cycle solaire (il est de 28 ans) 21

Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège) 14
Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année) ..... B, A
Lettre du Martyrologe ..... *F*

FETES MOBILES

Septuagésime ..... 20 février.
Les Cendres ..... 8 mars.
Dimanche de la Passion ..... 9 avril.
Dimanche des Rameaux ..... 16 avril.
Pâques ..... 23 avril.
Rogations ..... 29, 30, 31 mai.
Ascension ..... 1er juin.
Pentecôte ..... 11 juin.
Sainte-Trinité ..... 18 juin.
Fête-Dieu ..... 22 juin.
1er dimanche de l'Avent ..... 3 déc.
Dimanches après la Pentecôte 24

QUATRE-TEMPS

Printemps ..... les 15, 17 et 18 mars.
Eté ..... les 14, 16 et 17 juin.
Automne ..... les 20, 22 et 23 septembre.
Hiver ..... les 20, 22 et 23 décembre.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS

Le Printemps, le 20 mars, à 5 h. 55 m. du soir. (Equinoxe, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'Eté, le 21 juin, à 1 h. 32 m. du soir.

L'Automne, le 23 septembre, à 4 h. 22 m. du matin. (Equinoxe, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'Hiver, le 21 décembre, à 11 h. 7 m. du soir.

FÊTES RELIGIEUSES D'OBLIGATIONS.

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er jan., la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 1er juin, l'Ascension.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée Conception.
Le 25 décembre, Noël.

FÊTES LÉGALES (JOURS NON JURIDIQUES).

Tous les dimanches de l'année
Le 1er jan., la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 8 mars, les Cendres.
Le 21 avril, Vendredi-Saint.
Le 24 avril, Lundi de Pâques.
Le 24 mai, Reine Victoria.
Le 1er juin, l'Ascension.
Le 3 juin, Fête du Roi.
Le 1er juil., la Confédération
Le 4 sept., la Fête du Travail
Le 1er nov., la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée Conception.
Le 25 décembre, Noël.

CÉLÉBRATION SOLENNELLE DU MARIAGE.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des "Noces" du 7 janvier au 7 mars inclusivement, et du 1er mai au 2 décembre aussi inclusivement.

ÈRES DE L'ANNÉE 1916

De la création (4949 suivant les Bénédictins)	6879
De la période Julienne	6629
De la Naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 décembre	1916
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril	2669
De la fondation de Québec, 3 juillet	308
De la fondation de Montréal, 17 mai	274
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11-12 octobre	424
De la découverte du Canada par Jacques-Cartier, 16 juillet	382
De la cession du Canada à l'Angleterre, 9 février	153
De la république des Etats-Unis, 4 juillet	140
De la république française, 4 septembre	46
De la Puissance du Canada, 1er juillet	49
Du règne de S. S. Benoit XV	2
Du règne du roi Georges V, 7 mai	6

En 1914 — Première gelée d'automne, 28 octobre.
" " neige " 30 octobre.
" Commencement de l'hiver, le 30 novembre.
En 1915 — Première traversée en voiture sur la glace, de Longueuil à Hochelaga, le 17 janvier.
" La glace du Saint-Laurent commence à bouger vis-à-vis de Montréal, le 10 avril.
" Le traversier "Longueuil" arrive dans le port de Montréal, le 13 avril.
" Arrivée du premier steamer d'outre-mer, le "Thespis", le 1er mai.
" Première forte gelée d'automne, le 23 octobre.
" Première neige, le 4 novembre.

NOTA.—Pour le détail des années précédentes, voir nos Almanachs des années dernières.

BAROMÈTRE PERPÉTUEL.

Le tableau ci-dessous, préparé pour le climat de la Grande-Bretagne par le célèbre astronome Herschel, a été modifié par des hommes compétents, de manière à convenir au climat du Canada.

Si la nouvelle Lune, la pleine, le 1er quartier ou le dernier arrivent:	EN ÉTÉ	EN HIVER.
Entre minuit et 2 h. du matin.....	Beau.....	Forte gelée, à moins que le vent ne vienne du sud ou de l'Ouest.
" 2 et 4 "	Frais, fréquentes ondées....	Neige et tempête.
" 4 et 6 "	Pluie.....	" "
" 6 et 8 "	Vent et pluie.....	Tempête.
" 8 et 10 "	Variable.....	Neige, si le vent est à l'est ou à l'ouest.
" 10 et midi.....	Fréquentes ondées.....	Neige, si le vent est à l'ouest.
Entre midi et 2h p.m.....	Temps pluvieux.....	Neige ou froid.
" 2 et 4 "	Variable.....	Beau et doux.
" 4 et 6 "	Beau.....	Beau.
" 6 et 8 "	Beau, si le vent est N.O.... Pluie, s'il est sud ou S. O...	Beau et gelée, si le vent est N. ou N. E. Pluie ou neige, s'il est sud ou sud ouest.
" 8 et 10 "	" " "	" " "
" 10 et minuit.....	Beau.....	Beau et froid.

N. B.—Les prédictions de ce tableau seront d'autant plus correctes que les changements de la lune s'effectueront plus près de midi ou de minuit.
Le tableau de l'été est plus exact que celui de l'hiver.

JEÛNES DE PRÉCEPTE AVEC ABSTINENCE.

1. Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année;

2. Les jours de "Vigile" de la Pentecôte (10 juin), de la solennité de l'Assomption (19 août), de la Toussaint (31 octobre), et de Noël (23 décembre);

3. Tous les mercredis et vendredis du Carême, le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint;

4. Tous les mercredis et vendredis de l'Avent (excepté le mercredi ou le vendredi arrivant le 8 décembre).

N.B.—Tous les jours du carême (excepté les dimanches) sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis, jeudis et samedis (le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint exceptés), il n'y a point d'abstinence "totale", mais seulement "partielle": c'est-à-dire qu'en ces jours on peut faire le repas principal en gras. Les jours où l'on peut faire gras, même les dimanches, il n'est pas permis de faire usage de poisson ou d'huitres en même temps que de viande au même repas. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson. Il est permis de faire gras le vendredi où tombe une fête d'obligation (1er et 6 janvier, 1er novembre et 25 décembre).

ÉCLIPSES DURANT L'ANNÉE 1916.

Cette année il y aura cinq éclipses, dont trois du soleil, et deux de la lune.

Le 20 janvier, éclipse partielle de la lune, le commencement est généralement visible dans l'extrême partie ouest de l'Europe, au nord de l'Océan Atlantique, dans les Amériques du Nord et Sud et dans l'Océan Pacifique; la fin est généralement visible dans l'Amérique du Nord, au nord de l'Océan Atlantique, au nord-ouest de l'Amérique du Sud, au nord-Est de l'Asie, et dans l'Océan Pacifique.

Le 3 février, éclipse totale du soleil, en partie visible en Canada; commence à 8h. 27 m. du matin.

Les 14 et 15 juillet, éclipse partielle de la lune; le commencement est généralement visible en Afrique, au sud-ouest de l'Europe, dans l'Océan Atlantique, dans l'Amérique du Nord, dans l'Amérique du Sud et le sud de l'Océan Pacifique; la fin est généralement visible dans l'Océan Atlantique, dans les Amériques du Nord et Sud, et le sud de l'Océan Pacifique.

Le 29 juillet, éclipse annulaire du soleil, invisible en Canada.

Le 24 décembre, éclipse partielle du soleil, invisible en Canada.

APPARENCE DES PLANÈTES POUR 1916.

Vénus sera étoile du soir du commencement de l'année jusqu'au 3 juillet; ensuite étoile du matin le reste de l'année.

Mars sera étoile du matin du commencement de l'année jusqu'au 9 février; ensuite étoile du soir le reste de l'année.

Jupiter sera étoile du soir depuis le commencement de l'année jusqu'au 1er avril; ensuite étoile du matin jusqu'au 23 octobre; et ensuite étoile du soir le reste de l'année.

Saturne sera étoile du matin depuis le commencement de l'année jusqu'au 4 janvier, ensuite étoile du soir jusqu'au 12 juillet; et ensuite étoile du matin le reste de l'année.

EXPLICATIONS DES SIGNES ET ABRÉVIATIONS.

La colonne Cl. désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune.	P. Q., Premier Quartier.
P. L., Pleine Lune.	D. Q., Dernier Quartier.
H. M., Heure, Minute.	Q. Tps., Quatre-Temps.

Certaines gens perdent la mémoire pour mentionner ce qui nous serait avantageux, et la retrouvent subitement pour signaler ce qui peut nous nuire.

GUTTA PERCHA & RUBBER LTD.

Fabricants des célèbres claques et Pneus **Maltese Cross**

Courroies, Boyaux, Paquetages, Etc.

Bureau-Chef et Fabrique: Toronto, Ont.
Succursale: Nos 357 et 359, Rue Saint-Jacques, MONTREAL.

JANVIER

31 JOURS

Consacré à l'Enfant Jésus — **Signe du Verseau**

Les jours croissent de 1 heure 5 minutes.

N. L. le 4, à 11h. 51m. du soir.
P. Q. le 11, à 10h. 44m. du soir.
P. L. le 20, à 3h. 35m. du matin.
D. Q. le 27, à 7h. 41m. du soir.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Sam.	1	b	Circoncision, doub. 2e cl. (d'oblig.)	7 47	4 21	3 46
DIM.	2	b	T. S. Nom de Jésus, doub. 2e cl.	7 47	4 22	5 8
Lundi	3	b†	Octave de St Jean, Ap. et Ev., simple.	7 47	4 23	6 24
Mardi	4	r†	Octave des SS. Innocents, simple.	7 46	4 24	7 29
Merc.	5	b	*Vigile* de l'Epiphanie, 2e cl., semid.	7 46	4 25	couc.
Jeudi	6	b	EPIPHANIE, doub. 1re cl. (d'oblig.)	7 46	4 26	6 27
Vend.	7	b	De l'Octave, semid.	7 45	4 28	7 52
Sam.	8	b	De l'Octave, semid.	7 45	4 29	9 11
DIM.	9	b	Dimanche dans l'Octave, semid.	7 44	4 30	10 21
Lundi	10	b	De l'Octave, semid.	7 44	4 31	11 36
Mardi	11	b	De l'Octave, semid.	7 43	4 32	matin
Merc.	12	b	De l'Octave, semid.	7 43	4 33	0 48
Jeudi	13	b	Octave de l'Epiphanie, doub. maj.	7 42	4 34	1 57
Vend.	14	b	St Hilaire, E. et D., doub.	7 42	4 35	3 2
Sam.	15	b	St Paul, Ermite, doub.	7 41	4 37	4 6
DIM.	16	vr	2 *Ep.* Du Dimanche, semid.	7 40	4 38	5 4
Lundi	17	b	St Antoine, Abbé, doub.	7 39	4 39	5 59
Mardi	18	b	Chaire de St Pierre à Rome, d. maj.	7 39	4 41	6 45
Merc.	19	b	Ste Famille J. M. J., doub. 2e cl.	7 38	4 42	lever
Jeudi	20	r	SS. Fabien et Sébastien, MM., d.	7 37	4 43	5 9
Vend.	21	r	Ste Agnès, V. et M., doub.	7 36	4 45	6 16
Sam.	22	r†	SS. Vincent et Anastase, MM., sd.	7 35	4 46	7 25
DIM.	23	vr	3 *Ep.* Du Dim., sd. (Sol. Ste Fam.)	7 34	4 47	8 35
Lundi	24	r	St Timothée, E. et M., doub.	7 33	4 49	9 42
Mardi	25	b	Conversion de St Paul, Ap., d. maj.	7 32	4 51	10 54
Merc.	26	r	St Polycarpe, E. et M., doub.	7 32	4 52	matin
Jeudi	27	b	St Jean-Chrysostôme, E. et D., d.	7 31	4 53	0 10
Vend.	28	r†	Ste Agnès, V. et M., 2e f., simple.	7 31	4 54	1 29
Sam.	29	b	St François de Sales, E. et D., d.	7 30	4 56	2 46
DIM.	30	vr	4 *Ep.* Du Dimanche, semid.	7 29	4 58	4 2
Lundi	31	b	St Pierre Nolasque, Conf., doub.	7 28	5 0	5 11

Si le jour de St Paul le convers (le 25)
On voit un beau temps découvert,
On aura pour cette raison
Du blé et du foin à foison.

Fleurs de janvier,
Ne vont dans le panier.
Quand il tonne en janvier
Il tonne tous les mois de l'année.

Les douze premiers jours de janvier indiquent le temps qu'il fera pendant les douze mois de l'année.

JANVIER

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

FÉVRIER

Consacré aux Douleurs de la Ste Vierge

29 JOURS

Signe des Poissons

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

N. L. le 3, à 11h. 12m. du matin. | **P. L. le 18, à 9h. 35m. du soir.**
P. Q. le 10, à 5h. 26m. du soir. | **D. Q. le 26, à 4h. 30m. du matin.**

Jours de la semaine		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1	r	St Ignace, E. et M., doub.	7 27	5 1	6 8
Merc.	2	b	PURIFICATION DE LA B.V.M., d. 2e cl.	7 26	5 2	6 53
Jeudi	3	r†	St Blaise, E. et M., simple.	7 25	5 3	couc.
Vend.	4	b	St André Corsini, E. et C., doub.	7 23	5 5	6 42
Sam.	5	r	Ste Agathe, V. et M., doub.	7 22	5 6	8 1
DIM.	6	vr	5 *Ep.* Du Dim., sd. (Sol. Purif.).	7 20	5 8	9 14
Lundi	7	b	St Romuald, Abbé, doub.	7 19	5 9	10 28
Mardi	8	b	St Jean de Matha, Conf., doub.	7 18	5 11	11 41
Merc.	9	b	St Cyrille d'Alexand., E. et D., d.	7 17	5 13	matin
Jeudi	10	b	Ste Scholastique, V., doub.	7 16	5 14	0 49
Vend.	11	b	N.-D. de Lourdes, doub. maj.	7 14	5 16	1 54
Sam.	12	b	Les sept Fondat. des Servites, d.	7 13	5 17	2 55
DIM.	13	vr	6 *Ep.* Du Dimanche, semid.	7 11	5 18	3 52
Lundi	14	r†	St Valentin, M., simple.	7 9	5 19	4 40
Mardi	15	r†	SS. Faustin et Jovite, MM., simple.	7 8	5 20	5 23
Merc	16	vr†	De la Férie.	7 6	5 22	5 58
Jeudi	17	vr†	De la Férie.	7 4	5 24	6 24
Vend.	18	r†	St Siméon, E. et M., simple.	7 3	5 25	lever
Sam.	19	b†	De la B. V. Marie, simple.	7 1	5 27	6 25
DIM.	20	vl	SEPTUAGÉSIME, 2e cl., semid.	7 0	5 28	7 31
Lundi	21	vl†	De la Férie.	6 59	5 30	8 44
Mardi	22	b	Chaire de St Pierre à Antioche, d. m.	6 57	5 31	9 59
Merc.	23	b	St Pierre Damien, E. et D., doub.	6 55	5 33	11 16
Jeudi	24	vl	*Vigile* de St Mathias.	6 53	5 34	matin
Vend.	25	r	ST MATHIAS, Ap., doub. 2e cl.	6 51	5 35	0 35
Sam.	26	b†	De la B. V. Marie, simple.	6 49	5 37	1 49
DIM.	27	vl	SEXAGÉSIME, 2e cl., semid.	6 48	5 38	2 58
Lundi	28	vl†	De la Férie.	6 47	5 39	3 57
Mardi	29	vl†	De la Férie.	6 46	5 40	4 46

Autrefois, nos ancêtres,
Qu'on peut nommer nos maîtres,
Disaient en leur patois,
Que pendant tout ce mois,

Soleil rouge en soirée,
Fait belle matinée;
Mais rouge le matin,
C'est pour une autre fin.

FÉVRIER

1 .....

2 .....

3 .....

4 .....

5 .....

6 .....

7 .....

8 .....

9 .....

10 .....

11 .....

12 .....

13 .....

14 .....

15 .....

16 .....

17 .....

18 .....

19 .....

20 .....

21 .....

22 .....

23 .....

24 .....

25 .....

26 .....

27 .....

28 .....

29 .....

MARS — 31 JOURS

Consacré à Saint Joseph

Signe du Bélier

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

N. L. le 3, à 11h. 4m. du soir.
P. Q. le 11, à 1h. 39m. du soir.
P. L. le 19, à 0h. 33m. du soir.
D. Q. le 26, à 11h. 28m. du matin.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Merc.	1	vl†	De la Férie.	6 44	5 42	5 22
Jeudi	2	vl†	De la Férie.	6 42	5 43	5 51
Vend.	3	vl†	De la Férie.	6 40	5 44	6 12
Sam.	4	b†	St Casimir, Conf., semid.	6 39	5 45	couc.
DIM.	5	vl	QUINQUAGÉSIME, 2e cl., semid.	6 37	5 47	8 4
Lundi	6	r	SS. Perpétue et Félicité, MM., d.	6 36	5 48	9 18
Mardi	7	b	St Thomas d'Aquin, C. et D., doub.	6 34	5 49	10 30
Merc.	8	vl	LES CENDRES. (1)	6 32	5 51	11 38
Jeudi	9	b	Ste Françoise, Ve., doub.	6 30	5 53	matin
Vend.	10	r†	SS. Quarante Martyrs, semid.	6 28	5 54	0 42
Sam.	11	vl	De la Férie.	6 26	5 55	1 41
DIM.	12	vl	1ER DU CARÊME, 1re cl., semid.	6 24	5 56	2 35
Lundi	13	vl†	De la Férie.	6 22	5 58	3 18
Mardi	14	vl	De la Férie.	6 20	5 59	3 54
Merc.	15	vl	*Q. Tps.* De la Férie.	6 18	6 1	4 24
Jeudi	16	vl	De la Férie.	6 16	6 2	4 49
Vend.	17	b	*Q. Tps.* St Patrice, E. et C., d. maj.	6 14	6 3	5 9
Sam.	18	b	*Q. Tps.* St Cyrille de Jér., E. et D., d.	6 11	6 4	5 25
DIM.	19	vl*	2E DU CARÊME, 1re cl., semid.	6 10	6 6	lever
Lundi	20	b	ST JOSEPH, époux B. V. M., d. 2e cl. (hier)	6 9	6 7	7 46
Mardi	21	b	St Benoit, Abbé, doub. maj.	6 7	6 8	9 3
Merc.	22	vl†	De la Férie.	6 5	6 9	10 22
Jeudi	23	vl	De la Férie.	6 3	6 11	11 39
Vend.	24	vl	De la Férie.	6 1	6 12	matin
Sam.	25	b	ANNONC. B.V. M., d. 1re cl. (non d'obl.)	5 59	6 13	0 51
DIM.	26	vl	3E DU CARÊME, 1re cl., semid.	5 57	6 14	1 52
Lundi	27	b	St Jean Damascène, C. et D., d..	5 55	6 16	2 43
Mardi	28	b†	St Jean de Capistran, Conf., sd.	5 53	6 17	3 22
Merc.	29	vl	De la Férie.	6 52	6 18	3 51
Jeudi	30	vl	De la Férie.	5 50	6 20	4 14
Vend.	31	vl	De la Férie.	5 48	6 21	4 32

Quand les grenouilles chantent en mars,
Elles se taisent en avril.
Quand il tonne en mars,
Le pain et le vin arrivent de toutes parts.

Hiver humide
Eté sec.
Sous l'eau la faim
Sous la neige le pain.

Les brouillards en lune jaune, les brouillards en lune vieille, sont un signe de beau temps.

(1) Jeûne, tous les jours du Carême, les dimanches exceptés.

MARS

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

AVRIL

Consacré à Notre-Dame Auxiliatrice

30 JOURS

Signe du Taureau

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

N. L. le 2, à 11h. 27m. du matin.
P. Q. le 10, à 9h. 42m. du matin.
P. L. le 18, à 0h. 13m. du matin.
D. Q. le 24 à 5h. 44m. du soir.

Jours de la semaine		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Sam.	1	vl	De la Férie.	5 46	6 22	4 54
DIM.	2	vl	4e du Carême, 1re cl., semid.	5 44	6 23	5 14
Lundi	3	vl†	De la Férie.	5 42	6 24	couc.
Mardi	4	b	St Isidore, E. et D., doub.	5 41	6 25	9 21
Merc.	5	b	St Vincent Ferrier, Conf., doub.	5 39	6 27	10 26
Jeudi	6	vl	De la Férie.	5 37	6 29	11 28
Vend.	7	vl	De la Férie.	5 36	6 30	matin
Sam.	8	vl	De la Férie.	5 34	6 31	0 24
DIM.	9	vl	Passion, 1re cl., semid.	5 32	6 32	1 12
Lundi	10	vl†	De la Férie.	5 30	6 33	1 50
Mardi	11	b	St Léon I, P. et D., doub.	5 28	6 34	2 24
Merc.	12	vl	De la Férie.	5 26	6 36	2 50
Jeudi	13	r	St Herménégilde, M., semid.	5 24	6 37	3 13
Vend.	14	b	Notre Dame de Pitié, doub. maj.	5 22	6 38	3 28
Sam.	15	vl	De la Férie.	5 20	6 40	3 45
DIM.	16	vl	Rameaux, 1re cl., semid.	5 18	6 42	4 9
Lundi	17	vl	De la Férie.	5 17	6 43	4 26
Mardi	18	vl	De la Férie.	5 15	6 44	lever
Merc.	19	vl	De la Férie.	5 13	6 45	9 22
Jeudi	20	b	Jeudi Saint, doub. 1re cl.	5 11	6 47	10 38
Vend.	21	n	Vendredi Saint, doub. 1re cl.	5 10	6 48	11 47
Sam.	22	b	Samedi Saint, doub. 1re cl.	5 8	6 49	matin
DIM.	23	b	PAQUES, doub. 1re cl.	5 6	6 50	0 40
Lundi	24	b	De l'Octave, doub. 1re cl.	5 5	6 51	1 23
Mardi	25	b	De l'Octave, doub. 1re cl. (*proc. rog.vl.*)	5 3	6 53	1 55
Merc.	26	b	De l'Octave, semid.	5 2	6 54	2 18
Jeudi	27	b	De l'Octave, semid.	5 0	6 56	2 37
Vend.	28	b	De l'Octave, semid.	4 58	6 57	2 55
Sam.	29	b	De l'Octave, semid.	4 56	6 58	3 19
DIM.	30	b*	1 *Pâq.* Quasimodo, doub. maj.	4 55	6 59	3 36

Le vent que l'on bénit le jour des Rameaux
Règne le plus souvent pendant l'année.
Semaine Sainte mouillée
Donne terre altérée.

Pluie d'avril,
Remplit grange et fenil,
Boues en avril
Epis en été.

Froid avril et chaud mai,
Mettent le pain dans la main.

AVRIL

1 .....

2 .....

3 .....

4 .....

5 .....

6 .....

7 .....

8 .....

9 .....

10 .....

11 .....

12 .....

13 .....

14 .....

15 .....

16 .....

17 .....

18 .....

19 .....

20 .....

21 .....

22 .....

23 .....

24 .....

25 .....

26 .....

27 .....

28 .....

29 .....

30 .....

MAI — 31 JOURS

Consacré à Marie

Signe des Gémeaux

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

N. L. le 2, à 0h. 35m. du matin. | **P L. le 17, à 9h. 17m. du matin.**
P. Q. le 10, à 3h. 53m. du matin. | **D. Q. le 24, à 0h. 22m. du matin.**
N. L. le 31, à 2 h. 43 m. du soir.

Jours de la semaine		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	r	SS. Phil. et Jacques, Ap., d. 2e cl.	4 54	7 0	3 58
Mardi	2	r	St Marc, Ev., d. 2e cl. (25 avril).	4 53	7 1	couc.
Merc.	3	r	Invent. de la Ste Croix, d. 2e cl.	4 51	7 3	9 15
Jeudi	4	b	Ste Monique, Ve., doub.	4 50	7 4	10 14
Vend.	5	b	St Pie V, P. et C., doub.	4 49	7 5	11 4
Sam.	6	r	St Jean dev. la Porte Latine, d.maj.	4 47	7 7	11 47
DIM.	7	b	2 *Pâq.* Du Dim., sd. (Sol. Annonc.).	4 45	7 8	matin
Lundi	8	b	App. de St Michel, Arch., d. maj.	4 43	7 9	0 22
Mardi	9	b	St Grégoire de Nazianze, E. et D., d.	4 42	7 10	0 51
Merc.	10	b	Sol. de ST JOSEPH, p. de l'E. U.,	4 41	7 11	1 14
Jeudi	11	b†	De l'Oct. de St Joseph, sd. [d. 1re cl.	4 40	7 12	1 32
Vend.	12	r†	SS. Nérée, etc., MM., semid.	4 39	7 13	1 49
Sam.	13	b†	De l'Octave de St Joseph, semid.	4 37	7 15	2 7
DIM.	14	b	3 *Pâq.* Du Dim., sd. (Sol. St Joseph).	4 36	7 16	2 28
Lundi	15	b	St J.-Bte de la Salle, Conf., doub.	4 35	7 17	2 49
Mardi	16	b†	St Ubalde, E. et C., semid.	4 34	7 18	3 15
Merc.	17	b	Octave de St Joseph, doub. maj.	4 33	7 19	lever
Jeudi	18	r	St Venant, M., doub.	4 32	7 20	9 30
Vend.	19	b	St Pierre-Célestin, P. et C., d.	4 31	7 21	10 31
Sam.	20	b†	St Bernardin de Sienne, Conf., sd.	4 30	7 22	11 20
DIM.	21	b	4 *Pâq.* Du Dimanche, semid.	4 29	7 23	11 56
Lundi	22	b†	De la Férie.	4 28	7 24	matin
Mardi	23	b†	De la Férie.	4 27	7 25	0 24
Merc.	24	b†	De la Férie.	4 27	7 27	0 42
Jeudi	25	b	St Grégoire VII, P. et C., doub.	4 26	7 28	1 1
Vend.	26	b	St Philippe de Néri, Conf., doub.	4 25	7 29	1 25
Sam.	27	b	St Bède le Vénér., C. et D., doub.	4 24	7 30	1 42
DIM.	28	b	5 *Pâq.* Du Dimanche, semid.	4 23	7 31	2 2
Lundi	29	b	*Rog.* Ste Marie Madel. de P., V., sd.	4 22	7 32	2 28
Mardi	30	r†	*Rog.* St Félix, P. et M., simple.	4 21	7 33	2 58
Merc.	31	b	*Rog. Vig.* Ste Angèle de Mérici, V., d.	4 20	7 34	3 37

De la pluie le premier jour de mai,
Ote aux fourrages leurs qualités.
Au mois de mai,
Il faudrait qu'il ne plût jamais.

En mai,
Blé et vin naît.
Rosée de mai
Vaut chariot de roi.

MAI

J'ai mis mes fabrisées

Election de Maurice Peloquin & G. Magnan

Mariage de Hyacinthe avec Germaine

arrivés à la maison.

Service de Juliette Paulet

Portée

JUIN — 30 JOURS

Consacré au Sacré Cœur de Jésus

Signe de l'Ecrevisse

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

☽ P. Q. le 8, à 7h. 5m. du soir. | ☾ D. Q. le 22, à 8h. 22m. du matin.
○ P. L. le 15, à 4h. 48m. du soir. | ● N. L. le 30, à 5h. 49m. du matin

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	b	ASCENSION, d. 1re cl. (d'oblig.).	4 20	7 34	couc.
Vend.	2	b †	De l'Octave, semid.	4 20	7 36	9 44
Sam.	3	b †	De l'Octave, semid.	4 19	7 37	10 21
DIM.	4	b	Dimanche dans l'Octave, semid.	4 19	7 37	10 52
Lundi	5	r	St Boniface, E. et M., doub.	4 18	7 38	11 18
Mardi	6	b	St Norbert, E. et C., doub.	4 18	7 38	11 37
Merc.	7	b †	De l'Octave, semid.	4 17	7 39	11 53
Jeudi	8	b	Octave de l'Ascension, doub. maj.	4 17	7 40	matin
Vend.	9	b †	De la Férie, semid.	4 17	7 40	0 11
Sam.	10	r	*Jeûne.* Vigile de la Pentecôte, 1re cl., sd.	4 17	7 41	0 32
DIM.	11	r	PENTECOTE, doub. 1re cl.	4 17	7 42	0 49
Lundi	12	r	De l'Octave, doub. 1re cl.	4 16	7 42	1 12
Mardi	13	r	De l'Octave, doub. 1re cl.	4 16	7 43	1 43
Merc.	14	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 16	7 43	2 25
Jeudi	15	r	De l'Octave, semid.	4 16	7 44	lever
Vend.	16	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 16	7 44	9 9
Sam.	17	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 16	7 44	9 53
DIM.	18	b	1 *Pent.* STE TRINITÉ, d. 1re cl.	4 16	7 45	10 25
Lundi	19	b	Ste Julienne de Falcon., V., doub.	4 16	7 45	10 49
Mardi	20	r †	St Silvère, P. et M., simple.	4 16	7 46	11 6
Merc.	21	b	St Louis de Gonzague, Conf., doub.	4 16	7 46	11 29
Jeudi	22	b	FÊTE-DIEU, d. 1re cl. (non d'obl.).	4 16	7 47	11 48
Vend.	23	b	*Vig.* De l'Octave, semid.	4 17	7 47	matin
Sam.	24	b	ST JEAN-BAPTISTE, d. 1re cl.	4 17	7 47	0 8
DIM.	25	b	2 *P.* Dim. dans l'Oct., sd. (Sol. Fête-	4 18	7 47	0 32
Lundi	26	b	De l'Octave, semid. [Dieu, Pr.).	4 18	7 47	1 0
Mardi	27	b	De l'Octave, semid.	4 18	7 46	1 36
Merc.	28	b	*Vig.* De l'Octave, semid.. [d'obl.)	4 19	7 46	2 18
Jeudi	29	r	SS. Pierre et Paul, d. 1re cl. (non	4 19	7 46	3 7
Vend.	30	b	Sacré Cœur de Jésus, d. 1re cl.	4 20	7 46	couc.

Si le temps est beau le jour de St Paul (29 juin)
La saison sera bonne pour les hommes et la récolte.
S'il pleut le jour de la Trinité,
Il pleut treize dimanches de suite.
Pour la semence des plantes à tubercules, avant la pleine lune.
Pour les choux, les laitues et les graines du jardinage après la pleine lune.

JUIN

1 .....

2 .....

3 .....

4 .....

5 .....

6 .....

7 .....

8 .....

9 .....

10 .....

11 .....

12 .....

13 .....

14 .....

15 .....

16 .....

17 .....

18 .....

19 .....

20 .....

21 .....

22 .....

23 .....

24 .....

25 .....

26 .....

27 .....

28 .....

29 .....

30 .....

JUILLET — 31 JOURS

Consacré au Précieux Sang — **Signe du Lion**

Les jours décroissent de 58 minutes.

P. Q. le 8, à 7h. 1m. du matin. | **D. Q. le 21, à 6h. 39m. du soir.**
P. L. le 14, à 11h. 46m. du soir. | **N. L. le 29, à 9h. 21m. du soir.**

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Sam.	1	r	Précieux Sang, d. 2e cl.	4 20	7 46	8 55
DIM.	2	b	3*P.* Visit. B. V. M., d. 2e cl. (Sol. St J.-B.)	4 21	7 46	9 22
Lundi	3	r†	De l'Octave des SS. P. et P., sd.	4 22	7 46	9 44
Mardi	4	r†	De l'Oct. des SS. P. et P. sd.	4 23	7 45	10 2
Merc.	5	b	St Antoine-Marie Zacc., Conf., d.	4 23	7 45	10 16
Jeudi	6	r	Oct. SS. Pierre et Paul, d. maj.	4 24	7 44	10 37
Vend.	7	b	SS. Cyrille et Méthode, CC. PP., d.	4 24	7 44	10 54
Sam.	8	b†	Ste Elisabeth, Ve., semid. (1)	4 25	7 43	11 14
DIM.	9	vr	4 *P.* Du Dim., sd. (Sol. SS. P. et P.)	4 26	7 43	11 40
Lundi	10	r†	Les SS. 7 Frères, MM., semid.	4 26	7 42	matin
Mardi	11	r†	St Pie, P. et M., simple. (1)	4 27	7 42	0 15
Merc.	12	b	St Jean Gualbert, Abbé, doub.	4 27	7 42	1 2
Jeudi	13	r†	St Anaclet, P. et M., semid.	4 28	7 41	2 1
Vend.	14	b	St Bonaventure, E. et D., doub.	4 29	7 41	lever
Sam.	15	b†	St Henri, Conf., semid. (1)	4 30	7 41	8 22
DIM.	16	vr	5 *P.* Du Dim., sd. (Sol. du S.C.).	4 31	7 40	8 49
Lundi	17	b†	St Alexis, Conf., semid.	4 32	7 39	9 11
Mardi	18	b	St Camille de Lellis, Conf., doub.	4 33	7 38	9 31
Merc.	19	b	St Vincent de Paul, Conf., doub.	4 34	7 37	9 55
Jeudi	20	b	St Jérôme Emilien, Conf., doub.	4 35	7 36	10 13
Vend.	21	b†	Ste Praxède, V., simple.	4 36	7 35	10 34
Sam.	22	b	Ste Marie-Madeleine, doub.	4 37	7 34	11 3
DIM.	23	vr	6 *Pent.* Du Dimanche, semid.	4 38	7 33	11 37
Lundi	24	vl	*Vigile* de St Jacques.	4 39	7 32	matin
Mardi	25	r	St Jacques, Ap., d. 2e cl. (2)	4 40	7 31	0 17
Merc.	26	b	Ste Anne, p. de la P. Q., d. 1re cl.	4 41	7 30	1 3
Jeudi	27	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid. (2)	4 42	7 29	1 57
Vend.	28	r†	SS. Nazaire, etc., MM., semid.	4 43	7 28	2 56
Sam.	29	b†	Ste Marthe, V., semid.	4 44	7 27	3 57
DIM.	30	vr	7 *P.* Du Dim.. sd. (Sol. Ste Anne)	4 45	7 26	couc.
Lundi	31	b	St Ignace, Conf., doub.	4 46	7 25	8 8

Trois dimanches avant
Saint Jacques, est constant
Que s'ils sont agréables,
Beaux, et même passables,
Ce qu'on nomme froment
Sera bon en tout temps ;
S'il pleut, c'est le contraire,
Quoique bon, n'est prospère.

(1) Dans les églises consacrées (excepté la cathédrale): le 8 juillet, b, Dédicace de l'Eglise, d. 1re cl. avec Octave; le 11 juillet, b†, de l'Octave, sd.; le 15 juillet, b, Octave de la Dédicace, d. maj.

(2) Dans le diocèse de Montréal: le 25 juillet, r, St Jacques, titulaire de la cathédrale, d. 1re cl. avec Octave; le 27 juillet, r†, de l'Octave de St Jacques, sd.

JUILLET

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

AOÛT

Consacré au Saint Cœur de Marie

31 JOURS

Signe de la Vierge

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

☽ P. Q. le 6, à 4h. 12m. du soir.
○ P. L. le 13, à 7h. 6m. du matin.
☾ D. Q. le 20, à 7h. 59m. du matin.
● N. L. le 28, à 0h. 31m. du soir.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1	b	St Pierre-ès-Liens, doub. maj. (1)	4 48	7 24	8 25
Merc.	2	b	Octave de Ste Anne, doub. maj.	4 50	7 22	8 45
Jeudi	3	r†	Invention de St Etienne, semid.	4 51	7 21	9 2
Vend.	4	b	St Dominique, Conf., doub. maj.	4 52	7 20	9 18
Sam.	5	b	N.-D. des Neiges, doub. maj.	4 53	7 19	9 41
DIM.	6	b	8 *P.* TRANSFIGURATION DE N. S.,	4 55	7 17	10 13
Lundi	7	b	St Cajetan, Conf., doub. [d. 2e cl	4 56	7 16	10 53
Mardi	8	r†	SS. Cyriaque, etc., MM., semid.	4 57	7 14	11 46
Merc.	9	vl	*Vigile* de St Laurent.	4 58	7 12	matin
Jeudi	10	r	ST LAURENT, M., doub. 2e cl.	4 59	7 11	0 50
Vend.	11	r†	SS. Tiburce et Suzanne, MM., simple	5 1	7 9	2 7
Sam.	12	b	Ste Claire, V., doub.	5 2	7 8	3 30
DIM.	13	vr	9 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 3	7 7	lever
Lundi	14	vl	*Vigile* de l'ASSOMPTION.	5 4	7 5	7 33
Mardi	15	b	ASSOMPTION, d. 1re cl.	5 5	7 3	7 59
Merc.	16	b	ST JOACHIM, Conf., doub. 2e cl.	5 6	7 2	8 17
Jeudi	17	b	St Hyacinthe, Conf., doub.	5 7	7 1	8 38
Vend.	18	b†	De l'Octave, semid.	5 8	6 59	9 5
Sam.	19	b†	*Jeûne.* De l'Octave, semid.	5 9	6 57	9 36
DIM.	20	vr	10 *P.* Du Dim., sd. (Sol. Assompt.)	5 11	6 55	10 14
Lundi	21	b	Ste Jeanne-Frse de C., Ve., doub.	5 12	6 54	10 59
Mardi	22	b	Octave de l'ASSOMPTION, doub. maj.	5 13	6 54	11 51
Merc.	23	b	*Vig.* St Philippe Béniti, Conf., doub.	5 14	6 50	matin
Jeudi	24	r	ST BARTHÉLEMI, Ap., doub. 2e cl.	5 16	6 48	0 48
Vend.	25	b†	St Louis, roi, Conf., semid.	5 18	6 46	1 48
Sam.	26	b†	De la B. V. Marie, simple.	5 19	6 45	2 51
DIM.	27	vr	11 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 20	6 43	3 57
Lundi	28	b	St Augustin, E. et D., doub.	5 21	6 41	5 5
Mardi	29	r	Décollen de St Jean-Bte, d. maj.	5 22	6 40	couc.
Merc.	30	b	Ste Rose de Lima, V., doub.	5 23	6 38	7 10
Jeudi	31	b	St Raymond Nonnat, Conf., d.	5 24	6 36	7 26

Qui dort en août, dort à son coût.
Quiconque se marie en août,
Souvent n'annonce rien du tout.
Pendant l'août et en vendange,
Il n'y a fête, ni dimanche.

(1) Dans le diocèse de Montréal : le 1er août, r, Octave de St Jacques, d. maj.

AOÛT

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

SEPTEMBRE — 30 JOURS

Consacré à Saint Michel

Signe de la Balance

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

☽ P. Q. le 4, à 11h. 32m. du soir. | ☾ D. Q. le 19, à 0h. 41m. du matin.
☾ P. L. le 11, à 3h. 37m. du soir. | ☾ N. L. le 27, à 2h. 40m. du matin.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Vend.	1	b†	St Gilles, Abbé, simple.	5 26	6 34	7 49
Sam.	2	b†	St Etienne, Conf., semid.	5 28	6 32	8 16
DIM.	3	vr	12 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 29	6 30	8 52
Lundi	4	vr†	De la Férie.	5 30	6 28	9 39
Mardi	5	b†	St Laurent Justinien, E. et C., semid.	5 31	6 26	10 37
Merc.	6	vr†	De la Férie.	5 32	6 24	11 48
Jeudi	7	vr†	De la Férie.	5 33	6 23	matin
Vend.	8	b	Nativité de la B. V. M., d. 2e cl.	5 35	6 21	1 3
Sam.	9	b†	De la B. V. Marie, simple.	5 36	6 19	2 25
DIM.	10	vr	13 *P.* Du Dim., sd. (Sol. Nativ.).	5 37	6 17	3 49
Lundi	11	r†	SS. Prote et Hyacinthe, MM., simple.	5 38	6 16	lever
Mardi	12	b	S. Nom de Marie, doub. maj. (1)	5 39	6 14	6 21
Merc.	13	vr†	De la Férie. (1)	5 40	6 12	6 40
Jeudi	14	r	Exalt. de la Ste Croix, d. maj.	5 42	6 10	7 4
Vend.	15	b	N.-D. des 7 Douleurs, d. 2e cl.	5 43	6 8	7 34
Sam.	16	r†	SS. Corn. et Cypr., PP. MM., sd.	5 44	6 6	8 12
DIM.	17	vr	14 *P.* Du Dim., sd. (Sol. N.-D. 7 D.).	5 45	6 4	8 54
Lundi	18	b	St Joseph de Cop., Conf., doub.	5 46	6 2	9 44
Mardi	19	r	SS. Janvier, etc., MM., doub. (1)	5 48	6 0	10 39
Merc.	20	r	*Q. Tps. J. Vig.* SS. Eust., etc., MM., d.	5 49	5 58	11 39
Jeudi	21	r	St Mathieu, Ap. et Ev., d. 2e cl.	5 50	5 56	matin
Vend.	22	b	*Q. Tps. J.* St Thomas de V., E. et C. d.	5 51	5 54	0 40
Sam.	23	r	*Q. Tps. J.* St Lin, P. et M., sd.	5 52	5 52	1 44
DIM.	24	vr	15 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 54	5 50	2 52
Lundi	25	vr†	De la Férie.	5 56	5 48	3 59
Mardi	26	r†	SS. Cyprien et Justine, MM., simple.	5 57	5 46	5 5
Merc.	27	r†	SS. Côme et Damien, MM., semid.	5 58	5 45	couc.
Jeudi	28	r†	St Wenceslas, M., semid.	5 59	5 43	5 54
Vend.	29	b	St Michel et tous les S. Ang., d. 2e cl.	6 0	5 41	6 20
Sam.	30	b	St Jérôme, C. et D., doub.	6 2	5 39	6 52

Lecteurs, écoutez-moi,
Car ce n'est point folie ;
Du tonnerre en ce mois,
Cela nous signifie
Blés et fruits abondants.
Il est aussi constant
Qu'au premier mois pluie
Malgré l'herbe fleurie,
Il pleuvra plusieurs jours
De suite et tour à tour.

(1) Dans les diocèses de Montréal, de Valleyfield et de Joliette: le 12 sept., b, St Nom de Marie, fête patronale, d. 1ère cl. avec Octave; le 13 sept., b†, de l'Octave, sd.; le 19 sept., b, Octave du St Nom de Marie, d. maj.

SEPTEMBRE

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 On a fermé la Cabane
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....

OCTOBRE 31 JOURS

Consacré aux Anges Gardiens **Signe du Scorpion**

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

P. Q. le 4, à 6h. 6m. du matin. | **D. Q. le 18, à 8h. 15m. du soir.**
P. L. le 11, à 2h. 7m. du matin. | **N. L. le 26, à 3h. 43m. du soir.**

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Cou.	Lune C.L.
				H. M.	H. M.	H. M.
DIM.	1	vr	16 *P.* Du Dim., sd.(Sol.N.-D. du	6 4	5 37	7 37
Lundi	2	b	SS. Anges Gardiens, d. maj. [St Ros.)	6 5	5 35	8 32
Mardi	3	vr †	De la Férie.	6 6	5 33	9 37
Merc.	4	b	St François, Conf., doub. maj.	6 7	5 31	10 51
Jeudi	5	r†	SS. Placide et ses C., MM., simple.	6 8	5 30	matin
Vend.	6	b	St Bruno, Conf., doub.	6 9	5 28	0 8
Sam.	7	b	N.-D. du St Rosaire, doub. 2e cl.	6 11	5 26	1 30
DIM.	8	vr	17 *P.* Du Dim., sd. (Sol. St Michel).	6 12	5 24	2 51
Lundi	9	r†	SS. Denis et ses C., MM., semid.	6 13	5 22	4 9
Mardi	10	b†	St François de Borgia, Conf., semid.	6 14	5 20	5 21
Merc.	11	vr†	De la Férie.	6 15	5 19	lever
Jeudi	12	vr†	De la Férie.	6 17	5 17	5 34
Vend.	13	b†	St Edouard, Conf., semid.	6 18	5 14	6 7
Sam.	14	r	St Calixte, P. et M., doub.	6 20	5 12	6 48
DIM.	15	vr	18 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 21	5 11	7 35
Lundi	16	vr†	De la Férie.	6 23	5 9	8 29
Mardi	17	b†	Ste Hedwidge, Ve., semid.	6 24	5 7	9 27
Merc.	18	r	St Luc, Evang., doub. 2e cl.	6 25	5 5	10 28
Jeudi	19	b	St Pierre d'Alcant., Conf., doub.	6 26	5 4	11 31
Vend.	20	b	St Jean de Canti, Conf., doub.	6 28	5 2	matin
Sam.	21	b†	De la B. V. Marie, simple.	6 29	5 1	0 36
DIM.	22	vr	19 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 31	4 59	1 43
Lundi	23	vr†	De la Férie.	6 32	4 57	2 52
Mardi	24	vr†	De la Férie.	6 33	4 55	3 57
Merc.	25	r†	SS. Chrysanthe et Darie, MM.,simpl.	6 35	4 53	5 9
Jeudi	26	r†	St Evariste, P. et M., simple.	6 36	4 52	6 26
Vend.	27	vl	*Vigile* des SS. Simon et Jude.	6 38	4 50	couc.
Sam.	28	r	SS. Simon et Jude, Ap., d. 2e cl.	6 39	4 48	5 34
DIM.	29	vr	20 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 40	4 47	6 27
Lundi	30	vr†	De la Férie.	6 42	4 46	7 31
Mardi	31	vl	*Jeûne. Vigile* de la Toussaint.	6 43	4 45	8 42

En octobre, s'il fait du vent,
Ah! quel désagrément!
Et s'il fait du tonnerre,
Nous aurons sur la terre
De la pluie, mauvais temps,
Tempête et ouragan,
Et de même sur l'onde,
Ou sur la mer profonde,

Le temps sera fâcheux
Tonnerre, éclairs, venteux.

OCTOBRE

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16 Première neige a 9hrs + 20 minute, à
17
18
19
20
21
22
23
24 On a mis les chassis doubles
25
26
27
28
29
30
31

NOVEMBRE — 30 JOURS

Consacré aux Ames du Purgatoire

Signe du Sagittaire

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

☽ **P. Q. le 2, à 0h. 57m. du soir.**
○ **P. L. le 9, à 3h. 24m. du soir.**
☾ **D. Q. le 17, à 5h. 7m. du soir.**
● **N. L. le 25, à 3h. 56m. du matin.**

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Merc.	1	b	TOUSSAINT, doub. 1re cl. (d'oblig.)	6 44	4 44	9 58
Jeudi	2	n	Trépassés, doub.	6 46	4 42	11 17
Vend.	3	b†	De l'Octave, semid.	6 48	4 40	matin
Sam.	4	b	St Charles, E. et C., doub.	6 49	4 39	0 37
DIM.	5	vr	21 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 51	4 37	1 55
Lundi	6	b†	De l'Octave, semid.	6 52	4 36	3 6
Mardi	7	b†	De l'Octave, semid.	6 54	4 34	4 23
Merc.	8	b	Octave de la Toussaint, d. maj.	6 55	4 32	5 37
Jeudi	9	b	Dédic. de la Basilique de Latran,	6 56	4 31	6 50
Vend.	10	b	St André Avellin, C., d. [d. 2e cl.	6 57	4 29	lever
Sam.	11	b	St Martin, E. et C., doub.	6 58	4 28	5 27
DIM.	12	vr	22 *Pent.* Du Dimanche, semid.	7 0	4 27	6 19
Lundi	13	b†	St Didace, Conf., semid.	7 1	4 26	7 16
Mardi	14	r	St Josaphat, E. et M., doub.	7 3	4 26	8 15
Merc.	15	b	Ste Gertrude, V., doub.	7 5	4 25	9 18
Jeudi	16	vr†	De la Férie.	7 6	4 24	10 22
Vend.	17	b†	St Grégoire Thaumat., E. C., sd.	7 7	4 23	11 28
Sam.	18	b	Dédic. des B. de SS. Pierre et Paul,	7 8	4 22	matin
DIM.	19	vr	23 *Pent.* Du Dimanche, sd. [d. maj.	7 11	4 21	0 34
Lundi	20	b	St Félix de Valois, Conf., doub.	7 12	4 20	1 38
Mardi	21	b	Présentation de la B. V. M., d. maj.	7 13	4 19	2 47
Merc.	22	r	Ste Cécile, V. et M., doub.	7 14	4 18	4 1
Jeudi	23	r	St Clément, P. et M., doub.	7 16	4 18	5 16
Vend.	24	b	St Jean de la Croix, Conf., doub.	7 17	4 17	6 34
Sam.	25	r	Ste Catherine, V. et M., doub.	7 18	4 16	couc.
DIM.	26	vr	24 *Pent.* Du Dimanche, semid.	7 19	4 15	5 16
Lundi	27	vr†	De la Férie.	7 21	4 15	6 27
Mardi	28	vr†	De la Férie.	7 22	4 14	7 45
Merc	29	vl	*Vigile* de St André.	7 23	4 13	9 5
Jeudi	30	r	St André, Ap., doub. 2e cl.	7 25	4 12	10 27

Le jour de la Saint Martin,
Est-il clair, pur et serein,
Cela nous signifie
Que, malgré notre envie,
Nous aurons de grands froids,
Et que, pour chauffer nos doigts,
Il faudra suivre la mode
Près d'un poêle bien commode.

NOVEMBRE

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 Mdlle Massé à commencé à travailler
23 .....
24 .....
25 .....
26 Le docteur Laferrière est venu à la maison pour ma femme Fill
27 " " " " " " " " Fill
28 .....
29 .....
30 .....

DÉCEMBRE

31 JOURS

Consacré à Marie conçue sans péché

Signe du Capricorne

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 26 au 31.

P. Q. le 1, à 9h. 2m. du soir. | **D. Q. le 17, à 1h. 12m. du soir.**
P. L. le 9, à 7h. 50m. du matin. | **N. L. le 24, à 3h. 37m. du soir.**
P. Q. le 31, à 7h. 13m. du matin.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Vend.	1	vr †	De la Férie.	7 26	4 12	11 45
Sam.	2	r †	Ste Bibiane, V. et M., semid.	7 28	4 12	matin
DIM.	3	vl	1er de l'Avent, 1re cl., semid.	7 28	4 12	0 56
Lundi	4	b	St Pierre-Chrys., E. et D., doub.	7 29	4 11	2 12
Mardi	5	vl †	De la Férie.	7 30	4 11	3 26
Merc.	6	b	*Jeûne.* St Nicolas, E. et C., doub.	7 31	4 11	4 36
Jeudi	7	b	*Vig.* St Ambroise, E. et D., doub.	7 32	4 11	5 46
Vend.	8	b	L'IMM. CONC., d. 1re cl. (d'obl.).	7 33	4 11	6 50
Sam.	9	b †	De l'Octave, semid.	7 34	4 11	lever
DIM.	10	vl	2e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 35	4 11	5 6
Lundi	11	b †	St Damase, P. et C., semid.	7 36	4 11	6 5
Mardi	12	b †	De l'Octave, semid.	7 36	4 11	7 7
Merc.	13	r	*Jeûne.* Ste Lucie, V. et M., doub.	7 37	4 11	8 10
Jeudi	14	b †	De l'Octave, semid.	7 38	4 11	9 15
Vend.	15	b	*Jeûne.* Oct. de l'I. Conc., d. maj.	7 39	4 12	10 20
Sam.	16	r †	St Eusèbe, E. et M., semid.	7 40	4 12	11 27
DIM.	17	vl	3e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 41	4 12	matin
Lundi	18	vl †	De la Férie.	7 42	4 12	0 29
Mardi	19	vl †	De la Férie.	7 42	4 13	1 39
Merc.	20	vl	*Q. Tps. Jeûne. Vig.* De la Férie.	7 43	4 13	2 52
Jeudi	21	r	St Thomas, Ap., doub. 2e cl.	7 43	4 13	4 7
Vend.	22	vl	*Q. Tps. Jeûne.* De la Férie.	7 44	4 14	5 23
Sam.	23	vl	*Q. Tps. Jeûne.* De la Férie.	7 44	4 15	6 36
DIM.	24	vl*	4e de l'Av., 2e cl., Vig. de Noël, 1re cl., d.	7 45	4 15	7 42
Lundi	25	b	NOEL, doub. 1re cl. (d'oblig.).	7 45	4 16	couc.
Mardi	26	r	St Etienne, M., doub. 2e cl.	7 45	4 17	6 43
Merc.	27	b	St Jean, Apôt. et Evang., d. 2e cl.	7 45	4 18	8 6
Jeudi	28	vl	SS. Innocents, MM., doub. 2e cl.	7 46	4 18	9 30
Vend.	29	r	St Thomas, E. et M., doub.	7 46	4 19	10 46
Sam.	30	b	De l'Octave, semid.	7 47	4 20	matin
DIM.	31	b	Dimanche dans l'Oct., semid.	7 47	4 20	0 2

Noël est-il venteux,
Il est avantageux,
Voici l'expérience :
Des fruits en abondance,
Aurons, chaque saison,
Lorsque nous y serons.
Ici l'honneur propose
Mais c'est Dieu qui dispose.

DÉCEMBRE

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

MAISON ADRIEN MAURIN

FONDÉE EN 1790

Encres, Cires, Colles, Etc.

Produits d'une Supériorité reconnue.

LA PERLE DES ENCRES

L'Azuline

Encre fixe Bleu-Noir. D'une jolie nuance bleue intense en écrivant, tournant de suite au n ir parfait sans jamais subir de décoloration.

La Syrienne

Encre à Copier sans rivale, d'une belle nuance violette en écrivant, donnant quatre à cinq bonnes copies d'un seul coup de presse, et devenant ensuite très noire, aussi bien sur l'original que sur les copies. Cette encre copie plus de six mois après l'écriture.

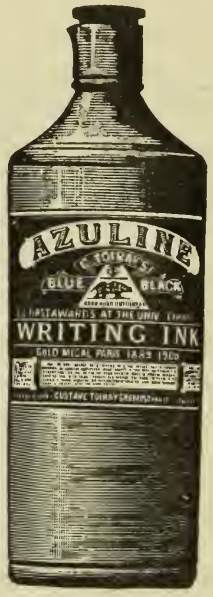

Le XIXe Siècle

Encre fixe Triple-Noire. Inaltérable et très intense. Spéciale pour la Comptabilité.

La Persane

Instantanément Noire et Brillante. Spéciale pour l'Administration.

La Purpurine

Nouveau Carmin d'une nuance pourpre très vive ne subit jamais d'altération; il reste fluide jusqu'à la dernière goutte.

Encres de Couleurs Carminée, Bleue, Verte, Violette et Blanche.

La Sulfomanganine Encre à marquer le linge.

Encres à tampon Anoléiques Bleue, Vermillon, Violette, Etc. Pour timbres caoutchouc et métalliques.

Cires à Cacheter, rouges et de couleurs.

Colle-Tout Colle céramique s'employant à froid. Adhérence absolue sur toutes matières.

DEMANDEZ-LES A VOTRE LIBRAIRE

LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS

MONTREAL

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

JANVIER

ÉPHÉMÉRIDES 1915

2—Mort subite de l'hon. Trefflé Berthiaume, C.L., président de la compagnie de publication de la "Presse"; âgé de 66 ans.

5—A Montréal, mort du major W.-U. Boivin, secrétaire de la Chambre de Commerce.

7—Ouverture de la session provinciale, présidée par Sir Horace Archambault, juge en chef de la Cour d'Appel.

8—Le pape Benoit XV reçoit en audience plus de six mille religieux, chassés de la Syrie et de la Palestine par les Turcs.

11—Mort du docteur G.-H. Desjardins, philanthrope montréalais; âgé de 66 ans.

11—M. J. Obalski, réélu président de la Chambre de Commerce Française, à Montréal.

13—Un tremblement de terre effroyable secoue la ville de Rome (Italie); cinquante mille morts et blessés.

15—Départ du neuvième contingent de réservistes belges pour le front.

16—Mort de M. Guillaume Couture, éminent maître de chapelle et compositeur montréalais, à l'âge de 65 ans.

18—Le général Roque-G. Gorza, élu président provisoire du Mexique.

20—A Montréal, convention des Médecins Vétérinaires.

21—Mort du R.P. M.-O. Cornellier, O.M.I.

21—M. Frank Pauzé, élu président de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

21—La neutralité de la Hollande est violée par les Allemands.

23—M. Victor Morin, N.P., professeur de la Faculté de Droit à Laval, est nommé président de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

25—A Montréal, ouverture officielle, par l'honorable Louis Coderre, secrétaire d'Etat, de l'Exposition d'automobiles, en l'édifice Ford.

26—Premier congrès pédagogique de l'Association des Commissions Scolaires Indépendantes, sous le patronage de Sir Lomer Gouin et de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

27—A Québec, mort de M. Alfred Pelland, publiciste au ministère de la Colonisation, à l'âge de 41 ans.

28—Les Alliés anéantissent une brigade entière d'Allemands dans les environs de Craonne.

PLUS D'UN QUART DE SIÈCLE DE SUCCÈS!

MÈRES DE FAMILLES !

Vous devriez toujours avoir à la maison une bouteille de

Sirop d'Anis GAUVIN

POUR LES ENFANTS

Il vous rendra d'immenses services dans les cas d'indisposition du bébé, quand il est fiévreux, agité, et qu'il MANQUE DE SOMMEIL.

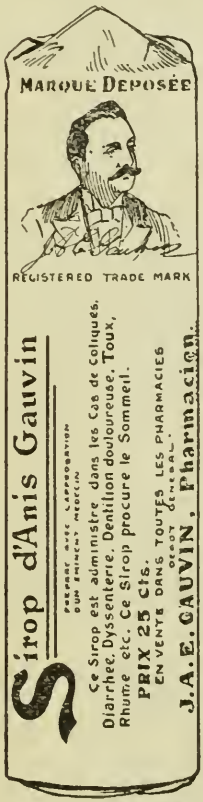

LE SIROP D'ANIS GAUVIN

guérit **Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Choléra Infantile.**

LE SIROP D'ANIS GAUVIN

guérit **Rhume, Toux, Bronchite, Coqueluche.**

LE SIROP D'ANIS GAUVIN

calme la **douleur,** évite aux bébés les souffrances atroces de la **Dentition** et prévient les **Convulsions.**

LE SIROP D'ANIS GAUVIN

administré suivant les directions, assure le soulagement rapide des **malaises** et **indispositions** habituelles des Bébés.

En vente partout : 25cts la bouteille

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste

Inventeur du SIROP D'ANIS GAUVIN

850, rue Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

FÉVRIER

ÉPHÉMÉRIDES 1915

1—Sir Frs-X. Lemieux est nommé juge en chef de la Cour Supérieure de Québec, à la succession de Sir C.-P. Davidson.

1—M. J.-A. Descarries, C.R., ministériel, est élu par acclamation député de Jacques-Cartier.

2—Une des arches du pont de la Cie de chemin de fer Pacifique Canadien, qui traverse la rivière Ste-Croix et relie Vanceboro à Ste-Croix, N.B., est détruite par une explosion. Un espion allemand est soupconné être l'auteur.

4—M. F.-S. MacLenna, C.R., nommé juge de la Cour Supérieure à Montréal.

5—Ouverture de la cinquième session du douzième parlement, à Ottawa, par S.A.R. le duc de Connaught.

6—Les Russes victorieux à la Bzura; ils tuent 30,000 hommes aux troupes d'élite du général Mackenzen.

8—Mort de M. l'abbé Louis-N. Taillon, curé de St-Michel de Napierville; âgé de 73 ans.

9—A Spencerwood, est décédé Sir Louis-Frs-Stanislas Langelier, dixième lieutenant-gouverneur de la Province de Québec de 1911-1915; âgé de 77 ans.

10—L'hon. P.-E. LeBlanc, C.R., de Montréal, succède à feu Sir François Langelier et devient le 11ième lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

11—R. P. Vladimir Lodochoswky, élu à Rome général de la Société de Jésus.

12—Assermentation de l'hon. P.-E. LeBlanc, comme lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

13—Les avions anglais, au nombre de 34, accomplissent le raid le plus important de la guerre sur les côtes de Belgique.

15—Mort sur les champs de bataille, en France, de M. Calixte Galibert, de Montréal.

16—Ouverture de la 1ère session de la 14ème Législature de la Province d'Ontario, par le lieutenant-gouverneur l'hon. J.-S. Hendrie.

18—Le gouvernement impose une taxe additionnelle sur les médecines brevetées, fabriquées au Canada ou importées de l'étranger.

19—Le fameux bill Pérodeau, amendant le code civil relativement aux successions des conjoints morts intestats, est adopté par un vote de 39 à 18.

22—Première conférence de M. l'abbé C. Roy, de Québec, prédicateur de la station quadragésimale à l'église Notre-Dame.

25—L'hon. Martin Burrell, ministre de l'Agriculture du Canada, préside, à San-Francisco, à l'ouverture officielle du pavillon du Canada à l'exposition Panama-Pacifique.

Raoul Vennat

NÉGOCIANT - IMPORTATEUR

642, rue St-Denis, - Montréal

MUSIQUE FRANÇAISE

Exclusivité des principaux éditeurs français. Spécialité de Musique Religieuse. Le plus grand assortiment du Canada.

BRODERIE FRANÇAISE

Atelier modèle de tout premier ordre.
Insignes pour sociétés, Drapeaux, Bannières, Ornements d'Eglises. Broderie pour trousseaux.
FOURNISSEUR DU GOUVERNEMENT

Maison Unique au Canada

Nous exécutons avec le plus grand soin tous les travaux qui nous sont confiés.
Représentant du célèbre coton à broder M. F. A.,
1ère Marque Française

L'ALBUM DE BRODERIE EST ENVOYE FRANCO CONTRE ENVOI DE **25c.**

MARS

ÉPHÉMÉRIDES 1915

2—Le port de Montréal bat celui de la métropole américaine pour l'exportation des céréales.

4—Convention annuelle de l'Industrie laitière à St-Gabriel de Brandon.

5—L'hon. P.-E. LeBlanc, lieutenant-gouverneur, préside à la prorogation des chambres provinciales.

6—A Saint-Jean, consécration du 22e régiment au Dieu des armées.

8—Mort de l'hon. N.-C. Cormier, conseiller législatif de Kennebec, à l'âge de 71 ans.

8—M. Eleuthérios Vénizelos, premier ministre de Grèce, démissionne avec tout son cabinet, pour protester contre la politique de neutralité du roi Constantin.

11—Départ de Saint-Jean d'un détachement du 22ième bataillon canadien-francais allant à Amherst, N.-E.

12—Congrès général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

17—Au Sénat, l'honorable M. Edwards préconise l'emploi des deux langues au Canada.

17—Mexico mis sous la loi martiale par le président provisoire Gorza.

19—Le ministre de l'instruction publique, en Serbie, interdit l'usage de la langue bulgare dans les écoles serbes.

22—Mort de M. l'abbé M.-H. Lecourt, curé de la Longue-Pointe depuis 1885.

23—Deuxième congrès international des bons chemins tenu à Toronto.

24—Les Français remportent une victoire signalée à Notre-Dame de Lorette.

24—Le bill relatif à l'aide aux fermiers de l'Ouest est adopté.

25—Mgr G.-M. LePailleur, nommé à la cure de la Longue-Pointe.

25—Au Monument National, brillante clôture des cours publics.

26—Le vapeur hollandais "Méda" est coulé devant Beachy Head, par le sous-marin allemand "U-28".

29—Mort de Mgr Jean-Marie-Léon Dizien, évêque d'Amiens.

30—Le bill demandant cent millions de dollars pour le budjet de la guerre est adopté sans amendement.

30—Mort de M. Paul Wiallard, chef du bureau canadien d'immigration à Paris (France), à l'âge de 61 ans.

31—Les employés de tramways de Springfield, Mass., se mettent en grève.

31—L'abbé J.-J. Mignault, nommé curé de Saint-Lambert en remplacement de l'abbé Perrier qui devient curé du Saint-Enfant Jésus du Mile-End.

DEMANDEZ LE CATALOGUE

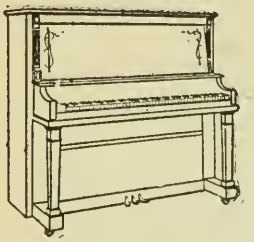

Qui vous fournira une description complète de ces articles ainsi qu'un grand nombre d'autres, tels que

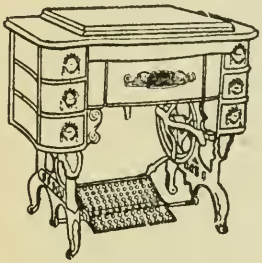

POÈLES, MEUBLES, CLOTURE, HARNAIS, MACHINES DE FERME, ETC., ETC.

Notre grand assortiment vous intéressera, nos prix modérés et termes avantageux vous rendront vos achats faciles et les plus satisfaisants.

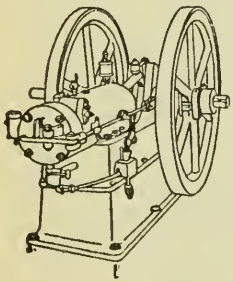

P. T. LÉGARÉ, Limitée

273, St-Paul,
QUÉBEC

180, Amherst,
MONTRÉAL

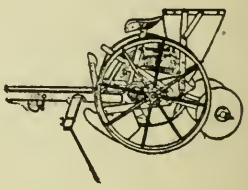

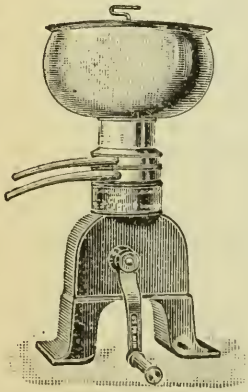

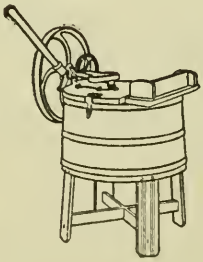

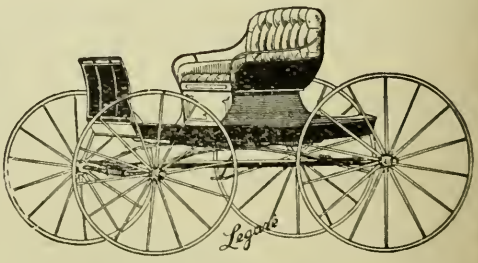

AVRIL

ÉPHÉMÉRIDES 1915

1—Le steamer anglais "South Pacific" est coulé à la suite d'une collision près de la côte d'Ecosse.

5—Les aviateurs anglais infligent d'énormes pertes aux Allemends à Hoboken.

6—Le championnat de la boxe de nouveau détenu par un blanc, Jess Willard.

6—M. Hector Garneau, historien et homme de lettres, est élu membre de la Société Royale du Canada.

7—Mort de M. l'abbé Alfred Houle, curé de St-Léonard de Port-Maurice, âgé de 68 ans.

8—Les employés de tramways, de Syracuse, se mettent en grève. Le service est complètement arrêté dans presque tout l'Etat de New-York.

9—Le chenal est libre de glace sur la rive nord jusqu'à la Pointe-aux-Trembles.

10—L'armée française porte de terribles coups entre la Meuse et la Moselle.

12—A l'Aréna, ouverture officielle de la première exposition des produits nationaux "Made in Canada".

13—Les traversiers "Longueuil" et "Boucherville" arrivent dans le port de Montréal.

15—La loi imposant la taxe de guerre entre en vigueur dans toute l'étendue du Canada.

16—Le roi Georges V décore trois officiers canadiens qui se sont distingués par leur bravoure, sur les champs de bataille européens.

17—Inauguration d'un pont sur le canal Lachine construit par le Pacifique Canadien

22—Le cardinal Bégin forme le nouveau chapître de Québec composé de douze chanoines.

24—Mort de M. Frédéric Villeneuve, bibliothécaire de la cité de Montréal, à l'âge de 48 ans.

26—A Québec, mort de M. G.-A. Gigault, sous-ministre de l'Agriculture, âgé de 70 ans.

27—S. G. Mgr Bruchési inaugure la première exposition anti-alcoolique scolaire et paroissiale, à Saint-Jean de la Croix.

28—Le croiseur cuirassé français "Léon-Gambetta", torpillé par un sous-marin autrichien.

29—Mort d'Alexandre-N. Scriabin, grand pianiste et compositeur russe, âgé de 37 ans.

30—M. J.-G.-H. Bergeron, C.R., ex-député de Beauharnois, nommé directeur des Postes de Montréal, en remplacement de l'hon. M. Taillon, C.R., démissionnaire.

SOYEZ PRUDENT

Quand vous achetez un remède pour le Rhume, beaucoup contiennent des narcotiques qui engourdissent votre mal pour un moment, mais l'aggravent par la suite.

N'acceptez pas d'autre que

Le Sirop du Dr J. O. LAMBERT

C'est un composé purement végétal qui ne contient aucune drogue dangereuse (contrairement à la majorité des sirops soi-disant pour le Rhume).

Ne vous fiez pas au détailleur peu scrupuleux qui veut vous substituer un autre sirop "aussi bon", cet individu ne prend pas vos intérêts.

J. O. LAMBERT, M.D.

EXIGEZ TOUJOURS

Le Sirop du Dr J. O. Lambert

c'est votre garantie, il guérit toujours, sans distinction d'âge, les cas les plus obstinés de **TOUX, RHUME, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME,** et c'est surtout le plus grand préventif contre la consomption.

MÈRES DE FAMILLES

donnez en toute confiance le sirop du Dr Lambert à vos bébés, car il n'altèrera pas leur santé, aussi il peut être pris par les personnes de la constitution la plus délicate, il n'a aucun effet préjudiciable sur les nerfs, il agit directement sur les voies respiratoires et les poumons. Si votre fournisseur ne l'a pas, écrivez-nous.

Collectionnez vos bouteilles vides, lettrées dans le verre "Dr J. O. Lambert", nous donnons de jolis cadeaux en échange, nos cadeaux valant de 5c à $700.00.

Dr J. O. LAMBERT, Limitée 396, RUE ST-ANTOINE MONTREAL

"Les plus grands fabricants de sirop anti-consomptif, contre la Toux de l'Empire Britannique"

MAI

ÉPHÉMÉRIDES 1915

1—Arrivée dans le port de Montréal du premier vapeur d'outre-mer, le "Thespis".

1—Des incidents touchants marquent la grande démonstration Laurier à Trois-Rivières.

3—L'hon. A.-W. Atwater, C.R., ancien trésorier provincial, élu par acclamation bâtonnier du Barreau de Montréal.

3—Plus de quatre cents maisons sont détruites par le feu à Colon, Panama. Pertes $3,500.000.

4—Noces d'argent épiscopales de S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski.

5—L'artillerie française fait subir de lourdes pertes aux Allemands au nord d'Ypres.

6—S. M. le roi Georges V célèbre le cinquième anniversaire de son ascension sur le trône d'Angleterre.

8—Le "Lusitania", de la ligne Cunard, est torpillé sur les côtes d'Irlande par les Teutons. Sur 1,900 passagers, plus de 1,100 ont été ensevelis sous les flots.

10—A Montréal, mort de M. C.-B. Lanctot, ancien négociant, âgé de 74 ans.

11—Quatre cents télégraphistes de chemin de fer du Canada et des Etats-Unis sont en convention à Saint-Louis.

12—Au Manitoba, démission du cabinet Roblin.

14—L'hon. T.-C. Norris prête serment comme premier ministre du Manitoba.

14—A Montréal, mort de l'hon. juge Siméon Pagnuelo, magistrat en retraite de la Cour Supérieure, âgé de 75 ans.

15—Formation du 57ième bataillon Canadien-Francais.

18—Tentative de meurtre contre Joad Chagas, le nouveau président du cabinet portugais. Son agresseur fut le sénateur Freitas.

19—Lord Fisher, premier amiral de la flotte anglaise, démissionne.

19—Le steamer anglais "Drumcree" est torpillé dans la Manche, par un sous-marin allemand.

20—Toronto honore Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, du titre de docteur en droit de l'université de la Ville-Reine.

22—L'Italie déclare la guerre à l'Autriche.

24—Les citoyens de Drummondville banquettent l'hon. M. Mitchell, trésorier provincial.

24—L'ambassadeur italien à Vienne, le duc d'Avarna, est rappelé par l'Italie.

MANUEL PRATIQUE

Sur l'Élevage des Animaux de Basse-Cour

Poules, Canards, Oies, Dindons et Pigeons, Incubation Naturelle et Artificielle, les Soins et les Maladies de tous les Animaux de Basse-Cour, Construction du Poulailler Moderne, Matériel de Basse-Cour.

Troisième édition ornée de nombreuses gravures. Prix 15 centins, franco par la malle.

La Fameuse Couveuse Artificielle des Moines

Si vous voulez gagner de l'argent en élevant des Volailles, achetez une COUVEUSE DES MOINES. C'est la seule machine qui convient au climat du Canada et qui vous donnera entière satisfaction.

Avec la Couveuse Des Moines, vous avez la certitude et la garantie d'avoir la meilleure machine fabriquée jusqu'à ce jour. Il n'y en a pas de supérieure.

CIRCULAIRE GRATIS.

Conservation des Oeufs par les Combinés Barral

Recette pour conserver des œufs d'une ponte à l'autre

Comment il vous est facile de garder par un procéde simple les oeufs avec toutes leurs qualités, 10 à 12 mois de conservation, laissant aux produits une fraîcheur parfaite. Ce procédé de conservation est vraiment économique puisqu'il permet de conserver frais des oeufs achetés à 20 et 25 cents la douzaine, pour les manger 8 ou 10 mois après, quand ils valent 50, 60 et même 75 cents la douzaine, c'est du 100 pour 100 en une demi-année.

CIRCULAIRE GRATIS.

COLLEGE MONT SAINT-LOUIS

Montréal, 28 mai 1914.

Cher Monsieur,

J'ai été très satisfait de l'expérience de l'année dernière, qui m'a permis de constater que ce procédé est bien supérieur et dépasse de beaucoup l'eau de chaux, aussi j'ai donné votre adresse à plusieurs de nos Collèges et Académies et je ne manque pas à l'occasion de recommander l'usage de vos excellents "Combinés Barral".

FRERE MARTIN, Econome.

ACADEMIE SAINT-LAURENT

Buckingham, P.Q., le 8 janvier 1914.

Cher Monsieur,

Laissez-moi vous dire, Monsieur, que je suis plus que satisfaite de l'expérience que nous avons acquise avec les Combinés Barral. Nous en sommes dans l'admiration.

La conservation des oeufs dans ce bain est parfaite. Nous pouvons les passer sur la table cuits dans la coque avec autant d'assurance que ceux qui sortent des nids.

J'en ai vérifié le fait personnellement, de plus je l'ai démontré à toutes mes petites ménagères qui sont venues préparer les gâteaux de Noël. Ces mêmes élèves m'avaient aidé à préparer les bains au mois de mai dernier.

Je me propose de mettre une plus grande quantité d'oeufs en conserve le printemps prochain.

Vous souhaitant, cher Monsieur, les meilleurs succès,

Je me souscris, Bien à vous,

SOEUR JOSEPH THOMAS, Supérieure.

OCTAVIEN ROLLAND

DEPOT No. 1 BOITE POSTALE 2363 TEL. MAIN 8370

56, NOTRE-DAME EST, - - MONTREAL

JUIN

ÉPHÉMÉRIDES 1915

1—L'hon. juge L.-P. Pelletier préside à l'ouverture du terme de juin des assises criminelles.

3—Mort de l'hon. Siméon Beaudin, juge de la Cour Supérieure de Montréal, âgé de 60 ans.

4—M. A. Poisson, élu président de l'Association des Régistrateursde la Province de Québec.

4—Mtre G.-H. Semple, recorder suppléant, nommé recorder-conjoint de la cité de Montréal, en remplacement du recorder Weir, démissionnaire.

8—Noces d'or sacerdotales de M. l'abbé J.-O. Godin, curé de Vaudreuil.

9—Wm-Jennings Bryan, secrétaire d'Etat américain, donne sa démission; M. Robert Lansing est nommé par intérim pour le remplacer.

10—A Toronto, convention de l'Association des manufacturiers canadiens, M. J.-H. Sherrard, de Montréal, est élu président.

10—Cinquantième anniversaire de prêtrise de Son Eminence le cardinal Bégin.

11—A Montréal, mort de l'abbé Martin Callaghan, P.S.S. ancien curé de la paroisse Saint-Patrice.

12—Mort de M. John-T. Rothwell, maire de la ville de Lachine.

15—Le conseil municipal adopte en troisième lecture, le règlement imposant une taxe d'un sou sur l'entrée de chaque personne dans les théâtres et autres lieux d'amusements.

15—Mort de S. G. Mgr L.-P.-Adélard Langevin, O.M.I., 3e évêque et 2e archevêque de Saint-Boniface; âgé de 60 ans.

16—Mort de Mgr L.-D.-H. Tétu, procureur et aumônier de l'archevêché de Québec; âgé de 65 ans.

18—M. l'abbé Frs Pelletier, Maître ès-Arts, élu recteur de l'Université Laval et supérieur du Séminaire de Québec.

22—Le steamer anglais "Carisbrook", de Glasgow, qui fait le service entre Montréal et Leith (Ecosse) est coulé par les torpilles d'un sous-marin allemand à 40 milles au nord de Kimaird's Head.

23—Mort du frère Auguste Martel, C.S.V., doyen de la province canadienne de cette congrégation, à l'âge de 79 ans.

24—Assermentation de M. Robert Lansing, comme secrétaire d'Etat des Etats-Unis, en remplacement de M. Bryan, démissionnaire.

25—A Ahuntsic, dévoilement du monument commémoratif de la première messe chantée au Canada.

26—Sa majesté Albert 1er, l'héroïque roi des Belges, créé Docteur en Droit de l'Université McGill, de Montréal.

29—La forteresse de Goritz tombe aux mains de l'Italie.

CACHETS GAUVIN

POUR LE MAL DE TETE

Recommandés par les médecins contre les maux de Tête, la Migraine, la Névralgie, la Grippe, le Rhume de Cerveau, l'Énervement causé par un travail excessif.

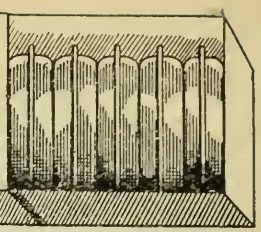

QUAND VOUS SOUFFREZ

DE

MAUX DE TÊTE, MIGRAINE,
NÉVRALGIE, LA GRIPPE,
FATIGUE, ÉNERVEMENT,
RHUME DE CERVEAU, SURMENAGE,

PRENEZ, suivant les directions, un ou deux,

CACHETS GAUVIN

Pour le MAL de TETE

Vous éprouverez un soulagement rapide, suivi d'une prompte et complète guérison.

EN VENTE PARTOUT **25c.** LA BOITE

❖ ❖

J. A. E. GAUVIN

Pharmacien-Chimiste

850, RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL

JUILLET

ÉPHÉMÉRIDES 1915

3—Mort du général Porfirio Diaz, ancien président du Mexique.

6—Le "Québec", de la Canada Line, s'échoue à un mille en haut de Trois-Rivières, près de Godfroi.

8—L'Ohio, l'Illinois, le Missouri, l'Indiana et quelques autres Etats de la république voisine sont le théâtre de tempêtes terribles; plusieurs personnes perdent la vie et des millions en pertes matérielles.

9—Le général Botha, commandant en chef des troupes de l'Afrique-Sud, se rend maître absolu de l'Afrique-allemande.

12—A Rochester, N.Y., mort de Mgr James-E. Quigley, archevêque de Chicago, âgé de 61 ans.

13—A Montréal, ouverture du Congrès National des Prêtres-Adorateurs, présidé par S. E. le cardinal Bégin. Démonstrations religieuses, patriotiques, et éloquents discours.

15—Un ouragan accompagné de grêle cause de grands dégâts dans le district de Nanton, situé au sud de Calgary.

19—A Montréal, mort de l'hon. Ls Beaubien, ancien ministre provincial de l'Agriculture, à l'âge de 78 ans.

19—Inauguration du train National Toronto-Winnipeg.

20—Fin de la grève des mineurs de Galles du Sud.

21—En la cathédrale de Montréal, messe de requiem célébrée à l'intention des soldats belges, morts au champ d'honneur.

22—Mort de l'hon. Jean Prevost, député provincial de Terrebonne depuis 1900, à l'âge de 45 ans.

22—A Halifax, mort de sir Sandford Fleming, K.C.M.G., l'éminent ingénieur, constructeur et économiste canadien.

23—Les Français enlèvent une partie des tranchées allemandes à Bagatelle.

24—Convention des jardiniers-maraîchers à Saint-Martin.

24—Le vapeur d'acier "Eastland" chavire dans la rivière Chicago, 824 personnes périssent.

26—Le navire "Leelanaw" est torpillé et coulé par un sous-marin allemand, au large de la côte d'Ecosse.

26—Conflagration à Poughkeepsie. Pertes $250,000.

27—Les Français s'emparent de la plus grande partie de l'Alsace.

28—Mgr Emile Roy, V.G., protonotaire apostolique, réélu président de la Commission des Ecoles Catholiques à Montréal.

29—Le ralliement des Forestiers Canadiens réunit des milliers de personnes à Longueuil.

31—Le steamer "Iberian", de la ligne Leyland, est coulé par un sous-marin allemand.

La Farine "Fleur de Lis"

représente la plus haute qualité de FARINE — la plus RICHE — la plus NUTRITIVE—et qui donnera

Le meilleur Pain

Les plus beaux Gâteaux

La plus fine Pâtisserie

parce qu'elle est fabriquée par des experts, avec le meilleur Blé de l'Ouest Canadien, dans les moulins les plus modernes et les mieux outillés du Canada.

DEMANDEZ-LA A VOTRE EPICIER

St. Lawrence Flour Mills Co. Limited

Phone Victoria 1700

1110, RUE NOTRE-DAME OUEST, - MONTREAL

"BLANCHE ET PURE COMME LE LIS"

AOÛT

ÉPHÉMÉRIDES 1915

2—A Valleyfield, mort de M. Médard Emard, ancien instituteur et père de Mgr l'évêque de Valleyfield.

2—Des feux de forêt font de grand ravages aux environs de Québec.

4—Le steamer belge "Koophandle" est coulé par un sous-marin allemand.

4—Un orage diluvien sème la mort et la désolation à Erie (Penn.); 40 personnes périssent dans les eaux.

7—Elections du Manitoba. Le parti libéral remporte une éclatante victoire.

9—Sir Wilfrid Laurier, chef du parti libéral canadien, acclamé par plus de 10,000 personnes à Saint-Lin.

9—A Montréal, mort de l'hon. juge Honoré Gervais, de la Cour d'Appel de la Province de Québec, à l'âge de 51 ans.

12—Trois volcans jettent la terreur en Italie.

12—Le général Dartiguenave, élu président de la république d'Haiti.

16—Mort du R. P. Edmond Rottot, S.J., dans la 65ème année de son âge et la 30ème de son ordination sacerdotale.

17—Une épouvantable catastrophe maritime se produit dans la mer Egée; le paquebot de la Canadian Northern Steamship Co., le "Royal Edouard", est coulé par un sous-marin allemand; plus de 1000 pertes de vie.

17—Un cyclone dévaste toute la partie méridionale de la république d'Haïti.

19—A Rome, mort de S. E. le cardinal Séraphino Vannutelli, doyen du Sacré-Collège, à l'âge de 81 ans.

20—Le paquebot "Arabic", de la White Star Line, est coulé, sans avertissement préalable, par un sous-marin allemand; 23 perte de vie.

23—Ouverture de la grande exposition de la vallée du Saint-Maurice, sous le patronage de l'hon. M. J.-A. Tessier.

23—Le "Moltke", le grand superdreadnought allemand, est coulé au cours d'une grande bataille navale dans le golfe de Riga par les navires de l'Amirauté russe.

26—Le croiseur allemand "Augsbourg" est torpillé et coulé par un sous-marin russe, dans la Baltique, au nord de Dantzig.

27—A Galles (Londres), vingt-cinq mille mineurs se mettent en grève.

28—Ouverture officielle de l'Exposition Provinciale de Québec.

30—A Paris, mort de M. Réné Bérenger, sénateur et auteur de la loi permettant de suspendre les sentences et connue sous le nom de "loi Bérenger", âgé de 85 ans.

30—Edouard Fabre, du Richmond, le vaillant coureur canadien-français gagne le grand marathon de San-Francisco.

MESDAMES

Pour obtenir et conserver vos formes, une poitrine et une gorge parfaites, enfin être belle, prenez les

DRAGÉES ET POMMADE
(pour massage)
DES CIRCASSIENNES

seuls remèdes efficaces et garantis vous redonner les formes perdues. Prix $1.00. Ecrivez et demandez notre pamphlet gratuit "L'Art d'obtenir et conserver la beauté".

LA CIE des PRODUITS CHIMIQUES du Dr VARRAIN, Dépt. B.,
62, Notre-Dame Est. - Montréal.

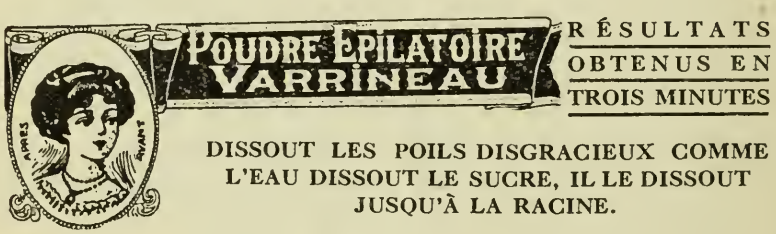

DISSOUT LES POILS DISGRACIEUX COMME L'EAU DISSOUT LE SUCRE, IL LE DISSOUT JUSQU'À LA RACINE.

Aucune femme possédant une moustache ou quelques poils défigurant son visage, son cou, ses bras ou son buste, ne devrait souffrir plus longtemps de cette mortification. Pour vous soulager de cette détresse, Mesdames, employez la poudre Epilatoire "Varrineau", remède infaillible et inoffensif pour enlever les poils follets ou superflus.

Paquetée en flacon, elle se vend $1.00 franco. Dans toutes les pharmacies, ou écrivez directement à

LA CIE DES PRODUITS CHIMIQUES du Dr VARRAIN.
62, Notre-Dame Est. - Montréal.

LA CRÈME des DAMES VÉNITIENNES

Du Dr Varrain
Pour le teint et la peau
Prix: 50 cts le flacon

Son usage permanent aura pour effet d'adoucir et d'assouplir la peau, lui redonner et lui conserver indéfiniment le velouté et la fraîcheur primitive.

En vente partout ou au dépôt.

CIE DE PRODUITS DU DR VARRAIN, Dépt. A.
62, Notre-Dame Est. - Montréal.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit: "L'Art d'obtenir et de conserver la beauté".

NE VOUS GRATTEZ DONC PLUS

ECZEMAL

Vous ne faites qu'envenimer votre EXCEMA en vous grattant sans cesse dans l'espoir de calmer ces démangeaisons. Employez la célèbre pommade de LA CIE DU DR VARRAIN. Guérison certaine et permanente du Rifle, éruptions de la peau, plaies autour des oreilles, Dartres, Mal de barbe, Etc. Prix: 50 cts franco par la malle. En vente partout ou au dépôt:

62, Notre-Dame Est. - Montréal.

SEPTEMBRE

ÉPHÉMÉRIDES 1915

1—Adolphe Pégoud, le célèbre aviateur français, est tué au cours d'une envolée au-dessus du champ de bataille occidental.

2—Quatre transports turcs sont torpillés par des sous-marins anglais, près de Gallipoli.

4—Le Très Honorable sir Robert Borden, de retour d'Europe, est reçu avec éclat dans la métropole canadienne.

7—Manifestation grandiose à l'occasion du 250ème anniversaire de la fondation du fort et de la paroisse de Chambly.

8—Mort de l'abbé Daniel Lefebvre, P.S.S., curé d'Oka, à l'âge de 86 ans.

9—M. Joseph Hinton, nommé secrétaire-trésorier et greffier de la ville de Maisonneuve.

11—Glorieux anniversaire du triomphe des alliées sur les champs de bataille de la Marne.

13—A Montréal, mort de sir William-C. Van Horne, premier gérant-général du Pacifique Canadien, à l'âge de 72 ans.

14—A Ste-Thérèse de Blainville, mort de S.G. Mgr F.-T.-Zotique Racicot, évêque titulaire de Pogla et évêque auxiliaire de Montréal jusqu'en 1911, à l'âge de 70 ans.

15—Le "Pretorian", de la ligne Allan, est venu en collision avec le "Kanson", au large de la rivière Saguenay.

16—Mort du clairon Rolland, le dernier survivant de la bataille de Sidi-Brahim, en 1845, à l'âge de 95 ans.

17—L'hon. John-Alexander Mathieson, libéral, premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard, est maintenu au pouvoir.

18—Les Russes obtiennent de grands succès dans la région de Derazno.

20—Les volcans Vésuve, Etna et Stromboli sont en éruption dans le royaume d'Italie.

23—A New-York, catastrophe lamentable causée par l'explosion prématurée d'une forte charge de dynamite, aux travaux de construction d'un nouveau souterrain dans la métropole américaine. 20 pertes de vies et nombreux blessés.

24—Mtre Gustave Lamothe, C.R., de Montréal, succède à feu l'hon. juge Beaudin, comme juge de la Cour Supérieure.

27—Grande victoire en France. Les troupes franco-anglaises remportent en Champagne des succès qui se continuent sur tout le front. 20,000 Teutons fait prisonniers.

28—Sa Sainteté le pape Benoit XV nomme Mgr Tito Trocchi délégué apostolique à Cuba, et Mgr Enrico Gasparri, délégué à la Colombie.

29—Sir Chs-C. Wakefield, élu lord-maire de la capitale de l'Angleterre (Londres) en remplacement de Sir Chs Johnston.

N'AYEZ PLUS DE BOUTONS!

Votre teint sera clair et net

Il n'en tient qu'à vous. Les Boutons, Eruptions et Rougeurs disparaîtront. Changement radical en quelques jours garantie par l'usage de notre traitement. Ne les cachez pas, mais guérissez-les.

TRAITEMENT INTERNE

TABLETTES DERMACURA

du Dr de Couagne

(Forme améliorée et plus petite.)

Guérison Infaillible

PRIX; 50c LA BOITE

TRAITEMENT EXTERNE

complétant le traitement

POMMADE DERMACURA

du Dr de Couagne

Contre toutes Maladies de Peau (Y compris le Rifle)

RRIX; 60c LE POT

Dans toutes les pharmacies et à la

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION FRANÇAISE

Dept. A.R.

25, rue Saint-Gabriel, Montréal. Boite Postale 1441

Soyez un client satisfait de plus! — Echantillons sur réception de 10 centins en timbres pour frais d'expédition.

Dépositaires en gros pour la ville de Québec et les environs:

MM. W. BRUNET, & CIE, Pharmaciens, - 139-141 Rue St-Joseph.

MANUFACTURIER DE

VALISES, MALLES,

SACS DE VOYAGES, ETC.

GROS ET DÉTAIL

Bureau Principal : 9, RUE NOTRE-DAME OUEST

SUCCURSALES :

429, Notre-Dame Ouest ; 223, Ste-Catherine Est ;
81, Boulevard St-Laurent

Manufacture : 60, RUE ST-JACQUES

Tel. Main 2014 — Échange pour tous les Départements.

Résidence : 56, Ave Laval — Tel. privé : Est 2600

Résidence d'Eté : Côteau du Lac

OCTOBRE

ÉPHÉMÉRIDES 1914

1—Dévoilement du bronze élevé à Edouard VII au square Phillips, et présidé par le duc de Connaught, gouverneur-général du Canada.

2— L'hon. M. W.-H. Hearst, ministre provincial des Terres et Forêts, devient premier ministre d'Ontario.

5—Sa Sainteté Benoit XV nomme Mgr H.-O. Chalifoux, P.A., vicaire-général, auxiliaire de S. G. Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke.

6—Mort à Bordeaux (France) du comte Albert de Mun, célèbre orateur et publiciste français; âgé de 73 ans.

7—Les russes bombardent la ville de Przemysl, forteresse autrichienne située 51 milles à l'ouest de Lemberg.

9—A Londres, mort du lieutenant-colonel J.-H. Burland, éminent philanthrope montréalais.

12—Deux morts illustres: Sa Majesté le roi Charles de Roumanie à l'âge de 75 ans, et Son Eminence le cardinal Ferrata, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, à l'âge de 67 ans.

13—Le Conseil vote $10,000 pour le Fonds de Secours aux Belges.

14—S. E. le cardinal Pietro Gasparri succède à feu le cardinal Ferrata comme secrétaire d'Etat du Saint-Siège.

15—Les Allemands sont défaits à Arras et perdent plus de douze mille soldats.

15—Au Parc Sohmer, des foules énormes acclament les orateurs qui qui font appel au patriotisme de nos compatriotes en faveur du du Régiment Royal Canadien-Français.

16—Mort de Mgr Francis M. Howley, archevêque métropolitain de Saint-Jean, Terre-Neuve; âgé de 71 ans.

17—Est décédé, à Rome, le marquis Di San Giuliano, ministre des affaires étrangères italien.

20—L'hon. M. P.-E. Blondin est nommé pour remplacer l'hon. M. Nantel comme ministre du Revenu de l'Intérieur, et l'hon. T.-C. Casgrain comme ministre des Postes.

22—Mort du consul général du Mexique au Canada, M. David A. Ansell, âgé de 80 ans.

23—La ville de Lille (France) détruite par le feu et la mitraille.

26—S. G. Mgr Bruchési préside à la bénédiction de la nouvelle église de N.-D. des Sept Douleurs, à Verdun.

28—Départ du second détachement du Royal Canadien-Français pour Saint-Jean.

29—L'hon. C.-C. de Lorimier, juge de la Cour Supérieure à Montréal depuis 1889, prend sa retraite.

30—La Turquie entre dans le conflit.

Remède précieux pour les chevaux

LE "VIGORA"

DE

J.-B. MORIN

Puissant tonique, stimulant,
dépuratif et reconstituant.
Remède contre les vers,
la gale, la gourme et la débilité.
Spécifique certain contre le souffle et la toux.
Guérit toutes les maladies
de la gorge, des bronches
et des poumons.

Ce médicament est à la portée de tous les gardiens de chevaux, pour un grand nombre de maladies. Il guérit donc entièrement de la **toux** provenant du **mal de gorge, des bronches** ou **des poumons;** fait disparaître le **souffle** dont il est le spécifique, les **maladies de la peau,** les **vers,** etc. Ses effets toniques, stimulants et dépuratifs en font l'un des meilleurs fortifiants dans tous les cas de faiblesse, débilité ou fatigue. Les bons gardeurs de chevaux donnent une dose de **Vigora** chaque fois qu'un cheval rentre à l'écurie après un travail ardu. C'est le secret de la santé.

En faveur du **Vigora** on écrivait:
M. J.-B. Morin,

Deux de mes chevaux sont tombés malades après la rude saison des labours. L'un avait même le **souffle.** Je leur ai donné de votre **Vigora.** La vérité est qu'ils se sont refaits en neuf et qu'ils sont restés sans trace de surmenage ou de souffle.

H.-E. Cantin, Saint-Augustin, Québec.

M. J.-B. Morin,

Pour un cheval qui toussait depuis deux ans j'avais essayé inutilement toutes sortes de remèdes. Avec trois bouteilles de **Vigora** je l'ai complètement guéri. J'ai déjà guéri d'autres chevaux du **souffle** et de la **gourme.** Je ne me suis jamais servi du **Vigora** sans succès.

Ernest Audet, Forgeron, St-Honoré de Shenley, Qué.

Le **Vigora** se vend partout.
Prix, 50c la bouteille.
Demandez circulaires et renseignements à

J.-B. MORIN,

PHARMACIEN EN GROS

Fabricant de remèdes patentés,

412, rue St-Jean, - QUEBEC, Can.

Procurez-vous le livre **"Le Médecin Vétérinaire à la Ferme",** par le Dr F. Nicolle, M.V., de l'Ecole d'Alfort, France. Prix: $1.00.

NOVEMBRE

ÉPHÉMÉRIDES 1914

2—A Melbourne, Qué., est décédé l'hon. P.-S.-G. MacKenzie, trésorier provincial dans le cabinet Gouin depuis 1910.

4—M. Charles S. Whitman, candidat républicain, élu gouverneur de l'Etat de New-York.

5—Le professeur Domenico Argentieri, le prêtre des Abruzzes, invente un appareil de télégraphie sans fil portatif.

5—La guerre est déclarée officiellement entre l'Angleterre et la Turquie.

6—Formation d'un nouveau cabinet italien; signor Salendra nommé président.

7—Inauguration du nouvel édifice de l'hôpital Sainte-Justine.

9—L'hon. T.-C. Casgrain, ministre des Postes, élu par acclamation dans le comté de Québec; l'hon. P.-E. Blondin, ministre du Revenu de l'Intérieur, réélu dans le comté de Champlain.

11—La population de Sainte-Thérèse célèbre avec grande pompe, le jubilé sacerdotal de M. le chanoine A. Nantel, et de la restauration de l'Eglise.

12—M. W.-G. Mitchell est nommé trésorier de la province de Québec.

13—Le "Zeeland" de la "Red Star" s'échoue dans le lac St-Pierre.

16—A Victoria, C.A., mort de l'hon. Wm Templeman, ancien ministre fédéral.

16—En France, mort de Lord Roberts, général anglais, âgé de 82 ans.

18—L'hon. M. Pelletier, ex-ministre des Postes, est nommé juge de la Cour Supérieure de Québec.

19—Inauguration du service du chemin de fer Transcontinental, entre Chaudière et Moncton.

20—Sir Wilfrid Laurier, l'illustre chef du parti libéral canadien, célèbre le 73ième anniversaire de sa naissance.

20—L'hon. J.-K. Flemming, premier ministre du Nouveau-Brunswick, trouvé coupable d'extorsion d'argent à un entrepreneur.

21—Russes et Allemands aux prises dans la Pologne et la Prusse.

22—Le fleuve envahit la Basse-Ville et les quais à Québec, et cause des dégâts pour plusieurs milliers de piastres.

22—Le général Sam Hughes, ministre de la milice, visite le 22e Régiment Canadien-Français, à Saint-Jean.

24—Grève générale sur les navires de commerce.

25—Mort de S.E. le cardinal Cavaliari, patriarche de Venise.

25—Clôture officielle de la navigation à Montréal.

26—Banquet de l'Association des Manufacturiers Canadiens au "Canada Club."

28—Le généralissime Joffre est décoré de la médaille militaire par le président Poincaré.

Votre Médecin vous Prescrira le Nouveau Spécifique des Maladies de Poitrine:

LE

Sirop Gauvin

Pour le RHUME

COMPOSÉ

D'EUCALYPTOL, MENTHOL, CHLORODYNE, BROMOFORME, GOMME D'ÉPINETTE ET CERISIER SAUVAGE.

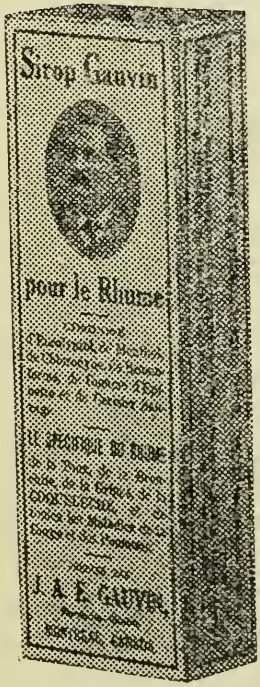

Ce nouveau spécifique, qui a subi victorieusement l'épreuve du temps, comprend les médicaments reconnus par la Profession Médicale comme étant les plus actifs et les plus efficaces dans le traitement des MALADIES DE LA GORGE, de BRONCHES, et des POUMONS, TOUX, ENROUEMENT, RHUME, BRONCHITE, GRIPPE, COQUELUCHE. Il vous guérira.

En vente partout: 25c. la bouteille

J. A. E. GAUVIN

PHARMACIEN-CHIMISTE

Inventeur du

SIROP D'ANIS GAUVIN pour les enfants.

850, rue Ste-Catherine E., Montréal, Canada

DÉCEMBRE

ÉPHÉMÉRIDES 1914

1—Sa Majesté Georges V visite les quartiers-généraux du corps expéditionnaire anglais.

2—L'artillerie française fait subir de lourdes pertes aux Allemands à Ypres et à Saint-Eloy.

4—Démission de l'hon. J.-K. Flemming, comme premier ministre du Nouveau-Brunswick.

7—A Rome, mort de S.E. le cardinal Angelo Di Pietro, doyen du Sacré-Collège, âgé de 86 ans.

9—Sir R.-L. Borden, premier ministre du Canada, fait l'inspection des régiments de Montréal.

9—Montréal acclame Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec. Grand'messe pontificale en la cathédrale de Montréal, et réception civique à l'Hôtel-de-Ville.

10—Une escouade commandée par l'amiral Sir Fred. Sturdee détruit trois navires allemands, au large des iles Falkland.

11—La durée entière de la navigation a été de 232 jours.

14—Sir Wilfrid Laurier est acclamé au Club de Réforme.

14—A Longueuil, inauguration des usines métallurgiques "Armstrong-Whitworth".

15—Par un vote de 23 à 7, le Bureau de Contrôle, obtient du Conseil l'autorisation de négocier l'emprunt de $6,930,000.

15—Explosion dans une mine de charbon à Fukuoka (Japon).

16—A Toronto, mort de l'hon. Robert Jaffray, âgé de 82 ans.

17—M. Albert Sévigny, député de Dorchester, choisi comme orateur-suppléant et président des comités de la Chambre des Communes.

18—L'hon. A.-J. Pothier, gouverneur du Rhode-Istand, esl l'objet d'une manifestation inoubliable au Monument National.

21—Oouverture des chambres françaises.

21—M. M. Barthe nommé sergent-d'armes et greffier des comités du Conseil Législatif.

22—Mort du cardinal Dubillard, archevêque du Chambéry, âgé de 69 ans.

23—Mort de l'hon. J.-N. Kirchhoffer, membre du Sénat canadien.

28—Le feu détruit l'Ecole des Frères des Ecoles Chrétiennes à Yamachiche; $22,000 de pertes.

29—Sacre de S.G. Mgr H.-O. Chalifoux, évêque titulaire d'Aureliopolis et auxiliaire du diocèse de Sherbrooke.

30—A Chicago, réunion annuelle des historiens d'Amérique.

31—M. A Racine, négociant de Montréal et M. J.-A. Chauret, notaire, de Sainte-Geneviève, sont appelés au Conseil Législatif.

31—Le gouvernement provincial vote une somme de $40,000 au comité de Secours National de France.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LA PUISSANCE DU CANADA

	DIOCESES	Evêques.	Prêtres.	Ecclésiastiques.	Eglises et Dessertes	Séminaires	Collèges Classiques	Pensionnats et Académies	Ecoles pour garçons ou filles	Hôpitaux et Asiles	Communautés religieuses	Population catholique
Province ecclésiastique de Québec.	Québec	2	578	135	240	1	2	170	350	35	46	376,000
	Trois-Rivières	1	116	19	55	1	1	41	320	5	16	95,884
	Nicolet	1	165	25	66	1	4	37	550	6	11	90,000
	Rimouski	1	150	24	125	1	1	30	610	2	11	126,000
	Chicoutimi	1	120	20	60	1	1	4	260	2	15	75,000
	Vicariat apost. du golfe St-Laurent	1	18	..	28	..	..	1	28	..	1	13,000
Province ecclésiastique de Montréal.	Montréal	2	806	90	170	2	7	121	566	92	43	545,406
	Saint-Hyacinthe	1	244	30	75	1	1	50	468	13	19	115,463
	Sherbrooke	2	146	20	86	1	1	16	310	5	14	95,000
	Valleyfield	1	102	8	41	2	2	19	217	4	10	55,557
	Joliette	1	125	28	43	1	1	24	230	6	10	64,500
	Mont-Laurier	1	50	12	41	1	1	9	151	2	8	33,490
Province ecclésiastique d'Ottawa.	Ottawa	1	131	30	106	1	3	22	450	11	25	137,900
	Pembroke	2	49	10	60	..	.	1	50	2	6	42,000
	Vic. apost. du Témiscamingue	1	47	7	65	..	1	6	46	4	9	25,000
Province ecclésiastique de Toronto.	Toronto	1	140	21	101	1	1	3	12	7	7	75,000
	Hamilton	1	68	5	56	..	2	5	45	6	3	64,000
	London	1	103	18	99	1	1	4	82	4	9	65,000
Province ecclésiastique de Kingston.	Kingston	1	60	6	69	..	1	1	48	5	3	45,000
	Peterborough	1	30	5	50	..	..	2	52	2	1	27,000
	Alexandria	1	21	7	25	..	..	6	25	2	4	21,500
	Sault Ste-Marie	1	53	4	109	..	1	2	75	3	5	40,000
Province ecclésiastique d'Halifax.	Halifax	1	49	14	75	1	2	5	13	5	7	56,000
	Antigonish	1	108	13	117	..	1	6	20	5	5	87,002
	Saint-Jean, N.-B	1	75	6	100	..	1	5	20	2	2	61,385
	Chatham, N.-B	1	88	8	104	..	2	12	2	6	17	80,000
	Charlottetown, I.-P.-E	1	52	10	52	..	1	10	7	2	2	48,000
Province ecclésiastique de Saint-Boniface.	Saint-Boniface	1	193	5	78	1	1	40	180	9	25	65,000
	Edmonton	1	105	4	78	1	3	26	80	11	20	38,000
	Prince-Albert	1	72	3	140	..	..	8	115	5	9	36,580
	Vicariat apost. d'Athabaska	2	26	26	29	..	..	2	14	2	2	7,000
	" " de Mackenzie	1	22	..	14	..	..	4	2	3	3	4,500
	" " de Keewatin	1	18	12	25	..	..	2	2	1	3	5,000
Province ecclésiastique de Vancouver.	Regina	1	112	6	64	..	..	14	14	2	10	62,200
	Vancouver	1	23	2	96	..	..	7	...	3	6	32,000
	Victoria	1	18	3	21	..	..	3	4	3	3	12,000
	Préfecture apost. du Yukon	..	9	..	..	..	..	1	...	3	3	.....
	Totaux	41	4,292	636	2,763	19	43	719	5,419	280	393	2,822,367

PAPE ACTUELLEMENT RÉGNANT, SA SAINTETÉ BENOIT XV

S. S. BENOIT XV, Giacomo Della Chiesa.

(265e successeur de Saint-Pierre), né à Pegli, diocèse de Gênes (Italie) le 21 novembre 1854; ordonné prêtre le 21 décembre 1878; nommé camérier secret le 28 mai 1883; secrétaire de nonciature en Espagne, de 1883 à 1887; minutante de la secrétairerie d'Etat et secrétaire de son Eminence le Cardinal Rampolla en 1887; prélat de Sa Sainteté le 18 juillet 1900; substitut de la secrétairerie d'Etat et secrétaire du Chiffre le 23 avril 1901; consulteur du Saint-Office le 30 mai 1901; élu archevêque de Bologne le 16 décembre 1907; sacré par Pie X à la chapelle Sixtine le 22 décembre suivant ; intronisé le 23 février 1908, succédant au Cardinal Svampa; créé cardinal par Sa Sainteté Pie X, au consistoire du 25 avril 1914; élu souverain pontife le 3 septembre 1914 et couronné le dimanche, 6 septembre 1914.

Le Pape a pour conseil le Sacré Collège, qui doit être composé suivant la bulle de Sixte V, du 3 décembre 1586, de soixante-dix cardinaux, partagés en trois ordres; six cardinaux évêques, cinquantes cardinaux-prêtres et quatorze cardinaux-diacres. Les cardinaux évêques ont chacun pour titre un évêché voisin de Rome, d'où leur vient le nom d'évêques suburbicaires. Les cardinaux-prêtres et les cardinaux-diacres ont chacun pour titre une église de cette capitale du monde chrétien.

Pour Embellir le Visage

En faire disparaître les rides, boutons, rougeurs, masque, roussseurs, points noirs

SERVEZ-VOUS DU CELEBRE

LAIT DES DAMES ROMAINES

Surnommée "Nourriture de la peau"

C'est sans contredit le plus merveilleux embellisseur du monde, c'est le seul Lait de toilette réellement hygiénique, accepté et recommandé par la faculté de médecine; toutes les autres préparations onalogues ne sont que de vulgaires imitations qui font souvent plus de tort que de bien.

D'une odeur douce agréable, il blanchit, adoucit la peau, purifie, éclaircit le teint, faisant disparaître avec une rapidité prodigieuse, les points noirs, boutons, rougeurs, taches diverses, et il est d'une efficacité surprenante pour les taches de rousseurs, rides, pattes d'oie rebelles jusqu'ici à toutes les préparations connues.

Pour les hommes, après s'être rasés, il est sans rival pour calmer les feux du rasoir, blanchir et adoucir la peau, guérir les boutons et irritations, mais méfiez-vous des imitations.

Le prix du LAIT des Dames Romaines est de 50c partout, mais nous ne vous demandons pas d'acheter avant d'avoir essayé. Envoyez-nous 10c pour frais de poste et d'emballage et nous vous enverrons une bouteille échantillon gratis.

Adressez COOPER & CO., Dept. 27

155, rue des Commissaires - Montréal.

La province de Québec comprend les diocèses de Québec, Trois-Rivières, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, et le Vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent.

Diocèse de Québec, (P.Q.)

Comprend les comtés de Québec, Portneuf, Montmorency, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Lévis, Beauce (moins les cantons Spalding, Ditchfield et Woburn), Lotbinière, Mégantic, et cinq paroisses dans le comté de Témiscouata.

Erigé en diocèse le 1er octobre 1674. En métropole le 12 juillet 1844. La cathédrale fut érigée en basilique mineure par un bref de Pie IX, à l'occasion du 200e anniversaire de l'érection du siège épiscopal de Québec, le 28 août 1874.

Archevêque (7e): S. E. le cardinal L.-N. BEGIN, (17e év.), né à Lévis le 10 janvier 1840; ordonné prêtre le 10 juin 1865; sacré évêque de Chicoutimi le 28 octobre 1888; nommé coadjuteur de S. E. le cardinal Taschereau, le 22 décembre 1891, et administrateur du diocèse le 3 septembre 1894; devenu archevêque le 12 avril 1898; décoré du Pallium le 22 janvier 1899; créé et proclamé cardinal, au consistoire du 25 mai 1914.

Auxiliaire:—S. G. Mgr P.-E. ROY, né à Berthier, comté de Montmagny, le 9 novembre 1859; ordonné prêtre le 13 juin 1886; préconisé évêque titulaire d'Eleuthéropolis et auxiliaire de l'archevêque de Québec le 8 avril 1908; sacré en la Basilique de cette ville, le 10 mai 1908.

Vicaires généraux; Mgr C.-A. Marois, P. A., doyen du Chapitre, et Mgr L.-A. Paquet, P. A.

Archevêché.—S. E. le cardinal L.-N. Bégin, archevêque, et S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, auxiliaire; Mgr C.-A. Marois, V. G., doyen du Chapitre; MM. les chanoines L. St. G. Lindsay, secrétaire-archiviste; Ch. Gagné, visiteur éccl. des communautés religieuses; Cl. Arsenault, procureur et aumônier. Jos. Hallé, visiteur éccl. des communautés religieuses; Ch. Beaulieu, ass.-procureur, Jules Laberge, secrétaire; J.-V.-A. Huard, chan. hon.; T. Dumas, missionnaire diocésain; P. Gagnon, directeur de la chorale capitulaire; Alp. Gagnon, assistant-secrétaire et maître des cérémonies; Ph. Casgrain, en Europe.

Paroisses et missions: 250.

Population catholique: 375,000.

Diocèse des Trois-Rivières, (P.Q.)

(Erigé le 8 juin 1852).

Comprend les comtés de Champlain, Maskinongé et Saint-Maurice.

Evêque (3e): S. G. Mgr F.-X. CLOUTIER, né à Sainte-Geneviève de Batiscan, le 2 novembre 1848; ordonné prêtre à Nicolet, le 22 septembre 1872; préconisé évêque des Trois-Rivières, le 8 mai 1899; sacré évêque en la cathédrale de cette ville, le 25 juillet de la même année.

Vicaire général et Chancelier: Mgr Ubald Marchand, J. C. D.

Chapitre de la Cathédrale.—Chanoines titulaires: Rév. N. Caron, Prévôt; M.M. J.-N. Tessier, J.-F. Béland, T. Laflèche, L. Denoncourt, U. Marchand, J. C. D.; Léon Arcand, théologal, D.D; J.-A. Moreau; Ls. Chartier; J. Massicotte, D.D., E. Paquin.

Chanoines honoraires: MM. H. Trahan, P. Cloutier et J.-B. Grenier.

Paroisses: 50. Dessertes: 6.

Population catholique: 95,884.

Diocèse de Nicolet, (P.Q.)

(Erigé le 10 juillet 1885).

Comprend les comtés d'Arthabaska, Drummond, Nicolet, Yamaska et une partie de Bagot et Shefford.

Evêque (2e): S. G. Mgr J.-S.-H. BRUNAULT, né à Saint-David d'Yamaska, le 10 janvier 1857; ordonné prêtre le 29 juin 1882; nommé évêque de Tubuna, J. P. I., et coadjuteur de l'évêque de Nicolet, le 30 septembre 1899; sacré à Nicolet le 27 décembre de la même année; devenu évêque de ce diocèse le 2 février 1904.

Vicaires généraux: Mgr J.-A.-I. Douville, P. A., et Mgr J.-E. Bourret.

Archidiacre: Mgr J.-E. Bourret, V.G.

Procureur et secrétaire: MM. F.-A. Saint-Germain, J. C. D.; ass.-secrétaire: J.-A. Tétreau.

Paroisses: 66.

Population catholique: 90,000.

Diocèse de Saint-Germain de Rimouski, (P.Q.)

(Erigé le 15 janvier 1867).

Comprend les districts de Rimouski et de Gaspé (moins les Iles de la Madeleine), et la plus grande partie du comté de Témiscouata.

Evêque (2e): S. G. Mgr. A.-A. BLAIS, né à Saint-Valier, le 26 août 1842; ordonné prêtre le 6 juin 1868; préconisé évêque titulaire de Germanicopolis et coadjuteur de l'évêque de Rimouski le 30 décembre 1889; sacré le 18 mai 1890; devenu évêque de Rimouski, le 6 février 1891.

Vicaire général: Mgr F.-X. Ross, Principal de l'Ecole Normale, résidence à Rimouski.

Vicaires forains: M. le chanoine J.-E. Ouellet, curé à la Grande-Rivière, pour le comté de Gaspé; M. le chanoine J.-A. Verreau, à Carleton, pour le comté de Bonaventure.

Procureur: Mgr F.-X. Ross; secrétaire: M. Jean Forest; ass.-procureur M. J.-E. Desbiens.

Chapitre:—Prévot: Mgr L.-J. Langis, V.G.H.; chanoines titulaires: MM. C.-A. Carbonneau, pénitencier; R.-Ph. Sylvain, J.-O. Normandin, D. Morriset, J.-H. Lavoie, Mgr F.-X. Ross, V.G.; MM. C.-Ph. Côté, J.-E. Pelletier, J.-R. Léonard.

Chanoines honoraires: Mgr M. Bolduc, P.D.; MM. J.-E. Ouellet et J.-A. Verreau.

Paroisses et missions: 125.

Population catholique: 126,000.

Diocèse de Chicoutimi, (P.Q.)

(Erigé le 28 mai 1878).

Comprend les comtés de Chicoutimi, Charlevoix et une partie du Saguenay à l'ouest de la rivière Portneuf.

Evêque (3e): S. G. Mgr T. LABRECQUE, né à Saint-Anselme, le 30 décembre 1849, ordonné prêtre le 28 mai 1876; sacré évêque de Chicoutimi, en la basilique de Québec, le 22 mai 1892.

Vicaire général: Mgr Eug. Lapointe.

Vicaire forain: M. M.-P. Hudon.

Evêché.—S. G. Mgr. M.-T. Labrecque, MM. F.-X.-E. Frenette, procureur; Léon Maurice, secrétaire.

Cathédrale.—MM. Almas Larouche, curé d'office; Eug. Bédard et Léon Pelletier, vicaires.

Paroisses: 60.—Dessertes: 7.

Population catholique: 75,000.

Vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent.

Erigé en Préfecture apostolique le 29 mai 1882; annexé au diocèse de Chicoutimi en 1892; confié aux RR. PP. Eudistes, le 13 juillet 1903; érigé en Vicariat apostolique le 28 août 1905.

Comprend, au sud, depuis la rivière Portneuf (l'Ile d'Anticosti incluse), jusqu'au Blanc-Sablon; à l'est, depuis le Blanc-Sablon jusqu'à l'extrémité nord du Labrador; au nord, depuis cette extrémité jusqu'à l'entrée de la baie d'Hudson; à l'ouest, la rive est de la baie d'Hudson jusqu'à la baie James.

Vicaire apostolique (1er): S. G. Mgr GUSTAVE BLANCHE, Eudiste, évêque titulaire de Sicca; né en 1848; ordonné prêtre le 16 mars 1878; élu évêque titulaire de Sicca et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent le 12 septembre 1905; sacré à Chicoutimi le 28 octobre 1905. Résidence: Sept-Iles.

Paroisses et missions: 28.

Population catholique: 10,000, plus 3,000 sauvages.

Diocèse de Mont-Laurier, (P.Q.)

(Erigé le 26 avril 1913).

Evêque (1er): S. G. Mgr F.-X. BRUNET, né à Saint-André d'Argenteuil le 26 novembre 1868, ordonné prêtre à Ottawa le 23 septembre 1893; préconisé évêque de Mont-Lautier, le 6 août 1913; sacré à Ottawa le 28 octobre suivant.

Vicaire général: Mgr J.-S. Ouimet, curé de Saint-Jovite.

Paroisses: 29—Dessertes: 12.

Population catholique: 33,490.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL.

La province de Montréal fut érigée par Léon XIII, le 10 mai 1887; elle comprend les diocèse de Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette.

Diocèse de Montréal, (P.Q.)

(Erigé le 31 mai 1836, devenu archevêché le 8 juin 1886).

Comprend le district de Montréal, et une partie des districts de Richelieu et Terrebonne.

Archevêque (2e): S. G. Mgr PAUL BRUCHESI (4e évêque), né à Montréal le 29 octobre 1855; ordonné prêtre à Rome, le 21 décembre 1878; élu archevêque de Montréal le 25 juin 1897; sacré à Montréal le 8 août 1897; décoré du Pallium le 8 août 1898.

Auxiliaire: S. G. Mgr GEORGES GAUTHIER, né à Montréal, le 9 octobre 1871; ordonné prêtre le 29 septembre 1894, élu évêque de Philippopolis et auxiliaire de S. G. Mgr Paul Bruchési le 28 juin 1912; sacré le 24 août 1912.

Archevêché.—LL. GG. NN. SS. Paul Bruchési, et Georges Gauthier, curé de la cathédrale, Mgr E. Roy, vicaire général; Mgr W.-C. Martin, chan., archidiacre; L.-E. Cousineau, chan., économe; Mgr G. Dauth, chan., vice-recteur de l'Université Laval; A. Sylvestre, chan., procureur; A. Harbour, prêtre, chancelier; J. McCrory, vice-chancelier; J.-A. Mousseau, assistant-procureur; Elie-J. Auclair, secrétaire de la Revue Canadienne; J.-L. Desjardins, secrétaire général de l'Université Laval; Emile Chartier, D. Th., LL.L., secrétaire de la Faculté des Arts à l'Université Laval; Napoléon Roy, diacre, maître des cérémonies.

Paroisses: 159.—Dessertes: 10.

Population catholique: 545,406.

Diocèse de St-Hyacinthe, (P.Q.)

(Erigé le 8 juin 1852).

Comprend les comtés de Saint-Hyacinthe, Richelieu, Rouville, Bagot, Iberville, Missisquoi et partie de ceux de Brome, Shefford et Verchères.

Evêque (6e): S. G. Mgr ALEXIS-XYSTE BERNARD, né à Belœil, le 29 décembre 1847; ordonné prêtre le 1er octobre 1871; nommé protonotaire apostolique le 24 mai 1901; élu évêque de Saint-Hyacinthe le 16 décembre 1905; sacré le 15 février 1906.

Vicaire général: Mgr J.-L. Guertin.

Evêché.—S. G. Mgr A.-X. Bernard, Mgr J.-L. Guertin, V. G.; MM. A.-M. Daoust, chan.-proc.; L.-O. Roberge, sec. général; F. Langelier, ass.-pro.; F.-A. Laroche, s.-sec; L.-A. Senécal, curé de la Cathédrale; Ls-N. Lévesque, H.-C. Lafontaine, P.-S. Desrouleau, vicaires.

Chapitre.—Chanoines titulaires; Mgr J.-L. Guertin, V. G.; prévot; Mgr P.-Z. Decelles; Mgr C.-P. Choquette, MM. A. O'Donnell, F.-X. Jeannotte, C.-A. Beaudry, J.-C. Bernard, L.-A. Senécal, pénitencier; A.-M. Daoust, F.-Z. Decelles, L.-T. Proulx.

Chanoines honoraires: MM. J.-B. Michon, J.-M. Laflamme.

Paroisses: 75.

Population catholique: 115, 463.

Diocèse de Saint-Michel de Sherbrooke, (P.Q.)

(Erigé le 28 août 1874).

Evêque (2e): S. G. Mgr PAUL LAROCQUE, né à Sainte-Marie de Monnoir, le 28 octobre 1846; ordonné prêtre le 9 mai 1869; préconisé évêque de Sherbrooke le 24 septembre 1893; sacré à Sherbrooke le 30 novembre de la même année.

Vicaire général: Mgr H.-O. Chalifoux, P. A., évêque-auxiliaire.

Conseil diocésain: Mgr H.-O. Chalifoux, V. G., MM. J.-A. Dufresne, J.-H. Roy, P.-J.-A. Lefebvre, J.C.D., P. Brassard, J.-D. Bellemarre; H.-A. Simard, Th. D.

Officialité diocésaine.—Mgr H.-O. Chalifoux, V. G., official; MM. P.-J.-A. Lefebvre, J.-A. Dufresne, P. Brassard, assesseurs; A.-O. Gagnon, promoteur; A. Maltais, vice-promoteur; H.-J. Beaudry, chancelier.

Evêché.—S. G. Mgr Paul Larocque, Mgr H.-O. Chalifoux, V. G.; H.-J. Beaudry, chancelier; H.-A. Simard, curé d'office; J.-P. Pilette et E. Bellehumeur, vicaires; F.-V. Charest, miss. agricole; J.-E. Gosselin, retiré; J.-B. Godbout et F.-A. Guimont, chapelains.

Paroisses: avec prêtres résid. 81.—missions: 5.

Population catholique: 95,000.

Diocèse de Valleyfield, (P.Q.)

(Erigé le 6 avril 1902).

Evêque (1er): S. G. Mgr JOSEPH-MEDARD EMARD, né à Saint-Constant, le 1er avril 1853; ordonné prêtre à Montréal, le 10 juin 1876; préconisé évêque de Valleyfield, le 5 avril 1892; sacré à Valleyfield le 9 juin de la même année.

Vicaire général: Mgr N. Aubry.

Chancelier: M. J. Dorais.

Evêché.—S. G. Mgr J.-M. Emard, Mgr N. Aubry, V.G.; MM. T.-Z. Simon, curé; J. Dorais, chancelier; P.-H. Emard, O.M.I., G. Miron, J.-E. Levac, R.-D. McDonald, vicaires.

Officialité: Mgr N. Aubry, official; MM. F.-X. Sauriol, J.-O. Godin, R.-I. Chaput, assesseurs; Z. Auclair, promoteur; T. Nepveu, sous-promoteur; C.-A. Dugas, chancelier; L.-U. Mousseau, vice-chancelier.

Vicaires forains: MM. R. Chaput, N. Préville et C. Dugas.

Paroisses: 37.—Dessertes: 4.

Population catholique: 55,557.

Diocèse de Joliette, (P.Q.)

(Erigé le 27 janvier 1904).

Evêque (2e): S. G. Mgr GUILLAUME FORBES, né à l'Ile Perrot, le 10 août 1865; ordonné prêtre le 17 mars 1888; préconisé évêque le 6 août 1913; sacré à Joliette le 9 octobre de la même année.

Evêché.—S. G. Mgr G. Forbes, MM. E. Dugas, chan., vicaire général; F.-X. Piette, chan., curé d'office; J.-A.-H. Désy, procureur; E. Lachapelle, chancelier; F. Poirier, Albert Chevalier, O. Archambault, H. Ferland, J.-B. Chagnon, vicaires; I. Gervais, chan., principal de l'Ecole Normale; C. Garceau, secrétaire.

Chapitre de la Cathédrale.—Mgr P. Beaudry, P. D., MM. O. Dubois, doyen du chapitre; Eustache Dugas, V.G.; D. Lafortune, O. Dubois, A. Brien, P. Sylvestre, G.-N. Ferland, F.-X. Piette, L. Bonin, A Roch, I. Gervais, chanoines.

Vicaires forains: MM. Ls.-F. Bonin, chan., St-Roch; P. Pelletier, Berthier; P. Sylvestre, chan., Saint-Gabriel; F.-X. Piette, chan., curé de la cathédrale.

Paroisses: 43.

Population catholique: 64,500.

PUISSANCE ECCLÉSIASTIQUE D'OTTAWA.

La province d'Ottawa fut érigée par Léon XIII, le 10 mai 1887, elle comprend les diocèses d'Ottawa, de Pembroke et de Mont-Laurier et le vicariat apostolique du Témiscamingue.

Diocèse d'Ottawa, (P. Q. et O.)

(Erigé le 25 juin 1847, devenu archevêché le 8 juin 1886).

Le diocèse d'Ottawa comprend dans Ontario les comtés de Prescott, Russell, Carleton et Lanark Nord; dans Québec, le comté d'Ottawa et partie d'Argenteuil.

Archevêque (2e): S. G. Mgr. CHARLES-HUGUES GAUTHIER (3e évêque), né à Alexandria, P. O., le 13 septembre 1844; ordonné prêtre, le 28 août 1866; sacré archevêque de Kingston, le 18 octobre 1898; transféré de ce siège à celui d'Ottawa, le 6 septembre 1910.

Vicaire général: Mgr J.-O. Routhier, P. A., secrétaire: M. J. Lebeau.

Chapitre de la Basilique.— Mgr J.-O. Routhier, archiprêtre; MM. L.-N. Campeau, archidiacre; G. Bouillon, primicier; J.-A. Plantin, J.-P. Bélanger, S. Philip, F.-P. Beauchamp, P. Corkery, chanoines titulaires.

Paroisses: 92.—Dessertes: 14.

Population catholique: 137,900.

Diocèse de Pembroke, (P.O.)

(Erigé en vicariat le 11 juilllet 1882; en évêché le 4 mai 1898).

Evêque (1er): S. G. Mgr NARCISSE-ZEPHIRIN LORRAIN, né à Saint-Martin, le 13 juin 1842; ordonné prêtre le 4 août 1867; vicaire général du diocèse de Montréal le 3 août 1880; nommé évêque titulaire de Cythère et vicaire apostolique de Pontiac, le 11 juillet 1882; sacré le 31 septembre 1882, en l'église Notre-Dame de Montréal; a pris possession de son vicariat à Pembroke, le 22 septembre 1882; nommé premier évêque du diocèse de Pembroke le 4 mai 1898 et a pris possession de son siège épiscopal le 22 septembre de la même année.

Evêque auxiliaire: S. G. Mgr P.-T. RYAN, nommé évêque titulaire de Clazomène et évêque auxiliaire de Pembroke le 3 mai 1912; sacré le 25 juillet 1912, à la cathédrale de Pembroke.

Secrétaire M. W. P. Breen.

Evêché.—S. G. Mgr N.-Z. Lorrain, Mgr P.-T. Ryan, P. S. Dowdall, recteur; Zéph. Lorrain et J.-J. McInerney, vicaires; W. P. Breen, secrétaire.

Paroisses: 28.

Population catholique: 42,000.

Vicariat Apostolique du Témiscamingue.

(Erigé le 22 septembre 1908.)

Vicaire apostolique (1er).—S. G. Mgr ELIE-ANICET LATULIPE, né à Saint-Anicet, le 3 août 1859; ordonné prêtre à Montréal, le 30 mai 1885; nommé évêque de Catenna et vicaire apostolique de Témiscamingue le 1er octobre 1908; sacré le 30 novembre de la même année, en la cathédrale de Pembroke; a pris possession de son siège le 2 décembre 1908, à Haileybury, P. O.

Recteur: M. H.-D.-J. Brosseau. Vicaires: J.-Z. Ménard, J.-A. Renaud, F. Boisvert.

Secrétaire: M. Alph. Dupuis.

Paroisses: 25—Dessertes: 40.

Population catholique: 25,000.

La province de Toronto comprend les diocèses de Toronto, Hamilton et London.

Diocèse de Toronto (P.O.)

(Erigé le 17 décembre 1841, devenu archevêché le 18 mars 1870.)

Archevêque (5e): S. G. Mgr NEIL McNEIL, D. D., né le 23 novembre 1851; ordonné prêtre le 12 avril 1879; sacré à Antigonish, N.-E., le 20 octobre 1895; évêque de Saint-Georges (Terre-Neuve), le 18 février 1904; archevêque de Vancouver en 1910; transféré au siège archiépiscopal de Toronto le 10 avril 1912.

Secrétaire: M. G. Kernahan, Head Wellesley Place, Toronto.

Paroisses: 67.—Dessertes: 34.

Population catholique: 75,000.

Diocèse de Hamilton, (P.O.)

Evêque (4e): S. G. Mgr T.-J. DOWLING, né à Limerick, Irlande, en 1840; ordonné prêtre à Hamilton, le 7 août 1864; sacré évêque de Peterborough le 1er mai 1887; transféré au siège de Hamilton le 11 janvier 1889.

Vicaire général; T. R. J.-M. Mahoney. J. C. D.

Secrétaire: M. A.-J. Leyes.

Cathédrale.—Mgr J.-M. Mahony, J.C.D., MM. J.-F. Bonomi, P.-J. Maloney, J.-A. O'Sullivan, F.-J. McReavy.

Paroisse: 47.

Population catholique: 54,000.

Diocèse de London, (P.O.)

(Erigé sous ce nom le 21 février 1856; transféré à Sandwich le 22 février 1859; transféré de nouveau à London, le 3 octobre 1869).

Evêque (5e): S. G. Mgr M.-F. FALLON, né à Kingston le 17 mai 1867; ordonné prêtre le 29 juillet 1894; nommé évêque de London le 14 décembre 1909; sacré à London, le 25 avril 1910.

Grand Vicaire: Très Rév. D. O'Connor.

Chancelier: M. P.-J. McKeon.

Secrétaire: M. J.-A. Harding.

Cathédrale Saint-Pierre.—MM. P.-J. McKeon, curé; J.-V. Tobin, J.-A. Harding, A.-J. Finn, A.-B. Roy.

Eglises et dessertes: 96.

Population catholique: 65,000.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE KINGSTON, (P.O.)

La province de Kingston fut érigée par S.S. Léon XIII, en 1889; elle comprend les diocèses de Kingston, Peterborough, Alexandria et Sault Sainte-Marie.

Diocèse de Kingston, (P.O.)

Archevêque: Mgr M.-J. SPRATT.
Vicaire général: M. J. Masterson.
Vicaire forain: M. C.-B. Murray.
Sec.- chancelier: M. R.-S. Halligan.
Cathédrale de l'Imm. Conception—MM. A.-J. Hanley. recteur; R.-S. Halligan, J.-V. Meagher, E. Piché, J.-E. McNeil, F. Hyland.
Paroisses: 40.—Dessertes: 24.
Population catholique: 45,000.

Diocèse de Peterborough, (P.O.)

(Erigé le 11 juillet 1882).

Comprend les districts de Parry Sound et Muskoka; les comtés de Victoria, Durham, Peterborough et Northumberland.

Evêque (3e).—S. G. Mgr J. O'BRIEN, né à Peterborough le 29 juillet 1874; ordonné prêtre le 6 juillet 1897; nommé évêque de Peterborough le 20 juin 1913; sacré le 24 septembre suivant par S. E. Mgr P.-F. Stagni, délégué apostolique.
Vicaire général: T. R. M. D.-J. Casey.
Chancelier: M. C.-J. Phelan.
Evêché.—S. G. Mgr M.-J. O'Brien; MM. C.-J. Phelan, recteur, D.-J. McGinity, John Leonard.
Immaculée Conception.—Très Révérend W. J. McColl, Curé; J. J. McCarthy, assistant.
Paroisses: 20.—Dessertes: 28.
Population catholique: 27,000.

Diocèse d'Alexandria, (P.O.)

(Erigé le 21 janvier 1890).

Evêque (2e): S. G. Mgr W.-A. MacDONELL, ordonné prêtre le 14 septembre 1881; nommé évêque d'Alexandria le 21 mars 1906; sacré en cette ville le 24 juin suivant.
Vicaire général: T. R. M.-Geo. Corbett, curé à Cornwall.
Evêché.—S. G. Mgr W.-A. MacDonell, M. A.-L. McDonald, secrétaire.
Paroisses: 17.
Population catholique: 25,500.

Diocèse du Sault Sainte-Marie, (P.O.)

(Erigé le 16 septembre 1904).

Comprend les districts d'Algoma, de la Baie du Tonnerre, et de la Rivière de la Pluie, avec les îles Manitoulin et Saint-Joseph, et l'ouest du district de Nipissing.

Evêque (1er): S. G. Mgr D.-J. SCOLLARD, né à Ennismore, comté de Peterborough, le 4 novembre 1862; ordonné prêtre le 21 décembre 1890; sacré évêque du Sault Sainte-Marie, le 24 février 1905. Résidence: North Bay.

Pro-Cathédrale de N.-D. du Lac.—S. G. Mgr D.-J. Scollard; MM. P.-J. Monahan, J. Bourgeois, et L. Belcastro.

Paroisses: 39.—Dessertes: 70.

Population catholique: 40,000 dont 5,500 sauvages.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'HALIFAX.

(Nouvelle-Ecosse.)

La province d'Halifax comprend les diocèses d'Halifax, Antigonish, Saint-Jean, N.-B., Chatham, N.-B., et Charlottetown, I.P.E.

Diocèse d'Halifax, (N.-E.)

(Erigé en évêché en 1842, et en archevêché le 4 mai 1852.)

Comprend tous les comtés de la Nouvelle-Ecosse (à l'exception de ceux de Pictou, d'Antigonish et Guysborough) et les îles Bermudes.

Archevêque (5e).—S. G. Mgr E.-J. McCARTHY (7e évêque), né à Halifax le 25 janvier 1850; ordonné prêtre à Halifax le 9 juillet 1870; sacré le 9 septembre 1906.

Vicaire général: Mgr Gerald Murphy.

Cathédrale Sainte-Marie.—S. G. Mgr E.-J. McCarthy; MM. W.-J. Foley, D.D., recteur; M. Driscoll, P. McQuillan, D.-J. Summers, J. Foley, C.-F. Curran.

Paroisses: 35.—Dessertes: 40.

Population catholique: 56,000.

Diocèse d'Antigonish, (N.E.)

(Erigé sous le nom d'Arichat, le 21 septembre 1844, et sous celui d'Antigonish le 22 août 1886.)

Comprend l'île du Cap-Breton et les comtés de Pictou, de Guysboro, et d'Antigonish.

Evêque.—S. G. Mgr JAMES MORRISON, né à Saint-Andrews le 9 juillet 1861; ordonné prêtre le 1er novembre 1889; nommé évêque d'Antigonish le 25 mai 1912; sacré le 4 septembre 1912.

Cathédrale.—MM. M.-A. MacAdam, curé d'office; D.-C. MacKay, vicaire.

Population catholique: 87,002.

Diocèse de Saint-Jean, (N.B.)

(Erigé le 30 septembre 1842.)

Comprend la partie sud du Nouveau-Brunswick.

Evêque (4e).—S. G. Mgr EDOUARD-ALFRED LEBLANC, né à Saint-Bernard, N.-E., le 15 octobre 1870, ordonné prêtre le 29 juin 1898; nommé évêque de Saint-Jean le 2 août 1912; sacré à Saint-Jean le 10 décembre suivant par S. E. Mgr Stagni, délégué apostolique.

Evêché.—S. G. Mgr Leblanc; MM. W.-M. Duke, C.-J. McLaughlin, M. O'Brien, M. Howland, Frs Bourgeois et H. Belliveau.

Paroisses: 45.—Dessertes: 49.

Population catholique: 61,385.

Diocèse de Chatham, (N.B.)

(Erigé le 8 mai 1860.)

Comprend la partie nord du Nouveau-Brunswick.

Evêque (2e).—S. G. Mgr THOMAS-F. BARRY, né à Pokemouche, N.-B., le 3 mars 1841; ordonné prêtre le 5 août 1866; sacré à Saint-Jean, le 11 février 1900; devenu évêque de Chatham, le 7 août 1902.

Evêque auxiliaire: S. G. Mgr L.-J. O'LEARY, né à Richibouctou le 17 août 1877; ordonné prêtre le 14 avril 1900; sacré évêque d'Hiéropolis et auxiliaire de Chatham, le 11 juin 1914.

Vicaire général: Mgr L.-N. Dugal, P. D.

Paroisses: 60.—Dessertes: 44.

Population catholique: 80,000.

Diocèse de Charlottetown (I.P.E.)

(Erigé en 1829).

Comprend l'île du Prince-Edouard et les îles de la Madeleine.

Evêque (4e).—S. G. Mgr H.-J. O'LEARY, né à Richibucto le 13 mars 1879, ordonné prêtre le 21 septembre 1901; élu évêque de Charlottetown le 29 janvier 1913; sacré à Bathurst, N.-B., le 25 mai suivant par Mgr Stagni, délégué apostolique.

Vicaires généraux: Très Rév. J.-C. McLean; M. J.-H Blaquière, D. D.

Secrétaire: M. P.-F. Hughes, D. D.

Cathédrale Saint-Dunstan.—MM. Maurice McDonald, Recteur; P.-J. Hogan, Francis McQuaid, P.-S. Duffy, P.-F. Hughes, D.D.

Paroisses: 36.—Dessertes: 15.

Population catholique: 48,000.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

La province de Saint-Boniface fut érigée par Pie IX, le 22 septembre 1871; elle comprend les diocèses de Saint-Boniface, Prince-Albert, Régina et le vicariat apostolique de Keewatin.

Diocèse de Saint-Boniface (Manitoba)

Le diocèse de Saint-Boniface est borné au:

Nord.—Par la limite Nord du township 44 des arpentages du gouvernement fédéral dans la province du Manitoba, et la projection de la dite limite Nord dans une direction Est jusqu'à son point d'intersection avec la rive Sud-Est de la rivière Nelson, et de ce point longeant la dite limite Sud-Est de la rivière Nelson jusqu'à la baie d'Hudson.

A l'Est.—Par la 91ème parallèle de longitude Nord depuis la frontière internationale jusqu'à la Baie d'Hudson.

Au Sud.—Par la frontière internationale.

A l'Ouest.—Par la limite Ouest de la province du Manitoba.

S. G. Mgr Béliveau, évêque de Domitianopolis, est administrateur "Sede Vacante."

Archidiacre.—Mgr Frs.-Az. Dugas, P. A.

Chancelier et secrétaire.—M. J.-H. Prud'homme.

Archevêché.—S. G. Mgr A. Béliveau, Mgr Frs.-Az. Dugas, P. A., archidiacre; R.-P. Dandurand, O. M. I., aumônier de l'Hospice Youville; M. J.-H. Prud'homme, D.S. Th., D.D.C., chancelier et défenseur du lien matrimonial; M. E. Tétreault, économe; M. J.-V. Joubert, procureur; M. J.-M.-T. Paré, ass-procureur; MM. D.-J.-A. Lamy, directeur des "Cloches de Saint-Boniface"; O. Corbeil et J.-P. Gagnon.

Paroisses: 100.

Population: 65,000 de rite latin.

Archevêché d'Edmonton (Alberta)

(Erigé comme diocèse le 23 septembre 1871, comme archevêché, le 30 novembre 1912).

Archevêque (1er): S. G. Mgr EMILE-JOSEPH LEGAL, O. M. I., (2e évêque), né le 9 octobre 1849, à Saint-Jean de Boiseau, diocèse de Nantes (France); ordonné prêtre le 29 juin 1874; nommé évêque titulaire de Pogla le 29 mars 1897; sacré le 17 juin 1897, à Saint-Albert; devenu évêque de Saint-Albert, le 3 juin 1902 et archevêque d'Edmonton, le 30 novembre 1912.

Vicaire général: R. P. H. Leduc, O.M.I.

Vicaire général honoraire: Très R. P. A. Lacombe, O.M.I.

Cathédrale Saint-Albert.—S. G. Mgr Emile Legal, O. M.I.; R.R. PP. H. Leduc, O.M.I., V. G.; M. Mérer, O. M.I., Sup.; V. Ladet, O.M.I.; V. Philippot, O.M.I.; L. Simard, O.M.I.

Paroisses: 49.—Dessertes avec églises: 42; sanséglises: 89.

Population catholique: 38,000.

Diocèse de Prince-Albert, (Sask.)

(Erigé en vicariat apostolique en 1890, et en évêché en 1907).

Evêque (1er): S. G. Mgr ALBERT PASCAL, O.M.I., né le 3 août 1848, à Saint-Genest de Beauzon, diocèse de Viviers (France); ordonné prêtre le 1er novembre 1873 à Montréal: préconisé le 5 juin 1891; sacré le 28 juin 1891 à Viviers (France). Résidence: Prince-Albert (Sask.)

Evêché.—S. G. Mgr Albert Pascal, O.M.I., R. P. J. McCaffrey, O.M.I., curé; R. P. Dagenais, O.M.I. vicaire; R. P. Em. Pascal, O.M.I., secrétaire-procureur; R. P. Auclair, O.M.I., chapelain; Fr. F. Labelle, O.M.I., convers.

Vicaire général; Très Rév. Bruno Dœrfler, O.S.B., abbé.

Conseil diosésain: Très Rév. Bruno Doerfler, O.S.B., abbé; R. P. J. McCaffrey, O.M.I.; R. P. Schmidt; R. P. Nicolet.

Paroisses et dessertes: 140.

Population catholique: 53,000.

Diocèse de Régina, (Sask.)

(Erigé 4 mars 1910.)

Evêque (1er).—S. G. Mgr OLIVIER-ELZEAR MATHIEU, D.D., C.M.G., né le 24 décembre 1853, à Québec; ordonné prêtre le 2 juin 1878; nommé évêque le 21 juillet 1911; sacré à Québec le 5 novembre 1911.

Secrétaire: M. Zéphirin Marois.

Missions: 52.—Dessertes: 132.

Populations catholique: 62,200.

Vicariat apostolique d'Athabaska.

(Erigé en 1862).

Vicaire apostolique (2e): S. G. Mgr EMILE GROUARD, O.M.I., évêque titulaire d'Ibora, né le 2 février 1840, à Brâlon, diocèse du Mans (France); ordonné prêtre à Boucherville le 3 mai 1862; préconisé le 18 octobre 1890; sacré le 1er août 1891, à Saint-Boniface, Man.

Coadjuteur: S. G. Mgr CELESTIN JOUSSARD, O.M.I., né à Saint-Michel de Geoirs (Grenoble) le 2 octobre 1851, évêque titulaire d'Arcadiopolis; ordonné prêtre le 21 avril 1880; préconisé le 11 mai 1909; sacré à New-Westminster, C. B.; le 5 septembre 1909.

Résidence: Grouard (Mission Saint-Bernard).—S. G. Mgr Emile Grouard, O.M.I.; S. G. Mgr Célestin Joussard, O. M.I.; RR. PP. C.-L. Falher, procureur; Henri Giroux, colonisateur; Y. Floch, curé; J. Dupin, E. Petour, J. Calais, économe.

Missions: 10.—Dessertes: 15.

Population catholique: 7,000.

Vicariat Apostolique de Mackenzie.

(Erigé en 1901).

Vicaire apostolique (1er): S. G. Mgr GABRIEL BREYNAT, O.M.I., né en 1867; ordonné prêtre le 21 février 1891; élu évêque titulaire d'Adramyte et vicaire apostolique de Mackenzie en 1901; sacré le 6 avril 1902.

Résidence: Fort Résolution via Edmonton (Alta): S. G. Mgr G. Breynat, O.M.I.; RR. PP. A. Mansoz, Art. Laity et A. Duport, O.M.I.

R. P. C. Lefebvre, O.M.I., procureur des missions du Mackenzie, à Edmonton, Alta.

Missions: 12.

Population catholique: 4,500.

Vicariat apostolique du Keewatin.

(Erigé en 1910).

Vicaire apostolique (1er): S. G. Mgr OVIDE CHARLEBOIS, O.M.I., né à Saint-Placide, le 17 février 1862; ordonné prêtre le 17 juillet 1887; nommé vicaire apostolique de Keewatin, et évêque titulaire de Bérénice en Lybie, le 28 août; sacré sous ce titre, le 30 novembre 1910.

Paroisses: 13.—Dessertes: 13.

Population catholique: 5,000.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE VANCOUVER (C.A.)

La province de Vancouver fut érigée par S. S. Léon XIII en 1903; elle comprend les diocèses de Vancouver, Victoria et la Préfecture apostolique du Yukon. Le diocèse de New-Westminster, transféré à Vancouver en 1908, est devenu la métropole de la province.

Diocèse de Vancouver (C.-A.)

(Erigé en 1908.)

Archevêque (5e).—S. G. Mgr THIMOTY CASEY, né à Charlotte County, N.-B., le 20 février 1862; ordonné prêtre le 29 juin 1886; élu évêque d'Utina et coadjuteur de l'évêque de Saint-Jean, N.-B., le 30 septembre 1899; sacré dans cette même ville, le 11 février 1900; intronisé le 25 mars 1901; transféré au siège archiépiscopal de Vancouver, C.-A., le 6 août 1912.

Population catholique: 32,000.

Diocèse de Victoria.

(Erigé en évêché en 1847, en archevêché le 19 juin 1903, redevenu évêché en 1908).

Evêque (8e): S. G. Mgr ALEX. MacDONALD, né à Mabou, C.-B. le 18 février 1858; ordonné prêtre le 8 mars 1884; nommé évêque de Victoria le 1er octobre 1908; sacré à Rome, le 9 janvier 1909.

Préfecture apostolique du Yukon.

(Erigé en 1908.)

Préfet apostolique: T.-R. Emile Bunoz, O.M.I., nommé le 8 avril 1908.—Résidence: Prince Rupert, C.A.

La vrai mission de la femme est de consoler les souffrances qu'on lui confie et d'offrir à Dieu tout bas ses propres douleurs.

TELEPHONE: MAIN 208 et 1396

ALEX. McARTHUR & CIE, Limitée

82, RUE McGILL

FABRICANTS DE

Feutre Goudronné "Black Diamond." Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3 plis. Papiers à Constructions, gris, paille et goudronné. Papiers à Lambris: CYCLONE, CROWN. Goudron et Ciment pour toitures. Produits de Goudron. Feutre pour Tapis.

Tapisseries, Papiers à Imprimer pour Livres, Journaux, etc. Papiers de Couleurs. Papiers d'Emballage, brun, gris et Manille.

Moulins: JOLIETTE, P. Q.

Manufacture: Coin des Rues HAVRE et LOGAN.

L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE,

1879, rue St-Denis, Montréal.

L'Hôpital Sainte-Justine, fondé en 1907, a pour but de soigner les enfants malades.

Oeuvre éminemment catholique, féminine et laïque, elle offre un beau champ d'action à toute femme voulant employer ses loisirs d'une façon sérieuse, utile et intéressante.

Le fonctionnement en est assuré:

1. Par un comité exécutif, composé de sept dames, ayant la haute administration et qui en conséquence gèrent les affaires financières, et dirigent le travail des sous-comités.
2. Par des sous-comités où toutes les bonnes volontés peuvent exercer leur action en s'occupant de la confection de la lingerie, du prélèvement des souscriptions et de l'organisation des fêtes.
3. Par un bureau médical formé de médecins spécialistes et de chirurgiens compétents.
4. Par des religieuses de la Congrégation des Filles de la Sagesse ayant charge de la régie interne.
5. Par des gardes-malades qui aident les sœurs dans les soins donnés aux enfants, et auxquels l'institution donne des cours et délivre un diplôme.

L'ELOQUENCE DES CHIFFRES

Souffrance et charité.

Les chiffres ont toujours leur éloquence, mais cette éloquence est particulièrement émouvante lorsque les chiffres mettent aux prises la souffrance et la charité. Nous conseillons à ceux qui veulent lire "un beau discours" de feuilleter d'une main attentive le "septième rapport annuel" que vient de publier l'Hôpital Sainte-Justine. Ils seront servis à souhait.

Page 17, ils trouveront, ramassée en dix lignes, l'une des plus éloquentes périodes qu'on ait écrites. C'est le tableau simple, net, quasi brutal, du travail médical des sept années de l'Hôpital: 2,642 malades internes et 25,710 malades externes, reçus et soignés; 23,240 ordonnances prescrites

et des services généraux qui représentent un total de 54,223 jours d'hospitalisation. S'ils n'ont jamais visité l'hôpital, si leur imagination ne leur donne pas tout de suite quelque idée des souffrances endurées et soulagées, des vies sauvées ou refaites, des infirmités écartées par ce long et persévérant effort, qu'ils jettent simplement un coup d'œil sur les pages suivantes qui contiennent, avec détails, le rapport médical de 1914. Ils seront vite édifiés.

La souffrance émeut toujours, mais elle secoue plus vivement les cœurs quand elle s'attaque aux petits qui semblent incapables de se défendre contre elle. Or songez que l'un des règlements de l'Hôpital veut qu'on n'y reçoive aucun enfant de plus de sept ans. Ce sont les tout petits donc qu'on dispute à la mort, qu'on arrache à l'infirmité actuelle ou menaçante qui allait peser sur toute leur vie, les jeter souvent à la charge de leurs parents ou de la société. Connaissez-vous beaucoup d'œuvres aussi belles, qui s'inspirent d'une aussi haute pensée, qui soient aussi profondément utiles ?

On sait que les débuts de l'Hôpital furent très modestes. C'est l'ordinaire aventure des œuvres les plus fécondes.

En 1908, on recevait à la vieille maison de l'avenue de Lorimier 175 malades internes et 586 malades externes et l'on donnait 192 ordonnances. Dès l'année suivante, le chiffre des malades internes passait de 175 à 266 et celui des jours d'hospitalisation de 4,416 à 5,810. Le chiffre des malades externes faisait plus que tripler: il sautait de 586 à 1,885, tandis que celui des ordonnances passait d'un bond à 1,256. Deux années plus tard, on accusait les chiffres suivants: 406 malades internes, 4,222 malades externes, 3,428 ordonnances, 8,763 jours d'hospitalisation; l'année dernière enfin, on avait 520 malades internes, 5,330 malades externes, 6,455 ordonnances et 11,373 jours d'hospitalisation, bien que l'hôpital ait dû être fermé pendant deux mois pour assurer le transfert et l'installation des services de l'avenue de Lorimier au nouvel établissement de la rue Saint-Denis.

Des 520 malades hospitalisés en 1914, 295 ont été congédiés guéris, 46 améliorés, 32 sans amélioration et 9 sans être traités. 67 étaient encore sous traitement au 1er janvier 1915. Le chiffre des morts est de 71, mais il faut noter qu'une partie des petits malades sont amenés à l'hôpital dans un état désespéré. Plus du cinquième des

petites victimes sont mortes dans les vingt-quatre heures qui ont suivi leur admission et plus d'un autre dixième ont succombé dans les quarante-huit heures subséquentes. Prenant l'ensemble des chiffres, M. le docteur Raoul Masson a pu écrire: "*Ce résultat est très encourageant, et nous devons en être satisfaits.*"

Quel est le père, quelle est la mère de famille qui, songeant à ses chers petits, songeant aux petits étrangers sur lesquels s'appesantissait déjà la souffrance, messagère de mort ou sinistre prometteuse d'infirmités, ne se sentira au cœur un sentiment de profonde reconnaissance pour tous ceux, pour toutes celles qui ont rendu possible cette œuvre de salut?

Celles-ci et ceux-là ce sont les fondatrices, les organisatrices, les religieuses, les gardes-malades, les patronnesses, les médecins, les aides qui, à titres divers et dans des sphères multiples, par des prodiges de dévouement et des merveilles d'ingéniosité, ont créé, maintenu et développé l'Hôpital, qui travaillent inlassablement à l'améliorer, à multiplier les services dont il est capable.

Nous ne saurions les énumérer, ni faire le partage de leurs travaux et de leurs mérites personnels. Adressons-leur donc à tous, adressons à cet Hôpital qui représente leur effort et leur dévouement commun, l'hommage de notre gratitude émue — d'une gratitude qui voudra être agissante.

Mais notons tout de suite, pour mieux connaître notre dette, quelques autres chiffres.

L'Hôpital a déboursé l'an dernier, tant pour ses dépenses courantes que pour "construction et mobilier", plus de $65,000: $8,245.44 pour les dépenses courantes et $59,101.51 au titre "construction et mobilier" de la nouvelle maison. Là-dessus, les pouvoirs publics ont versé exactement $5,000. La ville de Montréal a donné une souscription de $2,000 pour les dépenses courantes, complétée par une souscription de $500 du gouvernement provincial. Le même gouvernement a souscrit $2,500 au fonds de construction. Tout le reste a été ou devra être soldé par la charité privée.

On voit quelle tâche pèse sur les épaules des directrices de l'Hôpital. Pour y faire face on a dû, on devra multiplier les trouvailles d'ingéniosité et de dévouement. A ceux donc, à celles qui sentent toute la beauté, toute l'urgente nécessité de l'œuvre, d'y apporter leur concours.

Qu'ils se rappellent et méditent ce bref extrait du rapport de la secrétaire du comité exécutif: *"Il nous faut trouver dans le cours de cette année le fort montant de $10,500 à part de $2,400 d'intérêts sur l'hypothèque et sans compter les dépenses courantes pour la vie de la maison. A l'aide de quelles ressources pourrons-nous subvenir à tant de nécessités? Nous l'ignorons, mais nous sommes confiantes que la charité saura se multiplier à mesure que se multiplient les exigences."*

Si les chiffres qui disent la souffrance soulagée font monter aux yeux des larmes de gratitude, ceux-ci devraient faire tomber dans l'aumonière l'obole reconnaissante; ils devraient assurer aux chers petits de l'Hôpital Sainte-Justine l'efficace, profonde et immédiate sympathie de tous.

Omer HEROUX.

DIFFERENTES MANIERES DE SOUSCRIRE EN FAVEUR DE L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE.

1.—Dotation de lit.—Toute personne donnant à l'Hôpital, la somme de $1000 aura droit à un lit portant son nom à perpétuité.

2.—Gouverneur à vie.—Messieurs et dames peuvent devenir gouverneurs à vie, en souscrivant la somme de $100.

Les paiements des gouverneurs peuvent être faits par divers versements, mais le titre officiel et le droit de vote en seront donnés au versement final seulement.

Toute personne apportant à l'Hôpital, un montant de souscription annuelle de $100 aura le titre de gouverneur à vie.

3.—Entretien d'un lit.—Toute personne ou association donnant à l'Hôpital, la somme de $25 ou fournissant la lingerie suivant: "12 Draps, 12 Taies d'oreillers, 2 couvertes de laine, 2 couvre-pieds blancs, 12 piqués, 12 essuie-mains, 48 couches, 12 robes de nuit," aura droit à un lit portant son nom, durant un an.

Dans ce but, l'Association devra former un Comité qui s'engagera à prélever les souscriptions, ou à fournir la lingerie.

Ce comité devra visiter l'Hôpital au moins une fois l'an, et donner un rapport de ses travaux. Ce rapport sera publié dans le rapport annuel de l'Hôpital.

4.—Souscription annuelle de $10.—La souscription annuelle de $10 est donnée par les gouverneurs à vie et les amis de l'Hôpital.

5.—Dames patronnesses.—Une souscription de $2 par année pour les dames, et de $1 pour les jeunes filles, donne droit au titre de patronnesse de l'œuvre.

6.—Enfants souscripteurs. — Les enfants eux-mêmes peuvent devenir membres de l'Hôpital, en payant 25 cents par année.

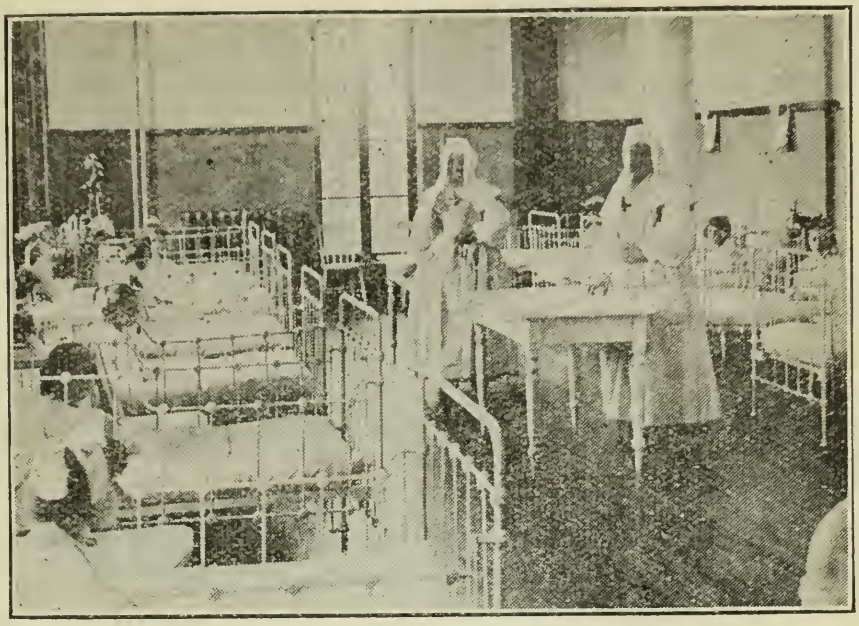

SALLE SAINT-JOSEPH.—MÉDECINE.

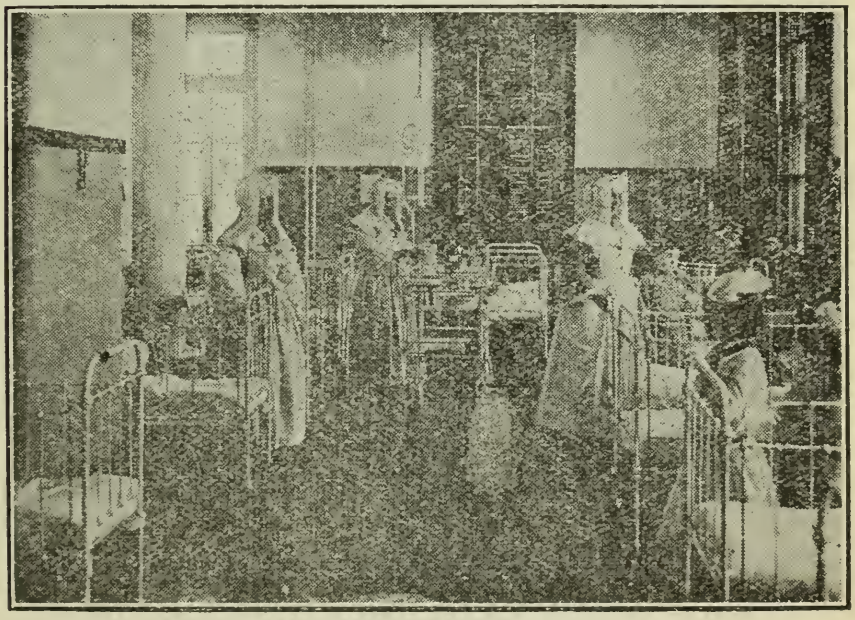

SALLE SAINTE-CÉCILE.—CHIRURGIE.

Ne seront admis dans les salles de l'hôpital que les enfants au-dessous de sept ans révolus.

Sur certificat d'indigence, les malades seront admis gratuitement dans les salles de l'hôpital.

Pour un prix suivant les moyens et la situation des parents, mais n'excédant pas $0.75 par jour, seront admis des malades dans les salles de l'hôpital.

Les soins des médecins, l'usage de la salle d'opération, les médicaments, le blanchissage seront compris dans ces conditions.

L'infirmière en chef ne sera liée par aucun certificat d'indigence quelle que soit sa source, elle devra user de sa propre discrétion dans l'acceptation de ces certificats et dans l'admission des enfants.

Dès qu'un enfant sera admis à l'hôpital, les parents devront signer un double reçu dont une partie leur sera donnée. La remise de ce reçu sera exigée par l'hôpital avant le départ de l'enfant.

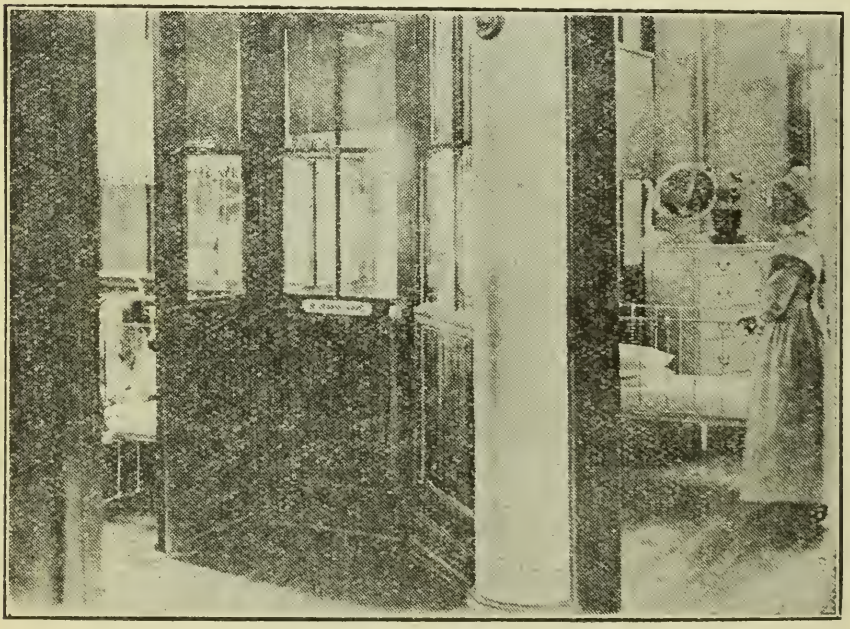

DÉPARTEMENT PRIVÉ.

Tout enfant admis dans les chambres privées devra payer son médecin, ses remèdes et sa pension.

Dans le cas où une garde-malade sera requise, celle-ci sera payée en plus par les parents du malade.

Les malades privés seront traités par les médecins du choix des parents, que ces médecins soient ou non attachés à l'hôpital.

Les prix seront comme suit:

Chambre pour la mère et l'enfant: $2.00 pour la mère et $2.00 pour l'enfant, par jour.

Chambre à un seul lit: $2.00 par jour.

Chambre à deux lits: $1.50 par jour, par lit.

Usage de la salle d'opération: depuis $2.00.

Chloroforme: depuis $2.00.

Blanchissage et lingerie personnelle fournie: $0.25 par jour.

Garde-malade privée: $1.50 par jour et $1.50 par nuit.

Les heures de visites dans les chambres privées sont de 10 heures a.m. à 5 h. p.m.

Les enfants ne sont pas admis auprès des malades.

Examen des Yeux gratis

Ne Négligez aucun mal d'Yeux, la Vue est trop Précieuse.
Toute Lunetterie non faite SUR COMMANDE est toujours nuisible
N'achetez jamais des Vendeurs Ambulants ni aux Magasins à-tout-faire.
Rien ne remplace l'Examen des Yeux par un savant Spécialiste.
Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur.

Allez à. . . **L'INSTITUT D'OPTIQUE**

VOIR ET CONSULTER LE

Spécialiste Beaumier

Le Meilleur de Montréal.

144, rue Ste-Catherine Est, près Avenue Hôtel-de-Ville

Il recherche les Cas difficiles, Désespérés.
Pose Yeux Artificiels, *Naturels à se tromper* (Spécialité).
Fabrique et ajuste lui-même depuis 25 ans, Lunettes, Lorgnons, etc.
Ses nouveaux "Verres Toric à Ordre" sont garantis pour bien Voir de Loin et de Près pour: tracer, coudre, lire et écrire.

Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en lunetterie.

PRENEZ GARDE

pas d'AGENTS sur le chemin pour notre Maison Responsable.

Heures de Bureau: tous les jours, de 9 h. à 9 h. Dimanche de 1 h. à 4h. p.m

Siège du gouvernement, Ottawa.

Son Altesse Royale le Prince Arthur-William-Patrick-Albert, Duc de Connaught et de Strathearn, Comte du Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha, K. G., K. T., K. P., P.C., G.M.B., G.C.S.I., G.C.M.G., G.C.L.E., G.C.V.O., A.D.C. personnel de S. M. le Roi, Gouverneur Général et Commandant en Chef du Dominion du Canada. Assermenté à Québec, le 13 octobre 1911.—($48,664).

Secrétaire du gouverneur général et secrétaire militaire: Lieut.-col. Edward-A. Stanton; secrétaire privé Arthur-F. Sladen, C.M.G.

Aides-de-camp: le major Arthur-A. Duff, C.I.E., Gordon Highlanders; le lieut. Stephen H. Morres, R.N.; le capitaine Hon.-P. Legh, grenadier de la garde.

Contrôleur de la maison du gouverneur général: Le Lord Richard P. Neville, C.M.G.

Aides-de-camp honoraires: les lieut.-col. H.-R. Smith, C.M.G., I.S.O.; A.-P. Sherwood, C.M.G.,M.V.O.; les colonels S.-B. Steel, C.B. M.V.O., Jos.-P. Landry; R.-E.-W. Turner, V. C., D.S.O., V.-A.-S. Williams, sir Henry M. Pellatt, C.V.O., le lieut.-col. H.-E. Burnstall.

Conseil privé du Roi en Canada (Formé le 10 octobre 1911)

Le très honorable sir Robert-Laird Borden, premier ministre et président du Conseil ($12,000).

L'hon. sir George-Eulas Foster, ministre du Commerce et de l'Industrie.
" George-Halsey Perley, ministre sans portefeuille.
" Robert Rogers, ministre des Travaux Publics.
" Francis Cochrane, ministre des Chemins de fer et Canaux.
" W.-T. White, ministre des Finances.
" John-Douglas Hazen, ministre de la Marine et des Pêcheries.
" Charles-Joseph Doherty, ministre de la Justice.
" Sam Hughes, ministre de la Milice.
" William-James Roche, ministre de l'Intérieur.
" T.-W. Crothers, ministre du Travail.

$7,000 chacun

L'hon. John Dowsley Reid, ministre des Douanes.
" Albert-Edouard Kemp, ministre sans portefeuille.
" James-A. Lougheed, ministre sans portefeuille.
" Martin Burrell, ministre de l'Agriculture.
" Tom.-Chase Casgrain, ministre des Postes.
" Pierre-Edouard Blondin, secrétaire d'Etat.
" Esioff-L. Patenaude, ministre du Bureau de l'Intérieur.
" Arthur-B. Meighen, solliciteur général.
" Rodolphe Boudreau, Greffier du Conseil Privé.

$7,000 chacun

MEMBRES DU SÉNAT DU CANADA

L'hon. A.-C.-P.-R. Landry, président, ($4,000).

Pour la province de Québec (24 membres)

Les honorables MM. ($2,500 par session).

Béique, F.-L. Montréal.
Bolduc, Jos., St-Victor de Tring.
Boyer, A., Montréal.
Casgrain, J.-P.-B., Montréal.
Choquette, P.-A., Québec.
Cloran, H.-J., Montréal.
David, L.-O., Montréal.
Dandurand, R., P.C., Montréal.
Dessaulles, G.-C., St-Hyacinthe.
Fiset, J.-B.-R., Rimouski.
Godbout, J.-M.-D., Beauceville, Ouest.
Landry, A.-C.-P.-R., Candiac, (Orateur).
Lavergne, Louis, Arthabaskaville.
Legris, J.-H., Louiseville.
MacKay, Robert, Montréal.
Mitchell, Wm., Drummondville.
Montplaisir, H., Trois-Rivières.
Owens, W. Montréal.
Pope, Rufus, Cookshire.
Shehyn, J., Québec.
Tessier, Jules, Québec.
Thibaudeau, A.-A., Montréal.
Wilson, J.-M., Montréal.

Pour la province d'Ontario (24 membres)

Beith, R., Bowmanville.
Belcourt, N.-A.,P.C.,Ottawa.
Bowell, sir Mackenzie, K. C. M.G.,P.C., Belleville, Ont.
Corby, Henry, Belleville.
Derbyshire, D. Brockville.
Donnelly, James-J., Pinkerton.
Edwards,W.-C., Ottawa,Ont.
Frost, F.-T., Smith's Falls.
Gordon, George, North Bay.
Jones, sir L.-M., Toronto.
Kerr, James-K., P.C., Toronto.
Mason, Col. James, Toronto.
McCall, Alexander, Simcoe.
McHugh, Geo., Lindsay.
McLaren, P., Perth.
McMillan, Donald, Alexandria.
Ratz, V., New Hamburg.
Smith, Ernest, D'Israeli, Winona.
Taylor, G., Gananoque.

Pour la province de la Nouvelle-Ecosse (10 membres)

Curry, Nathaniel, Amherst.
Dennis, William, Halifax.
Farrell, E.-M., Liverpool.
Girroir, Edward-L., Antigonish.
McDonald, Wm, Glace Bay.
MacKeen, D., Halifax.
McKay, Wm, Reserve Mines.
Power, L.-G.,P.C., Halifax.
Roche, W., Halifax.
Ross, William-B.,Middleton.

Pour la province du Nouveau-Brunswick (10 membres)

Baird, G.-T., Perth Centre.
Costigan, John, P.C., Edmundston.
Daniel, J.-W., St-John.
Domville, James, Rothesay.
Gillmor, D., St-George.
McSweeney, Peter, Moncton.
Poirier, P., Shédiac.
Thompson, F.-P., Frédéricton.
Thorne, Wm-Henry,St-Jean.
King, Geo.-G., Chipman.

Pour l'Ile du Prince-Edouard (4 membres)

Murphy, Patrick-C., Tignish.
Yeo. John, Port Hill.
Prowse, B.-C., Charlottetown

Pour la Colombie-Anglaise (3 membres)

Bostock, H., Monte-Creek.
Riley, George, Victoria.

Pour la province du Manitoba (4 membres)

Larivière, A.-A.-C., St-Boniface.
Young, F.-M., Killarney.
Watson, R., Portage-la-Prairie.

Pour la province de Saskatchewan (4 membres)

Davis, T.-O., Prince-Albert.
Douglas, J.-M., Tantallon.
Prince, B., Battleford.
Ross, J.-H., Régina.

Pour la province d'Alberta (4 membres)

DeVeber, L.-G., Lethbridge.
Forget, A.-E., Banff.
Lougheed, J.-A., P.C., Calgary.
Talbot, P., Lacombe.

Greffier du Sénat: Samuel-E. St-Onge Chapleau ($5,000).

Daly & Morin Limitée

MANUFACTURIERS DE STORES (BLINDS), TISSUS A AMEUBLEMENT, RIDEAUX "NOVELTY", PORTIERES, TAPIS DE TABLE, RIDEAUX EN DENTELLE, ETC.

Bureaux et Manufacture à LACHINE

Salle d'échantillons :

Chambres 27 à 31 - - EDIFICE CORISTINE

MONTREAL

PROVINCE DE QUÉBEC (Population 2,003,232).

Le siège du gouvernement local est à Québec.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour cinq ans, par le gouverneur général du Canada en conseil; d'un conseil exécutif de 10 membres, d'un conseil législatif de 24 membres nommés à vie, et d'une assemblée législative de 81 membres élus tous les cinq ans par le peuple; l'indemnité des membres du conseil législatif et de l'assemblée législative est de $1,500 par session.

Lieutenant-gouverneur (10e): l'hon. Pierre Evariste Leblanc, assermenté le 12 février 1915, ($10,000).

Aide de camp: Capitaine Victor Pelletier.

Aide de camp-adjoint: Capt. A. de L. Panet.

Secrétaire particulier: Alp. Généreux.

Conseil exécutif.

L'honorable sir Lomer Gouin, premier ministre et procureur général ($7,000).

L'hon. M. Ls-Jules Allard, ministres des Terres et Forêts.
" " John-C. Kaine, ministre sans portefeuille.
" " Ls-Alexandre Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail.
" " Jérémie-L. Décarie, secrétaire et registraire de la Province.
" " J.-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture.
" " N. Pérodeau, ministre sans portefeuille.
" " J.-Adolphe Tessier, ministre de la Voirie.
" " Honoré Mercier, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
" " Walter-George Mitchell, trésorier de la Province.
Greffier du Conseil exécutif: Alfred Morisset.

$6,000 chacun

Conseillers législatifs ($1,500).

Les honorables: Adélard Turgeon, Orateur, ($4,000).

G.-E. Amyot, Québec.
Geo. Bryson, Fort-Coulonge.
H. Champagne, St-Eustache.
T. Chapais, Québec.
J.-A. Chauret, Ste-Geneviève (J.-C.).
E. Choquette, St-Hilaire.
Chs-Eug. Dubord, Beauport.
N. Garneau, Québec.
F.-E. Gilman, Montréal.
J. Girouard, Longueuil.
J.-C. Kaine, Québec.
J.-A. Kelly, New-Carlisle.
N. Pérodeau, Montréal.
Alp. Racine, Montréal.
J.-E. Roberge, Lambton.
F.-T. Savoie, Plessisville.
Georges Simard, Montréal.
G.-R. Smith, Montréal.
R. Turner, Québec.
Ern. de Varennes, Waterloo.
3 sièges vacants.

Greffier du Conseil législatif: R. Campbell.

COMTES.	COMMUNES. Elus 21 septembre 1911	Assemblée Législative Elus 15 mai 1912. et depuis.
Argenteuil	Hon. G.-H. Perley	Harry Slater.
Arthabaska	O. Brouillard	P. Tourigny.
Bagot	J.-Ed. Marcile	J.-E. Phaneuf.
Beauce	Hon. H.-S. Béland	Jos.-Arth. Godbout.
Beauharnois	L.-J. Papineau	Edmond-Arthur Robert.
Bellechasse	J.-Oct. Lavallée	Antonin Galipeault.
Berthier	J.-A. Barrette	Jos.-Olivier Gadoury.
Bonaventure	Hon. Chas. Marcile	J.-Fabien Bugeaud.
Brome	G.-H. Baker	W.-F. Vilas.
Chambly	J.-H. Rainville	E.-M. Desaulniers.
Champlain	P.-E. Blondin	J.-A. Labissonnière.
Charlevoix	Sir Rodolphe Forget	P. d'Auteuil.
Châteauguay	James Morris	L'hon. Honoré Mercier.
Chicoutimi	J. Girard	H. Petit.
Compton	F.-R. Cromwell	Nathaniel George Scott.
Deux-Montagnes	J.-A.-C. Ethier	Arthur Sauvé.
Dorchester	A. Sévigny	Lucien Cannon.
Drummond	O. Brouillard	L'hon. L.-J. Allard.
Frontenac	(pas de représentant)	G.-S. Grégoire.
Gaspé	Dr L.-P. Gauthier	Gustave Lemieux.
Hochelaga		(pas de représentant).
Huntingdon	James-A. Robb	Andrew Philips.
Iberville	J. Demers	J.-A. Benoit.
Iles-de-la-Madeleine	(pas de représentant)	L'hon. Joseph - Edouard Caron.
Jacques-Cartier		Ph. Cousineau.
Joliette	J.-P.-O. Guilbault	J.-M. Tellier.
Kamouraska	E. Lapointe	Adolphe Stein.
Labelle	H. Achim	Hyacinthe-A. Fortier.
Lac-St-Jean	(pas de représentant)	(vacant).
Laprairie	R. Lanctot	E.-L. Patenaude.
L'Assomption	P.-A. Séguin	Walter Reed.
Laval	C.-A. Wilson	J.-W. Lévesque.
Lévis	J.-Boutin-Bourassa	Alphonse Bernier.
L'Islet	E. Paquet	Jos.-Octave Morin.
Lotbinière	Ed. Fortier	J.-N. Francœur..
Maisonneuve	A. Verville	L'hon. Jérémie-L. Décarie.
Maskinongé	Ad. Bellemare	Rodolphe Tourville.
Matane	(pas de représentant)	Donat Caron.
Mégantic	L.-T. Pacaud	Joseph Demers.
Missisquoi	F.-W. Kay	Jos.-J.-B. Gosselin.
Montcalm	D.-A. Lafortune	Jos. Sylvestre.
Montmagny	D.-O. Lespérance	Armand Lavergne.
Montmorency	Sir Rodolphe Forget	L'hon. L.-A. Taschereau.
Montréal-Dorion	(pas de représentant)	Georges Mayrand.
Montréal-Hochelaga	(pas de représentant)	Séverin Létourneau..
Montréal-Laurier	(pas de représentant)	Napoléon Turcot.
Montréal-Saint-Anne	L'hon. C.-J. Doherty	Denis Tansey.
Montréal-Saint-Antoine	H.-B. Ames	(pas de représentant).
Montréal-Saint-Georges	(pas de représentant)	Charles-Ernest Gault.
Montréal-Saint-Jacques	L.-A. Lapointe	Clément Robillard.
Montréal-Saint-Laurent	R. Bickerdike	John-T. Finnie.
Montréal-Saint-Louis	(pas de représentant)	(vacant).
Montréal-Sainte-Marie	S.-M. Martin	Napoléon Séguin.
Napierville	Roch Lanctôt	Cyprien Dorris.
Nicolet	P.-E. Lamarche	Arthur Trahan.
Ottawa	(pas de représéntant)	E.-A. Gendron.
Pontiac	Wm.-A. Boyce	Georges-B. Campbell.
Portneuf	M.-S. Delisle	L'hon. Sir Lomer Gouin.
Québec, Centre	A. Lachance	Eugène Leclerc..
Québec, Ouest	W. Power	(vacant).
Québec, Est	Sir W. Laurier	L.-A. Létourneau.
Québec, Comté	L'hon. Tom.-Chase Casgrain.	L'hon. C.-F. Delâge.
Richelieu	P.-J.-A. Cardin	Maurice-Ls. Péloquin.
Richmond	E.-W. Tobin	L'hon. W.-G. Mitchell.
Rimouski	H. Boulay	Aug.-Maurice Tessier.
Rouville	L'hon. R. Lemieux	J.-E. Robert.

COMTÉS.	COMMUNES. Élus 21 septembre 1911	Assemblée Législative. Élus 15 mai 1912. et depuis.
St-Hyacinthe	L.-J. Gauthier	TélesphoreDamienBouchard
St-Jean	J. Demers	M. Robert.
St-Maurice	L'hon. Jacques Bureau	G.-I. Delisle.
St-Sauveur	(pas de représentant)	J.-A. Langlois.
Shefford	Geo.-H. Boivin	William-S. Bullock.
Sherbrooke	F.-M. McCrea	Calixte-E. Therrien.
Soulanges	Sir W. Laurier	(vacant).
Stanstead	C.-H. Lovell	A.-J. Bissonnette.
Témiscamingue	(pas de représentant)	(vacant).
Témiscouata	C.-A. Gauvreau	Jos.-A.-Léo Bérubé.
Terrebonne	Gédéon Rochon	(vacant).
Trois-Rivières	Hon. Jacques Bureau	L'hon. J.-A. Tessier.
Vaudreuil	G. Boyer	H. Pilon.
Verchères	J.-H. Rainville	J.-L. Perron.
Westmount	(pas de représentant)	Charles-Allan Smart.
Wolfe	E.-W. Tobin	N.-P. Tanguay.
Wright	T.-B. Devlin	(pas de représentant).
Yamaska	A.-A. Mondou	Ed. Ouellette.

Orateur des Communes: l'hon. Th.-S. Sproule.

Greffier des Communes: T.-B. Flint.
Orateur de l'Assemblée législative: l'hon. C.-F. Delâge.
Greffier " " Louis-Philippe Geoffrion.
Assist.-greffier " " Louis-N. Patenaude.

Nous sommes plus que jamais en mesure de garantir absolument l'excellence et la supériorité incontestable de nos

HARNAIS, VALISES et SACS DE VOYAGE, ETC., ETC.

Demandez la MARQUE ALLIGATOR, C'est votre garantie

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338, Rue Notre-Dame Ouest, - Montréal. Can.

PROVINCE D'ONTARIO, (Population 2,519,902)

Le siège du gouvernement local est à Toronto.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 10 membres, et d'une assemblée législative de 111 membres élus tous les 4 ans par le peuple. L'indemnité des membres est de $1,400 pour la session.

Lieutenant-gouverneur (10e): l'hon. sir John S. Hendrie, K.C., M.G., nommé en 1914 ($10,000 par an).

Aide de camp et secrétaire officiel: Major Clyde Caldwell.

Secrétaires privés: MM. Fellowes et Gibson.

Conseil exécutif (formé en 1914).

L'hon. W.-H. Hearst, premier et président du Conseil.
" Isaac-Benson Lucas, procureur général.
" George-Howard Ferguson, ministre des Terres, Forêts et Mines.
" Finlay G. Macdiarmid, ministre des Travaux publics.
" Thomas-W. McGarry, trésorier provincial.
" W.-J. Hanna, secrétaire provincial.
" R.-A. Pyne, ministre de l'Education.
" James-S. Duff, ministre de l'Agriculture.
" Richd.-F. Preston et J.-J. Foy, ministres sans portefeuille.

Greffier du Conseil exécutif: J.-L. Capreol.

COMTÉS.	COMMUNES. Élus 21 septembre 1911.	LOCALE. Élus 29 juin 1914.
Addington	W.-J. Paul	William-D. Black.
Algoma, Est	William-R. Smyth	Albert Grigg.
Brant, Nord	(pas de représentant)	Thos.-S. Davidson.
Brant, Sud	J.-H. Fisher	Jos.-H. Ham.
Brantford	W.-F. Cockshutt	(pas de représentant).
Brockville	John Webster	Alb.-E. Donovan.
Bruce, Nord	Hugh Clark	W. McDonald.
Bruce, Sud	R.-E. Truax	W.-D. Cargill.
Bruce, Centre	(pas de représentant)	C.-M. Bowman.
Carleton	Ed. Kidd	R.-H. McElroy.
Cochrane	(pas de représentant)	M. Lang.
Dufferin	J.-A. Best	Ch.-R. McKeown.
Dundas	A. Broder	Irwin-F. Hilliard.
Durham, Est	C.-J. Thornton	J.-J. Preston.
Durham, Ouest	(pas de représentant)	J.-H. Devitt.
Elgin, Est	D. Marshall	C.-A. Brower.
Elgin, Ouest	Hon. T.-W. Crothers	Hon. F.-G. Macdiarmid.
Essex, Nord	O.-J Wilcox	S. Ducharme.
Essex, Sud	A.-H. Clarke	L.-P. Wigle.
Fort William et Lac-des-Bois	(pas de représentant)	Charles-W. Jarvis.
Frontenac	J.-W. Edwards	Anthony-M. Rankin.
Glengarry	J.-A. McMillan	Hugh Munro.
Grenville	Hon. Dr. J.-D. Reid	Hon. G.-H. Ferguson.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Grey, Centre	Hon. T.-S. Sproule	L'hon. Isaac-B. Lucas.
Grey, Nord	W.-S. Middleboro	Colin-Stewart Cameron.
Grey, Sud	R.-J. Ball	Hon. D. Jamieson.
Haldimand	F.-R. Lalor	William Jacques.
Halton	D. Henderson	A.-W. Nixon.
Hamilton, Ouest	T.-J. Stewart	John Allan
Hamilton, Est	S. Barker	Allan Studholme.
Hastings, Est	W.-B. Northrup	Sandy Grant.
Hastings, Nord	(pas de représentant)	John Robert Cook.
Hasthings, Ouest	E.-G. Porter	J.-W. Johnson.
Huron, Nord	E.-N. Lewis	A.-H. Musgrove.
Huron, Centre	J. Bowman	W. Proudfort.
Huron, Sud	J.-J. Merner	Henry Eilber.
Kenora	(pas de représentant)	H.-A.-C. Machin.
Kent, Ouest	A.-B. McCoig	G.-W. Sulman.
Kent, Est	D.-A. Gordon	Walter-R. Ferguson.
Kingston	W.-F. Nickle	Arthur-E. Ross.
Lambton, Est	J.-E. Armstrong	John-B. Martyn.
Lambton, Ouest	F.-F. Pardee	L'hon. W.-J. Hanna.
Lanark, Nord	Wm. Thoburn	Hon. R.-F. Preston.
Lanark, Sud	Hon. J.-G. Haggart	F.-H. Hall.
Leeds	Hon. W.-T. White	J.-R. Dargavel.
Lennox	W.-J. Paul	Th.-Geo. Carscallen.
Lincoln	E.-A. Lancaster	Thos. Marshall.
London	Thomas Beattie	L'hon. Adam Beck.
Manitoulin	(pas de représentant)	Robert-R. Gamey.
Middlesex, Est	S.-Frank Glass	J. McFarlan.
Middlesex, Nord	Geo.-A. Elliott	J. Grieve.
Middlesex, Ouest	D.-C. Ross	J.-C. Elliot.
Muskoka	Wm. Wright	Samuel-Henry Armstrong.
Niagara Falls	(pas de représentant)	Geo.-T. Musgrove.
Nipissing	Hon. Frank Cochrane	Henry Morel.
Norfolk, Nord	(pas de représentant)	Thomas-R. Atkinson.
Norfolk, Sud	W.-A. Charlton	A.-C. Pratt.
Northumberland, Est	H.-J. Walker	S.-G.-M. Nesbitt.
Northumberland, Ouest	C.-A. Munson	Samuel Clarke.
Ontario, Nord	S. Sharpe	Hon. Wm.-H. Hoyle.
Ontario, Sud	Wm. Smith	Chas. Calder.
Ottawa, Est	A.-E. Fripp	J.-A. Pinard.
Ottawa, Ouest	J.-L. Chabot	G.-C. Hurdman.
Oxford, Nord	E.-W. Nesbitt	Newton-W. Rowell.
Oxford, Sud	D. Sutherland	V.-A. Sinclair.
Parkdale	(pas de représentant)	Wm.-H. Price.
Parry Sound	Jas. Arthurs	Jos. Edgar.
Peel	R. Blain	J.-R. Fallis.
Perth, Nord	H.-B. Morphy	James Torrance.
Perth, Sud	M. Steele	John Bennewies.
Peterborough, Est	J.-A. Sexsmirh	James Thompson.
Peterborough, Ouest	J.-H. Burnham	G.-A. Gillespie.
Port Arthur & R.R.	J.-J. Carrick	Donald-M. Hogarth.
Prescott	E. Proulx	Gustave Evanturel.
Prince-Edouard	B.-R. Hepburn	N. Parliament.
Rainy River	J.-J. Carrick	James-A. Mathieu.
Renfrew, Nord	Gerald-V. White	Edward-A. Dunlop.
Renfrew, Sud	(pas de représentant)	Hon. T.-W. McGarry.
Riverdale	(pas de représentant)	Hon. Joseph Russell.
Russell	Hon. C. Murphy	D. Racine.
St. Catharines	(pas de représentant)	Elisha Jessop.
Sault Ste-Marie	(pas de représentant)	Hon. W.-H. Hearst.
Simcoe, Est	W.-H. Bennett	James-I. Hartt.
Simcoe, Ouest	Major Currie	Hon. J.-Stoddart Duff.
Simcoe, Sud	H. Lennox	A. Ferguson.
Simcoe, Centre	(pas de représentant)	A.-B. Thompson.
Stormont	D.-O. Alguire	R.-A. Shearer.
Sturgeon Falls	(pas de représentant)	Zotique Mageau.
Sudbury	(pas de représentant)	Charles McCrea.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Témiscamingue	(pas de représentant)	Tho. Magladery.
Toronto Sud, (Nord-Est)	A.-C. Macdonnell	Hon. R.-W. Pyne. Mark H. Irish.
Toronto Nord, (Nord-Ouest)	Hon. Geo.-E. Foster	Hon. Thos. Crawford. W.-D. McPherson.
Toronto Sud, (Sud-Est)	Hon. A.-E. Kemp	E.-W.-J. Owens. Thomas Hook.
Toronto Ouest, (Sud-Ouest)	E.-B. Osler	Hon. J.-J. Foy... Geo.-H. Gooderham.
Toronto, Centre	Ed. Bristol	(pas de représentant).
Victoria & Haliburton	Hon. Sam. Hughes	R.-M. Mason.
Victoria, Ouest	(pas de représentant(	John Carew.
Waterloo, Nord	W.-G. Weichel	Charles-Henry Mills.
Waterloo, Sud	G.-A. Clare	Z.-A. Hall.
Welland	W.-M. German	Donald Sharp.
Wellington, Est	(pas de représentant)	U. Richardson.
Wellington, Ouest	W.-A. Clark	William-C. Chambers.
Wellington, Sud	H. Guthrie	Saml. Carter.
Wentworth, Nord	Gordon Wilson	Arthur-F. Rykert.
Wentworth, Sud	(pas de représentant)	J.-T.-H. Regan.
Windsor	(pas de représentant)	Jas.-C. Tolmie.
York, Est	W.-F. Maclean	Geo.-S. Henry.
York, Nord	J.-A.-M. Armstrong	T.-H. Lennox.
York, Ouest	Thos.-Geo. Wallace	Forbes Godfrey.

Orateur de l'Assemblée législative: Hon. David Jamieson.
Greffier " " Arthur-H. Sydere.
Sergent d'armes " " F.-J. Glackmeyer.

Maurice rentre dans un cabinet de lecture et demande un livre.

—Voyons, dit le libraire, j'ai l'Histoire du Consulat et de l'Empire, de Thiers, les œuvres d'Alphonse Karr.

—Vous n'auriez pas autre chose? demande Maurice, parce que je me fiche du Thiers comme du Karr.

Téléphone Bell: MAIN 1831 AGENCE ETABLIE EN 1862

PACAUD & FAUTEUX

AGENTS D'ASSURANCES

FEU, VIE, MARINE ET ACCIDENT

Agents spéciaux de la compagnie d'Assurance la plus puissante au monde
La NORTH BRITISH & MERCANTILE

Agents en chef au Canada pour la
NEW-YORK PLATE GLASS CO.

No 80, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, (Population 461,847).

Le siège du gouvernement local est à Halifax.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 8 membres, d'un conseil législatif de 21 membres, nommés à vie, et d'une assemblée législative de 38 membres, élus tous les 5 ans par le peuple.

Lieutenant-gouverneur (12e): L'hon. David Mackeen, nommé en 1915 ($9,000).

Secrétaire privé: Capt. John Hicks.

Aide de camp: major Allan-W. Duffus.

L'hon. Geo.-H. Murray, premier et secrétaire provincial.
" O.-T. Daniels, procureur-général.
" E.-H. Armstrong, comm. des T. P. et des Mines.
" R. MacGregor, ministre sans portefeuille.
" J.-M. Mack, " "
" James McDonald, " "
" J.-W. Comeau, " "
" G.-E. Faulkner, " "

Greffier: J.-F. Mathers, LL.B.

Conseillers législatifs.

L'hon. M.-H. Goudge, président.

L'hon. Isidore Leblanc.
" Jason-M. Mack.
" R. Drummond.
" William-H. Owen
" M.- H. Goudge.
" Amos-B. Etter.
" Geo.-G. Sanderson.

L'hon. R.-G. Beazley.
" H.-C.-V. Le Vatte.
" W.-D. Hill.
" H.-M. Robichaud.
" A.-P. Welton.
" W.-F. McCurdey.
" A. Reddin.
" S.-W.-W. Pickup.

Greffier: J.-Frank Outhit.

COMTÉS.	COMMUNES. Élus 21 septembre 1911.	LOCALE. Élus 20 juin 1912.
Annapolis	A.-S. Davidson	Hon. O.-T. Daniels. N.-H. Phinney.
Antigonish	W. Chisholm	J.-O. Brien. F.-R. Trotter.
Cap-Breton, Nord	D.-D. McKenzie	R.-H. Butts.
Cap-Breton, Sud	W.-F. Carroll	J.-C. Douglass.
Colchester	J. Stanfield	R.-H. Kennedy. Frank Stanfield.
Cumberland	E.-N. Rhodes	J.-L. Ralston. R.-S. Carter.
Digby	C. Jameson	H.-H. Marshall. L'hon. J.-W. Comeau.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Guysborough	J.-H. Sinclair	J.-C. Tory. Hon. J.-F. Ellis.
Halifax	Sir R.-L. Borden A.-K. Maclean	Hon. G.-E. Faulkner. F.-J. Logan. R.-E. Finn.
Hants	H.-B. Tremain	A. Parsons. Dr J.-W. Reid.
Inverness	A.-W. Chisholm	L'hon. J. Macdonald. Daniel McLellan.
Kings	A. de W. Foster	Dr G.-M. Covert. H.-H. Wickwire.
Lunenberg	D. Stewart	J.-W. Margeson. A.-C. Zwicker.
Pictou	E.-M. MacDonald	L'hon. R.-M. McGregor. C.-E. Tanner. Robert-H. McKay.
Queens	F.-B. McCurdy	Dr J.-W. Smith. W.-L. Hall.
Richmond	G.-W. Kyte	Simon Joyce. Dr C.-P. Bissett.
Shelburne	F.-B. McCurdy	Robert Irwin. S.-A. Nickerson.
Victoria	D.-D. McKenzie	(vacant). L'hon. G.-H. Murray.
Yarmouth	B.-B. Law	H.-W. Corning. L'hon. E.-H. Armstrong.

Orateur de l'Assemblée législative: l'hon. J.-F. Ellis.
Greffier " " Wm.-A. Dickson, K.C.
Assistant-Greffier: R.-F. Phalen.
Sergent d'armes: M. McAskill.

QUE C'EST JOLI UNE BELLE CHEVELURE!

Grâce à un procédé simple et agréable, tous, filles, femmes et hommes peuvent maintenant avoir une magnifique chevelure, redonner à leurs cheveux gris, blancs ou fanés leur couleur naturelle, soit bruns, châtains ou noirs, faire pousser de nouveaux cheveux, détruire les pellicules, la démangeaison du cuir chevelu à tout âge, dans tous les cas.

Cette découverte a été consacrée par deux mémoires acceptés par l'Académie de Médecine de Paris qui lui a donné le nom de LUXURINE à cause de ses effets luxuriants sur la chevelure. Pour prouver son infaillibilité, un traitement d'essai est envoyé gratis à tous ceux qui en font la demande. Envoyez-nous 10 cts pour payer les frais de poste et d'emballage et nous vous enverrons un traitement, n'importe où, à nos propres frais.

Adressez: DR PROSSE, Dépt. 27
219, rue des Commissaires - - Montréal.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, (Pop. 351,815.)

Le siège du gouvernement local est à Frédéricton.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 7 membres, et d'une assemblée législative de 46 membres élus tous les 4 ans par le peuple.

Lieutenant-gouverneur (13e): L'hon. Josiash Wood, D. C. L., LL. D., nommé en 1912 ($9,000 par an).

Aides de camp: le lieut.-col. H.-H. McLean et Major F.-B. Black.

Secrétaire privé: William Cruikshank.

Conseil exécutif.

L'hon. George J. Clarke, premier et ministre des terres et mines.
" D.-V. Landry, secrétaire-trésorier provincial.
" John Morrissey, ministre des Travaux publics.
" John B.-M. Baxter, procureur géneral.
" James-A. Murray, ministre de l'Agriculture.

COMTÉS.	COMMUNES. Élus 21 septembre 1911.	LOCALE. Élus 20 juin 1912.
Albert	George W. Fowler	L'hon. W.-B. Dickson. G.-D. Prescott.
Carleton	F.-B. Carvell	Donald Munro. George-L. White. B.-Franklin Smith.
Charlotte	Thomas-A. Hartt	Hon. George-J, Clarke. H.-Ingster Taylor, M.D. Scott-D. Guptill. Robert-Watson Grimmer.
Gloucester	O. Turgeon	A.-J.-H. Stewart. J.-B. Hachey. J.-A. Witzell. Martin-J. Robichaud.
Kent	F.-J. Robidoux	L'hon. D.-V. Landry, M.D. Thos.-J. Bourque, M.D. John. Sheridan.
Kings	George-W. Fowler	L'hon. Jas.-A. Murray. George-B. Jones. Hedley-V. Dickson.
Madawaska	(pas de représentant)	L.-A. Dugal. Joseph-H. Pelletier.
Northumberland	W.-S. Loggie	L'hon. John Morrissy. William-L. Allain.
Queens	H.-H. Mclean	Frank-D. Swim. James-L. Stewart. Henry-W. Woods. Arthur-R. Slipp.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Restigouche	James Reid	Arthur Culligan. David-A. Stewart.
St-Jean, Ville	Dr J.-W. Daniel	L'hon. John-E. Wilson. L.-P.-D. Tilley. C.-B. Lockhart. Phillip Grannen.
St-Jean, Comté	L'hon. W. Pugsley	L'hon. John-B.-M. Baxter. Thos.-B. Carson.
Sunbury et Queen's	H.-H. McLean	Parker Glasier. George-A. Perley.
Victoria	P. Michaud	J.-Leigh White. Titus-J. Carter.
Westmoreland	H.-R. Emmerson	Wm.-T. Humphrey. Oliver-M. Melanson. Frank.-B. Black. Patrick-G. Mahoney.
Ville de Moncton	(pas de représentant)	Otto-B. Price, D.D.S.
York	O.-S. Crocket	James-K. Pinder. John-A. Young. O.-E. Morehouse, M.D. Percy-A. Guthrie.

Greffier: Henry B. Rainsford.
Assist.-greffier: G.-Y. Dibblee. Chapelain: Revd. W.-H. Smith, Ph. D.
Sergt-d'armes: H.-C. Rutter.

MAISON **ALFRED MAME & FILS,** à TOURS (France)

La plus ancienne et la plus importante Librairie classique, religieuse et d'éducation connue du monde entier pour ses

LIVRES D'OFFICE ET DE PIÉTÉ, dont les nombreuses éditions se distinguent toujours de toutes les autres, par l'intégrité du texte, le perfectionnement de l'exécution typographique, la richesse et la solidité des reliures.

LIVRES DE PRIX, tous irréprochables au point de vue moral et littéraire, offrent le double avantage du plus grand nombre de Séries et de la plus grande variété de titres dans chaque Série.—L'élégance et le luxe des reliures toujours de si bon goût, avec leurs prix de BON MARCHE leur valent une incontestable supériorité.

Les Etablissements religieux, Maisons d'éducation, etc., ont intérêt avant tout achat de demander le catalogue et de s'adresser à leur libraire ou à

La Compagnie J-B. Rolland & Fils, 53, Rue St-Sulpice, MONTREAL.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

(Population, 83,722)

Le siège du gouvernement est à Charlottetown.

Cette province est entrée dans la confédération le 1er juillet 1873; son gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif de 9 membres, et d'une chambre d'assemblée de 30 membres.

Lieutenant-gouverneur (9e): L'hon. Augustine-C. Macdonald, nommé en 1915 ($7,000). Secrétaire privé:. . . .

Conseil exécutif.

L'hon. J.-A. Mathieson, premier et procureur général.
" Murdoch McKinnon, secrétaire-trésorier provincial, et com. de l'Agriculture.
" Jas.-A. McNeill, commissaire des Travaux publics.
" John McLean, membre du Conseil, sans portefeuille.
" J.-A. McDonald, " "
" Charles Dalton, " "
" A.-E. Arsenault, " "
" Louis-L. Jenkins " "
" John-H. Myers, " "

Greffier: Arthur Newbeery.

Chambre locale (3 janvier 1912).

Orateur: L'hon. J.-E. Wyatt.

King, 1er	L'hon.	J. McLean, John Kickham.
King, 2e	"	A.-A. McDonald, A.-E. Simpson.
King, 3e	"	J.-A. McDonald, J.-A. Dewar.
King, 4e	"	M. McKinnon, A.-P. Prowse.
King, 5e	"	John-A. Mathieson, T.W.McDonald.
Prince, 1er district		L'hon. Chs. Dalton, S.-T. Gallant.
Prince, 2e	"	A. McWilliams, John Richards.
Prince, 3e	"	H.-D. Dobie, l'hon. A.-E. Arsenault.
Prince, 4e	"	M.-C. Delaney, (vacant.)
Prince, 5e	"	l'hon. J.-E. Wyatt, hon. J.-A. McNeil.
Queen, 1er	"	L'hon John H. Myers, M. Kennedy.
Queen, 2e	"	L'hon. L.-L. Jenkins, John Buntain
Queen, 3e	"	A.-E. Dewar, H.-F. Feehan.
Queen, 4	"	Alexander McPhail, J.-S. Martin.

Charlottetown et Royalty, (vacant), S.-R. Jenkins.
H.-E. Dawson, ecr., greffier de l'Assemblée législative.

Chambre des Communes.

Kings, James.-J. Hughes.	Queens, D. Nicholson.
Prince, vacant.	" A.-A. McLean.

PROVINCE DU MANITOBA (Population, 454,691).

Le siège du gouvernement est à Winnipeg.

Etablie le 15 juillet 1870, par proclamation royale.

La province du Manitoba n'est qu'une faible portion des territoires du Nort-Ouest. Son gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif, actuellement de 7 membres, d'une chambre d'assemblée de 49 membres. Elle a 4 représentants au Sénat, et 10 à la Chambre des Communes.

Lieut-gouverneur (8e): L'hon. D.-C. Cameron, nommé en 1911 ($10,000 par an).

Aide de camp et secrétaire privé: Major le Comte de Bury et de Bocarmé.

Conseil exécutif.

L'hon. T.-C. Norris, premier, président du Conseil, com. des Terres ($6,000).
" Edward Brown, trésorier provincial ($5,000).
" T.-H. Johnson, ministre des Travaux Publics ($5,000).
" Dr R.-S. Thornton, ministre de l'Education et commissaire municipal ($5,000).
" Valentine Winkler, ministre de l'Agriculture et de l'Immigration ($5,000).
" A.-B. Hudson, procureur général ($5,000).
" Dr J.-W. Armstrong, secrétaire provincial.

Greffier du Conseil exécutif: M. McLean.

Chambre locale (Elus en 1915).

Orateur: l'hon. James Johnson.

Arthur	John Williams	Melita.
Assiniboia	J.-W. Wilton	Winnipeg.
Beautiful Plains	W.-B. Robertson	Neepawa.
Birtle	G.-J.-H. Malcolm	Birtle.
Brandon City	S.-E. Clement	Brandon.
Carillon	A. Préfontaine	Winnipeg (Ft. Garry Cty).
Churchill & Nelson		
Cypress	A.-W. Myles	Treherne.
Dauphin	W.-J. Harrington	Dauphin.
Deloraine	R.-S. Thornton, M.D	Deloraine.
Dufferin	E.-A. August	Homewood.
Elmwood	T.-G. Hamilton	Winnipeg.
Emerson	J.-D. Baskerville	Dominion City.
Gilbert Plains	W.-B. Findlayter	Gilbert Plains.
Gimli	T.-D. Ferley	Winnipeg.
Gladstone	J.-W. Armstrong, M.D	Gladstone.
Glenwood	J.-W. Breakey	Souris.
Grand Rapids		
Hamiota	J.-H. McConnell	Hamiota.
Iberville	A. Bénard	Winnipeg.

Kildonan & St. Andrews	Geo.-W. Prout	Winnipeg.
Killarney	G.-M. Hayden	Killarney.
Lakeside	C.-D. McPherson	Portage la Prairie.
Lansdowne	T.-C. Norris	Griswold.
La Vérandrye	P.-A. Talbot	Winnipeg.
Manitou	Geo.-T. Armstrong	Manitou.
Minnedosa	G.-A. Grierson	Minnedosa.
Morden & Rhineland	Valentine Winkler	Winnipeg.
Morris	Jacques Parent	Letellier.
Mountain	J.-B. Baird	Pilot Mount.
Norfolk	John Graham	Carberry.
Portage la Prairie	E.-A. McPherson	Portage la Prairie.
Roblin	F.-Y. Newton	Roblin.
Rockwood	A.-J. Lobb	Winnipeg.
Russell	W.-W.-W. Wilson	Russell.
St-Boniface	J.-P. Dumas	St-Vital.
St-Clements	Donald-A. Ross	Winnipeg.
Ste-Rose	Joseph Hamelin	Ste-Rose du Lac.
Swan River	W.-H. Sims	Swan River.
The Pas		
Turtle Mountain	Geo. McDonald	Boissevain.
Virden	Geo. Clingan	Virden.
Winnipeg-Nord, Siège A	R.-N. Lowery	Winnipeg.
Winnipeg-Nord. Siège B	R.-A. Rigg	Winnipeg.
Winnipeg-Sud	A.-B. Hudson	Winnipeg.
Winnipeg-Sud	W.-L. Parrish	Winnipeg.
Winnipeg-Centre	T.-H. Johnson	Winnipeg.
Winnipeg-Centre	F.-J. Dixon	Winnipeg.

Chambre des Communes.

Brandon, (vacant).
Dauphin, R. Cruise.
Lisgar, (vacant).
Macdonald, Alex. Morrison.
Marquette, l'hon. W.-J. Roche.
Portage-la-Prairie, l'hon. A.-E. Meighen.
Provencher, J.-P. Molloy.
Selkirk, G.-H. Bradbury.
Souris, Dr F.-L. Schaffner.
Winnipeg (ville), l'hon. Robert Rogers.

NE DESESPEREZ PLUS

FILLES ET FEMMES MAIGRES
PEU FAVORISEES DE LA NATURE

Le Bustinol du Dr Simon peut faire pour vous ce qu'il a fait pour des légions d'autres. Pour une fille ou une femme, qui, de quelque manière qu'elle s'habille, se sent toujours humiliée à cause de sa maigreur, le Bustinol est toute une révélation. Il fait engraisser d'au moins une livre par jour, remplit les creux du cou, des épaules, donne de l'ampleur, développe et raffermit la chair, fait grossir d'une façon élégante, assure une bonne santé, une apparence superbe.

Pour en avoir la preuve, il suffit d'envoyer votre adresse avec 10 cts, pour frais de poste et d'emballage et vous en recevrez un échantillon avec tout ce qu'il faut pour vous prouver son efficacité réellement prodigieuse.

Adressez Cie Dr Simon, Dépt. 27, No 155, rue des Commissaires O., Montréal.

Toute correspondance strictement confidentielle. Commandes, paquets ou lettres sont toujours expédiés de façon à ce que personne ne puisse en soupçonner le contenu. Prix du traitement complet, $1.00

PROVINCE DE LA COLOMBIE-ANGLAISE

(Population, 362,768).

Cette province est entrée dans la confédération le 20 juillet 1871.

Le siège du gouvernement est à Victoria. Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 6 membres, d'une assemblée Législative de 42 membres élus par le peuple et de 7 membres à la Chambre des Communes. L'indemnité des membres est de douze cents dollars par session.

Lieut.-gouverneur (10e): L'hon. Frank Stillman Barnard, nommé en 1914. ($9,000 par an).

Secrétaire privé: H.-J.-S. Muskett.

Conseil exécutif (1909).

L'hon. Sir Richard McBride, K.C., premier et ministre des Mines.
" Henry-Esson Young, M.D., LL.D., secrétaire provincial et ministre de l'Education.
" W.-J. Bowser, procureur général et ministre des Pêcheries.
" W.-R. Ross, ministre des Terres.
" Price Ellison, ministre des Finances et de l'Agriculture.
" Th. Taylor, ministre des Travaux Publics et Chemins de fer.

Chambre locale (Elus le 28 mars 1912).

Orateur: L'hon. D. MacEven Eberts, K.C.

Alberni,—J.-G.-C. Wood.
Atlin,—L'hon. Henry-Esson Young, M.D.
Cariboo,—Michael Callahan, M.-D.
John-Anderson Fraser.
Chiliwack,—Samuel-Arthur Cawley.
Columbia,—H.-E. Forster.
Comox,—Michael Manson.
Cowichan,—William-Henry Hayward.
Cranbrook,—Thomas-Donald Caven.
Delta,—Francis-James-A. MacKenzie.
Dewdney,—W.-J. Manson.
Esquimalt,—R.-H. Pooley.

Fernie,—L'hon. Wm.-Roderick Ross, K.C.
Grand-Forks,—Ernest Miller.
Greenwood,—John-Robert Jackson.
Islands,—W.-W. Foster.
Kamloops.—James-Pearson Shaw.
Kaslo,—N.-F. MacKay.
Lillooet,—Archibald Macdonald.
Nanaimo (cité),—J.-T.-W. Place.
Nelson (cité),—W.-R. MacLean.
Newcastle,—Parker Williams.
New-Westminster (cité),—Thomas Gifford.
Okanagan,—L'hon. Price Ellison.
Revelstoke,—L'hon. Thomas Taylor.
Richmond,—L'hon. F.-L. Cotton-Carter.
Rossland (cité),—L.-A. Campbell.
Saanich,—L'hon. D. MacEwen Eberts, K.C.
Similkameen,—Lytton-Wilmot Shatford.
Skeena,—William Manson.
Slocan,—William Hunter.
Vancouver (cité),—Chs-E. Tisdall, G.-A. McGuire, DD.S., H.-H. Watson, l'hon. W.-J. Bowser, A.-H.-B. Macgowan.
Victoria (cité),—H.-F.-W. Behnsen, F. Davey, l'hon. sir R. McBride, K.C., H.-B. Thomson.
Yale,—Alexander Lucas.
Ymir,—J.-H. Schofield.
Greffier de l'Assemblée législative: Thornton Fell, K.C.

Chambre des Communes.

Comox-Atlin,—H.-S. Clements.
Kootenay,—A.-S. Goodeve.
Nanaimo,—F.-H. Shepherd.
New-Westminster,—J.-D. Taylor.
Vancouver (ville),—H.-H. Stevens.
Victoria,—G.-H. Barnard.
Yale-Caribou,—L'hon. Martin Burrell.

J'aimais tellement ma femme, les six premiers mois, que j'aurais voulu la dévorer.

—Et maintenant ?

Je regrette de ne pas l'avoir fait.

PROVINCE DE SASKATCHEWAN (Population, 453,508).

Le siège du gouvernement est à Régina.

La province de Saskatchewan comprend toute cette partie des territoires, bornée au nord par le soixantième degré de latitude; à l'ouest, par le quatrième méridien principal; au sud, par la ligne internationale, et à l'est par la limite ouest de la province du Manitoba, et cette même limite produite jusqu'au soixantième degré de latitude.

Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif et d'une assemblée législative de 54 membres élus par des divisions électorales. La province a quatre sénateurs, et dix membres à la Chambre des Communes.

Lieutenant-gouverneur (2e): L'hon. George-W. Brown, nommé en 1910 ($7,000 par an).

Secrétaire: Miss Clement.

Conseil exécutif (formé en 1912.)

L'hon. Walter Scott, premier et président du Conseil et ministre de l'Education.
" W.-F.-A. Turgeon, procureur général et secrétaire provincial.
" James-Alexander Calder, ministre des Chemins de fer et de la commission des grandes routes.
" William-Richard Motherwell, ministre de l'Agriculture.
" Archibald-P. McNab, ministre des Travaux Publics.
" George Langley, ministre des Affaires municipales.
" George-A. Bell, trésorier provincial, et ministre des Téléphones.

Greffier du Conseil: J.-W. McLeod.

Chambre locale (Elus le 13 juillet 1912).

Orateur: l'hon. J.-A. Sheppard.

Arm River, Geo.-A. Scott.
Athabasca, J.-O. Nolin.
Battleford, S.-S. Simpson.
Battleford, Nord, D.-M. Finlayson.
Biggar, C.-H. Cawthorpe.
Canora, J.-D. Robertson.
Cannington, J.-D. Stewart.
Cumberland, Deaki A. Hall
Estevan, hon. Geo.-A. Bell.
Eagle Creek, Geo.-H. Harris.
Francis, W.-G. Robinson.
Gull Lake, Cameron Lochead
Hanley, Macbeth Malcolm.
Humboldt, hon. W.-F.-A. Turgeon.

Kerrobert, Geo.-H. Watson.
Kindersley, hon. W.-R. Motherwell.
Kinistino, E.-H. Develine.
Last Mountain, S.-J. Latta.
Lloydminster, J.-P. Lyle.
Lumsden, F.-C. Tate.
Maple Creek, D.-J. Wylie.
Melfort, G.-B. Johnston.
Morse, M.-L. Leitch.
Moosomin, A.-S. Smith.
Milestone, Bernard Larson.
Moose Jaw Cité, W.-B. Willoughby.
Saltcoats, hon. J.-A. Calder.
Moose Jaw Comté, hon. J.-A. Sheppard.
Moose Mountain, R.-A. Magee.
Pelly, J.-K. Johnston.
Pheasant Hills, A.-B.-A. Cunningham.
Pinto Creek, S.-R. Moore.
Pipestone, R.-J. Phin.
P'ce Albert, J.-E. Bradshaw.
Qu'Appelle Nord, James-G. Gardiner.
Qu'Appelle Sud, J. Glenn.
Quil Plains, W.-H. Paulson.
Regina City, J.-F. Bole.
Redberry, hon. Geo.-E. Langley.
Rosetown, C.-B. Mark.
Rosthern, William-B. Bashford.
Saskatoon Cité, hon. A.-P. McNab.
Saskatoon Comté, W.-C. Sutherland.
Shellbrook, E.-S. Clinch.
Souris, Richard Forsyth.
Swift Current, hon. Walter. Scott.
Thunder Creek, Alex. Beaudreau.
Tramping Lake, James Scott.
Touchwood, G.-M. Atkinson.
Vonda, A.-F. Totzke.
Wadena, H.-C. Pierce.
Weyburn, R.-M. Mitchell.
Willow Bunch, W.-W. Davidson.
Yorkton, T.-H. Garry.

Greffier de l'Assemblée législative: S. Spencer Page.

Chambre des Communes.

Assiniboia, J.-G. Turiff.
Battleford, A. Champagne.
Humboldt, D.-B. Neely.
Mackenzie, Dr E.-L. Cash.
Moose Jaw, W.-E. Knowles.
Prince Albert, S.-Z. Donaldson.
Qu'Appelle, Levi Thomson.
Régina, W.-M. Martin.
Saltcoats, Th. McNutt.
Saskatoon, Geo.-E. McCraney.

La dame (qui vient d'ouvrir la porte).—Que voulez-vous?

L'homme.—Je suis l'accordeur de pianos.

La dame.—Mais....je ne vous ai pas fait appeler!

L'homme.—Je le sais bien: ce sont vos voisins qui m'envoient.

Le siège du gouvernement est à Edmonton.

La province d'Alberta comprend toute cette partie des Territoires, bornée au nord par le soixantième degré de latitude; à l'ouest, par la ligne Colombie-Anglaise; au sud, par la ligne internationale, et à l'est, par le quatrième degré principal.

Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif et d'une assemblée législative de 56 membres élus par des divisions électorales. La province a droit à quatre sénateurs, et a 7 membres à la Chambre des Communes.

Lieutenant-gouverneur (2ème) : l'hon. R.-G. Brett, nommé en 1915.

Secrétaire: A.-C. Gillespie.

Conseil exécutif (1910).

L'hon. A.-L. Sifton, premier, président du Conseil, ministre des Chemins de fer et Téléphones.
" Charles-R. Mitchell, trésorier provincial.
" Duncan Marshall, ministre de l'Agriculture.
" J.-R. Boyle, ministre de l'Education.
" C.-W. Cross, procureur général.
" Chas. Stewart, ministre des Travaux Publics.
" Wilfrid Gariépy, ministre des affaires municipales.

Greffier du Conseil exécutif: John D. Hunt.

Chambre locale (Elus le 17 avril 1913).

Orateur: l'hon. Chas.-W. Fisher.

Acadia, John.-A. McColl.
Alexandra, J.-R. Lowery.
Athabasca, A.-G. MacKay.
Beaver River, Wilfrid Gariépy.
Bow Valley, hon. C.-R. Mitchell.
Calgary-Centre, T.-M.-M. Tweedie.
Calgary-Nord, S.-Bacon Hillocks.
Calgary-Sud, Dr T.-H. Blow.
Camrose, George-P. Smith.
Cardston, Martin Woolf.
Claresholm, William Moffatt.
Clearwater, H.-W. McKenney.
Cochrane, hon. C.-W. Fisher.
Coronation, F.-H. Whiteside.
Didsbury, Joseph-E. Stauffer
Edmonton, hon. C.-W. Cross.
Edmonton, A.-F. Ewing.
Edmonton-Sud, H.-H. Crawford.

Edson, hon. C.-W. Cross.
Gleichen, J.-P. McArthur.
Grouard, J.-L. Côté.
Hand Hills, Robert-B. Eaton.
High River, Dr G.-D.Stanley.
Innisfail, Fred. Archer.
Lacombe, W.-F. Puffer.
Lac Ste-Anne, Peter Gunn.
Leduc, S.-G. Tobin.
Lethbridge (cité), Dr J.-S. Stewart.
Little Bow, James McNaughton.
Macleod, Robert Patterson.
Medicine Hat, Nelson Spencer.
Nanton, J.-M. Glendenning.
Okotoks, George Hoadley.
Olds, hon. Duncan Marshall.
Peace River, A. Patterson.
Pembina, Gordon Macdonald.
Pincher Creek, John-H.-W.-S. Kemmis.
Ponoka, Dr W.-A. Campbell.
Redcliffe, C.-S. Pingle.
Red Deer, E. Michener.
Ribstone, Jacques-G. Turgeon.
Rocky Mountain, Robert-E. Campbell.
St-Albert, Lucien Boudreau.
St-Paul, P.-E. Lessard.
Sedgewick, hon. Ch. Stewart.
Stettler, Robert-L. Shaw.
Stony Plain, C. Weidenhammer.
Sturgeon, hon. J.-R. Boyle.
Taber, hon. A.-J. McLean.
Vegreville, J.-S. McCallum.
Vermilion, hon. Arthur-L. Sifton.
Victoria, F.-A. Walker.
Wainwright, G.-E.-L. Hudson.
Warner, Frank-S. Leffingwell.
Wetaskiwin, H.-J. Montgomery.
Whitford, Andrew Shandro.

Greffier de l'Assemblée législative: J.-R. Cowell.

Chambre des Communes.

Calgary, R.-B. Bennett.
Edmonton, l'hon. F. Oliver.
Macleod, Dr Warnock.
Medicine Hat, W. Buchanan.
Red Deer, Dr M. Clark.
Strathcona, J.-M. Douglass.
Victoria, W.-H. White.

LE GARAGE LAURIER, Limitée

375, rue Ontario Est (près St-Denis)

Entièrement à l'épreuve du feu. Garage idéal pour l'entreposage des autos durant l'hiver.

Autos de Tourisme et Limousines à louer pour Baptêmes, Mariages, Tourisme, etc., etc.

Prix modérés. Chauffeurs en uniforme. **Téléphone Est 2480**

TERRITOIRE DU YUKON (Population, 8,512).

Le siège du gouvernement est à Dawson.

Le district du Yukon a été constitué et déclaré territoire séparé sous le nom de Territoire du Yukon, par le chap. 6 des Actes du Parlement du Canada, 1898, et amendé par le chap. 11, Actes de 1899. Le premier commissaire a été nommé par un arrêté du conseil, en date du 4 juillet 1898.

Le premier représentant au Parlement fédéral a été élu le 2 décembre 1902, conformément au chapitre 34, Acte 2, Edouard VII.

Son gouvernement est actuellement composé d'un commissaire, d'un conseil exécutif de dix membres élus par des divisions électorales tous les trois ans, et d'un représentant au parlement fédéral.

Commissaire: L'hon. Georges Black, nommé le 1er février 1912.

Officier-Commandant (Police Montée): Major J.-D. Moodie.

Commissaire de l'or: George-P. MacKenzie.

Assistant-Commissaire de l'or (Whitehorse): R.-C. Miller.

Régistraire: Albert-E. Lamb.

Aviseur légal: John Black.

Secrétaire: A.-F. Engelhardt.

Conseil exécutif (Elus en 1915).

Orateur: l'hon. A.-N.-McK. Martin.

Bonanza,—G.-N. Williams et John Turner.
Dawson-Nord,—W.-J. O'Brien et P. Quite.
" -Sud,—N.-A. Watt et W.-G. Radford.
Klondike,—Archie Martin et John McCrimmon.
Whitehorse,—E.-A. Dixon et W.-L. Phelps.

Chambre des Communes.

Yukon,—Dr Alfred Thompson.

Départements.

Travaux publics.—Ernest Rivard, surintendant; Isaac Lusk, surintendant territorial; A.-F. Engelhardt, trésorier territorial; G.-A. Jeckell, contrôleur.

Santé.—Dr W.-W. Chipman, officier médical; A. McIntyre, inspecteur sanitaire.

Education.—T.-G. Bragg, surintendant; John Henry, principal de l'école publique; Rv. Lewis, principal de l'école catholique.

Intérieur.—G.-P. MacKenzie, commissaire; A.-J. Séguin, secrétaire en chef.

Arpentage.—J.-H. Brownlee, directeur; Thos. Boone, ingénieur.

Revenu de l'intérieur.—J.-W. Stingle, collecteur.

Douanes.—E.-S. Ironsides, collecteur.

Affaires des Sauvages.—J.-O. Lachapelle, M.D.

Justice.—L'hon. C.-D. Macaulay, juge en chef; John Black, greffier de la cour; Geo. Brimston, shériff.

Marine et Pêcheries.—Chs. Payson, collecteur.

Poste.—Alex. McCarter, maître de poste à Dawson.—Geo. Wilson, maître de poste à Whitehorse.

Télégraphe.—W. Fleming, surintendant du district; W. Brownlow, gérant.

Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec.

L'hon. Boucher de la Bruère, Surintendent de l'Instruction publique, président ex-officio du Conseil de l'Instruction publique.

Membres du comité catholique:—L'hon. Boucher de la Bruère, président; Son Eminence le cardinal Bégin: LL. GG. les archevêques de Montréal et Ottawa; NN. SS. les évêques de Pembroke, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Charlottetown, Joliette, Mont-Laurier; du Vicariat Apost. du golfe Saint-Laurent et du Vicariat Apost. du Témiscamingue; l'hon. J.-E. Robidoux, J.C.S.; sir H. Archambault, J.C.S.; sir Lomer Gouin, l'hon. Dr Guerin, l'hon. T. Chapais, C.L.; l'hon. Cyrille Delâge, M.P.P.; M Mathias Tellier, M.P.P.; l'hon. Hector Champagne, C.L.; l'hon. Paul-G. Martineau, J.C.S.; MM. L.-J. Perron, C.R.; Jules-Edouard Prévost, l'hon. F.-X. Lemieux, J.C.S.; l'hon. Rodolphe Roy, J.C.S.; M. Patrick-Martin Wickham, M. John Ahern et M. H.-A. Fortier, M.P.P.

Membres associés:—Mgr T.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay.

Secrétaire du comité catholique: M. J.-N. Miller.

Membres du comité protestant:—L'hon. Boucher de la Bruère, ex-officio; W. Peterson, écr., LL.D., C.M.G., pré-

sident; le très révd. Lennox W. Williams, D.D., évêque anglican de Québec; A.-W. Kneeland, écr., M.A., B.C.L., le révd. A.-T. Love, B.A., D.D.; H.,B. Ames, écr., B.A., M.P.; l'hon. Sydney Arthur Fisher, B.A.; MM. Gavin, J. Walker, l'hon. W.-G. Mitchell, M.P.P.,; Wm. Rowat, écr., M.D.; Prof J.-A. Dale; Révd. R.-A. Parrock, M.A. D.C.L., l'hon. .J-C. McCorkill, D.-C.-L.; Robt. Bickerdike, écr., M.P.; Howard Murray, écr.

Membres associés:—Le révd. E.-I. Rexford, M.A., LL. D.; MM. John Whyte, W.-L. Shurtleff, LL.D., C.R.; l'hon. Geo. Bryson, C.L.; M.-C. McBurney, B.A., Sinclair Laird, M.A., W.-S. Bullock, M.P.P. et E.-M. Campbell, B.A.

Secrétaire du comité protestant:—M. Geo.-Wm. Parmelee, D.C.L., LL.D.

Conseil d'Agriculture de la province de Québec.

L'hon. ministre de l'Agriculture; le sous-ministre de l'Agriculture; le surintendant de l'Instruction publique, membres ex-officio, l'hon. N. Garneau, M.C.L.; MM. Thos. Hunter, Aug. Dupuis, Robert Ness, l'hon. C.-E. Dubord, M.C.L.; Andrew-J. Dawes; Hormisdas Pilon, M.P.P., Prés.; J.-C. Draper, Louis Lavallée, Paul Tourigny, M.P.P., l'hon. J.-E. Roberge, M.C.L.; Salomon Venne, Jos. Lafontaine, Vice-Président; J.-B. Charbonneau, M.P.P., Chs-C. Descary, Robert-E. Skillen et J.-S. Messier; François Manseau, Nicolet; John Hay, Lachute; Donat Caron, M.P.P., St-Octave de Métis, Matane; Michel Archambault, St-Dominique de Bagot.

Secrétaire:—M. Oscar Lessard.

Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec.

L'hon. Jérémie-L. Décarie, secrétaire provincial; l'hon. L.-A. Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail; l'hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique; M. Thos. Gauthier, président; M. Cyr. Duquet, Québec, vice-président; MM. G.-E. Tanguay, C. Blouin, S. Casavant, U. St-Onge, J.-M.-M. Duff, H.-W. Raphaël, W.-F. Vilas, M.P.P.; D. McManamy, T.-P. Crowe, Joseph Gosselin, J.-B.-M. Barthe, H.-P. Wall, A.-B. Allan, J.-P.-L. Bérubé, serétaire. Bureau: 296, Boulevard St-Laurent, Monument National, Montréal.

M. W.-G. Ross, président; MM. Farquhar Robertson et le Col. A.-E. Labelle, commissaires; David Seath, secrétaire; M.-P. Fennell, jr, assistant-secrétaire; L.-H.-A. Archambault, acheteur; T.-F. Trihey, caissier; Fred. Massey, John Cherry et W. Whalen, commis; F.-W. Cowie, ingénieur en chef; T.-W. Harvie, assistant-ingénieur en chef; E.-H. Brietzche, Paul Leclaire, E. Cowen, P. LaForest, J.-E. Reid, assistants; Geo. Smart, contrôleur; John Kennedy, ingénieur-consultant; F. Hurtubise, teneur de livres; capt. T. Bourassa, maître du havre; capt. J. Symons, député maître du havre; Robt. A. Eakin, percepteur de quaiage et paie-maître; D. Stewart, Walter Weir, assistants; J.-A. Masse, surintendant du havre; Jos. Coleman, chef de police du havre; J. Vaughan. surintendant du département du trafic, commis; Ths. Glennon, messager; W.-J. Summerley, gardien de la Bâtisse des Commissaires du havre, 57, rue de la Commune.

GRAINS ET GRAINES DE SEMENCE !

Spécialité pour Cercles Agricoles

Graine de Mil canadien et américain.
Trèfle blanc, rouge, alsyke, Mammoth, etc., etc.
Dactyle pelotonné.
Blé rouge et blanc du Manitoba; Blé rouge et blanc Ontario.
Blé-d'Inde à Silos, Lentilles.
Avoine Banner, Manitoba, Ontario, etc.
Orge, Pois, Sarrasin, etc., etc.
Engrais Chimiques : Basic Slag de Thomas, Sulphate de Potasse, Nitrate de soude, etc.
Plâtre à terre en quarts et en sacs.

BEURRE ET FROMAGE ACHETES AU PLUS HAUT PRIX DU MARCHE

J.-B. RENAUD & CIE, Enr.

Farine, Provisions, Epiceries

104-150, rue St-Paul, - - - QUEBEC

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS DE LA PUISSANCE DU CANADA.

1914-1915

Président:—J.-H. Sherrard, Montréal, Que.
Premier vice-président:—Thos. Cantley, New-Glasgow, N.-E.
Deuxième vice-président:—S.-R. Parsons, Toronto, Ont.
Trésorier:—George Booth, Toronto, Ont.
Secrétaire général:—G.-M. Murray, Toronto, Ont.

Présidents des Subdivisions:

Montréal,—T.-H. Wardleworth, Montréal, Qué.
Toronto,—W.-C. Coulter, Toronto, Ont.
Hamilton,—R.-R. Moodie, Hamilton, Ont.
Nouvelle-Ecosse,—Archibald McCall, New-Glasgow, N.-E.
Manitoba,—W.-R. Ingram, Winnipeg, Man.
Colombie-Anglaise,—W.-H. Harvey, Vancouver, C.-A.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Siège: 76, rue St-Gabriel, Montréal.

MM. Frank Pauzé, président; Ludger Gravel, 1er vice-président; J.-A.-E. Gauvin, 2ème vice-président; Joseph Filiatrault, trésorier; Rodolphe Bédard, secrétaire.

Conseillers:—MM. J.-B. Baillargeon, Arthur Berthiaume, J.-N. Cabana, A.-L. Caron, J.-N. Chevrier, Joseph Daoust, J.-E.-C. Daoust, Alexandre Desmarteau, L.-C. de Tonnancour, Joseph Ethier, A.-P. Frigon, Léon Gagné, J.-O. Labrecque, A.-S. Lavallée, Arthur Léger, C.-E. Martin, Duncan McDonald, Alphonse Renaud, Emile Rolland, Eugène Tarte.

Avocats-conseils:—MM. Léon Garneau, C.R., et Ed. Fabre-Surveyer, C.R.

Anciens Présidents:—MM. D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, Damase Masson, L.-E. Geoffrion, H.-A.-A. Brault, C.-H. Catelli, Isaïe Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput, Col. A.-E. Labelle, Adélard Fortier.

Anciens vice-présidents et trésoriers:—MM. Alph. Racine, Ubalde Garand, L.-J.-A. Surveyer, A.-V. Roy, S.-D. Joubert, J.-B.-A. Lanctôt, Joseph, Fortier, Geo. Gonthier.

DEMANDEZ LES TABACS CANADIENS A FUMER

JOFFRE

TABAC QUESNEL
SUPERIEUR

1-10 lb : 10c le paquet
1-4 lb : 25c le paquet

FRENCH

PARFUM
D'ITALIE

1-14 lb : 5c le paquet

ALBERT

ROUGE
QUESNEL

1-12 lb : 5c le paquet

Balmoral

CANADIEN
NATUREL

1-10 lb : 5c le paquet

Genin, Trudeau & Cie, Limitée
MONTREAL
PROPRIETAIRES DES MARQUES CI-DESSUS

AUSSI AGENTS POUR
LES CELEBRES PIPES

PETERSON

GARANTIES

POUR NE PAS CRAQUER NI BRULER

EN VENTE PARTOUT

Juillet, à la tombée du jour. Il y avait bien deux heures que je me faisais cahoter dans un mauvais boghei sur une route en méandre, montant, descendant, remontant, redescendant des côtes interminables, tantôt longeant les contours capricieux d'une rivière aux eaux claires et rapides, tantôt piquant à travers des sapinières qui sentaient bon. Parfois, à perte de vue, des deux côtés du chemin gris qui nous couvrait de nuages de poussière, je n'apercevais que des prairies converties en rondes veillotes. Là-bas, à l'horizon, derrière la ligne brisée des Laurentides, le soleil ne présentait plus qu'une immense échancrure pourpre qui allait bientôt s'évanouir dans l'imprécis du soir.

Mon automédon, un bon vieux du bon vieux temps, aux traits basanés et ridés, à l'aspect honnête et sympatiquement naïf, m'avait, depuis le départ, raconté plusieurs histoires dont la plupart me faisaient sourire mais que je semblais croire aussi dur que des articles de foi.

Maintenant, les fermes se faisaient moins espacées, les piétons moins rares sur la route, et, au tournant d'une montée, derrière un paravent de longs et minces peupliers aux petites feuilles frissonnantes, surgit le clocher du village dont l'aiguille perçait le ciel bleu en un geste de foi, d'espérance, de promesse.

Quelque eût été le plaisir de mon voyage, c'est avec satisfaction que j'en vis le terme. En effet, n'est-on pas tou-

jours heureux d'arriver, excepté quand on appréhende quelque événement fâcheux ou quelque catastrophe.

Soudain, le père Jérôme — ainsi s'appelait mon conducteur — fit un grand signe de croix. L'église était encore assez éloignée. Je ne voyais aucun calvaire. Je tournai la tête de tous côtés. Pourquoi le vieillard s'était-il signé? J'en fis l'observation au père Jérôme. Pour toute réponse, du bout de son fouet, il m'indiqua des ruines à une couple d'arpents du chemin.—Regardez, dit-il.

J'aperçus quatre murs noirs, écroulés à demi, hideux, qui dessinaient lamentablement leur misère dans l'apothéose de ce beau soir d'été. On eût dit un pestiféré que l'on isole du reste des humains. Un corbeau, plus noir que la plus noire des nuits, perché sur l'un des murs, faisait entendre un croassement maussade, alors que de joyeux gazouillis et des roucoulements amoureux partaient de la feuillée le long de la route, Tout autour des décombres, l'œil ne découvrait qu'un sol brûlé où l'herbe refusait de pousser. Ça et là quelques troncs d'arbres calcinés, qui ressemblaient aux étranges monuments d'un jardin infernal.

—Mon cher Monsieur, remarqua le père Jérome, en bourrant son brûle-gueule, j'vous conseille pas de passer devant c't' endroit là après la noirceur venue sans faire le signe de la croix. Autrement, aussi vrai que j'suis un bon créquien, j'garantis de rien.

—Et pourquoi donc, père Jérome?

—C'est la maison maudite. Et le vieux se signa de nouveau.

Cette fois, je fis l'incrédule.

—Encore quelque histoire de revenant, ou de loup-garou, répondis-je. Je les croyais disparus en même temps que Louis Fréchette.

—Blaguez tant que vous voudrez, rétorqua le brave homme scandalisé de mon peu de foi. Ça n'empêche pas que j'aime autant prendre mes précautions. Vous savez, il faut pas se moquer de ces choses-là, à cause que ça nous porte toujours malheur. On arrive. Si vous voulez ben me faire l'honneur de casser une croute avec moé et si vous êtes pas trop pressé de vous en aller sus vot'oncle, j'men vas vous raconter l'histoire de la maison maudite.

—J'accepte avec plaisir.

—C'est ben aimable de vot'part. Seulement, j'vous préviens que c'que j'vas vous conter est aussi vrai que j'vas défuntiser un jour et qu'il y a un bon Dieu dans le ciel ousque j'espère ben aller, puisque j'me suis toujours

conduit en bon créquin et que j'ai jamais fait de mal à personne. C'est pas pour vous faire de reproche que j'dis ça, mais ces mossieurs de la ville, y a un tas de choses que ça veut pas craire.

Sur ma promesse formelle de tout accepter sans broncher, voici le conte que me narra le père Jérôme. Je me permets de corriger certaines de ses expressions de style et de langage.

* * *

Thomas et Fernande s'aimaient depuis deux ans. Ils s'aimaient, laissaient faire et laissaient dire, absolument indifférents à ce qui se passait autour d'eux. Le monde commençait avec Thomas, le fils du médecin du village, il finissait avec Fernande, fille unique du plus riche cultivateur de la paroisse. Ils s'étaient promis l'un à l'autre; les parents avaient donné leur consentement et le mariage n'était plus qu'une question de temps. Le jeune fille, en effet, n'avait pas ses dix-sept ans; lui n'en avait que dix-huit.

Thomas et Fernande étaient, sans contredit, la plus magnifique paire d'amoureux qu'on eût jamais vus à vingt lieues à la ronde.

Il était fort comme un hercule et beau comme un Adonis. Grand et élancé, il avait des bras de femme et des muscles d'acier. Ses yeux étaient noirs comme les mûres que l'on cueille dans le profondeur impressionnante des bois et ses lèvres charnues rouges comme les fraises qui croissent le long des prés. Le nez avait la ligne droite des Grecs immortalisés par le ciseau de Phydias.

Gracieuse et mignonne, avec des yeux de ciel aussi limpides que les sources vierges que n'ont jamais souillées les lèvres de l'homme, elle rappelait la sainte Cécile dans une des niches du chœur de l'église. Ses lèvres, sourtout, quand elle souriait, avaient la fraîcheur et le charme d'un matin de printemps. Jamais marbre de Ténégra n'eut la pureté et la perfection de son profil, et son front, qui n'avait abrité que des rêves et des pensées d'archange, était auréolé d'une chevelure d'or fauve se déroulant en deux longues et épaisses tresses.

Tous les deux étaient doux, affables, chrétiens. Elle était affectueuse et charitable; il était brave et bon.

* * *

Thomas et Fernande, appuyés sur une clôture, contemplaient en silence les derniers feux du soleil couchant qui

semblait embraser là-bas, là-bas, coupant les prairies, les montagnes onduleuses dont les teintes jonquille d'octobre alternaient pittoresquement avec le carmin, le roux ardent et le sinople.

Dans leurs prunelles, sans peur et sans reproche, une lumière d'amour et d'espérance. Les minces doigts d'albâtre de la jeune fille étaient délicieusement blottis dans les mains fermes et viriles de Thomas. L'un et l'autre ne soufflaient mot.

Il faut avoir aimé, avoir eu de longs et muets entretiens avec la personne chère, pour comprendre tout ce qu'il y a de pénible à rompre un silence où l'on dit tant sans ne rien dire.

Ni les passants, ni les voitures, pas plus qu'aucun bruit de la route ne leur faisaient tourner la tête. Les yeux dans les yeux et les mains dans les mains, ils poursuivaient leur rêverie, oublieux du présent et le front dans l'avenir.

Et cependant, à quelques pas des jeunes gens, s'était arrêté un être grimaçant comme un chimpanzé et sombre comme un spectre; un être dont la seule présence inspirait l'aversion et l'éloignement.

Il allait clopin-clopant, traînant laborieusement un pied bot ainsi qu'un forçat enchainé pour la vie à un boulet. La tête était énorme, grotesque, le crâne tapissé de cheveux lisses et roux qui collaient aux tempes. Sous un front bas et fuyant, deux yeux glauques et chassieux qui ne regardaient jamais en face. Comme nez un paquet de chair informe. Les lèvres épaisses étaient affligées dun tic saccadé, brutal. On eut dit qu'il n'en pouvait sortir que des paroles de haîne et de malédiction. La nature semblait s'être acharnée sur ce malheureux. Elle lui avait plaqué entre les épaules étroites et plates une bosse démesurée de Polichinelle qui lui ramenait la tête en arrière. Cette dernière infirmité lui avait valu le sobriquet de "Bossu". Au reste, c'etait le seul nom qu'on lui eût jamais su.

Des parents on ne lui en connaissait pas. Une brave vieille l'avait ramassé un soir de novembre, sur le bord d'un fossé. La mère adoptive, au bout de cinq ou six ans, avait crevé à la peine et le misérable était retombé là d'où il venait, sur la grande route, couchant sous les granges, dans les étables, à la belle étoile, mal vêtu, mangeant quand il pouvait et ce qu'il pouvait.

Il s'employait à toutes sortes de travaux de la ferme. Mais le malheur ayant frappé certains endroits où il était passé, les paysans avaient fini par le redouter comme un

homme qui traînait la malédiction à sa suite. Aussi, ce n'était plus que de loin et avec inquiétude qu'on lui jetait sa pâture comme un os à un chien malfaisant, moins par pitié que pour ne pas s'attirer quelque mauvais sort. Le Bossu maintenant nourrissait une haîne sourde à l'égard de tous les villageois et de tout ce qui existait autour de lui.

Et cependant le Bossu aimait. Il aimait une jeune fille avec autant de violence et de passion qu'il détestait la création à part elle. Celle qu'il adorait de toute la puissance de son cœur ulcéré était Fernande, la délicieuse enfant qui avait promis sa foi à Thomas.

Que de fois, la croisant dans le village ou sur le chemin public, comme un crapaud dans une échappée de soleil, il avait été sur le point de lui parler, de lui crier son amour, trompé par le regard de pitié qui brillait dans l'œil d'azur de la jeune fille pour ce chemineau, ce paria, cette loque. Toujours, cependant, une crainte irrésistible l'avait arrêté. Il ne pouvait aimer que pour lui seul, enfouissant son amour dans son cœur comme une chose honteuse et dégradante, passant des heures à se rouler de douleur au fond des bois et versant des larmes de désespoir, se rongeant les poings de rage impuissante.

Ce soir-là donc, le Bossu, de voir le bonheur silencieux de Fernande et de Thomas, qui nimbait leurs fronts radieux, de contempler cette jeune fille qu'il convoitait au prix de son sang et de son âme, mais qu'il ne possèderait jamais, il le savait, grinça des dents et tendit vers le jeune homme un poing menaçant, puis s'éloigna en traînant avec fatigue son pied bot et la tête toujours ramenée en arrière par sa protubérance dorsale. Dans ses yeux levés vers le ciel, on n'aurait su dire s'il y avait une supplication adressée au Dieu des malheureux ou un défi lancé au Créateur.

* * *

Quelques heures plus tard. Le village est endormi, le Bossu assis près d'un étang. La quiétude de la nuit n'est interrompue que par le coassement de grenouilles vertes dont les beaux yeux ronds brillent aux reflets de la lune qui argentent la nappe d'eau piquée de nénuphars.

Le Bossu, ramassé sur lui-même, masse informe et hideuse dans les ténèbres, ressemblant lui-même à un gigantesque crapaud au bord de l'étang, roule dans son crâne aux cheveux lisses des pensées amers et cruels. Il songe à sa naissance dont il ne sait rien, aux coups et aux horions qu'il a reçus, aux longues journées sans pain, aux nuits sans gîte, à la honte de son existence, à son amour inavouable et qui

le torture. Alors, au lieu de lever les yeux vers le Tout-Puissant, il maudit ceux qui l'ont jeté sur la terre comme une épave soumise au caprice des flots, et, se lacérant la poitrine de ses ongles, il s'écrie dans la nuit sereine avec accablement:

—Que je voudrais mourir!

Joignant l'action à la parole, il va se laisser choir dans la pièce d'eau quand une main qui s'est appesantie sur son épaule comme une griffe de fer le cloue au sol.

Il tourne la tête avec un sursaut et, à sa terreur, il aperçoit debout, impassible, plus noir que les ténèbres, les yeux rouges comme des charbons ardents, un homme qui le regarde sans mot dire. Fasciné, subissant le magnétisme qui émane de l'inconnu, le Bossu ne peut détacher ses regards de celui qui le domine, le commande en silence. Se lever, fuir, il ne le peut. Sur ses épaules pointues il sent le poids d'une montagne de plomb. Son pied difforme est enchaîné. Et toujours cet œil de feu qui fixe le sien, fouille tout son être, fait courir sur son épiderme un frisson d'épouvante.

Enfin, après quelques minutes d'un silence affreux aussi longues qu'un siècle, une voix caverneuse, qui semble sortir d'un antre souterrain, parle dans la nuit, et voici l'étrange colloque qui s'échange entre le mystérieux inconnu et le Bossu que glace l'épouvante.

—Tu veux mourir, demande l'homme toujours debout. Pourquoi?

—Je veux la mort, répond l'infirme, oui, je la veux, et sans vous mes souffrances seraient finies à l'heure présente. Mieux vaut la mort que la vie que je mène.

—Et ton âme?

Un cri de désespérance farouche s'échappe de la poitrine du Bossu.

—La damnation éternelle me serait plus douce que les tourments que j'endure et qui me font souffrir comme un feu d'enfer.

A ce blasphème, une lueur singulière flambe dans les yeux de l'inconnu et un rictus sardonique plisse ses lèvres.

—Je puis te faire heureux, dit-il.

—Pas un homme sur la terre ne peut me donner le bonheur.

—Je puis te faire heureux, répète la voix sépulcrale.

—Qui? demande le Bossu, plus par curiosité incrédule que par conviction ou espoir.

—Moi.

Le disgracié de la nature, malgré la frayeur qui ne l'avait pas quitté, se prend à rire, d'un rire nerveux.

—Veux-tu la richesse? demande l'autre sans paraître remarquer le rire du Bossu.

—Non.

—Veux-tu la beauté?

—Non.

—Veux-tu les honneurs?

—Non.

Le tentateur insiste de plus près:

—Veux-tu l'amour?

Le Bossu ne répond pas, puis:

—Une femme seule peut me rendre heureux, mais cette femme ne m'aime pas et ne m'aimera jamais.

—Qu'en sais-tu? Si tu te trompais, si cette femme devait t'aimer autant que femme soit capable d'aimer, de quel prix paierais-tu ton bonheur?

—Aucun prix, dit le Bossu sans hésiter, de la convoitise plein les yeux.

—Pèse bien tes paroles, observe l'inconnu, d'un ton où perce la menace, et en se penchant pour la première fois au-dessus du Bossu.

—Tout! tout! s'écrie le paria. Qu'on me donne son cœur et tout ce que l'on me commandera je le ferai.

Maintenant l'interlocuteur du Bossu s'est assis à ses côtés et, si près de lui qu'il lui souffle dans la figure une haleine embrasée, il demande d'une voix grave:

—Serais-tu prêt à perdre ton âme en échange de l'amour de la femme que tu désires?

Ebloui par la pensée de Fernande qui serait sienne, hypnotisé par le regard de cet homme qui le subjugue, il répond sans réfléchir à rien autre qu'à la jouissance promise:

—Je vendrais mon salut éternel!....

Un éclair de joie et de triomphe illumine la figure de l'inconnu.

Celui-là après un instant, ajoute.—

—Mais qui êtes-vous pour me faire ces promesses?

—Que t'importe? rétorque-t-il. C'est à prendre ou à laisser. Le nom n'y fait rien. Je te donne dix ans de bonheur avec la femme que tu aimes et, à l'expiration de cette époque, ton âme appartiendra à Satan. Est-ce entendu?

—Entendu.

—Tu le jures?

—Je le jure.

—Sur ton âme?

—Sur mon âme.

—Très bien. Donne-moi la main.

Le bossu tend une main irrésolue. Une brûlure intolérable accompagne la pression des doigts. Il pousse un cri déchirant et tombe inamimé le long de l'étang.

.....Quand le Bossu revint à lui le soleil qui se levait au-dessus des bois, jetait de la lumière et de la gaieté sur la campagne. Il se frotta les yeux et s'étira comme au sortir d'un long et profond sommeil. Mal éveillé, il se rappela son rêve ou plutôt son cauchemar de la nuit. Comme ses idées étaient encore confuses, il se demanda si ce cauchemar n'aurait pas dû être une réalité.

La nature, elle, reprenait vie avec un sourire d'épanouissement. Le firmament semblait plus bleu, le soleil plus brillant, l'herbe plus verte, les oiseaux plus réjouis. De loin arrivaient aux oreilles du Bossu des fusées de rires frais et jeunes, les refrains sonores de l'homme des champs au cœur joyeux et sans souci; il entendait les coqs qui entonnaient leurs triomphes dans les basses-cours. Le jour venait à peine de luire et déjà, dans toute la campagne, abondaient le contentement et la joie. Mais lui, il allait se lever comme à chaque matin de son existence insupportable, et, par les chemins poudreux traîner sa bosse et son pied bot, ne recueillant partout que du mépris et de la crainte. On lui jetterait des pierres, on lancerait les chiens à ses trousses. Trouverait-il de quoi se mettre sous la dent? La verrait-il aujourd'hui? Ne pas la voir lui serait une douleur atroce. Et la voir, nouveau supplice, défendu qu'il lui était de parler, de déclarer ses sentiments.

Ah! ce rêve, pourquoi n'était-ce qu'un rêve? Et cet homme qui lui avait promis le cœur de Fernande, pouquoi n'avait-il jamais existé que dans son imagination malade? Encore une fois il voulut mourir.

Il va se lever, quand, tout à coup, il découvre une sacoche à ses côtés. Il l'ouvre. Quel n'est pas son ébahissement de la trouver pleine de belles pièces d'or. Il y plonge les mains avec une jouissance frénétique. Il se met à genoux, se penche au-dessus du trésor, plonge de nouveau ses mains fiévreuses dans les jaunets dont le son harmonieux caresse ses oreilles et dont la fraîcheur lui met une chaleur au cœur. Il les embrasse, les cajole, leur donne les noms les plus tendres.

Il est debout maintenant. Ses goussets pèsent lourdement. Il y met les mains. De l'or, encore de l'or.

Mais que voit-il? Son étonnement est à son comble.

Au lieu des guenilles sordides et vermineuses qui le couvraient à demi, il se trouve habillé de drap fin et de toile d'une blancheur éclatante. Il se baisse au-dessus de l'étang. L'onde transparente lui renvoie l'image d'un beau garçon aux traits jeunes et réguliers. Il passe sa main derrière le dos; la bosse a disparu.

Alors il se remémore la scène de la nuit, son désespoir, sa tentative de suicide, son colloque avec l'inconnu, son ser-

ment, sa poignée de mains brûlante comme un feu de damné. Son front se rembrunit, une sueur froide perle sur son visage, il est pris d'un tremblement convulsif.

Mais, après quelques minutes d'une angoisse sans nom, il s'écrie sur un ton farouche:

—Tant pis! le sort en est jeté, Je l'aime trop! je l'aime trop!

* * *

Comme le Bossu—qui n'avait plus de bosse—atteignait le village, les cloches de l'église tintaient lugubrement. Il continua son chemin jusqu'à ce qu'arrivé près d'un cottage en briques rouges à toiture verte enfouie dans les arbres, il aperçut un attroupement qui s'entretenait à voix basse sur le trottoir de bois.

S'étant rapproché, reconnu par personne, naturellement, il saisit des bribes de conversation et il comprit qu'on parlait d'une mort subite arrivée après le coup de minuit.

Une pensée mauvaise lui vint. Impatient de savoir, il demande le nom du défunt. C'est Thomas, lui répond-on. A cette nouvelle, il ne peut cacher un mouvement de joie. Thomas, son rival abhorré, n'était plus.

Sans en entendre davantage, le Bossu se dirigea vers l'unique hôtellerie de la place. Il y arrivait quand il rencontra une jeune fille en larmes. C'était Fernande. Il fut sur le point de lui demander la cause de son chagrin, prétexte de lui adresser la parole, mais il passa outre, se contentant cette fois de lui lancer un regard audacieux, ce qu'il n'avait jamais osé faire avant sa métempsycose.

Après avoir retenu une chambre à l'auberge pour quelques jours, il se rendit chez le notaire pour l'achat d'une maison en pierre d'imposante apparence, en vente depuis plus d'un an. Se donnant pour un chercheur d'or qui s'était enrichi dans l'Ouest et désirait mener une existence paisible dans un coin de campagne, le Bossu dit s'appeler Pierre Arsenault.

Le moment venu d'apposer sa signature au contrat de vente, le soi-disant mineur ne fut pas peu perplexe n'ayant jamais connu la différence entre la première et la dernière lettre de l'alphabet.

—J'ai encore la main paralysée des suites d'un accident, dit-il, voulez-vous signer pour moi.

Comme il s'excusait de ne pouvoir signer, le Bossu sortit de son gousset des rouleaux d'or. Le tabellion, émerveillé, ébloui, peu habitué à ces transactions rapides, eut signé volontiers deux fois pour un acheteur aussi commode.

Une fois propriétaire de la maison, l'ancien bossu n'eut plus qu'un désir: rencontrer la belle Fernande et s'en faire aimer. Attendre quelques semaines, pour donner le temps

au chagrin et aux regrets de la jeune fille de s'estomper, telle fut la première pensée du jeune homme. Mais son impatience de la revoir pour lui faire l'aveu de son amour était si grande qu'il ne sut attendre.

La terre qui recouvrait la tombe de Thomas était encore fraîche. L'ancien forçat de la société s'en allait à pas lents, un matin, sur le même route qu'il avait si longtemps parcourue en traînant désespérément sa besace, sa bosse, son pied bot, sa misère. Soudain, il eut un éblouissement. Fernande venait en direction opposée. A mesure qu'elle approchait son émotion à lui s'accentuait.

Elle avançait à petits pas, sous le chapeau à larges bords qui ombraient à demi la figure aux lignes délicates, flottaient les deux lourdes tresses d'or fauve. Sur son front immaculé errait un voile de tristesse qui contrastait avec tant de jeunesse et de beauté.

S'inclinant avec une politesse un peu affectée, le Bossu dit:

—Mademoiselle, me permettez-vous de vous reconduire?

Fernande n'ignorait pas le nom du jeune homme. Comment en eût-il été autrement? Le lendemain même de la transformation du Bossu tout le village connaissait le nouvel arrivé. Ne croyant pas trahir un secret professionnel, le notaire, de son côté, n'avait rien eu de plus empressé que de colporter l'état de fortune de son client. Et depuis il n'avait plus été question que du joli garçon richissime dont l'apparition dans le pays avait produit autant d'effet que s'il était tombé de la lune. Aussi quel remue-ménage dans le camp des jeunes et vieilles filles à marier. Fallait voir se trémousser les bonnes mamans. Peu communicatif toutefois, le Bossu montrait fort peu de disposition à se laisser approcher.

Fernande, qui savait toutes ces choses, et dont la réserve ajoutait à ses charmes, fut interdite et devint rouge comme un coquelicot. Elle allait continuer son chemin en hâtant le pas. Mais il avait attaché sur elle un regard chargé de tendresse. Dans ce regard il y avait de la prière, de la hardiesse, de l'attirance à un point tel que Fernande ne baissa pas les yeux et fut prise tout d'un coup malgré la grande douleur qu'elle ressentait encore de la perte de l'autre. Elle aima sur-le-champ, de toutes ses forces et pour toujours.

Elle accepta le bras de celui qu'elle ne connaissait que de nom sans ne rien savoir de son passé, de son caractère, de ses mœurs.

Il l'avait ensorcelée, commenta le père Jérôme, et voilà qui expliquait tout.

Les fréquentations avaient été fort courtes au scandale des envieux qui ne se gênaient pas de remarquer que la jeune fille n'avait pas été lente à oublier celui qui avait emporté son cœur et sa foi dans le tombeau. Les sages trouvaient qu'elle était bien imprudente de se livrer sans plus de garanties, à l'aveuglette, en étourdie, à un inconnu après tout, bien qu'on le dît riche comme un nabab, et qu'il fût beau et galant comme pas un. Les parents s'en mêlèrent, employèrent tour à tour la menace et la supplication. Mais allez donc faire entendre raison à une jeune fille qui s'est laissée prendre au piège, qui a été ensorcelée, pour répéter le mot du père Jérôme, qui le redisait lui-même cent fois à qui voulait l'entendre en ajoutant avec des branlements de tête:

—Ça finira mal, ca finira mal!

Quinze jours plus tard, Fernande, devenue la femme du Bossu, ou de Pierre Arsenault, franchissait le seuil de la maison maudite.

* * *

Il y avait dix ans que le Bossu avait accepté le pacte infernal. Et cependant, malgré la possession de la femme convoitée avec une passion aussi aveugle, malgré son or qu'il avait prodigué, il n'était pas heureux; il ne l'avait guère été. Son humeur était plus sombre que dans les temps de sa plus dure misère. Jamais on ne le voyait sourire et, dans la contrée, on l'avait surnommé la porte de prison. A personne il n'adressait la parole, si ce n'est à sa femme, et quand, par hasard,quelqu'un osait lui parler, le misanthrope ne répondait que par monosyllabes et s'éloignait aussitot.

* * *

Il fait nuit. La tempête est déchaînée dans toute sa violence. Les éclairs sont suivis de roulements et d'éclats de tonnerre qui ébranlent les maisons sur leurs bases. Le vent, qui mugit comme un troupeau de bêtes fauves, casse les branches, déracine les arbres, arrache les jalousies et les contrevents de leurs gonds, les lance dans l'espace. Un peu partout des cierges bénits s'allument et l'on supplie le Dieu de miséricorde d'étendre à tous sa bonté et sa clémence. Dans une maison de pierre assise loin de la route, au fond d'un parterre saccagé par la tourmente, une femme dont la beauté épanouie est empreinte de mélancolie, est à genoux devant une statuette de la Madone.

Elle dit son chapelet. Le cierge qui brûle à côté de la Vierge fait briller comme des diamants les larmes qui descendent lentement des yeux de ciel de Fernande.

A quelques pas de là, un homme aux cheveux de neige, mais qui n'a certainement pas encore atteint l'âge du vieillard est écroulé dans un fauteuil. Les traits bourrelés par le remords sont frappés d'une terreur inexprimable.

Les mains nerveuses sont crispées sur les bras du fauteuil. A chaque éclair qui flambe à travers les persiennes closes, à chaque grondement de tonnerre, un frisson le secoue de la tête aux pieds et, instinctivement, il se retourne, comme si un danger inévitable le guette, ou un ennemi invisible doit le surprendre par derrière.

Soudain, l'homme jette un cri d'épouvante qui domine le

fracas de la tempête. Dans un angle de la pièce, une apparition d'un rouge flamboyant couve le Bossu des yeux en faisant entendre un sinistre ricanement. Il y a dans cette vision tant de fascination terrifiante que le misérable n'en peut détacher la vue.

Le Bossu comprend. La date de l'échéance est arrivée. Il faut payer.

Il veut appeler au secours. Comme dans le plus affreux des cauchemars, aucun son ne sort de son gosier. Encore un cri et il tombe foudroyé la face contre terre.

Un coup de tonnerre retentit en même temps, et, au sein d'un vacarme d'enfer, le toit s'effondre à l'intérieur. Des débris s'élèvent des tourbillons de flamme qui projettent une lueur lugubre sur cette scène de désolation.

Telle avait été la fureur de l'incendie qu'un quart d'heure plus tard, il ne restait plus de la maison maudite que quatre murs fumants.

Cependant Jérémie Castonguay, qui est mort l'an dernier, et son cousin issu de germain, Baptiste Provost, qui vit encore et pourra certifier le fait, passaient par là au moment de l'incendie. Eh bien, ils assurent avoir vu de leurs yeux un bel oiseau blanc qui du brasier s'élançait vers le ciel, tandis qu'un animal monstrueux, qui ressemblait à un sanglier énorme avec des tisons à la place des yeux, une corne au milieu du front et une queue terminée en pointe de flèche, se sauvait vers les bois en poussant des grognements sauvages et douloureux.

Les villageois, le lendemain, eurent beau fouiller les ruines, ils ne trouvèrent aucune trace des cadavres. Depuis, personne n'a osé s'aventurer près des décombres de la maison maudite.

Et tous les ans, à la même date, la nuit retentit de hurlements de damné.

RODOLPHE GIRARD.

Alphonse Karr rencontra, un jour, sur le boulevard, l'ancien rédacteur d'un journal qui venait de changer de main.

—C'est vous qui prenez le journal? lui demanda-t-il.

—Oui; on m'a choisi pour l'administrer.

—C'est cela, répondit l'auteur des Guêpes, vous allez lui porter l'extrême-onction!

Complications Sentimentales

En évoquant, l'autre jour, de vieux souvenirs, il m'est revenu, de bien loin, une petite histoire assez curieuse et qui démontre que , dans les affaires de cœur, la femme la plus ordinaire peut souvent avoir raison de l'homme plus intelligent qu'elle.

C'était en 1870, à Québec, où je venais de faire mes débuts dans le journalisme. Le hasard des rencontres mondaines m'avait lié avec un jeune homme, mon aîné de quelques années: je l'estimais, je l'aimais beaucoup. Grand, bien taillé, portant beau avec une tournure militaire, l'air avantageux, très intelligent, plus brillant que sérieux. Jules X s'était fait un nom dans le monde des lettres. La paresse, un penchant prononcé vers la bohême l'ont empêché de tenir le succès que promettaient ses aptitudes littéraires. Sa bienveillance l'avait porté à guider mes premiers pas dans le monde — *terra incognita* pour moi élevé à la campagne et alors frais émoulu du collège. La société m'apparaissait alors dans le lointain de mon imagination comme un assemblage de personnes, toutes brillantes, toutes pleines d'esprit, toutes ornées de vertus. Comme je devais déchanter! Jules se constitua mon initiateur dans le monde, et je me trouvais très bien de son intimité.

Uu jour, Jules entre dans mon bureau en coup de vent, l'air tragique, les yeux injectés de sang, les traits bouleversés. Quel malheur est-il arrivé, allai-je lui dire ? Il ne me laissa pas le temps de parler.—Il faut que tu me rendes un grand service d'ami. Je compte sur ton dévouement. Je touche à la crise suprême de ma vie. Ce soir, je remets ma démission de fonctionnaire au Ministère de ..... et je m'engage dans les Zouaves pontificaux.

—Et pourquoi ces grandes résolutions prises si brusquement j'en ignore la première cause et pourtant nous nous sommes quittés hier en face d'un horizon sans nuage ?

—Apprends-le: tu sais que j'aime Joséphine H. et que j'avais lieu de croire qu'elle me payait de retour. Nos relations affectueuses m'avaient poussé à bâtir des rêves de bonheur écroulés depuis hier, depuis qu'elle m'a blessé au cœur d'une façon injurieuse.

—Cela ne me sembl pas un malheur sans remède. Peut-on connaître l'arme qui t'a blessé ?

—Tu ne connais rien à ces affaires de cœur, toi qui n'as jamais aimé. Je suis en face de l'irréparable. Voici ce

que j'attends de ton amitié. Tu vas porter cette lettre — il me la remettait d'une main tremblante, avec des larmes dans les yeux et une voix émotionnée par la douleur — cette lettre, la dernière que j'écris à Joséphine, et tu me donneras sa réponse, si réponse il y a.

—Il serait plus simple de la lui expédier par la poste, risquai-je!

—Encore une fois, tu n'entends rien dans ces sortes d'affaires.

Quelques heures plus tard, nous étions attablés ensemble chez moi. Mon convive concentré en lui-même ne soufflait mot, mais ne perdait pas un coup de fourchette, et moi qui croyais que l'amour abolissait l'appétit! Je me fis cette réflexion que sa vocation de militaire se dessinait déjà, qu'il se montrait plus Zouave qu'amoureux.

Le souper fini, il m'entraîne vers le domicile de sa bonne amie. C'était au Belvedère, non loin de la statue de Bellone qui couronne le monument élevé à la mémoire des Braves tombés sur le champ de bataille des Plaines d'Abraham. Arrivés en face des fenêtres de Joséphine, lui se perd en un monologue dont je ne saisis par-ci par-là que quelques phrases, pendant que moi, je contemple la déesse de la guerre, splendide dans son haut relief sous la douce lumière qui descend des étoiles et de la lune.

En dépit de mon ignorance des choses du monde, il me semblait que je prenais part à une scène ridicule. La curiosité l'emportant, je me résignais: ça me servira peut-être plus tard. C'est sans doute comme cela que ça se passe. Au fond, la chose m'amusait, et j'étais porté à rire intérieurement du malheur de Roméo. Après un adieu expressif à la fenêtre derrière laquelle Joséphine se fichait probablement de son amoureux, Jules me dit d'un ton solennel:

—Tu vas sonner, entrer et remettre la lettre à mon amie et tu attendras sa réponse, que tu me remettras tantôt chez toi.

J'entre donc chez Joséphine, que je trouve en train de faire une partie de cartes. Je la connaissais à peine. C'était une grande fille, très désinvolte, pas jolie, avec des yeux ardents qui animaient toute sa physionomie.

Sans être intelligente comme Jules, elle avait cette intuition qui donne aux femmes tant de supériorité, dans les relations mondaines, à la femme sur l'homme. Une légère dose d'hypocrisie — cette arme des faibles — s'ajoutait à sa finesse native.

Mise au courant de ma mission, elle ne put retenir un sourire en disant: Qu'est-ce qu'il a encore,—et tout cela sans émotion. Et moi qui m'attendais presque à une pâmoison. Elle brise le cachet de la letre, commence à la parcourir en ponctuant chaque phrase d'un sonore éclat de rire. Puis se tournant vers moi:

—Etes-vous au courant de ce qui tourmente Jules? Non, eh bien, voici mon crime! A plusieurs reprises ces jours derniers, il m'a demandé de l'attendre chez moi, et chaque fois j'ai attendu en vain et posé à devenir enragée. Sur mes représentations, il m'a dit comme excuses qu'il s'était attardé avec des amis de Montréal. Là-dessus, je lui ai repliqué: Si vous les aimez plus que moi, pourquoi ne resteriez-vous pas avec eux. Là-dessus, grande indignation de mon homme, et départ en claquant la porte. Vous connaissez votre ami comme moi. Il s'emporte facilement, se gonfle d'importance, magnifie ou rapetisse tout au gré de ses caprices, et donne de l'importance à des vétilles.

Et je pris congé de Joséphine pour rejoindre Jules. Je le trouvais trépidant d'impatience et je résolue, un peu vexé du rôle qu'il avait fait jouer à ma jeunesse inexpérimentée, de lui monter un bateau.

—Et la réponse à ma lettre, donne vite.

—Il n'y en a pas!

—Comment, il n'y en a pas?

—Joséphine était trop émue pour écrire. Elle a fondu en pleurs en lisant ta lettre. Je n'ai entendu que ces mots: Jules, pauvre Jules, je lui ai brisé le cœur!

Et mon Jules de s'émouvoir à son tour:

—J'aurais dû m'en douter, pourquoi me suis-je tant hâté d'écrire? Que faire?

Pour mettre fin à ses lamentations, je revins à la vérité.

—Ecoute Jules. Ca ne s'est pas passé comme ca. Elle a ri de ta lettre, de tes exagérations, et n'a jamais parlé d'excuses.

—Et toi, en face de ce cynisme?

—Je me suis amusé avec elle à tes dépens, après m'être rendu compte de ma mission d'ambassadeur. Et pour terminer elle m'a dit: Ne craignez rien, il ne partira pas. Dites-lui de venir me voir demain à 7 heures.

Cette réponse confondit mon Jules qui resta muet pendant dix minutes.

—Que vas-tu faire?

—Cela ne se demande point. L'insulte est toujours là et je pars. N'est-ce pas ce que me dicte l'honneur?

—Certes, oui. Je t'engage fortement, non point à partir mais à rompre avec cette fille volage et coquette. Et je le mis poliment à la porte en prenant rendez-vous pour le lendemain à l'heure terrible du départ du train.

A l'heure dite, au lieu de me rendre à la gare, je pris le chemin de la Terrasse, at je ne fus nullement surpris de voir Jules escortant Joséphine. Celle-ci ne put s'empêcher d'éclater de rire en me voyant, rire que Jules ne trouvait guère de son goût.

Et voilà comment une petite femme roublarde réussit à mater le garçon qui se croyait le plus fort de Québec.

C'est Talleyrand qui disait: La femme la plus bête, en affaires de cœur, peut toujours rouler l'homme le plus fin. Il en savait quelque chose, lui qui s'était fait embêter par Madame Grant, une très sotte et aussi très jolie coquette de son temps, qui sut se faire épouser par ce diplomate sans pareil.

A.-D. DeCelles.

Le portrait ci-dessus est celui de C. E. Brooks, inventeur de l'appareil

NE PORTEZ PAS UN BANDAGE HERNIAIRE.

Après Trente ans d'expérience, j'ai produit un appareil pour hommes, femmes, et enfants, qui guérit la hernie.

Si vous avez esseyé presque toute autre chose, venez à moi. Là où d'autres faillissent c'est là où justement je trouve le succès. Envoyez le coupon ci-bas aujourd'hui et je vous expédierai gratuitement mon livre illustré traitant de la hernie et sa guérison, démontrant mon appareil et vous donnant les prix et les noms de beaucoup de personnes qui l'ont esseyé et qui ont été guéries. Il procure un soulagement instantané lorsque tous les autres faillissent. Remarquez bien que je ne fais usage d'aucun onguent, ni harnais, ni mensonge. J'envoie sur essai pour prouver que ce que je dis est vrai. Vous êtes le juge et une fois que vous aurez vu mon livre illustré et que vous l'aurez lu, vous deviendrez un enthousiaste comme mes centaines de patients dont vous pourrez aussi lire les lettres. Remplissez le coupon gratuit ci-dessous et envoyez-le par la malle aujourd'hui. Cela vaut bien votre temps, que vous essayez ou non mon appareil.

COUPON D'INFORMATION GRATUITE

C. E. Brooks, 1445c State Street, Marshall, Mich.

Veuillez m'envoyer par la malle, sous enveloppe unie, votre livre illustré et toutes informations concernant votre appareil pour guérir la hernie.

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Province .....

CINQUANTENAIRE

DE L'ALMANACH ROLLAND

L'Almanach Rolland compte aujourd'hui un demi-siècle d'existence. Ses débuts, comme tous les commencements, ont été modestes, bien que satisfaisants. Le vieux dicton est toujours vrai: "Paris ne s'est pas fait en un jour."

Nos lecteurs, maintenant, admettront avec nous que nous avons raison d'être plus que contents des résultats acquis. Et nous nous proposons de poursuivre notre marche en avant pour chercher à plaire de plus en plus au public.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Almanach Rolland, nous avons cru bon de jeter un regard en arrière et de faire faire connaissance plus intime à nos amis de ceux qui ont été les pionniers et les bienfaiteurs de notre maison.

L'Honorable Jean-Baptiste Rolland

Il y a au-delà d'un siècle et demi émigrait au Canada un homme qui appartenait à une vieille et respectable famille française, M. Pierre Rolland. C'est à Verchères, dans le comté du même nom, patrie de l'immortelle et héroïque Madeleine de Verchères, et qui a donné au Canada plusieurs citoyens illustres, qu'est né son fils, M. P. Rolland. C'est également dans la même place qu'a vu le jour, le 2 janvier 1815, l'honorable Jean-Baptiste Rolland, sénateur et fondateur de la maison considérable, universellement connue dans le monde du commerce et de l'industrie sous le nom de la maison J.-B. Rolland & Fils. Sa mère, Mme Euphrasie Daunais, appartenait à l'une des plus anciennes familles et des plus distinguées de Contrecœur.

Les Rolland et les Daunais ayant joui, un temps, des fortunes les plus imposantes de Verchères et de Contrecœur, celui qui devait, plus tard, établir la maison Rolland débutait

donc dans la vie sous les plus heureux auspices. Mais, la main impitoyable de l'adversité frappa durement à la porte de l'homme fortuné. Et, pour commencer sa carrière, son fils Jean-Baptiste n'eut pour tout héritage que son intelligence, son énergie, son honnêteté et son inébranlable volonté d'arriver.

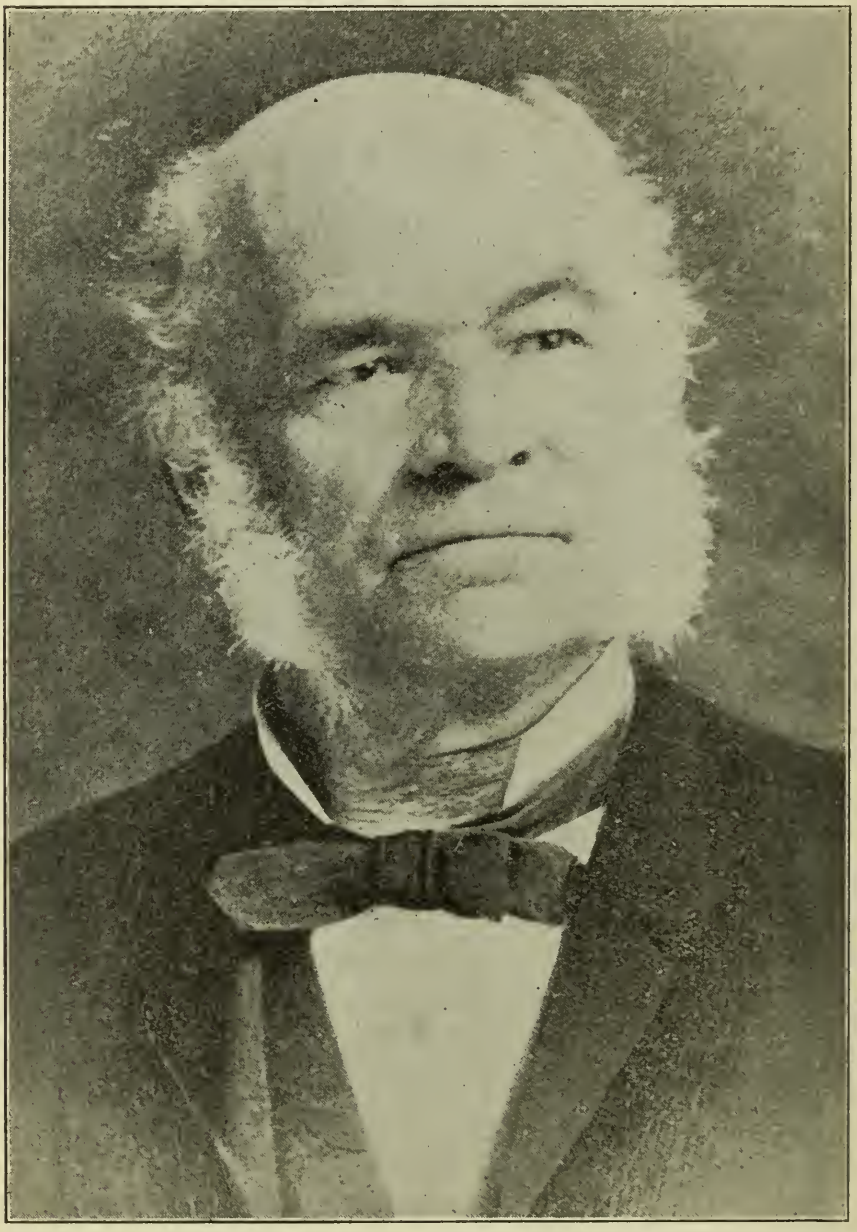

L'Honorable Jean-Baptiste Rolland

Venu à Montréal à l'âge de 17 ans, M. Rolland entra à titre d'apprenti à l'imprimerie de la "Minerve" que dirigeait alors le célèbre Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste. C'est ce même journal dont il devait prendre la direction en 1877, vu que les finances de cette feuille étaient loin d'être florissantes. Quatre ans plus tard, c'est-à-dire en 1836, en pleine tourmente politique et nationale qui devait amener la rébellion de 37-38, M. Rolland quittait la "Minerve" pour passer au service du "Morning Courier."

En 1842, le jeune imprimeur, dont l'esprit d'entreprise et le génie des affaires se dessinaient déjà largement, se consulta avec un de ses compagnons d'apprentissage, M. John Thompson. Tous deux mirent leur avoir et leurs épargnes dans la balance, et ils découvrirent qu'avec trois cents dollars, moitié comptant, moitié à crédit, ils pourraient faire l'acquisition d'un vieil établissement, ou plutôt de ce qui en restait. Et c'est dans cette pompeuse construction, plus riches d'espoir et d'ambition que d'espèces sonnantes, que les deux jeunes gens créèrent une maison d'imprimerie et de reliure sous la raison sociale de Rolland & Thompson. Cette société dura trois ans, après quoi M. Rolland, voulant se livrer exclusivement au commerce de la librairie, la société fut dissoute.

Pour l'encourager et le soutenir dans ses entreprises colossales, M. Rolland a eu le bonheur de rencontrer une femme de bien, Mlle Esther Dufresne, de Saint-Laurent, qu'il associa à sa destinée en 1839. Epouse accomplie, aimante et attentive, mère dévouée, elle fut toute sa vie le prototype de la femme forte de l'Evangile. Son union a été bénie par la naissance de douze enfants, six fils et six filles.

Quatre de ses fils, Jean-Damien, Stanislas-Jean-Baptiste, Octavien et Donatien ont été associés à leur père dans la maison J.-B. Rolland & Fils.

Ernestine, l'ainée des filles, est l'épouse de Mtre J.-L. Archambault, depuis nombre d'années avocat de la municipalité de Montréal.

Hermentine est la femme de feu l'honorable Raymond Préfontaine, avocat de Montréal, ancien échevin et maire de la métropole du Canada, député du comté de Chambly, puis de Maisonneuve et de Terrebonne aux Communes, et l'un des ministres les plus influents du cabinet Laurier,

ayant administré avec sagesse le ministère de la Marine et des Pêcheries.

Lumina a épousé M. le Dr A.-A. Foucher, oculiste et auriste remarquable, professeur à l'Université Laval de Montréal.

Euphrosine a consacré ses talents et son temps à l'hôpital Sainte-Justine, une œuvre admirable dont on ne dira jamais suffisamment de bien.

Cependant, un homme de la trempe de caractère du besoin d'action, de la grandeur d'âme, que possédait M. Rolland, ne pouvait borner ses efforts aux affaires qui l'intéressaient directement. Aussi s'est-il dévoué avec une rare et louable abnégation à l'administration de la chose publique, ayant représenté neuf ans durant le quartier Est au conseil municipal de Montréal. Et ce n'est qu'écrasé sous le poids de ses trop nombreuses occupations qu'il dût renoncer à cette charge.

En effet, outre la direction de son importante maison qui aurait dû suffire à prendre tout son temps, il ne ménageait ni les heures qu'il aurait dû consacrer au repos, ni ses écus, pour venir en aide à nombre de sociétés philanthropiques, œuvres de bienfaisance, instituts d'arts et de métiers qui lui confièrent des postes importants dans leur administration. Il fut, en outre, capitaine de milice et membre de la Commission de la paix, commission qui a rendu des services signalés à la société.

Aussi, en reconnaissance de tout le bien accompli par ce citoyen de valeur et ce patriote sincère, et désirant s'assurer les lumières et les bons conseils de cette intelligence supérieure, le gouvernement McDonald, sur l'heureuse proposition de sir Adolphe Chapleau, le nomma membre du Sénat canadien.

Une fois la maison qu'il avait créée—créée est bien le mot—fut solidement établie sur ses bases, M. Rolland se reposa sur les talents et l'esprit de travail de ses fils pour la maintenir et la faire progresser. Cependant l'œil du maître était toujours là. Alors, avec l'intuition des affaires qui le caractérisait, il se fit entrepreneur, du soir au lendemain, fort de son audace et de son jugement qui ne l'avaient jamais trompé.

Comme sous le coup d'une baguette enchantée, en peu de temps, de nombreuses maisons sortirent de terre, si l'on peut dire. Ces maisons, qui sont au nombre de cent vingt-cinq, sont construites dans les quartiers les plus avantageux

de la grande métropole du Canada, sur les rues Saint-Vincent, Saint-Denis, Berri, Saint-Dominique, Ontario, Sainte-Marie, Moreau et autres ainsi qu'à la Longue-Pointe, et enfin et surtout à Saint-Jérôme. Nous reparlerons un peu plus loin de l'établissement de ce dernier endroit.

L'homme admirable que fut le sénateur Rolland était arrivé au crépuscule de la vie. Tel le colon aux bras musculeux, à l'énergie indomptable et à la volonté bien arrêtée de se créer un heureux foyer pour lui et les siens, il avait bravement, à grands coups de hache, attaqué les arbres géants de la forêt vierge. Puis il avait ouvert des sillons, semé du grain qui avait levé en riches nappes d'or. Maintenant ses greniers étaient pleins; son œil réjoui de père et de fondateur se promenait avec une légitime fierté sur le produit de ses labeurs et de sa vie d'homme juste et droit. Le soleil était descendu à l'horizon. Le soir tombait sur ses jours dans une sérénité et une quiétude enveloppantes.

C'est le 22 mars de l'année 1888 qu'il rendit son âme à Dieu. Il avait 73 ans. Sa famille, plongée dans la douleur, avait perdu un père, un ami, un protecteur sans pareil et le pays un citoyen qui avait contribué à illustrer son nom.

Les lecteurs de l'Almanach Rolland et ceux qui ont eu la bonne fortune d'avoir connu le sénateur Rolland liront avec intérêt, sans doute, les lignes suivantes écrites par un "ancien", M. A.-D. DeCelles, écrivain distingué et conservateur de la bibliothèque du Parlement, qui a été à même d'apprécier les rares qualités du fondateur de la maison Rolland.

Le 2 janvier 1915 marquait le centenaire de la naissance de feu J.-B. Rolland, sénateur, fondateur de la librairie et de la grande usine de Saint-Jérôme qui portent son nom. Ce ne fut pas un homme ordinaire et il convient de signaler encore une fois ici la suite des faits qui remplissent sa carrière pour qu'ils servent d'exemples. De grands parleurs, il en foisonne parmi nous, même parfois, des parleurs à idées fécondes. Que de fois les Canadiens n'ont-ils pas lancé des idées dont nos amis les Anglais ont fait leur profit! Pour ne parler que du protectionisme, ne sont-ce pas plusieurs des nôtres qui l'ont vanté, réclamé lorsqu'il n'en était pas question ailleurs? Et lorsque vint sonner l'heure d'appliquer ce système pour le plus grand avantage de notre industrie naissante, c'est surtout Ontario et quelques

individualités de Montréal et de Québec qui en ont tiré parti. C'est un Canadien qui a tenté d'implanter une fabrique de coton à Montréal, et ce sont les Anglais qui se sont emparés de son projet. Il y a chez nous plus de beaux diseurs que de grands faiseurs pour nous servir d'une expression populaire.

Jean-Baptiste Rolland figure en traits fortement marqués dans la maigre lignée de nos hommes d'action. Ce fut une âme d'une volonté indomptable animant un corps de fer. Parti du sein de cette foule qui végète plutôt qu'elle ne vit, qui se contente de peu sans souci d'améliorer son sort en rendant service à son prochain, il gravit la montagne au sommet de laquelle luisent le succès et la fortune, gradin par gradin, poussé par sa seule force de volonté, sans influence de famille ni d'amis pour l'appuyer à ses débuts, au milieu de l'apathie de ses voisins figés dans une morne indifférence.

Le premier contact de J.-B. Rolland avec la réalité fut douloureux. A 21 ans, après être entré à la "Minerve" à titre d'imprimeur, il passait au "Montréal Courier", journal anglais. On était alors au sortir des troubles politiques au plus fort des haînes nationales. Inutile de raconter ce qu'il a subi de dédains, de duretés dans cet apprentissage de l'existence. Sa force de résistance l'empêcha d'être une victime résignée. Il ne se fit pas faute de ruer dans le brancard, rendant coup pour coup, souvent avec usure.

Rompant soudain avec ses compagnons, il se sentit de force à conquérir sa liberté, et de serviteur à devenir son maître. Le jour vint où, lui presque dépourvu d'instruction, achète une pacotille de livres pour travailler à celles des autres. Le futur grand libraire —le plus considérable du pays à son heure—parcourt les campagnes distribuant, moyennant finance, *Le Devoir du Chrétien*, *Le Miroir des Ames*, *Le Paroissien Romain*, *Le Musée des Familles*, et quelques romans insignifiants.

Cette librairie ambulante se mue avec le temps, en un superbe établissement, maison à trois étages, superbe pour le temps, rue St-Vincent. Désormais, le petit typographe d'antan a ville gagnée. Les affaires de la maison sous sa direction se développent d'une année à l'autre traversant les crises, la série des temps durs et évitant tous les écueils, grâce au coup de barre intelligent et vigoureux que donne à temps son habile directeur.

Son sens aigu des affaires sait lui faire discerner parmi ses employés le sujet le plus éclairé, le plus instruit pour

lui confier le choix des ouvrages à faire venir de France. Aussi les rayons de la librairie Rolland se couvrent avant longtemps de tout ce que les grands écrivains de France produisent de mieux dans les Lettres, l'Histoire et le Droit. Aussi les hommes instruits du temps, prêtres, laïques, s'y donnent rendez-vous. Papineau y coudoie Doutre, Laflamme et les Dorion; La Fontaine s'y amènent avec Morin, Aylwin. Tout le Montréal lettré est là entre quatre et six heures. On ne sait pas généralement que pendant longtemps c'est la maison Rolland qui a fait le plus fort commerce du Bas-Canada avec la France. Le grand

Ancienne Librairie J.-B. Rolland, rue St-Vincent.

article d'importation du pays de nos ancêtres se réduisait au livre. C'est par forte cargaison que nous arrivaient les livres de prières et d'école. Nombre de personnes se servaient aussi de son intermédiaire pour se procurer du vin, car elle s'était constitué là-bas un crédit illimitée.

Vers 1868, la maison Rolland touchait au maximum de sa prospérité, état de chose qui avait permis à son fondateur d'étendre sa fortune dans l'immeuble. C'est alors qu'il forme le projet hardi aux yeux des uns, téméraire pour les autres, de se lancer en dehors d'une besogne qu'il connaît à fond, dans une entreprise où tout lui est à apprendre. Quoi de commun entre la vente des livres au jour le jour, et la création d'une industrie comme la fabrication du papier? "Pourquoi courir des risques? Vos placements sont de tout repos, lui disaient ses amis, à quoi bon les changer? On aurait pu, à l'appui de ces dires lui citer la réponse de Voltaire à qui on offrait des valeurs commerciales: "Non, merci, je préfère mes hypothèques sur les fermes. Les effets de commerce dépendent des hommes et la terre, de Dieu". M. Rolland, tout calculé, fait le compte des hasards et des chances avec cette clarté de vue et cette sûreté de jugement, caractéristiques de sa puissante intelligence. Et l'usine de St-Jérôme sortit de terre et se développa en dépit de la concurrence américaine, anglaise et canadienne, livrant au commerce des produits d'une valeur supérieure à tous autres. Insistons sur ce point de la grandeur de l'entreprise; les difficultés qu'elle comportait se montraient de nature tout à décourager homme qui n'aurait pas été doué de son énergie de fer et de son acuité de vision qui lui faisait voir bien au-delà de l'horizon de ses contemporains.

Enfin, en 1880, son succès se montrait incontestable et arrivé presque au bout de sa carrière, ayant dépassé 73 ans, il lui était permis de contempler avec fierté le monument industriel, œuvre de son énergie et de son grand sens pratique. C'est vers ce temps que le gouvernement fédéral, pour bien marquer aux yeux de ses compatriotes l'appréciation d'une belle et fructueuse carrière, remplie d'œuvres utiles, aux siens et au pays, l'appelait au Sénat. Il n'eut pas l'heure de jouir de l'honneur que lui conféraient les pouvoirs publics.

La mort l'enlevait à son labeur au mois de mars 1888. Il eut la consolation avant de mourir de voir son œuvre entre bonnes mains; celles de ses fils et petits-fils, disciplinés par lui à être ses continuateurs.

L'Honorable Jean-Damien Rolland

L'honorable Jean-Damien Rolland, l'aîné de la famille et le chef de la maison J.-B. Rolland & Fils, est né à Montréal en 1841. Il a fait ses études chez les Frères de la Doctrine Chrétienne et au collège Sainte-Marie.

L'Honorable Jean-Damien Rolland

En 1857, le père, qui voyait déjà nettement se dessiner la vocation de son fils, le prit avec lui à titre de simple commis dans sa maison, mais, deux ans plus tard, confiant dans l'esprit de travail, l'excellente conduite et les talents brillants du jeune homme, il n'hésitait pas à l'associer à ses affaires. C'est ainsi que peu à peu il devait acquérir cette expérience remarquable des exigences et des avantages de la maison et contribuer en si large part à en faire l'une des plus florissantes et des plus belles maisons commerciales du pays. Et, lorsque la mort terrassa le sénateur Rolland en 1888, son fils Damien prenait entre ses mains la direction de la maison Rolland avec toute la maîtrise, le savoir et les qualités requis pour mener à bien une institution aussi importante.

Tout comme son père, M. Damien Rolland, en veillant avec la plus grande attention à ses affaires, n'en a pas moins pris un vif intérêt à la chose publique et son œuvre a dépassé la mesure des travaux ordinaires auxquels un homme est appelé à se vouer. Son activité et son esprit public l'ont porté à s'occuper d'affaires municipales et politiques et à prêter un puissant concours à ses amis qu'il savait aider d'une façon efficace. Aussi a-t-il reçu, au cours de sa carrière, maintes preuves de l'estime et de la confiance de ses concitoyens. Il ne les a pas trompés dans les hautes espérances qu'ils avaient placées en lui.

Elu d'abord au conseil municipal d'Hochelaga, il devint, en 1876, premier magistrat de cette municipalité. Puis, lors de l'annexion d'Hochelaga à Montréal, en 1882, il fut l'un des échevins nommés pour représenter le nouveau quartier à l'hôtel-de-ville de la métropole du Canada. Il y brilla au premier rang. Ses connaissances étendues en matière de finance et d'affaires lui permirent de rendre de grands services à la ville. Aussi, lors de l'élection de M. Jacques Grenier au poste de maire, il fut unanimement désigné pour lui succéder à la présidence du comité des finances.

"On aurait dû, dit M. De Celles, le maintenir dans ses fonctions; sa place était toute marquée à l'hôtel-de-ville où les hommes comme lui sont rares depuis la grande réforme démocratique qui donne l'influence électorale aux gens les moins aptes à s'en servir. Ce sont les élus de cette élite à rebours qui font la besogne que l'on sait, quitte à laisser la meilleure partie de la société le soin de payer les pots cassés."

Bien qu'en 1892, les électeurs d'Hochelaga eussent refusé de le réélire, voici un incident qui montre bien en quelle haute estime le tenaient les contribuables de Montréal: un des représentants du quartier Saint-Antoine lui céda son siège au conseil afin que la ville eût l'avantage de garder à la tête de ses finances un homme aussi intègre, aussi éclairé, aussi dévoué. Cependant, au mois de février de l'année suivante, M. Rolland décidait de ne plus briguer les suffrages des citoyens.

Quelque temps auparavant, une convention des électeurs l'avait choisi pour le candidat des Canadiens-français à la mairie. Malheureusement, M. Rolland était alors en Europe et il lui fut impossible d'accepter cet honneur.

L'honorable Damien Rolland a toujours été fort considéré par les chefs du parti conservateur qui, désirant reconnaître les services signalés rendus à leur cause ainsi que sa large contribution à la prospérité du Canada, eurent l'heureuse idée de l'appeler à siéger au Conseil législatif de Québec. Il a su se faire une place honorable dans ce temple de la sagesse législative.

Dans le champ du commerce M. Rolland a souvent reçu de ses collègues de hautes marques de confiance. Membre du conseil du "Board of Trade" de Montréal, trésorier et vice-président de la Chambre de Commerce, président de la compagnie de chemin de fer Montréal et Occidental, président de l'Association des voyageurs de commerce, président de la Banque d'Hochelaga, partout où il a passé il a laissé après lui une réputation sans tache et rendu de grands services à ces différentes associations.

Il ne faut pas oublier que la puissante association des manufacturiers l'a appelé à présider à ses destinées. Citons en passant qu'à la réunion de Peterborough il a fait un remarquable discours d'homme d'affaires très averti sur les besoins de l'industrie canadienne. Et cependant, M. Damien Rolland n'était pas un orateur dans le sens ordinaire que l'on donne à ce mot; un déclamateur à phrases creuses qui impose à la foule. Eloignée de tout clinquant, sa parole, faite d'arguments sérieux, portait la conviction chez les auditeurs.

Comme un des principaux organisateurs de la Société de colonisation générale, M. Rolland a inauguré un mouvement qui a rendu des services signalés à la province de Québec et à nos compatriotes en leur ouvrant les riches et fertiles régions du Nord où la maison Rolland avait déjà établi elle-même ses grandes usines.

L'honorable M. Damien Rolland est décédé le 16 novembre 1912. De son mariage avec Mlle Albina Parent il a laissé huit enfants: Léon, Emile, Pierre et Damien, Ludivinne, Alexina, Blanche et Esther.

Nous avons reproduit à la fin de la biographie du sénateur Rolland certaines réflexions de M. A.-D. De Celles. Celui qui avait si bien connu le père, et encore mieux le fils, devait avoir un souvenir ému pour sa mémoire. Voici ce qu'il dit de lui:

"Que les morts sont vite oubliés! Un homme sous les coups de la maladie prend la route du champ de l'éternel repos. La foule sur son passage s'ouvre respectueusement devant lui en chuchotant son nom, puis referme ses rangs et l'oubli s'empare d'une victime de plus.

"Il se trouve parfois des noms qui surnagent plus que les autres sur le gouffre dévorant, C'est ainsi que bien des amis, bien des obligés, et même des indifférents appréciateurs du mérite, prononcent encore le nom de Damien Rolland. Il a tenu une trop grande place dans le monde des affaires, dans les cercles formés par la communauté de sentiments affectueux où la rencontre des mêmes idées, pour que le vide qu'il a laissé ne s'aperçoive pas encore avec une pensée de deuil et de mélancolie. Mais ce sentiment subsiste, s'avive pour ceux qui ayant vécu dans son intimité, goûté, en l'admirant jour par jour, sa belle nature qui le portait comme vers une pente recherchée à la bienfaisance, à la joie d'être agréable aux autres, savaient l'apprécier à sa juste valeur. C'est pour ceux-là que le poète à pu dire avec vérité: "Les regrets du départ sont pour ceux qui restent."

"C'est son rôle dans le monde des affaires que nous voulons signaler en ce moment, comme continuateur de l'œuvre de son père. Ce qui manque le plus dans l'entreprise canadienne-française, soit dans le commerce, soit dans l'industrie, c'est sa durée. Que de fois n'avons-nous pas vu depuis soixante ans un énergique enfant du sol aux vues profondes, surgir des rangs du peuple, créer une œuvre, l'édifier à prix d'efforts soutenus et la quitter enfin en pleine prospérité. Hélas! trop souvent ce monument élevé à force de sacrifice et de travail périclite bientôt entre les mains de ses successeurs et s'effrite dans la ruine.

"Ce sera l'honneur de Damien Rolland d'avoir su, avec le concours de son frère Jean-Baptiste, maintenir la continuité dans l'entreprise commencée par leur père et à laquelle il avait du reste fortement participé du vivant du fondateur,

Qu'on nous permette de signaler le fait que ses petits-enfants travaillent aujourd'hui à affermir et à agrandir les usines de Saint-Jérôme et de Saint-Adèle. Voilà trois générations d'hommes engagés avec honneur dans la même voie tandis que non loin d'eux de puissantes maisons n'ont pu durer sous les fils des fondateurs.

"La collaboration de M. Damien à l'œuvre de son père n'a pas commencé avec la création de l'usine de Saint-Jérôme. Durant trente ans il avait d'abord été l'homme de confiance de M. Rolland et ensuite l'âme de la Librairie. C'est lui surtout qui fit connaître cette maison en France. Son nom faisait autorité à Paris et à Tours à tel point que les grands libraires tels que Mame et autres n'acceptaient aucune commande de livres du Canada sans qu'elles fussent contresignées par la maison Rolland. M. Damien était toujours reçu avec la plus grande cordialité au *Cercle de la Librairie* à Paris où il comptait de nombreux amis.

"Après la mort de M. Rolland et même quelques années auparavant, M. Damien et son frère Jean-Baptiste, encore à la tête de la maison, s'étaient partagés la direction de la maison. Les affaires du dehors, la concurrence dans les provinces voisines, la finance échurent à M. Damien. A son frère revint, la gérance des usines de Saint-Jérôme et de Sainte-Adèle d'où sortit un papier incomparable que les grandes maisons de Toronto se disputèrent autant que leurs rivales de Montréal.

"Que dire de Damien Rolland dans le cercle de l'intimité ? Sa politesse exquise s'entourait de charmes tant elle semblait venir du cœur. C'était bien l'homme qui se chargeait de votre bonheur, pendant toute la durée de votre séjour auprès de lui. Son amitié ne consistait pas en relations banales. Elle allait vaillamment au sacrifice et sa main s'ouvrait comme son cœur en présence de l'ami malheureux. Il était de ceux dont on conserve un souvenir attendri.

"Jean-Baptiste Rolland et son fils Damien ont créé une grande industrie avec des traditions d'honorabilité difficiles à maintenir. Les continuateurs de l'œuvre sont de taille à ne pas la trouver trop lourde pour leurs épaules. Souhaitons pour l'honneur des entreprises canadiennes qu'ils transmettent le domaine ancestral comme ils l'ont reçu. L'exemple des morts rappelant leurs paroles et leurs conseils lutteront avec eux comme des auxiliaires invisibles."

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils

Ceux qui, aujourd'hui, franchissent le seuil du nouvel établissement de la Compagnie J.-B. Rolland & Fils, 53, rue Saint-Sulpice, Montréal, meublé avec tout le luxe et les améliorations des grandes installations de nos jours, ont peine à reconnaître l'ancienne maison de la rue Saint-Vincent et encore moins la masure de 1842, date de la fondation de la compagnie connue actuellement dans tout le Canada, les Etats-Unis et l'Europe.

Et cependant, le vieil immeuble de la rue Saint-Vincent avec sa façade de pierre noircie par les ans, ses contrevents en fer qui nous transportent aux premiers temps de la colonie et ses escaliers et rayons qui sentent la vésuté, a, durant trois-quarts de siècle tout près, été le siège d'affaires des plus prospères. C'est là que se sont rencontrés nombre de célébrités dans la politique, les lettres et la finance.

Avant d'aller plus loin, on ne peut rappeler qu'avec un souvenir ému et une profonde admiration le nom de Mlle Marie Toutant, qui, pendant vingt-cinq ans, s'est occupée de l'Almanach Rolland.

Il nous semble la voir encore, petite et grassouillette, les yeux noirs pétillant de finesse et de bonté sous les deux bandeaux plats de ses cheveux d'ébène, tantôt occupée à sa correspondance derrière sa modeste table de travail, tantôt trottinant. Admirable vieille fille, toujours vêtue de noir, modestement effacée dans les larges plis de sa jupe et de sa collerette noires, elle a passé sa vie à faire du bien, ne gardant pour elle que le strict nécessaire.

Comme on l'a déjà lu plus haut, la Compagnie J.-B. Rolland & Fils fut fondée par l'honorable Jean-Baptiste Rolland, qui eut pour successeur à la présidence de la maison son fils aîné, l'honorable Jean-Damien Rolland, de même que c'est le fils aîné de celui-ci, M. Léon Rolland, qui a succédé à son père en 1913 comme président de la compagnie.

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils, libraires-éditeurs, papetiers et importateurs d'objets d'art, du culte et des écoles et de quantité d'autres articles, éditeurs de l'Almanach Rolland, sont en relations d'affaires continues avec les principales maisons des Etats-Unis et d'Europe sans compter le Canada. Cette maison, bien entendu, s'occupe spécialement de librairie et de papeterie. Les communautés les plus en vue de la province de Québec comptent au nombre de ses nombreux clients.

Du commencement à la fin de l'année de nombreux voyageurs de commerce de la compagnie parcourent le pays, notamment les provinces de Québec et d'Ontario. Le nom de la maison que ces voyageurs représentent est une garantie du succès de leurs différentes courses.

Le nouveau directeur-gérant de la maison, un de ses plus anciens employés, qui a gagné ses épaulettes par son travail et son dévouement, M. F. Poudrette, a déjà su s'acquérir l'estime et la considération de tous les gens d'affaires avec qui il est venu en contact, grâce à sa courtoisie et sa connaissance des affaires.

Le secrétaire, M. L. LaBrie, est aussi un des doyens de la maison et fort respecté de tous.

La succursale de Québec, 36, rue Saint-Paul, est sous la gérance de M. Thomas Lortie.

Le bureau de direction de la Compagnie J.-B. Rolland & Fils est formé comme suit : Léon Rolland, président ; S.-J.-B. Rolland, vice-président ; Emile Rolland, Pierre Rolland, Damien Rolland, Jean Rolland et F. Poudrette, directeur-gérant ; L. LaBrie, secrétaire.

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils, 53, rue St-Sulpice.

La Compagnie de Papier Rolland,
Limitée

Quand même le sénateur Jean-Baptiste Rolland n'eût-il, dans le cours de sa longue, fructueuse et patriotique carrière que fondé les célèbres moulins à papier de Saint-Jérôme, c'eût déjà été suffisant pour la vie d'un homme ordinaire.

L'édification des moulins, commencée en 1881, fut terminée en 1882, les travaux ayant été poussés avec vigueur. Le sénateur Rolland, dont l'une des devises était de faire le mieux possible tout ce qu'il entreprenait, outilla son usine des machineries les plus récentes et les plus perfectionnées. Aussi sa fabrique de papier devait-elle être réputée la plus solide, la mieux construite et la plus belle de toutes celles du Dominion.

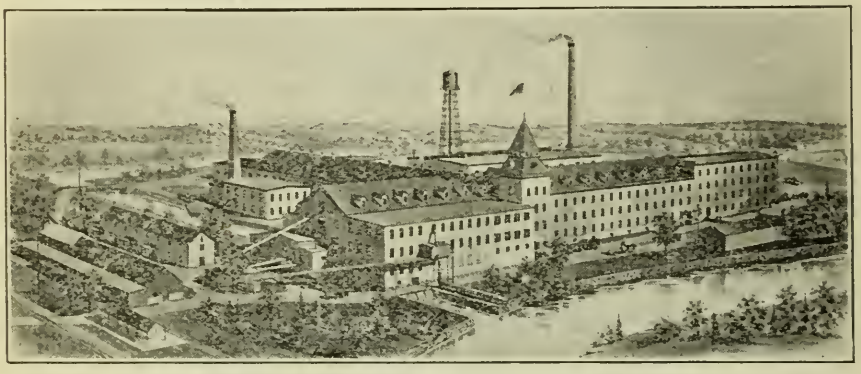

Moulins à papier de Saint-Jérôme.

Peu de temps après la construction de la manufacture centrale, des bâtiments adjacents se mirent, pour ainsi dire, à sortir de terre, comme sous le coup d'une baguette magique. Erigées dans le meilleur goût, elles donnent à l'ensemble de l'établissement une apparence superbe qui ravit tous les visiteurs, tant du pays que de l'étranger. Pas un qui n'est allé à Saint-Jérôme ne s'attendait d'y trouver une manufacture de cette importance entourée de tant de constructions avoisinantes, de travaux aussi considérables, de canaux, de ponts, de chaussées, de chemins et autres améliorations sur un parcours de plus d'un mille des deux côtés de la rivière du Nord. Voilà la Compagnie de Papier Rolland de Saint-Jérôme. De plus, cette compagnie possède dans la jolie ville de Saint-Jérôme une

vaste étendue de terrain, et un grand nombre de chutes d'eau dont la valeur n'a fait que s'accroitre depuis les débuts.

En 1882, M. S.-J.-B. Rolland, deuxième fils de feu le sénateur Rolland, prenait la direction générale du nouvel établissement avec le titre de vice-président de la compagnie. Il se mit aussitôt au travail avec énergie, et fit une étude complète et détaillée des divers rouages de l'administration de cette importante usine. Il devait bientôt rendre des services exceptionnels à la compagnie.

L'honorable J.-Damien Rolland, qui était le principal associé de la compagnie, s'est, lui aussi, dévoué très activement au progrès et au succès de la fabrique de papier. Et c'est surtout grâce à la connaissance parfaite des besoins de leur manufacture, à leur expérience des affaires et à leurs qualités politiques qu'est due en grande partie la prospérité actuelle de la compagnie. En 1888, à la mort de son père, l'honorable J.-Damien Rolland succédait à la présidence.

En 1904, M. S.-J.-B. Rolland en société avec l'hon. J.-D. Rolland et feu l'honorable Raymond Préfontaine, établirent la Compagnie des Moulins du Nord, dont le but était d'exploiter le pouvoir hydraulique de la rivière du Nord à Sainte-Adèle. Ces messieurs avaient d'abord l'intention de ne fabriquer que la pâte à papier, mais quelques mois plus tard, ils décidaient la construction d'un moulin pour la fabrication du papier même.

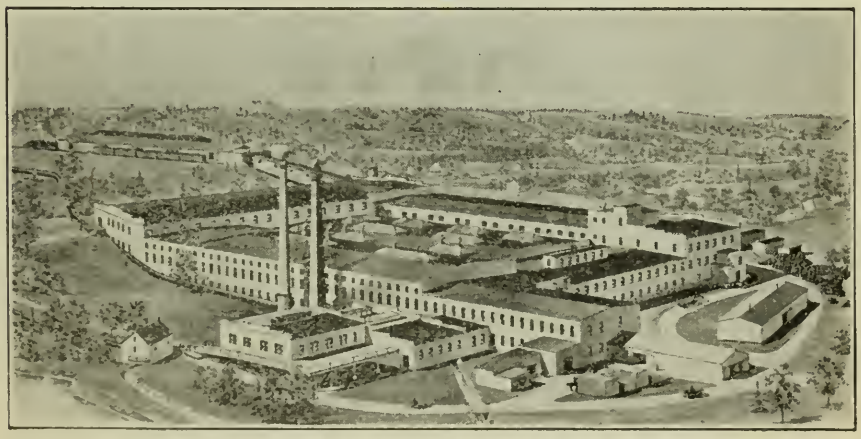

Moulins à papier de Sainte-Adèle.

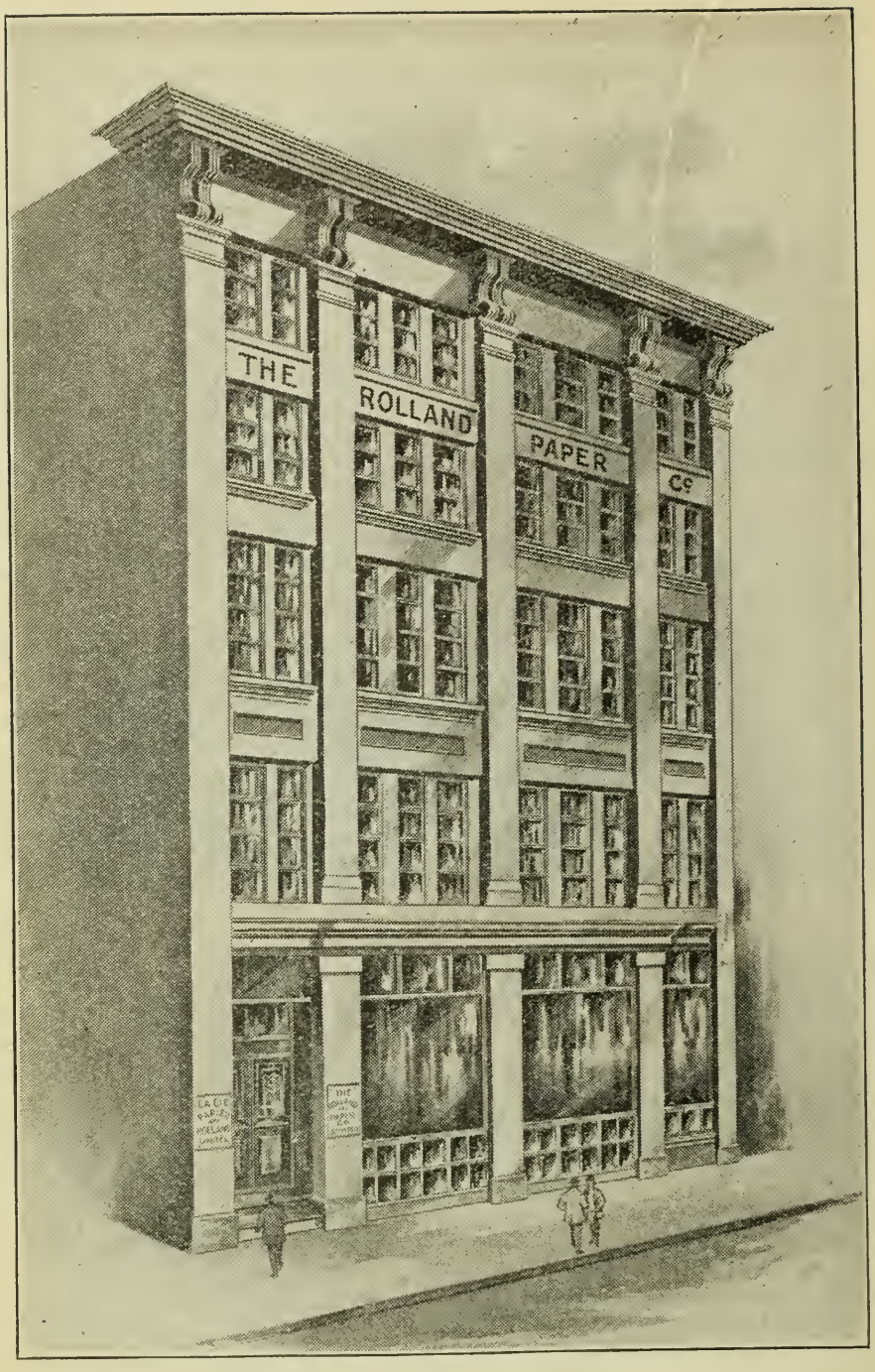

La Compagnie de Papier Rolland Limitée, 142, rue St-Paul, ouest.

La Compagnie de Papier Rolland Limitée et la Compagnie des Moulins du Nord, qui ne pouvaient plus suffire aux commandes de leur papier, s'amalgamèrent en 1912 sous le nom de Compagnie de Papier Rolland Limitée. Les usines de Sainte-Adèle furent considérablement agrandies. Elles sont considérées aujourd'hui comme les plus importantes et les plus modernes du pays pour la fabrication des papiers fins tels que ceux de la marque si bien connue "Superfine Linen Record", "Earnscliffe Linen Bond", "Canadian Linen Bond", "Empire Linen Bond", etc.

Il ne faut pas oublier de rappeler que la Compagnie de Papier Rolland est la première qui au Canada ait fabriqué les papiers collés à la gélatine. A chaque exposition, chez nous comme à l'étranger, la Compagnie de Papier Rolland a obtenu des récompenses remarquables et le grand Prix à Paris en 1900 pour la haute qualité de ses produits.

Au début, la compagnie qui n'employait pas plus de cinquante hommes a aujourd'hui à son service plus de cinq cents personnes et ce nombre tend toujours à augmenter.

Ses affaires couvrent tout le territoire compris entre l'Atlantique et le Pacifique, avec bureau-chef à Montréal, et des succursales à Toronto et Québec.

M. S.-J.-B. Rolland, le président actuel de la Compagnie de Papier Rolland, est né à Montréal en 1851. Il a fait ses études au collège Sainte-Marie.

En dépit de tout le bien que fait nécessairement à Saint-Jérôme et aux régions environnantes une institution de l'envergure de la Compagnie de Papier Rolland, le président actuel de cette compagnie a voulu faire plus encore pour ses compatriotes et les concitoyens de la ville à laquelle il porte un si vif intérêt. Tous les Rolland sont des patriotes et des patriotes sincères et actifs.

Ses concitoyens n'auraient pu avoir de meilleure idée que de le choisir maire de Saint-Jérôme, puisque ce poste de confiance lui a donné l'occasion de rendre des services signalés à cette ville. Qu'il suffise d'ajouter qu'il fut un des collaborateurs les plus précieux de feu Mgr Labelle, l'un des plus grands bienfaiteurs du Nord.

M. S.-J.-B. Rolland vient d'être nommé, par le gouvernement fédéral, membre de la commission chargée d'étudier les conditions économiques actuelles du Canada.

Pour le seconder dans ses efforts, M. Rolland bénéficie de l'aide active et intelligente de directeurs que l'on ne

peut que féliciter de leurs succès. Ce sont, à Saint-Jérôme: MM. Henri et Olivier Rolland, directeurs, et M. Berti, surintendant; à Sainte-Adèle, MM. Jean et Achille Rolland, directeurs.

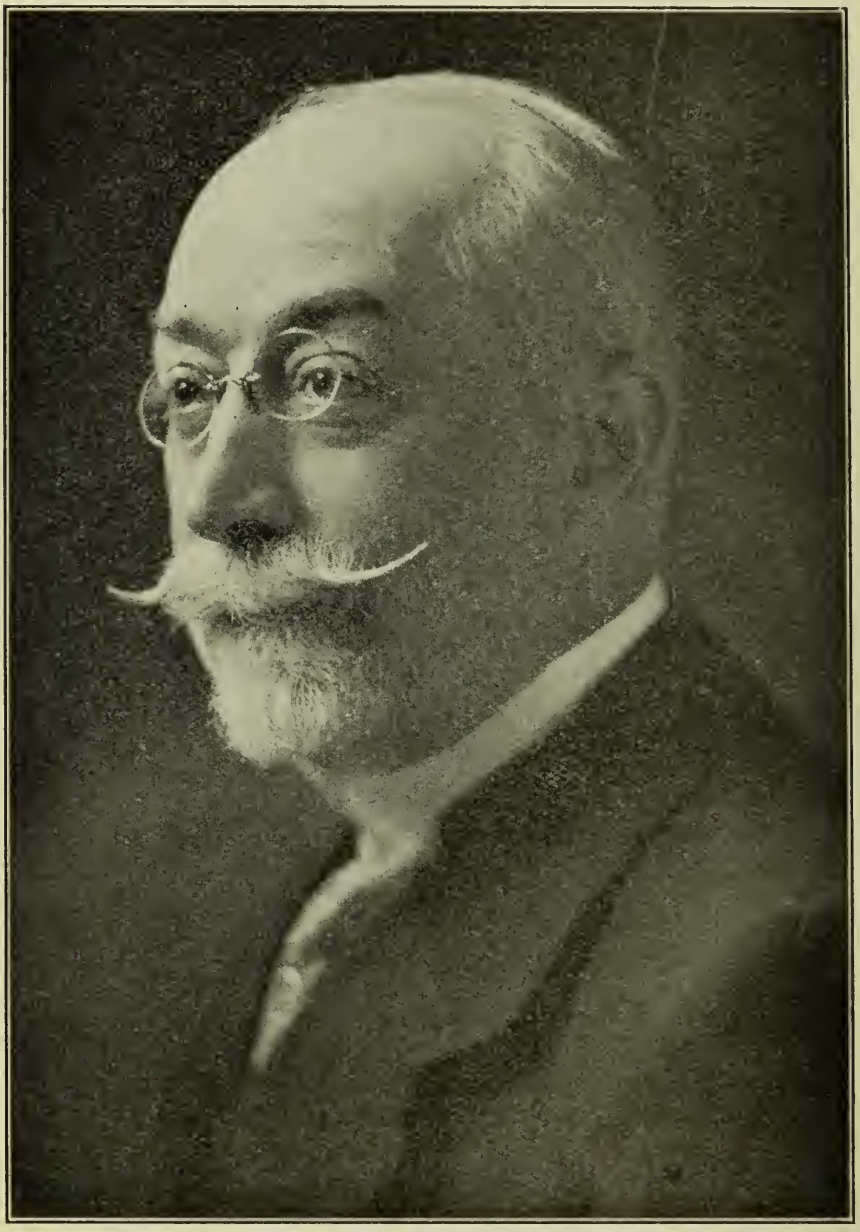

S.-J.-B. Rolland.

La Compagnie d'Imprimerie Moderne

La Compagnie d'Imprimerie Moderne a succédé à l'ancienne maison si bien connue sous le nom d'Imprimerie Eusèbe Sénécal & Fils.

Quel qu'ait été le succès de cette dernière, il ne fut rien comparé à celui de la nouvelle qui fut établie en 1901 et constituée civilement en 1903.

La Compagnie d'Imprimerie Moderne, 39, rue Dowd.

Les directeurs d'alors se choisirent l'honorable Damien Rolland qui était l'homme tout trouvé pour premier président de la récente compagnie. L'honorable M. Rolland et les directeurs fondateurs donnèrent un nouvel essor à leur maison qui s'occupa activement et sur une grande échelle d'édition, d'imprimerie et de reliure.

La Compagnie d'Imprimerie Moderne ne tarda pas à s'imposer à l'attention et à l'estime des écrivains et des hommes d'affaires par la rapidité d'exécution et le soin apportés aux commandes qui lui sont confiées.

A la mort de l'honorable Damien Rolland, en 1912, son fils Emile fut appelé à lui succéder à titre de président et de gérant de la compagnie. Sous son habile et énergique direction les affaires ne devaient que prospérer.

M. Pierre Rolland est vice-président de la compagnie; M. Jos. Brosseau, surintendant, et M. S. Perras, secrétaire.

Les bureaux et les ateliers sont situés à Montréal, 39, rue Dowd, et occupent un vaste édifice aménagée de la façon la plus moderne. Plus de cent employés sont constamment au travail et ce nombre augmente tous les mois avec l'accroissement des affaires.

DEVENIR GRAND.

Un père à ses enfants parlait de l'avenir:
"Dites-moi ce qu'un jour vous voulez devenir,
Voyons, toi d'abord, Charle!" Or Charle était un brave,
Et brandissant en l'air son grand sabre de bois:
"Je deviendrai soldat, cria-t-il, et zouave!"
Albert, qui conduisait deux chaises à la fois:
"Je deviendrai cocher, dit-il d'une voix grave."
—Et toi, mon petit Paul? Petit Paul accourant:
"Ça m'est égal, pourvu que je devienne grand!
"C'est fort bien parlé, dit le père;
Tu deviendras grand, je l'espère."
Les deux frères riaient, mais le père reprit:
"Oui, beau cocher, et toi, mon sergent de bataille,
Il faut, quelque avenir que le destin vous taille,
Vouloir devenir grand, non pas grand par la taille,
Mais par le cœur et par l'esprit."

Les dettes qu'on paye font des trous, et les dettes qu'on ne paye pas font des taches.

LE GARAGE LAURIER, Limitée

375, rue Ontario Est (près St-Denis)

Entièrement à l'épreuve du feu. Garage idéal pour l'entreposage des autos durant l'hiver.

Autos de Tourisme et Limousines à louer pour Baptêmes, Mariages, Tourisme, etc., etc.

Prix modérés. Chauffeurs en uniforme. **Téléphone Est 2480**

Des Prohibitions dans la zone No. 1.

1o. ORIGNAL, CHEVREUIL, ET CARIBOU.

"2310. Prohibition de chasser;

Il est défendu de chasser:

1. Le Chevreuil et l'Orignal;

De chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'orignal, entre le premier de janvier et le premier jour de septembre de chaque année; sauf dans les comtés d'Ottawa, de Pontiac, de Témiscamingue et de Labelle, où il est défendu de les chasse, tuer ou prendre entre le premier décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante;

2. Le Caribou;

De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année;

3. Chiens pour chasser l'orignal, etc., exceptions;

De se servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'orignal, le caribou ou le chevreuil; mais il est permis de chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil, (red deer) depuis le vingt octobre jusqu'au premier novembre de chaque année.

Personne ne doit permettre qu'un chien lui appartenant, ou dont il a le soin ou la garde, habitué à chasser ou à courir le chevreuil, erre, chasse ou courre dans les localités où il y a du chevreuil, entre le premier novembre d'une année et le vingt octobre de l'année suivante sous peine d'une amende de cinq piastres au moins et de vingt-cinq piastres au plus.

On peut tuer, sans encourir aucune responsabilité, tout tel chien trouvé errant, chassant ou courant dans ces localités entre les dates susmentionnées. S.R.Q., 1403; 1 Ed. VII, c. 12, s. 4.

4: Ravages, etc.;

De chasser, tuer ou prendre l'orignal ou le chevreuil dans les ravages d'hiver (yarding) de ces animaux ou en profitant de la croûte de la neige (crusting);

5. Faons;

De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des faons ou des broquarts, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 de cet article.

6. Femelle de l'orignal;

De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, la femelle de l'orignal.

"2311. Transport de l'orignal etc., prohibé.

Il est défendu aux compagnies de chemin de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter ou d'avoir en leur possession l'orignal, le caribou, le chevreuil, en tout ou en partie, ou la chair, la tête et la peau verte d'aucun de ces animaux à moins qu'il n'y soit attaché un coupon (tag) émis par le département de la colonisation, des mines et des pêcheries, autorisant ce transport."

2. Idem. Après les 15 premiers jours de la prohibition.

"Il est défendu aux compagnies de chemin de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, après les quinze premiers jours de la date de prohibition, de transporter l'orignal, le caribou, le chevreuil, la chair ou la tête, en tout ou en partie, ou la peau verte d'aucun de ces animaux."

3. Exception si l'original, etc., a été pris dans une autre province.

Les deux paragraphes précédents ne s'appliquent pas au transport de l'orignal, du caribou et du chevreuil ou de la chair, en tout ou en partie, ou de la tête et de la peau verte d'aucun de ces animaux, s'il y est attaché un affidavit attestant qu'ils ont été tués ou pris dans une autre province de la puissance du Canada, en conformité des lois de cette province ou dans un des Etats-Unis d'Amérique.

4. Paquet, etc., confectionné de manière à indiquer le contenu.

Tout sac, paquet ou coffre, toute boîte ou valise ou tout autre réceptacle servant à transporter le gibier doivent être confectionnés de manière à faire voir le contenu et la description de leur contenu. Les nom et adresse du propriétaire y doivent être indiqués sur une étiquette à cet effet.

5. Pénalité.

Toute compagnie de chemin de fer, de bateaux à vapeur ou autre, ou les rouliers publics ou toute autre personne favorisant, de quelque manière que ce soit, la contravention à cet article est passible d'une amende de dix piastres au moins et vingt-cinq piastres au plus pour chaque infraction et les dépens.

6. Permis de transport peut être accordé par le ministre.

Néanmoins, il est loisible au ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, d'accorder, en tout temps, des permis de transport lorsqu'il a été prouvé, à sa satisfaction, que l'orignal, le caribou ou le chevreuil ou partie d'iceux, que l'on désire transporter, ont été pris ou tués dans un temps où la chasse en est permise et d'une manière légale.

7. Honoraire des permis.

Pour tout permis, ou coupons mentionnés dans cet article, il peut être exigé un honoraire dont le ministre fixe le montant, suivant les circonstances, mais qui ne doit pas excéder cinq piastres. (6 Ed. VII, c. 19, art. 1.)

"2312. Nombre des animaux qui peuvent être tués. Permis autorisant d'en tuer un plus grand nombre.—Proviso.

Nul ne peut chasser, tuer ou prendre vivants pendant une saison de chasse, plus d'un orignal, deux chevreuils et deux caribous.

Le ministre peut néanmoins, s'il le juge à propos, accorder à toute personne domiciliée dans la province, sur paiement d'un honoraire de cinq piastres, un permis l'autorisant à chasser, tuer ou prendre vivants au plus trois caribous et trois chevreuils additionnels.

Toutefois le ministre peut disposer du paiement de l'honoraire ci-dessus tout colon de bonne foi ou tout sauvage, dont la pauvreté lui est démontrée d'une manière satisfaisante, et qui a besoin de ce gibier comme un moyen de subsistance pour lui-même et pour sa famille. (S.R.Q., 1398; 59 V., c. 20, art. 1; 1 Ed. VII, c. 12, art. 1.)

2o. CASTOR, VISON, LOUTRE, MARTHE, PÉKAN, LIÈVRE, OURS, RAT MUSQUÉ, ETC.

"2313. Défense de chasser;

Il est défendu de chasser, tuer, ou prendre:

1. Le Castor;

Le castor en tout temps jusqu'au premier novembre 1917 pour la Zone No 1 et le comté de Chicoutimi dans la Zone No 2, et, après cette date, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année. (6 Ed. VII, c. 19. art. 2.)

2. Le Vison, etc;

Le vison, la loutre, la martre, le pékan, le renard et le chat sauvage, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année.

3. Le Lièvre, etc.;

Le lièvre, entre le premier jour de février et le quinzième jour d'octobre de chaque année et l'ours entre le premier jour de juillet et le vingtième jour d'août de chaque année.

4. Le Rat Musqué;

Le rat musqué en aucun temps de l'année, excepté dans le mois d'avril. (6 Ed. VII, c. 9, art. 2.)

Deux bohêmes causent ensemble en prenant un bock:
—Eh bien, mon vieux, as-tu trouvé une situation?
—Oui, mon cher. Je suis entré dans les affaires: je vends maintenant des meubles.
—En as-tu déjà vendu?
—Parfaitement. . . .les miens.

"2314. **Défense de chasser;**

Il est défendu:

1. **De chasser, tuer ou prendre:**

(a) Les bécasses, les bécassines, les pluviers, les courlis, les chevaliers et les maubèches entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année; les perdrix grises et de savane, entre le quinzième jour de décembre et le premier jour de septembre de l'année suivante et les perdrix blanches (ptarmigan) entre le premier jour de février et le premier jour de novembre de chaque année.

(b) Les macreuses, les sarcelles ou les canards sauvages d'aucune espèce, excepté les harles (bec-scies), les huards et les goélands, entre le premier jour de mars et le premier jour de septembre." (6 Ed. VII, c. 19, art. 3.)

(c) **Défense de chasser pendant certaines heures.**

En tout temps de l'année, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, d'aucune manière, la bécasse, la bécassine, la perdrix ou les macreuses, sarcelles ou canards sauvages, d'aucune espèce; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder ou d'exposer, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage;

"2327. Il est défendu de chasser, capturer ou tuer les canards, outardes ou autres oiseaux aquatiques au moyen de vaisseaux ou yachts mus par la vapeur ou autre force motrice. (S.R.Q., 1403; 6 Ed. VII, c. 19, s. 9.)

2. **Enlèvement des œufs.—Droit de chasser pour la nourriture dans certaines parties de la province.**

"De déranger, endommager, cueillir ou enlever en tout temps, les œufs d'aucune espèce de gibier à plume. Les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent ainsi que les œufs, être confisqués et vendus.

Néanmoins, les habitants de cette partie de la province comprise dans la Zone No 2, telle que définie par cette loi, et ceux du comté de Gaspé peuvent, pour leur nourriture seulement, y chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe (b) du présent article en tout temps de l'année—sauf entre le premier de juin et le premier août." (6 Ed. VII, c. 19, art. 3.)

"2315. Achat et vente de perdrix prohibés.—Expressions "vente" et "achat" définies.—Fardeau de la preuve en certain cas.—Pénalité.

"Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane avant le 1er jour d'octobre 1917.

Toute livraison de telle perdrix faite autrement qu'à titre purement gratuit constitue une vente et toute acceptation de telle perdrix autrement qu'à titre purement gratuit constitue un achat, dans le sens de cette disposition.

Si une telle perdrix est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession pour des fins de vente des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix en sa possession avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.

Toute contravention aux dispositions de présent article rend celui qui est trouvé coupable passible pour une première infraction d'une amende de $2.00 au plus et de $1.00 au moins pour chaque tête de perdrix; pour une deuxième infraction, d'une amende de $10.00 au plus et de $5.00 au moins pour chaque tête; pour unr troisième infraction et toute récidive, de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec dépens dans tous les cas.

---

4. Oiseaux insectivores et autres utiles à l'agriculture, etc.

"2316. Il est défendu en tout temps de chasser ou tuer, et, entre le premier jour de mars et le premier jour de novembre de chaque année, de prendre au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cages ou autrement tous les oiseaux connus sous la dénomination d'oiseaux percheurs, tels que les hirondelles, les tritris, les fauvettes, les moucherolles, les pies, les engoulevents, les pinsons (rossignols, oiseaux rouges, oiseaux bleus, etc.), les mésanges, les chardonnerets, les grives, (merles, flutes de bois, etc.), les roitelets, les goglus, les mainates, les gros becs, les oiseaux-mouches, les coucous, etc.,—ou d'en enlever les nids ou les œufs sauf et excepté les aigles, les faucons, les éperviers, et les autres oiseaux de la famille des falconides, les hiboux, les martins-pêcheurs, les corbeaux, les corneilles, les jaseurs (récollets),

les pies-grièches, les geais, les pies, les moineaux, les étourneaux; et quiconque trouve quelques filets, trébuchets, pièges, collets, cages, etc., ainsi placés ou tendus peut s'en emparer ou les détruire. (S.R.Q., 1401; 62 V., c. 24, s. 1; Ed. VII, c. 19, s. 5.)

Dispositions générales.

"222. Il est défendu de prendre, en aucun temps, par le moyen de cordes, collets, ressorts, cages, filets, fosses, trappes d'aucune espèce, lumières à projection (jack lights) ou autres lumières artificielles, aucun des animaux ou oiseaux dont la chasse est prohibée par les articles 2310, 2314, 2318 et 2321,—et de placer, construire, ériger ou tendre, entièrement ou en partie, un engin quelconque pour cet objet; quiconque trouve quelque engin ainsi placé, construit, érigé ou tendu, de quelque nature qu'il soit, peut s'en emparer ou le détruire, ainsi que les pièges ou trappes dressés ou tendus pour prendre les animaux à fourrure mentionnés dans les articles 2313 et 2320, lorsque ces pièges ou trappes demeurent ainsi dressés ou tendus durant le temps où la chasse de ces animaux est prohibée. (S.R.Q., 1402; 62 V., c. 24, s. 1; 6 Ed .VII, c. 19, s. 7.)

Art. 2324. Toute personne ou toutes personnes sans aucun permis, ayant en sa possession un engin de pêche ou de chasse, prohibé par la loi, sera présumée violer la loi, et la dite présomption sera suffisante pour établir que la dite personne ainsi trouvée, à pêcher ou chasser illégalement, et il incombera à cette personne de démontrer qu'elle possédait cet engin sans aucun objet illégal.

"2329. Il est défendu en tout temps, de faire usage de strychnine, ou de fusils tendus, dans le but de chasser ou prendre, tuer ou détruire aucun des animaux mentionnés dans la présente loi. (S.R.Q., 1404; 62 V., c. 24, s. 1.)

PÊCHE

Temps pendant lequel la pêche est permise.

Saumon.—Du 1er mai au 31 juilllet; pêche à la mouche: du 2 mai au 14 août.

Truite de mer.—Du 1er décembre au 14 octobre.

Ouananiche.—Du 1er décembre au 30 septembre.

Truite mouchetée (sal. fontinalis.)—Du 1er mai au 30 septembre. La pêche à travers la glace est prohibée.

Truite grise (lunge) touladi (lake trout).—Du 2 décembre au 14 octobre.

Achigan (longueur, pas moins de 9 pouces. Bar non compris).—Du 16 juin au 1er avril.

L'anguille peut être prise dans des nasses et dans des écluses, mais ne peut l'être de manière à l'empêcher entièrement d'arriver à d'autres nasses.

Les mailles de filets ne doivent pas avoir moins d'un pouce et un huitième, et le poisson moins de 30 pouces.

L'anguille ne peut être prise au dard ou au flambeau, durant les mois d'octobre et de novembre, dans les eaux fréquentées par le saumon et la truite.

Doré (longueur pas moins de 15 pouces).—Du 16 mai au 14 avril.

Éperlan.—Du 1er juillet au 31 mars.

Poisson blanc.—Du 1er décembre au 9 novembre.

Maskinongé (longueur pas moins de 24 pouces). — Du 16 juin au 14 avril.

Esturgeon (longueur pas moins de 36 pouces).—Du 1er juillet au 31 mai.

Les personnes non domiciliées dans la Province et qui désirent y faire la pêche, devront, avant de commencer à pêcher, se procurer à cet effet un permis spécial.

Tariff des licences pour non résidents.

Pour la pêche au saumon	$25.00
Membres des clubs non résidents	25.00
Pour toute autre espèce de poisson	10.00
Les membres des clubs et les locataires de droits de pêche	5.00

Les invités des clubs et les membres honoraires devront payer le taux ordinaire de la licence.

Pour obtenir les licences de pêche, il faut s'adresser au Département de la colonisation, des mines et des pêcheries à Québec, ou à ses agents, inspecteurs et officiers, aussi aux secrétaires des différents clubs autorisés à délivrer les licences aux membres et aux invités de leur club respectif.

Un jugement trop prompt est souvent sans justice.

La beauté attire, l'esprit amuse, le cœur retient.

Les personnes non domiciliées dans la Province de Québec qui ne sont membre d'aucun club dûment incorporé dans la Province, $25.00.

Les personnes non domiciliées dans la province, membres actifs de clubs de chasse et de pêche, légalement organisés ou locataires de territoires de chasse, $10.00.

Les personnes domiciliées dans la Province.

Pour un orignal	$1.00
Pour deux caribous	1.00
Pour deux chevreuils	1.00

Liste des officiers pouvant donner des informations regardant guides, canots, tentes, etc.

Pour la partie ouest de la Province.—M. L.-D. Reinhardt, Hull, Qué.; M. Norman, McCuaig, Bryson, Qué.

Pour le district de Montréal.—M. Jos. Riendeau, Hôtel Riendeau, Montréal, Qué.; M. C.-A. Gagnon, No. 4, St-François-Xavier, Montréal; M. L.-E. Carufel, 82, St-Antoine, Montréal.

Pour les Cantons de l'Est.—M. Alfred Gendron, St-Elie d'Orford, Qué.; M. E.-A. Mountain, Danville, Qué.

Pour la Vallée de Matapédia.—M. Paul Plourde, Notre-Dame du Lac, Qué.

Pour la Côte Nord.—M. Eugène Caron, Tadoussac, Qué.

Pour la Région du Lac St-Jean.—M. Pierre Desbiens, Ouiatchouan Falls, Qué.

Pour la Vallé du St-Maurice.—M. A.-P. Juneau, Shawinigan Falls, Qué.

Pour le district de Québec.—M. F.-S. Stocking, 32, St-Louis, Qué.

Robert Rowley, Lac Edouard, Chemin de fer de Québec et Lac St-Jean.

LE GARAGE LAURIER, Limitée

375, rue Ontario Est (près St-Denis)

Entièrement à l'épreuve du feu. Garage idéal pour l'entreposage des autos durant l'hiver.

Autos de Tourisme et Limousines à louer pour Baptêmes, Mariages, Tourisme, etc., etc.

Prix modérés. Chauffeurs en uniforme. **Téléphone Est 2480**

B. Trouillot, peintre décorateur, ayant travaillé dans l'église de la paroisse de G....., avait exigé la somme de $15.65; MM. le curé et les marguilliers, trouvant la note exagérée, en demandèrent le détail que voici:

1.—Corrigé et verni les dix commandements.....	$1.03
2.—Embelli Ponce-Pilate, et mis un nouveau ruban à son bonnet.....	0.72
3.—Remis une queuè neuve au coq de saint Pierre, raccommodé sa crête.....	0.46
4.—Rattaché le bon larron à sa croix, remis un doigt neuf.....	0.34
5.—Remplumé et doré l'aile gauche de l'ange Gabriel.....	2.84
6.—Lavé la servante du grand-prêtre Caïphe, et mis du cramoisi sur ses joues.....	1.03
7.—Renouvelé le ciel, ajouté deux étoiles, doré le soleil et nettoyé la lune.....	1.43
8.—Ranimé les flammes du Purgatoire et restauré quelques âmes.....	1.42
9.—Ranimé le feu de l'Enfer, remis une queue neuve à Lucifer, raccommodé sa griffe gauche et fait plusieurs choses pour les damnés.....	0.82
10.—Rebordé la robe d'Hérode, lui remis deux dents, rajusté sa perruque.....	0.44
11.—Rapiécé la culotte d'Aman en cuir, et mis deux boutons à sa veste.....	0.46
12.—Mis des guêtres neuves à Tobie fils, voyageant avec l'ange Gabriel, et une courroie neuve à son sac de voyage.....	0.50
13.—Nettoyé les oreilles de l'âne de Ballaam et le referré.....	0.74
14.—Remis des pendants d'oreilles à Sara.....	0.40
15.—Mis un nouveau caillou dans la fronde de David, grossi la tête de Goliath et recollé ses jambes..	0.62
16.—Remis des dents à la mâchoire d'âne de Samson	0.22
17.—Goudronné l'arche de Noé, lui mettre une nouvelle paire de manche.....	1.20
18.—Rapiécé la chemise de l'enfant prodigue, lavé les porcs et mettre de l'eau dans leurs bacs....	0.68
19.—Remis une anse à la cruche de la Samaritaine..	0.30
Total.....	$15.65

Oui, les enfants, ma grande conscience du Bon Yeu, vrai comme vous êtes là, le défunt bonhomme Médard m'avait ensorcelé frette, une fois. Vous savez têt ben pas que le bonhomme Médard était, dans ce temps-là, le plus chrysostome de j'teux de r'sorts que la terre a jamais porté. Des r'sorts, vous connaissez têt ben pas sa, vous autres. On voit ben que vous avez pas beaucoup rodé, sans vous faire de peine, les jeunesses. Un r'sort, c'est une manière de maréfice, inventé par le gripet, pour interboliser les créquiens aussi ben que les vaches, les cochons, les créatures et les autres bêtaux. Pour jeter un r'sort, faut parler au guiable drette. Y a que ceux qui sont possédés jusqu'aux fin fond de la corporation, qui peuvent jeter un r'sort qui prend correct. M'as dire comme on dit, Charlot montre pas ses trucs à tout le monde; faut être dans sa manche en grand pour connaître ces manigances-là.

Mais, un coup qu'on a signé un papier avec le guiable, et qu'il nous a montré la twiste, par exemple, y a pas de soin, on peut ensorceler n'importe pas quiconque ou autre, aussi bien que n'importe qui. Ça c'est connu.

Vous allez me dire qu'on voit pu ca, à présent. Quiens, ça a ben du bon sens. C'est par rapport qu'au jour d'à c't'heure, le guiabe se donne pus la peine d'acheter personne, il a des pratiques tant qu'il en veut. Y serait ben fou de montrer ses trucs à des gas qu'il peut avoir autrement; pas vrai? C'est pourquoi, les j'teux de r'sorts sont plus rares que dans l'ancien temps. Et c'est bougrement tant mieux; c'est Fricotto qui vous le dit, les enfants. Et vous pouvez

le craire, rapport qu'il en sait queuque chose. Avant c't'ensorceladement-là, je m'étais déjà fait jeter un r'sort sur mes melons, comme je vous l'ai déjà raconté ; mais jamais je m'étais fait ensorceler la corporation personnelle, avant de rencontrer ce possédé de Médard. V'là comment que c'était arrivé. J'vous mens pas, les enfants, je m'en souviens comme si c'était d'hier. Mais ce qui me met le plus en sacre, c'est quand je pense que c'est c'te bondance de p'tite Joséphine au père Zénon, du troisième rang, qu'était la cause de tout ca.

Faut vous dire que dans ce temps-là, Fricotto, ici présent, était faraud pas ordinaire, entendez-vous. C'était une jeunesse, comme on dit. Et. comme de raison, vous pensez ben qu'il était pas sans aller voir les filles. Et en pensant ça, vous avez la panse correcte, rapport qu'il y allait en p'tit bedeau. J'en r'barrais pas, viande d'un nom! La semaine comme le dimanche, bout de corde! Envoye fort, pis oh! donc, quiens ben. J'avais des blondes, les enfants, que, vrai comme vous êtes-là, là moitié en était de trop. C'est pas pour me vanter, mais v'la comment que Fricotto se conduisait avec le beau sesque, dans son jeune temps.

Tout ce faraudage-là, vous comprenez, c'était ben beau, mais ça faisait des jaloux; et je vous persuade une chose, c'est que si j'avais pas eu c'te paire de battois-là, que v'la icitte, et si j'avais pas été une jeunesse qui se plante et qui se démanche, m'as dire comment c'que c'est, j'aurais collectionné plus de "black-eyes" que j'avais d'place pour les mettre. Heureusement que Fricotte avait pas frette aux yeux; y a ça, voyez-vous. Et les ceuses et les ceulesses qui s'avisaient de vouloir y passer les beignes, avaient jamais envie de recommencer; ça, j'vous le persuade, et si les r'sorts s'en étaient pas mêlés, y en a pas un crapoussin qui m'aurait décollé, surtout de chez Joséphine, là y ousque je m'poussais pour le bon motif, et rapport à laquelle j'avais, dans le trognon, des idées conjugatives qui tenaient comme du chiendent sus une terre.

C'est donc pour vous dire que les affaires marchaient pas mal avec la p'tite Joséphine, quand v'la t'y pas le p'tit Narcisse à la mère Latulipe, qui venait de se faire manufacturer avocat, à Montréal, qui s'amène et se met à se planter, lui aussi, censément dans le même blé-d'inde que Fricotto.

C'est là que ça a commencé à se barbouiller et à devenir marécageux dans mon ciel matrimonial.

Dans ce temps-là, comme aujourd'hui, les enfants, les

avocats, ça tirait le guiabe par la queue à pieds joints et ça courait après les filles qu'avaient de l'argent pour pouvoir se payer un tuyau pis un frac avec les accessoires. Pas besoin de vous dire que le p'tit Narcisse, qu'avait senti les bidous du père Zénon, se plantait en crapaud auprès de Joséphine.

Comme de raison, ca me chicotait en scie ronde, et je me proposais d'y faire son biscuit, sans plus de cérémonies, tout avocat qu'il était, quand cet insécrable de Médard est venu fourrer son nez dans mes affaires, avec ses r'sorts et ses maréfices. Médard, vous savez, c'était, comme qui dirait, une manière de quéteux qui se baraudait d'un bout à l'autre de la paroisse, en pitchant des r'sorts à droite et à gauche, en veux-tu en v'la.

Le malvat ensorcelait tout ce qui avait le malheur de le regarder de travers. Et personne osait y faire voir l'ours, rapport que tout le monde en avait peur.

Comme de raison, y a rien à faire contre des jeteux de r'sorts.

C'est mieux de pas se chicaner avec ce monde-là. Malheureusement, Fricotto était pas un homme ben ben endurant de sa nature, et quand quelqu'un essayait de le harasser, vlan! y ripostait tout de suite, sans se demander si c'était un j'teux de r'sorts ou un simple créquien. C'est ce qui fait que je m'étais attiré les maréfices du Médard dont je vous parle.

Le possédé était venu chez mon défunt père et avait jeté un r'sort à une jeune taure du printemps, ce qui fait que la pauvre bête passait son temps à s'enfarger dans les clôtures et à tout casser; à tous les jours que le Bon Yeu amenait, fallait aller la cri, des fois jusque chez le troisième voisin.

Mon défunt père était ben embêté, il essayait de vendre la bête, mais bougez-pas, personne était ben pressé de s'embarder d'une taure comme ça; rapport qu'une taure qui se met à sauter les clôtures, c'est sans comparaison comme un politicien qui se met à cultiver la carotte, ça se corrige quasiment pas. Y a qu'une chose à faire, c'est de s'en débarrasser au plus sacrant.

—Cramoisie! que j'me disais par en-dedans, si jamais, j'mets le grappin sur ce chrysosthome de Médard, y va désensorceler c'te taure-là, ou ben y dira pourquoi.

—Prends garde, que me disait mon défunt père, un j'teux de r'sorts, c'est mieux de pas toucher à ça.

—Ayez pas peur, que j'y rentassais, si j'y mets tant

seurement c'te patte icitte sur la couenne, je m'en vas si tellement y serrer, qu'y restera pas un bougre de r'sort dedans.

Comme de fette; un bon dimanche au soir que je m'en allais voir Joséphine, v'la t'y pas que je rencontre ce véreux de Médard, drette vis-à-vis la terre au bonhomme Baptiste Trahan.

—Médard, que j'y dit, en y mettant la main au collet, tu vas aller tout de suite, désensorceler la taure à poupa, ou bien j'te flanque la meilleure tripotée que t'as jamais attrapée de ta torvice de vie. Tu m'entends.

En y colloquant ce discours-là, je me mets à vous le s'couer sus le long pis sus le large que la margoulette y en faisait du feu; et pour finir mon sermon d'une façon un peu fionnée, j'y bougre un rodeux de supérieur de coup de pied au beau milieu de la propriété foncière.

Après quoi, je le lâche lousse.

Ah! les enfants, si vous l'aviez vu se planter dans le milieu du chemin, les cheveux drettes sus la tête, ses yeux faisaient du feu, que, j'vous mens pas, j'en avais souleur.

Et le v'là qui se met à me garrocher ça, que tout en revollait:

—J'te maudis, t'ensorcelle, j'te batafiole, j't'interbolise de fond en comble. Que Charlot prenne ta couenne pour se faire de la trempette. Mon damné Fricotto, tu te souviendras de moë.

Et il est parti en marmottant des mots d'ensorcellement en latin.

Pour quant à moë, je me suis pas amusé à le suivre, j'ai continué mon chemin du côté de la p'tite Joséphine.

Tout de même je m'sentais pas dans mon assiette. S'il fallait que je me trouve ensorcelé, moi aussi, comme la taure du bonhomme, ça serait pas drôle. Et le crapet est ben capable de m'avoir ensorcelé drette, frette, nette, lui. J'ai eu tort de le s'couer si fort. Il va m'arriver queuque chose, ben sûr. Mais c'était pas le temps de regretter ce que j'avais fait. Quand la vache est tirée, faut la boire, comme disent les gros livres.

Tout de même j'pouvais pas m'empêcher de penser à ce crapet de r'sort que Médard m'avait jeté. Toujours est-il, que j'arrive chez la p'tite Joséphine, mais, à la porte, je me rencontre justement avec ce p'tit aigrefin d'avocat de Narcisse.

—Toi, mon vieux, que j'y dis en moi-même, tu commences à mettre tes pieds dans mon blé d'Inde pas mal souvent. Attends un peu, on règlera ça, à soir, en sortant.

Et sans plus barlander, je dételle, j'mets ma jument d'dans, et j'entre, suivi de Narcisse.

Joséphine me fait une belle façon, y a pas de soin. Le père Zénon avint sa cruche et paye un coup à Narcisse pis à moë, la mère avint ses beignes. Jusque-là, tout allait correct, y a pas à dire.

La p'tite Joséphine faisait pas plus de cas de Narcisse qu'il ne fallait pour être polie. La veillée se passe comme d'habitude, mais vers le temps de partir, v'la le père Zénon

qui m'invite à passer dans la cuisine, soit-disant pour fumer une pipe.

Rendus là, après qu'on eût chargé et allumé, le père Zénon prend un air de pas avoir l'air et me lâche la suivante:

—Ecoute, Fricotto, y a longtemps que je voulais te dire deux mots en particulier, et j'profite de l'occasion que Narcisse tient compagnée à Joséphine, pour se parler entr'quat'z'yeux.

Y a longtemps que tu viens icitte voir ma fille; j'ai jamais trop rien dit rapport que, à part t'es un peu trop chicanier, t'es une jeunesse ben comme il faut. Mais, si c'est que t'as des idées de mariage, j'aime autant te le dire tout de suite, mon pauvre Fricotto, y a rien à faire pour le moment. T'as pas le sou, comment que tu veux faire vivre une femme? Une créature, c'est, sans comparaison, comme un serin dans une cage, ça mange. Et j'serais ben fou de laisser ma fille s'marier avec un pauvre guiable, quand y a justement un avocat qui se pousse.

—Damné Narcisse! que je me dis à l'intérieur, tu me paieras ça, toë.

—Donc, pour lors, que surentasse le bonhomme, si tu veux te pousser pour tout de bon, t'as qu'une chose à faire; va à Montréal, pis fais toë manufacturer avocat, ou ben policeman, comme tu voudras. Et quand tu seras un mossieu comme Narcisse, t'auras qu'à te ramener, tu seras un aussi bon parti que Narcisse et t'auras autant de chance que lui d'avoir Joséphine. Pour quant à moë, j'ai pas de préférence, c'qui me faut, c'est un gendre qui soit un gros mossieu.

—Bout de corde! que j'me dis, par en dedans, v'là le r'sort à Médard qui commence à faire effet, c'est lui qu'est la cause de c'te bad luck-là. Mais, j'vas toujours passer les beignes à Narcisse, quand même.

—Fais c'que j'te dis, que répercute le vieux Zénon, et on verra à voir.

—C'est correct, que je lui rentasse, j'vas partir demain pour Montréal et ça sera pas long.

Et sans jaser davantage, j'ai pris congé, mais vis-à-vis du p'tit bois d'épinette au bonhomme Latrémouille, j'ai attendu Narcisse et j'y ai collé la plus rodeuse de tripotée qui s'est jamais abattue sus la carcasse d'un avocat, histoire de conjurer ce r'sort-là et de me procurer une petite satisfaction.

. . . . . .

Drès le lendemain, je prenais le train pour Montréal. J'étais ben décidé à faire application pour entrer dans la police, rapport que le métier d'avocat, c'est trop commun, tout le monde l'est. Dans ce temps-là, vous comprenez, les enfants, c'était malaisé en grand de faire sa cléricature de policeman, rapport qu'ils en prenaient pas beaucoup. Mais ça payait en grand, à partir de $7.00 par semaine en descendant.

Pis avec ça qu'on était difficile c'est effrayant sus le

rapport de la grandeur; faut dire, par exemple, qu'on était plus lousse du côté de l'épaisseur, vu qu'y fallait débourser pour rentrer dans c't'auguste corps.

Il en venait de toutes les campagnes pour entrer là-dedans, ou dans les pompiers.

Les gas de la campagne ont toujours eu plus de chance que les autres pour rentrer dans la ppolice, vu qu'ils sont pas sus la bum, comme ceux de la ville. Ils ont pas ruiné leur santé à aller aux vues, ou à l'Ile Sainte-Hélène, à se mouiller les pieds, ou à passer leurs nuits sus la corde à linge.

Et avec ça qu'il paraît qu'ils sont plus flush pour payer leur entrée. C'est la même chose pour les jouaux; un joual qui vient de la campagne a toujours des meilleures pattes.

Arrivé en ville, j'vous cacherai pas que j'étais un peu embêté.

D'abord, je connaissais pas d'échevins, et ensuite y avait ce possédé de r'sort qui me chicotait, vu que je savais pas si on engageait des policemen à r'sort.

Je me promenais en ville, à la recherche d'un échevin, quand, dans les environs du marché Bonsecours, j'rencontre ben le p'tit Pancrasse Dégrigniers, de par chez-nous, qui s'en allait avec une poche sur le dos.

—Quiens! Allo! que j'y dis, ousque tu gagnes comme ça, avec c'te poche-là?

—Chut! qu'il me rentasse, c'est un coq game que j'ai là-dedans. Viens avec moë et tu vas voir la plus rodeuse de bataille de coqs que t'as jamais vu. Ça va te coûter que trente sous d'entrée. C'est drette en face d'icitte, en arrière de l'hôtel.

—Viande! j'ai pas le temps, je cherche un échevin rapport que je veux rentrer dans la police.

—Ouais! t'en trouveras demain, des échevins. Arrive.

Voyant qu'il tenait à m'amener et comme ça faisait longtemps que j'avais pas vu une bonne bataille de coqs, je me suis pas trop fait prier, je l'ai suivi.

Les batailles de coqs ont ben duré deux heures pendant lesquelles je me suis amusé comme un bossu, après quoi tous les assistants, au nombre d'une dizaine ont pris chacun d'leur côté. J'sortais justement par la ruelle, en arrière de la cambuse, quand tout d'un coup, v'là que je me trouve nez à nez avec deux gros policemen.

—Vous étiez à la bataille de coqs? qu'ils m'interrogent.

—Oui, pis ça s'adonne que c'était une tanante de fight, lâchez-le l'ours! que je leur rentasse. Mais j'sus pas venu

à Montréal pour ça, j'sus venu pour poigner une job dans la police, rapport à la petite Joséphine qui veut pas marier autre chose qu'un policeman ou ben un avocat.

—C'est bon, que me dit le plus gros des deux, suis-nous au poste.

—Viande! que j'me dis, ça va aller vite, me v'là déjà entré dans la police. J'ai pas mis de temps à poigner la job.

C'était un dimanche et je calculais retirer une paye le samedi suivant.

Rendus au poste, ils me donnent une chaise et m'disent de m'asseoir.

Je m'assis, et il s'amène une manière de chef qui me demande mon nom et mon adresse.

—Baptiste Sansfaçon dit Fricotto, que je lui déclare. Tel que vous me voyez, j'viens tout drette de Sainte-Marie Salomée, pour avoir une job dans la police.

—C'est correct, qu'il rentasse, on parlera de ça demain matin. Monsieur Sansfacon dit Fricotto, qu'il ajoute, avez-vous $10.00?

—Beau fromage, que je réplique, en avindant mon p'tit change.

J'ai pas kické, rapport que j'savais quy en a à qui ça coûte jusqu'à deux cents belles piasses du bon Yeu, pour entrer dans la police.

—C'est correct, que dit le chef, en empochant le $10.00. Vous êtes libre jusqu'à demain matin; vous viendrez vous rapporter à la cour, à neuf heures. Ça se règlera là.

—Merci, que j'y dis, vous êtes trop aimable.

Et je suis parti me promener en ville.

Le lendemain matin, pas besoin de vous dire qu'à neuf heures sharp, j'étais rendu dans la cour de la station, où, la veille, j'avais payé dix piasses pour une job.

J'attendais, sans rien dire, quand v'là un gros policeman qui s'amène et me demande c'que je faisais là.

Moi, j'y explique que j'avais déboursé $10.00 et que j'venais pour rachever de bâcler l'affaire.

—J'comprends, qu'y me dit, en rigolant, embarquez là-dedans.

Et il me fait grimper dans une grande voiture noire, sur laquelle il y avait d'écrit: "Police", et qui était déjà pleine de voyageurs. J'ai pensé que ces gas-là étaient tous des policemen habillés comme du monde ordinaire. Finalement il nous débarque à la cour du recorder.

C'était plein de monde.

Y avait-y pas jusqu'à Pancrasse pis les autres gas de la veille qui étaient rendus là avec leurs coqs qui étaient dans une manière de grande cage, et qu'un policeman surveillait tendrement pour les empêcher de se sauver.

—Acréyé! que je me dis, les amis veulent me faire une surprise; ils ont su que j'entre dans la police à ce matin. Ils ont invité ben du monde pour me fêter. Va têt ben falloir que je fasse un discours. C'est le bonhomme

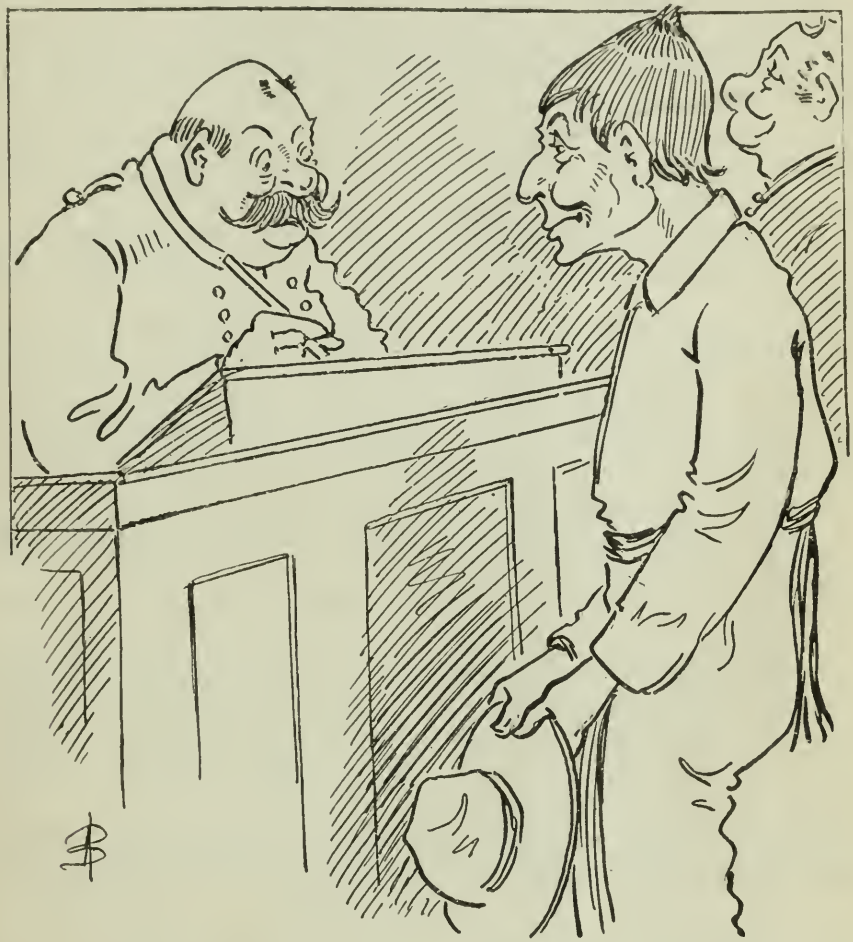

Zénon qui serait épaté s'il me voyait, et le p'tit Narcisse, c'est lui qu'en ferait une bougresse de binette. Le gros policeman qui m'avait amené, me fait signe d'entrer dans une manière de boîte qui se trouvait là.

J'y rentre, m'attendant à recevoir mon diplôme de policeman, mais badinez pas, l'homme qui était monté sur une table, et que les autres appelaient Son Honneur, me dit comme ça:

—Baptiste Sanfaçon dit Fricotto, vous êtes accusé d'avoir, en compagnie des autres prévenus, fait battre des coqs.

—Chrysosthome! que j'y réplique, c'est-y de ma faute s'ils se sont battus ces coqs-là? J'sus venu icitte pour me faire recevoir policeman, même que j'ai déjà craché $10.00 d'acompte, hier soir.

—$5.00 d'amende ou huit jours de prison que module le même gas.

Ecoutez les enfants, vous me connaissez, vous savez que j'suis pas ben ben endurant de ma nature; aussi pas besoin que devant une pareille impolitesse, Fricotto est sorti de son caractère, à pieds joints. Pas contents de m'avoir fait arraché $10.00, v'là qu'ils voulaient me faire payer la traite aux amandes.

—Vous pouvez vous fouiller que je leur dis, j'paierai pas les amandes, gardez mes dix piasses, et venez pus me bâdrer.

Pour quant à moë, je vous persuade une chose, c'est que vous me poignerez pus à rentrer dans la police.

Alors ils m'ont expliqué que j'étais pas dans la police, mais chez le recorder, vu que j'avais été arrêté la veille, et que j'étais sorti sous caution, moyennant $10.00.

J'y comprenais rien de rien.

C'est clair que c'était le r'sort à Médard, qui était la cause de tout ça.

J'ai pas rouspété, vu que ça sert à rien quand on est ensorcelé.

J'ai craché mon $5.00 sans dire un mot et j'ai pris le bord.

J'ai pus essayé d'entrer dans la police. Je me suis engagé pour faire chanquier dans le haut de la Gatineau.

Pour quant à la p'tite Joséphine, elle a épousé le p'tit avocat aux jours gras d'ensuite.

Mais ça n'empêche pas que sans le r'sort de c'damné Médard, le chien de Narcisse était mort en scie ronde.

. . . . . .

. . Et voilà ce que c'est qu'un r'sort, les enfants.

A. BOURGEOIS.

Là où l'on aime, il n'y a pas de peine; ou s'il y a de la peine, on aime sa peine.

Saint Augustin.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE LA GRANDE GUERRE 1914

Juin 28—L'archiduc Franz-Ferdinand et sa femme morganatique sont assassinés à Sarajevo.
Juillet 23—Note austro-hongroise à la Serbie.
" 28—Déclaration de la guerre par l'Autriche-Hongrie.
" 31—Etat de guerre en Allemagne.
Août 1—L'Allemagne déclare la guerre à la Russie.
" 2—Ultimatum de l'Allemagne à la Belgique.
" 3—L'Allemagne déclare la guerre à la France.
" 4—La Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne.
" 10—La France déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie.
" 12—La Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Autriche.
" 15—Prise de Liège, place forte de Belgique.
" 16—Débarquement en France du premier corps expéditionnaire anglais.
" 20—Occupation de Bruxelles par les Allemands.
" 23—Le Japon déclare la guerre à l'Allemagne.
" 24—Prise de Namur par les Allemands.
" 25—Destruction de Louvain par les Allemands.
" 26—Bataille de Tannenberg.
" 28—Victoire navale des Anglais au large d'Héligoland.
Septembre 3—Prise de Lemberg par les Russes.
" 5—Fin de la retraite de Mons à la Marne. Grande victoire de la France.
" 7—Prise de Maubeuge par les Allemands.
" 15—Commencement de la bataille de l'Aisne.
" 16—Les Russes retraitent dans la Prusse orientale.
" 17—L'armée autrichienne mise en déroute en Galicie.
" 22—Les navires de guerre anglais "Aboukir", "Hogue" et "Cressy" sont coulés par des sous-marins.
" 26—Débarquement en France du corps expéditionnaire des Indes.
Octobre 9—Occupation d'Anvers par les Allemands.
" 11—Commencement de la bataille d'Ypres-Armentières.
" 15—Le navire de guerre anglais "Hawke" coulé par un sous-marin.
" 16—Les troupes canadiennes débarquent en Angleterre.

Octobre 21—Abolition du trafic de l'alcool en Russie.
" 27—Les Allemands ne peuvent plus avancer en France.
" 28—Révolte de DeWet dans le Sud-Africain.
Novembre 1—Action navale au large du Chili. Destruction de la flotte anglaise.
" 3—Des croiseurs allemands bombardent Yarmouth, ville anglaise.
" 5—L'Angleterre déclare la guerre à la Turquie.
" 7—Tsingtau prise par les Anglais et les Japonais.
" 20—Les Allemands ne peuvent se rendre à Calais.
" 23—Bombardement de Zeebrugge.
Décembre 2—Les Autrichiens s'emparent de Belgrade.
" 7—Insuccès de la rébellion dans le Sud-Africain.
" 8—Combat naval au large des îles Falkland. Destruction de la flotte allemande.
" 14—Les Serbes reprennent Belgrade.
" 16—Les Allemands bombardent West-Hartlepool, Scarborough et Whitby, villes anglaises, tuant 127 civils.
" 17—Fin de la suzeraineté de la Turquie sur l'Egypte
" 18—Le prince Hussein Kamel Pacha nommé sultan. Abbas Hilmi Pacha déposé.
" 25—Raid d'aviateurs anglais au-dessus de Cuxhaven. Aéroplane allemand près de Sheerness.

1915

Janvier 1—Le navire de guerre anglais "Formidable" est torpillé et coulé.
" 3—Les Russes battent les Turcs au Caucase.
" 19—Un dirigeable allemand fait un raid dans le comté de Norfolk. Six villes endommagées. Combat naval pres des côtes de Doggerbank. Le "Bluecher" est coulé.
" 30—Des sous-marins allemands coulent trois navires marchands dans la mer d'Irlande.
Février 2—Défaite des Turcs sur le canal de Suez.
" 17—Destruction des zeppelins L3 et L4. Les autorités allemandes donnent ordre de faire le blocus de l'Angleterre.
" 25—Les navires des Alliés bombardent les forts à l'entrée des Dardanelles.

Février 27—Les Canadiens se couvrent de gloire à Saint-Eloi.

Mars 2—Victoire russe à Przasnysz.

" 4—Le sous-marin allemand U-8 est coulé au large de Douvres.

" 5—Le zeppelin L-8 est abattu à Tirlemont.

" 6—Les forts de Smyrne détruits par les navires anglais.

" 10—Les Anglais s'emparent de Neuve-Chapelle.

" 18—Trois navires de guerre des Alliés coulés par des mines dans les Dardanelles.

" 22—Chute de Przemysl. Les Russes font 126,000 prisonniers et prennent 700 gros canons.

" 25—Le sous-marin allemand U-29 est coulé.

" 27—Les Français s'emparent de Hartmannsweilerkopf dans les Vosges.

" 28—Le "Falaba", navire marchand, est torpillé par les Allemands.

" 29—L'attaque des Allemands à l'ouest du Niémen est repoussée.

Avril 9—Les Russes sont maîtres des sommets des Carpathes.

" 14—Un zeppelin jette des bombes sur neuf villes anglaises.

" 17—Les Anglais s'emparent de la côte 60.

" 21—Les Français font des progrès dans le secteur de Saint-Mihiel.

" 22—Bataille de Saint-Julien et de Langemarck. Les Canadiens se distinguent.

" 25—Les troupes alliées opèrent un débarquement sur les deux rives des Dardanelles.

" 26—Les Canadiens se distinguent de nouveau à Langemarck.

" 27—Le "Léon Gambetta" est torpillé.

Mai 1—Deux torpilleurs allemands et un contre-torpilleur anglais coulent près des côtes de la Hollande. Le navire pétrolier américain "Gulflight" est torpillé.

" 3—Bataille de Dunajec. Les Russes retraitent dans la Galicie occidentale.

" 5—Les Canadiens se distinguent de nouveau aux batailles d'Ypres et de Festubert.

" 6—Les Francais se fortifient entre Lizerne et Het Sast, près de la tête du pont allemand à Steenstratte

Mai 7—Le "Lusitania" est torpillé et coulé par un sous-marin allemand près de Queenstown.—1214 personnes de péries.

" 8—Les Allemands s'emparent de Libau, sur les côtes de la Baltique.—Raids d'aéroplanes allemands au-dessus de Southend, Leigh-on-Sea, et Westcliff.

" 11—Les Allemands sont battus à Ypres.

" 12—Le navire de guerre anglais "Goliath" est torpillé dans les Dardanelles. — Les Etats-Unis envoient une note à l'Allemagne au sujet de la destruction du "Lusitania". Ils demandent la sécurité des navires marchands sur mer.

" 16—Les Russes admettent s'être retirés de la ligne de la San et des passes des Carpathes.

" 21—Les Autrichiens coupent toutes communications entre l'Italie et l'Autriche.

" 22—Belle conduite des Canadiens à Festubert.

" 23—L'Italie déclare la guerre à l'Autriche.

" 24—Un aéroplane autrichien attaque l'arsenal de Venise, mais est repoussé.

" 25—Publication de la liste officielle du nouveau cabinet anglais.

" 26—Le navire de guerre anglais "Triumph" torpillé au large de la péninsule de Gallipoli.

" 27—Le navire de guerre anglais "Majestic" torpillé par un sous-marin au large des côtes de la péninsule de Gallipoli. Le navire auxiliaire anglais "Princess-Irene" détruit par une explosion au large de Sheerness.

" 28—Brillants succès des Français dans la région de Souchez. Berlin admet un revers infligé par les Russes sur la San.

" 29—Offensive russe au sud du Dniester; 7,000 prisonniers. Réponse des Allemands à la note des Etats-Unis au sujet de la perte du "Lusitania". L'Allemagne demande de nouvelles négociations.

" 31—Apparition d'un zeppelin au-dessus de Londres; six personnes tuées.

Juin 1—Les Français s'emparent de la raffinerie de sucre à Souchez. Des aéroplanes autrichiens lancent des bombes sur Bari, Brindisi, et Molfetta, tuant quatre personnes.

Juin 2—L'armée italienne traverse l'Isonzo. Défaite autrichienne à Mikalojow sur le Dniester. Les Allemands s'emparent de trois forts à Przemysl.

" 3—Przemysl reprise par les Allemands. Marche sur Lemberg.

" 6—Raid d'un zeppelin sur les côtes orientales d'Angleterre. Personnes tuées, 24; blessées, 40.

" 7—Les Français s'emparent de deux lignes de tranchées à Hebuterne, au sud-ouest d'Arras, et à Moulin-sous-Touvent, au nord de l'Aisne.

" 8—Démission de Bryan, secrétaire d'Etat des Etats-Unis. Toute la région de Neuville et de Saint-Vaas entre les mains des Français.

" 9—Les Etats-Unis envoient une seconde note à l'Allemagne au sujet de la perte du "Lusitania". Prise de Monfalcone par les Italiens.

" 10—Les troupes allemandes et autrichiennes qui avaient franchi le Dniester, à la hauteur de Zuravno, sont repoussées de l'autre côté de la rivière par les Russes avec une perte de 16,000 prisonniers.

" 11—L'attaque allemande sur Mosciska repoussée par les Russes avec de lourdes pertes.

" 12—Les Italiens bombardent la forteresse de Malborghtetto dans les Alpes. Les ennemis traversent de nouveau le Dniester à Kolomea.

" 13—Les Austro-Allemands attaquent avec succès le front russe à Mosciska, au nord de la San.

" 14—Les alliés teutons marchent sur Jarrow, au nord-ouest de Lemberg.

" 15—Des aviateurs français bombardent Karlsruhe. Ils lancent 130 projectiles et font de nombreuses pertes de vie. Un zeppelin paraît au-dessus des côtes nord-est de l'Angleterre; 16 personnes tuées et 40 blessées. Les Canadiens font une vigoureuse charge à la baionnette à La Bassée.

" 16—Dans les Vosges, les Français s'emparent des hauteurs qui commandent la vallée de la Fecht.

" 17—Les Canadiens accomplissent des prodiges de valeur à la Bassée.

" 19—Offensive austro-allemande contre la ligne de Grodek. Retraite des Russes vers des positions en face de Lemberg.

Juin 20—Les Austro-Allemands prennent Zolkiew et Rawa Ruska.

" 21—Metzeral, en Alsace, prise par les Français.

" 22—Le second corps d'armée autrichien, sous les ordres du général Bohm-Ermolli, reprend Lemberg. Avance générale des Austro-Allemands. Les Autrichiens défaits près de Nizniow et rejetés de l'autre côté du Dniester.

" 24—Les Allemands se servent de gas asphyxiants et de liquides embrasés dans leur attaque des tranchées de Calonne. Ils sont repoussés.

" 25—A Babrka, à 18 milles au sud-est de Lemberg, les Russes retardent la marche de leurs ennemis.

" 26—Le général Sukhomlinoff, ministre de la guerre en Russie, donne sa démission; le général Polivanoff lui succède. Les Allemands gagnent du terrain entre Ablain et Angres.

" 27—Les Allemands s'emparent de Halica. Les Russes retraitent de la ligne du Dniester jusqu'à Gnila Lipa. L'armée austro-allemande gagne le fleuve Boug. Un aéroplane français jette des bombes sur les hangars aux zeppelins à Friedhichshafen.

" 28—Les Français reprennent une partie du terrain qu'ils avaient perdu entre Ablain et Angres. Le navire marchand américain "Armenian" coulé par un sous-marin allemand au large de Cornwall. Vingt-neuf pertes de vies.

Juillet 1—Les alliés teutons prétendent avoir fait 195,000 prisonniers russes pendant le mois de juin. L'armée du prince héritier d'Allemagne est repoussée dans la région de Verdun. Le navire allemand "Albatross" perdu dans un combat naval dans la Baltique. Les Teutons s'emparent de la forteresse de Zamosc en Pologne.

" 4—La population de Varsovie fuit devant l'approche des armées allemandes.

" 5—Les Russes reculent jusqu'à leurs dernières lignes de défense en Galicie. Les Autrichiens tombent dans un piège sur la route de Krasnik. Les prisonniers sont au nombre de 15,000.

" 7—Les Russes arrêtent la marche des alliés teutons sur le chemin de fer de Lublin. La cathédrale d'Arras bombardée et incendiée.

Juillet 8—Les Allemands transportent 240,000 hommes de l'Est à l'ouest. Le croiseur italien "Amalfi" coulé par un sous-marin autrichien. Publication de la seconde note allemande au sujet du "Lusitania". On la considère comme une rebuffade pour le président Wilson. Les révoltés du Sud-Africain se rendent à Botha.

" 10—Les Russes repoussent Mackensen, lui faisant 15,000 prisonniers.

" 11—Les Français s'emparent des hauteurs qui dominent la plaine des Flandres. Les Allemands perdent 100,000 hommes dans une bataille de dix jours.

" 12—Le croiseur allemand "Konigsberg"détruit par les Anglais en Afrique orientale. Les Allemands délogent les Français du cimetière de Souchez.

" 13—L'armée du kronprinz est de nouveau repoussée dans la région de Verdun.

" 14—L'Autriche proteste contre le trafic de guerre des Etats-Unis avec les alliés. Les Allemands repoussent les Français dans l'Argonne.

" 15—Les Allemands occupent Przasnysz, à 40 milles au nord de Varsovie.

" 16—Les Autrichiens franchissent le Dniester en plusieurs endroits dans leur marche contre Varsovie.

" 17—Les pertes des Français dans leurs récents combats dans la région d'Arras se chiffrent à 78,000.

" 18—Grande bataille en Russie sur 1,000 milles de front. Sept millions d'hommes engagés dans la bataille.

" 19—Les Allemands s'emparent de Tukun et de Windau en Courlande. Le croiseur italien "Giuseppe Garibaldi" torpillé par un sous-marin autrichien.

" 20—Les alliés teutons atteignent Blonie à dis-sept milles de Varsovie. Les Italiens repoussés sur le fleuve Isonzo.

" 21—Les Russes se plaignent de l'inactivité de leurs alliés, mais sans raison. Les Russes sont battus à l'ouest de Varsovie. Ils se replient sur Ivangorod.

Juillet 22—Wilson envoie sa dernière note relative à la campagne des sous-marins.

" 23—Les armées austro-allemandes ont à faire face à de terribles contre-attaques des Russes et perdent un grand nombre d'hommes et de canons. Les Allemands qui attaquent les Français dans la forêt Le Prêtre sont repoussés avec de lourdes pertes.

" 24—L'aile nord des Austro-Allemands traverse le fleuve Narew. Les sous-marins allemands coulent plusieurs bateaux-pêcheurs dans les eaux anglaises.

" 26—Les Austro-Allemands n'ayant pu s'emparer du chemin de fer Lublin-Chelm, concentrent leur principale offensive au nord de Varsovie; traversant le Narew, sur un front de 40 milles, ils forcent les Russes à se replier vers le Boug.

" 27—Les Austro-Allemands ne réussissent pas à envelopper les armées russes qui défendent Varsovie. Neuf chalutiers à vapeur coulés par des sous-marins allemands au large des côtes d'Ecosse.

" 28—Les Russes continuent à offrir une résistance acharnée aux Allemands autour de Varsovie et dans les provinces de Kovno et de Courlande. Le premier ministre Asquith, dans un magnifique discours au Parlement, déclare que le triomphe des Alliés est inévitable.

" 29—Des dépêches de Pétrograd indiquent que la Russie a décidé d'évacuer Varsovie et toute la Pologne. Sir Robert Borden, lors de sa réception du droit de cité de Londres, se fait l'écho du sentiment général, en déclarant que l'empire britannique est décidé à tout prix à triompher.

" 30—Les Russes commencent l'évacuation de Varsovie et de la Pologne. Le grand-duc Nicolas et ses armées retraitent en parfait ordre. Ses troupes engagent de terribles combats d'arrière-garde. Sérieuses batailles dans les Vosges. Les Italiens continuent leur marche en avant en territoire autrichien.

Août 2—Les Anglais reprennent des tranchées aux Allemands près de Hooge. 3,000 maisons détruites par un incendie à Constantinople.

" 3—Le paquebot anglais "Ranza" torpillé par un sous-marin allemand. Douze marins perdent la vie.

" 4—Les Allemands subissent de lourdes pertes près de Varsovie. Dans le Tyrol les Italiens refoulent les Autrichiens au-delà du chemin de fer.

" 5—Varsovie prise par les Allemands. Les Italiens arrosent d'une pluie d'obus les troupes autrichiennes près de Marcottini et les font reculer.

" 6—Le général Sarrail nommé commandant des troupes françaises aux Dardanelles. Ivangorod est évacuée par l'armée russe.

" 7—Le "Néréide", sous-marin italien, coulé par un sous-marin autrichien au large de l'ile Pelagosa.

" 9—Les Français achèvent de cerner les troupes du Kaiser dans l'Afrique occidentale allemande.

" 10—Les Alliées s'emparent de tranchées allemandes en Flandres sur une largeur de 1200 mètres. Trente mille Autrichiens écrasés par les Italiens près de Goritzia. Les Allemands perdent 65,000 hommes près de Varsovie.

" 11—Départ pour la France des médecins, ambulanciers et ambulancières de l'hôpital stationnaire canadien-français, sous les ordres du lieutenant-colonel Mignault.

" 12—Une armée de 300,000 Austro-Allemands est massée en Bosnie et en Herzégovine pour attaquer les Serbes. Kovno menacée par les Allemands.

" 13—La partie du Congo qui avait été cédée à l'Allemagne en 1911 est reconquise par les Français.

" 16—Les Autrichiens repoussés par les Serbes près de Belgrade.

" 17—Un sous-marin allemand coule dans la mer Egée le "Royal-Edward" paquebot du Canadien Nord, qui transportait des troupes aux Dardanelles. 1297 soldats et marins ont péri et 600 sont sauvés. Victoire navale des Russes dans le golfe de Riga.

" 18—Les Alliés gagnent 500 mètres et une tranchée sur la presqu'île de Gallipoli. Les Italiens s'emparent de Sattleberg.

Août 19—L' "Arabic", paquebot de la ligne White Star, coulé par un sous-marin allemand au large de Fastnet. 32 personnes ont péri.

" 20—Les Allemands s'emparent de la forteresse de Novo-Georgievsk et font 20,000 prisonniers. Des sous-marins allemands coulent le "Bovic" et le "New York City," deux paquebots.

" 21—L'Italie envoie un ultimatum à la Turquie. Les Austro-Allemands cherchent à atteindre Brest-Litovsk et cerner les armées russes.

" 23—Les Turcs perdent 27,000 hommes près de Gallipoli. Les vaisseaux anglais bombardent Zeebrugge.

" 25—Une escadrille d'aéroplanes russes bombardent les faubourgs de Constantinople. Dans les Dardanelles les Anglais gagnent du terrain. Un aviateur français coule un transport turc.

" 26—Ossovetz est évacuée par les Russes. Brest-Litovsk prise par les Allemands.

" 27—Les Français poursuivent leurs succès en Alsace. Olita évacuée par les Russes.

" 30—Les Allemands marchent sur Dvinsk et Vilna. L'Allemagne masse des troupes à la frontière de la Roumanie.

" 31—Les Italiens, après avoir battu les Autrichiens dans les Alpes, se préparent à envahir le Trentin. Un sous-marin allié fait sauter le pont qui relie le faubourg de Galata à Constantinople.

Septembre 1—Le fameux aviateur Pégoud tué dans un combat aérien. En Galicie, les Slaves s'emparent de 30 canons et de 24 mitrailleuses.

" 2—Quatre transports turcs sont coulés près de Gallipoli.

" 3—Une partie de l'armée turque cernée sur la péninsule de Gallipoli. Le long de la frontière de la Galicie, le général Ivanoff continue à retraiter mais infligeant des pertes énormes à l'ennemi. Grodno se rend aux Allemands.

" 4—Le Souverain Pontife tente de rétablir la paix. L'"Hesperian", paquebot coulé par un sous-marin. 26 pertes de vie.

Septembre 6—Quarante aéroplanes français et anglais bombardent Csaarbruck.

" 7—Un sous-marin allemand coule un croisseur anglais au large des îles Hébrides. Artillerie très active des deux côtés en Champagne.

" 8—Le czar Nicolas prend le commandement suprême des armées russes; le grand-duc Nicolas est nommé vice-roi du Caucase et commandant de l'armée du sud.

" 9—Les Russes remportent une grande victoire sur les Allemands près de Tarnopol. Raid de zeppelins sur Londres; 20 personnes tuées, 86 blessées.

" 10—Les Allemands attaquent en force les positions des Français en Argonne et en Alsace, mais sans succès. Un sous-marin boche coulé par un navire anglais.

" 11—Les Français abattent un taube allemand près de Hangest-en-Santerre. L'avance allemande est arrêtée en Russie.

" 13—Riga prépare sa défense. Le gouvernement français décide de nommer un ministre de l'aviation.

" 15—Vifs combats avec grenades et artillerie dans l'Artois, et les secteurs de Neuville et Bretoncourt.

" 16—Les Turcs commencent l'évacuation de Constantinople. Le tsar accorde l'amnistie à plus de 100,000 prisonniers politiques.

" 17—Au sud-ouest de Dvinsk, les Austro-Allemands continuent de reculer. Autour de Souchez et d'Arras, vifs combats d'artillerie.

" 18—Les Autrichiens ont commencé leur nouvelle offensive contre les Serbes qui les ont repoussés trois fois de suite. Les Russes font reculer les Allemands mais rendent Rodzinny.

" 20—Les Russes se préparent à évacuer la ville de Dvinsk.

" 22—La Bulgarie mobilise 100,000 hommes.

Septembre 23—Le poète d'Annunzio fait une envolée au-dessus de Trente le jour de la fête nationale italienne.

" 24—La Grèce mobilise ses troupes. Le steamer anglais "Chancellor" coulé.

" 25—Le kaiser donne le commandement de sa flotte à l'amiral Noltzendorff. Les Russes reprennent Lutsk et font 4,000 prisonniers. Le fils du général de Maud'huy tué au front.

" 27—Grande victoire en France. Les troupes franco-anglaises remportent en Champagne des succès qui se continuent sur tout le front. 120,000 boches hors de combat; 20,000 prisonniers. Les Alliées s'emparent de 5 milles de tranchées.

" 28—Deux des corps d'armées du kronprinz écrasés. Il se prépare à défendre Metz. Le général Marchand est grièvement blessé. Nouveaux gains français en Argonne et en Artois.

" 29—Les Alliés envoient des troupes en Macédoine pour se porter contre Constantinople et Berlin. Près de Vilna, la cavalerie allemande est écrasée.

" 30—En Champagne, les Français continuent leur offensive. Les généraux anglais Capper et Thesiger tués en France.

N'est-ce pas que c'est HORRIBLE de la barbe pour une femme

Mais ne désespérez plus, un remède infaillible est maintenant à la portée de toutes. Vous pouvez toute seule, sans que personne s'en aperçoive, faire disparaître n'importe quelle barbe ou poils follets tant dur et touffus soient-ils. Cela en moins de trois minutes, sans aucune douleur ou irritation de la peau. Non seulement ces horreurs disparaissent mais la barbe est totalement détruite jusqu'à la racine, laissant la peau blanche, souple et veloutée. Ce merveilleux remède, c'est la Razoline du Dr Simon, de Paris, France. $50.00 sont offertes pour une preuve d'insuccès, et nous n'avons pas peur de la faire essayer gratis.

Envoyez-nous 10 cents pour frais de poste et d'emballage et nous vous enverrons un paquet suffisant pour prouver son infaillibilité.

Adressez: **COOPER & CO., Dépt. 27**

219, rue des Commissaires - Montréal.

LE PRIX DES GRANDES GUERRES EN PERTES DE VIES ET EN ARGENT

Guerres	Durée en jours	Pertes de vies	Coût en argent
Franco-Anglaise, 1793-1815	8,168	1,900,000	$6,250,000,000
Crimée, 1854-56	734	485,000	$1,525,000,000
Guerre Civile des Etats-Unis	2,456	656,000	$3,700,000,000
Franco-Prussienne, 1870-71	405	290,000	$1,580,000,000
Russo-Turque, 1877-78	334	180,000	$950,000,000
Hispano-Américaine, 1898	101	2,910	*$165,000,000
Guerre des Boers, 1899-1902	962	90,898	$1,000,100,000
Russo-Japonaise, 1904-05	576	555,900	$2,250,000,000
Guerre des Balkans	302	145,500	$200,000,000
La grande Guerre, (Jusqu'au 1er août)	365	2,000,000	$16,500,000,000

*Pour les Etats-Unis seulement.

Les chiffres de la grande guerre ne représentent que la première année des hostilités et cependant ils sont terrifiants. Il suffit de comparer entre eux les différents chiffres pour constater combien la guerre qui afflige l'univers de nos jours est immensément plus onéreuse en pertes de vies et d'argent que dans les guerres passées.

COÛT DE LA GUERRE

La guerre coûte au Canada plus de $500,000 par jour, bien que, pour le présent, le gouvernement impérial fournisse lui-même toutes les provisions de bouche aux troupes canadiennes. Mais, comme l'offre du gouvernement canadien a été de lever et d'entretenir des troupes, le pays devra donc acquitter ces frais une fois la guerre finie.

D'un autre côté, cependant, le Canada reçoit en retour des avantages qui se chiffrent à des millions, indépendamment des engagements d'honneur qui lui incombent et des conséquences morales qui suivront.

Les commandes de guerre données au Canada sont pour des millions de dollars. Un grand nombre de manufactures qui avaient dû nécessairement être fermées au début des hostilités, ont été converties en usines pour la fabrication des munitions de guerre. Plus de 160 manufactures travaillent jour et nuit à la fabrication de munitions. D'abord les fabriques canadiennes ne faisaient que les étuis d'obus qui étaient envoyés en Angleterre pour y être emplis. Mais, quelques mois plus tard, le Bureau de la Guerre prévint les autorités militaires canadiennes de faire compléter tout le travail ici, afin que ces obus fussent prêts à être transportés sur les champs de bataille. Et ce n'est pas seulement pour le compte du Canada et de l'Angleterre que travaillent nos usines, mais les Alliés ont tous donné au Canada des commandes au montant de plusieurs millions.

A l'heure actuelle, le Canada produit 100,000 obus par semaine. Bien que cette fabrication répresente 5,200,000 obus par année, le pays pourrait fournir 50,000,000 de ces obus dans un an, si on le lui demandait, vu qu'il est outillé à cette fin.

Il y a trois mois, le Canada avait reçu des commandes pour un montant de $300,000,000 et l'on calcule que dans deux ou trois mois ce chiffre aura doublé.

LA VICTOIRE DE LA MARNE

Le "Correspondant" de Paris a publié un magnifique article sur la célèbre victoire de la Marne qui a arrêté la marche de l'envahisseur et sauvé la France, alors que les casques à pointe étaient déjà aux portes de Paris. Voici un extrait de cet article:

"La menace qu'ils avaient criée naguère, les Allemands la hurlaient alors à tue-tête: "Nous avons eu leurs Paris en 1815 et en 1871. Nous y rentrerons en 1914, et ce sera la dernière fois!" Comment les Neutres n'auraient-ils pas cru? La France se taisait, ses alliés ne pouvaient rien dire et chaque jour engloutissait un département, chaque semaine, une province. Le monde assistait à un galop sur une plaine libre: ainsi du moins l'affirmaient les Teutons.

Prenant leurs gazettes, les amis de la France redoutaient d'y lire, en lettres majuscules, qu'elle était poignardée à mort.

"Français, vous n'avez pas connu cette angoisse du monde penché sur l'apparence de votre agonie. Une fois encore, notre race a eu le privilège de créer les grandes rafales auxquelles n'échappe aucun des hommes; dans les siècles de jadis, elle avait tour à tour arraché leur admiration, leur mépris, leur haîne ou leur tendresse. Au mois d'août, ils ont tremblé pour elle. A cette émotion, l'on a pu reconnaître la place que la France occupe dans la famille des peuples.

"Vous ne connaîtrez jamais, non plus, les chuchotements de deuil, la stupeur mécontente de ceux qui avaient eu foi en vous, les rictus aux dents serrées de vos envieux. Vous viviez dans le recueillement suprême de la lutte la plus odieuse, celle qu'il faut mener contre un adversaire sans foi ni morale ; vos ministres étouffaient les vociférations germaniques et vous entretenaient, avec raison, dans l'espérance que les Neutres pariaient encore pour vous: ces Neutres, plaçant dejà sur Paris un drapeau qui n'était plus tricolore, n'attendaient même pas le miracle qui ranimât notre patrie.

Alors ce miracle eut lieu.

"Agenouillée, arc-boutée sur la vallée de la Marne, dans ces mêmes régions prédestinées où, quatorze siècles auparavant, les fiers Gallo-Romains avaient soustrait l'Europe aux hordes d'Attila, la France repoussa de la tête, des épaules et de tout son corps tendu les hordes de Guillaume déchaînées contre le monde futur. Français, le silence régnait alors au plus profond de vos cœurs, vous renforciez notre patrie du faisceau de vos espoirs contractés; et vous ne vous doutiez pas que ce mois de septembre élaborait pour votre race une gloire immortelle. Aujourd'hui seulement vous entrevoyez ce prodige. Mais les spectateurs du duel sans merci, qui à vos épaules courbées prévoyaient votre écrasement, se dressèrent soudain, éperdus d'admiration, quand ils comprirent que la France venait de détourner, pour toujours, les impassibles balanciers de l'histoire. Penché sur le champ de votre bataille comme le peuple infini des étoiles qui surveillait ces nuits tragiques, l'immombrable essaim des regards des hommes aperçut tout à coup notre patrie bondissante répondre à la curée par un pas de charge. L'effarement du monde applaudit, non point parce que c'était la France qui accomplissait ce miracle, mais par cette gratitude de l'arbitre qui, préparant son verdict

contre un lutteur chancelant, le voit surgir, asséner une terrible riposte et prolonger, avec des forces toutes neuves, une bataille merveilleuse.

"Car, personne ne s'y méprit, cette victoire est nôtre. C'est bien nous qui avons planté sur le front du taureau le coup de poing dont il chancela et ne se relèvera plus. Juge impartial, l'univers nous attribua, dès le mois d'octobre, cette palme d'avoir sauvé ses libertés. Ensuite, nos alliés accomplirent de grandes œuvres et préparèrent en commun le bâillonnement du monstre, mais ils seraient venus trop tard si la France avait défailli; leur épée n'était pas encore prête que la nôtre avait plongé dans le poitrail de l'ennemi, et, qu'elle qu'eût été la fortune de leurs efforts, ils n'auraient sans doute pas protégé le monde.

"A qui vit hors de France, cette constatation est lumineuse. Les Neutres y voient un grand mystère car notre patrie, énigme pour ses propres enfants, est un sphinx pour ceux qu'elle n'a pas nourris: elle n'accomplit jamais ce que l'on attend d'elle; ses faiblesses étonnent et ses bondissements stupéfient. A la surprise universelle, sa victoire ne l'a point versée dans cette fatuité qu'on eût attendu d'une nation réputée frivole; elle conserva cette modestie du lutteur élégant qui ne fait point la roue sur un triomphe durement acheté. Mais l'éclatement des bravos a crépité par delà les mers et seul les fracas des obus en a retenu l'écho sur nos frontières; quand, aux bourrasques de la poudre, auront succédé les brises pacifiques, les Français entendront l'hymne délicieux des louanges qu'on leur décerne.

"Dès octobre, les Neutres retiraient à l'Allemagne ce championnat d'invincibilité dont elle se chamarrait avec arrogance. Ses explications, ses rodomontades, ses farouches tentatives pour atteindre Calais parèrent d'un lustre plus vif nos succès de l'Yser et de la Flandre. La France avait gagné sa cause militaire. Se développant, couvrant la Pologne, la Galicie, les pays levantins, le Caucase, la Chine et toutes les mers du globe, la furie sanguinaire attira sur d'autres régions les clins d'œil passagers des Neutres, mais ces mouvantes péripéties ne bouleversèrent plus leur cœur; nulle ne créa d'aussi violentes acclamations que le court et majestueux duel où la France, sauvée par ses muscles et sa tête lucide, avait contraint l'Allemagne à s'accroupir sur les terres qu'elle avait conquises et à y cramponner ses pattes désormais incapables de courir."

Bien qu'il serait fort intéressant de connaître exactement ce qu'a contribué le Canada depuis le commencement de la guerre jusqu'à ce jour même, il nous est difficile de le faire, vu qu'à l'époque de la rédaction de cet article on ne pouvait guère relever les chiffres que pour la première année des hostilités.

Cependant les lignes qui suivent donnent une excellente idée de la large et généreuse part du Canada dans la défense des droits de la civilisation et de l'humanité.

Le 20 août 1914, le très honorable sir Wilfrid Laurier, parlant après la proposition de l'adresse en réponse au discours du Trône, tint le langage suivant:

"C'est pour nous un devoir plus pressant que tout autre, en ce premier jour de session spéciale du Parlement canadien, de laisser savoir à la Grande-Bretagne, ainsi qu'à ses amis et à ses ennemis, qu'il n'y a au Canada qu'une seule pensée, qu'une seule âme et que les Canadiens appuient la mère-patrie, conscients et fiers de voir qu'elle ne s'est pas engagée dans cette guerre dans un but ingrat et pour des fins d'agrandissement territorial, mais qu'elle a pris les armes pour maintenir immaculé l'honneur de son nom, remplir ses obligations envers ses alliés, faire honneur à ses traités et sauver la civilisation d'une puissance affamée de conquête et de domination."

Le premier ministre, le très honorable sir Robert Borden, qui prit la parole après lui, s'exprima ainsi:

"Nous sommes tous d'accord sur la conduite à suivre. Nous nous tiendrons épaule contre épaule avec la Grande-Bretagne et les colonies britanniques. Et nous ferons tout notre devoir car c'est l'honneur du Canada qui l'exige, non pas par amour des combats, non pas par amour des conquêtes, non pas par appât de possessions, mais pour la cause de l'honneur, le maintien d'engagements solennels, le triomphe des principes de liberté, pour repousser des envahisseurs qui rêvent de faire de l'univers un camp armé. Nous avons décidé de contribuer à cette guerre, et bien que nous ne nous cachions pas les terribles issues en jeu, et tous les sacrifices qu'elles demandent de nous, nous ne nous déroberons pas à ces sacrifices auxquels nous ferons face avec des cœurs courageux.

Dès la déclaration de la guerre, le premier ministre télégraphiait aux autorirés impériales leur offrant un corps d'armée canadien de 20,000 hommes. L'offre était acceptée par le roi le 6 août, et à l'époque de l'ouverture de la session spéciale, le 20 août, l'enrôlement de ces premiers 20,000 hommes était presque terminé.

Le 5 août, le major Gault offrait de lever à ses frais un régiment complet, et les "Princess Patricia", nom donné en l'honneur de la fille du gouverneur-général, se sont couverts de gloire sur les champs de bataille de France. Le major Gault a été blessé deux fois et le régiment presque anéanti.

Coup sur coup, le Canada achetait deux sous-marins, donnait au gouvernement anglais un million de sacs de farine, nommait un bureau de censeurs, prenait toutes les mesures possibles pour empêcher le départ des sujets ennemis, s'emparait des navires autrichiens et allemands qui se trouvaient dans les ports canadiens, décidait d'entretenir aux frais du Canada un hôpital militaire en France. Provinces, villes, villages, sociétés, citoyens, rivalisaient de générosité pour aider à la cause des alliés. Dès les premiers jours, le Fonds Patriotique, institué pour venir en aide aux familles des soldats partis pour la guerre, recueillait une somme de $4,641,421, Montréal ayant contribué pour sa part $1,400,000. Et tous savent que, depuis, il s'est fondé nombre de sociétés de secours. Mentionnons la Société de la Croix-Rouge, les Filles de l'Empire, la Ligue des Femmes de Soldats.

La générosité des Canadiens ne s'est pas ralentie. La première année de la guerre, le pays a fourni 105,700 volontaires ainsi répartis: Ontario, 36,300; Québec, 13,800; les Provinces Maritimes, 7,400; le Manitoba et la Saskatchewan, 24,000; la Colombie-Anglaise, 10,000 et l'Alberta, 14,200.

A l'heure actuelle il y a plus de 150,000 hommes sous les armes. Sur ce nombre, il y en a 60,000 sur les champs de bataille et plus de 35,000 en Angleterre. Depuis leur débarquement en France nos compatriotes se sont conduits en héros. Chaque combat a été pour eux une nouvelle occasion de se couvrir de gloire. Ce sont eux les premiers qui ont eu à affronter les effets terribles des gaz asphyxiants des Allemands. Le 27 février ils se battaient comme des lions à Saint-Eloi et à la côte 60. Les 22 et 26 avril, les

Allemands tentaient leur fameuse ruée sur Calais. Mais les Canadiens étaient là et leur conduite excita l'admiration de l'univers, en empêchant les boches de passer à Saint-Julien et à Langemarck. Le 22 mai, à Festubert, et à La Bassée les 15 et 17 juin, nos compatriotes se couvraient d'une nouvelle gloire.

Malheureusement, comme dit le proverbe, on ne va pas à la guerre sans qu'il en coûte. A la fin de juillet, il y avait déjà plus de 12,000 Canadiens mis hors de combat. Sur ce nombre 1,800 ont été tués, 7,000 blessés et les autres prisonniers ou manquant à l'appel. Fasse le Ciel que cette guerre horrible soit le moins long possible car alors Dieu seul saitcombien de nos braves ne fouleront plus le sol du Canada, surtout, après que la guerre de tranchées aura fait place aux grandes et horribles poussées en avant pour repousser les Vandales.

Mettez toujours au premier rang la droiture du cœur et la fidélité.

PAPIERS PEINTS STAUNTON

POUR 1916

Magnifique collection d'élégants dessins et couleurs convenant particulièrement au commerce canadien. Même les papiers meilleur marché possèdent une beauté qui ne se trouve pas souvent dans les marchandises de cette catégorie. Ces Papiers Peints se vendent facilement et rapportent de gros bénéfices au détailleur.

EN VENTE A

LA CIE J.-B. ROLLAND & FILS

Nous partons de Québec. Il fait une chaleur accablante, le soleil étant au zénith. Dans les voitures du Canadien-Nord nous sommes tassés les uns sur les autres, comme dans des boîtes de conserves, debout, assis un peu partout, jusque sur les plates-formes; soldats et pékins sont confondus. Pour le moment il n'y a ni grade ni hiérarchie.

Nous traversons la rivière Saint-Charles, puis durant une heure nous franchissons échelonnés de chaque côté de la voie les pittoresques villages de Limoilou, Charlesbourg, Sainte-Claire, Charlesbourg-Ouest, Valvue, Loretteville, Saint-Charles, White-House, Saint-Michel.

Enfin, le serre-frein crie: Valcartier! Toutes les têtes, alors, de se jeter aux fenêtres pour apercevoir d'aussi loin que possible cet endroit, hier soir inconnu, aujourd'hui célèbre.

Valcartier est un tout petit village de rien, situé à un peu plus de 16 milles au nord-ouest de Québec.

Le site est admirable au saut même du train.

Mais en mettant le pied sur le quai de la station, on a toutes les misères du monde à se reconnaître, dans ce fouillis inextricable d'hommes, de soldats, de montures, de camions-automobiles, d'autos, de voitures de toute espèce.

Imaginez un paysan qui ne serait jamais sorti de sa taupinière, et qui tout à coup tomberait en plein Paris, New-York, ou Montréal. Nous éprouvons la même impression et le même embarras en arrivant à Valcartier pour la première fois.

Le moyen le plus sûr, bien qu'assez onéreux, est d'accepter l'invitation de nombreux cochers improvisés de l'endroit. Mais rien ne vaut encore la marche: c'est moins coûteux et l'on voit mieux!

Je vais donc pour la marche. Je traverse d'abord une plaine rayée de deux voies d'évitement où ont stoppé deux trains de marchandises; il arrive chaque jour deux convois de provisions à Valcartier.

Un peu plus loin on découvre, avant de franchir les frontières mêmes du camp, une nombreuse équipe de menuisiers, de forgerons, puis de cavaliers, puis des canons, puis des automobiles, des piétons, des soldats de l'artillerie ou de l'infanterie.

Tout ce monde, cette cohue, ce va-et-vient soulèvent dans l'atmosphère embrasée, une poussière qui nous suffoque.

Je continue ma route droit devant moi, mais en montant maintenant. Soudain je découvre un grand drapeau, hissé au haut d'un mât. C'est le glorieux drapeau britannique qui tranche admirablement dans l'azur du ciel.

Je m'arrête, saisi, ému, enthousiasmé. De la colline où je me trouve je domine tout le camp qui s'étend à perte de vue couvrant une superficie de 16 milles carrés, dans une immense vallée, que bornent à l'ouest les eaux sinueuses de la rivière Jacques-Cartier et plus loin, et au nord et à l'est les premières Laurentides dont les ondulations sous l'étincellement du soleil passent du saphir à l'émeraude, de l'émeraude à l'or.

A quelques pas devant moi, le quartier général, modeste maison de bois dont l'aspect sévère est corrigé par la présence et les uniformes d'officiers de hauts grades groupés sur la galerie.

Tout à côté les tentes de la télégraphie et du téléphone et à droite l'ambulance, le corps des signaleurs, et celui des ingénieurs.

Je dirige de nouveau mes regards devant moi et j'aperçois les tentes coniques des seize bataillons du contingent canadien, dressées sur une étendue de 5 milles et coupées, sur toute la longueur, par trois larges avenues parallèles, éclairées à l'électricité et traversées par une avenue latérale, l'avenue commerciale.

Là-bas, tout là-bas, marchez droit devant vous et vous trouverez l'artillerie de campagne, l'artillerie pesante, et la remonte.

Outre les cinq milles tentes on voit dans le camp de Valcartier toutes les constructions embryonnaires des villes naissantes: des banques, des bureaux, des magasins, un cinéma, un atelier de photographie.

On se lève tôt à Valcartier, surtout les pauvres cuisiniers qui doivent être sur pied à quatre heures et demie. Puis la cavalerie à cinq heures, à cause des soins à donner aux chevaux, et enfin tout le camp à cinq heures et demie. Le soir à dix heures et un quart, il ne doit plus rester debout que les sentinelles. Il ne faut pas oublier que le camp de Valcartier comprend plus de 30,000 hommes, 4,000 chevaux et 300 automobiles. Je ne saurais terminer cet article écrit au fil de la plume, au camp même, sans répondre au reproche amer et irréfléchi adressé à l'égard des Canadiens-Français. On a prétendu que nos compatriotes de langue française au Canada n'ont pas fait leur devoir envers les deux mères patries en ne s'enrôlant pas en assez grand

nombre. Rien de plus faux. Pour ne parler que du premier corps expéditionnaire, le 5ème régiment a fourni à lui seul 350 de ses meilleurs soldats; le 85ème régiment, 180; les 5th Highlanders comptent sous les drapeaux 174 Canadiens-Francais; les Victoria Rifles 125; le 8ème de Québec, près de 200. Et de plus les régiments de l'ouest, les régiments ruraux, l'artillerie, les corps de transports et d'ambulanciers ont constitué pour leur part un fort contingent de Canadiens-Francais.

Un fait, d'un autre côté, qu'il ne faut pas oublier, c'est que parmi ceux qui se sont enrôlés on compte une forte proportion de citoyens britanniques qui ne sont pas nés au Canada, proportion telle que nos vaillants compatriotes qui se sont engagés pour le théâtre des combats et des dangers représentent noblement et sans parcimonie, loin de là, le Canada français dans le concert général du dévouement et du patriotisme.

D'ailleurs, le ministre de la Milice lui-même s'est déclaré enchanté de la part prise par les Canadiens-Francais. Ils ont, dit-il, répondu généreusement et fièrement à l'appel, en ajoutant qu'ils sont d'excellents tireurs, de bonnes natures et des soldats dignes des plus grands éloges.

RODOLPHE GIRARD.

LE MESSAGE D'UNE FEMME GUERI SON MARI DE L'IVROGNERIE.

Ecrivez-lui aujourd'hui et avec plaisir elle vous dira comment elle le fit.

Pendant plus de vingt ans son mari fut un ivrogne invétéré. Il avait essayé tous les moyens possibles de s'arrêter, mais n'avait pas réussi. Elle réussit enfin à le guérir au moyen d'un simple remède que n'importe qui peut employer ou même faire prendre secrètement. Elle désire que toute personne qui a un buveur dans sa maison sache ce fait, et si ces personnes sont sincères dans leur désir de guérir cette maladie, qu'elles lui écrivent et elle leur dira exactement ce qu'est le remède. Elle est sincère en faisant cette offre. Elle a envoyé cette précieuse information à des milliers de personnes et elle vous l'enverra à vous aussi avec plaisir si vous écrivez aujourd'hui. Comme elle n'a rien à vendre ne lui envoyer pas d'argent. Ecrivez votre adresse complète écrite lisiblement, mentionnant si vous êtes une dame, une demoiselle ou un monsieur. Son adresse est

Elle vous dira comment chasser l'ivrognerie de votre maison.

MME MARGARET ANDERSON,
620 GRAND AVENUE,
HILLBURN, NEW YORK, U.S.A.

BUREAU

Les Ecoles Ménagères Provinciales
14, rue Church—Edifice de l'Ecole Technique.

ENSEIGNEMENT MENAGER ET PROFESSIONNEL.

Section Française et Section Anglaise.

Ecole Normale des Professeurs de l'Enseignement Ménager.

Brevet d'Aptitudes à l'Enseignement Ménager.

Nature des Cours.

1e.—Cours Publics du jour et du soir.—Octobre à avril: Art culinaire, Coupe et couture, Modes, Ouvrages d'Agrément, Blanchissage et repassage, Hygiène et premiers soins en cas d'accidents, Dessin d'art appliqué.

2e.—Cours complet d'enseignement Ménager pour élèves régulières—d'octobre à fin d'avril.

3e.—Cours Normal pour la formation des Maîtresses Ménagères; s'adressant aux personnes munies d'un Diplôme Modèle, du 1 octobre à la fin d'avril.

4e.—Cours Normal Préparatoire rapide pour les Institutrices de la Province de Québec, du 2 à la fin août.
5e.—Cours Normal de Vacances à l'usage des Dames Religieuses, sur demande.

Cours Publics du Jour et du Soir.

SESSION ANNUELLE.

Du 1er Octobre à Avril.

Les inscriptions seront reçues, le jour à partir du 15 septembre de 10 a.m. à 5 p.m., au bureau de l'Ecole Ménagère, 14, rue Church.

Cours Français.

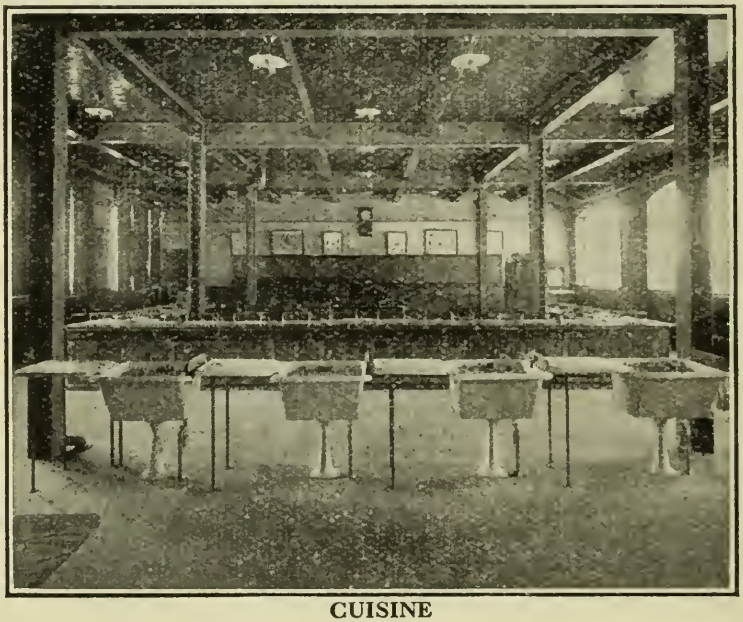

CUISINE

Cuisine Pratique.

Jeudi—10.00 à 12.00 a.m.

Cours Spécial pour les Sociétés Fédérées
Mardi—7.30 à 9.30 p.m.

Cours Spécial pour Gardes-Malades.
Lundi—1.30 à 3.00 p.m.

Cuisines de Démonstration.

Mercredi—3.00 à 5.00 p.m.

Vendredi—Cours populaire, 7.30 à 9.30 p.m. $0.10 la leçon.

Il sera donné le mercredi après-midi et le vendredi soir, intercalées dans la série des cours de cuisine, quatre lectures sur la formation d'une femme de chambre, mise du couvert et service de table.

Hygiène.

Premiers Secours en cas d'accidents.—(Croix Rouge).

Lundi—7.30 à 9.30 p.m.

Puériculture.

Soins à donner aux enfants de la naissance

â l'âge de 6 ans.

Jeudi—3.00 p.m.

Culture Physique—(Méthode Suédoise.)

Vendredi—3.00 p.m.

Coupe et Couture.

Lundi—7.30 à 9.30 p.m.

Mercredi—10.00 à 12.00 a.m.

Cours Spécial pour les Sociétés Fédérées.

Mercredi—7.30 à 9.30 p.m.

COUTURE

Lundi—10.00 à 12.00 a.m.
Mercredi—7.30 9.30 p.m.

Broderies et Dentelles.

sur demande.

Renseignements Généraux.

Les cours publics d'enseignement Ménager et Professionnel ont lieu les uns durant le jour, les autres le jour et le soir, afin d'accommoder le plus grand nombre possible de personnes.

Ces cours commenceront cette année le 1er octobre pour se terminer fin mars. Ils comprendront chacun 2 séries de 10 leçons; une série avant le 1er janvier, une série après le 1er janvier. Le prix d'une série de 10 leçons est de $2.00 payables au moment de l'inscription.

Toutefois, à l'exception du cours de cuisine pratique pour lequel il faut prendre au moins une série de 10, il peut être donné pour chacun des cours ci-dessus mentionnés, des leçons séparées au tarif de 25 cents la lecon.

Les cours seront suspendus durant la vacance de Noël.

Cours de Dessin d'Art.

Appliqué aux travaux de fantaisie des Dames
(Création)

Cours du Jour.

Mardi—3.00 à 4.00 p.m. 20 leçons $20.00

Cours du Soir.

Vendredi—8.00 à 9.00 p.m. 20 leçons $15.00.

Ce cours qui aura lieu pour la première fois cette année aura pour but de donner aux Dames des notions de dessin, de peinture, de décoration artistique susceptibles d'être appliquées à la plupart des ouvrages d'agrément.

Nul doute qu'il sera grandement apprécié par toutes les Dames désireuses de donner à leur ameublement et à tous leurs travaux en général, un cachet personnel de distinction et de bon goût.

SI VOUS VOULEZ "MAIGRIR"

SI VOUS ÊTES "OBÈSE"

PRENEZ LE CÉLÈBRE

THÉ DES CARMÉLITES

IL EST INFAILLIBLE

il diminue l'embonpoint nuisible et encombrant sans altérer la santé. — Il est INOFFENSIF mais EFFICACE.

ÉCRIVEZ À

PHARMACIE MODÈLE GOYER

582, DeMontigny Est, - MONTRÉAL, Canada.

Semez les Graines de Choix 'DÉRY'

Elles remportent les premiers prix partout, où elles sont exposées.
Convainquez-vous de leur supériorité en les semant cette année.

Offre très spéciale aux lecteurs de L'ALMANACH ROLLAND

COLLECTION "S" valant .90c pour .55c, POSTE PAYÉE

Contient un bon paquet des chaques variétés suivantes :

Betterave Alpha—Rouge Foncé de Déry	.10c
Blé d'Inde sucré—Peep-o-day Hâtif	.5c
Carotte—Demie Longue Chantenay	.5c
Chou—Toutes Saisons	.5c
Concombre—Long Vert Amélioré	.5c
Citrouille—Grosse Jaune à Confiture	.5c
Fêve à Beurre—Jaune	.5c
Laitue (Salade)—Pommée hâtive	.5c
Melon Muscat—Netted Rock Hâtif	.5c
Navet de Québec—A Collet Violet	.5c
Oignon Gros Rouge—Stock Spécial	.10c
Persil—Extra Double Frisé	.5c
Poireau—Drapeau Anglais	.5c
Radis—Rond Rouge à Bout Blanc	.5c
Tomate—Earliest Pink de Déry	.10c
Total	.90c

COLLECTION "C" valeur .60c pour .35c, POSTE PAYÉE

Contient un paquet de chaque :

Capucine—Naine en Mélange	.5c
Chrysanthème—Double de Jardin	.5c
Belle de Jour—Grimpant	.5c
Œillet—De Chine, Double et Simple	.5c
Mignonette—De Choix	.5c
Pavot—Doubles Assortis	.5c
Pensée—Mélange de Choix	.10c
Pétunia (St-Joseph)—Varié	.5c
Reine Marguerite—Mélange de Choix	.5c
Total	.50c

BARGAIN SPÉCIAL — **Ces deux Collections 'S' et 'C' Valant $1.40 pour .75c, Poste Payée**

Ces Collections Spéciales préparées d'avance, ne peuvent être achetées que telles qu'annoncées, aucun changement de Variétés n'est alloué.

CATALOGUE FRANÇAIS GRATIS — Le plus complet du pays. 200 illustrations, descriptions, etc., de plus de 1000 Variétés de graines, plantes à fruits et à fleurs, outils de jardin, engrais chimiques, etc., etc.

Ce Catalogue vous sera envoyé sur demande.

Faites une commande d'essaie de suite en bénéficiant de l'offre spécial ci-dessus.

HECTOR-L. DERY, 21, NOTRE-DAME EST, MONTRÉAL, Qué.

SOUPES

Bouillon brun ou consommé pour soupe

Détail:—4 livres de jarret de bœuf, 2 livres de jarret de veau, 4 pintes d'eau froide, 2 petits oignons, 2 ou 3 branches de céleri ou ½ cuillerée à thé de clous de girofle, 1 cuillerée à thé d'herbes fines mélangées ou : 1 branche de thym, marjolaine, persil, basilique, 1 pointe de macis, 1 cuillerée à thé de sel, 1 petit navet.

Essuyer le bœuf et couper le maigre en dés. Brunir le ⅓ de la viande dans une poêle chaude avec la moelle provenant des os ou 4 cuillerées à thé d'huile d'olive ou de saindoux. Mettre le reste, les ⅔ de la viande, les os et le gras dans la casserole, ajouter l'eau, le sel et la laisser reposer ½ heure; alors mettre sur le feu, ajouter la viande brunie, augmenter la chaleur graduellement jusqu'à ébullition et laisser mijoter ½ heure. Ecumer, si on écume trop vite on enlève la meilleure partie du bouillon. Ensuite ajouter les légumes, les herbes fines, grains de céleri, poivre rond, clous de girofle; laisser mijoter 4 à 5 heures sans faire bouillir, alors le passer aussi vite que possible.

N.B.—On peut employer du bouillon à la place d'eau pour faire ce consommé. Des os de poulet cuits ou pas cuits ajoutent à la saveur de ce bouillon. Ne jeter ni la viande ni les légumes après avoir passé le bouillon, mais les remettre dans une même quantité d'eau que la première fois, faire bouillir pour obtenir un second bouillon.

Bouillon Végétarien

Détail:—2 livres de carottes, 1 livre de navets, 4 poireaux, 1 petit panais, 1 petit céleri-rave, 1 oignon, 1 chou vert, 6 pintes d'eau, sel.

Laver, éplucher, couper en morceaux, carottes, navets, poireaux, panais, céleri, oignon; les mettre dans la marmite avec l'eau froide, laisser cuire doucement 3 heures. Alors ajouter le chou coupé en 4 et laisser de nouveau mijoter 3 heures. Alors ajouter le chou coupé en 4 et laisser de nouveau mijoter 3 heures. Vers la fin de la cuisson saler le bouillon, le retirer du feu, le passer à travers une passoire fine; on le mange comme le bouillon de viande avec du tapioca ou des pâtes, vermicelle ou autres. Ajouter au moment de servir 1 ou 2 cuillerées à table de beurre. On peut également servir à part les légumes additionnés de beurre et bien assaisonnés.

1 Consommé à la Princesse

Prendre une poule, la vider et la bien laver; la faire bouillir pendant 2 heures dans 2½ pintes d'eau salée, 1 petite carotte, 1 oignon, 6 grains de poivre, 2 branches de céleri, ½ feuille de laurier, 1 branche de thym. Ecumer, retirer la poule, enlever les chairs, couper les filets en petits dés; passer le bouillon à travers la passoire fine le remettre dans la casserole avec les filets coupés et 2 tasses de petits pois français cuits à part. Assaisonner et servir.

1 soupe au topinambour

Détail:—1 livre de topinambours, 1 petite tranche de bacon, 1 branche de céleri, 2 cuillerées à table de beurre, 1 feuille de laurier, 2 branches de persil, 1 petit oignon, 1½ pinte de bouillon ou d'eau, 2 tasses de lait, 1 cuillerée à table de farine, sel, poivre.

Laver, brosser, peler les topinambours, les mettre au fur à mesure dans une terrine d'eau fraîche acidulée afin qu'ils ne noircissent pas. Hacher l'oignon, le céleri, le persil, le bacon et les topinambours, faire revenir le tout avec le beurre dans une casserole, pendant 10 minutes. Ajouter l'eau ou le bouillon, poivre et sel et laisser cuire doucement durant 1½ heure. Passer la soupe au tamis, remettre cette purée dans la casserole, lui ajouter le lait et la farine délayée dans un peu de lait, cuire de nouveau 10 minutes. Au moment de servir on peut lier ce potage avec un jaune d'œuf étendu de quelques cuillerées de crème. Servir avec des croutons de pain frits au beurre.

Soupe aux légumes

Détail:—⅓ tasse de carottes, ⅓ tasse de navets, ½ tasse de céleri, 1½ tasse de pommes de terre, ½ oignon, 1 pinte d'eau, 5 cuillerées à table de beurre, ½ cuillerée à table de persil haché, sel, poivre.

Laver et râtisser tous les légumes, les couper en dés, couper l'oignon en tranches minces, mélanger les légumes excepté les pommes de terre, cuire 10 minutes dans 4 cuillerées à table de beurre en tournant constamment, ajouter les pommes de terre, couvrir et cuire 2 minutes, ajouter l'eau et faire bouillir 1 heure. Mettre le reste du beurre et le persil; assaisonner de sel et poivre, servir.

Soupe Hollandaise

Détail: 1 pinte de bouillon blanc, 2 cuillerées à table de farine, 2 cuillerées à table de beurre, 2 jaunes d'œufs, ½ tasse de crême, poivre et sel, 1 carotte, 1 petit navet, ½ concombre, 1 cuillérée à thé de persil haché et d'estragon, 1 pincée de sucre, ½ tasse de petits pois français.

Préparer la carotte et le navet, peler le concombre; tailler de la forme d'un pois ½ tasse de chacun de ces légumes, les cuire à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'ils soient tendres, mais pas trop cuits, cuire et égoutter aussi les petits pois. Fondre le beurre dans une casserole, ajouter la farine, remuer avec une cuiller de bois jusqu'à ce que soit bien lisse, y verser le bouillon et tourner jusqu'à ébullition, écumer si nécessaire; retirer la casserole du feu faire une liaison avec les jaunes d'œufs et la crême en tournant constamment; ajouter le persil haché et l'estragon, une pincée de sucre, assaisonner au goût. Mettre les légumes cuits dans une soupière chauffée et verser dessus la soupe chaude.

Potage crème d'asperges

Détail: 1 ou 2 bottes d'asperges, 4 tasses de bouillon de poulet, ½ tasse de crème, 2 jaunes d'œufs, 2 cuillerées à table de farine, 4 cuillerées à table de beurre, sel, poivre.

Laver les asperges à l'eau fraiche et casser les tiges à l'endroit ou elles cessent d'être flexibles. Réserver ¾ de tasse des sommités les plus vertes; couper les autres en petits bouts et les blanchir à l'eau bouillante salée pendant 2 minutes, les égoutter, les passer au beurre, 2 cuillerées à table, et les jeter dans le bouillon lié avec le reste du beurre et la farine, laisser cuire doucement 30 à 35 minutes et les passer au tamis. Remettre cette crème dans la casserole, l'étendre d'un peu de bouillon si nécessaire, la chauffer sans laisser bouillir; au dernier moment lier avec les jaunes d'œufs étendus de crème, assaisonner, y joindre les pointes d'asperges cuites séparément à l'eau bouillante salée et te nues bien vertes.

Note.—Ce potage doit avoir une légère teinte pistache; si la purée de pointes d'asperges ne suffisait pas à la donner, il faudrait la compléter en ajoutant quelques gouttes de vert liquide (pâte colorante). On peut aussi obtenir le même résultat en ajoutant aux pointes d'asperges, en les cuisant, quelques feuilles d'épinards.

Soupe à la Parmentier

Détail:—1 livre de pommes de terre, 1 pinte de bouillon blanc, ½ tasse de crème, 2 cuillerées à thé de beurre, poivre et sel.

Garniture:—½ tasse de pointes d'asperges, ½ tasse de carottes taillées de la grosseur d'un pois.

Laver et peler les pommes de terre, les couper en tranches minces. Fondre le beurre dans la casserole, ajouter les pommes de terre, les cuire lentement jusqu'à ce que le beurre soit absorbé; ajouter le bouillon, assaisonner de poivre et sel, laisser mijoter jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres, les passer au tamis, les remettre dans la soupière en y ajoutant la crème et la garniture cuite d'avance; assaisonner, ajouter du bouillon si nécessaire. Servir avec croutons frits.

Potage crème de céleri.

Détail:—3 tasses de céleri coupée en dès, 1 pinte d'eau, 2½ tasses de lait, 1 tranche d'oignon, 3 cuillerées à table, de beurre, ¼tasse de farine, sel, poivre, 1 jaune d'œuf, ¼ tasse de crème.

Laver, nettoyer le céleri, le couper en morceaux, le faire cuire dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'il soit tendre et le passer au tamis. Chauffer le lait avec l'oignon, l'enlever et ajouter le lait au céleri. Dans une casserole cuire 3 cuillérées à table de beurre, lui ajouter la farine, le lait mêlé au céleri. Assaisonner avec sel et poivre. Servir avec croutons frits. Dans la soupière défaire le beurre, y mettre le jaune d'œuf, la crème et faire la liaison en versant le liquide chaud.

Soupe Suisse.

Détail:— 4 petites pommes de terre, 1 tranche de navet, 2½ tasses d'eau bouillante, 2½ tasses de lait chauffé, ½ oignon, 3 cuillerées à table de beurre, 3 cuillerées de farine, 1½ cuillerée à thé de sel, ½ cuillerée à thé de poivre.

Laver, peler et couper les légumes en morceaux; les faire bouillir ensemble 10 minutes, égoutter, ajouter l'oignon coupé en morceaux et 2½ tasses d'eau bouillante. Cuire les légumes jusqu'à ce qu'ils soient tendres, les égoutter et réserver l'eau de la cuisson pour l'ajouter aux légumes après les avoir passés au tamis, ajouter le lait, réchauffer et lier avec beurre et farine, assaisonner de sel et poivre.

MENU

Potage à la laitue.

Détail:— 1 tête de laitue, 1 oignon, 2 branches de persil, 2 cuillerées à table de beurre, 2 cuillerées à table de riz, ⅔ tasse de crême, 6 tasses d'eau bouillante.

Laver la laitue, l'égoutter, la hacher ainsi que l'oignon et le persil. Mettre fondre le beurre dans la casserole, y faire revenir les légumes, ajouter l'eau, saler et poivrer. ½ heure avant de retirer le potage, y ajouter le riz bien lavé. Mettre la crême dans la soupière, verser le potage dessus et servir aussitôt.

Soupe à la faubonne.

Préparer une soupe à la purée de pois verts secs ou une purée de lentilles.

Purée.—Faire cuire 1½ tasses de pois verts avec 1 pinte d'eau froide, ajouter 1 tranche d'oignon et une carotte râtissée, retirer la carotte et l'oignon, passer les pois au tamis, mettre la purée dans une casserole avec 1 cullerée à thé de sucre, puis la délayer avec 1 pinte de bouillon; tourner sur le feu jusqu'à ébullition, ajouter 2 cuillerées à table de beurre, remuer pour bien mélanger, ajouter une julienne faite avec 1 carotte, 1 tranche de navet, 5 à 6 branches de céleri, 1 tranche d'oignon et 1 poireau, 4 à 5 feuilles de choux, les couper en tranches fines. Faire fondre dans une casserole 2 cuillerées à table de beurre et autant de saindoux, y ajouter 1 cuillérée à thé de sucre, y mettre les légumes, les mélanger avec le beurre, couvrir la casserole et laisser cuire 4 à 5 minutes, pour finir la cuisson, ajouter 1 tasse d'eau bouillante, laisser mijoter et faire cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres. On peut ajouter à la julienne des petits pois cuits, ainsi que haricots verts coupés en dés et des bouquets de choux-fleurs également cuits. Pour servir, ajouter la julienne à la purée de pois verts, faire jeter un bouillon et servir chaud.

Soupe de légumes au kari.

Détail: ½ tasse de chacun des légumes suivants coupés en dés: carottes. navets, céleri, chou-fleur, 1 petit oignon, 1 poireau, 1 pomme, 1 cuillerée à table de riz, 1 cuillérée à thé de sucre ou 1 carré, 2 cuillerées 2 table de beurre ou de graisse, ½ cuillerée à thé de poudre de kari, 1½ pinte d'eau ou de bouillon, le jus d'un citron, sel et poivre.

Laver et préparer les légumes, faire fondre le beurre ou la graisse dans la marmite à soupe, y mettre les légumes et tourner sur le feu quelques minutes sans les laisser brunir, ajouter la poudre de Kari, le poivre, le sel, le riz. Laisser bouillir lentement 1½ heure. Servir avec un peu de jus de citron.

Potage crème d'orge.—Pour les malades.

Détail:—1 cuillerée à table de farine d'orge (Robinson's Groats"), ½ tasse d'eau froide, 1½ tasse de lait, 1 cuillerée à table de sucre, ½ cuillerée à table de beurre, ¼ cuillerée à thé de sel.

Délayer la farine d'orge avec l'eau, verser cette préparation dans le lait bouillant, faire cuire 10 minutes en tournant toujours. Au moment de servir ajouter le sucre, le sel ou le beurre.

Potage à la crème d'avoine.

Détail: 3 cuillerées à table de farine d'avoine, 1 pinte d'eau, 1 jaune d'œuf, 1½ cuillerée de beurre, 1 cuillerée à thé de sel.

Faire bouillir l'eau avec le sel, délayer la farine dans un peu d'eau froide et ajouter l'eau boillante en remuant de temps à autre, laisser cuire 15 à 20 minutes. Mettre le jaune d'œuf, le beurre et 1 cuillerée à thé de Liebig si on l'aime, dans le fond de la soupière, délayer avec 1 ou 2 cuillerées à table de potage chaud, ajouter le reste du potage et servir.

Potage aux concombres.

1 gros concombre ou 2 petits, 1 poignée d'épinards, 3 cuillerées à table de beurre, 1 feuille de laurier, 1 petit oignon, 1 pinte de bouillon ou d'eau, ½ tasse de crême, 1 jaune d'œuf. Peler finement le concombre, le couper en quartiers, enlever les graines; les couper en tranches très minces, les mettre dans une assiette, les saupoudrer de sel, les laisser de côté environ ½ heure afin de leur faire rendre leur eau, enlever cette eau. Fondre le beurre dans une casserole, lui ajouter le concombre, l'oignon finement haché ainsi que les épinards bien lavés et coupés, la feuille de laurier, poivre et sel. Couvrir la casserole et faire revenir 5 à 8 minutes sans laisser brunir. Verser alors l'eau ou le bouillon et cuire lentement 1 heure. Passer le potage au tamis, rincer la casserole, y mettre le potage afin de le réchauffer. Dans la soupière mettre le jaune d'œuf et la crême, débattre un moment, y verser le potage et servir aussitôt avec des croutons de pain frits.

Soupe aux châtaignes

Détail:—¾ livre de châtaignes pesées après avoir été pelées, 1 pinte de bouillon blanc, 1 tasse de crême ou 2 tasses de lait, 2 cuillerées à table de beurre, 1 petit morceau de macis, poivre blanc, sel, une pointe de Cayenne.

Laver les châtaignes, couper un petit morceau au bout de chacune, les jeter dans l'eau chaude et les faire bouillir 10 minutes; enlever la peau et les mettre dans la casserole avec le bouillon blanc et le macis. Laisser mijoter 1 heure ou plus, jusqu'à ce que les châtaignes soient tendres. les passer au tamis, employant le bouillon pour les mouiller. Rincer la casserole, y remettre la purée de châtaignes ainsi que le bouillon. Ajouter le lait ou la crême et faire bouillir 10 minutes, jusqu'à ce qu'elles soient lisses. Ajouter le poivre blanc, du sel au goût, une pointe de Cayenne. Si la soupe est trop épaisse ajouter du bouillon ou du lait. Servez avec des croutons frits ou du pain rôti.

LEGUMES.

Purée de pommes de terre.

6 à 8 pommes de terre ou 1 livre. Faire cuire les pommes de terre à l'eau bouillante salée. Lorsqu'elles sont cuites, les égoutter, les passer au presse-purée, leur ajouter 3 cuillerées à table de beurre et une tasse de lait chaud. Mettre la casserole sur le feu, tourner vivement jusqu'à ce que la purée soit bien blanche et bien lisse. Servir dans un plat creux.

Croquettes de pommes de terre à la Dauphine.

Détail.—6 pommes de terre, 2 cuillerées à table de beurre, ¼ tasse de lait, 4 cuillerées à table de beurre, farine, muscade, poivre et sel.

Faire cuire les pommes de terre à l'eau bouillante salée, les passer au tamis, les travailler sur un feu doux pour les convertir en pâte fine; y ajouter le beurre en petits morceaux en continuant de les travailler, y verser peu à peu le lait, ensuite ajouter le sel, le poivre, la muscade, bien mélanger. Rouler la purée en forme de saucisse sur la table farinée, en couper des morceaux de l'épaisseur d'un pouce. Faire chauffer le beurre dans une poêle, y mettre dorer les croquettes et en garnir une pièce de viande rôtie.

Pommes de terre au gratin.

Laver et peler les pommes de terre, les couper en rondelles minces, beurrer un plat à gratin, y ranger une couche de pommes de terre et à volonté saupoudrer de fromage râpé, assaisonner de sel, poivre, muscade, une seconde couche de pommes de terre et ainsi de suite. Terminer le plat en l'arrosant avec un peu de crême et disposer dessus quelques noisettes de beurre et un peu de chapelure. Faire gratiner à four modéré ¾ d'heure à 1 heure. Le plat doit être bien doré.

Pommes de terre à la Maître d'Hôtel.

6 pommes de terre, 4 cuillerées à table de beurre, 2 cuillerées à table de persil haché, le jus d'un petit citron. Faire cuire à l'eau les pommes de terre avec leur pelure, les égoutter, les peler chaudes, les couper en tranches. Verser dessus le beurre fondu avec le persil et le jus de citron, sel, poivre.

Soufflé aux pommes de terre.

Détail.—4 pommes de terre, 3 cuillerées à table de lait ou de crême, 2 cuillerées à table de beurre, 2 cuillerées à table de fromage, 3 œufs, chapelure, sel, poivre.

Faire cuire les pommes de terre à l'eau bouillante salée. Quand elles sont cuites, les passer au tamis, ajouter le beurre, le lait ou la crême, le fromage râpé, le sel, le poivre, les jaunes d'œufs, battre fortement cette pâte, y ajouter les blancs battus en neige. Mettre cette préparation dans un plat à gratin enduit de beurre et saupoudré de chapelure. Le mettre dans un four assez chaud pendant 25 minutes. Le renverser sur un plat et arroser le soufflé avec une sauce aux tomates.

Sauce aux Tomates.—Détail:—1 boîte de conserves de tomates, 1 cuillerée à table de beurre, 1 cuillerée à table de saindoux, 1 branche de céleri, 1 feuille de laurier, 1 petit oignon, 1 cuillérée à table de persil haché, 1 cuillerée à table de farine, ½ tasse d'eau.

Faire cuire lentement l'oignon émincé dans le beurre et le saindoux, saupoudrer de farine, laisser roussir et ajouter les tomates, l'eau et tous les aromates. Laisser cuire 1 heure, passer au tamis et servir très chaud.

Concombres Farcis.

Couper un comcombre en deux; enlever les graines, saler la cavité et renverser sur une assiette afin qu'ils rendent bien toute l'eau qu'ils contiennent; laisser reposer 10 minutes. D'autre part préparer une Macédoine avec toute espèce de légumes: pois, tomates, haricots; assaisonner de sel et poivre; lier avec un peu de mayonnaise et servir sur de jolies feuilles de laitue frisée.

Betteraves à l'italienne.

Détail.—4 à 6 betteraves, 2 cuillerées à table de beurre, 1 petit oignon haché fin, 2 cuillerées à table de farine, ½ cuillerée à thé de sel, poivre, 1 cuillerée à thé de sucre, 1 tasse de lait, 1 cuillerée à thé de vinaigre, 1 cuillerée à table de jus de citron.

Laver les betteraves, les mettre cuire à l'eau froide jusqu'à ce qu'elles soient tendres, les égoutter, les rafraîchir, enlever la peau, les couper en lanières. Mettre le beurre fondre dans une casserole, ajouter l'oignon haché fin, ne pas laisser prendre couleur, joindre la farine, le sel, le poivre; quand c'est bien mélangé ajouter le sucre, lait, amener au point d'ébullition, laisser mijoter quelques minutes, mettre le vinaigre ou le jus de citron, verser sur les betteraves, servir chaud.

Salsifis à la Poulette.

Détail.—1 botte de salsifis, 3 cuillerées à table de farine, 2 cuillerées à table de beurre, 1½ tasse de lait, 1 jaune d'œuf, 1 cuillerée à table de persil haché, 1 cuillerée à table de jus de citron, poivre et sel.

Bien râtisser les salsifis, les mettre au fur et à mesure dans de l'eau légèrement vinaigrée. Mettre dans une casserole 1 pinte d'eau dans laquelle on aura délayé 1 cuillerée à table de farine, y ajouter du poivre et du sel; quand cette eau est bouillante, y faire cuire les salsifis. Lorsque les salsifis sont tendres, les égoutter. D'autre part, préparer une sauce blanche avec le beurre, la farine et le lait chaud, faire cuire 10 minutes. Battre le jaune d'œuf dans un bol et verser doucement la sauce dessus en remuant tout le temps. Remettre le tout dans la casserole, ajouter le persil, poivre et sel, tourner un instant la sauce sur un feu doux sans laisser bouillir. Mettre les salsifis dans un plat chaud, les arroser de la sauce et du jus de citron.

Chou farci aux châtaignes.

Faire blanchir un chou blanc ou un chou frisé pendant ¼ d'heure, le rafraîchir, l'égoutter, le mettre sur un linge pour en écarter toutes les feuilles jusqu'au cœur. Faire une farce avec 36 châtaignes, 1 tasse de pain humecté de lait, 1 œuf, 1 cuillerée à table de beurre, 1 cuillerée à thé de sucre, 1 tasse de bouillon, sel, poivre. Eplucher les châtaignes, les mettre dans une casserole avec 3 à 4 tasses d'eau froide, amener le liquide à ébullition, laisser cuire 5 minutes, égoutter les châtaignes pour les peler soigneusement en prenant garde de ne pas les briser, les remettre dans une casserole avec le bouillon, le beurre, le sucre, les faire cuire à feu vif afin de les conserver entiers, les assaisonner avec sel et poivre, ajouter le pain, l'œuf entier, mettre cette farce dans le chou en le reformant, mettant un peu de

farce à chaque feuille mais pas trop, pour qu'il n'y en ait pas plus que de chou. Mettre dessus une ou 2 bandes de lard, ficeler le chou, le mettre cuire dans une casserole avec du bouillon non dégraissé, le faire cuire lentement pendant 1½ heure. Servir sur un plat rond, égoutter le bouillon qui se trouve autour et le remplacer avec un peu de jus lié.

Choux rouges en salade.

Détail:—1 chou rouge, ¼ livre de lard maigre, sel, poivre, 2 tasses d'eau, ½ tasse de vinaigre, ½ cuillerée à table de sucre.

Prendre 1 tête de chou rouge bien ferme, le couper en 2 parties, les laver, les couper en tranches très minces. Couper le lard en petits dés, le mettre dans une casserole sur le feu pour faire fondre, lui ajouter les choux coupés, remuer avec la cuillère, assaisonner, couvrir la casserole et laisser mijoter à petit feu pendant 1 heure, mais lentement et en ayant soin de les retourner de temps en temps pendant leur cuisson. Lorsqu'ils sont cuits, y verser ⅓ tasse de vinaigre chaud, remuer et servir dans un légumier.

Choux-Raves.

Préparer les choux-raves de la mêmes manière que les navets; les couper en tranches minces, en quartiers ou en cubes, les laisser dans l'eau froide, jusqu'à ce qu'ils soient prêts à cuire. Cuire dans l'eau bouillante non-salée, jusqu'à ce qu'ils soient tendres, saupoudrez de sel et servez seul ou avec une Sauce à la Crême, ou une Sauce Hollandaise, Les restes peuvent être employés au gratin, saupoudrés de quelques cuillerées à table de fromage et de panure et dorer au four 15 à 20 minutes. On emploie alors la Sauce Crême au lieu de la Sauce Hollandaise.

Navets au Jambon.

Faire une légère sauce avec 2 cuillerées à table de beurre, autant de farine et 1½ tasse de bouillon, y faire réchauffer ¾ tasse de jambon cuit et coupé en dés. D'autre part, tailler et cuire à l'eau bouillante salée 1½ tasse de navets, les égoutter et les jeter dans la sauce avec le jambon, faire mijoter 10 minutes. Servir aussitôt. On peut ajouter 1 branche de céleri haché fin, dans la sauce avec le jambon.

Soufflé de Panais.

Détail.—2 panais, 1 cuillerée à table de beurre, ½ tasse de Sauce Blanche épaisse, 4 cuillérées à table de fromage râpé, 2 blancs, 2 jaunes d'œufs, sel, poivre.

Laver les panais, les faire cuire à l'eau bouillante salée, enlever la pelure et les passer au tamis. A cette purée ajouter la Sauce Blanche, les jaunes d'œufs battus, le beurre fondu, 2 cuillerées à table de fromage râpé, sel, poivre et les blancs en neige. Verser cette préparation dans de petites timbales beurrées, saupoudrer le dessus avec le reste du fromage râpé mêlé à de la chapelure et cuire au four au bain-marie 15 à 20 minutes. Servir aussitôt.

Topinambours en friture.

Détail:—Topinambours, farine, panure, grande friture, persil.

Laver, brosser, peler les topinambours et les jeter dans un bassin d'eau froide, avec quelques gouttes de vinaigre ou de jus de citron pour conserver leur couleur. Les égoutter, les assécher sur une serviette, les rouler légèrement dans la farine, les passer dans l'œuf battu et puis dans la panure; mettre dans le panier à friture et les faire dorer. Egoutter sur un papier de cuisine. Servir sur un plat garni d'une serviette pliée et décorée de persil frais ou frit.

Note.—Les topinambours accompagnent avec avantage un plat d'entrée. Pour frire le persil frais, il faut le laver d'abord et l'assécher parfaitement dans un linge, le mettre dans le panier à friture et le plonger graduellement dans la friture chaude. Ceci pour empêcher la friture de déborder. Prendre les mêmes précautions pour frire l'oignon.

Aubergines aux Tomates.

Couper dans leur longeur des aubergines nouvelles, en 2 ou 3 tranches suivant l'épaisseur, y laisser la peau et les saler. Placer les aubergines ainsi salées entre deux plats, pendant une demi-heure. Quand les aubergines ont rendu leur eau, les essuyer avec un linge et les faire cuire à la poèle avec 2 cuillerées à table de beurre ou de l'huile d'olive. Quand elles sont tendres les ranger dans un plat à gratin beurré et étendre sur chacune une épaisseur de purée de tomates avec du céleri cuit, croiser une seconde rangée sur

la première et la couvrir aussi de tomates; verser dans le plat le beurre de la cuisson, et faire gratiner au four pendant une demi-heure. Servir dans le plat. Réchauffer au four, au bain-marie, ce qui reste des aubergines; elles ne perdent rien à cette seconde cuisson.

Oignons au Gratin.

Détail.—2 ou 3 oignons d'Espagne, 2 cuillerées à table de beurre, 2 cuillerées à table de farine, 1 pincée de cayenne, ½ tasse de bouillon ou d'eau, 2 cuillérées à table de crême, 4 cuillérées à table de parmesan râpé, sel.

Faire blanchir les oignons en les mettant dans une casserole d'eau froide, faire bouillir et jeter cette eau. Remettre les oignons à l'eau bouillante salée et les cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Les égoutter et les mettre dans un plat à gratin chaud et beurré. Faire une sauce avec le beurre, farine, sel, cayenne, eau ou bouillon et crême; la verser sur les oignons. Saupoudrer de fromage râpé et brunir au four. Servir tout de suite.

Lentilles au jus.

1 tasse de lentilles, 1 tasse de conserves de tomates, 3 cuillerées à table de beurre, 1 bonne cuillerée à table de jus de viande.

Mettre tremper les lentilles pendant 24 heures, après les avoir bien lavées, les égoutter, les mettre dans une casserole, les couvrir d'eau froide à la hauteur de 3 doigts au-dessus des lentilles. Les faire bouillir tout doucement, ajouter alors les tomates, le beurre et continuer de faire bouillir à petit feu jusqu'à ce que les lentilles soient tendres et l'eau complètement réduite. Saler, poivrer à la fin de la cuisson. Au moment de retirer du feu ajouter le jus de viande.

LE GARAGE LAURIER, Limitée

375, rue Ontario Est (près St-Denis)

Entièrement à l'épreuve du feu. Garage idéal pour l'entreposage des autos durant l'hiver.

Autos de Tourisme et Limousines à louer pour Baptêmes, Mariages, Tourisme, etc., etc.

Prix modérés. Chauffeurs en uniforme. **Téléphone Est 2480**

Filet de bœuf à la jardinière.

Détail.—1 filet de bœuf, 1 carotte, 1 oignon, 1 feuille de laurier, 1 branche de persil, 1 branche de céleri, 8 grains de poivre, sel, 8 à 10 lardons, 6 cuillerées à table de graisse de rôti ou de beurre.

Parer et larder le filet mettre dans une lèchefrite la graisse de rôti ou le beurre, les légumes coupées en tranches, poser le filet dessus et cuire à four chaud 12 minutes par livre de viande si on le désire saignant; ou un quart d'heure par livre de viande cuit à point retirer le filet et finir la sauce.

Jardinière:—1 carotte, 1 petit chou-fleur, 1 boîte de petits pois ou 1 boîte de petites fèves vertes, 1 douzaine de petites pommes de terre nouvelles. Carottes glacées: les peler et les couper en petits bâtons, les faire blanchir 10 minutes à l'eau bouillante, saler, les égoutter, les remettre dans la casserole avec 1 ou 2 cuillerées à table de beurre, 1 cuillerée à thé de sucre, 1 pincée de sel, les couvrir d'eau chaude et laisser diminuer le liquide lorsque celui-ci est tout absorbé, sauter les carottes pour qu'elles soient également glacées.

Chou-fleur:— le faire cuire à l'eau bouillante salée après l'avoir lavé et divisé en petites branches.

Petit pois et fèves:—ouvrir une boîte de pois, les égoutter et les mettre dans une casserole avec 2 cuillerées à table de beurre, 1 cuillerée à thé de sucre, 1 pincée de sel, les sauter 5 à 8 minutes.

Dresser le filet sur un plat long bien chaud, disposer autour en alternant les couleurs, les légumes préparés, garnir avec quelques branches de persil.

Carottes en sauce.

Détail:—2 ou 3 carottes, 2 petites tranches de bacon, 2 cuillerées à table de graisse ou de beurre, 2 cuillerées à table de farine, 1½ tasse de l'eau de cuisson des carottes, poivre, sel, 2 cuillerées à table persil haché.

Peler et couper les carottes en rondelles, les faire blanchir 10 à 12 minutes jusqu'à ce qu'elles soient tendres, les égoutter et réserver l'eau de cuisson, couper le bacon en dés, le faire revenir dans une casserole avec le beurre ou la graisse, y mettre les carottes, mélanger délicatement afin de ne pas les briser, les saupoudrer de farine, mélanger encore, les assaisonner et les couvrir avec 1½ tasse de l'eau de cuisson; laisser mijoter 15 minutes. Servir dans un légumier et les saupoudrer de persil haché.

Rosbif à l'Anglaise.

8 à 12 livres de viande, 1 carotte, 1 ou 2 tranches d'oignon au goût, 1 branche de céleri, 1 branche de persil, 6 ou 8 lardons de lard et bacon, 2 à 3 cuillerées de graisse.—Foncer la lèchefrite avec les légumes coupés en tranches ou en morceaux, le lard et le bacon, y déposer la viande, la frotter avec du sel. Placer la lèchefrite au four chaud afin que la surface soit saisie et que le jus ne s'échappe pas. (Lorsque la farine est colorée baisser le feu et arroser de graisse.) Arroser toutes les 10 minutes afin que la viande reste juteuse, on compte ¼ d'heure par livre de viande.—Lorsque la viande est cuite, la retirer de la lèchefrite, la tenir au chaud, dégraisser la sauce, ajouter 1 cuillerée à table de farine et remuer jusqu'à ce que cette dernière soit colorée, ajouter graduellement 1½ tasse d'eau bouillante, cuire 7 à 8 minutes, assaisonner de sel et poivre, passer. Dresser la viande sur un plat et servir la sauce dans une saucière.

Bœuf à la Marseillaise.

Détail:—2½ livres de bœuf dans la tranche, la couper en carrés de 2 pouces; la piquer avec des filets de lard salé et de jambon cru; assaisonner ces viandes avec sel, poivre, thym, laurier, persil haché très fin et 2 cuillerées à table d'huile d'olive. Hacher ½ livre de lard, le faire fondre dans une casserole, y ajouter les carrés de viande et les faire cuire à feu modéré pendant 15 minutes en les retournant, y verser 3 tasses de bouillon, faire bouillir à feu vif 15 à 20 minutes; quand le bouillon est un peu réduit, ajouter un morceau d'écorce d'orange sèche, 1 petite gousse d'ail épluché, 1 branche de persil, ½ feuille de laurier et 1 pied désossé et blanchi ou à son défaut des couennes de lard blanchies. Couvrir la casserole, ajouter un peu de bouillon, si c'est nécessaire et laisser mijoter 20 à 30 minutes. Dresser la viande dans un plat creux et passer la sauce dessus. Servir chaud.

Pain de viande.

Détail.—1 tasse de restes de viande, 2 petites tranches de lard fumé ou salé, 4 pommes de terre, 2 œufs, 1 cuillerée à table de beurre, 2 cuillérées à table de crême ou de bouillon, sel, poivre.

Hacher finement le lard et le faire revenir avec le beurre, ajouter la viande haché, bien mélanger et retirer du feu. Faire cuire les pommes de terre, les piler et les mêler à la viande, ajouter les œufs légèrement battus, le sel, le poivre,

la crême ou le bouillon, bien mélanger le tout, Beurrer un plat à gratin, le saupoudrer de panure, mettre au fond 3 petites bardes de lard très minces, y verser la préparation, couvrir d'un peu de chapelure et de quelques noisettes de beurre, cuire à four chaud 25 à 30 minutes. Servir avec une sauce piquante.

Sauce piquante:—1 oignon haché fin, le mettre dans une casserole avec ½ tasse de bon vinaigre, faire bouillir et réduire jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'une cuillerée à soupe, alors ajouter 1 cuillerée à table de beurre, laisser fondre, ajouter 3 cuillerée à table de farine, mélanger; verser 2 tasses de bouillon ou d'eau chaude et 1 cuillerée à thé d'extrait de viande, bovril, cuire 15 minutes.

Au moment de servir ajouter à la sauce 3 ou 4 cornichons coupés en dés et 1 cuillérée à table de câpres, 1 cuillérée à table de persil haché.

Rôti haché.

Détail:—½ livre de veau; ½ livre de porc, ½ livre bœuf, 1 petit oignon, 1 branche de céleri, 1 cuillérée à table de persil haché, 1 tasse de pain émietté et ramolli dans du lait, 1 œuf, sel, poivre, muscade, 2 cuillerée à table graisse de rôti, 1 blanc d'œuf, panure. Parer la viande et la hacher à la machine, roussir l'oignon dans la poêle avec 1 cuillerée à table de beurre, l'ajouter à la viande ainsi que le céleri, persil hachés, le pain, les épices, l'œuf, bien pétrir la viande, la mettre sur une planche, saupoudrer de panure et la rouler sous forme de boudin et le passer au blanc d'œuf. Faire chauffer la graisse dans la lèchefrite, y mettre délicatement le boudin, l'arroser avec la graisse très chaude, le mettre au four pendant environ 1 heure, en ayant soin de l'arroser toutes les dix minutes avec un peu de bouillon. Servir avec une purée de pommes de terre.

Langue de bœuf fraîche en gelée.

Prendre une langue de bœuf fraîche, la laver à grande eau, supprimer le cornet, la faire cuire 2 à 3 heures, suivant sa grosseur dans de l'eau salée dans laquelle on aura ajouté 1 branche de céleri, thym, persil, 1 oignon piqué de 3 clous de girofle, 1 petite carotte, 6 grains de poivre, des débris de viande. Retirer la langue, enlever la peau; la mettre sous presse durant quelques heures. Faire réduire le bouillon, enlever les légumes et les os, le passer, le clarifier, mettre dissoudre 1 paquet de gélatine dans un peu d'eau froide, le verser dans 5 tasses de bouillon réduit, bien assaisonner;

garnir un moule à charlotte ou un bol en grès avec des tranches d'œufs cuits durs, olives, câpres cornichons, carottes, betteraves, y verser un peu de gelée, laisser prendre mettre la langue sur le dessus, ajouter le reste de la gelée et faire prendre au frais. Démouler le lendemain, décorer le plat avec laitue et tomates à la mayonnaise.

Côtelette de mouton au riz.

Détail.—6 à 8 côtelettes, 4 cuillerées à table de beurre, ½ tasse de riz, sel, poivre.

Mettre d'abord cuire le riz. Dans une casserole faire fondre 2 cuillerées à table de beurre; lorsqu'il est bien chaud ajouter le riz bien lavé et asséché; laisser jaunir le riz en le remuant sans cesse avec la cuillère de bois. Mouiller avec de l'eau chaude à la hauteur de 2 doigts au-dessus du riz. Laisser cuire sans remuer à feu doux. Quand l'eau est réduite le riz est ordinairement à point; ajouter sel et poivre. D'autre part parer les côtelettes, dégager à moitié le manche. Faire fondre 2 cuillerées à table de beurre dans la poêle; quand il est bouillant y mettre les côtelettes et les faire cuire 8 ou 10 minutes au plus; les retourner et les saupoudrer de sel et poivre. Les surveiller afin qu'elles soient bien dorées des 2 côtés. Mettre une couche épaisse de riz dans un plat chaud, disposer les côtelettes dessus. Détacher avec un peu d'eau chaude le jus des côtelettes qui adhère à la casserole, verser cette sauce dans la saucière et servir.

Veau à la Florentine.

Détail:—Pour 6 à 8 personnes, 6 petites tranches de bacon, 2 livres de veau, 1 tasse de macaroni, ¾ tasse de fromage râpé, 1½ cuillerée à table de beurre, 1 cuillerée à table de farine, 2 cuillerées à table d'huile d'olive, 1 cuillérée à table de purée de tomate, 2 tasses d'eau chaude ou de bouillon, 1 pincée de sucre, sel, poivre, 1 bouquet garni. Dorer au sautoir les tranches de bacon, les mettre en reserve au chaud, ajouter l'huile et sauter le veau coupé en dés; saupoudrer de sucre, sel, poivre, ajouter la farine, l'eau ou le bouillon, la purée de tomate. Laisser cuire pendant 2 heures. Pocher le macaroni, le sauter au beurre en ajoutant le fromage, le verser dans un plat, les disposer en couronne et garnir le puits avec le veau, disposer autour du plat les tranches de bacon. Verser une partie de la sauce sur le veau et le reste dans une saucière.

Paupiettes de veau ou oiseaux sans têtes.

Faire fondre dans un chaudron en fer 2 ou 3 cuillérées à table de beurre ou d'huile d'olive, y faire dorer les paupiettes en les saupoudrant de sel, poivre et d'un peu de farine, les mouiller de bouillon et de crême jusqu'à la moitié de leur hauteur; les cuire doucement jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Les servir sur des rôties de pain, les arroser de quelques cuillerées de sauce. Décorer le plat de persil frais.

Veau à la Marengo,

2 livres de veau, 2 cuillerées à table de beurre, 1 cuillerée à table de saindoux, 1 carotte, 1 gros oignon, 8 petits oignons, 6 ou 7 lardons, 1 boîte de champignons, 1 bouquet garni, 1 pointe d'ail, 1 tasse de tomate, 1 tasse de bouillon, 1 bonne cuillerée à table de farine, 2 œufs durs, quelques croutons. Mettre dans un petit chaudron en fer le beurre et le saindoux, couper en morceaux égaux deux livres de moelle de veau, 1 carotte, 1 oignon coupé en quatre. Une fois roussis, saupoudrer de farine, faire faire deux tours, ajouter les tomates, le bouillon. Mettre un bouquet garni, sel, poivre, une pointe d'ail écrassée et faire cuire à feu doux 1½ heure. D'autre part préparer la garniture suivante: Couper 6 ou 7 petites tranches de lard, faire revenir les petits oignons et les champignons égouttés avec le lard et 1 cuillerée à table de beurre, ajouter le tout à la viande 20 minutes avant de servir. Dresser sur un plat en pyramide en y ajoutant les œufs durs coupés en quartiers et quelques croutons de pain revenus dans le beurre.

Poulet à la Cardinal.

1 poulet, 4 tasses de bouillon ou d'eau, 1 tasse de sauce tomate très épaisse, 1 tasse de champignons, poivre, sel. Couper le poulet en morceaux après l'avoir préparé, c'est-à-dire vidé et nettoyé. Mettre ces morceaux dans une casserole, saler, poivrer, couvrir avec le bouillon ou l'eau, laisser cuire une heure ou plus, jusqu'à ce que la viande soit tendre. Ajouter alors une tasse de sauce tomate très épaisse, laisser cuire 10 minutes de plus. Retirer les morceaux de poulet, les ranger sur un plat chaud, faire réduire la sauce si nécessaire, la passer à la passoire fine, la verser sur le poulet, décorer le tour du plat avec les champignons sautés au beurre et quelque branches de persil.

Epaule de mouton farcie.

Détail:—1 épaule désossée, 1 tasse de mie de pain pressée, 1 petite tranche de jambon ou de bacon, quelques restes de viande cuite, 2 branches de persil, 1 branche de céleri, 2 tranches de lard gras, 2 cuillerées à table de beurre, 1 bouquet garni.

Désosser l'épaule et garnir l'intérieur de la farce suivante: Hacher ensemble le jambon, les restes de viande (bœuf, veau ou poulet), le persil, le céleri. Lorsque tous ces ingrédients sont mélangés, ajouter encore le pain ramolli avec un peu de lait, le sel, le poivre et introduire cette farce dans l'épaule. Coudre l'ouverture et mettre cuire l'épaule au four, avec le lard, le beurre et le bouquet garni. Arroser souvent l'épaule avec du bouillon. 2 heures de cuisson suffisent. Servir dans un plat chaud avec des croquettes de pommes de terre et des petits pois. Dégraisser la sauce, détacher avec un peu de bouillon le jus qui adhère à la casserole et servir dans une saucière bien chauffée.

Côtelettes de Porc frais aux cornichons.

Prendre 4 à 6 côtelettes, les frapper avec le couperet et les assaisonner de poivre et de sel; les fariner des deux côtés. Faire chauffer 4 cuillerées à table de beurre ou graisse dans un petit chaudron en fer, y ranger les côtelettes et les cuire 5 minutes de chaque côté. Quand elles sont colorées y ajouter à moitié leur hauteur du bouillon et deux cuillerées à table de bon vinaigre. Cuire à feu doux 30 minutes. Les dresser sur un plat long; mêler à la sauce un peu de carattel liquide, 10 cornichons coupés en lames; goûter pour l'assaisonnement et verser la sauce sur les côtelettes et servir très chaud.

Salade de Poulet.

Couper en petits dés les chairs d'un poulet, 6 branches de céleri, 2 branches de persil, quelques feuilles, d'un pied de laitue, garder les belles feuilles pour décorer le plat; mélanger le tout dans un bol, ajouter 2 cuillerées à table de câpres et quelques cuillerées à table de mayonnaise, assaisonner de sel et de poivre, couvrir le bol et mettre au froid pendant une heure. Décorer un plat oval avec quelques feuilles de laitue, verser la salade au milieu, la masquer avec une mayonnaise; décorer avec des rondelles d'œufs cuits durs et des losanges de betteraves marinées. Servir froid.

Porc à la basquaise.

Détail:— 1 carré de porc, 1 cuillerée à table de beurre, 1 cuillerée à table de saindoux, 3 tasses de lait, poivre et sel.

Faire chauffer le beurre et la graisse, y mettre le carré de porc (3 livres), le faire revenir et le couvrir de lait, ajouter le sel, le poivre et une gousse d'ail si on l'aime. Laisser cuire à petit feu 3 heures.

Porc à la Canadienne.

Détail:—Choisir un morceau de porc environ 5 à 7 livres de préférence dans le filet, l'essuyer avec un linge propre, l'assaisonner fortement de poivre et sel.

Foncer une lèchefrite ou un petit chaudron en fer avec quelques morceaux de carottes, 1 feuille de laurier, 1 gousse d'ail si on l'aime; y placer le morceau de porc et laisser cuire 20 minutes environ par livre de viande. Si on désire manger le porc chaud on peut servir avec la sauce aux pommes suivantes:

Sauce aux Pommes.

Détail:—5 à 6 pommes, 4 cuillerées à table de sucre, 1 tasse d'eau, 1 cuillerée à table de jus de citron.

Peler les pommes, enlever les cœurs, faire cuire dans une casserole avec le sucre, l'eau et le jus de citron, jusqu'à ce qu'elles soient en marmelade.

Poulet en sauce.

Détail:—1 poulet, 1 pinte d'eau, 4 cuillerées à table de beurre, 1 feuille de laurier, 1 petite carotte, 1 tranche d'oignon, 1 petit morceau de navet, 6 cuillerées à table de farine, 2 jaunes d'œufs, ½ tasse de crême.

Flamber et vider le poulet, le dépecer en morceaux réguliers, mettre dans une casserole 1 pinte d'eau salée, 1 cuillerée à table de beurre, la feuille de laurier, carotte, oignon, navet. Lorsque l'eau bout, ajouter le poulet dépecer, écumer le bouillon, laisser cuire ¾ d'heure à 1 heure. Quand le poulet est tendre sous la fourchette, égoutter et conserver le bouillon dans la casserole. Mettre fondre 3 cuillerées à table de beurre, ajouter la farine, cuire sans roussir, diluer avec le bouillon, faire cuire 20 minutes à feu doux. Finir d'assaisonner avec sel et poivre. Saupoudrer de 2 cuillerées à table de persil haché; dans un bol battre 2 jaunes d'œufs, ajouter ½ tasse de crême fraîche et faire la liaison.

Mayonnaise.

Mettre dans un petit bol un jaune d'œuf cru et un cuit dur, ajouter ½ cuillerée à thé de moutarde, 1 cuillerée à thé de sucre en poudre, ¼ de cuillerée à thé de poivre, ½ cuillerée à thé de sel; bien mélanger ces ingrédients; ajouter par petite quantité et en tournant toujours 1½ tasse d'huile d'olives. La mayonnaise doit être assez épaisse pour conserver sa forme. Ajouter 3 cuillerées à table de jus de citron et 1 cuillerée à table de vinaigre, mélanger de nouveau et mettre au frais jusqu'au moment de s'en servir.

Timbales de cervelles.

Faire tremper les cervelles dans 2 pintes d'eau froide pendant 1 heure. Enlever la peau superficielle, les laver de nouveau les mettre dans une casserole et les couvrir d'eau froide; y joindre 1 cuillerée à soupe de vinaigre ou de jus de citron, 1 pincée de sel, 1 petite carotte, ½ oignon quelques grains de poivre, un bouquet garni, laisser bouillir, écumer et cuire lentement 25 à 30 minutes. Les retirer, les hacher finement et liez avec le blanc battu de 2 ou de 4 œufs. En remplir des moules beurrés, les saupoudrer de panure et une noisette de beurre, les mettre dans un bain-marie et cuire au four jusqu'à ce que les milieux s'affermissent, servir sur feuilles de laitue.

Timbales de Rognons aux Olives.

Détail:—1 rognon de bœuf ou 4 de porc, 4 cuillerées à table de beurre, 2 cuillerées à table de farine, 2½ tasses de bon bouillon, ½ tasse de vin Marsala, le jus d'un demi-citron, 1 cuillerée à table de persil haché, 1 branche de céleri, quelques dés de bacon ou de lard salé, ½ tasse d'olives, sel, poivre, quelques champignons et panure.

Enlever la peau des rognons et les couper en deux sur la longueur, enlever les fibres du centre et les couper en petits morceaux. Fondre le beurre, bacon et gras de lard dans une casserole, y ajouter les rognons, sel et poivre, et tourner vivement sur le feu, jusqu'à ce que le tout soit coloré. Saupoudrer de farine, bien mélanger. Ajouter le bouillon et le vin, persil, céleri, et remuer jusqu'à ébullition. Quelques champignons et truffes coupés et cuits avec les rognons ajoutent à leur saveur. Cuire doucement 1 à 1½ heure. 15 minutes avant de servir ajouter les olives dénoyautées et hachées. Cuire 5 minutes. Retirer du feu et remplir des moules à entrées beurrés; mettre sur le dessus une noix de beurre. Brunir 10 minutes à four chaud. Servir avec un triangle de pain rôti.

Poule aux oignons.

Détail:—1 poule, 2 cuillerées à table de beurre, 2 cuillerées à table de saindoux, 2 tranches de lard, 20 petits oignons, ¾ de tasse de conserves de tomates, 1 bouquet garni, bouillon ou eau, sel, poivre.

Faire roussir la poule dans un chaudron, avec du beurre mélangé de saindoux et les lardons. Quand elle sera dorée de toute part, l'enlever. Mettre dans le jus qu'elle aura endu, 20 petits oignons; quand ils seront dorés y mettre les tomates, remettre la poule dans le chaudron, mouiller avec du bouillon au ⅔ de la volaille, sel, poivre, bouquet garni, laisser cuire à feu doux 2 heures. La sauce doit être réduite de ⅔ et doit être servie dans une saucière. La poule doit être entourée de petits oignons.

Canard "Blue Bill" à la Bourgeoise.

Détail:—Vider et flamber le canard, faire entrer les cuisses en dedans, le brider. Eplucher 8 à 10 petits oignons. autant de petites carottes, puis faire frire 4 cuillerées à table de jambon coupé en dés dans 3 cuillerées à table de beurre ou de graisse. Quand il a rendu le jus y mettre le canard, lui faire prendre une belle couleur et le retirer, y mettre alors les oignons et les carottes, les passer de même, ajouter 1 cuillerée à table de farine, faire sauter pour la mêler et mouiller avec 2 à 3 tasses de bouillon ou d'eau; laisser bouillir un moment, remettre le canard ainsi qu'un bouquet garni et 1 tasse de champignons. Saler, poivrer; cuire à petit feu. Servir le canard entouré des légumes.

Cervelles de veau au gratin.

Détail:—1 paire de cervelles de veau, 1 tasse de Sauce Blanche, poivre et sel, une pincée de cayenne, 1 cuillerée à table de persil et de céleri hachés, un peu de jus de citron, de la panure, quelques noix de beurre. Laver et faire tremper les cervelles dans de l'eau froide salée pendant ½ heure. Enlever la peau et faire cuire doucement dans de l'eau froide ou bouillon pendant 15 minutes. Laisser refroidir dans la même eau; les enlever et les égoutter entre 2 assiettes un moment, les couper en petites tranches. Réchauffer les cervelles dans une Sauce Blanche faite de 2 cuillerées à table de beurre, 2 cuillerées à table de fleur, 1 tasse de lait, ajouter du céleri et du persil, du jus de citron et remplir de ce mélange des petits plats à entrée, les saupoudrer d'un peu de panure, mettre un petit morceau de beurre sur le dessus et laisser gratiner au four pendant 15 minutes.

Croquettes de jambon à la Turc.

Préparer une sauce madère demi-glace avec 2 cuillerées à table de beurre, 4 cuillerées à table farine, 4 tasses de bon bouillon, 1 oignon, 2 tranches carottes, 1 petit morceau de navet, 1 branche céleri, persil, thym, marjolaine, laurier, 3 clous girofle, 1 pointe de muscade, 1 cuillerée à dessert de ketchup, 1 cuillerée à dessert de sauce Perrin, 1 cuillerée à thé de glace de viande, poivre, sel, ½ tasse de vin madère et jus de citron. Couper le jambon en petits dés, le mettre dans cette sauce, ajouter quelques champignons coupés fin, et faire réduire sur un feu vif; lier le tout avec deux jaunes d'œufs; verser ce mélange dans une assiette, le faire refroidir; le rouler en forme d'œuf ou de côtelettes, passer celles-ci au blanc d'œuf puis dans la panure, les faire dorer sur un lit de macaroni cuit à l'eau et sauté au beurre et saupoudré de fromage râpé. Servir très chaud.

Saucisse soubise.

Détail:—1 douzaine de petites saucisses, 3 cuillerées à table de saindoux, 1 cuillerée à table de beurre, 4 gros oignons, 1 cuillérée à table de farine, 1 cuillerée à thé d'extrait de viande, ¾ tasse d'eau chaude, poivre et sel.

Peler, hacher les oignons, les passer quelques instants à l'eau bouillante pour les blanchir, les égoutter soigneusement, puis les mettre dans une casserole couverte avec le saindoux jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Enlever alors le couvercle et mettre les oignons à feu vif pour les blondir. Lier avec la farine, puis mouiller avec l'extrait de viande délayé avec l'eau bouillante, assaisonner de sel, poivre et laisser mijoter à feu doux. D'autre part faire roussir le beurre, y mettre les saucisses, les piquer de-ci de-là, les faire cuire à feu vif. Quand les saucisses sont roussies, les verser ainsi que la cuisson dans la purée d'oignons. Laisser cuire 10 minutes et dresser la purée dans un plat, les saucisses autour.

LE GARAGE LAURIER, Limitée

375, rue Ontario Est (près St-Denis)

Entièrement à l'épreuve du feu. Garage idéal pour l'entreposage des autos durant l'hiver.

Autos de Tourisme et Limousines à louer pour Baptêmes, Mariages, Tourisme, etc., etc.

Prix modérés. Chauffeurs en uniforme. **Téléphone Est 2480**

Salade Russe.

Détail:—½ tasse de chacun des légumes suivants cuits d'avance: petits pois, carottes, fèves, asperges, haricots, 1 tasse de céleri et laitue haché, 2 cuillérées à table de câpres, 1 douzaine d'olives (en réserver 6 pour la garniture), sel, poivre, 1 tasse de mayonnaise, 3 tomates, 3 œufs cuits durs, laitue frisée et céleri, 6 tranches de betteraves taillées en triangles pour décorer le plat, 1 tasse de veau ou de poulet coupé en dés.

Mélanger dans un grand bol les légumes et la viande et mouiller avec quelques cuillerées à thé de mayonnaise, assaisonner au goût; laisser au moins ½ heure sur la glace ou dans un vaisseau contenant de l'eau glacée. Peler les tomates et enlever une tranche sur le dessus de chacune, les vider, saupoudrer l'intérieur de sel, les renverser sur une assiette et les laisser dégorger 1 heure. Couper les œufs cuits durs, farcir les tomates, remplir les blancs d'œufs de 4 cuillerées à table du mélange. Mettre dans un plat oval le reste de la salade et décorer avec les tomates farcies et les œufs, céleri frisé et laitue, betteraves, olives, rosettes de mayonnaise passée à la douille, les jaunes d'œufs à la passoire fine et un peu de persil. Servir froid.

DESSERTS

Mousse aux pommes.

Détail:—3 blancs d'œufs, ¾ de tasse de pommes cuites ou râpées, ½ cuillerée à table de jus de citron, ½ écorce de citron râpée, 3 cuillérées à table de gélatine fondue, ¾ tasse de sucre.

Battre les blancs d'œufs jusqu'à ce qu'ils soient fermes, ajouter graduellement le sucre, les pommes, le jus de citron, l'écorce râpée et la gélatine. En garnir des coupes en verre et décorer de cerises confites et d'angélique.

Meringue de poires en conserve.

Tailler des morceaux de gâteaux en forme de ½ poire, mais un peu plus large. Sur le dessus disposer des moitiés de poires cuites, dont les cœurs ont été enlevées. Remplir l'espace du cœur de gingembre confit finement haché et couvrir le dessus des poires d'une meringue. Saupoudrer le dessus de sucre granulé. Mettre au four pour brunir légèrement la meringue. Servir avec sirop de poires chaud.

Petits Gâteaux à la mélasse.

Détail:—⅔ tasse de beurre; ¾ tasse de sucre, 2 œufs, ⅔ tasse de lait, ⅔ tasse de mélasse, 2⅛ tasse de farine, ¾ cuillerée à thé de soda, 1 cuillerée à thé de cannelle, ½ cuillerée à thé de clou de girofle, ½ cuillerée à thé de muscade, ½ tasse de raisins confits coupés en morceaux et sans pépins, ⅓ tasse d'écorce de citrons confits coupés en filets.

Défaire le beurre en crème, ajouter graduellement le sucre les œufs battus, le lait et la mélasse. Tamiser la farine avec le soda et les épices, les ajouter à la première préparation et puis les fruits. Cuire cette pâte dans de petits moules beurrés, 20 minutes à four chaud. Avec cette recette on peut obtenir 24 petits gâteaux.

Meringue pour les Poires.

Battre 2 blancs d'œufs fermes, ajouter graduellement en battant les œufs 4 cuillerées à table de sucre en poudre ou granulé, ½ cuillérée à table de jus de citron.

Glace aux fruits.

Détail:—2 cuillerées à table de gélatine, ¼ tasse d'eau froide, ¼ tasse de lait chaud, ½ tasse de sucre, 1 tasse de fruits frais ou conservés, 2 blancs d'œufs, 1 tasse de crême.

Faire fondre la gélatine dans l'eau froide, ajouter le lait chauffé avec le sucre puis les fruits. Fouetter les blancs en neige ainsi que la crême, puis les mélanger. Quand la première préparation est refroidie, l'ajouter à la seconde. Mettre dans un moule préalablement passé à l'eau froide. Tenir au froid pendant 1 heure. Démouler et servir.

Salade aux oranges.

Détail:—4 oranges, 1 tasse de miel, 3 jaunes, le jus d'un ½ citron, quelques branches de céleri.

Trancher les oranges très minces, les mettre dans un plat à salade, faire chauffer le miel, le verser sur les jaunes d'œufs préalablement fouettés, ajouter le jus de citron, verser cette préparation sur les oranges, garnir avec céleri frisé.

Salade de bananes.

Détail:—6 bananes, 1 orange, ½ citron, quelques cuillerées à table de sucre fin.

Diviser les bananes en tranches régulières. Les ranger en turban dans un compotier de cristal, les saupoudrer de sucre fin. Presser le jus d'une orange et d'un ½ citron, arroser les tranches de bananes. Laisser au frais 2 heures.

Crème Bohémienne.

Détail:—1 tasse de crème, ½ tasse de purée de confiture, 4 cuillerées à table de sucre, 2 cuillerées à table de gélatine dissoute dans ¼ de tasse d'eau froide.

Faire dissoudre la gélatine, battre la crème lui ajouter le sucre, la purée de confiture puis la gélatine fondue. Verser cette préparation dans un moule préalablement passé à l'eau froide; faire prendre au frais et démouler comme les crèmes bavaroises.

Gâteau aux pommes.

Détail:—2 tasses de pommes, 1 tasse de mélasse, 1 cuillerée à table de beurre, zeste d'un citron, 2 œufs, 3 cuillerées à table de sucre, 6 cuillerées à table de beurre, ½ tasse de lait, 1½ tasse de farine, 2 cuillerées à thé de poudre à pâte, ¼ cuillérée à thé de cannelle, muscade et clous.

Peler et couper les pommes en quartiers, les faire cuire avec la mélasse, le beurre et le zeste de citron. Les remuer de temps en temps jusqu'à parfaite cuisson, les laisser refroidir avant de vous en servir.

Pâte.—Défaire le beurre en crème, ajouter le sucre et les œufs bien battus et le lait. Tamiser la farine avec la poudre à pâte et les épices, l'ajouter à la première préparation ainsi que les pommes, cuire cette pâte dans un moule beurré 40 à 50 minutes.

Mousse à la Vanille.

Détail:—2 tasses de lait tiède, 1 tasse de sucre, 3 jaunes d'œufs, 2 tasses de crème fouettée, 2 cuillerées à table de vanille, 1 cuillerée à thé de gélatine, sel et glace concassée.

Faire une crème avec le lait, le sucre et les œufs, lui ajouter quand elle est encore chaude la gélatine dissoute, laisser refroidir, ajouter la crème fouettée et la vanille; verser dans un moule et sangler 2 heures.

Sorbet à l'ananas.

Détail:—3 grosses bananes, 2 tasses de sucre, 1 chopine d'eau, le jus de 2 oranges, le jus d'un citron, le jus d'un ananas.

Passer les bananes au tamis, ajouter le sucre et l'eau, avoir soin de bien faire fondre le sucre dans l'eau. Couper l'ananas en petits dés quelques heures à l'avance pour en extraire tout le jus, l'ajouter à l'appareil, ainsi que le jus des oranges et du citron. Faire congeler dans une sorbetière.

Frappé aux bananes.

3 grosses bananes, 2 tasses de sucre, 1 chopine d'eau, le jus de 2 oranges, le jus d'un citron, le jus d'un ananas. Cuire les bananes avec le sucre jusqu'à ce que cela devienne un sirop épais. Passer au tamis et refroidir ajouter le jus des fruits et faire prendre dans la sorbetière.

Gelée à la russe.

Détail:—2 cuillerées à table de gélatine, ½ tasse d'eau froide, ¾ d'eau bouillante, ⅔ tasse de sucre, ⅔ tasse de Sauterne, ½ tasse de jus d'orange, 1½ cuillérée à table de jus de citron.

Préparer comme toutes les autres gelées, puis battre ce mélange avec le petit moulin aux œufs jusqu'à ce qu'il garde sa forme.

Charlotte russe.

Détail:—3 jaunes d'œufs, ½ tasse de sucre, 2 tasses de lait, 1 cuillerée à table de farine, 1 cuillerée à thé de vanille, 1½ cuillerée à table de gélatine. Faire tremper la gélatine dans l'eau froide puis procéder comme ci-dessous.

Faire une crème avec le lait, les jaunes d'œufs, le sucre, le sel, le zeste de citron. Tourner vivement sur le feu jusqu'à ce que ce mélange épaississe, retirer du feu, ajouter la ½ de la gélatine dissoute dans l'eau froide puis verser ceci sur les blancs d'œufs battus en neige ferme, continuer de battre ce mélange en plaçant le plat sur la glace ou dans une terrine d'eau froide jusqu'à ce qu'il garde sa forme. Le verser dans un moule tapissé de doigts de dames. Faire prendre au frais ou sur la glace.

D'autre part fouetter 1 tasse de crème, lui ajouter 1 cuillerée à table de sucre, 1 cuillerée à table de citron confit, de cerises et d'angélique confites. .

Pudding à la noix de coco.

Détail:—2 tasses de lait, 4 cuillerées à table de sucre, 2 œufs, ½ tasse de noix de coco, ½ tasse de biscuits soda ou restes de gâteaux ou pain, 1 cuillerée à thé de citron.

Battre les jaunes d'œufs avec le sucre, ajouter le lait chaud et les biscuits, la noix de coco, bien mélanger, ajouter le citron, mettre dans un moule beurré cuire au four ½ heure. Battre les blancs d'œufs, ajouter 2 cuillerées à table de sucre, essence au goût et verser cette meringue sur le pudding 5 minutes avant de le retirer du four.

Tous droits de reproduction réservés.

Taxe de Guerre.

Une taxe est imposée sur chaque lettre et sur chaque carte postale pour être distribuée en Canada, aux Etats-Unis, au Mexique, dans le Royaume-Uni, dans les possessions britanniques en général et partout où le tarif postal de 2 cents s'applique.

Une taxe de 2 cents sera prélevée sur les mandats-poste émis en Canada sans égard au montant du mandat.

Une taxe de 1 cent sera aussi prélevée sur les bons de poste sans égard au montant.

Cartes postales.

On ne peut rien attacher à une carte postale, et elle ne doit ni être coupée ni changée aucunement. Une carte postale ayant déjà servi, sur laquelle aura été apposé un timbre de 1 cent, ne sera pas acceptée comme carte postale.

Les cartes postales des Etats-Unis peuvent être mises à la poste au Canada, à destination des Etats-Unis, si elles sont affranchies d'un timbre poste canadien de 1 cent.

Cartes postales privées.

Des cartes privées affranchies d'un cent peuvent être maintenant transmises par la malle dans la Puissance du Canada et aux Etats-Unis.

Les cartes postales privées, affranchies de 2 cents, peuvent être mises à la poste en Canada adressées à tous les pays de l'Union Postale, mais ces cartes ne peuvent excéder la dimension de la carte postale officielle; laquelle ne peut excéder 6 pouces en longueur et 3⅝ pouces en largeur, ou être moindre de 3¼ pouces de long sur 2¼ pouces de large.

Communications permises sur le côté de l'adresse des cartes postales illustrées.

En ce qui concerne les cartes postales illustrées au verso de l'adresse, le Département autorise la réserve d'un espace au côté gauche de l'adresse même, pour toute communication désirée.

Cet espace doit être séparé de l'adresse par une ligne verticale, et l'espace pour l'adresse ne doit pas avoir moins de 3¼ pouces de longueur sur 1½ pouce de largeur. Il est permis d'apliquer sur le verso et sur la partie gauche du recto, des vignettes ou des photographies, sur papier très mince, à condition qu'elles soient complètement adhérentes à la carte. La grandeur et la qualité des cartes postales sont sujettes aux règlements pour les cartes postales privées. Le tarif d'affranchissement sur ces cartes est de un cent pour le Canada, le Mexique et les Etats-Unis, et de deux cents pour les autres pays.

MANDATS DE POSTE.

L'émission et le paiement d'un mandat de poste ne sont l'affaire que de quelques instants.

A dater du 1er avril 1913, les droits exigés du public sur les mandats de poste, émis au Canada, pour être payés au Canada, Antigua, Bahamas, Bermudes, Guyanne anglaise, Iles Caymans, Cuba, la Dominique, Grenade, Guam, Hawaï, Iles des Pins, Jamaïque, Montserrat, Nevis, Terre-Neuve, La Zône du Canal de Panama, Iles Philippines, Porto-Rico, St-Christophe (St-Kitts), Ste-Lucie, St-Vincent, Tabago, Trinité, Iles Turques, Tutuila (Samoa), Iles Vierges, sont les suivants:

Sur les sommes au-dessous de			$10	5	cents.
Au-dessus de	$10	et jusqu'à	30	10	"
"	30	"	50	15	"
"	50	"	60	20	"
"	60	"	100	25	"

ETATS-UNIS.

Jusqu'à avis contraire, les droits à percevoir sur les mandats-postes payables à des bureaux dans les Etats-Unis seront comme suit.

Pour des sommes n'excédant pas			$10	10	cents.
Plus de $10	et jusqu'à		$30	20	"
" 30	"		50	30	"
" 50	"		60	40	"
" 60	"		80	50	"
" 80	"		100	75	"

Le tarif de la commission sur les mandats de poste payables dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et

d'Irlande, dans les possessions britanniques et dans tous les autres pays étrangers pour lesquels des mandats de poste sont émis, excepté ceux ci-haut énumérés, est comme suit:

S'ils n'excèdent pas $5					5 cents.
Au-dessus de	$ 5	et n'excédant pas	$10		10 "
"	10	"	20		20 "
"	20	"	30		30 "
"	30	"	40		40 "
"	40	"	50		50 "
"	50	"	60		60 "
"	60	"	70		70 "
"	70	"	80		80 "
"	80	"	90		90 "
"	90	"	100		100 "

Il n'y a pas d'échange de mandats de poste avec l'Espagne.

Les duplicatas de mandats de poste émanés gratuitement ainsi que les formules nécessaires pour changements dans les noms des personnes à qui les mandats sont payables ou de l'endroit où ils sont payables.

BONS DE POSTE:

Le système de bons postaux, établi par le Département des Postes, procure un moyen facile et peu coûteux pour l'envoi de sommes modiques. Les bons de postes sont vendus ou payés à plus de 10,000 bureaux de poste en Canada; ils sont aussi payables aux Etats-Unis.

Taux de Commission:

1 cent	sur un bon de	$ .20	2 cents	sur un bon de	$ .90
1	"	25	2	"	1.00
1	"	30	2	"	1.50
1	"	40	2	"	2.00
2 cents	"	50	2	"	2.50
2	"	60	3	"	3.00
2	"	70	3	"	4.00
2	"	75	3	"	5.00
2	"	80	5	"	10.00

Des soldes de un à neuf cents peuvent être ajoutés à aucune de ces sommes par le moyen de timbres-poste apposés au Bon Postal, si ces sommes sont payables au Canada.

Des timbres-poste ne peuvent être apposés aux bons de poste payables aux Etats-Unis.

Les Bons de Poste canadiens ne sont payables qu'au Canada, aux Etats-Unis et à Terre-Neuve.

Sont expédiés par paquebots des lignes canadiennes seulement.

Des échanges directs des colis postaux sont en opération entre le Canada et les pays mentionnés dans la liste suivante, le tarif est de 12 cents la livre; la limite du poids est de 11 livres; Royaume-Uni, Antigua, Barbade, Bermudes, Grenade, Guyanne Anglaise, Hong Kong, Jamaïque, Iles sous le Vent, Nouvelle-Zélande, Ste-Lucie, St-Vincent, Shanghaï, Terre-Neuve et Trinité.

Le tarif est de 24 cents pour la première livre et 12 cents pour chaque livre additionnelle pour les pays suivants: Australie-Sud, Nouvelle-Galles du Sud, Nouvelle-Guinée et Queensland.

N.B.—Les colis doivent être mis à la poste une heure avant la fermeture de la malle.

La transmission des colis postaux pour le Brésil est limitée aux trois villes de Rio-de-Janeiro, Pernambuco (Recifé) et Bahia (San Salvador).

Les paquets scellés ne sont plus reçus de, ou envoyés de Hawaï, mais les articles de quatrième classe (ouverts à l'inspection) peuvent être envoyés à Hawaï, ainsi qu'à Porto-Rico, et aux Iles Philippines; limite du poids, 4 lbs et 6 onces; taux, 1 cent par once.

DÉFINITION DES RÈGLEMENTS.

1ère classe.—Comprend les lettres, les cartes postales, documents légaux ou commerciaux écrits en tout ou en partie, à l'exception de ceux spécialement exemptés, et toute chose du genre d'une lettre ou d'une correspondance écrite. Les lettres, pour Lettres locales, un centin par once ou fraction d'une once; et pour le Canada, les Etats-Unis, la Zône du Canal de l'Isthme de Panama, Porto-Rico, Hawaï, Guam, Mexico, le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, doivent être affranchis d'un port de 2 cents par once, et pour tous les autres pays, 5 cents pour la première once et 3 cents pour chaque once ou fraction de chaque once additionnelle.

Un envoi de cette classe insuffisamment affranchi, déposé à la poste et délivré au Canada, est taxé du double de l'insuffisance d'affranchissement.

Les lettres non affranchies sont envoyées en rebut.

Celles qui sont insuffisamment affranchies pour les Etats-Unis ou en venant, sont taxées de l'insuffisance d'affranchissement payable lors de la distribution. Les lettres pour les Etats-Unis doivent être affranchies au moins d'un port de 2 cents.

Les lettres non affranchies pour le Royaume-Uni et autres pays sont passibles d'un port double à leur destination et, du double de l'insuffisance d'affranchissement quand elles elles ont été insuffisamment affranchies.

Des coupons-réponses, afin de permettre aux envoyeurs de lettres à l'étranger de payer l'affranchissement de la réponse, sont maintenant en vente à 6 cents chacun.

2ème classe—Pour le Canada, les Etats-Unis, le Mexique, le taux des journaux d'occasion est de 1 cent par 4 ozs; limite de poids: Pour le Canada 5 lbs., les Etats-Unis et Mexique 4 lbs., et 6 onces.

Pour Terre-Neuve, Grande-Bretagne, etc., les journaux d'occasion imprimés et publiés au Canada peuvent être expédiés en Grande-Bretagne, Irlande, la Barbade, les Bermudes, Guyane Anglaise, Bornéo, Anglais Nord, Cap de Bonne Espérance, le Natal, l'Etat Libre d'Orange, Ceylon, Chypre, Iles Falkland, Iles Fidji, Gambie, Gibraltar, Hong-Konk, la Jamaïque, Iles sous le vent, Malte, Mauritius, Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande, Sarawak, les Seychelles, Sierra Léone, Nord et Sud, Nigeria, Transvaal, Trinité et Tobago, Iles Turques et Zanzibar, au taux de un centin par 4 ozs.

3ème classe—Pamphlets imprimés, circulaires imprimées, cartes géographiques, lithographies, photographies, dessins et gravures, prix courant, manuscrits de livres ou de journaux, papiers d'examen, plans sans spécifications, listes d'électeurs, calendriers, cartes de visite, manifestes de douane, livres, etc., 1 centin par 2 onces ou fraction de 2 onces.

Les circulaires imprimées de manière à ressembler à la clavigraphie sont admises aux taux de 1 cent par 2 onces, lorsque au moins 20 exemplaires conçus dans des termes absolument identiques sont déposés en même temps au bureau de poste. Lorsque des circulaires de ce genre sont jetées à la boîte, elles doivent être attachées ensemble. Les circulaires au moyen du clavigraphe (typewriter) doivent être affranchies comme les lettres.

Ces objets divers doivent être enveloppés de manière à être facilement examinés. La limite du poids est de 5 lbs (1 seul volume, 10 lbs).

Les patrons et les échantillons : port, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces, limite de poids, 12 onces, devront être enveloppés avec sûreté et faciles à examiner; pour la farine et objets de la sorte, on devra se servir de boîtes et de sacs en toile; pour les objets en verre, des boîtes en métal ou en bois.

Les envois de thé comme échantillons ne doivent pas peser au delà de 8 onces, et doivent être des échantillons "bona fide."

Objets de 3e classe pour les Etats-Unis.

Comprenant les livres, papier de commerce: port, 1 cent par 2 onces: mais un affranchissement d'au moins 5 cents est nécessaire pour les papiers légaux ou commerciaux et de 2 cents pour les patrons et échantillons.

La limite de poids pour les patrons et échantillons est de 12 onces, et pour autres objets dans cette classe, de 4 lbs et 6 onces.

Des paquets de marchandises ouverts à l'inspection peuvent être envoyés au tarif de 1 cent par once, mais il sera payé un droit de douane aux Etats-Unis, Iles Philippines, Porto-Rico et Hawaï.

(A) Papiers de commerce; (B) Livres; (C) Echantillons pour les pays de l'Union Postale.

Les "Papiers de Commerce" comprennent toutes les pièces ou documents, manuscrits, écrits ou dessinés en tout ou en partie à la main (excepté les lettres ou communications ayant le caractère d'une correspondance actuelle et personnelle), les pièces de procédure, les actes de tous genres dressés par les officiers publics, les copies ou extraits d'actes sous seing privé, les connaissements, factures ou autres documents d'un caractère mercantile, les différents documents de service des compagnies d'assurance ou autres compagnies publiques, les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits de livres ou autres œuvres littéraires, et autres papiers de même nature.

Les "Imprimés" comprennent les journaux périodiques, les livres brochés ou reliés, les papiers de musique, les cartes de visite, les cartes-adresse, les épreuves d'imprimerie avec ou sans manuscrits qui s'y rapportent, les gravures, les photographies (sans verre), dessins, plans, cartes géographiques, catalogues, prospectus, annonce, avis et circulaires imprimés, gravés et lithographiés.

(A et B) Limite de poids et de grandeur: 5 lbs pour le Royaume-Uni, 24 pouces de longueur et 12 pouces de hauteur ou largeur, et 4 lbs et 6 onces pour les autres pays de l'Union Postale, 18 pouces de longueur et 18 pouces de hauteur ou largeur. Pour ceux ne faisant pas partie de l'Union Postale, 18 pouces par 12 pouces de largeur et de hauteur; limite du poids, 4 lbs.

TARIF DES COLIS POSTAUX

		1 lb	2 lbs	3 lbs	4 lbs	5 lbs	6 lbs	7 lbs	8 lbs	9 lbs	10 lbs	11 lbs
A tout bureau dans un rayon de 20 milles sans égard à la limite de la province		.05	.06	.07	.08	.10	.12	.14	.16	.18	.20	.22
A tout bureau au-delà de 20 milles et dans la même province		.10	.14	.18	.22	.26	.30	.34	.38	.42	.46	.50
De tout bureau d'une province pour un bureau dans une province voisine		.10	.16	.22	.28	.34	.40	.46	.52	.58	.64	.70
De tout Bureau ou à tout Bureau dans la province de:	De tout Bureau ou à tout Bureau dans la province de:											
N.-B., N.-E. et I.-P.-E.	Ontario	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
N.-B., N.-E. et I.-P.-E.	Manitoba	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
N.-B., N.-E. et I.-P.-E.	Sask., Alta et C.-A	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32
Québec	Manitoba	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
Québec	Saskatchewan	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
Québec	Alta et C.-A	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32
Ontario	Saskatchewan	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
Ontario	Alta	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
Ontario	Colombie-Anglaise	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32
Manitoba	Alberta	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
Manitoba	Colombie-Anglaise	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
Saskatchewan	Colombie-Anglaise	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92

L'affranchissement maximum ne devrait jamais excéder 1 cent par once.
Les provinces N.-B., N.-E. et I.-P.-E. sont considérées comme une seule province.

(C) Royaume-Uni: poids, 5 lbs; longueur, 2 pieds; épaisseur ou largeur, 1 pied. Limites de pesanteur et grandeur pour les pays de l'Union Postale, 12 onces; longueur 1 pied, largeur 8 pouces , hauteur 4 pouces.

Un droit additionnel sera perçu pour frais de transport des colis adressés, ou déposés à la poste, à des bureaux situés dans certains districts éloignés auxquels les dépêches doivent être expédiées par un service continu de voiture, à plus de 100 milles de distance.

L'Assurance sur les colis Postaux n'est pas encore établie; le public en sera averti quand elle prendra effet. D'ici là, les colis peuvent être recommandés.

Colis pour des pays au sud des Etats-Unis.

Les colis (ne portant pas de déclaration de douane) destinés à des pays au Sud des Etats-Unis, affranchis et mis à la poste en Canada. peuvent être adressés au nom de la personne à laquelle ils sont destinés, avec indication de l'endroit et du pays, et au-dessous de cette adresse, on peut les marquer aux soins d'une personne ou d'une firme à New-York. Ces colis seront alors expédiés par la poste, à New-York, pourvu que le poids n'en excède pas 4 lbs et 6 onces, et qu'ils soient affranchis au taux de 1c. par once, La personne ou la firme au nom de qui l'article est marqué n'aura alors qu'à biffer cette partie de l'adress le recommandant à ses soins, à New-York, de manière à ne laisser sur le colis que l'adresse même de sa véritable destination. Le colis sera ainsi accepté à la poste à New-York, sur affranchissement en timbres américains couvrant le port de là au lieu désigné sur l'adresse.

Objets recommandés.

Tout article expédié par la malle, pour le Canada, les Etats-Unis et les pays de l'Union Postale, peut être enregistré sur paiement de 5 cents en sus du port ordinaire, et l'envoyeur pourra s'assurer un reçu de livraison de l'objet expédié en payant 5 cents en sus de l'enregistrement.

Dédommagement pour pertes d'objets recommandés.

(1) En cas de perte, dans le service postal, d'un objet recommandé, déposé à la poste au Canada pour être délivré au Canada, le destinataire, ou à la demande du destinataire, l'expéditeur, a droit à un dédommagement qui, dans nul cas, ne devra excéder vingt-cinq dollars, ou la valeur réelle de l'objet recommandé perdu, quand la valeur de cet objet est

inférieure à vingt-cinq dollars, à condition que nulle autre compensation ou remboursement n'ait été effectué pour cet objet.

(2) Le dédommagement sera payé, pourvu que la perte de l'objet recommandé soit signalé au département dans l'intervalle d'une année à partie de la mise à la poste, sur reçu de déclarations assermentées des personnes intéressées qui, au meilleur de leur connaissance et bonne foi, établiront:

(a) que l'objet recommandé a été perdu dans les malles;

(b) que la valeur du contenu était de (montant);

(c) que l'ayant-droit s'appelle (nom);

(3) Aucun dédommagement n'est accordé pour un objet recommandé qui n'a pas été totalement perdu dans les postes.

(4) Aucun dédommagement n'est accordé pour un objet dont le droit de recommandation n'a pas été acquitté.

CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE.

Des dépôts d'une piastre, et au-dessus, sur lesquels un intérêt de trois pour cent est alloué, seront reçus pour être transmis au Bureau Central de la Caisse d'Epargne Postale. Livrets et informations fournis sur demande. Bureau ouvert de 8 a.m. à 6 p.m.

COMMENT REUSSIR DANS LA VIE?

Voici les dix conseils de Barnum, lequel, parti de rien, devint millionnaire:

1.—Adoptez une carrière conforme à votre vocation.

2.—Quoi que vous entrepreniez, donnez-vous y corps et âme.

3.—Ayez de la concentration,n'éparpillez pas vos efforts.

4.—Respectez toujours votre intégrité, votre parole et vos engagements.

5.—Servez-vous des meilleurs employés et des meilleurs outils.

6.—Soyez économe tout en vous méfiant de la fausse économie.

7.—Faites de la publicité: la fortune est dans l'encre d'imprimerie.

8.—N'usez ni de tabac, ni d'alcool, ni de boissons enivrantes.

9.—Espérez sans être trop visionnaire.

10.—Ne comptez que sur vous-même.

Comme on le voit, c'est fort simple.

BANQUES EN CANADA

No	Nom de la Banque	Quand fondée	Capital souscrit	Capital versé	Caissier ou gérant général	Bureau principal	Dividende de l'année dernière	Valeur au pair
	QUÉBEC		$	$				$
1	Banque de Montréal (174)	1817	16,000,000	16,000,000	H.-V. Meredith...	Montréal.....	10 p. 100	100
2	" de l'Am. B. du N. (97)	1836	4,866,666	4,866,666	H.-B. Mackenzie.	"	8 "	243
3	" d'Épargne (14)	1846	2,000,000	1,000,000	A.-P. Lespérance.	"	8 "	100
4	" Molsons (96)	1855	5,000,000	4,000,000	E.-C. Pratt.....	"	11 "	100
5	" d'Hochelaga (137)	1874	4,000,000	4,000,000	B. Leman.....	"	9 "	100
6	" Provinciale du Canada (74)	1900	1,000,000	1,000,000	T. Bienvenu.....	"	7 "	100
7	Merchants' Bank of Canada (209)	1864	7,245,140	7,000,000	E.-F. Hebden....	"	10 "	100
8	Royal Bank of Canada (375)	1872	11,560,000	11,560,000	E.-L. Pease.....	"	12 "	100
9	Banque de Québec (57)	1818	2,734,700	2,734,700	B.-B. Stevenson..	Québec*....	7 "	100
10	" Nationale (200)	1860	2,000,000	2,000,000	N. Lavoie.....	" *.....	8 "	100

	ONTARIO							
11	Banque de Toronto (115)	1855	5,000,000	5,000,000	Thos.-F. How	Toronto*	11 "	100
12	Canadian Bank of Commerce (377)	1867	15,000,000	15,000,000	Alex. Laird	" *	10 "	100
13	Banque d'Hamilton (124)	1872	5,000,000	3,000,000	J.-P. Bell	Hamilton	12 "	100
14	" Dominion (91)	1871	6,000,000	6,000,000	C.-A. Bogert	Toronto*	12 "	100
15	" Standard (124)	1873	5,000,000	3,000,000	G.-P. Scholfield	"	13 "	100
16	" d'Ottawa (95)	1874	4,000,000	4,000,000	Geo. Burn	Ottawa*	12 "	100
17	" Imperial of Canada (125)	1875	10,000,000	7,000,000	E. Hay	Toronto *	12 "	100
18	Sterling Bank of Canada (48)	1905	1,266,600	1,203,207	A.-H. Walker	" *	6 "	100
19	Home Bank of Canada (45)	1854	2,000,000	1,945,465	J.-Cooper Mason	" *	7 "	100
	NOUVEAU-BRUNSWICK							
20	Banque du Nouveau-Brunswick (28)	1820	1,000,000	1,000,000	R.-B.-E.-A.Easson	St-Jean	13 "	100
	MANITOBA.							
21	Northern Crown Bank (116)	1905	2,852,828	2,789,509	R. Campbell	Winnipeg	6 "	100
22	Union Bank of Canada (319)	1865	8,000,000	5,000,000	G.-H. Balfour	" *	8 "	100
	SASKATCHEWAN							
23	Weyburn Security Bank (12)	1910	632,200	316,100	H.-O. Powell	Weyburn	5 "	100

NOTA.—Le chiffre entre parenthèses, a la suite du nom d'une banque, indique le nombre d'agences en Canada.
L'asthérique après le nom du bureau principal d'une banque veut dire que cette banque a une agence à Montréal.

DISTRICTS	CHEFS-LIEUX	TERMES	Greffiers de la Cour
Arthabaska.....	Arthabaska.....	22 octobre chaque année....	Marceau & Picher.
Beauce.....	St-Joseph.....	22 juin.....	Vézina & Ferron.
Beauharnois....	Valleyfield.....	1er février.....	S.-A. Brodeur.
Bedford.....	Sweetsburg.....	1er lundi d'octobre	Jno. P. Noyes.
Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	22 janvier.....	F.-X. Gosselin.
Gaspé.....	Percé.....	3e jeudi d'octobre.....	Alph. Garneau.
	New-Carlisle....	20 janvier.....	Blanchet & Maguire.
Iberville.....	St-Jean.....	22 octobre.....	Alphonse Morin.
Joliette.....	Joliette.....	15 septembre chaque année.	Ducharme & Rivest.
Kamouraska....	Fraserville.....	5 décembre.....	J.-G. Pelletier.
Montmagny....	Montmagny.....	5 avril.....	A.-J.-C. Beaubien.
Montréal.....	Montréal.....	1 mars, 1 juin, 10 sept., 2 nov	Alph.-E. Corriveau.
Ottawa.....	Hull.....	6 mars.....	Grondin & Kearney.
Pontiac.....	Bryson.....	6 avril.....	H.-A. Saint-Pierre.
Québec.....	Québec.....	10 avril et 10 octobre.....	Pouliot & Chênevert.
Richelieu.....	Sorel.....	14 janvier.....	Cousineau & Dauphinais.
Rimouski.....	Rimouski.....	22 mars.....	A. Chamberland.
Roberval.....	Roberval.....	2 février.....	J.-A. Tremblay.
Saguenay.....	Murray-Bay.....	4 juillet.....	J.-A. Martin.
St-François.....	Sherbrooke.....	1er octobre.....	G.-L. de Lottinville.
St-Hyacinthe...	St-Hyacinthe.....	19 juin.....	Roy & Beauregard.
Terrebonne.....	Ste-Scholastique..	le mercredi qui suit le 2e lundi de janvier.	Grignon & Fortier.
Trois-Rivières..	Trois-Rivières....	1er mars.....	Georges Méthot.

PATENTES obtenues dans tous les pays
MARQUE DE COMMERCE, ETC.
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Bureaux : 525-526, Power Building
83, rue Craig Ouest, - MONTREAL, P.Q.
Référence : La Banque d'Hochelaga, Montréal.

COUR SUPÉRIEURE

JUGES.	SALAIRE	RÉSIDENCE	DISTRICTS
Sir F.-X. Lemieux juge-en-chef	$8,000		
L'hon. Albert Malouin	7,000		
" J.-C. McCorkill	7,000	Québec	Québec.
" L.-J. Cannon	7,000		
" C.-E. Dorion	7,000		
" Louis Coderre	7,000		
" J.-S. Archibald, juge-en-chef	7,000		
" T.-H. Fortin	7,000		
" John Dunlop	7,000		
" Eug. Lafontaine	7,000		
" N. Charbonneau	7,000		
" Ed. Guérin	7,000		
" H.-C. St-Pierre	7,000	Montréal	Montréal.
" Chs.-C. de Lorimier	7,000		
" L. T. Maréchal	7,000		
" C. Archer	7,000		
" R.-A.-E. Greneshields.	7,000		
" G. Lamothe	7,000		
" J.-E. Panneton	7,000		
" C. Lane	7,000		
" P. Demers	7,000		
" F.-S. McLeman	7,000		
" J.-E. Robidoux	7,000	Montréal	Terrebonne.
" W. Mercier	7,000	Montréal	Beauharnois.
" F.-S. Tourigny	5,000	Trois-Rivières	Trois-Rivières.
" F.-X. Drouin	5,000	Québec	Trois-Rivières.
" M. Hutchinson	5,000	Sherbrooke	St-François.
" Art. Globensky	5,000		
" E.-J. Flynn	7,000	Québec	Beauce et Montmagny.
" J.-M. McDougall	5,000	Hull	Ottawa.
" P.-G. Martineau	5,000	St-Hyacinthe	St-Hyacinthe.
" W.-W. Lynch	5,000	Knowlton	Bedford.
" A.-A. Bruneau	5,000	Montréal	Richelieu.

JUGES	SALAIRE	RÉSIDENCE	DISTRICTS
L'hon. Bl. Letellier.....	4,500	Chicoutimi.....	Saguenay et Chicoutimi.
" N.-L. Duplessis.....	4,500	Trois-Rivières..	Chicoutimi, Roberval et Beauceville.
" Aug. Tessier.....	5,000	Rimouski.....	Gaspé.
" L.-R. Roy.....	5,000	Rimouski.....	Rimouski.
" F.-O. Dugas.....	5,000	Joliette.....	Joliette.
" D. Monet.....	5,000	Saint-Jean.....	Iberville.
" C. Pouliot.....	5,000	Arthabaska.....	Arthabaska.
" Isidore-N. Belleau.....	5,000	Lévis.....	Kamouraska.
" W.-A. Weir.....	5,000	Westmount.....	Pontiac.

L'ingratitude est la porte par où sortent la plupart de ceux que la reconnaissance embarrasse.

DAMES et JEUNES FILLES

que la nature n'a pas favorisées, vous pouvez conquérir une taille élégante et souple en faisant régulièrement usage des célèbres

PILULES PERSANES

de Tewfick Haziz, de TEHERAN, PERSE, Société des Produits Persans, Montréal.

MESSIEURS.—J'ai fait usage des Pilules Persanes pendant cinq mois, et ma sœur pendant trois mois, et nous en avons été satisfaites au point que nous les recommandons à toutes les femmes et jeunes filles peu favorisées sous le rapport de la taille et du buste. MARIA V. G.

$1.00 la Boîte, 6 Boîtes pour $5.00

SOCIETE DES PRODUITS PERSANS, BOITE POSTALE 2675 MONTREAL, CANADA.

(La scène se passe dans un petit salon bourgeois où sont réunis quelques intimes des maîtres de la maison.—Dans un coin, une dame et un jeune homme causent à mi-voix.)

La dame.—Figurez-vous, monsieur, que durant la phase la plus aigüe de ma maladie, un jeune homme, qui n'a jamais voulu faire connaître son nom à la concierge, venait chaque matin prendre de mes nouvelles. Intriguée par ces visites quotidiennes, je m'empressai, dès que je fus rétablie, de me faire donner le signalement de ce jeune homme; la concierge m'apprit que c'était un grand brun, portant la barbe en pointe, un lorgnon, un haut de forme, et possédant, en outre, un grain de beauté au-dessus de l'œil gauche. Je cherchai donc à me rémémorer une physionomie de connaissance répondant à ce signalement, mais en vain.... Or, ayant le plaisir de me trouver avec vous, aujourd'hui dans ce salon, où, d'ailleurs j'eus l'occasion de vous rencontrer l'année passée, j'ai songé que les détails de votre physionomie concordant avec ceux qui m'ont été donnés— c'était peut-être vous le mystérieux visiteur. Suis-je dans le vrai ?

Le jeune homme, baissant timidement les yeux.—Mon Dieu, oui, madame.

La dame, lui présentant la main.—Dans ce cas, monsieur je ne sais comment vous témoigner ma reconnaissance; cette pensée me comble de joie de songer que je comptais encore un ami presque ignoré, et ma sympathie pour vous s'en trouve augmentée, d'autant que vous me connaissiez à peine, et que cette obstination à cacher votre nom est d'une modestie que je ne saurais trop admirer, cela part d'un grand cœur.

Le jeune homme.—Madame, je suis confus.

La dame, lui présentant l'autre main.—Oh! monsieur, mon cœur se gonfle de joie devant une telle grandeur d'âme.

Le jeune homme, l'interrompant.—Madame, je crois le moment venu de vous rappeler au sentiment réel des choses; les compliments que vous me faites sont immérités.

La dame, avec étonnement.—Pourquoi, cher monsieur ? Votre modestie serait-elle poussée au point qu'un remerciement....

Le jeune homme, l'interrompant de nouveau.—La vérité est que j'étais chargé, tous les matins, d'aller prendre de vos nouvelles par un entrepreneur de pompes funèbres!!!

COUR SUPERIEURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Districts	Comtés, etc., Compris dans le district	Chefs-lieux	Termes	Protonotaires	Shérifs
Arthabaska	Arthabaska, Drummond et Mégantic	Arthabaska	Fixés par le juge chaque mois, sauf juillet et août	Marceau & Picher	J.-E. Girouard.
Beauce	Beauce, Dorchester et partie de Frontenac	Saint-Joseph	16-19 de chaque mois, sauf avril, juillet et août	Vézina & Ferron	Joseph Poirier.
Beauharnois	Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay	Valleyfield	13-20 janv., sept. 10-12 mars, juin oct. 4-10 avril, mai, déc. 5-10 nov.	S.-A. Brodeur	J.-B. D'Amour.
Bedford	Shefford, Missisquoi et Brome	Sweetsburg	Le 1er mardi et 3 jrs suiv. de chaque mois, sauf sept., janv., juin et juil., et le 3e mardi et 2 jrs suiv., sauf juillet et août.	Jno.-P. Noyes	Chs.-S. Cotton.
Chicoutimi	Chicoutimi	Chicoutimi	A Chicoutimi, le 2e mardi et les 4 jours jurid. suivants des mois de janv., mars, mai, juin, oct. et décembre	F.-X. Gosselin	Edmond Savard.
Gaspé	Gaspé	Percé	Les 3mes lundi, mardi et mercredi de janvier, juin et octobre.	Alph. Garneau	James-T. Tuzo. W.-M. Sheppard.
	Gaspé et Bonaventure	New-Carlisle	11-14 janvier, 10-14 juin, 27-30 septembre	Blanchette et Maguire.	
Iberville	St-Jean, Napierville et Iberville	Saint-Jean	6 premiers jours jurid. des mois de fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov., déc., les 6 premiers jours juridiques qui suivent le 14 septembre, samedi excepté.	Alphonse Morin	Louis Mayrand.
Joliette	Joliette, L'Assomption, Montcalm et Berthier	Joliette	Du 1er au 7 incl., fév., mars, avril, mai, juin, sept., oct., nov. et déc., du 7 au 11 incl. de janv.	Ducharme & Rivest	Joseph Gadoury.
Kamouraska	Kamouraska et Témiscouata	Fraserville	Le 2e lundi de février, mars, mai, juin, octobre, novembre, décembre et les jours suivants	J.-G. Pelletier	J.-O. Girard.
Montmagny	Montmagny, L'Islet et Bellechasse	Montmagny	2-3-4 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre	Cyrias Roy.	Georges Roy.
Montréal	Hochelaga, Jacques - Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly et la cité de Montréal	Montréal	LaCour peut siéger tous les jours jur. de chaque mois, sauf juillet et août; mais les jrs de séances sont fixés par le juge en Chef.	Alfred Girard (L.-D. Gareau, Député-Protonotaire en chef.)	L.-J. Lemieux. Shérif. P. Durand Député.
Ottawa	Ottawa	Hull	Du 13 au 22 de chaque mois, sauf juin, juillet, et août et du 28 au 5 de chaque mois	Grondin & Kearney	C.-M. Wright.

Pontiac	Pontiac et Témiscamingue	Bryson	17 fév., avril, juin, octobre, déc.	H.-A. St-Pierre	B.-J. Sloan.
Québec	Lévis, Lotbinière, Montmorency, Portneuf, Québec, Québec ville, et juridiction concurrente sur le comté de Bellechasse avec district de Montmagny, 51-52, Vict., ch. 19; et sur les paroisses de St-Anselme, Ste-Claire, St-Malachie, St-Léon de Standon, Ste-Hénédine, St-Isidore, St-Bernard, Ste-Marguerite et St-Edouard de Frampton, comté de Dorchester, District de Beauce, 52, Vict., ch. 28.	Québec	Sauf les 4 derniers jours juridiques de chaque mois et le samedi, tous les autres jours juridiques des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre et novembre, les jours juridiques suivant le 9 de janvier et septembre, et ceux de décembre précédant le 21	L'hon. Amédée Robitaille	J.-Cléophas Blouin.
Richelieu	Richelieu, Yamaska et Verchères	Sorel	1-11 fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov., déc. et 11-16 sept.	Cousineau & Dauphinais	J.-G. Larivière.
Rimouski	Rimouski	Rimouski	Les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de la 2e semaine d'oct.; les lundi, mardi, mercredi et jeudi de la 2ème semaine de fév., mars, avril, mai, juin, novembre et décembre	A. Chamberland	Chs D'Anjou.
Roberval	Lac St-Jean	Roberval	Le 3e mardi des mois de janvier, mars, mai, juin, octobre et déc.	J.-A. Tremblay	Georges Lévesque.
Saguenay	Charlevoix et Saguenay	Murray-Bay	25, 26, 27, 28, 29 de chac. des m. de mars, juin, et 1, 2, 3, 4, 5 des mois de sept. et nov.	J.-A. Martin	Elie Maltais.
St-François	Richmond, Wolfe, Compton, Stanstead, les cantons d'Ascot et d'Orford et la cité de Sherbrooke et Frontenac	Sherbrooke	Les 4 jours suiv. le 2e lundi de chaque mois; causes sommaires. Les 2 jours suivant le 3e lundi de chaque mois, causes ordinaires. Les 4 jours suivant le 4e lundi de chaque mois, causes ordinaires	Broderick & Bachand	L'hon. H. Aylmer.
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe, Bagot et Rouville	St-Hyacinthe	Les 6 jours suiv. les 2 lers jours juridiques de chaque mois, sauf janvier juillet, août et sept.	Roy & Beauregard.	Jos.-L. Cormier.
Terrebonne	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes	Ste-Scholastique	A Ste-Scholastique, les prem. lundi, mardi et merc. de mars, avr., mai, juin, oct., nov., et déc. A St-Jerôme, les 4e mardi merc., jeudi et vend. de fév., mars, avril, juin, sept., oct. et nov.	Grignon & Fortier	T.-W.-R. Lapointe. & F.-X. Prévost.
Trois-Rivières	Maskinongé, Saint-Maurice Champlain, Nicolet et la cité des Trois-Rivières	Trois-Rivières	16-24 de chaque mois, sauf juil. et août, 16-20 déc., siégera aussi à Nicolet, 10, 11 et 12 janv., mars, juin, sept., oct. et nov.	de Lottinville & Provencher	Ch. Dumoulin.

COUR SUPRÊME DU CANADA.

(Siège à Ottawa.)

La plus haute cour d'appel en Canada est connue sous le nom de Cour Suprême du Canada. Elle exerce aussi une juridiction d'appel dans tous les cas d'élections fédérales contestées et peut faire un examen et un rapport sur questions soumises par le gouverneur général en conseil et sur tout bill privé ou public ou sur toute pétition demandant l'adoption d'un bill privé ou requête. Elle a juridiction dans tous les cas de contestation entre les provinces et la Puissance du Canada et entre les provinces elles-mêmes, à la condition, toutefois, que la Législature adopte un acte accordant telle juridiction.

La Cour Suprême est composée d'un juge en chef et de cinq juges puînés. On peut en appeler de la décision de la Cour Suprême, par permission spéciale, au comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre, la plus haute cour de l'Empire; dans ces cas les jugements sont toujours décisifs. Dans les causes d'amirauté nonobstant, l'appel existe de plein droit.

Le très hon. sir Chs. Fitzpatrick, P.C., G.C.M.G., juge en chef ($10,000).

Juges puînés ($9,000 chacun).

L'hon. sir L.-H. Davies, K.C.M.G.	Régistraire,—
" John Idington,	E.-R. Cameron, C.R.
" Lyman-P. Duff,	Arrêtiste,—
" Francis-Alex. Anglin,	C.-H. Masters, C.R.
" L.-P. Brodeur.	Arrêtiste Civil,—
	L.-W. Coutlée, C.R.

JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Cour du Banc du Roi.

L'hon. sir Horace Archambault, chevalier, juge en chef. ($8,000).

L'hon. N.-W. Trenholme	Juges puînés ($7,000)	L'hon. H.-G. Carroll.
" J. Lavergne,		
" A.-G. Cross.		" L.-P. Pelletier.

JUGES DE LA COUR DE CIRCUIT POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL.

Les honorables MM. Calixte Lebeuf, John Purcell, Achille Dorion, A.-B. Archambault.

COMMISSAIRES DES LICENCES POUR LA CITÉ DE MONTRÉAL.

MM. F.-X. Choquet, Dr John-H. Finnie, Adolphe Bazin. Secrétaire, M. A.-B. Archambault.

Séances: le mardi et le jeudi après-midi. Bureau, au palais de justice.

COUR DES SESSIONS SPÉCIALES DE LA PAIX.

MM. F.-X. Choquet et Adolphe Bazin.

MAGISTRATS DE POLICE.

MM. S.-P. Leet, Husmer Lanctot et Ulric Lafontaine.

COUR DES JEUNES DÉLINQUANTS.

Juge F.-X. Choquet.

Séances: les lundi, mercredi et vendredi, 10 heures du matin, au No 209, rue du Champ de Mars.

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

District d'Arthabaska.—Siège à Arthabaska, tous les mois au choix du juge, sauf juillet at août. A Inverness, à Drummondville et à Thetford Mines, 4 fois par année.

District de Beauce.—Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 20 au 21 de chaque mois, sauf avril, juillet et août. A Sainte-Hénédine, le 14 mai et 22 novembre. A Lambton, le 23 janvier, juin et septembre. A Lac-Mégantic, le 25 janvier, juin et septembre.

District de Beauharnois.—Siège à Valleyfield, du 10 au 12 des mois de janvier et septembre; du 8 au 9 mars, juin et octobre; du 1er au 3 avril, mai et décembre; du 2 au 4 novembre. A Sainte-Martine, pour le comté de Châteauguay, du 5 au 6 mars, juin et octobre. A Huntingdon, pour le comté de Huntingdon, du 1er au 4 mars, juin et octobre.

District de Bedford.—Siège à Sweetsburg, le premier mardi de chacun des dits mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. A Waterloo, pour le comté de Shefford, les 26, 27 et 28 janvier, avril, juin et octobre. A Knowlton, pour le comté de Brome, les 28 et 29 mars, mai,

septembre et décembre. A Bedford, pour le comté de Missisquoi, les 26 et 27 février, mai, septembre et novembre. A Farnham, pour le comté de Missisquoi, les 29 et 30 janvier, avril, juin et octobre.

District de Chicoutimi.—Siège à Chicoutimi, le 2e mardi de chacun des mois de janvier, mars, mai, juin, octobre et décembre.

District de Gaspé.—Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, les 3mes jeudi et vendredi de janvier, juin et octobre de chaque année. A Amherst (Iles de la Magdeleine), du 27 juin au 26 juillet, du 23 août au 1er septembre. A New-Carlisle, pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 27 au 30 septembre. A Carleton, du 12 au 20 février, du 26 au 28 juillet et du 3 au 5 novembre. A Matapédia, du 22 au 25 février, du 30 juillet au 1er août, et du 8 au 10 novembre.

District d'Iberville.—Siège à Saint-Jean, les 3 jours juridiques, samedis exceptés, qui suivent le 9 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. Pour le comté d'Iberville, à Iberville, le 15 des mois de février, mai et octobre. Pour le comté de Napierville, à Napierville, le 17 des mois de février, mai et octobre.

District de Joliette.—Siège à Joliette, chaque année, du huit au 10, inclusivement, des mois de février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre, et du douze au treize janvier inclusivement. A Berthier, les troisièmes jeudi et vendredi qui suivent le premier lundi de chaque mois. A l'Assomption, les troisièmes lundi et mardi qui suivent le premier lundi de chaque mois. A Sainte-Julienne, pour le comté de Montcalm, le quatrième mardi qui suivra le 1er lundi de chaque mois. Les mois de juillet et août exceptés.

District de Kamouraska.—Siège à Fraserville, les 2e lundi et mardi de janvier, avril et septembre; les 3e lundi et mardi de juin. A Saint-Jean-Baptiste (Ile-Verte), du 11 au 13 février, juin et octobre. A Kamouraska (village), du 15 au 17 février, juin et octobre.

District de Montmagny.—Siège à Montmagny, les 4 et 5 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. A Saint-Raphaël, pour le comté de Bellechasse, les 1er février, avril et octobre. A Saint-Jean Port-Joli, pour le comté de l'Islet, les 6 février, avril et octobre.

District de Montréal.—Siège à Montréal, du 1er au 20 inclusivement de chaque mois, sauf juillet et août.

District d'Ottawa.—Siège à Hull, du 25 au 28 de chaque mois, sauf juillet et août. A Papineauville, du 5 au 9 février, du 11 au 15 mai et du 6 au 10 octobre.

District de Pontiac.—Siège à Bryson, le 22 fèvrier, avril, juin, octobre et décembre.

District de Québec.—Siège à Québec, sauf les 4 derniers jours juridiques de chaque mois et le samedi, tous les autres jours juridiques des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre, et novembre; les jours juridiques suivants le 9 de janvier et septembre, et ceux précédant le 21 décembre.

District de Richelieu.—Siège à Sorel, du 13 au 15 février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre, et du 17 au 19 septembre. A Verchères, pour le comté de Verchères, du 11 au 13 janvier, du 17 au 19 février, mars, mai, juin octobre et novembre, les 20 et 21 septembre. A Saint-François du Lac, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de février, mars, mai, juin, septembre et octobre.

District de Rimouski.—Siège à Rimouski, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de la troisième semaine d'octobre; les vendredi et samedi de la deuxième semaine des mois de février, mars, avril, mai, juin, novembre et décembre. A Saint-Jérôme de Matane, du 19 au 21 juin et du 7 au 9 octobre.

District de Roberval.—Siège à Roberval, le lundi qui suit le 2e mardi de chacun des mois de janvier, mars, mai, juin, octobre et décembre.

District de Saguenay.—Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, les trois jours suivant le dernier jour de chacun des termes de la Cour Supérieure.

District de Saint-François.—Siège à Sherbrooke, le 1er mardi et les deux jours suivants de chaque mois, sauf juillet, août, septembre. A Stanstead, les 19 et 20 février, les 16 et 17 juin, les 20 et 21 octobre. A Coaticook, les 23 et 24 février, les 18 et 19 juin, les 22 et 23 octobre. A Danville, les 26 et 27 janvier, les 20 et 21 mai, les 16 et 17 septembre. Cookshire, pour le comté de Compton, le 28 janvier, 25 mai, et 18 septembre. A Richmond, les 21 et 22 janvier, les 18 et 19 mai, le 15 septembre. A Magog, le 18 février, 15 juin et 19 octobre.

District de Saint-Hyacinthe.—Siège à Saint-Hyacinthe, les 2 premiers jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. A Marieville, pour le comté de

Rouville, les 27 novembre, janvier, février, avril et juin. A Acton, pour le comté de Bagot, les 25 novembre, janvier, février, avril et juin.

District de Terrebonne.—Siège à Saint-Scholastique, les premiers jeudi et vendredi d'avril, juin, octobre, novembre et décembre. A Saint-Jérôme, pour le comté de Terrebonne, les deuxièmes mercredi, jeudi, et vendredi de février, mars, avril, juin, octobre et novembre. A Lachute, pour le comté d'Argenteuil, le deuxième lundi de février, avril et octobre.

District des Trois-Rivières.—Siège aux Trois-Rivières, du 13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. A Louiseville, pour le comté de Maskinongé, les 1er et 2 de février, avril, juin, octobre et décembre. A Nicolet, pour le comté de Nicolet, les 10, 11 et 12 de février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre. A Grand' Mère, pour le comté de Champlain, les 6 et 7 février, juin et octobre. A la Tuque, pour le comté de Champlain, des mois de juillet et décembre, la date au choix du juge.

Il y a assez longtemps que vous suivez des méthodes surannées et dispendieuses dans votre érablière.

Agissez sagement cette année et installez

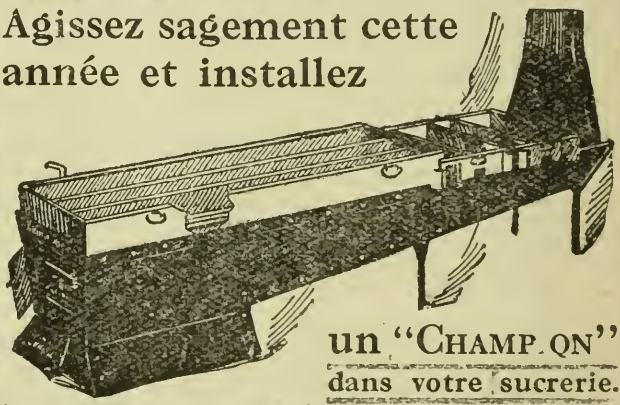

un "CHAMPION" dans votre sucrerie.

Le temps est arrivé pour vous de sortir de cette voie et de prendre connaissance du fait que vous pouvez retirer, de cette source, des profits bien plus considérables que ceux que vous avez pu rêver jusqu'ici

De tout ce qu'un homme peut mettre dans sa sucrerie, le "CHAMPION" représente la plus grande économie de temps et d'argent.

Ne tardez pas plus longtemps. C'est maintenant le temps de considérer ce qui a trait à votre commerce de sirop d'érable. Ecrivez-nous aujourd'hui pour obtenir, gratuitement, notre catalogue illustré.

THE GRIMM MFG. CO., LIMITED,
58, RUE WELLINGTON, - - - MONTREAL, QUE.

Registrateurs pour la province de Québec.

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Argenteuil	Georges-F. Calder	Lachute.
Arthabaska	M.-J.-A. Poisson	Arthabaska.
Bagot	Morel & Bathalon *	St-Liboire.
Beauce	Taschereau & Fauteux	St-François.
Beauharnois	J.-P. Laplante *	Beauharnois.
Bellechasse	J.-O. St-Pierre	St-Raphaël.
Berthier	J.-A. Laferrière *	Berthier.
Bonaventure, 1e div	L.-P. Lebel *	New-Carlisle.
Bonaventure, 2e div	J.-A. Verge *	Carleton.
Brome	H.-S. Foster *	Knowlton.
Chambly	J.-T.-A. Robert & Geoffrion	Longueuil.
Champlain	Ferdinand Trudel *	Ste-Geneviève de Batiscan.
Charlevoix, 1e div	J.-A. Martin *	Malbaie.
Charlevoix, 2e div	Joseph Gariépy *	Baie St-Paul.
Chateauguay	Edmour McGown *	Ste-Martine.
Chicoutimi	Thomas Bossé *	Chicoutimi.
Coaticook	Otis Shurtleff	Coaticook.
Compton	William-H. Léonard *	Cookshire.
Deux-Montagnes	Henri Langlois *	Ste-Scholastique.
Dorchester	E. Vezina, C.-M. Gauvreau conj *	Ste-Hénédine.
Drummond	Jos. Laferté *, Chs.-Howard Millier	Drummondville.
Frontenac	Ernest Legendre	Village Mégantic.
Gaspé	A. Garneau	Percé.
Hochelaga et J.-Car	Am. Chauret, G.-A. Lacombe conj *	Montréal.
Huntingdon	John-G. Bruce *	Huntingdon.
Iberville	Philibert Contant *	Iberville.
Iles de la Madeleine	A. Painchaud *	Amherst.
Iles d'Orléans	F.-X. Lachance *	St-Laurent.
Joliette	O. Guilbault *	Joliette.
Kamouraska	Paul Dessaint	Saint-Pascal.
Labelle	P. de Varennes *	Papineauville.
Lac Saint-Jean, No. 1	Nap. Hudon *	Hébertville.
Lac Saint-Jean, No. 2	Louis Lindsay *	Roberval.
Laprairie	F.-C. Larose *	Laprairie.
L'Assomption	V. Geoffrion *	L'Assomption.
Laval	P.-A. Longpré *	Ste-Rose.
Lévis	J.-A. Carrier *	Lévis.
L'Islet	J.-N. Bernier *	St-Jean Port-Joli.
Lotbinière	Augé & Legendre *	Ste-Croix.
Maskinongé	Clovis Caron	Louiseville.
Matane, No. 1	J.-E. Bernier	Matane.
Matane, No. 2	J.-A. Ross	Amqui.
Mégantic	W.-H. Lambly *	Inverness.
Missisquoi	E.-F. Curries	Bedford.
Montcalm	J.-O.-E. Forest	Ste-Julienne.
Montmagny	Alfred Doyer	Montmagny.
Montmorency	Herménégilde Dick *	Château-Richer.
Montréal-Est	C.-L. Champagne, E. Lalonde conj	Montréal.
Montréal-Ouest	W.-H. Walker	Montréal.
Napierville	Alex. Richardson	Napierville.
Nicolet, Div. No. 1	A.-A. Leduc	Bécancour.
Nicolet, Div. No. 2	W. Denis *	Nicolet.
Pontiac, Div. No. 1	Walter Rymer *	Bryson.
Pontiac, Div. No. 2	J. Maillard *	Ville-Marie.
Portneuf	Geo. Rinfort	Cap Santé.
Québec	Dr Ch.-E. Coté *	Québec.
Richelieu	Alfred Guévremont *	Sorel.
Richmond	W.-J. Ewing *	Richmond.
Rimouski	Edouard Letendre *	Rimouski

Les noms suivis d'un point astérique font partie de l'Association.

Registrateurs pour la province de Québec (suite)

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Rouville	Ste-Marie & Pelletier Conjoints. *	Marieville.
Saguenay	E.-Omer Bouliane *	Tadoussac.
Shefford	J.-H. Lefebvre *	Waterloo.
Sherbrooke	William-Henry Lovell *	Sherbrooke.
Soulanges	Adrien Rouleau *	Coteau-Landing.
Stanstead	Alf.-Nevill Thompson *	Stanstead Plain.
Ste-Anne-des-Monts	Joseph Thibault *	Ste-Anne-des-Monts
Saint-Hyacinthe	Joseph Bissonnette *	St-Hyacinthe.
Saint-Jean	Jos.-P. Carreau *	Saint-Jean.
Témiscouata	L.-V. Dumais	Fraserville.
Terrebonne	J.-A. Théberge	St-Jérome.
Trois-Rivières	R. Kiernan	Trois-Rivières.
Vaudreuil	J.-N. Lefebvre *	Vaudreuil.
Verchères	Ulric St-Jean	Verchères.
Wolfe	Oscar Lamoureux *	Ham Sud.
Wright	Dr Ls. Duhamel *	Hull.
Yamaska	Ls. M. Blondin, C.-E. Courchène conj.	St-François du Lac.

Inspecteur des Bureaux: L.-P. Duhamel, L'Assomption.
" " " Ed. de S. Laterrière, Les Eboulements.

Par proclamation du Lieut.-Gouverneur et publiées dans la "Gazette Officielle" de Québec, les bureaux d'enregistrements qui suivent sont maintenant régis d'après les dispositions de l'Acte de Québec, 57 Victoria, chapitre 41, savoir:—Hochelaga, Jacques-Cartier, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Québec, Saguenay, Ile d'Orléans.

Par proclamation du Lieutenant-Gouverneur et publiée dans la "Gazette Officielle" de Québec, en date du 2 juillet 1904, les bureaux d'enregistrement d'Hochelaga, Jacques-Cartier, Montréal-Est et Montréal-Ouset, d'après les dispositions de l'Acte de Québec, 4, Edouard VII, chapitre 44, ferment chaque jour, les dimanches et fêtes d'obligation exceptés, à 3 h. p. m.

"L'Association des Registrateurs de la Province de Québec," fondée en 1884, se compose de 51 Registrateurs désignés par un astérisque (*) au tableau ci-dessus. Ses officiers pour l'année 1914-15 sont: MM. Am. Chauret, président; H.-S. Foster, vice-président; Jos.-N. Bernier, secrétaire; O. Lamoureux, trésorier, O. Guilbault, régisseur.

Le but principal de cette association est l'étude des lois sur l'enregistrement, l'esprit de corps et d'uniformité dans la pratique, et par ce moyen, une diminution de 60 p. c. dans le coût des primes d'assurances de garanties, pour chaque membre de cette association seulement.

TARIF POUR VOITURES DE LOUAGE

Voiture à un Cheval.—A la course.

Temps alloué.—Un quart d'heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **50c.** Pour **3** ou **4** personnes, **75c.**

Temps alloué.—Une demi-heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **75c.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.00**

Temps alloué.—Trois quarts d'heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **$1.00.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.25**

A l'heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **$1.25.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.50**

Voiture à deux Chevaux.—A la course.

Temps alloué.—Un quart d'heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **75c.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1,00**

Temps alloué.—Une demi-heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **$1.00.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.25**

Temps alloué.—Trois quarts d'heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **$1.50.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.75**

A l'heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **$1.75.** Pour **3** ou **4** personnes, **$2.00**

BAGAGE

Pour toute malle portée sur l'une des voitures susdites, 25 cts.

Nulle charge pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets susceptibles d'être portés à la main.

a. Les fractions d'heures pour les courses au-delà d'une heure seront payées au **pro rata** des charges ci-haut établies pour les courses à l'heure.

b. Pour les courses entre minuit et quatre heures du matin, il sera payé cinquante pour cent en sus des charges ci-dessus.

c. Les charges à l'heure s'appliquent à toute course en dehors des limites de la cité, pourvu que l'engagement soit fait en dedans de telles limites.

d. Ne sont pas inclus dans le mot "personnes" dans le dit cahier, et sont exempts de charge, les enfants au-dessous de cinq ans portés sur les genoux de leurs parents ou gardiens.

e. Le mot "course", partout où il se trouve dans le dit cahier, doit être interprété comme admettant les arrêts (stoppages) dans la limite du temps fixé pour telle course.

Conservation des Oeufs par les Combinés Barral.

Comme il vous est facile de garder, par un procédé simple, les œufs avec toutes leurs qualités. Douze mois de conservation laissent aux produits une fraîcheur parfaite.

Les expériences ainsi que les nombreux certificats de réussite reçus de différentes communautés religieuses et membres du clergé, qui ont eu l'avantage d'en faire usage, a permis d'apprécier leur valeur incontestable et sûrement incontestée.

Jamais jusqu'ici aucun produit n'avait permis de conserver les œufs avec certitude, nous engageons donc vivement nos ménagères et fermières à ne pas négliger ce moyen d'avoir chez elles quelques centaines d'œufs dans un bain de Combinés Barral dans lequel elles pourront, lorsque les œufs seront à 60 et 75 sous la douzaine, prendre au fur et à mesure de besoins, des œufs qui seront restés frais.

Toutes les ménagères et fermières prévoyantes font, pendant l'été, des confitures et des cornichons; cela est fort bien, mais ce qu'elles doivent faire surtout, ce sont des provisions d'œufs pour l'hiver, lorsque les poules ne pondent plus et que les œufs sont devenus rares et chers.

Au point de vue économique, les Combinés Barral sont particulièrement précieux. La cherté des vivres s'accentuant de plus en plus, j'estime que c'est un acte d'humanité de populariser le plus possible l'emploi de ce précieux conservateur d'œufs qui est toujours prêt.

Il permet par conséquent à ceux qui savent l'employer de manger des œufs frais à très bas prix même quand ils ont plus que doublé de valeur.

Ce procédé de conservation est vraiment économique puisqu'il permet de conserver frais des œufs achetés à 20 et 25 cents, la douzaine, pour les manger ou les vendre 8 ou 10 mois après, quand ils valent 50 et 75 cents la douzaine. C'est du 100 pour 100 en une demi-année.

Circulaire gratis. Dépôt à La Compagnie J.-B. Rolland & Fils, 53, rue St-Sulpice, Montréal.

LA MONTRE

Une montre à moi! quelle affaire!
Mon père m'offre ce cadeau
Pour m'encourager à bien faire;
Elle marche seule: c'est beau!

Quelle heure est-il? Est-ce croyable?
Six heures!....le soleil levé!..
Mon livre est ouvert sur ma table,
Mon devoir n'est pas achevé!

Finissons! Sa besogne faite,
C'est drôle comme on est content!
Sept heures! Ma copie est prête
Et ma montre va: ça s'entend!

"Mademoiselle, êtes-vous folle?
Huit heures déjà! — J'ai raison!
—Il faut donc partir pour l'école,
Dis, ma montre? — Oui, mon garçon!"

Et tous deux arrivent ensemble,
A l'heure juste, sans retard.
"Je suis le premier, il me semble.
Remercions-la d'un regard!"
Alors, parlant comme un bon livre,
Avec ses ressorts palpitants,
La montre a dit: "Fils, pour bien vivre,
Il faut savoir régler son temps."

PRONOSTICS DE LA TEMPÉRATURE POUR L'ANNÉE 1916.

Janvier.—Du 1er au 4, durant ces premiers jours de l'année le froid sera intense; du 4 au 11, nous aurons pendant ce laps de temps des journées très froides; du 11 au 20, le temps sera beau et sec avec un ciel clair; du 20 au 27, nous avons toutes les probabilités de belles journées, mais froides; du 27 au 3 février, il est à présumer que durant ces jours nous aurons de fortes tempêtes de neige.

Février.—Du 3 au 10, cette nouvelle lune nous donnera des journées moins froides; du 10 au 18, de grands vents causeront des obstructions dans les chemins; du 18 au 26, nous aurons durant ce laps de temps de la pluie, de la neige et du grésil; du 26 au 3 mars, cet intervalle de temps sera le plus froid que nous ayons eu depuis longtemps.

Mars.—Du 3 au 11, le temps se gâtera pour de bon et nous aurons quelques tempêtes de neige; du 11 au 19, la température sera changeante avec grand vent, car à l'approche des équinoxes les coups de vent sont ordinairement dangereux; du 19 au 26, la température devient moins rude; du 26 au 2 avril, nous aurons quelques tempêtes de neige.

Avril.—Du 2 au 10, grande pluie, temps nuageux et très mauvais; du 10 au 18, durant ce laps de temps la température est variable, humide et incertaine; du 18 au 24, la température s'améliore et nous donne quelques belles journées du printemps; du 24 au 2 mai, nous avons une température pluvieuse et humide.

Mai.—Du 2 au 10, le temps est changeant tantôt beau et chaud, tantôt pluvieux; du 12 au 17, nous aurons de belles journées et favorables aux travaux de la terre; du 17 au 24, nous avons des journées chaudes; du 24 à la fin du mois, le renouvellement de la lune amènera de la pluie et du vent pour une couple de jours, ensuite la chaleur reprendra.

Juin.—Du 1er au 8, la température est variable avec de fréquentes averses; du 8 au 15, des orages très violents accompagnés de tonnerre durant les premiers jours, ensuite la chaleur reprend de plus belle; du 15 au 22, la température est incertaine; du 22 à la fin du mois, les premiers jours seront beaux et froids, ensuite le temps devient nuageux.

Juillet.—Du 1er au 8, avec ce mois commencent les grandes journées de chaleur; du 8 au 14, nous aurons une température pluvieuse et froide; du 14 au 21, durant ce laps de temps, nous aurons des journées très chaudes; du 21 au 29, les premiers jours seront encore chauds, ensuite nous aurons de la grêle.

Août.—Du 1er au 6, les premiers jours seront beaux mais les derniers jours seront venteux; du 6 au 13, temps légèrement couvert et nuageux; du 13 au 20, le temps est encore incertain; du 20 au 28, après quelques journées orageuses, nous aurons quelques journées avec ciel clair; du 28 au 4 septembre, nous aurons de mauvaises journées, de forts orages accompagnés de tonnerre.

Septembre.—Du 4 au 11, nous aurons les journées les plus agréables de l'automne; du 11 au 19, nous aurons encore quelques journées chaudes; du 19 au 27, quelques jours de mauvais temps accompagnés de coups de vent qui amèneront des tempêtes sur les lacs et sur mer; du 27 au 4 octobre, grands vents et les nuits très fraîches.

Octobre.—Du 4 au 11, il pleuvra souvent durant ce laps de temps; du 11 au 18, nous aurons de belles journées; du 18 au 26, la température baisse considérablement, fortes gelées et temps froid comme à l'approche de l'hiver; du 26 au 2 novembre, température invariable.

Novembre.—Du 2 au 9, vent froid, pluie, neige et grésil; du 9 au 17, nous aurons de forts coups de vent; du 17 au 25, seront de très mauvaises journées très orageuses, accompagnées de coups de vent qui causeront des tempêtes sur les lacs et sur mer; du 25 à la fin du mois, la température baissera et le ciel se montrera généralement couvert et pluvieux.

Décembre.—Du 1er au 9, le mois commence avec des journées froides; du 9 au 17, nous avons, pendant cette durée, une température variable, mais froide; du 17 au 24, grands vents; du 24 à la fin du mois, les premiers jours seront beaux, mais les derniers nous apporteront de la neige et du grésil.

FEMMES ET FILLES QUI SOUFFREZ

de maladies particulières à votre sexe: beau-mal, périodes douloureuses, irrégulières, descente de matrice, inflammation, ulcères, cancer, tumeurs, pertes, douleurs dans la tête, dans les reins, au côté, dans le bas du ventre, manque d'appétit, perte de sommeil, constipation, alourdissement, palpitations, bouffées de chaleur, besoin de pleurer, épuisement nerveux, faiblesse générale, ne désespérez plus, un remède infaillible est maintenant à votre portée. Quand même votre médecin vous aurait condamnée à subir une opération, vous pouvez vous guérir vous-même avec ou à peu près trois sous de dépense par jour. Ce remède c'est "FEMOL", le spécifique dont les cures merveilleuses ont tant fait parler tous les journaux d'Europe en ces derniers temps. Pour une femme qui se prépare à devenir mère ou qui approche le retour de l'âge FEMOL est toute une révélation en ce qu'il chasse les malaises et assure un prompt rétablissement. Pour vous en convaincre il suffit d'envoyer votre adresse avec 10c pour frais de poste et d'emballage et vous recevrez une copie de la méthode préconisée par le Dr Cazo, de Paris, traitant des maladies féminines, ainsi qu'assez de FEMOL pour prouver l'infaillibilité de ce procédé. Ecrivez aujourd'hui. Adressez: Institut Cazo, chambre 6, R No. 1, Place Royale, Montréal. Prix, traitement de 30 jours, $1.00.

PRÉDICTIONS DE THOMAS MOULT

Pour l'année 1916.

Prédictions générales.—Le printemps, cette année, sera froid et peu profitable.

L'été sera moite et contraire à toutes choses, qui signifieront que les blés auront mauvaise venue.

L'automne sera froide et moite, et fera mauvaise allure.

L'hiver il fera de belles froidures.

Mais en cette année les blés et autres grains seront de petite venue: qui les pourra garder fera grand profit.

Il fera bon acheter du vin en été, car il augmentera de prix par la mauvaise venue qu'il aura en vendange, et il sera bien cher et bien requis: la misère du temps et de la saison sera cause que l'on en fera peu, quoique les vignes aient eu belle apparence au commencement.

Prédictions particulières.—Un grand prince montera sur le trône.

Grande guerre entre les princes chrétiens.

Grande trahison découverte.

Pronostications des biens de la terre.—Cette année, le premier jour de l'année étant un samedi, l'hiver sera venteux, le printemps beau, l'été variable et humide, l'automne sec, le froment sera cher et la vendange très rare. Il régnera beaucoup de fièvres tierces et quartes. Mortalité de vieilles gens. Il y aura passablement de bétail et beaucoup de fruits; en un mot, les incendies seront très communs, et causeront des pertes considérables à plusieurs provinces.

LE PLUS GRAND CIERGE DU MONDE

La manufacture de bougies de Harlem fabrique actuellement le plus grand cierge qu'on aura jamais vu. La commande a été remise par le congrégation de l'église de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Jersey, qui va l'envoyer au Vatican, où le cierge sera allumé les jours de jeûne, à la mémoire de Pierpont Morgan. Il est de 5 mètres et large de 45 centimètres à la base. Il coûtera 7000 francs. La feuille d'or qui l'entoure vaut, à elle seule, 1250 francs. Son poids est de 200 kilos. On calcule que, brûlant continuellement, il durerait neuf ans, mais que s'il n'est allumé que les jours de jeûne, il ne s'éteindra que dans 30 siècles.

Il est plus facile de juger de l'esprit d'un homme par ses questions que par ses réponses.

LA PLUS IMPORTANTE LIBRAIRIE ET PAPETERIE FRANCAISE AU CANADA

(Fondée en 1885)

Articles religieux, artistiques et pratiques. ENCADREMENT.

Livres religieux. Musique et chant grégorien. RELIURE.

Articles de classe. Dessin Globes. Cartes murales. MUSÉES.

Livres de classe: français, anglais, latins, grecs. SAYNETES ET DRAMES.

Articles de fantaisie. Maroquinerie. Décorations. Statuettes. Cartes postales. Albums. Jeux. Jouets.

Livres canadiens et français: Littérature. Histoire. Romans. Économie sociale. Théâtre. Sciences. Arts. Métiers. Manuels. Guides.

Articles de bureau. Meubles. Livres perpétuels. IMPRESSION.

TAPISSERIES. Papiers peints, reliefs et vitraux. Rideaux à ressorts. Moulures.

Librairie GRANGER FRÈRES, Limitée

Place d'Armes et rue Notre-Dame Ouest,

MONTRÉAL.

ED. J. MASSICOTTE

MAISON DE SCULPTURE ORNEMENTALE EN PLATRE

CANADIAN PLASTER ORNEMENTAL WORK and ARTIFICIAL MARBLE Reg.

David Alluisi, Prop.

MODELEUR ET SCULPTEUR

1551 BOUL. ST-LAURENT, MONTREAL

COLONNES,
ROSACES,
CHAPITEAUX,
CONSOLES,
et
ORNEMENTS
en
PLATRE

TEL. ST - LOUIS
2 3 6 2

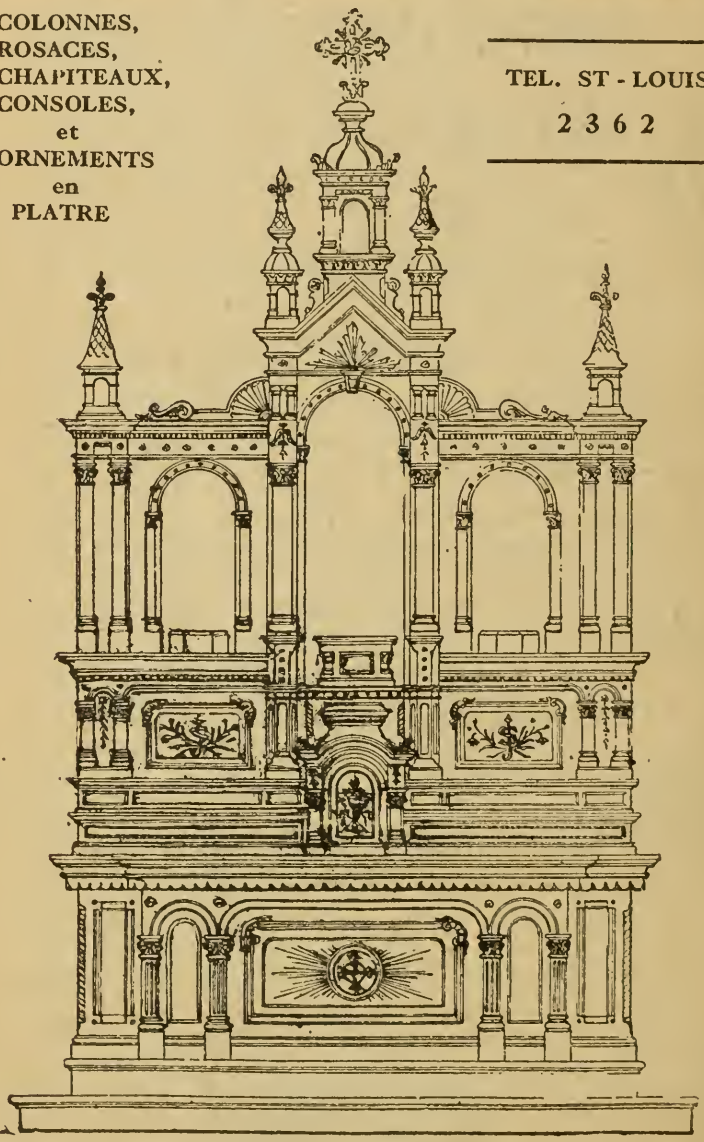

Autels, bois ou marbre artificiel. Plans et détails sur demande.
Décorations à l'huile ou à l'eau, spécialement pour Eglises.

Une Bonne Vue est certainement ce que nous possédons de plus précieux, il faut donc la conserver bonne en portant les verres colorés "**Crooks**" (marque américaine) ou "**Fiuzal**" (marque française). Il y a du danger si vos yeux sont sensibles ou pleurent lorsque vous lisez ; c'est un avertissement de la nature et vous ne devriez pas retarder à venir me consulter, ce qui peut vous éviter beaucoup de troubles dons l'avenir.

J. A. LANGLOIS, SPECIALISTE POUR LA VUE

Diplômé pour la Province de Québec et l'Etat de New-York

58 RUE ST-JACQUES (Vis-à-vis La Presse), MONTREAL. TEL. MAIN 686.

Mesdames

POUR FAIRE VOS ROBES ACHETEZ-VOUS UN MANNEQUIN, TOUTE GRANDEUR 32 à 46

DEMANDEZ CATALOGUES DE MANNEQUINS

Delfosse & Cie

LES PLUS GROS MANUFACTURIERS DE

MANNEQUINS, TETES EN CIRE, SUPPORTS POUR INSTALLATION DE VITRINE ET DE MAGASIN

247 ET 249, RUE CRAIG OUEST,

MONTREAL

Tél. Bell Main 4180 Agent pour *The Preservaline & Man'f. Co , N.Y.*

Notre-Dame Butchers Supply Co.

ED. FRANCOEUR, Prop.

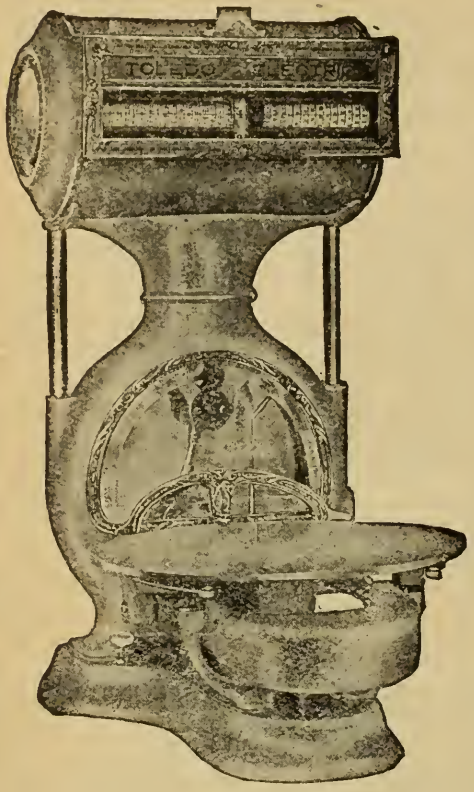

La maison par excellence en fait d'outillage de boucheries et salaisons. Notre devise est de toujours donner entière satisfaction à nos clients, et nous avons un assortiment des plus complet; demandez-nous ce que vous avez besoin pour votre étal ou votre abattoir et nous l'avons.

BALANCE "TOLEDO"

MACHINE A HACHER LA VIANDE

" CLEVELAND "

En ajoutant ces deux spécialités à notre assortiment, nous sommes assurés que nous avons ce qu'il y a de plus moderne en fait de balances.

La BALANCE TOLEDO sans ressort garantit une pesée honnête en donnant à chacun son dû. La machine à hacher CLEVELAND est ce qu'il y a de plus perfectionné en son genre.

Venez nous voir, nous sommes à votre disposition.

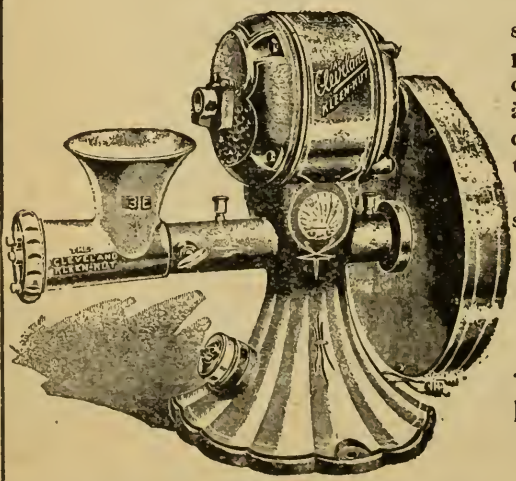

Notre-Dame Butchers Supply Co.

882 - 886
Rue NOTRE-DAME Ouest
MONTREAL, P.Q.

"SIROP DESAUTELS"

(Préparé par L. S. DESAUTELS, Pharmacien)

Guérit les Affections Pulmonaires Aigues et Chroniques

Rhume, Coqueluche, Bronchite, Grippe.

Il est Curatif et Préservatif de la

Tuberculose Pulmonaire.

ARRETE LA TOUX EN UNE HEURE

25c PARTOUT.

Grandeurs pour la Malle : 50c et $1.00

VENTE EN GROS ou PAR LA POSTE.

LA CIE CHIMIQUE DESAUTELS

1661, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, Canada.

ETABLIE EN 1887

La Cie Louis Wisintainer & Fils Inc.,

MANUFACTURIER DE

CADRES, MOULURES, et MIROIRS.

Spécialité :—Cadres 15 x 20 au plus bas prix du marché, la plus grande variété de Moulures à Cadres. Demandez nos prix pour imagerie de toute grandeur.

GROS ET DETAIL.

Bureau : 58, Blvd St-Laurent,
Manufacture : 7, rue Clark, } **Montréal.**

P.S.-Importateur de Globes ronds, ovales et carrés

TEL. MAIN 5082

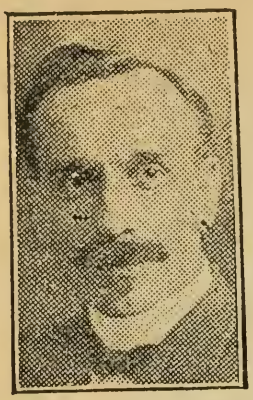

J. FILIATRAULT, Prop.

LE MAGASIN DE CONFIANCE

Fondé depuis près d'un Demi - Siècle.

Fournisseur du Clergé et des Institutions Religieuses en général.

Importations directes—Achats du Fabricant au Canada.

Tapis, - Prélarts, - Rideaux, - Stores, - etc.

MAISON FILIATRAULT

MARCHANDISES SÈCHES ET NOUVEAUTÉS, CHAPEAUX POUR DAMES, ÉTOFFES À ROBES, SOIES, BRODERIE, LINGERIE, MERCERIE, TOILE ET COTON POUR L'USAGE MÉNAGER, ETC.

SPÉCIALITÉ

Confection, sur commande, des habits pour Messieurs, par un tailleur d'une expérience reconnue.

Costumes de Chauffeurs, de Cochers, etc.

AVIS:

Une attention spéciale est accordée aux commandes venant de la campagne !

Service prompt et avenant.

Livraison gratuite sur toute l'Ile de Montréal.

429-433
BOUL. ST- LAURENT,
MONTREAL.

TELEPHONE:
Est - 635
St-Louis 5136

LIBRAIRIE GRATTON

Face à l'église St-Enfant-Jésus et Carré Lahaye.

Toujours en Magasin
Grande Variété de

Fournitures de Bureaux et d'Ecoles,

Articles Religieux et de Fantaisie,

Jeux, Jouets, Tabac, Cigares, Bonbons, etc.

1850 Blvd St-Laurent,
MONTREAL.
Tél. Bell, St-Louis 986.

MANUFACTURIER DE

VALISES, MALLES,

SACS DE VOYAGES, ETC.

GROS ET DETAIL

Bureau Principal : 9, RUE NOTRE-DAME OUEST

SUCCURSALES :

429, Notre-Dame Ouest ; 223, Ste-Catherine Est ;
81, Boulevard St-Laurent.

Manufacture : 60, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 2014. — Échange pour tous les Départements.
Résidence : 56, Ave Laval — Tél. privé : Est 2600.

Résidence d'Eté : Côteau du Lac.

S. J. MYRAND J. W. ROUSSEAU

PROPRIETAIRES DES MAGASINS

ST. GEORGES' STORE REGD'

L'endroit le plus achalandé par les ferventes de la mode.

QUEBEC
172 St-Jean

MONTREAL
284 St-Catherine Ouest

INVITENT Cordialement toutes les Dames soucieuses de leurs toilettes à visiter leurs magasins où sont étalées

LES MODES LES PLUS RECHERCHÉES

EN FAIT DE

Costumes, Manteaux, Robes, Jupes, Blouses, Sous-Vêtements de Soie, Bas, Chandails, Collets, Articles de Fantaisie.

AVANT TOUT— CONSULTEZ **LE ST. GEORGES**
Le Centre de l'Economie.

Téléphone LASALLE 681

La Cie des Savons Français

1613a, rue NOTRE-DAME EST, HOCHELAGA

MARQUES SPECIALES : SAVONS DES ANGES, CARBOLIC, GLYCERINE, WHITE ROSE, MECHANIC'S HAND CLEANER, VERBENA, SWEET CLOVER, SAVON DES ALLIES

DEPOSITAIRES:

QUEBEC :
Maison Jos. Amyot & Fils
" Jos. Coté,
" Quebec Preserving Co.

SHERBROOKE:
Denault Grain Provision Co.,
Cie C. O. Genest & Fils, Limitée

ST-HYACINTHE :
Lafrance & Sylvestre

GRAND'MERE :
D. Leduc

Shawinigan Falls :
P. Ferron
Jules Dumaine

TROIS-RIVIERES :
Jos. Godin

NICOLET :
J. P. Réné

SOREL :
A. Lussier

THETFORD MINES :
Alphonse Blais

HULL :
P. D'AOUST & CO.
Monette & Valin Limitée

OTTAWA ;
A. E. Paquette

COATICOOK :
Guérin & Boulay

ASBESTOS :
Denault & Frère

CARON FRÈRES

EDIFICE CARON

233-239 RUE BLEURY

MONTREAL

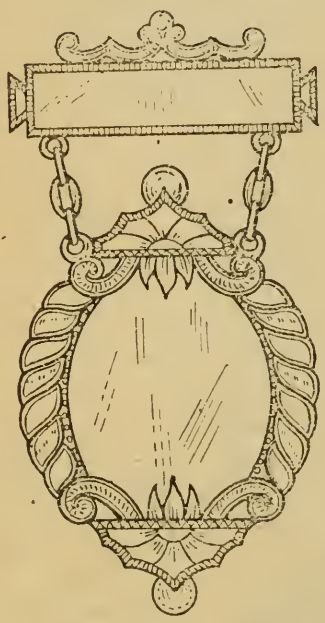

MANUFACTURIERS de médailles de toutes sortes, or, argent, aluminium, bronze, etc. Nous fabriquons une très grande variété d'insignes pour Sociétés, Conventions, Pèlerinages, etc.

Nous envoyons gratis sur demande, un magnifique catalogue.

ALMANACH ROLLAND

AGRICOLE, COMMERCIAL ET DES FAMILLES

DE

LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS

1917

CINQUANTE-ET-UNIÈME ANNÉE

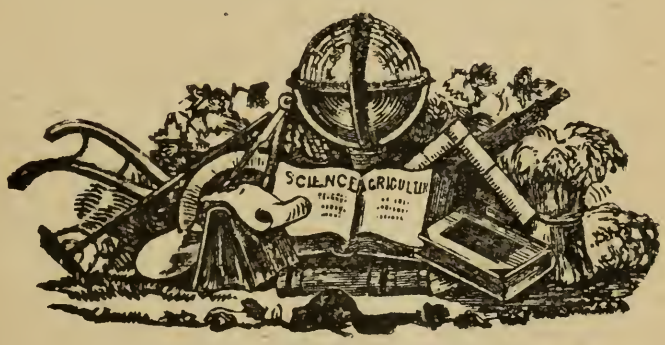

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil neuf cent seize, par La Compagnie J.-B. Rolland & Fils, au bureau du ministre de l'Agriculture à Ottawa.

CANADA

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS.

N.-B.—Cet almanach contient beaucoup de matières d'un intérêt général et mérite d'être conservé à titre de renseignements utiles.

A NOS LECTEURS

L'IMMENSE SUCCÈS de l'Almanach Rolland, Agricole, Commercial et des Familles, depuis le commencement de sa publication s'explique par l'intérêt tout d'actualité des renseignements qu'il renferme. Cinquante éditions attestent son mérite, et la cinquante-et-unième, dont nous donnons ici le sommaire, ne pourra que l'affirmer davantage.

On y trouvera encore revisés avec le plus grand soin: le comput ecclésiastique; les fêtes mobiles; les phénomènes astrologiques; le calendrier conforme à l'Ordo, avec éphémérides, en regard de chaque mois; la hiérarchie catholique du Canada suivie d'un tableau synoptique; le gouvernement fédéral et les parlements locaux; les cours de justice; le tableau des banques; les conseils de l'Instruction publique, de l'agriculture, des arts et manufactures, et la commission du havre; l'Hôpital Sainte-Justine; le tarif des Postes; les lois de Chasse et Pêche; pronostics de la température.

A toutes ces informations se joignent d'agréables légendes, d'intéressantes histoires inédites par nos auteurs canadiens: "Un Episode de la Guerre," par A.-D. DeCelles; "Les deux Clans," par R. Girard; "La Fièvre des foins," par S. Clapin; "Le Violon Enchanté," par E. Bilodeau; "La Noce de Tit-Noir," par A. Bourgeois; des conseils et recettes pratiques d'économie domestique; variétés amusantes, excellentes annonces, etc., etc.—Les Editeurs.

COMPUT ECCLESIASTIQUE POUR 1917

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire).....	18
Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire).....	6
Cycle solaire (il est de 28 ans).....	22

Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège)..... 15
Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année)..... G
Lettre du Martyrologe..... f

FETES MOBILES

Septuagésime.....4 février.
Les Cendres.....21 février.
Dimanche de la Passion.....25 mars.
Dimanche des Rameaux.....1er avril.
Pâques.....8 avril.
Rogations.....14, 15, 16 mai.
Ascension.....17 mai.
Pentecôte.....27 mai.
Sainte-Trinité.....3 juin.
Fête-Dieu.....7 juin.
1er dimanche de l'Avent.....2 déc.
Dimanches après la Pentecôte.....26

QUATRE-TEMPS

Printemps.....le 28 février, et les 2 et 3 mars.
Eté.....le 30 mai, et les 1er et 2 juin.
Automne.....les 19, 21, 22 septembre.
Hiver.....les 19, 21 et 22 décembre.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS

Le Printemps, le 20 mars, à 11 h. 46 m. du soir. (Equinoxe, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'Eté, le 21 juin, à 7 h. 22 m. du soir.

L'Automne, le 23 septembre, à 10 h. 9 m. du matin. (Equinoxe, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'Hiver, le 22 décembre, à 4 h. 54 m. du matin.

FÊTES RELIGIEUSES D'OBLIGATION.

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er jan., la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 17 mai, l'Ascension.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée Conception.
Le 25 décembre, Noël.

FÊTES LÉGALES (JOURS NON JURIDIQUES).

Tous les dimanches de l'année
Le 1er jan., la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 21 février, les Cendres.
Le 6 avril, Vendredi-Saint.
Le 9 avril, Lundi de Pâques.
Le 17 mai, l'Ascension.
Le 24 mai, Reine Victoria.
Le 3 juin, Fête du Roi.
Le 1er juil., la Confédération
Le 3 sept., la Fête du Travail
Le 1er nov., la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée Conception.
Le 25 décembre, Noël.

CÉLÉBRATION SOLENNELLE DU MARIAGE.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des "Noces" du 7 janvier au 20 février inclusivement, et du 16 avril au 1er décembre aussi inclusivement.

ÈRES DE L'ANNÉE 1917

De la création (4949 suivant les Bénédictins)	6880
De la période Julienne	6630
De la Naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 décembre	1917
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril	2670
De la fondation de Québec, 3 juillet	309
De la fondation de Montréal, 17 mai	275
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11-12 octobre	425
De la découverte du Canada par Jacques-Cartier, 16 juillet	383
De la cession du Canada à l'Angleterre, 9 février	154
De la république des Etats-Unis, 4 juillet	141
De la république française, 4 septembre	47
De la Puissance du Canada, 1er juillet	50
Du règne de S. S. Benoit XV	3
Du règne du roi Georges V, 7 mai	7

En 1915 — Première gelée d'automne, 28 octobre.
" " neige " 30 octobre.
" Commencement de l'hiver, le 30 novembre.
En 1916 — Première traversée en voiture sur la glace, de Longueuil à Hochelaga, le 17 janvier.
" La glace du Saint-Laurent commence à bouger vis-à-vis de Montréal, le 19 avril.
" Le traversier "Longueuil" arrive dans le port de Montréal, le 22 avril.
" Arrivée du premier steamer d'outre-mer, le "Bayern", le 1er mai.
" Première forte gelée d'automne, le 1er octobre.
" Première neige, le 17 octobre.

NOTA.—Pour le détail des années précédentes, voir nos Almanachs des années dernières.

BAROMÈTRE PERPÉTUEL.

Le tableau ci-dessous, préparé pour le climat de la Grande-Bretagne par le célèbre astronome Herschel, a été modifié par des hommes compétents, de manière à convenir au climat du Canada.

Si la nouvelle Lune, la pleine, le 1er quartier ou le dernier arrivent:	EN ÉTÉ	EN HIVER.
Entre minuit et 2 h. du matin.....	Beau.....	Forte gelée, à moins que le vent ne vienne du sud ou de l'Ouest.
" 2 et 4 "	Frais, fréquentes ondées....	Neige et tempête.
" 4 et 6 "	Pluie.....	" "
" 6 et 8 "	Vent et pluie.....	Tempête.
" 8 et 10 "	Variable.....	Neige, si le vent est à l'est ou à l'ouest.
" 10 et midi.....	Fréquentes ondées.....	Neige, si le vent est à l'ouest.
Entre midi et 2h p.m.....	Temps pluvieux.....	Neige ou froid.
" 2 et 4 "	Variable.....	Beau et doux.
" 4 et 6 "	Beau.....	Beau.
" 6 et 8 "	Beau, si le vent est N.O.... Pluie, s'il est sud ou S. O...	Beau et gelée, si le vent est N. ou N. E. Pluie ou neige, s'il est sud ou sud ouest.
" 8 et 10 "	" " "	" " "
" 10 et minuit.....	Beau.....	Beau et froid.

N. B.—Les prédictions de ce tableau seront d'autant plus correctes que les changements de la lune s'effectueront plus près de midi ou de minuit.
Le tableau de l'été est plus exact que celui de l'hiver.

JEÛNES DE PRÉCEPTE AVEC ABSTINENCE.

1. Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année;

2. Les jours de "Vigile" de la Pentecôte (26 mai), de la solennité de l'Assomption (18 août), de la Toussaint (31 octobre), et de Noël (24 décembre);

3. Tous les mercredis et vendredis du Carême, le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint;

4. Tous les mercredis et vendredis de l'Avent (excepté le mercredi ou le vendredi arrivant le 8 décembre).

N.B.—Tous les jours du carême (excepté les dimanches) sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis, jeudis et samedis (le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint exceptés), il n'y a point d'abstinence "totale", mais seulement "partielle": c'est-à-dire qu'en ces jours on peut faire le repas principal en gras. Les jours où l'on peut faire gras, même les dimanches, il n'est pas permis de faire usage de poisson ou d'huitres en même temps que de viande au même repas. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson. Il est permis de faire gras le vendredi où tombe une fête d'obligation (1er et 6 janvier, 1er novembre et 25 décembre).

ÉCLIPSES DURANT L'ANNÉE 1917.

Cette année il y aura sept éclipses, dont quatre du soleil et trois de la lune.

Le 8 janvier, éclipse totale de la lune, visible en Canada; le commencement est généralement visible dans le centre et l'ouest de l'Europe, au nord-ouest de l'Afrique, dans les Amériques du Nord et du Sud, et dans les parties centrales et est de l'Océan Pacifique; la fin est généralement visible dans l'Amérique du Nord, au nord-ouest de l'Amérique du Sud, au nord et nord-est de l'Asie, et à l'est de l'Australie.

Le 23 janvier, éclipse partielle du soleil, invisible en Canada, mais visible en Europe, en Asie, et au Nord de l'Afrique.

Le 19 juin, éclipse partielle du soleil, invisible en Canada, mais visible en Sibérie, et dans les régions environnantes du Pôle Nord.

Le 4 juillet, éclipse totale de la lune, invisible en Canada; le commencement est généralement visible en Asie, excepté la partie nord-est, en Australie, en Afrique, en Europe

excepté les parties nord-ouest et le sud de l'Océan Atlantique; la fin est généralement visible à l'ouest de l'Australie, au sud-ouest de l'Asie, en Europe, en Afrique, et dans l'Amérique du Sud.

Le 18 juillet, éclipse partielle du soleil, invisible en Canada.

Le 14 décembre, éclipse annulaire du soleil, invisible en Canada, mais visible dans la partie sud-est de l'Amérique du Sud, dans l'extrême partie du sud de l'Australie, au sud de l'Océan Atlantique et à l'Océan Indien, et une partie de l'Océan Pacifique.

Le 28 décembre, éclipse totale de la lune, visible en Canada; le commencement est généralement visible dans les Amériques du Nord et Sud, à travers l'Océan Pacifique et l'extrême partie du nord-est de l'Asie; la fin est généralement visible dans l'Amérique du Nord, à travers l'Océan Pacifique, et dans l'est de l'Asie et l'Australie.

APPARENCE DES PLANÈTES POUR 1917.

Vénus sera étoile du matin du commencement de l'année jusqu'au 26 avril; ensuite étoile du soir le reste de l'année.

Mars sera étoile du soir du commencement de l'année jusqu'au 28 février; ensuite étoile du matin le reste de l'année.

Jupiter sera étoile du soir du commencement de l'année jusqu'au 9 mai, ensuite étoile du matin jusqu'au 29 novembre; et ensuite étoile du soir le reste de l'année.

Saturne sera étoile du matin depuis le commencement de l'année jusqu'au 17 janvier, ensuite étoile du soir jusqu'au 27 juillet; et ensuite étoile du matin le reste de l'année.

EXPLICATIONS DES SIGNES ET ABRÉVIATIONS.

La colonne Cl. désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune.	P. Q., Premier Quartier.
P. L., Pleine Lune.	D. Q., Dernier Quartier.
H. M., Heure, Minute.	Q. Tps., Quatre-Temps.

JANVIER — 31 JOURS

Consacré à l'Enfant Jésus

Signe du Verseau

Les jours croissent de 1 heure 5 minutes.

P. L. le 8, à 2h. 48m. du matin. | **N. L. le 23, à 2h. 46m. du matin.**
D. Q. le 16, à 6h. 48m. du matin. | **P. Q. le 29, 8h. 7m. du soir.**

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	b	Circoncision, doub. 2e cl. (d'oblig.)	7 47	4 21	1 16
Mardi	2	b	T. S. Nom de Jésus, doub. 2e cl.	7 47	4 22	2 29
Merc.	3	b†	Octave de St Jean, Ap. et Ev., simple.	7 47	4 23	3 38
Jeudi	4	r†	Octave des SS. Innocents, simple.	7 46	4 24	4 43
Vend.	5	b	*Vigile* de l'Epiphanie, 2e cl., semid.	7 46	4 25	5 44
Sam.	6	b	EPIPHANIE, doub. 1re cl. (d'oblig.)	7 46	4 26	6 38
DIM.	7	b	Dimanche dans l'Octave, semid.	7 45	4 28	lever
Lundi	8	b	De l'Octave, semid.	7 45	4 29	4 56
Mardi	9	b	De l'Octave, semid.	7 44	4 30	5 59
Merc.	10	b	De l'Octave, semid.	7 44	4 31	7 3
Jeudi	11	b	De l'Octave, semid.	7 43	4 32	8 10
Vend.	12	b	De l'Octave, semid.	7 43	4 33	9 15
Sam.	13	b	Octave de l'Epiphanie, doub. maj.	7 42	4 34	10 15
DIM.	14	vr	2 *Ep.* Du Dim., sd. (Sol. T.S. Nom	7 42	4 35	11 23
Lundi	15	b	St Paul, Ermite, doub. [de Jésus)	7 41	4 37	matin
Mardi	16	r †	St Marcel, P. et M.; semid.	7 40	4 38	0 33
Merc.	17	b	St Antoine, Abbé, doub.	7 40	4 39	1 46
Jeudi	18	b	Chaire de St Pierre à Rome, d. maj.	7 39	4 41	2 58
Vend.	19	b	Ste Famille J. M. J., doub. 2e cl.	7 38	4 42	4 11
Sam.	20	r	SS. Fabien et Sébastien, MM., d.	7 37	4 43	5 19
DIM.	21	vr	3 *Ep.* Du Dim., sd. (Sol. Ste Fam.)	7 36	4 45	6 18
Lundi	22	r†	SS. Vincent et Anastase, MM., sd.	7 35	4 46	7 7
Mardi	23	b†	St Raymond de Penn., Conf., semid.	7 34	4 47	couc.
Merc.	24	r	St Timothée, E. et M., doub.	7 33	4 49	7 1
Jeudi	25	b	Conversion de St Paul, Ap., d. maj.	7 32	4 51	8 23
Vend.	26	r	St Polycarpe, E. et M., doub.	7 32	4 52	9 41
Sam.	27	b	St Jean-Chrysostôme, E. et D., d.	7 31	4 53	10 59
DIM.	28	vr	4 *Ep.* Du Dimanche, semid.	7 31	4 54	matin
Lundi	29	b	St François de Sales, E. et D., d.	7 30	4 56	0 16
Mardi	30	r†	Ste Martine, V. et M., semid.	7 29	4 58	1 28
Merc.	31	b	St Pierre Nolasque, Conf., doub.	7 28	5 0	2 35

Quand janvier montre les dents,
Le printemps et l'été sont ardents.
Belle journée aux Rois,
L'orge vient sur les toits.

Janvier fait le pont,
Mars le rompt.
Le mauvais an
Entre en nageant.

Quand le commencement et la fin de janvier sont beaux, on peut compter sur une bonne année.

JANVIER

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

FÉVRIER

28 JOURS

Consacré aux Douleurs de la Ste Vierge

Signe des Poissons

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

P. L. le 6, à 10h. 34m. du soir.
D. Q. le 14, à 8h. 59m. du soir.
N. L. le 21, à 1h. 15m. du soir.
P. Q. le 28, à 11h. 50m. du matin.

Jours de la semaine		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	r	St Ignace, E. et M., doub.	7 27	5 1	3 38
Vend.	2	b	Purification de la B.V.M., d. 2e cl.	7 26	5 2	4 34
Sam.	3	b†	De la B. V. Marie, simple.	7 25	5 3	5 19
DIM.	4	vl	Septuagésime, 2e cl., sd. (Sol. de la Purif.	7 23	5 5	5 59
Lundi	5	r	Ste Agathe, V. et M., d.	7 22	5 6	6 33
Mardi	6	b	St Tite, E. et C., double.	7 20	5 8	lever
Merc.	7	b	St Romuald, Abbé, doub.	7 19	5 9	5 59
Jeudi	8	b	St Jean de Matha, Conf., doub.	7 18	5 11	7 5
Vend.	9	b	St Cyrille d'Alexand., E. et D., d.	7 17	5 13	8 5
Sam.	10	b	Ste Scholastique, V., doub.	7 16	5 14	9 13
DIM.	11	vl	Sexagésime, 2e cl., semid.	7 14	5 16	10 22
Lundi	12	b	Les sept Fondat. des Servites, d.	7 13	5 17	11 32
Mardi	13	vl†	De la Férie.	7 11	5 18	matin
Merc.	14	r†	St Valentin, M., simple.	7 9	5 19	0 43
Jeudi	15	r†	SS. Faustin et Jovite, MM., simple.	7 8	5 20	1 53
Vend.	16	vl†	De la Férie.	7 6	5 22	3 0
Sam.	17	b†	De la B. V. Marie, simple.	7 4	5 24	4 3
DIM.	18	vl	Quinquagésime, 2e cl., semid.	7 3	5 25	4 54
Lundi	19	vl†	De la Férie.	7 1	5 27	5 37
Mardi	20	vl†	De la Férie.	7 0	5 28	6 11
Merc.	21	vl	Les Cendres (1)	6 59	5 30	couc.
Jeudi	22	b	Chaire de St Pierre à Antioche, d. m.	6 57	5 31	7 11
Vend.	23	b	*Vig.* St Pierre Damien, E. et D., d.	6 55	5 33	8 31
Sam.	24	r	St Mathias, Ap., doub. 2e cl.	6 53	5 34	9 52
DIM.	25	vl	1er du Carême, 1re cl., semid.	6 51	5 35	11 9
Lundi	26	vl†	De la Férie.	6 49	5 37	matin
Mardi	27	vl	De la Férie.	6 48	5 38	0 21
Merc.	28	vl	*Q. Tps.* De la Férie.	6 46	5 39	1 26

Si le douzième de février
Le soleil apparaît entier
L'ours, étonné de la lumière,
Se va remettre dans sa tanière.

Et l'homme ménager prend soin
De faire resserer son foin
Car l'hiver ainsi que l'ours
Séjourne encore quarante jours.

(1) Jeûne, tous les jours du Carême, les dimanches exceptés.

FÉVRIER

1 .....

2 .....

3 .....

4 .....

5 .....

6 .....

7 .....

8 .....

9 .....

10 .....

11 .....

12 .....

13 .....

14 .....

15 .....

16 .....

17 .....

18 .....

19 .....

20 .....

21 .....

22 .....

23 .....

24 .....

25 .....

26 .....

27 .....

28 .....

MARS — 31 JOURS

Consacré à Saint Joseph

Signe du Bélier

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

P. L. le 8, à 5h. 4m. du soir.
D. Q. le 16, à 7h. 39m. du matin.
N. L. le 22, à 11h. 11m. du soir
P. Q. le 30, à 5h. 42m. du matin.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	vl	De la Férie.	6 44	5 41	2 26
Vend.	2	vl	*Q. Tps.* De la Férie.	6 42	5 43	3 16
Sam.	3	vl	*Q. Tps.* De la Férie.	6 40	5 44	3 58
DIM.	4	vl	2e du Carême, 1re cl., semid.	6 39	5 45	4 34
Lundi	5	vl†	De la Férie.	6 37	5 47	5 2
Mardi	6	r	SS. Perpétue et Félicité, MM., d.	6 36	5 48	5 25
Merc.	7	b	St Thomas d'Aquin, C. et D., doub.	6 34	5 49	5 44
Jeudi	8	b	St Jean de Dieu, Conf., doub.	6 32	5 51	lever
Vend.	9	b	Ste Françoise, Ve., doub.	6 30	5 53	7 3
Sam.	10	r	SS. Quarante Martyrs, semid.	6 28	5 54	8 13
DIM.	11	vl	3e du Carême, 1re cl., semid.	6 26	5 55	9 22
Lundi	12	b	St Grégoire I. P. et D., doub.	6 24	5 56	10 33
Mardi	13	vl †	De la Férie.	6 22	5 58	11 42
Merc.	14	vl	De la Férie.	6 20	5 59	matin
Jeudi	15	vl	De la Férie.	6 18	6 1	0 49
Vend.	16	vl	De la Férie.	6 16	6 2	1 53
Sam.	17	b	St Patrice, E. et C., doub. maj.	6 14	6 3	2 45
DIM.	18	vl*	4e du Carême, 1re cl., semid.	6 11	6 4	3 32
Lundi	19	b	St Joseph, époux B. V. M., d. 2e cl.	6 10	6 6	4 7
Mardi	20	vl †	De la Férie	6 9	6 7	4 34
Merc.	21	b	St Benoit, Abbé, doub. maj.	6 7	6 8	4 58
Jeudi	22	vl	De la Férie.	6 5	6 9	5 23
Vend.	23	vl	De la Férie.	6 3	6 11	couc.
Sam.	24	vl	De la Férie.	6 1	6 12	8 42
DIM.	25	vl*	Passion, 1re cl., semid.	5 59	6 13	9 58
Lundi	26	b	Annonc. B.V. M., d. 1re cl. (hier)	5 57	6 14	11 7
Mardi	27	b	St Jean Damascène, C. et D., d..	5 55	6 16	matin
Merc.	28	b†	St Jean de Capistran, Conf., sd.	5 53	6 17	0 12
Jeudi	29	vl	De la Férie.	5 52	6 18	1 10
Vend.	30	b	Notre Dame de Pitié, doub. maj.	5 50	6 20	1 55
Sam.	31	vl	De la Férie.	5 48	6 21	2 33

Ce que mars couve, on l'sait toujours
Après son trente-unième jour.
Au commencement ou à la fin,
Mars à son poison et venin.

Si mars est nébuleux,
L'été sera pluvieux.
Brouillard en mars,
Gelée en mai.

MARS

1 .....

2 .....

3 .....

4 .....

5 .....

6 .....

7 .....

8 .....

9 .....

10 .....

11 .....

12 .....

13 .....

14 .....

15 .....

16 .....

17 .....

18 .....

19 .....

20 .....

21 .....

22 .....

23 .....

24 .....

25 .....

26 .....

27 .....

28 .....

29 .....

30 .....

31 .....

AVRIL

Consacré à Notre-Dame Auxiliatrice

30 JOURS

Signe du Taureau

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

P. L. le 7, à 8h. 55m. du matin.
D. Q. le 14, à 3h. 18m. du soir.
N. L. le 21, à 9h. 7m. du matin.
P. Q. le 29, à 0h. 28m. du matin.

Jours de la semaine		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L.	Lune C.
				H. M.	H. M.	H. M.	
DIM.	1	vl	RAMEAUX, 1re cl., semid.	5 46	6 22	3	3
Lundi	2	vl	De la Férie.	5 44	6 23	3	30
Mardi	3	vl	De la Férie.	5 42	6 24	3	49
Merc.	4	vl	De la Férie.	5 41	6 25	4	6
Jeudi	5	b	JEUDI SAINT, doub. 1re cl.	5 39	6 27	4	25
Vend.	6	n	VENDREDI SAINT, doub. 1re cl.	5 37	6 29	4	45
Sam.	7	b	SAMEDI SAINT, doub. 1re cl.	5 36	6 30	lever	
DIM.	8	b	PAQUES, doub. 1re cl.	5 34	6 31	8	23
Lundi	9	b	DE L'OCTAVE, doub. 1re cl.	5 32	6 32	9	34
Mardi	10	b	DE L'OCTAVE, doub. 1re cl.	5 30	6 33	10	42
Merc.	11	b	De l'Octave, semid.	5 28	6 34	11	46
Jeudi	12	b	De l'Octave, semid.	5 26	6 36	matin	
Vend.	13	b	De l'Octave, semid.	5 24	6 37	0	41
Sam.	14	b	De l'Octave, semid.	5 22	6 38	1	28
DIM.	15	b	1 *Pâq.* QUASIMODO, doub. maj.	5 20	6 40	2	6
Lundi	16	b†	De la Férie.	5 18	6 42	2	35
Mardi	17	r†	St Anicet, P. et M., simple.	5 17	6 43	2	59
Merc.	18	b†	De la Férie.	5 15	6 44	3	20
Jeudi	19	b†	De la Férie.	5 13	6 45	3	48
Vend.	20	b†	De la Férie.	5 11	6 47	4	9
Sam.	21	b	St Anselme, E. et D., doub.	5 10	6 48	4	36
DIM.	22	b	2 *Pâq.* Du Dim., sd. (Sol. Annonc.)	5 8	6 49	couc.	
Lundi	23	r†	St. Georges, M., semid.	5 6	6 50	9	55
Mardi	24	r	St Fidèle de Sigm., M., doub.	5 5	6 51	10	56
Merc.	25	b	SOL. DE ST JOSEPH, p. de l'E. U., d.	5 3	6 53	11	46
Jeudi	26	r	ST MARC, Ev., d. 2e cl. (hier) [1re cl.	5 2	6 54	matin	
Vend.	27	b†	De l'Oct. de St Joseph sd. [*proc. rog. sl.*)	5 0	6 56	0	29
Sam.	28	b	St Paul de la Croix, Conf., doub.	4 58	6 57	1	3
DIM.	29	b	3 *Pâq.* Du Dim., sd. (Sol. St Joseph)	4 56	6 58	1	30
Lundi	30	b	Ste Catherine de Sienne, V., doub.	4 55	6 59	1	51

Bise de mars et vent d'avril
Font la richesse du pays.
Jamais pluie de printemps
Ne passa pour un mauvais temps.

Quand en avril il pleuverait
Au point que chacun crierait:
Tout est noyé tout est perdu
Encor il n'aurait pas assez plu.

Mets la main à la charrue avant de tourner les yeux vers la récolte.

AVRIL

1 .....

2 .....

3 .....

4 .....

5 .....

6 .....

7 .....

8 .....

9 .....

10 .....

11 .....

12 .....

13 .....

14 .....

15 .....

16 .....

17 .....

18 .....

19 .....

20 .....

21 .....

22 .....

23 .....

24 .....

25 .....

26 .....

27 .....

28 .....

29 .....

30 .....

MAI

31 JOURS

Consacré à Marie — **Signe des Gémeaux**

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

P L. le 6, à 9h. 49m. du matin. | **N. L. le 20, à 7h. 53m. du soir.**
D. Q. le 13, à 8h. 54m. du soir. | **P. Q. le 28, à 6h. 39m. du soir.**

Jours de la semaine		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1	r	SS. Phil. et Jacques, Ap., d. 2e cl.	4 54	7 0	2 11
Merc.	2	b	Octave de St Joseph, doub. maj.	4 53	7 1	2 29
Jeudi	3	r	Invent. de la Ste Croix, d. 2e cl.	4 51	7 3	2 50
Vend.	4	b	Ste Monique, Ve., doub.	4 50	7 4	3 7
Sam.	5	b	St Pie V, P. et C., doub.	4 49	7 5	3 28
DIM.	6	b	4 *Pâq.* Du Dim., semid.	4 47	7 7	3 53
Lundi	7	r	St Stanislas, E. et M., doub.	4 47	7 8	lever
Mardi	8	b	App. de St Michel, Arch., d. maj.	4 43	7 9	9 37
Merc.	9	b	St Grégoire de Nazianze, E. et D., d.	4 42	7 10	10 35
Jeudi	10	b	St Antonin, E. et C., doub.	4 41	7 11	11 26
Vend.	11	b†	De la Férie.	4 40	7 12	matin
Sam.	12	r†	SS. Nérée, etc., MM., semid.	4 39	7 13	0 7
DIM.	13	b	5 *Pâq.* Du Dimanche, semid.	4 37	7 15	0 38
Lundi	14	vl	*Rog.* De la Férie.	4 36	7 16	1 4
Mardi	15	b	*Rog.* St J.-Bte de la Salle, Conf., d.	4 35	7 17	1 25
Merc.	16	b	*Rog. Vig.* St Ubalde, E. et C., semid.	4 34	7 18	1 52
Jeudi	17	b	ASCENSION, d. 1re cl. (d'oblig.).	4 33	7 19	2 13
Vend.	18	r	St Venant, M., doub.	4 32	7 20	2 36
Sam.	19	b	St Pierre-Célestin, P. et C., d.	4 31	7 21	3 5
DIM.	20	b	Dimanche dans l'Octave, semid.	4 30	7 23	3 41
Lundi	21	b	De l'Octave, semid.	4 29	7 24	couc.
Mardi	22	b	De l'Octave, semid.	4 28	7 25	9 36
Merc.	23	b	De l'Octave, semid.	4 27	7 27	10 21
Jeudi	24	b	Octave de l'Ascension, doub. maj.	4 27	7 28	11 0
Vend.	25	b	St Grégoire VII, P. et C., doub.	4 26	7 29	11 30
Sam.	26	r	*Jeûne.* Vigile de la Pentecôte, 1re cl., sd.	4 25	7 30	11 56
DIM.	27	r	PENTECOTE, doub. 1re cl.	4 24	7 31	matin
Lundi	28	r	De l'Octave, doub. 1re cl.	4 23	7 32	0 15
Mardi	29	r	De l'Octave, doub. 1re cl.	4 22	7 33	0 32
Merc.	30	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 21	7 34	0 55
Jeudi	31	r	De l'Octave, semid.	4 20	7 35	1 12

Regarde bien si tu crois,
Le lendemain de Sainte-Croix,
Car si le temps est pluvieux,
Nous auront l'an infructueux.

Mai clair aussi venteux
Fait un an plantureux.
Ne dis pas de mal de l'année
Avant qu'elle ne soit passée.

Ne fouille pas les entrailles de la terre pour y trouver des richesses, la nature en a placé de plus grandes à sa superficie.

MAI

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

JUIN — 30 JOURS

Consacré au Sacré Cœur de Jésus — **Signe de l'Ecrevisse**

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

P. L. le 5, à 8h. 13m. du matin. | **N. L. le 19, à 8h. 8m. du matin**
D. Q. le 12, à 1h. 44m. du matin. | **P. Q. le 27, à 11h. 14m. du matin.**

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M
Vend.	1	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 20	7 36	1 30
Sam.	2	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 20	7 37	1 54
DIM.	3	b	1 *Pent.* STE TRINITÉ, d. 1re cl.	4 19	7 37	2 22
Lundi	4	b	St François Caracciolo, Conf., d.	4 19	7 38	3 0
Mardi	5	r	St Boniface, E. et M., doub.	4 18	7 38	lever
Merc.	6	b	St Norbert, E. et C., doub.	4 18	7 39	9 20
Jeudi	7	b	FÊTE-DIEU, d. 1re cl. (non d'obl.).	4 17	7 39	10 6
Vend.	8	b	De l'Octave, semid.	4 17	7 40	10 40
Sam.	9	b	De l'Octave, semid.	4 17	7 40	11 8
DIM.	10	b	2 *P.* Dim. dans l'Oct., sd. (Sol. Fête-	4 17	7 41	11 30
Lundi	11	b	De l'Octave, semid. [Dieu, Pr.).	4 17	7 42	11 55
Mardi	12	b	De l'Octave, semid.	4 16	7 42	matin
Merc.	13	b	De l'Octave, semid.	4 16	7 43	0 19
Jeudi	14	b	Octave de la Fête-Dieu, doub. maj.	4 16	7 43	0 39
Vend.	15	b	SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, d. 1re cl.	4 16	7 44	1 7
Sam.	16	b†	De la B. V. Marie, simple.	4 16	7 44	1 39
DIM.	17	vr	3 *P.* Du Dim., sd. (Sol. du S. C.)	4 16	7 45	2 19
Lundi	18	r†	SS. Marc et Marcellien, MM., simple.	4 16	7 45	3 5
Mardi	19	b	Ste Julienne de Falcon., V., doub.	4 16	7 46	couc.
Merc.	20	r†	St Silvère, P. et M., simple.	4 16	7 46	8 58
Jeudi	21	b	St Louis de Gonzague, Conf., doub.	4 16	7 46	9 31
Vend.	22	b	St Paulin, E. et C., doub.	4 16	7 47	9 57
Sam.	23	vl	*Vigile* de St Jean-Baptiste.	4 17	7 47	10 19
DIM.	24	b	4 *P.* ST JEAN-BAPTISTE, d. 1re cl.	4 17	7 47	10 36
Lundi	25	b	St Guillaume, Abbé, doub.	4 18	7 47	10 52
Mardi	26	r	SS. Jean et Paul, MM., doub.	4 18	7 47	11 16
Merc.	27	b†	De l'Octave de St Jean-Bte, semid.	4 18	7 46	11 32
Jeudi	28	b	*Vig.* St Léon II, P. et C., semid.	4 19	7 46	11 53
Vend.	29	r	SS. PIERRE ET PAUL, d. 1re cl. (n. obl.)	4 19	7 46	matin
Sam.	30	r	Commém. de St Paul, Ap., d. maj.	4 20	7 46	0 20

St-Pierre et St-Paul pluvieux
Pour trente jours sont dangereux.
S'il tonne au mois de juin,
Année de paille et de foin.

Année de foin
Année de rien.
Chaud mai, frais juin,
Donnent pain et vin.

Une fleur n'est qu'une fleur pour le papillon;
Pour l'abeille c'est un patrimoine.

JUIN

1 .....

2 .....

3 .....

4 .....

5 .....

6 .....

7 .....

8 .....

9 .....

10 .....

11 .....

12 .....

13 .....

14 .....

15 .....

16 .....

17 .....

18 .....

19 .....

20 .....

21 .....

22 .....

23 .....

24 .....

25 .....

26 .....

27 .....

28 .....

29 .....

30 .....

JUILLET — 31 JOURS

Consacré au Précieux Sang — **Signe du Lion**

Les jours décroissent de 58 minutes.

P. L. le 4, à 4h. 46m. du soir. | **N. L. le 18, à 10h. 6m. du soir.**
D. Q. le 11, à 7h. 18m. du matin. | **P. Q. le 27, à 1h. 46m. du matin.**

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev. H. M.	Soleil Cou. H. M.	Lune L. C. H. M.
DIM.	1	r	5*P.* Préc. Sang, d. 2ecl. (Sol. SS.P.etP.)	4 20	7 46	0 52
Lundi	2	b	Visitation de la B.V.M., d. 2e cl.	4 21	7 46	1 37
Mardi	3	r†	De l'Octave des SS. P. et P., sd.	4 22	7 46	2 30
Merc.	4	r†	De l'Oct. des SS. P. et P. sd.	4 23	7 45	lever
Jeudi	5	b	St Antoine-Marie Zacc., d.	4 23	7 45	8 39
Vend.	6	r	Oct. SS. Pierre et Paul, d. maj.	4 24	7 44	9 10
Sam.	7	b	SS. Cyrille et Méthode, CC. PP., d.	4 24	7 44	9 35
DIM.	8	vr	6 *Pent.* Du Dimanche, semid. (1)	4 25	7 44	9 56
Lundi	9	vr†	De la Férie, (1)	4 26	7 44	10 25
Mardi	10	r†	Les SS. 7 Frères, MM., semid.	4 26	7 43	10 46
Merc.	11	r†	St Pie, P. et M., simple. (1)	4 27	7 43	11 10
Jeudi	12	b	St Jean Gualbert, Abbé, doub.	4 27	7 42	11 40
Vend.	13	r†	St Anaclet, P. et M., semid.	4 28	7 42	matin
Sam.	14	b	St Bonaventure, E. et D., doub.	4 29	7 41	0 18
DIM.	15	vr	7 *Pent.* Du Dimanche, semid.	4 30	7 41	1 1
Lundi	16	b	N.-D. du Mont-Carmel, doub. maj.	4 31	7 40	1 50
Mardi	17	b†	St Alexis, Conf., semid.	4 32	7 39	2 48
Merc.	18	b	St Camille de Lellis, Conf., doub.	4 33	7 38	3 48
Jeudi	19	b	St Vincent de Paul, Conf., doub.	4 34	7 37	couc.
Vend.	20	b	St Jérôme Emilien, Conf., doub.	4 35	7 36	8 24
Sam.	21	b†	De la B. V. Marie, simple.	4 35	7 35	8 44
DIM.	22	vr	8 *Pent.* Du Dimanche, semid.	4 36	7 34	9 0
Lundi	23	r	St Apollinaire, E. et M., doub.	4 37	7 33	9 20
Mardi	24	vl	*Vigile* de St Jacques.	4 38	7 32	9 40
Merc.	25	r	St Jacques, Ap., d. 2e cl. (2)	4 39	7 31	9 58
Jeudi	26	b	Ste Anne, p. de la P. Q., d. 1re cl.	4 40	7 30	10 21
Vend.	27	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid. (2)	4 41	7 29	10 51
Sam.	28	r†	SS. Nazaire, etc., MM., semid.	4 42	7 28	11 28
DIM.	29	vr	9 *P.* Du Dim.. sd. (Sol. Ste Anne)	4 44	7 27	matin
Lundi	30	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid. (2)	4 45	7 26	0 16
Mardi	31	b	St Ignace, Conf., doub.	4 46	7 25	1 15

La Saint-Jacques sans pluie
Annonce un dur hiver.

Qui veut bon navet,
Le sème en juillet.

Si tu sarcles peu, tu moissonneras peu.

Pays rude, peuple rude; pays gras, peuple paresseux.

(1) Dans les églises consacrées (excepté la cathédrale): le 8 juillet, b, Dédicace de l'Eglise, d. 1re cl. avec Octave; les 9 et 11 juillet, b†, de l'Octave, sd.

(2) Dans le diocèse de Montréal: le 25 juillet, r, St Jacques, titulaire de la cathédrale, d. 1re cl. avec Octave; les 27, 30 juil., r†, de l'Octave de St Jacques, sd.

JUILLET

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

AOÛT

Consacré au Saint Cœur de Marie

31 JOURS

Signe de la Vierge

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

P. L. le 3, à 0h. 17m. du matin.
D. Q. le 9, à 3h. 2m. du soir.
N. L. le 17, à 1h. 27m. du soir.
P. Q. le 25, à 2h. 14m. du soir.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Merc.	1	b	St Pierre-ès-Liens, doub. maj. (1)	4 48	7 24	8 25
Jeudi	2	b	Octave de Ste Anne, doub. maj.	4 50	7 22	lever
Vend.	3	r†	Invention de St Etienne, semid.	4 51	7 21	7 38
Sam.	4	b	St Dominique, Conf., doub. maj.	4 53	7 20	8 0
DIM.	5	vr*	10 *Pent.* Du Dimanche, semid.	4 54	7 19	8 27
Lundi	6	b	Transfiguration de N. S., d. 2e cl.	4 55	7 17	8 50
Mardi	7	b	St Cajetan, Conf., doub.	4 56	7 16	9 15
Merc.	8	r†	SS. Cyriaque, etc., MM., semid.	4 57	7 14	9 44
Jeudi	9	vl	*Vigile* de St Laurent.	4 58	7 12	10 19
Vend.	10	r	St Laurent, M., doub. 2e cl.	4 59	7 11	11 1
Sam.	11	b†	De la B. V. Marie, simple.	5 1	7 9	11 48
DIM.	12	vr	11 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 2	7 8	matin
Lundi	13	r†	SS. Hippolyte et Cassien, MM., sim.	5 3	7 7	0 43
Mardi	14	vl	*Vigile* de l'Assomption.	5 4	7 5	1 41
Merc.	15	b	ASSOMPTION, d. 1re cl.	5 5	7 3	2 42
Jeudi	16	b	St Joachim, Conf., doub. 2e cl.	5 6	7 2	3 44
Vend.	17	b	St Hyacinthe, Conf., doub.	5 7	7 1	4 50
Sam.	18	b†	*Jeûne.* De l'Octave, semid.	5 8	6 59	couc.
DIM.	19	vr	12 *P.* Du Dim., sd. (Sol. Assompt.)	5 9	6 57	7 30
Lundi	20	b	St Bernard, C. et D., doub.	5 11	6 55	7 47
Mardi	21	b	Ste Jeanne-Frse de C., Ve., doub.	5 12	6 54	8 4
Merc.	22	b	Octave de l'Assomption, doub. maj.	5 13	6 52	8 25
Jeudi	23	b	*Vig.* St Philippe Béniti, Conf., doub.	5 14	6 50	8 51
Vend.	24	r	St Barthélemi, Ap., doub. 2e cl.	5 16	6 48	9 25
Sam.	25	b†	St Louis, roi, Conf., semid.	5 18	6 46	10 8
DIM.	26	vr	13 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 19	6 45	10 59
Lundi	27	b	St Joseph Calas., Conf., doub.	5 20	6 43	matin
Mardi	28	b	St Augustin, E. et D., doub.	5 21	6 41	0 3
Merc.	29	r	Décollation de St Jean-Bte. d. maj.	5 22	6 40	1 16
Jeudi	30	b	Ste Rose de Lima, V., doub.	5 23	6 38	2 35
Vend.	31	b	St Raymond Nonnat, Conf., d.	5 24	6 36	4 0

S'il pleut à la Saint-Laurent,
Cette pluie arrive à temps.
De l'Assomption la clarté
Fait du vin la qualité.
Les abeilles tirent des fleurs un remède,

Si l'été est pluvieux,
L'hiver est rigoureux.
Une bonne grange,
Demande un bon batteur.
Les araignées un venin.

(1) Dans le diocèse de Montréal ; le 1er août, r, Octave de St Jacques, d. maj.

AOÛT

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

SEPTEMBRE — 30 JOURS

Consacré à Saint Michel

Signe de la Balance

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

P. L. le 1, à 7h. 34m. du matin. | P. Q. le 24, à 0h. 47m. du matin.
D. Q. le 8, à 2h. 11m. du matin. | P. L. le 30, à 3h. 37m. du soir.
N. L. le 16, à 5h. 33m. du matin.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev. H. M.	Soleil Cou. H. M.	Lune L. C. H. M.
Sam.	1	b†	De la B. V. Marie, simple.	5 26	6 34	lever
DIM.	2	vr	14 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 28	6 32	6 54
Lundi	3	vr†	De la Férie.	5 29	6 30	7 17
Mardi	4	vr†	De la Férie.	5 30	6 28	7 43
Merc.	5	b†	St Laurent Justinien, E. et C., semid.	5 31	6 27	8 18
Jeudi	6	vr†	De la Férie.	5 32	6 25	8 58
Vend.	7	vr†	De la Férie.	5 33	6 23	9 45
Sam.	8	b	NATIVITÉ DE LA B. V. M., d. 2e cl.	5 35	6 21	10 38
DIM.	9	vr	15 *P.* Du Dim., sd. (Sol. Nativ.).	5 36	6 19	11 36
Lundi	10	b	St Nicolas de Tolentin, Conf., doub.	5 37	6 17	matin
Mardi	11	r†	SS. Prote et Hyacinthe, MM., simple.	5 38	6 16	0 36
Merc.	12	b	S. Nom de Marie, doub. maj. (1)	5 39	6 14	1 38
Jeudi	13	vr†	De la Férie. (1)	5 40	6 12	2 40
Vend.	14	r	Exalt. de la Ste Croix, d. maj.	5 42	6 10	3 46
Sam.	15	b	N.-D. DES 7 DOULEURS, d. 2e cl.	5 43	6 7	4 50
DIM.	16	vr	16 *P.* Du Dim., sd. (Sol. N.-D. 7 D.).	5 44	6 6	5 51
Lundi	17	b	Stigm. de St François, doub.	5 45	6 4	couc.
Mardi	18	b	St Joseph de Cop., Conf., doub.	5 46	6 2	6 33
Merc.	19	r	*Q.Tps. J.*. SS.Janvier, etc., MM., d. (1)	5 48	6 0	6 57
Jeudi	20	r	*Vig.* SS. Eustache, etc., MM., d. [2e cl	5 49	5 58	7 28
Vend.	21	r	*Q. Tps. J.* ST MATHIEU, Ap. et Ev., d.	5 50	5 56	8 6
Sam.	22	b	*Q.Tps.J.* St Thomas de V., E. et C. d	5 51	5 54	8 54
DIM.	23	vr	17 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 52	5 52	9 52
Lundi	24	b	N.-D. de la Merci, doub. maj.	5 54	5 50	10 58
Mardi	25	vr†	De la Férie.	5 55	5 48	matin
Merc.	26	r†	SS. Cyprien et Justine, MM., simple.	5 56	5 46	0 12
Jeudi	27	r†	SS. Côme et Damien, MM., semid.	5 58	5 45	1 32
Vend.	28	r†	St Wenceslas, M., semid.	5 59	5 43	2 53
Sam.	29	b	ST MICHEL et tous les S.Ang., d. 2e cl.	6 0	5 41	4 18
DIM.	30	vr	18 *P.* Du Dim., sd. (Sol. de St Michel)	6 2	5 39	lever

Du tonnerre en ce mois,
Ce n'est point folie ;
Car cela signifie,
Blés et fruits abondants.

De terre bien cultivée,
Bonne moisson est espérée.
Pommes, poires et noix,
Font gâter la voix.

Septembre emporte le pont ou tarit les fontaines.
Pour labourer il faut autre chose que de crier oh!

(1) Dans les diocèses de Montréal, de Valleyfield et de Joliette: le 12 sept., b, St Nom de Marie, fête patronale, d. 1ère cl. avec Octave; le 13 sept., b†, de l'Octave, sd.; le 19 sept., b, Octave du St Nom de Marie, d. maj.

SEPTEMBRE

1 .....

2 .....

3 .....

4 .....

5 .....

6 .....

7 .....

8 .....

9 .....

10 .....

11 .....

12 .....

13 .....

14 .....

15 .....

16 .....

17 .....

18 .....

19 .....

20 .....

21 .....

22 .....

23 .....

24 .....

25 .....

26 .....

27 .....

28 .....

29 .....

30 .....

OCTOBRE 31 JOURS

Consacré aux Anges Gardiens **Signe du Scorpion**

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

☾ D. Q. le 7, à 5h. 20m. du soir. | ☽ P. Q. le 23, à 9h. 44m. du matin.
○ N. L. le 15, à 9h. 47m. du soir. | ● P. L. le 30, à 1h. 25m. du matin.

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Co	Lune C.L.
				H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	b†	St Rémi, E. et C., simple.	6 3	5 37	5 44
Mardi	2	b	SS. Anges Gardiens, d. maj.	6 4	5 35	6 15
Merc.	3	vr †	De la Férie.	6 5	5 33	6 53
Jeudi	4	b	St François, Conf., doub. maj.	6 7	5 31	7 40
Vend.	5	r†	SS. Placide et ses C., MM., simple.	6 8	5 30	8 30
Sam.	6	b	St Bruno, Conf., doub.	6 9	5 27	9 28
DIM.	7	b	19 *P.* N.-D. du St Rosaire, d. 2e cl.	6 11	5 25	10 28
Lundi	8	b	Ste Brigitte, Ve., doub.	6 12	5 24	11 30
Mardi	9	r†	SS. Denis et ses C., MM., semid.	6 13	5 22	matin
Merc.	10	b†	St François de Borgia, Conf., semid.	6 14	5 20	0 33
Jeudi	11	vr	De la Férie.	6 15	5 19	1 36
Vend.	12	vr†	De la Férie.	6 17	5 17	2 42
Sam.	13	b†	St Edouard, Conf., semid.	6 18	5 14	3 44
DIM.	14	vr	20 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 20	5 12	4 45
Lundi	15	b	Ste Thérèse, V., doub.	6 21	5 11	5 52
Mardi	16	vr†	De la Férie.	6 23	5 9	couc.
Merc.	17	b†	Ste Hedwidge, Ve., semid.	6 24	5 7	5 30
Jeudi	18	r	St Luc, Evang., doub. 2e cl.	6 25	5 5	6 8
Vend.	19	b	St Pierre d'Alcant., Conf., doub.	6 26	5 4	6 52
Sam.	20	b	St Jean de Canti, Conf., doub.	6 28	5 2	7 48
DIM.	21	vr	21 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 29	5 1	8 51
Lundi	22	vr†	De la Férie.	6 31	4 59	10 1
Mardi	23	vr†	De la Férie.	6 32	4 57	11 15
Merc.	24	vr†	De la Férie.	6 33	4 55	matin
Jeudi	25	r†	SS. Chrysanthe et Darie, MM., simpl.	6 35	4 53	0 34
Vend.	26	r†	St Evariste, P. et M., simple.	6 36	4 52	1 54
Sam.	27	vl	*Vigile* des SS. Simon et Jude.	6 38	4 50	3 11
DIM.	28	r	22 *P.* SS. Simon et Jude, Ap., d. 2e cl.	6 39	4 48	4 30
Lundi	29	vr	De la Férie.	6 41	4 47	5 52
Mardi	30	vr†	De la Férie.	6 42	4 46	lever
Merc.	31	vl	*Jeûne. Vigile* de la Toussaint.	6 43	4 45	5 29

S'il pleut le jour de Saint-Denis
Tout l'hiver aurez de la pluie.
Où le vent couche à la Saint-Denis
Il y reste les trois quarts de l'année.

Matinée obscure
Journée sûre.
Le vent du levant
Annonce le beau temps.

Dine sobrement, soupe bonnement,
Dors passablement et tu vivras longtemps.

OCTOBRE

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

NOVEMBRE — 30 JOURS

Consacré aux Ames du Purgatoire

Signe du Sagittaire

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

☾ D. Q. le 6, à 0h. 10m. du soir.
○ N. L. le 14, à 1h. 34m. du soir.
☽ P. Q. le 21, à 5h. 35m. du soir.
● P. L. le 28, à 1h. 47m. du soir

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	b	TOUSSAINT, doub. 1re cl. (d'oblig.)	6 44	4 44	6 18
Vend.	2	n	TRÉPASSÉS, doub.	6 46	4 42	7 16
Sam.	3	b†	De l'Octave, semid.	6 48	4 40	8 16
DIM.	4	vr	23 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 49	4 39	9 18
Lundi	5	r	Saintes Reliques, doub. maj.	6 51	4 37	10 21
Mardi	6	b†	De l'Octave, semid.	6 52	4 36	11 25
Merc.	7	b†	De l'Octave, semid.	6 54	4 34	matin
Jeudi	8	b	Octave de la Toussaint, d. maj.	6 55	4 32	0 29
Vend.	9	b	DÉDIC. DE LA BASILIQUE DE LATRAN,	6 56	4 31	1 34
Sam.	10	b	St André Avellin, C., d. [d. 2e cl.	6 57	4 29	2 32
DIM.	11	vr	24 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 58	4 28	3 39
Lundi	12	r†	St Martin, P. et M., semid.	7 0	4 27	4 45
Mardi	13	b†	St Didace, Conf., semid.	7 1	4 26	5 54
Merc.	14	r	St Josaphat, E. et M., doub.	7 3	4 26	7 2
Jeudi	15	b	Ste Gertrude, V., doub.	7 5	4 25	couc.
Vend.	16	vr†	De la Férie.	7 6	4 24	5 42
Sam.	17	b†	St Grégoire Thaumat., E. et C., sd.	7 7	4 23	6 44
DIM.	18	b	25 *P.* Dédic. des B. de SS. Pierre et	7 8	4 22	7 53
Lundi	19	b	Ste Elisabeth, Ve, d. [Paul, d. maj.	7 11	4 21	9 5
Mardi	20	b	St Félix de Valois, Conf., doub.	7 12	4 20	10 23
Merc.	21	b	Présentation de la B. V. M., d. maj.	7 13	4 19	11 41
Jeudi	22	r	Ste Cécile, V. et M., doub.	7 14	4 18	matin
Vend.	23	r	St Clément, P. et M., doub.	7 16	4 18	1 0
Sam.	24	b	St Jean de la Croix, Conf., doub.	7 17	4 17	2 12
DIM.	25	vr	26 *Pent.* Du Dimanche, semid.	7 18	4 16	3 30
Lundi	26	b	St Silvestre, Abbé, doub.	7 19	4 15	4 49
Mardi	27	vr†	De la Férie.	7 21	4 15	6 3
Merc.	28	vr†	De la Férie.	7 22	4 14	lever
Jeudi	29	vl	*Vigile* de St André.	7 23	4 13	4 59
Vend.	30	r	ST ANDRÉ, Ap., doub. 2e cl.	7 25	4 12	5 59

Si l'hiver va droit son chemin,
Vous l'aurez à la Saint-Martin;
S'il rencontre quelque encombrier,
Vous l'aurez en avril ou mai.

A la Sainte-Catherine,
Tout bois prend racine;
La Sainte-Catherine,
Amène toujours la neige.

Autant d'heures de soleil le jour de la Toussaint,
Autant de semaines à souffler dans ses mains.

NOVEMBRE

1 .....

2 .....

3 .....

4 .....

5 .....

6 .....

7 .....

8 .....

9 .....

10 .....

11 .....

12 .....

13 .....

14 .....

15 .....

16 .....

17 .....

18 .....

19 .....

20 .....

21 .....

22 .....

23 .....

24 .....

25 .....

26 .....

27 .....

28 .....

29 .....

30 .....

DÉCEMBRE

31 JOURS

Consacré à Marie conçue sans péché

Signe du Capricorne

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 26 au 31.

☾ D. Q. le 6, à 9h. 20m. d matin. | **☽ P. Q. le 21, à 1h. 13m. du matin.**
○ N. L. le 14, à 4h. 23m. du matin. | **○ P. L. le 28, à 4h. 58m. du matin.**

Jours de la semaine.		Cl.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Sam.	1	b†	De la B. V. Marie, simple.	7 26	4 12	7 1
DIM.	2	vl	1er de l'Avent, 1re cl., semid.	7 27	4 12	8 7
Lundi	3	b	St François-Xavier, Conf., d. maj.	7 28	4 12	9 10
Mardi	4	b	St Pierre-Chrysologue, E. et D., d.	7 29	4 11	10 15
Merc.	5	vl†	*Jeûne.* De la Férie.	7 30	4 11	11 19
Jeudi	6	b	St Nicolas, E. et C., doub.	7 31	4 11	matin
Vend.	7	b	*Jeûne. Vig.* St Ambroise, E. et D., d.	7 32	4 11	0 21
Sam.	8	b	L'IMM. CONC., d. 1re cl. (d'obl.).	7 33	4 11	1 23
DIM.	9	vl	2e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 35	4 11	2 29
Lundi	10	b†	De l'Octave, semid.	7 35	4 11	3 36
Mardi	11	b†	St Damase, P. et C., semid.	7 36	4 11	4 44
Merc.	12	b†	*Jeûne.* De l'Octave, semid.	7 37	4 11	5 52
Jeudi	13	r	Ste Lucie, V. et M., doub.	7 37	4 11	6 58
Vend.	14	b†	*Jeûne.* De l'Octave, semid.	7 39	4 11	couc.
Sam.	15	b	Octave de l'I. Conc., d. maj.	7 39	4 12	5 38
DIM.	16	vl	3e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 40	4 12	6 53
Lundi	17	vl†	De la Férie.	7 41	4 12	8 10
Mardi	18	vl†	De la Férie.	7 42	4 12	9 30
Merc.	19	vl	*Q. Tps. Jeûne.* De la Férie.	7 42	4 13	10 50
Jeudi	20	vl	*Messe* de la Vigile de St Thomas.	7 43	4 13	matin
Vend.	21	r	*Q. Tps. Jeûne.* St Thomas, Ap., d. 2e cl.	7 43	4 13	0 1
Sam.	22	vl	*Q. Tps. Jeûne.* De la Férie.	7 44	4 14	1 19
DIM.	23	vl	4e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 44	4 15	2 36
Lundi	24	vl	*Jeûne.* Vigile de Noël, 1re cl., doub.	7 45	4 15	3 49
Mardi	25	b	NOEL, doub. 1re cl. (d'oblig.).	7 45	4 16	5 0
Merc.	26	r	St Etienne, M., doub. 2e cl.	7 45	4 17	6 5
Jeudi	27	b	St Jean, Apôt. et Evang., d. 2e cl.	7 45	4 18	7 3
Vend.	28	vl	SS. Innocents, MM., doub. 2e cl.	7 46	4 18	lever
Sam.	29	r	St Thomas, E. et M., doub.	7 46	4 19	5 50
DIM.	30	b	Dimanche dans l'Oct., semid.	7 47	4 20	6 54
Lundi	31	b	St Silvestre, P. et C. doub.	7 47	4 20	8 0

Dans les avents de Noel
Il ne peut trop pleuvoir ni venter.
Clair de lune à Noel,
Clair dans les champs l'année suivante.

Soleil à Noel
Neige à Paques,
Tonnerre d'hiver
Tonnerre d'enfer.

Quand la lune éclaire la messe de minuit, il n'y a point de prunes.

DÉCEMBRE

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....
21 .....
22 .....
23 .....
24 .....
25 .....
26 .....
27 .....
28 .....
29 .....
30 .....
31 .....

PAPIER D'ÉGYPTE

ANTISEPTIQUE PARFUMÉ

"LE PAPIER D'ÉGYPTE," puissant désinfectant, composé de produits antiseptiques et parfums recherchés. Indispensable pour l'hygiène des habitations.

Il purifie l'air partout où on l'emploie, et répand la plus agréable odeur.

Supprime les mauvaises odeurs des cuisines, closets et appartements depuis longtemps fermés, dans les chambres d'hôtels, cabines de bateaux, etc.

Il assainit les chambres de malades et préserve ceux qui les entourent de toute maladie contagieuse.

Il chasse les mites et papillons des vêtements, lainages, fourrures et éloigne les moustiques et les mouches.

10 cents le cahier pour 32 usages; la boîte de 12 cahiers, $1.00

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES, LIBRAIRIES, ETC.

Dépositaires pour l'Amérique du Nord.

ROUGIER FRÈRES

63, rue Notre-Dame Est, MONTREAL

JANVIER

ÉPHÉMÉRIDES 1916

3—Un incendie dévaste le collège du Sacré-Cœur, à Caraquet, N.B., dirigé par les RR. PP. Eudistes. Pertes, $300,000.

5—Une sérieuse épidémie de typhus cause des ravages incalculables au Mexique.

7—La chambre des communes anglaises adopte le projet de loi du gouvernement décrétant le service obligatoire.

8—Violente attaque contre le brigandage allemand, à Washington.

8—Conflit ouvrier à Youngstown, Ohio, question de salaire.

10—Le croisseur "King Edward VII" frappe une mine en haute mer, et coule immédiatement.

10—Mort de l'hon. juge H.-C. Saint-Pierre, de la Cour Supérieure de Montréal, à l'âge de 71 ans.

11—Ouverture du parlement provincial de Québec.

11—Le chevalier Léopoldo Zunini est nommé consul général d'Italie au Canada.

11—A Eastbourne, le lieutenant Gordon Duke, aviateur canadien, fait une chûte au cours d'une envolée et se tue.

12—Assermentation de M. Albert Sévigny, député de Dorchester, comme président de la Chambre des Communes.

12—Le général Sir Percy H.-N. Lake, K.C.M.C. est nommé commandant des troupes britanniques en Mésopotamie.

13—Ouverture officielle de la cinquième session du parlement fédéral, présidée par S. A. R. le gouverneur-général du Canada.

14—A El Pasa, Texas, mort de Victoriano Huerta, ancien dictateur du Mexique.

17—Une inondation cause de grands dégats, en Belgique, particulièrement dans la Flandre.

18—M. Joseph Beaubien, réélu maire d'Outremont, par une majorité de 702 voix.

18—Ultimatum des puissances de l'Entente à la Grèce.

22—Au Monument National, le major Olivar Asselin est acclamé par une foule immense et sympathique.

24—Mort de l'hon. W.-B. Dickson, orateur de la législature du Nouveau-Brunswick, à l'âge de 67 ans.

24—Centenaire de la fondation de la Congrégation des Oblats.

25—Le paquebot "Norseman", de la ligne "Dominion", a été coulé.

25—La cathédrale de Nieuport, ville belge située à dix milles au sud-ouest d'Ostende, est démolie par l'artillerie allemande.

28—La Législature du Manitoba adopte en troisième lecture, la loi accordant le vote aux femmes.

31—Les Russes remportent une nouvelle victoire sur les Turcs, dans le Caucase.

Pour les MALADIES de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS

J. A. E. GAUVIN

Votre médecin vous prescrira

— LE —

Sirop Gauvin

POUR LE RHUME

Composé **d'Eucalyptol, Menthol, Chlorodyne, Bromoforme, Gomme d'Epinette** et **Cerisier Sauvage.**

Ce nouveau spécifique a subi victorieusement l'épreuve du temps, parce qu'il contient les médicaments les plus actifs et les plus efficaces dans le traitement de la **TOUX**, de **L'ENROUEMENT**, du **RHUME**, de la **BRONCHITE**, de la **GRIPPE**, de la **COQUELUCHE.** Il vous guérira.

EN VENTE PARTOUT: 25c LA BOUTEILLE

Pour les Maladies de l'Enfance il n'y a pas de remède qui ait donné autant de satisfaction aux mères que le

Sirop d'Anis Gauvin

POUR LES ENFANTS

Dans les cas de **Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Choléra Infantile, Dentition Douloureuse** et **Manque de Sommeil.**

EN VENTE PARTOUT: 25c LA BOUTEILLE

Contre les **Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Grippe, Fatigue, Enervement, Rhume de Cerveau, Surmenage,** prenez les

CACHETS GAUVIN pour le MAL de TETE

Vous éprouverez un soulagement rapide, suivi de prompte guérison.

EN VENTE PARTOUT: 25c LA BOITE

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN-CHIMISTE, - MONTRÉAL, CAN.

FÉVRIER

ÉPHÉMÉRIDES 1916

2—Collision en mer, entre le vapeur japonais "Tagata Marn" et le navire-réservoir "Silver Shell" au large du Cap Race, près de Terre-Neuve.

2—L'Ile de Java est dévasté par la crue des eaux.

3—Grève sensationnelle d'instituteurs dans les écoles bilingues d'Ottawa.

4—Un épouvantable incendie détruit l'édifice central du parlement d'Ottawa.

7—Mort du général Nicolas Victor Delmotte, un des héros de la retraite de Charleroi.

9—Mgr Latulippe, vicaire apostolique de Témiscamingue, est nommé évêque du nouveau diocèse de Haileybury.

10—A Londres (Angleterre) mort de Sir Rivers Wilson, G.C.M.G., ancien président du Grand Tronc, à l'âge de 85 ans.

10—L'enquête sur l'incendie du parlement, s'ouvre à l'hôtel-de-ville d'Ottawa.

12—Inauguration de la cour du recorder en la ville d'Outremont.

14—M. Arthur Beauchesne, C.R. est nommé assistant-greffier de la Chambre des Communes.

15—Ouverture du troisième congrès biennal de l'Association d'Education d'Ontario.

15—Départ du 150ème bataillon canadien-français, pour Amherst.

15—M. H.-E. Lavigueur est élu par acclamation maire de la cité de Québec.

16—Les Russes sont maîtres d'Erzéroum, chef-lieu du vilayet de ce nom, dans l'Arménie, en Turquie d'Asie.

17—Les Russes capturent à Erzéroum cent mille soldats de la Turquie.

18—Arrivée à Québec de Son Eminence le cardinal Bégin, de retour de Rome.

19—Rudes batailles au front anglais, dans la région d'Ypres.

23—Le zeppelin "L-Z.77" est abattu par des canonniers français, à Revigny.

24—Le Portugal s'empare de trente-six navires allemands, à Lisbonne.

26—Une avalanche de neige obstrue la voie ferrée, à Lévis.

28—A Pittsburgh, Penn., treizième convention annuelle de l'Association américaine des constructeurs de routes.

28—Le docteur J.-G.-A. Gendreau reçoit le brevêt d'officier d'Académie du gouvernement français.

29—Tremblement de terre, dans la région de Québec.

29—Le paquebot la "Provence", de la Compagnie Générale Transatlantique, converti en croiseur auxiliaire, est coulé dans la Méditerranée.

MM. LES SECRETAIRES DES CERCLES AGRICOLES, VEUILLEZ DEMANDER NOS PRIX POUR

Grains et Graines de Semence

Graines de Mil canadien et américain.

Trèfle blanc, rouge, alsyke, Mammoth, etc., etc.

Blé rouge et blanc du Manitoba; Blé rouge et blanc Ontario.

Blé-d'Inde à Silos, Lentilles.

Avoine Banner, Manitoba, Ontario, etc.

Orge, Pois, Sarrazin, etc, etc.

Plâtre à terre en quarts et en sacs.

J. B. Renaud & Cie, Enr.

Maison fondée en 1845

FARINE, PROVISIONS, EPICERIES

QUEBEC

N.B.-Nous sommes acheteurs de tout produit de la ferme.

MARS

ÉPHÉMÉRIDES 1916

1—Les flammes détruisent de fond en comble la gare Bonaventure.

1—Le bill pour le rappel de la clause de la loi permettant l'enseignement bilingue dans les écoles du Manitoba est adopté à la législature de la province par une majorité de vingt-huit voix.

3—A Paris, mort de Jean Mounet Sully, doyen de la Comédie-Française, à l'âge de 75 ans.

3—S. G. Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, créé comte romain et évêque assistant au trône pontifical.

6—Au Parc Sohmer, ouverture du troisième congrès canadien et international des bonnes routes, sous la présidence du lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

8—Mort du juge C.-A. Chauveau, de Québec.

10—Le paquebot français "Louisiane" est coulé par les boches.

10—Le "U-20", l'un des plus gros sous-marins allemands est détruit par le contre-torpilleur anglais "Ariel".

13—Mort de M. P.-A. Archambault, greffier de la cour de Circuit, à l'âge de 67 ans.

13—Première conférence de Mgr L.-A. Lenfant, évêque de Digne, (Basses-Alpes) prédicateur de la Station quadragésimale à l'église Notre-Dame de Montréal.

14—Le Manitoba adopte la prohibition par une majorité de 23,312.

15—L'hon. F.-T. Savoie, de Plessisville, nommé Conseiller Législatif pour la division de Kennébec.

15—L'Autriche déclare la guerre au Portugal.

17—Le général Chs Roque succède au général Galliéni, comme ministre de la guerre en France.

19—Première convention du Barreau Canadien, au Ritz-Carlton.

20—A Rome, mort de S. E. le cardinal Jerome-Marie Gotti, membre éminent du Sacré Collège, dans la 82ème année de son âge et la 21ème de son élévation au cardinalat.

22—Les villes de Bribar et de Grizane (Autriche) sont partiellement détruites par un tremblement de terre.

24—La Roumanie s'engage par traité à aider l'Entente.

25—Le pape Benoit XV nomme le cardinal Domenico Serafini, préfet de la Congrégation de la Propagande, en remplacement du cardinal Gotti.

27—Ouverture de l'exposition des peintures et de sculptures, aux salles de la "Art Association".

28—Le chanoine A. Sylvestre, de l'archevêché de Montréal, nommé major en reconnaissance de son dévouement sur les champs de bataille.

Il est reconnu

QUE NOUS POSSEDONS LE PLUS GRAND ASSORTIMENT AU CANADA.

QUE NOS MARCHANDISES SONT LES MEILLEURES ET LES PLUS MODERNES.

QUE NOS PRIX ET CONDITIONS SONT LES PLUS AVANTAGEUX.

Instruments Aratoires
Equipements d'étables
Engins à gazoline
Laveuses et Tordeuses
Pianos et Harmoniums
Couvertures pour toits
Moulins à coudre
Voitures et Sleighs
Clôture en broche et fer
Meubles
Poêles
Grafonolas
Coffres-forts
Etc., Etc., Etc.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES

P. T. LÉGARÉ

LIMITÉE

MONTREAL QUEBEC SHERBROOKE

AVRIL

ÉPHÉMÉRIDES 1916

3—Un train de marchandises du Grand-Tronc tamponne un convoi de l'Intercolonial à la gare de Chaudière, comté de Lévis, causant la mort de deux hommes et provoquant un incendie désastreux.

4—M. Médéric Martin, M.P., réélu maire de la cité de Montréal.

5—Le général Brussiloff succède au général Ivanoff, comme généralissime des armées impériales de Russie.

6—Le Bois-Carré, position située au nord d'Avocourt, tombe aux mains des Français après un combat très violent.

6—Le steamer anglais "Zent" est torpillé sans avertissement préalable, à l'ouest de Fastnet.

6—M. F.-X. Roy, C.R., avocat, est nommé greffier de la Cour de Circuit à Montréal.

11—Les Français infligent un dur échec aux boches au village de Douaumont.

12—Le "Senator" nouveau steamer anglais, est coulé par un sous-marin ennemi.

13—L'hon. C.-F. Delage est nommé surintendant de l'Instruction Publique.

15—Le cardinal Mercier, primat de la Belgique, répond aux menaces du procureur allemand de son pays, von Bissing.

18—Un aéroplane anglais bombarde Andrinople.

18—Une brillante cérémonie marque l'inauguration du nouveau conseil de la ville de Montréal.

19—La débâcle commence en face de Montréal.

20—La nation américaine appuie avec enthousiasme l'attitude de Wilson envers l'Allemagne.

22—Les vapeurs Boucherville et le Louis-Philippe, arrivent dans le port de Montréal.

24—Le fleuve est libre jusqu'à l'océan.

26—La loi martiale est proclamée à Dublin.

28—L'aviateur Harry-G. Hawker, a établi le record du monde en atteignant une altitude de 24,408 pieds.

28—Le navire de guerre anglais "Russell" est détruit par une mine flottante.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Soyez Prudent

Quand vous achetez un remède pour le Rhume, beaucoup contiennent des narcotiques qui engourdissent votre mal pour un moment, mais l'aggrave par la suite.

N'en acceptez pas d'autres que

Le Sirop du Dr J. O. LAMBERT

C'est un composé purement végétal qui ne contient aucune drogue dangereuse (contrairement à la majorité des sirops soi-disant pour le Rhume).

J. O. LAMBERT, M. D.

Ne vous fiez pas au détailleur peu scrupuleux qui veut vous substituer un autre remède "AUSSI BON"

EXIGEZ TOUJOURS

Le Sirop du Dr J. O. LAMBERT

c'est votre garantie, il guérit toujours, sans distinction d'âge, les cas les plus obstinés de **TOUX, RHUME, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME**, et c'est surtout le plus grand préventif contre la consomption.

MÈRES DE FAMILLES

donnez en toute confiance le sirop du Dr J. O. Lambert à vos bébés, car il n'altèrera pas leur santé, aussi il peut être pris par les personnes de la constitution la plus délicate, il n'a aucun effet préjudiciable sur les nerfs, il agit directement sur les voies respiratoires et les poumons. Si votre fournisseur ne l'a pas, écrivez-nous.

Collectionnez vos bouteilles vides, lettrées dans le verre "Dr J. O, Lambert", nous donnons de jolis cadeaux en échange, nos cadeaux valent de 5c à $700.00.

Dr J. O. LAMBERT, Limitée 396, RUE ST-ANTOINE, MONTREAL.

"Les plus grands fabricants de sirop (anti-consomptif) contre la Toux de l'Empire Britannique.

☞ VOIR NOTRE DEFI DE $1000.00.

MAI

ÉPHÉMÉRIDES 1916

1—Mtre Chs Laurendeau, C.R. est élu par acclamation bâtonnier du Barreau de la Métropole.

3—Grève générale des camionneurs de Montréal, question de salaire.

4—Metz, puissante forteresse de la Lorraine allemande, est évacuée par la population civile.

5—Acquisition du chemin de fer Québec et Saguenay par le gouvernement à raison de quatre millions de piastres.

5—Ouverture officielle de la campagne provinciale.

6—Mort de S. E. le cardinal Sevin, archevêque de Lyon, à l'âge de 64 ans.

9—Le navire "Cympic" de la ligne White Star est torpillé par les pirates.

9—Le sud de la Chine se sépare du pouvoir central.

10—Le baron Wimborne résigne comme vice-roi d'Irlande.

12—A Montréal, mort de l'hon. J.-A. Ouimet, ancien juge de la Cour d'Appel, à l'âge de 69 ans.

13—Les Communes votent vingt-trois millions de piastres comme aide au Canadian Northern at au Grand Tronc Pacifique.

13—La grève des camionneurs, de Montréal, est terminée.

15—Démonstrations patriotiques au consulat de France en l'honneur de Jeanne d'Arc.

16—La mise à flots du brise-glace du gouvernement canadien, le "J.-D. Hazen".

16—Le Château Frontenac, de Québéc, est ravagé par un incendie. $50,000, de dégâts.

16—Douze cents Autrichiens internés dans le camp de Kapuskasing se révoltent contre leurs gardiens et créent une sanglante bagarre.

18—Le steamer "Rockferry" de Montréal, parti d'Oswego pour la métropole canadienne, échoue près de Main Ducks, en haut de Kingston.

22—Un incendie cause $50,000, de dégâts à la Trappe d'Oka.

23—Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, est maintenu au pouvoir avec une très forte majorité.

25—Le steamer anglais "Washington" a été coulé par un sous-marin.

25—M. l'abbé Emile Chartier, secrétaire de la Faculté des Arts à Laval, élu vice-président de la Conférence des Universités Canadiennes.

27—A Versailles, mort du général Joseph Siméon Galliéni, ancien ministre de la guerre en France.

29—Mort de James-J. Hill, grand constructeur de chemin de fer et capitaliste, à l'âge de 78 ans.

La FAMEUSE COUVEUSE ARTIFICIELLE DES MOINES

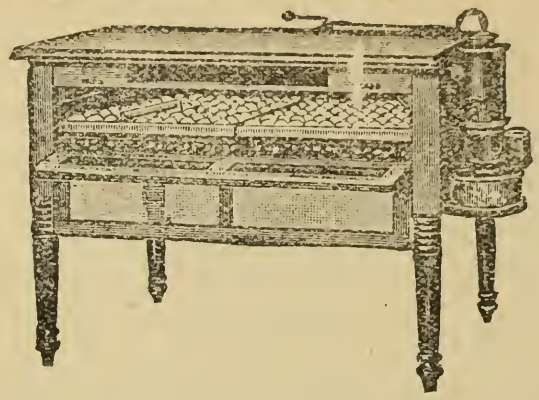

COLLÈGE AGRICOLE DE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 23 AVRIL 1912
Comté de St-Hyacinthe, P. Q.

Monsieur Octavien Rolland,
Montréal.

Monsieur,

Je vous souhaite de vendre le plus grand nombre possible d'Incubateurs et d'Eleveuses Des Moines. Ces appareils donnent partout autour de moi entière satisfaction.

Ma Couveuse No 9, 240 œufs les deux fois que je l'ai fait fonctionner, m'a procuré la moyenne de 85 poulets sur cent œufs fécondés. L'Eleveuse No 32, 200 poulets, accomplit également bien son devoir. Je n'ai pu m'empêcher de les recommander hautement et déjà il-y en a quatorze en opération autour de mon presbytère. Tous les trouvent très faciles à conduire. Et, qualité non moins appréciable, elles ne coûtent pas cher, eu égard à la valeur de la marchandise. Je ne manque pas de dire du bien tant que je puis sur les machines "DES MOINES" dont vous êtes l'agent et, ce qui est beau, c'est que je le fais avec toute sincérité.

Votre bien dévoué,
J. B. A. ALAIRE,
Missionnaire Agricole.

De nombreux systèmes ont été préconisés de nos jours pour l'élevage artfficiel de la volaille; de nombreux appareils ont été construits sous des noms divers pour résoudre le problème de l'incubation artificielle. Nous pouvons le dire hautement, aucun d'eux n'a approché de la perfection au même point que la "DES MOINES", la couveuse déjà si connue et si répandue.

En achetant une couveuse Des Moines, vous avez la certitude et la satisfaction d'avoir la meilleure machine fabriquée jusqu'à ce jour, et la seule qui convient tout particulièrement au climat du Canada. Il n'y en a pas de supérieure. CIRCULAIRE GRATIS.

OCTAVIEN ROLLAND,

DEPOT No 1. BOITE POSTALE 2363. TEL. MAIN 8370.

56, NOTRE-DAME EST, - - - - - - - - MONTREAL

JUIN

ÉPHÉMÉRIDES 1916

2—Le Dr Gustave Lemieux, candidat libéral, est élu député de Gaspé par 1500 voix de majorité.

2—Ouverture des Assises de Montréal.

2—L'hon. A.-C.-P. Landry, donne sa démission comme président du sénat, parce que le gouvernmeent n'a pas voulu intervenir en faveur des nôtres d'Ontario.

3—L'hon. P.-E. Leblanc crée chevalier-commandeur de Saint-Michel de Saint-Georges.

5—Les Russes remportent une grande victoire sur le front qui part des marais de Pripet et se prolonge jusqu'à la frontière roumaine.

6—Le navire "Hampshire" portant Kitchener et son état-major coule près des iles Orcades, au nord de l'Ecosse.

9—Démonstration par la colonie belge de Montréal, pour commémorer le départ du "Gothland" pour Rotterdam.

12—A Sorel, sixième congrès de la Fédération des Chambres de Commerce.

12—Arrivée en Angleterre du 57ème Bataillon Canadien Français.

13—L'hon. J.-E. Caron, ministre provincial de l'Agriculture, est élu par acclamation député des Iles de la Madeleine.

13—A Hamilton, convention annuelle de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

14—A Toronto, mort de l'hon. J.-J. Foy, ancien procureur-général d'Ontario.

15—M. A. Bernier, C.R., de Lévis, bâtonnier de Québec, élu bâtonnier général de la province.

17—Bénédiction de la pierre angulaire de l'église de St-Jean Berchmans, par S. G. Mgr Georges Gauthier.

19—A Brockville, mort de l'hon. D. Derkyshire, sénateur canadien, à l'âge de 70 ans.

21—Une victoire du parti libéral en Nouvelle-Ecosse. Le gouvernement Murray est maintenu au pouvoir par une majorité accrue.

22—Les Belges obtiennent de grands succès en Afrique.

23—Ouverture des fêtes du centenaire de la première messe chantée à Sherbrooke.

23—Le cabinet dirigé par M. Aristide Briand, président du conseil des ministres de France, conserve la confiance de la chambre des députés.

24—Fête nationale dans la Métropole.

28—Le duc de Devonshire succède à Son Altesse Royale, le duc de Connaught comme gouverneur-général du Canada.

29—Sir Roger Casement, accusé d'avoir été l'instigateur de la rébellion d'Irlande, est trouvé coupable de haute trahison et condamné à mort en Angleterre.

Papier Tenture Staunton

POUR 1917

Un choix complet et varié de toutes les différentes qualités de Papier Tenture, comprenant un magnifique assortiment des dessins nouveaux et artistiques, coloriés correctement selon la dernière mode.

Bordures toutes Découpées Staunton

Assorties à une grande variété de dessins, et sont vendues découpées le long des lignes proéminentes du bas du dessins, prêtes à être posées sur le mur.

Papiers demi Coupés Staunton

Un nouveaux procédé breveté par lequel les lisières sont à demi détachées, permettant de découper la marchandise sans l'aide de ciseaux, économisant ainsi beaucoup de travail et de temps, et assurant un ouvrage satisfaisant. Ces papiers peuvent être découpés avant ou après le collage.

VENDU PAR

La Cie J.-B. Rolland & Fils

MONTREAL

JUILLET

ÉPHÉMÉRIDES 1916

1—Formidable offensive des troupes anglaises sur un front s'étendant sur plus de vingt milles, au nord de la Somme.

4—Lord Derby devient sous-secrétaire de la guerre, en Angleterre.

5—Mgr Emile Roy, P.A., réélu à l'unanimité président de la commission des écoles catholiques de Montréal.

6—M. Henri St-Mars, décédé, ancien maire de Longueuil, à l'âge de 49 ans.

6—Chocs sismiques tuent 300 personnes à Caltanissetta, en Sicile.

7—Les Russes font un nombre formidable de prisonniers à Kolki.

7—Les Allemands retraitent sur tout le front oriental.

7—Plusieurs violents tremblements de terre se produisent dans les provinces de Naples et de Calabre.

11—Grève générale des employés de chemin de fer à Madrid, Espagne.

11—Treize cents prisonniers faits par les Français sur les bords de la Somme.

13—Succès des Russes au Caucase.

13—Les Russes prennent d'assaut la ville de Mamakhatum, à cinquante milles à l'ouest d'Erzéroum, sur la rivière Ruzlu.

18—Tremblement de terre dans le district de Fiume, en Autriche. Plusieurs victimes.

20—Le steamer l'"Etoile" est frappé par le vaisseau "Hochelaga" dans le fleuve.

20—Mort de M. Milton MacDonald, ancien député de Bagot à la législature provinciale.

24—Le "Britannic" échoue dans le lac Saint-Louis, sur un banc de sable.

24—Le sous-lieutenant Marchal, aviateur français, accomplit un exploit merveilleux en traversant l'Allemagne en aéroplane et en allant jeter une proclamation sur Berlin.

26—Deux détenus s'évadent de la prison de Saint-Jean.

26—Les Anglais se rendent maîtres de tout le village de Pozières.

27—Mort de Mgr Gustave Blanche, évêque de Sicca et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, à l'âge de 67 ans.

27—Les Russes s'emparent de l'Arménie.

28—A Dorchester, N.B. mort de sir P.-A. Landry, juge en chef de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, à l'âge de 70 ans.

31—Mort de l'hon. M. Mathieu, ancien juge de la Cour Supérieure et ancien doyen de la faculté de droit de l'Université Laval, à l'âge de 77 ans.

31—Une effroyable vague de feu ravage la partie nord de la province d'Ontario. Plus de 200 colons périssent. Six villes rasées.

QUE DE BELLES ET BONNES PATISSERIES VOUS FEREZ AVEC LES FARINES

REGAL, FLEUR DE LYS

ET DAILY BREAD

Vous serez surprises, Mesdames, de voir avec quelle facilité vous obtiendrez des pâtisseries fines, riches, appétissantes, de beaux gâteaux, un pain riche et léger.

Il n'y a pas, sur le marché, de meilleures farines, ni de plus avantageuses au point de vue du volume de pâtisserie qu'on en obtient. Demandez-les à votre fournisseur.

Fabriquées par

The St. Lawrence Flour Mills Company, Limited

LES MOULINS LES PLUS MODERNES DU CANADA

PHONE VICTORIA 1700

1110, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

AOÛT

ÉPHÉMÉRIDES 1916

1—Le "Fremona" de la ligne Thompson, s'est échoué sur les côtes de l'île d'Anticosti.

2—Le feu menace de détruire le village de Sainte-Anne de la Pocatière. Pertes $100,000.

3—La canonnière allemande "Graf von Gotzen" a été coulée par la canonnière belge "Netta", sur le lac Tanganyka.

3—Pendaison de Sir Roger Casement, traître irlandais.

4—Les soldats français prennent l'offensive à Verdun.

4—Des manifestations patriotiques générales marquent l'ouverture de la troisième année de guerre.

7—Le comte Wimborne est nommé de nouveau lord-lieutenant de l'Irlande.

8—S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, célèbre le 19ème anniversaire de sa consécration archiépiscopale.

9—M. Arthur Henderson, ministre de l'éducation dans le ministère d'Asquith (Angleterre) donne sa démission.

10—Inauguration de la nouvelle gare du C.P.R. à Québec.

12—Mort de l'abbé J.-A. Péladeau, aumônier du Carmel, à l'âge de 82 ans.

12—Vingt mille Autrichiens sont capturés par les Italiens, à Goritz.

14—A Paris, mort du marquis de Ségur, historien et membre de l'Académie française.

15—Ouverture du grand congrès provincial de l'Association Catholique Franco-Canadienne, à Willow Bunch, Sask.

21—Une fabrique d'explosifs, à Drummondville, est la scène d'un épouvantable désastre. 10 morts, nombreux blessés.

21—Deux convois du Pacifique-Canadien se tamponnent sous le pont de la rue Notre-Dame.

22—M. H.-H. Dewart, C.R., libéral, est élu député provincial dans Toronto sud-ouest.

23—Beau succès remporté par les Russes sur la frontière de Hongrie.

24—Vénizelos aux prises avec le roi de Grèce au sujet des Bulgares.

28—La Roumanie déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie et l'Italie à l'Allemagne.

28—A Lachenaie, mort de M. Napoléon Bourassa, artiste et homme de lettres canadien-français, à l'âge de 89 ans.

29—Ouverture officielle de l'Exposition provinciale de Québec.

31—Le prince Rupprecht, héritier du trône de Bavière, succède à son père, le roi Louis III.

31—Mort du chanoine F.-L.-T. Adam, curé de la paroisse du Sacré-Cœur de Montréal, à l'âge de 66 ans.

MESDAMES

Pour obtenir et conserver vos formes, une poitrine et une gorge parfaites enfin être belle, prenez les

DRAGÉES ET POMMADE
(pour massage)
DES CIRCASSIENNES

seuls remèdes efficaces et garantis vous redonner les formes perdues. Prix $1.00. Ecrivez et demandez notre pamphlet gratuit "L'Art d'obtenir et conserver la beauté".

LA CIE des PRODUITS CHIMIQUES du Dr VARRAIN, Dépt. B.,
62, Notre-Dame Est, - Montréal.

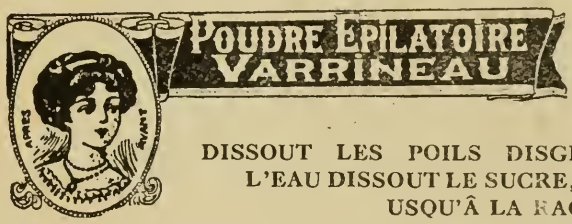

RÉSULTATS OBTENUS EN TROIS MINUTES

DISSOUT LES POILS DISGRACIEUX COMME L'EAU DISSOUT LE SUCRE, IL LE DISSOUT USQU'Â LA RACINE.

Aucune femme possédant une moustache ou quelques poils défigurant son visage, son cou, ses bras ou son buste, ne devrait souffrir plus longtemps de cette mortification. Pour vous soulager de cette détresse, Mesdames, employez la poudre Epilatoire " Varrineau ", remède infaillible et inoffensif pour enlever les poils follets ou superflus.

Paquetée en flacon, elle se vend $1.00 franco. Dans toutes les pharmacies, ou écrivez directement à

LA CIE DES PRODUITS CHIMIQUES DU Dr VARRAIN,
62, Notre-Dame Est, - Montréal.

LA CRÈME DES DAMES VÊNITIENNES

Du Dr Varrain
Pour le teint et la peau
Prix : 50 cts le flacon

Son usage permanent aura pour effet d'adoucir et d'assouplir la peau, lui redonner et lui conserver indéfiniment le velouté et la fraîcheur primitive.

En vente partout ou au dépôt.

CIE DE PRODUITS DU DR VARRAIN, Dépt. A.
62, Notre-Dame Est, - Montréal.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit: "L'Art d'obtenir et de conserver la beauté".

NE VOUS GRATTEZ DONC PLUS

ECZEMAL

Vous ne faites qu'envenimer votre ECZEMA en vous grattant sans cesse dans l'espoir de calmer ces démangeaisons. Employez la célèbre pommade de LA CIE DU DR VARRAIN. Guérison certaine et permanente du Rifle, Eruption de la Peau, Plaies autour des Oreilles, Dartres, Mal de Barbe, Etc. Prix 50 cts franco par la malle. En vente partout ou au dépôt:

62, Notre-Dame Est: - Montréal.

SEPTEMBRE

ÉPHÉMÉRIDES 1916

1—Mort de l'hon. N. Charbonneau, juge de la Cour Supérieure à Montréal, à l'âge de 63 ans.

2—Le président Wilson fait adopté la loi de huit heures pour les employés de chemins de fer.

5—Inauguration du pont reliant Saint-Jean à Iberville. Sir Lomer Gouin préside.

5—La Société des Artisans canadiens-français célèbrent leur fête nationale et leur 40ème anniversaire de sa fondation.

6—L'abbé J.-H. Cousineau, curé de St-Eustache succède au chanoine Adam, comme curé de la paroisse du Sacré-Cœur de Montréal.

6—La ville de Fall River célèbre avec éclat le 159ième anniversaire du marquis de LaFayette, illustre français qui prit une part active à la révolution d'Amérique.

8—Les Roumains se rendent maîtres d'Orsova, importante ville hongroise sur le Danube.

11—Une catastrophe nationale se produit. La travée centrale du fameux pont de Québec, s'écroule avec fracas entraînant dans sa chûte un nombre considérable de victimes.

13—M. J.-M. Tellier, ancien chef de l'opposition, à Québec, est nommé juge de la Cour Supérieure à Montréal.

14—Le R. P. Dandurand, O.M.I. le doyen des prêtres de l'Amérique du Nord, célèbre le 75ème anniversaire de son ordination.

15—L'hon. H.-C. Brewster, libéral, est élu premier ministre de la Colombie-Anglaise.

15—Les Serbes remportent une grande victoire à l'ouest du Lac d'Ostrovo.

15—M. H.-Vincent Meredith, président de la banque de Montréal, créé baronet par S. M. le roi d'Angleterre.

20—Ultimatum de la Grèce à la Bulgarie et à l'Allemagne.

21—Sacre de Mgr Alfred-A. Synnott, archevêque de Winnipeg.

26—Les Français s'emparent de Frégicourt et les Anglais entrent à Combles.

26—Le Duc et la Duchesse de Connaught, sont de passage à Montréal, en visite d'adieu.

27—Un incendie détruit l'hospice Guay, à Beaumont, près de Lévis.

28—Inauguration du nouveau quai Victoria.

28—Sir Wilfrid Laurier, chef du parti libéral, est acclamé par des milliers d'ouvriers de Montréal.

29—Importants succès des alliés dans la région de la Somme.

29—A Ottawa, mort de l'hon. J.-J. Costigan, sénateur, à l'âge de 82 ans.

29—Sir William Henry Dun est élu lord-maire de Londres.

TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

VOUDRONT S'ABONNER SANS RETARD

A LA REVUE DE FAMILLE

"Un Canadien Errant"

ERNEST BILODEAU, DIRECTEUR.

Elle contient dans chaque livraison une belle PAGE FÉMININE, sous la direction de Mademoiselle

MICHELLE LENORMAND.

la chroniqueuse si appréciée des lecteurs du *Devoir*, ainsi qu'une chronique de son directeuf, des vers des meilleurs poètes canadiens, une page instructive et amusante

d'Histoire du Canada,

des récits de la grande GUERRE, et enfin un Feuilleton d'un intérêt exceptionnel intitulé:

"Un Robinson de Six Ans"

C'est l'histoire émouvante d'un petit Français abandonné sur les rives du Saint-Laurent en 1657, peu de temps après la découverte du Canada par Jacques-Cartier. L'enfant fut recueilli par les Iroquois, et le récit émouvant de ses aventures fera rire et pleurer tour à tour. C'est le plus beau et le meilleur petit roman qui ait été publié depuis longtemps.

✣ ✣ ✣

Toutes les Familles Canadiennes

Voudront Recevoir

"Le Canadien Errant"

dont l'abonnement ne coûte que **75 sous** par année. On peut prendre aussi un **ABONNEMENT D'ESSAI à 25 sous pour quatre mois.**

S'adresser à

M. ERNEST BILODEAU,

43, RUE SAINT-VINCENT,

ou bien **CASE POSTALE 234, - MONTREAL, Canada.**

OCTOBRE

ÉPHÉMÉRIDES 1915

2—Mtre J.-A. Labelle, C.R., de Fontaine et Labelle, est tué dans un lamentable accident d'auto.

4—Mort de M. William Robb, ancien trésorier de la Cité de Montréal, à l'âge de 80 ans.

4—Le ministre de Russie, à Sophia, envoie un ultimatum à la Bulgarie.

6—La Bulgarie rejette les demandes de la Russie et envoie un ultimatum au Serbes.

7—M. Vénizelos démisionne une deuxième fois comme premier ministre de Grèce. M. Alexandre Zaimis accepte la rude tâche de former un cabinet.

8—Le lieutenant A.-F. Revol, français distingué de Montréal, est tué à l'ennemi au cours des derniers combats livrés en Champagne.

11—Le major A.-V. Roy, du 22ème régiment canadien français, meurt glorieusement à l'ennemi.

12—A Paris, mort de Henri Fabre, le célèbre entomologiste français, à l'âge de 92 ans.

13—M. Théophile Delcasse, démissionne comme ministre des Affaire. Etrangères en France.

14—Assermentation de l'hon. Gustave Lamothe comme juge de la Cour Supérieure, pour le district de Montréal.

14—Inauguration du nouveau district judiciaire et du palais de justice, à Nicolet.

15—L'hon. E.-L. Patenaude, ministre du Revenu de l'Intérieur, élu par acclamation député du comté d'Hochelaga.

18—M. S.-J.-B. Rolland, ex-maire de St-Jérôme et grand industriel, nommé par le gouvernement fédéral, membre de la commission chargée d'étudier les conditions économiques actuelles du Canada.

18—L'hon. David Mackeen, sénateur, succède à l'hon. M. McGregor, comme lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

19—L'Italie déclare la guerre à la Bulgarie.

21—Victoire Russe dans la région de Baranovichi et la capture de plusieurs positions allemandes.

25—Bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église de Saint-Pierre Claver, par S. G. Mgr Georges Gauthier.

27—Assermentation de l'hon. Louis Coderre comme juge de la Cour Supérieure à Montréal.

28—M. René Viviani, président du Conseil des Ministres de France, donne sa démission avec ses collègues. M. Aristide Briand est chargé de former un nouveau cabinet.

30—Mort de Sir Charles Tupper, ancien premier ministre du Canada, à l'âge de 94 ans.

Le Médecin Vétérinaire chez soi

Une médecine vétérinaire faite exprès pour guérir un grand nombre de maladies chez les animaux, serait comme une sorte de médecin vétérinaire que les propriétaires d'animaux auraient constamment à leur disposition. **LE VIGORA** de **J.-B. Morin** est cette médecine. Et combien d'animaux, de chevaux surtout, n'ont-ils pas été sauvés de la mort grâce à cette précieuse préparation.

Le cheval notamment, si utile et d'un instinct si délicat, a besoin non seulement qu'on lui donne une bonne nourriture et qu'on observe pour lui les lois de l'hygiène, mais encore qu'on lui donne de bons remèdes quand il est malade. Ces bons remèdes se résument dans le seul **VIGORA** de **J.-B. Morin.**

Faite avec le plus grand soin, revisée, ensuite complétée par l'un des meilleurs vétérinaires du pays, la formule du **VIGORA** est parfaite. Le **VIGORA** de **J.-B. Morin** est le spécifique contre la **TOUX**, le **SOUFFLE**, les **MALADIES DE LA PEAU** et les **VERS**, tonique très énergique aussi dans les cas **D'ÉPUISEMENT** et de **FATIGUE.**

Un propriétaire de chevaux—mais il en garde un grand nombre pour le travail ou pour vendre—me disait, dernièrement encore:

"Je garde une vingtaine de chevaux, et ce n'est pas trop pour traîner les billots à mon moulin à scie et pour mon commerce de bois; j'en reçois d'autres par chars et je les revends. Parmi ces derniers il s'en rencontre toujours qui sont malades. J'ai alors recours au **VIGORA** de **J.-B. Morin,** remède très bon et toujours sans pareil. Avec lui les chevaux se débarrassent de tous leurs malaises, prennent vite de la force et deviennent très beaux. Les autres, malgré qu'ils ne soient pas malades, je leur fais suivre un régime au **VIGORA.** Quant à mes chevaux de travail, ils n'entrent pas une seule fois à l'écurie après une journée de fatigue, sans que je leur donne une dose de **VIGORA** pour les reposer et leur redonner les forces perdues. Le fait est que tous mes chevaux sont en bonne santé, forts, vigoureux et beaux."

Le VIGORA se vend partout.

PRIX: 50c. LA BOUTEILLE

Pour tout renseignement, s'adresser à

J. B. MORIN, PHARMACIEN EN GROS

412, RUE ST-JEAN, QUEBEC, Canada.

NOVEMBRE

ÉPHÉMÉRIDES 1915

2—Ouverture de la Cour d'Assises, présidée par l'hon. juge L.-P. Pelletier.

5—Deux navires s'échouent au cours d'une tempête dans le lac Saint-Louis.

5—Imposante manifestation libérale au club L.-O. David.

9—L'hon. L.-T. Maréchal est officiellement assermenté comme juge de la Cour Supérieure de Montréal.

8—M. Skouloudis nommé premier ministre et ministre des affaires étrangères de Grèce, en remplacement de M. Zaimis obligé de démissionner sur un vote de non-confiance.

10—Yoshihito est consacré empereur du Japon, à Kioto.

10—Le steamer italien "Ancona" est torpillé et coulé par un sous-marin portant le drapeau autrichien, dans la Méditerranéé; 300 personnes périssent.

10—Désastreux incendie à Sorel. Pertes $200,000.

13—Une pluie torrentielle est tombée pendant quarante-huit heures sur Dublin (Irlande) et sur les districts de la côte; dommages incalculables.

15—A Winnipeg, mort de l'hon. Dr Wm-H. Montague, ancien ministre des Travaux Publics au Manitoba.

15—Le 22ème bataillon canadien-français célèbre au front le premier anniversaire de sa formation.

17—Le général Sarrail, commandant des armées françaises en Orient, remporte une importante victoire sur les Bulgares, dans le sud de la Serbie.

18—La route de la rive sud, qui se trouve à relier Saint-Lambert à Longueuil, est terminée.

20—Mort de l'abbé Frs-Paul Côté, du diocèse de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 80 ans.

20—Pose de la pierre angulaire de la bibliothèque municipale, présidée par l'hon. P.-E. LeBlanc, lieutenant-gouverneur de la province.

22—Les puissances de l'Entente décident d'intercepter tout commerce avec l'intérieur.

22—Terrible conflagration à St-Georges de Beauce. 60 édifices sont rasés et les pertes s'élèvent à plusieurs centaines de mille dollars.

25—M. S. Letourneau, C.R., député d'Hochelaga au parlement de Québec, élu président de la Fédération des Clubs Libéraux de Montréal.

25—Départ du 69ème bataillon pour Saint-Jean, N.B.

26—M. P.-E. Mercier, nommé officiellement ingénieur en chef de la ville de Montréal.

Production du Tabac Canadien

ROSE QUESNEL

Champ de démonstration à St-Césaire, et Entrepôt de la Société Coopérative des Planteurs de tabac de la Vallée d'Yamaska.

La province de Québec produit annuellement, sur une étendue d'à peu près 12,000 acres, plus de 10 millions de livres de tabac.

Dans certaines régions de la province, la production du tabac est devenue une science, tandis que dans d'autres il ne s'est fait aucun progrès dans les méthodes de culture.

Voilà pourquoi il se produit peu de bon et beaucoup de mauvais tabac.

Quelques planteurs cependant, dont le nombre augmente heureusement d'année en année, ont réalisé que la culture intelligente et raisonnée du tabac assure des profits rémunérateurs.

Ces planteurs ont étudié les différentes phases de la culture de cette plante et ont développé une habileté consommée dans la manière de semer, cultiver, récolter, sécher le tabac, ce qui leur permet d'offrir sur le marché un produit supérieur. Dans certains districts ils se sont formés en coopératives, ont construit des séchoirs modernes et ont réussi de cette manière à produire un tabac Canadien, l'égal sous tous les rapports des meilleurs tabacs importés.

C'est avec des tabacs obtenus de ces planteurs que le tabac

ROSE QUESNEL
Tabac a Fumer
DOUX ET NATUREL

est fabriqué et c'est ce qui fait qu'il est le tabac Canadien naturel le plus populaire sur le marché; un tabac doux, agréable, d'une combustibilité parfaite, d'un arome caractéristique et ne brûlant pas la langue.

Essayez-en un paquet

5¢

Chez tous les marchands.

LE TABAC ROSE QUESNEL est fabriqué de tabac Canadien naturel de choix, scientifiquement cultivé, récolté, séché et ayant subi une maturation parfaite. Il est garanti pur et exempt de toute sophistication et de "mouillade."

The Rock City Tobacco Co. Limited.

DÉCEMBRE

ÉPHÉMÉRIDES 1915

1—Trente hommes sont réduits en charpie par l'explosion d'une poudrerie à Wilmington, Del.

2—L'hon. M. Sproule, l'hon. M. McLean, MM. Milne et Chs-P. Beaubien, C.R. sont nommés sénateurs.

3—Inspection officielle de l'hôpital stationnaire No. 6, de Laval, par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

7—M. L.-A. Amos réélu maire de Lachine par une forte majorité.

9—Mort du docteur Joseph Schmitt, médecin français de Montréal, à l'âge de 53 ans.

10—Mgr O.-E. Mathieu, évêque de Régina depuis 1911, est nommé archevêque de ce diocèse.

14—Une tempête de neige cause de coûteux dégâts dans diverses parties de la province de Québec.

15—A Londres, mort du vicomte Alverstone, ancien juge d'Angleterre, qui assura une victoire aux Etats-Unis quand la question de l'Alaska fût réglée.

16—Sir Richard McBride démissionne comme premier ministre de la Colombie-Anglaise pour le poste d'agent général de cette même province en Angleterre, et l'hon. W.-J. Bowser est nommé pour le succéder.

17—Sir Douglas Haig, K.C.B. succède au feld-maréchal Sir John French.

20—Mort de Mgr Narcisse Zéphirin Lorrain, premier évêque de Pembroke, dans la 73ème année de son âge et la 33ème de son épiscopat.

22—Le steamer japonais "Sada-Marn" a été coulé par un sous-marin allemand dans la Méditerranée.

23—Sir R.-L. Borden, dans un discours prononcé à New-York, explique le rôle du Canada, aux temps actuels.

27—Une tempête sans précédent s'abat soudainement sur la métropole américaine. Plusieurs personnes sont tuées et un grand nombre blessées.

28—Mort de Mtre Paul-Oscar Lavallée, C.R., avocat de la Cité, à l'âge de 53 ans.

29—Les RR. PP. Geoffrion et Lepage, de la Congrégation de Sainte-Croix, célèbrent leur cinquantenaire de vie réligieuse.

30—Les Russes se portent à l'offensive près de la frontière en Bukovine.

30—M. Lewis-V. Harcourt, abandonne le cabinet anglais pour devenir vice-roi de l'Inde.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LA PUISSANCE DU CANADA

	DIOCESES	Evêques.	Prêtres.	Ecclésiastiques.	Eglises et Dessertes	Séminaires	Collèges Classiques	Pensionnats et Académies	Ecoles pour garçons ou filles	Hôpitaux et Asiles	Communautés religieuses	Population catholique
Province ecclésiastique de Québec.	Québec	2	597	135	251	1	2	100	550	48	42	376,000
	Trois-Rivières	1	116	19	55	1	1	41	320	5	16	95,884
	Nicolet	1	165	20	68	1	1	36	550	6	11	90,000
	Rimouski	1	154	25	127	1	1	30	615	2	11	127 500
	Chicoutimi	1	134	30	68	1	1	4	260	2	18	80,000
	Vicariat apost. du golfe St-Laurent	1	18	..	28	..	..	1	28	..	1	13,000
Province ecclésiastique de Montréal.	Montréal	2	833	81	173	2	7	121	566	92	43	545,406
	Saint-Hyacinthe	1	225	34	77	1	1	61	911	10	19	115,895
	Sherbrooke	2	150	19	94	1	1	21	374	3	8	97,000
	Valleyfield	1	102	11	41	2	2	19	217	4	10	57,841
	Joliette	1	129	31	45	1	1	31	285	6	10	70,500
	Mont-Laurier	1	50	12	42	1	1	7	220	2	10	34,500
Province ecclésiastique d'Ottawa.	Ottawa	1	139	20	108	1	2	22	450	9	28	138,000
	Pembroke	1	50	15	61	..	.	2	81	2	5	38,500
	Haileybury	1	51	5	53	..	1	5	60	4	7	25,000
Province ecclésiastique de Toronto.	Toronto	1	145	40	70	1	4	3	12	5	12	75,000
	Hamilton	1	68	5	56	..	2	5	45	6	3	54,000
	London	1	92	22	96	1	1	2	64	5	2	70,000
Province ecclésiastique de Kingston.	Kingston	1	54	12	41	..	1	1	45	3	3	46,000
	Peterborough	1	30	5	50	..	..	2	52	2	1	27,000
	Alexandria	1	23	5	28	..	..	6	25	3	5	25,500
	Sault Ste-Marie	1	53	4	95	..	1	4	75	4	5	40,000
Province ecclésiastique d'Halifax.	Halifax	1	49	14	75	1	2	5	13	5	7	56,000
	Antigonish	1	103	9	115	..	1	1	18	4	3	87,002
	Saint-Jean, N.-B	1	75	6	100	..	1	5	20	2	2	61 385
	Chatham, N.-B	2	69	6	109	..	2	13	2	6	13	75,054
	Charlottetown, I.-P.-E	1	58	4	51	..	1	10	3	2	3	48,000
Province ecclésiastique de Saint-Boniface.	Saint-Boniface	1	87	6	60	1	1	21	180	3	17	30,463
	Edmonton	1	105	4	78	1	3	26	80	11	20	38,000
	Prince-Albert	1	66	3	160	..	..	8	100	5	11	32,000
	Vicariat apost. d'Athabaska	2	24	26	33	..	..	1	8	1	2	8,000
	" " de Mackenzie	1	22	..	14	..	..	4	2	3	3	4,500
	" " de Keewatin	1	16	12	33	..	..	..	4	1	3	5 000
Province ecclésiastique de Vancouver.	Regina	1	116	8	80	..	..	6	14	4	9	70,000
	Vancouver	1	23	2	96	..	..	7	...	3	6	32,000
	Victoria	1	22	6	26	..	..	3	4	3	3	12,500
	Préfecture apost. du Yukon	..	9	..	..	..	..	1	...	3	3	....
	Totaux	41	4,232	657	2,757	19	42	635	6,253	279	375	2,802,430

PAPE ACTUELLEMENT RÉGNANT, SA SAINTETÉ BENOIT XV

S. S. BENOIT XV, Giacomo Della Chiesa.

(265e successeur de Saint-Pierre), né à Pegli, diocèse de Gênes (Italie) le 21 novembre 1854; ordonné prêtre le 21 décembre 1878; nommé camérier secret le 28 mai 1883; secrétaire de nonciature en Espagne, de 1883 à 1887; minutante de la secrétairerie d'Etat et secrétaire de son Eminence le Cardinal Rampolla en 1887; prélat de Sa Sainteté le 18 juillet 1900; substitut de la secrétairerie d'Etat et secrétaire du Chiffre le 23 avril 1901; consulteur du Saint-Office le 30 mai 1901; élu archevêque de Bologne le 16 décembre 1907; sacré par Pie X à la chapelle Sixtine le 22 décembre suivant ; intronisé le 23 février 1908, succédant au Cardinal Svampa; créé cardinal par Sa Sainteté Pie X, au consistoire du 25 avril 1914; élu souverain pontife le 3 septembre 1914 et couronné le dimanche, 6 septembre 1914.

Le Pape a pour conseil le Sacré Collège, qui doit être composé suivant la bulle de Sixte V, du 3 décembre 1586, de soixante-dix cardinaux, partagés en trois ordres; six cardinaux évêques, cinquante cardinaux-prêtres et quatorze cardinaux-diacres. Les cardinaux évêques ont chacun pour titre un évêché voisin de Rome, d'où leur vient le nom d'évêques suburbicaires. Les cardinaux-prêtres et les cardinaux-diacres ont chacun pour titre une église de cette capitale du monde chrétien.

Daly & Morin Limitée

MANUFACTURIERS DE STORES (BLINDS), TISSUS A AMEUBLEMENT, RIDEAUX "NOVELTY", PORTIERES, TAPIS DE TABLE, RIDEAUX EN DENTELLE, ETC.

Bureaux et Manufacture à LACHINE

Salle d'échantillons :

Chambres 27 à 31 - - EDIFICE CORISTINE

MONTREAL

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC.

La province de Québec comprend les diocèses de Québec, Trois-Rivières, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, et le Vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent.

Diocèse de Québec, (P.Q.)

Comprend les comtés de Québec, Portneuf, Montmorency, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Lévis, Beauce (moins les cantons Spalding, Ditchfield et Woburn), Lotbinière, Mégantic, et cinq paroisses dans le comté de Témiscouata.

Erigé en diocèse le 1er octobre 1674. En métropole le 12 juillet 1844. La cathédrale fut érigée en basilique mineure par un bref de Pie IX, à l'occasion du 200e anniversaire de l'érection du siège épiscopal de Québec, le 28 août 1874.

Archevêque (7e): S. E. le cardinal L.-N. BEGIN, (17e év.), né à Lévis le 10 janvier 1840; ordonné prêtre le 10 juin 1865; sacré évêque de Chicoutimi le 28 octobre 1888; nommé coadjuteur de S. E. le cardinal Taschereau, le 22 décembre 1891, et administrateur du diocèse le 3 septembre 1894; devenu archevêque le 12 avril 1898; décoré du Pallium le 22 janvier 1899; créé et proclamé cardinal, au consistoire du 25 mai 1914.

Auxiliaire:—S. G. Mgr P.-E. ROY, né à Berthier, comté de Montmagny, le 9 novembre 1859; ordonné prêtre le 13 juin 1886; préconisé évêque titulaire d'Eleuthéropolis et auxiliaire de l'archevêque de Québec le 8 avril 1908; sacré en la Basilique de cette ville, le 10 mai 1908, nommé archevêque titulaire de Séleucie le 8 sept. 1914.

Vicaires généraux; Mgr C.-A. Marois, P. A., doyen du Chapitre, et Mgr L.-A. Paquet, P. A.

Archevêché.—S. E. le cardinal L.-N. Bégin, archevêque, et S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, auxiliaire; Mgr C.-A. Marois, V. G., doyen du Chapitre; MM. les chanoines L. St. G. Lindsay, secrétaire-archiviste; Ch. Gagné, visiteur eccl. des communautés religieuses; Cl. Arsenault, procureur et aumônier. Jos. Hallé, visiteur eccl. des communautés religieuses; Ch. Beaulieu, ass.-procureur, Jules Laberge, secrétaire; MM. J.-V.-A.Huard, chan. hon.; P. Gagnon, directeur de la chorale capitulaire; Alp. Gagnon, assistant-secrétaire et maître des cérémonies, Ph. Casgrain, en Europe.

Paroisses et missions: 251.

Population catholique: 376,000.

Diocèse des Trois-Rivières, (P.Q.)

(Erigé le 8 juin 1852).

Comprend les comtés de Champlain, Maskinongé et Saint-Maurice.

Evêque (3e): S. G. Mgr F.-X. CLOUTIER, né à Sainte-Geneviève de Batiscan, le 2 novembre 1848; ordonné prêtre à Nicolet, le 22 septembre 1872; préconisé évêque des Trois-Rivières, le 8 mai 1899; sacré évêque en la cathédrale de cette ville, le 25 juillet de la même année.

Vicaire général et Chancelier: Mgr Ubald Marchand, J. C. D.

Chapitre de la Cathédrale.—Chanoines titulaires: Rév. N. Caron, Prévôt; MM. J.-N. Tessier, J.-F. Béland, T. Laflèche, L. Denoncourt, U. Marchand, J. C. D.; Léon Arcand, théologal, D.D; J.-A. Moreau; Ls. Chartier; J. Massicotte, D.D., E. Paquin.

Chanoines honoraires: MM. H. Trahan, P. Cloutier et J.-B. Grenier.

Paroisses: 50. Dessertes: 6.

Population catholique: 95,884.

Diocèse de Nicolet, (P.Q.)

(Erigé le 10 juillet 1885).

Comprend les comtés d'Arthabaska, Drummond, Nicolet, Yamaska et une partie de Bagot et Shefford.

Evêque (2e): S. G. Mgr J.-S.-H. BRUNAULT, né à Saint-David d'Yamaska, le 10 janvier 1857; ordonné prêtre le 29 juin 1882; nommé évêque de Tubuna, I. P. I., et coadjuteur de l'évêque de Nicolet, le 30 septembre 1899; sacré à Nicolet le 27 décembre de la même année; devenu évêque de ce diocèse le 2 février 1904.

Vicaires généraux: Mgr J.-A.-I. Douville, P. A., et Mgr J.-E. Bourret.

Archidiacre: Mgr J.-E. Bourret, V.G.

Procureur et secrétaire: MM. F.-A. Saint-Germain, J. C. D.; ass.-secrétaire: J.-A. Tétreau.

Paroisses: 66.—2 missions.

Population catholique: 90,000.

Diocèse de Saint-Germain de Rimouski, (P.Q.)

(Erigé le 15 janvier 1867).

Comprend les districts de Rimouski et de Gaspé (moins les Iles de la Madeleine), et la plus grande partie du comté de Témiscouata.

Evêque (2e): S. G. Mgr. A.-A. BLAIS, né à Saint-Valier, le 26 août 1842; ordonné prêtre le 6 juin 1868; préconisé évêque titulaire de Germanicopolis et coadjuteur de l'évêque de Rimouski le 30 décembre 1889; sacré le 18 mai 1890; devenu évêque de Rimouski, le 6 février 1891.

Vicaire général: Mgr F.-X. Ross, Principal de l'Ecole Normale, résidence à Rimouski.

Vicaires forains: M. le chanoine J.-E. Ouellet, curé à la Grande-Rivière, pour le comté de Gaspé; M. le chanoine J.-A. Verreau, à Carleton, pour le comté de Bonaventure.

Procureur: Mgr F.-X. Ross; secrétaire: M. Jean Forest; ass.-procureur M. J.-E. Desbiens.

Chapitre:—Chanoines titulaires: MM. C.-A. Carbonneau, pénitencier; R.-Ph. Sylvain, J.-O. Normandin, D. Morriset, J.-H. Lavoie, Mgr F.-X. Ross, V.G.; MM. C.-Ph. Côté, J.-E. Pelletier, J.-R. Léonard.

Chanoines honoraires: Mgr M. Bolduc, P.D.; MM. J.-E. Ouellet et J.-A. Verreau.

Paroisses et missions: 127.

Population catholique: 127,500.

Diocèse de Chicoutimi, (P.Q.)

(Erigé le 28 mai 1878).

Comprend les comtés de Chicoutimi, Charlevoix et une partie du Saguenay à l'ouest de la rivière Portneuf.

Evêque (3e): S. G. Mgr T. LABRECQUE, né à Saint-Anselme, le 30 décembre 1849, ordonné prêtre le 28 mai 1876; sacré évêque de Chicoutimi, en la basilique de Québec, le 22 mai 1892.

Vicaire général: Mgr Eug. Lapointe.

Vicaire forain: M. M.-P. Hudon.

Evêché.—S. G. Mgr. M.-T. Labrecque, MM. F.-X.-E. Frenette, procureur; Léon Maurice, secrétaire.

Cathédrale.—MM. Almas Larouche, curé d'office; Arthur Verreault, Léon Pelletier et Edmour Simard, vicaires.

Paroisses: 60.—Dessertes: 8.

Population catholique: 80,000.

Vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent.

Erigé en Préfecture apostolique le 29 mai 1882; annexé au diocèse de Chicoutimi en 1892; confié aux RR. PP. Eudistes, le 13 juillet 1903; érigé en Vicariat apostolique le 28 août 1905.

Comprend, au sud, depuis la rivière Portneuf (l'Ile d'Anticosti incluse), jusqu'au Blanc-Sablon; à l'est, depuis le Blanc-Sablon jusqu'à l'extrémité nord du Labrador; au nord, depuis cette extrémité jusqu'à l'entrée de la baie d'Hudson; à l'ouest, la rive est de la baie d'Hudson jusqu'à la baie James.

Vicaire apostolique (1er): S. G. Mgr GUSTAVE BLANCHE, Eudiste, évêque titulaire de Sicca; né en 1848; ordonné prêtre le 16 mars 1878; élu évêque titulaire de Sicca et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent le 12 septembre 1905; sacré à Chicoutimi le 28 octobre 1905. Résidence: Sept-Iles. Décédé à Paris, 27 juillet 1916.

Administrateur du Vicariat, Rev. L. Vincent, Eudiste.

Paroisses et missions: 28.

Population catholique: 10,000, plus 3,000 sauvages.

Diocèse de Mont-Laurier, (P.Q.)

(Erigé le 26 avril 1913).

Evêque (1er): S. G. Mgr F.-X. BRUNET, né à Saint-André d'Argenteuil le 26 novembre 1868, ordonné prêtre à Ottawa le 23 septembre 1893; préconisé évêque de Mont-Laurier, le 6 août 1913; sacré à Ottawa le 28 octobre suivant.

Vicaire général: Mgr J.-S. Ouimet, curé de Saint-Jovite.

Paroisses: 30—Dessertes: 12.

Population catholique: 34,500.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL.

La province de Montréal fut érigée par Léon XIII, le 10 mai 1887; elle comprend les diocèses de Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette.

Diocèse de Montréal, (P.Q.)

(Erigé le 31 mai 1836, devenu archevêché le 8 juin 1886).

Comprend le district de Montréal, et une partie des districts de Richelieu et Terrebonne.

Archevêque (2e): S. G. Mgr PAUL BRUCHESI (4e évêque), né à Montréal le 29 octobre 1855; ordonné prêtre à Rome, le 21 décembre 1878; élu archevêque de Montréal le 25 juin 1897; sacré à Montréal le 8 août 1897; décoré du Pallium le 8 août 1898.

Auxiliaire: S. G. Mgr GEORGES GAUTHIER, né à Montréal, le 9 octobre 1871; ordonné prêtre le 29 septembre 1894, élu évêque de Philippopolis et auxiliaire de S. G. Mgr Paul Bruchési le 28 juin 1912; sacré le 24 août 1912.

Archevêché.—LL. GG. NN. SS. Paul Bruchési, et Georges Gauthier, curé de la cathédrale, Mgr E. Roy, vicaire général; Mgr W.-C. Martin, chan., archidiacre; L.-E. Cousineau, chan., économe; Mgr G. Dauth, chan., vice-recteur de l'Université Laval; A. Sylvestre, chan., procureur; A. Harbour, prêtre, chancelier; J. McCrory, vice-chancelier; J.-A. Mousseau, assistant-procureur; Elie-J. Auclair, secrétaire de la Revue Canadienne; Emile Chartier, D. Th., LL. L., D.Ph.; M.A.; M.S.R., secrétaire général de l'Université Laval; Napoléon Roy, diacre, maître des cérémonies.

Paroisses: 160.—Dessertes: 13.

Population catholique: 545,406.

Diocèse de St-Hyacinthe, (P.Q.)

(Erigé le 8 juin 1852).

Comprend les comtés de Saint-Hyacinthe, Richelieu, Rouville, Bagot, Iberville, Missisquoi et partie de ceux de Brome, Shefford et Verchères.

Evêque (6e): S. G. Mgr ALEXIS-XYSTE BERNARD, né à Belœil, le 29 décembre 1847; ordonné prêtre le 1er octobre 1871; nommé protonotaire apostolique le 24 mai 1901; élu évêque de Saint-Hyacinthe le 16 décembre 1905; sacré le 15 février 1906.

Vicaire général: Mgr J.-L. Guertin.

Evêché.—S. G. Mgr A.-X. Bernard, Mgr J.-L. Guertin, V. G.; MM. A.-M. Daoust, chan.-proc.; P.-S. Desranleau, F. Langelier, F.-A. Laroche, s.-sec; L.-A. Senécal, curé de la Cathédrale; H.-C. Lafontaine, P. Desrochers et R. Tanguay, vicaires.

Chapitre.—Chanoines titulaires; Mgr J.-L. Guertin, V. G.; prévôt; Mgr P.-Z. Decelles; Mgr C.-P. Choquette, MM. A. O'Donnell, F.-X. Jeannotte, C.-A. Beaudry, J.-C. Bernard, L.-A. Senécal, pénitencier; A.-M. Daoust, F.-Z. Decelles, L.-T. Proulx.

Chanoines honoraires: MM. J.-B. Michon, J.-M. Laflamme, J. S. Taupier.

Paroisses: 75.

Population catholique: 115,895.

Diocèse de Saint-Michel de Sherbrooke, (P.Q.)

(Erigé le 28 août 1874).

Evêque (2e): S. G. Mgr PAUL LAROCQUE, né à Sainte-Marie de Monnoir, le 28 octobre 1846; ordonné prêtre le 9 mai 1869; préconisé évêque de Sherbrooke le 24 septembre 1893; sacré à Sherbrooke le 30 novembre de la même année.

Vicaire général: Mgr H.-O. Chalifoux, P. A., évêque-auxiliaire.

Conseil diocésain: Mgr H.-O. Chalifoux, V. G., MM. J.-A. Dufresne, J.-H. Roy, P.-J.-A. Lefebvre, J.C.D., P. Brassard, J.-D. Bellemarre; H.-A. Simard, Th. D.

Officialité diocésaine.—Mgr H.-O. Chalifoux, V. G., official; MM. P.-J.-A. Lefebvre, J.-A. Dufresne, P. Brassard, assesseurs; A.-O. Gagnon, promoteur; A. Maltais, vice-promoteur; L. T. Couture, Secrétaire de la Chancellerie.

Evêché.—S. G. Mgr Paul Larocque, Mgr H.-O. Chalifoux. V. G.; J.-L. Couture, H.-A. Simard, curé d'office; A. S. Bois et E. Bellehumeur, vicaires; F.-V. Charest. miss. agricole; J. P. Pilette, et F.-A. Guimont, chapelains.

Paroisses: avec prêtres résid. 88.—missions: 6.

Population catholique: 97,000.

Diocèse de Valleyfield, (P.Q.)

(Erigé le 6 avril 1902).

Evêque (1er): S. G. Mgr JOSEPH-MEDARD EMARD, né à Saint-Constant, le 1er avril 1853; ordonné prêtre à Montréal, le 10 juin 1876; préconisé évêque de Valleyfield, le 5 avril 1892; sacré à Valleyfield le 9 juin de la même année.

Chancelier: M. J. Dorais.

Evêché.—S. G. Mgr J.-M. Emard MM. T.-Z. Simon, curé; J. Dorais, chancelier; P.-H. Emard, O.M.I., C. Tessier, G. Miron, J.-E. Levac, R.-D. McDonald, vicaires.

Officialité: Mgr N. Aubry, official; MM. J.-O. Godin, A.-C. Dugas, A.-L. Désautels, assesseurs; T. Nepveu, promoteur; E. Aubin, sous-promoteur; L.-U. Mousseau, chancelier.

Vicaires forains: MM. A.-C. Dugas, L.-N. Préville, T. Nepveu.

Paroisses: 37.—Dessertes: 4.

Population catholique: 57,841.

Diocèse de Joliette, (P.Q.)

(Erigé le 27 janvier 1904).

Evêque (2e): S. G. Mgr GUILLAUME FORBES, né à l'Ile Perrot, le 10 août 1865; ordonné prêtre le 17 mars 1888; préconisé évêque le 6 août 1913; sacré à Joliette le 9 octobre de la même année.

Evêché.—S. G. Mgr G. Forbes. MM. F.-X. Piette, chan., curé d'office; J.-A.-H. Désy, procureur; E. Lachapelle, chancelier; R. Lavallée, O. Archambault, H. Ferland. J.-B. Chagnon, vicaires; I. Gervais, chan., principal de l'Ecole Normale; C. Garceau, secrétaire.

Chapitre de la Cathédrale.—Mgr P. Beaudry, P. D., MM. O. Dubois, doyen du chapitre; Eustache Dugas, V.G.; D. Lafortune, O. Dubois, A. Brien, P. Sylvestre, G.-N. Ferland, F.-X. Piette, L. Bonin, A Roch, I. Gervais, chanoines.

Vicaires forains: MM. Ls.-F. Bonin, chan., St-Roch; P. Pelletier, Berthier; J. Morin, C.S.V., séminaire; A. Martel, St-Félix; F.-X. Piette, chan., curé de la cathédrale.

Paroisses: 45.

Population catholique: 70,500.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'OTTAWA.

La province d'Ottawa fut érigée par Léon XIII, le 10 mai 1887, elle comprend les diocèses d'Ottawa, de Pembroke, de Mont-Laurier et d'Haileybury.

Diocèse d'Ottawa, (P. Q. et O.)

(Erigé le 25 juin 1847, devenu archevêché le 8 juin 1886).

Le diocèse d'Ottawa comprend dans Ontario les comtés de Prescott, Russell, Carleton et Lanark Nord; dans Québec, le comté d'Ottawa et partie d'Argenteuil.

Archevêque (2e): S. G. Mgr. CHARLES-HUGUES GAUTHIER (3e évêque), né à Alexandria, P. O., le 13 septembre 1844; ordonné prêtre, le 28 août 1866; sacré archevêque de Kingston, le 18 octobre 1898; transféré de ce siège à celui d'Ottawa, le 6 septembre 1910.

Vicaire général: Mgr J.-O. Routhier, P. A., secrétaire: M. J. Lebeau.

Chapitre de la Basilique.— Mgr J.-O. Routhier, archiprêtre; MM. L.-N. Campeau, archidiacre; G. Bouillon, primicier; J.-A. Plantin, J.-P. Bélanger, F.-P. Beauchamp, chanoines titulaires.

Paroisses: 93.—Dessertes: 15.

Population catholique: 138,800.

Diocèse de Pembroke, (P.O.)

(Erigé en vicariat le 11 juillet 1882; en évêché le 4 mai 1898)

Evêque (2e).—S. G. Mgr P.-T. RYAN, nommé évêque titulaire de Clazomène et évêque auxiliaire de Pembroke le 3 mai 1912; sacré le 25 juillet 1912, à la cathédrale de Pembroke, nommé évêque de Pembroke, le 5 août, 1916.

Secrétaire M. W. P. Breen.

Evêché.—S. G. Mgr P.-T. Ryan, P. S. Dowdall, recteur; Zéph. Lorrain et J.-J. McInerney, J. Collins, vicaires; W. P. Breen, secrétaire.

Paroisses: 28.

Population catholique: 38,500.

Diocèse de Haileybury.

(Erigé le 22 septembre 1908.)

Evêque (1er).—S. G. Mgr ELIE-ANICET LATULIPE, né à Saint-Anicet, le 3 août 1859; ordonné prêtre à Montréal, le 30 mai 1885; nommé évêque de Catenna et vicaire apostolique de Témiscamingue le 1er octobre 1908; sacré le 30 novembre de la même année, en la cathédrale de Pembroke; a pris possession de son siège le 2 décembre 1908, à Haileybury, P. O.; évêque de Haileybury 31 décembre, 1915; intronisé le 27 mars, 1916.

Recteur: M. H.-D.-J. Brosseau. Vicaire: J.-A. Renaud.

Secrétaire: M. Alph. Dupuis.

Paroisses: 29—Dessertes: 40.

Population catholique: 25,000.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE TORONTO, ONT.

La province de Toronto comprend les diocèses de Toronto, Hamilton et London.

Diocèse de Toronto (P.O.)

(Erigé le 17 décembre 1841, devenu archevêché le 18 mars 1870.)

Archevêque (5e): S. G. Mgr NEIL McNEIL, D. D., né le 23 novembre 1851; ordonné prêtre le 12 avril 1879; sacré à Antigonish, N.-E., le 20 octobre 1895; évêque de Saint-Georges (Terre-Neuve), le 18 février 1904; archevêque de Vancouver en 1910; transféré au siège archiépiscopal de Toronto le 10 avril 1912.

Secrétaire: S. McGrath, Head Wellesley Place, Toronto.

Paroisses: 70.—Dessertes: 34.

Population catholique: 75,000.

Diocèse de Hamilton, (P.O.)

Evêque (4e): S. G. Mgr T.-J. DOWLING, né à Limerick, Irlande, en 1840; ordonné prêtre à Hamilton, le 7 août 1864; sacré évêque de Peterborough le 1er mai 1887; transféré au siège de Hamilton le 11 janvier 1889.

Vicaire général; T. R. J.-M. Mahoney. J. C. D.

Secrétaire: M. A.-J. Leyes.

Cathédrale.—Mgr J.-M. Mahoney, J.C.D., MM. J.-F. Bonomi, P.-J. Maloney, J.-A. O'Sullivan, F.-J. McReavy.

Paroisse: 47.

Population catholique: 54,000.

Diocèse de London, (P.O.)

(Erigé sous ce nom le 21 février 1856; transféré à Sandwich le 22 février 1859; transféré de nouveau à London, le 3 octobre 1869).

Evêque (5e): S. G. Mgr M.-F. FALLON, né à Kingston le 17 mai 1867; ordonné prêtre le 29 juillet 1894; nommé évêque de London le 14 décembre 1909; sacré à London, le 25 avril 1910.

Grand Vicaire: Très Rév. D. O'Connor.

Chancelier: M. P.-J. McKeon.

Secrétaire: M. A.-B. Roy.

Cathédrale Saint-Pierre.—MM. P.-J. McKeon, curé; J.-V. Tobin, J.-A. Harding, A.-J. Finn.

Eglises et dessertes: 96.

Population catholique: 70,000.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE KINGSTON, (P.O.)

La province de Kingston fut érigée par S.S. Léon XIII, en 1889; elle comprend les diocèses de Kingston, Peterborough, Alexandria et Sault Sainte-Marie.

Diocèse de Kingston, (P.O.)

Archevêque: Mgr M.-J. SPRATT.
Vicaire général: M. J. Masterson.
Vicaire forain: M. C.-B. Murray.
Sec.- chancelier: M. R.-S. Halligan.
Cathédrale de l'Imm. Conception—MM. A.-J. Hanley. recteur; Rev. C. Mea, R.-S. Halligan, J.-V. Meagher, J.-E. McNeil.
Paroisses: 40.—Dessertes: 24.
Population catholique: 45,000.

Diocèse de Peterborough, (P.O.)

(Erigé le 11 juillet 1882).

Comprend les districts de Parry Sound et Muskoka; les comtés de Victoria, Durham, Peterborough et Northumberland.

Evêque (3e).—S. G. Mgr J. O'BRIEN, né à Peterborough le 29 juillet 1874; ordonné prêtre le 6 juillet 1897; nommé évêque de Peterborough le 20 juin 1913; sacré le 24 septembre suivant par S. E. Mgr P.-F. Stagni, délégué apostolique.
Vicaire général: T. R. M. D.-J. Casey.
Chancelier: M. C.-J. Phelan.
Evêché.—S. G. Mgr M.-J. O'Brien; MM. C.-J. Phelan, recteur, J. McHugh.
Immaculée Conception.—Très Révérend W. J. McColl, Curé; J. Scott, assistant.
Paroisses: 20.—Dessertes: 28.
Population catholique: 27,000.

Diocèse d'Alexandria, (P.O.)

(Erigé le 21 janvier 1890).

Evêque (2e): S. G. Mgr W.-A. MacDONELL, ordonné prêtre le 14 septembre 1881; nommé évêque d'Alexandria le 21 mars 1906; sacré en cette ville le 24 juin suivant.
Vicaire général: T. R. M.-Geo. Corbett, curé à Cornwall.
Evêché.—S. G. Mgr W.-A. MacDonell, M. A.-L. McDonald, secrétaire, E. J. McDonald.
Paroisses: 17.
Population catholique: 25,500.

Diocèse du Sault Sainte-Marie, (P.O.)

(Erigé le 16 septembre 1904).

Comprend les districts d'Algoma, de la Baie du Tonnerre, et du Nipissing, avec les îles Manitoulin et Saint-Joseph, et l'ouest du district de Nipissing.

Evêque (1er): S. G. Mgr D.-J. SCOLLARD, né à Ennismore, comté de Peterborough, le 4 novembre 1862; ordonné prêtre le 21 décembre 1890; sacré évêque du Sault Sainte-Marie, le 24 février 1905. Résidence: North Bay.

Pro-Cathédrale de N.-D. du Lac.—S. G. Mgr D.-J. Scollard; MM. P.-J. Monahan, J. Bourgeois, et L. Belcastro.

Paroisses: 39.—Dessertes: 70.

Population catholique: 40,000 dont 5,500 sauvages.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'HALIFAX.

(Nouvelle-Ecosse.)

La province d'Halifax comprend les diocèses d'Halifax, Antigonish, Saint-Jean, N.-B., Chatham, N.-B., et Charlottetown, I.P.E.

Diocèse d'Halifax, (N.-E.)

(Erigé en évêché en 1842, et en archevêché le 4 mai 1852.)

Comprend tous les comtés de la Nouvelle-Ecosse (à l'exception de ceux de Pictou, d'Antigonish et Guysborough) et les îles Bermudes.

Archevêque (5e).—S. G. Mgr E.-J. McCARTHY (7e évêque), né à Halifax le 25 janvier 1850; ordonné prêtre à Halifax le 9 juillet 1870; sacré le 9 septembre 1906.

Vicaire général: Mgr Gerald Murphy.

Cathédrale Sainte-Marie.—S. G. Mgr E.-J. McCarthy, MM. W.-J. Foley, D.D., recteur ; M.. J. Driscoll, P. McQuillan; D.-J. Summers, J. Foley, C.-J. Curran.

Paroisses: 35.—Dessertes: 40.

Population catholique: 56,000.

Diocèse d'Antigonish, (N.E.)

(Erigé sous le nom d'Arichat, le 21 septembre 1844, et sous celui d'Antigonish le 22 août 1886.)

Comprend l'île du Cap-Breton et les comtés de Pictou, de Guysboro, et d'Antigonish.

Evêque.—S. G. Mgr JAMES MORRISON, né à Saint-Andrews le 9 juillet 1861; ordonné prêtre le 1er novembre 1889; nommé évêque d'Antigonish le 25 mai 1912; sacré le 4 septembre 1912.

Cathédrale.—MM. M.-A. MacAdam, curé d'office; J.-R. MacDonald, vicaire.

Population catholique: 87,002.

Diocèse de Saint-Jean, (N.B.)

(Erigé le 30 septembre 1842.)

Comprend la partie sud du Nouveau-Brunswick.

Evêque (4e).—S. G. Mgr EDOUARD-ALFRED LEBLANC, né à Saint-Bernard, N.-E., le 15 octobre 1870, ordonné prêtre le 29 juin 1898; nommé évêque de Saint-Jean le 2 août 1912; sacré à Saint-Jean le 10 décembre suivant par S. E. Mgr Stagni, délégué apostolique.

Evêché.—S. G. Mgr Leblanc; MM. W.-M. Duke, M. O'Brien, M. Howland, H. Béliveau, H. Coughlan et F. Walker.

Paroisses: 45.—Dessertes: 49.

Population catholique: 61,385.

Diocèse de Chatham, (N.B.)

(Erigé le 8 mai 1860.)

Comprend la partie nord du Nouveau-Brunswick.

Evêque (2e).—S. G. Mgr THOMAS-F. BARRY, né à Pokemouche, N.-B., le 3 mars 1841; ordonné prêtre le 5 août 1866; sacré à Saint-Jean, le 11 février 1900; devenu évêque de Chatham, le 7 août 1902.

Evêque auxiliaire: S. G. Mgr L.-J. O'LEARY, né à Richibouctou le 17 août 1877; ordonné prêtre le 14 avril 1900; sacré évêque d'Hiérapolis et auxiliaire de Chatham, le 11 juin 1914.

Vicaire général: Mgr L.-N. Dugal, P. D.

Paroisses: 60.—Dessertes: 49.

Population catholique: 75,084.

Diocèse de Charlottetown (I.P.E.)

(Erigé en 1829).

Comprend l'île du Prince-Edouard et les îles de la Madeleine.

Evêque (4e).—S. G. Mgr H.-J. O'LEARY, né à Richibouctou le 13 mars 1879, ordonné prêtre le 21 septembre 1901; élu évêque de Charlottetown le 29 janvier 1913; sacré à Bathurst, N.-B., le 25 mai suivant par Mgr Stagni, délégué apostolique.

Vicaires généraux: Très Rév. J.-C. McLean; M. J.-H Blaquière, D. D.

Secrétaire: M. P.-F. Hughes, D. D.

Cathédrale Saint-Dunstan.—MM. Maurice McDonald, Recteur; P.-J. Hogan, Francis McQuaid, P.-F. Hughes, D.D., A. L. Herrell.

Paroisses: 36.—Dessertes: 15.

Population catholique: 48,000.

La province de Saint-Boniface fut érigée par Pie IX, le 22 septembre 1871; elle comprend les diocèses de Saint-Boniface, Régina et le vicariat apostolique de Keewatin.

Diocèse de Saint-Boniface (Manitoba)

Le diocèse de Saint-Boniface est borné au:

Nord.—Par la limite Nord du township 44 des arpentages du gouvernement fédéral dans la province du Manitoba, et la projection de la dite limite Nord dans une direction Est jusqu'à son point d'intersection avec la rive Sud-Est de la rivière Nelson, et de ce point longeant la dite limite Sud-Est de la rivière Nelson jusqu'à la baie d'Hudson.

A l'Est.—Par la 91ème parallèle de longitude Nord depuis la frontière internationale jusqu'à la Baie d'Hudson.

Au Sud.—Par la frontière internationale.

S. G. Mgr Arthur Béliveau, archevêque.

Vicaire Général et Archidiacre.—Mgr Frs.-Az. Dugas, P. A., V. G.

Chancelier et secrétaire.—M. J.-H. Prud'homme.

Archevêché.—S. G. Mgr A. Béliveau, Mgr Frs.-Az. Dugas, P.A., archidiacre; V. G. R.-P.-D. Dandurand, O.M.I., aumônier de l'Hospice Youville; M. J.-H. Prud'homme, D. Th., D. D. C., chancelier et défenseur du lien matrimonial; M. E. Tétreault, économe; M. J.-V. Joubert, procureur; M. J.-M.-T. Paré, ass-procureur; MM. D.-J.-A. Lamy, directeur des "Cloches de Saint-Boniface"; J.-P. Gagnon, J. Picod, E. Kwakman et L. Primeau.

Paroisses: 40.

Population: 30,463 de rite latin.

Archevêché d'Edmonton (Alberta)

(Erigé comme diocèse le 21 septembre 1871, comme archevêché, le 30 novembre 1912).

Archevêque (1er): S. G. Mgr EMILE-JOSEPH LEGAL, O. M. I., (2e évêque), né le 9 octobre 1849, à Saint-Jean de Boiseau, diocèse de Nantes (France); ordonné prêtre le 29 juin 1874; nommé évêque titulaire de Pogla le 29 mars 1897; sacré le 17 juin 1897, à Saint-Albert; devenu évêque de Saint-Albert, le 3 juin 1902 et archevêque d'Edmonton, le 30 novembre 1912.

Vicaire général: R. P. H. Leduc, O.M.I.

Vicaire général honoraire: Très R. P. A. Lacombe, O.M.I.

Cathédrale Saint-Albert.—S. G. Mgr Emile Legal, O. M.I.; RR. PP. H. Leduc, O.M.I., V. G.; M. Mérer, O. M.I., Sup.; V. Ladet, O.M.I.; V. Philippot, O.M.I.; L. Simard, O.M.I.

Paroisses: 52.—Dessertes avec églises: 44; sans églises: 119.

Population catholique: 37,000.

Diocèse de Prince-Albert, (Sask.)

(Erigé en vicariat apostolique en 1890, et en évêché en 1907).

Evêque (1er): S. G. Mgr ALBERT PASCAL, O.M.I., né le 3 août 1848, à Saint-Genest de Beauzon, diocèse de Viviers (France); ordonné prêtre le 1er novembre 1873 à Montréal: préconisé le 5 juin 1891; sacré le 28 juin 1891 à Viviers (France). Résidence: Prince-Albert (Sask.)

Evêché.—S. G. Mgr Albert Pascal, O.M.I., R. P. J. Danis, O.M.I., curé; R. P. J.-M. Panhaleux, O.M.I. vicaire; R. P. Em. Pascal, O.M.I., secrétaire-procureur; R. P. Auclair, O.M.I., chapelain; Fr. F. Labelle, O.M.I., convers.

Vicaire général; Très Rév. Bruno Dœrfler, O.S.B., abbé.

Conseil diocésain: Très Rév. Bruno Doerfler, O.S.B., abbé; R. P. A. Jan, O.M.I.; R. P. Schmidt; R. P. Nicolet.

Paroisses et dessertes: 150.

Population catholique: 52,000.

Diocèse de Régina, (Sask.)

(Erigé en archevêché le 8 décembre 1915.)

Archevêque(1er).—S. G. Mgr OLIVIER-ELZEAR MATHIEU, D.D., C.M.G., né le 24 décembre 1853, à Québec; ordonné prêtre le 2 juin 1878; nommé évêque le 21 juillet 1911; sacré à Québec le 5 novembre 1911, fait archevêque le 8 décembre 1915.

Secrétaire: M. Zéphirin Marois.

Missions: 80.—Dessertes: 96.

Populations catholique: 70,000.

Vicariat apostolique d'Athabaska.

(Erigé en 1862).

Vicaire apostolique (2e): S. G. Mgr EMILE GROUARD, O.M.I., évêque titulaire d'Ibora, né le 2 février 1840, à Brâlon, diocèse du Mans (France); ordonné prêtre à Boucherville le 3 mai 1862; préconisé le 18 octobre 1890; sacré le 1er août 1891, à Saint-Boniface, Man.

Coadjuteur: S. G. Mgr CELESTIN JOUSSARD, O.M.I., né à Saint-Michel de Geoirs (Grenoble) le 2 octobre 1851, évêque titulaire d'Arcadiopolis; ordonné prêtre le 21 avril 1880; préconisé le 11 mai 1909; sacré à New-Westminster, C. B.; le 5 septembre 1909.

Résidence: Grouard (Mission Saint-Bernard).—S. G. Mgr Emile Grouard, O.M.I.; RR. PP. C.-L. Falher, procureur; Henri Giroux, colonisateur; Ls Senec, curé; J. Calais, économe.

Mgr Joussard est supérieur de la Mission de la Nativité (Chipueyan.)

Missions: 10.—Dessertes: 15.

Population catholique: 8,000.

Vicariat Apostolique de Mackenzie.

(Erigé en 1901).

Vicaire apostolique (1er): S. G. Mgr GABRIEL BREYNAT, O.M.I., né en 1867; ordonné prêtre le 21 février 1891; élu évêque titulaire d'Adramyte et vicaire apostolique de Mackenzie en 1901; sacré le 6 avril 1902.

Résidence: Fort Résolution via Edmonton (Alta): S. G. Mgr G. Breynat, O.M.I.; RR. PP. A. Mansoz, Art. Laity et A. Duport, O.M.I.

R. P. C. Lefebvre, O.M.I., procureur des missions du Mackenzie, à Edmonton, Alta.

Missions: 12.

Population catholique: 4,500.

Vicariat apostolique du Keewatin.

(Erigé en 1910).

Vicaire apostolique (1er): S. G. Mgr OVIDE CHARLEBOIS, O.M.I., né à Saint-Placide, le 17 février 1862; ordonné prêtre le 17 juillet 1887; nommé vicaire apostolique de Keewatin, et évêque titulaire de Bérénice en Lybie, le 28 août; sacré sous ce titre, le 30 novembre 1910.

Paroisses: 11.—Dessertes: 22.

Population catholique: 5,000.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE VANCOUVER (C.A.)

La province de Vancouver fut érigée par S. S. Léon XIII en 1903; elle comprend les diocèses de Vancouver, Victoria et la Préfecture apostolique du Yukon. Le diocèse de New-Westminster, transféré à Vancouver en 1908, est devenu la métropole de la province.

Diocèse de Vancouver (C.-A.)

(Erigé en 1908.)

Archevêque (5e).—S. G. Mgr THIMOTY CASEY, né à Charlotte County, N.-B., le 20 février 1862; ordonné prêtre le 29 juin 1886; élu évêque d'Utina et coadjuteur de l'évêque de Saint-Jean, N.-B., le 30 septembre 1899; sacré dans cette même ville, le 11 février 1900; intronisé le 25 mars 1901; transféré au siège archiépiscopal de Vancouver, C.-A., le 6 août 1912.

Population catholique: 32,000.

Diocèse de Victoria.

(Erigé en évêché en 1847, en archevêché le 19 juin 1903, redevenu évêché en 1908).

Evêque (8e): S. G. Mgr ALEX. MacDONALD, né à Mabou, C.-B. le 18 février 1858; ordonné prêtre le 8 mars 1884; nommé évêque de Victoria le 1er octobre 1908; sacré à Rome, le 9 janvier 1909.

Préfecture apostolique du Yukon.

(Erigé en 1908.)

Préfet apostolique: T.-R. Emile Bunoz, O.M.I., nommé le 8 avril 1908.—Résidence: Prince Rupert, C.A.

PRIMUS

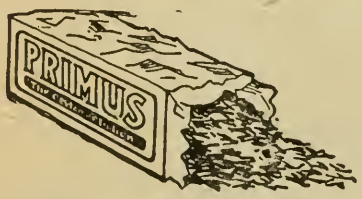

NOIR ET VERT
NATUREL

Le THÉ
de CEYLAN et des INDES
Le meilleur thé au monde.
L'Essayer, c'est l'adopter.

En paquets seulement. Chez tous les Epiciers.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE - - - MONTREAL

L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE,

1879, rue St-Denis, Montréal.

L'Hôpital Sainte-Justine, fondé en 1907, a pour but de soigner les enfants malades.

Oeuvre éminemment catholique, féminine et laïque, elle offre un champ d'action à toute femme voulant employer ses loisirs d'une façon sérieuse, utile et intéressante.

Le fonctionnement en est assuré:

1. Par un comité exécutif composé de sept dames, ayant la haute administration et qui, en conséquence, gèrent les affaires financières et dirigent le travail des comités.

2. Par des comités où toutes les bonnes volontés peuvent exercer leur action en s'occupant de la confection de la lingerie, du prélèvement des souscriptions et de l'organisation des fêtes.

3. Par un bureau médical formé de spécialistes et de chirurgiens compétents.

4. Par des religieuses de la Congrégation des Filles de la Sagesse ayant charge de la régie interne.

5. Par des gardes-malades qui aident les sœurs dans les soins donnés aux enfants et auxquelles l'institution donne des cours et délivre un diplôme.

En parcourant le rapport médical de l'année 1915 on voit que l'hôpital a reçu 875 enfants malades avec un total de 21,851 jours d'hospitalisation.

Les médecins, chirurgiens et spécialistes de l'hôpital ont donné 8,432 consultations gratuites et les Sœurs infirmières ont rempli et distribué 10,058 ordonnances.

Le nombre des opérations chirurgicales se monte à 818 pour cette année 1915.

Tous ces chiffres sont éloquents et n'ont pas besoin de commentaires, quand on songe à ce que ce petit hôpital réalise pour le bien et la guérison des petits enfants de notre pays on ne peut qu'approuver et encourager cette œuvre nationale par excellence.

L'Hôpital Saïnte-Justine n'est ni une crèche, ni un hospice ou on garde et on élève les enfants incurables ou abandonnés. C'est un hôpital général et on n'y admet que des enfants malades qui ont besoin d'être traités de même qu'on y traite toutes les maladies qui ne sont pas contagieuses. Les enfants pauvres de toutes religions et de toutes nationalités y sont reçus sans distinction.

On admet dans les salles de l'hôpital les enfants au-dessous de sept ans.

Sur certificat d'indigence les malades sont admis gratuitement dans les salles.

Pour un prix suivant les moyens et la situation des parents mais n'excédant pas 75 cents par jour les malades sont admis dans les salles de l'hôpital. Les soins des médecins, l'usage de la salle d'opération, les médicaments et le blanchissage sont compris dans ces conditions.

Tous les jours de la semaine les dispensaires sont ouverts aux malades du dehors. L'admission se fait de 9½ hrs. à 11 hrs du matin.

Les personnes qui désirent une consultation privée avec un des spécialistes peuvent s'adresser à l'hôpital No. 1879 rue St-Denis. L'hopital possède également un très joli département avec des chambres privées et des gardes

spéciales et entendues où les médecins du dehors peuvent amener et traiter leurs malades. Dans ce departement privé, des chambres aménagées pour la mère et son enfant, permettent à celles qui le désirent de ne pas quitter le petit malade.

L'œuvre n'a qu'un but: sauver les petits de notre pays en aidant les parents pauvres ou incapables de soigner ou de faire soigner leurs petits malades. Les nombreuses guérisons qu'on opère sans cesse à l'hôpital disent très haut que le bien rêvé et cherché sans relâche se réalise au-delà de toute espérance.

L'hôpital ne possède aucune dotation et ses dépenses sont considérables. Il dépend uniquement du bon vouloir des citoyens pour son soutien et il se ressent, des conditions difficiles créées par la guerre actuelle. "Les besoins des pauvres augmentent et nos ressources diminuent". Vous qui le pouvez, venez au secours. N'oubliez pas les déshérités de votre pays, de votre ville. Les enfants vous tendent la main, aidez leur s'il vous plaît!

DIFFERENTES MANIERES DE SOUSCRIRE EN FAVEUR DE L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE

1.—Dotation de lit.—Toute personne donnant à l'Hôpital, la somme de $1000 aura droit à un lit portant son nom à perpétuité.

2.—Gouverneur à vie.—Messieurs et dames peuvent devenir gouverneurs à vie en souscrivant la somme de $100.

Les paiements des gouverneurs peuvent être faits par divers versements, mais le titre officiel et le droit de vote seront donnés au versement final seulement.

Toute personne apportant à l'Hôpital, un montant de souscription annuelle de $100 aura le titre de gouverneur à vie.

3.—Entretien d'un lit.—Toute personne ou association donnant à l'Hôpital, la somme de $25 ou fournissant la lingerie suivante: "12 draps, 12 taies d'oreiller, 2 couvertes de laine, 2 couvre-pieds blancs, 12 piqués, 12 essuie-mains, 48 couches, 12 robes de nuit," aura droit à un lit portant son nom pendant un an.

Dans ce but, l'association devra former un Comité qui s'engagera à prélever les souscriptions ou à fournir la lingerie.

Ce comité devra visiter l'Hôpital au moins une fois l'an. Ce rapport sera publié dans le rapport annuel de l'Hôpital.

4. Souscription annuelle de $10.—La souscription annuelle de $10 est donnée par les gouverneurs à vie et les amis de l'Hôpital.

5.—Dames patronnesses.—Une souscription de $2 par années pour les dames, et de $1 pour les jeunes filles donne droit au titre de patronnesse de l'œuvre.

6.—Enfants souscripteurs.—Les enfants eux-mêmes peuvent devenir membres de l'Hôpital en payant 25 cents par année.

Ne perdez pas une heure, puisque vous n'êtes pas sûr d'une minute.

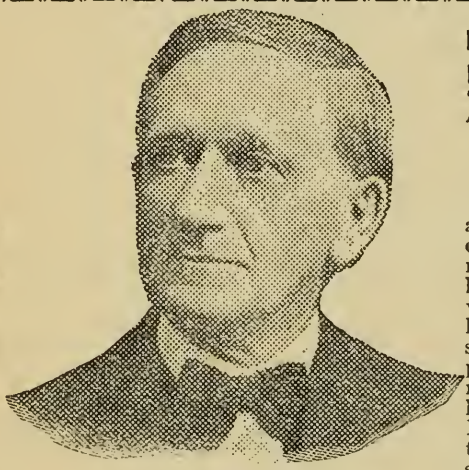

Le portrait ci-dessus est celui de C. E. Brooks, inventeur de l'appareil

NE PORTEZ PAS UN BANDAGE HERNIAIRE.

Après Trente ans d'expérience, j'ai produit un appareil pour hommes, femmes, et enfants, qui guérit la hernie.

Si vous avez essayé presque toute autre chose, venez à moi. Là où d'autres faillissent c'est là où justement je trouve le succès. Envoyez le coupon ci-bas aujourd'hui et je vous expédierai gratuitement mon livre illustré traitant de la hernie et sa guérison, démontrant mon appareil et vous donnant les prix et les noms de beaucoup de personnes qui l'ont essayé et qui ont été guéries. Il procure un soulagement instantané lorsque tous les autres faillissent. Remarquez bien que je ne fais usage d'aucun onguent, ni harnais, ni mensonge. J'envoie sur essai pour prouver que ce que je dis est vrai. Vous êtes le juge et une fois que vous aurez vu mon livre illustré et que vous l'aurez lu, vous deviendrez un enthousiaste comme mes centaines de patients dont vous pourrez aussi lire les lettres. Remplissez le coupon gratuit ci-dessous et envoyez-le par la malle aujourd'hui. Cela vaut bien votre temps, que vous essayez ou nom mon appareil.

COUPON D'INFORMATION GRATUITE

C. E. Brooks, 1445D State Street, Marshall, Mich.

Veuillez m'envoyer par la malle, sous enveloppe unie, votre livre illustré et toutes informations concernant votre appareil pour guérir la hernie.

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Province.....

PUISSANCE DU CANADA (Population 7,081,869).

Siège du gouvernement, Ottawa.

Son Excellence le Duc Victor-Christian-William de Devonshire, Marquis de Hartington, Comte de Devonshire, Comte de Burlington, Baron Cavendish de Hardwicke, Baron Cavendish de Keighley, Chevalier de l'Ordre Très Noble de la Jarretière, Conseiller Privé de Sa Majesté, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal de Victoria; Gouverneur Général et Commandant en Chef du Dominion du Canada. Assermenté à Halifax, le 11 novembre, 1916.—($48,664).

Secrétaire privé, Arthur F. Sladen, C.V.O.

Secrétaire militaire: Lieut.-col. l'hon. H.-G. Henderson, C.V.O.

Aide-de-camp: le capitaine Bulkeley Johnson, C.V.O.

Contrôleur de la maison du gouverneur général: Le Lord Richard P. Neville, C.V.O.

Conseil privé du Roi en Canada (Formé le 10 octobre 1911)

Le très honorable sir Robert-Laird Borden, premier ministre et président du Conseil ($12,000).

L'hon. sir George-Eulas Foster, ministre du Commerce et de l'Industrie.
" George-Halsey Perley, ministre sans portefeuille.
" Robert Rogers, ministre des Travaux Publics.
" Francis Cochrane, ministre des Chemins de fer et Canaux.
" W.-T. White, ministre des Finances.
" John-Douglas Hazen, ministre de la Marine et des Pêcheries.
" Charles-Joseph Doherty, ministre de la Justice.
" F. B. McCurdy, administrateur protempore du ministère de la Milice.
" William-James Roche, ministre de l'Intérieur.
" T.-W. Crothers, ministre du Travail.

$7,000 chacun

L'hon. John Dowsley Reid, ministre des Douanes.
" Albert-Edouard Kemp, ministre sans portefeuille.
" James-A. Lougheed, ministre sans portefeuille.
" Martin Burrell, ministre de l'Agriculture.
" Tom.-Chase Casgrain, ministre des Postes.
" Pierre-Edouard Blondin, secrétaire d'Etat.
" Esioff-L. Patenaude, ministre du Bureau de l'Intérieur.
" Arthur-B. Meighen, solliciteur général.
" Rodolphe Boudreau, Greffier du Conseil Privé.

$7,000 chacun

$5,000

MEMBRES DU SÉNAT DU CANADA

L'hon. Joseph Bolduc, président, ($4,000).

Pour la province de Québec (24 membres)

Les honorables MM. ($2,500 par session).

Beaubien, C. P., Montarville.
Béique, F.-L. Montréal.
Bolduc, Jos., St-Victor de Tring, Président.
Boyer, A., Montréal.
Casgrain, J.-P.-B., Montréal.
Choquette, P.-A., Québec.
Cloran, H.-J., Montréal.
David, L.-O., Montréal.
Dandurand, R., P.C., Montréal.
Dessaulles, G.-C., St-Hyacinthe.
Fiset, J.-B.-R., Rimouski.
Godbout, J.-M.-D., Beauceville, Ouest.
Landry, A.-C.-P.-R., Candiac.
Lavergne, Louis, Arthabaskaville.
Legris, J.-H., Louiseville.
MacKay, Robert, Montréal.
Mitchell, Wm., Drummondville.
Montplaisir, H., Trois-Rivières.
Owens, W. Montréal.
Pope, Rufus, Cookshire.
Shehyn, J., Québec.
Tessier, Jules, Québec.
Thibaudeau, A.-A., Montréal.
Wilson, J.-M., Montréal.

Pour la province d'Ontario (24 membres)

Beith, R., Bowmanville.
Belcourt, N.-A.,P.C.,Ottawa.
Bowell, sir Mackenzie, K. C. M.G.,P.C., Belleville, Ont.
Corby, Henry, Belleville.
Donnelly, James-J., Pinkerton.
Edwards,W.-C., Ottawa,Ont.
Gordon, George, North Bay.
Jones, sir L.-M., Toronto.
Kerr, James-K., P.C., Toronto.
Mason, Col. James, Toronto.
McCall, Alexander, Simcoe.
McHugh, Geo., Lindsay.
McLaren, P., Perth.
Milne, John, Hamilton, Ont.
Ratz, V., New Hamburg.
Smith, Ernest, D'Israeli, Winona.
Sproule, Thomas S., Markdale, Ont.
Taylor, G., Gananoque.
6 vacances.

Pour la province de la Nouvelle-Ecosse (10 membres)

Curry, Nathaniel, Amherst.
Dennis, William, Halifax.
Farrell, E.-M., Liverpool.
Girroir, Edward-L., Antigonish.
McLennan, John S., Sydney, N.S.
Power, L.-G.,P.C., Halifax.
Roche, W., Halifax.
Ross, William-B., Middleton.
2 vacances.

Pour la province du Nouveau-Brunswick (10 membres)

Baird, G.-T., Perth Centre.
Daniel, J.-W., St-John.
Domville, James, Rothesay.
Gillmor, D., St-George.
McSweeney, Peter, Moncton.
Poirier, P., Shédiac.
Thompson, F.-P., Frédéricton.
Thorne, Wm-Henry,St-Jean.
King, Geo.-G., Chipman.
1 vacance.

Pour l'Ile du Prince-Edouard (4 membres)

McLean, John, Souris Est.
Murphy, Patrick-C., Tignish.
Prowse, B.-C., Charlottetown.
Yeo. John, PortHill.

Pour la Colombie-Anglaise (3 membres)

Bostock, H., Monte-Creek.
2 vacances

Pour la province du Manitoba (4 membres)

Larivière, A.-A.-C., St-Boniface.
Sharpe, William-H., Manitoba.
Watson, R., Portage-la-Prairie.
1 vacance.

Pour la province de Saskatchewan (4 membres)

Davis, T.-O., Prince-Albert.
Douglas, J.-M., Tantallon.
Prince, B., Battleford.
Ross, J.-H., Régina.

Pour la province d'Alberta (4 membres)

DeVeber, L.-G., Lethbridge.
Forget, A.-E., Banff.
Lougheed, J.-A., P.C., Calgary.
Talbot, P., Lacombe.

Greffier du Sénat: Samuel-E. St-Onge Chapleau ($5,000).

Le plaisir se rencontre, le bonheur se poursuit.

Si vous voulez "Maigrir"
Si vous êtes "Obèse"

PRENEZ LE CÉLÈBRE

THÉ DES CARMÉLITES

IL EST INFAILLIBLE

il diminue l'embonpoint nuisible et encombrant sans altérer la santé.—Il est INOFFENSIF mais EFFICACE.

ÉCRIVEZ À

PHARMACIE MODELE GOYER

622, DeMontigny Est, MONTRÉAL, Canada.

PROVINCE DE QUÉBEC (Population 2,003,232).

Le siège du gouvernement local est à Québec.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour cinq ans, par le gouverneur général du Canada en conseil; d'un conseil exécutif de 10 membres, d'un conseil législatif de 24 membres nommés à vie, et d'une assemblée législative de 81 membres élus tous les cinq ans par le peuple; l'indemnité des membres du conseil législatif et de l'assemblée législative est de $1,500 par session.

Lieutenant-gouverneur (10e): l'hon. Sir Pierre-Evariste Leblanc, assermenté le 12 février 1915, ($10,000).

Aide de camp: Major Victor Pelletier.

Aide de camp-adjoint: Lieutenant G. Garneau.

Secrétaire particulier: L. Arthur Giroux.

Conseil exécutif.

L'honorable sir Lomer Gouin, C.R., K.C.M.G., premier ministre et procureur général ($7,000).

L'hon. M.Ls-Jules Allard, ministres des Terres et Forêts.
" " John-C. Kaine, ministre sans portefeuille.
" " Ls-Alexandre Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail.
" " Jérémie-L. Décarie, secrétaire et registraire de la Province.
" " J.-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture.
" " N. Pérodeau, ministre sans portefeuille.
" " J.-Adolphe Tessier, ministre de la Voirie.
" " Honoré Mercier, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
" " Walter-George Mitchell, trésorier de la Province.
Greffier du Conseil exécutif: Alfred Morisset.

} $6,000 chacun

Conseillers législatifs ($1,500).

Les honorables: Adélard Turgeon, Orateur, ($4,000).

Louis-Jules Allard, Québec.
G.-E. Amyot, Québec.
Geo. Bryson, Fort-Coulonge.
H. Champagne, St-Eustache.
T. Chapais, Québec.
J.-A. Chauret, Ste-Geneviève (J.-C.).
E. Choquette, St-Hilaire.
Chs-Eug. Dubord, Beauport.
N. Garneau, Québec.
F.-E. Gilman, Montréal.
J. Girouard, Longueuil.
J.-C. Kaine, Québec.
J.-A. Kelly, New-Carlisle.
N. Pérodeau, Montréal.
Jos.-Leonide Perron, Montréal.
Alp. Racine, Montréal.
J.-E. Roberge, Lambton.
F.-T. Savoie, Plessisville.
Georges Simard, Montréal.
G.-R. Smith, Montréal.
R. Turner, Québec.
Ern. de Varennes, Waterloo.
1 siège vacant.

Greffier du Conseil législatif: R. Campbell.

COMTES.	COMMUNES. Elus 21 septembre 1911	Assemblée Législative Elus 22 mai 1916. et depuis.
Argenteuil	Hon. G.-H. Perley	John Hay.
Arthabaska	O. Brouillard	Joseph-Edouard Perrault.
Bagot	J.-Ed. Marcile	J.-E. Phaneuf.
Beauce	Hon. H.-S. Béland	Jos.-Arth. Godbout.
Beauharnois	L.-J. Papineau	Edmond-Arthur Robert.
Bellechasse	J.-Oct. Lavallée	Antonin Galipeault.
Berthier	J.-A. Barrette	Joseph Lafontaine.
Bonaventure	Hon. Chas. Marcile	J.-Fabien Bugeaud.
Brome	G.-H. Baker	W.-F. Vilas.
Chambly	J.-H. Rainville	E.-M. Desaulniers.
Champlain	P.-E. Blondin	Bruno Bordeleau.
Charlevoix	Sir Rodolphe Forget	P. d'Auteuil.
Châteauguay	James Morris	L'hon. Honoré Mercier.
Chicoutimi	J. Girard	H. Petit.
Compton	F.-R. Cromwell	Nathaniel George Scott.
Deux-Montagnes	J.-A.-C. Ethier	Arthur Sauvé.
Dorchester	A. Sévigny	Lucien Cannon.
Drummond	O. Brouillard	Hector-H.-A. Laferté.
Frontenac	(pas de représentant)	G.-S. Grégoire.
Gaspé	Dr L.-P. Gauthier	Gustave Lemieux.
Hochelaga		(pas de représentant).
Huntingdon	James-A. Robb	Andrew Philips.
Iberville	J. Demers	J.-A. Benoit.
Iles-de-la-Madeleine	(pas de représentant)	L'hon. Joseph - Edouard Caron.
Jacques-Cartier		J.-S.-A. Ashby.
Joliette	J.-P.-O. Guilbault	J.-E. Hébert.
Kamouraska	E. Lapointe	Adolphe Stein.
Labelle	H. Achim	Hyacinthe-A. Fortier.
Lac-St-Jean	(pas de représentant)	J.-S.-N. Turcotte.
Laprairie	R. Lanctot	Wilfrid Cédilot.
L'Assomption	P.-A. Séguin	Walter Reed.
Laval	C.-A. Wilson	J.-W. Lévesque.
Lévis	J.-Boutin-Bourassa	A.-V. Roy.
L'Islet	E. Paquet	Elisée Thériault.
Lotbinière	Ed. Fortier	J.-N. Francœur.
Maisonneuve	A. Verville	L'hon. Jérémie-L. Décarie.
Maskinongé	Ad. Bellemare	Rodolphe Tourville.
Matane	(pas de représentant)	Donat Caron.
Mégantic	L.-T. Pacaud	Lauréat Lapierre.
Missisquoi	F.-W. Kay	Jos.-J.-B. Gosselin.
Montcalm	D.-A. Lafortune	J.-A. Dupuis.
Montmagny	D.-O. Lespérance	J.-E. Masson.
Montmorency	Sir Rodolphe Forget	L'hon. L.-A. Taschereau.
Montréal-Dorion	(pas de représentant)	Georges Mayrand.
Montréal-Hochelaga	(pas de représentant)	Séverin Létourneau.
Montréal-Laurier	(pas de représentant)	Napoléon Turcot.
Montréal-Saint-Anne	L'hon C.-J. Doherty	Denis Tansey.
Montréal-Saint-Antoine	H.-B. Ames	(pas de représentant).
Montréal-Saint-Georges	(pas de représentant)	Charles-Ernest Gault.
Montréal-Saint-Jacques	L.-A. Lapointe	Clément Robillard.
Montréal-Saint-Laurent	R. Bickerdike	John-T. Finnie.
Montréal-Saint-Louis	(pas de représentant)	Peter Bercovitch.
Montréal-Sainte-Marie	S.-M. Martin	Napoléon Séguin.
Napierville	Roch Lanctôt	Cyprien Dorris.
Nicolet	P.-E. Lamarche	Arthur Trahan.
Ottawa	(pas de reprséentant)	F.-A. Gendron.
Pontiac	Wm.-A. Boyce	William Hodgins.
Portneuf	M.-S. Delisle	L'hon. Sir Lomer Gouin.
Québec, Centre	A. Lachance	L.-Arthur Cannon.
Québec, Ouest	W. Power	Martin Madden.
Québec, Est	Sir W. Laurier	L.-A Létourneau.
Québec, Comté	L'hon. Tom.-Chase Casgrain	Aurèle Leclerc.
Richelieu	P.-J.-A. Cardin	Maurice-Ls. Péloquin.
Richmond	E.-W. Tobin	L'hon. W.-G. Mitchell.
Rimouski	H. Boulay	Aug.-Maurice Tessier.
Rouville	L'hon. R. Lemieux	J.-E. Robert.

COMTÉS.	COMMUNES. Élus 21 septembre 1911	Assemblée Législative. Élus 22 mai 1916. et depuis.
St-Hyacinthe	L.-J. Gauthier	TélesphoreDamienBouchard
St-Jean	J. Demers	M. Robert.
St-Maurice	L'hon. Jacques Bureau	G.-I. Delisle.
St-Sauveur	(pas de représentant)	Arthur Paquet.
Shefford	Geo.-H. Boivin	William-S Bullock
Sherbrooke	F.-M. McCrea	Calixte-E. Therrien.
Soulanges	Sir W. Laurier	Avila Farand.
Stanstead	C.-H Lovell	A.-J. Bissonnette.
Témiscamingue	(pas de représentant)	Télesphore Simard.
Témiscouata	C.-A. Gauvreau	L.-E.-A. Parrot.
Terrebonne	Gédéon Rochon	Louis-Athanase David.
Trois-Rivières	Hon. Jacques Bureau	L'hon J.-A. Tessier.
Vaudreuil	G. Boyer	H. Pilon.
Verchères	J.-H. Rainville	Adrien Beaudry.
Westmount	(pas de représentant)	Charles-Allan Smart.
Wolfe	E.-W. Tobin	N.-P. Tanguay.
Wright	T.-B. Devlin	(pas de représentant).
Yamaska	A.-A. Mondou	Ed. Ouellette.

Orateur des Communes: l'hon. A. Sévigny.

Greffier des Communes: T.-B. Flint.
Orateur de l'Assemblée législative, l'hon. Antonin Galipeault.
Greffier " " Louis-Philippe Geoffrion.
Assist.-greffier " " Louis N. Patenaude.

Celui qui a livré sa jeunesse aux passions est obligé de donner sa vieillesse aux regrets.

Nous sommes plus que jamais en mesure de garantir absolument l'excellence et la supériorité incontestable de nos

HARNAIS, VALISES et SACS DE VOYAGE, ETC., ETC.

Demandez la MARQUE ALLIGATOR, C'est votre garantie

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338, Rue Notre-Dame Ouest, - Montréal. Can.

Succursales : Winnipeg, Man., Québec, Qué.

PROVINCE D'ONTARIO, (Population 2,519,902)

Le siège du gouvernement local est à Toronto.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 4 ans, par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 9 membres, et d'une assemblée législative de 111 membres élus tous les 4 ans par le peuple. L'indemnité des membres est de $1,400 pour la session.

Lieutenant-gouverneur (10e): l'hon. sir John S. Hendrie, K.C., M.G., nommé en 1914 ($10,000 par an).

Aide de camp et secrétaire officiel: Major Clyde Caldwell.

Secrétaire privé: M. A. Fraser.

Conseil exécutif (formé en 1914).

L'hon. W.-H. Hearst, premier et président du Conseil.
" Isaac-Benson Lucas, procureur général.
" George-Howard Ferguson, ministre des Terres, Forêts et Mines.
" Finlay G. Macdiarmid, ministre des Travaux publics.
" Thomas-W. McGarry, trésorier provincial.
" W.-J. Hanna, secrétaire provincial.
" R.-A. Pyne, ministre de l'Education.
" James-S. Duff, ministre de l'Agriculture.
" Richd.-F. Preston, ministre sans portefeuille.

Greffier du Conseil exécutif: J.-L. Capreol.

COMTÉS.	COMMUNES. Élus 21 septembre 1911.	LOCALE. Élus 29 juin 1914.
Addington	W.-J. Paul	William-D. Black.
Algoma, Est	William-R. Smyth	J. W. Robb.
Brant, Nord	(pas de représentant)	Thos.-S. Davidson.
Brant, Sud	J.-H. Fisher	Jos.-H. Ham.
Brantford	W.-F. Cockshutt	(pas de représentant).
Brockville	John Webster	Alb.-E. Donovan.
Bruce, Nord	Hugh Clark	W. McDonald.
Bruce, Sud	R.-E. Truax	W.-D. Cargill.
Bruce, Centre	(pas de représentant)	C.-M. Bowman.
Carleton	Ed. Kidd	R.-H. McElroy.
Cochrane	(pas de représentant)	M. Lang.
Dufferin	J.-A. Best	Ch.-R. McKeown.
Dundas	A. Broder	Irwin-F. Hilliard.
Durham, Est	C.-J. Thornton	J.-J. Preston.
Durham, Ouest	(pas de représentant)	J.-H. Devitt.
Elgin, Est	D. Marshall	C.-A. Brower.
Elgin, Ouest	Hon. T.-W. Crothers	Hon. F.-G. Macdiarmid.
Essex, Nord	O.-J Wilcox	S. Ducharme.
Essex, Sud	A.-H. Clarke	L.-P. Wigle.
Fort William et Lac-des-Bois	(pas de représentant)	Charles-W. Jarvis.
Frontenac	J.-W. Edwards	Anthony-M. Rankin.
Glengarry	J.-A. McMillan	Hugh Munro.
Grenville	Hon. Dr. J.-D. Reid	Hon. G.-H. Ferguson.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Grey, Centre	Hon. T.-S. Sproule	L'hon. Isaac-B. Lucas.
Grey, Nord	W.-S. Middleboro	Colin-Stewart Cameron.
Grey, Sud	R.-J. Ball	Hon. D. Jamieson.
Haldimand	F.-R. Lalor	William Jaques.
Halton	D. Henderson	A.-W. Nixon.
Hamilton, Ouest	T.-J. Stewart	John Allan
Hamilton, Est	S. Barker	Allan Studholme.
Hastings, Est	W.-B. Northrup	Sandy Grant.
Hastings, Nord	(pas de représentant)	John Robert Cook.
Hasthings, Ouest	E.-G. Porter	J.-W. Johnson.
Huron, Nord	E.-N. Lewis	A.-H. Musgrove.
Huron, Centre	J. Bowman	W. Proudfort.
Huron, Sud	J.-J. Merner	Henry Eilber.
Kenora	(pas de représentant)	H.-A.-C. Machin.
Kent, Ouest	A.-B. McCoig	G.-W. Sulman.
Kent, Est	D.-A. Gordon	Walter-R. Ferguson.
Kingston	W.-F. Nickle	Arthur-E. Ross.
Lambton, Est	J.-E. Armstrong	John-B. Martyn.
Lambton, Ouest	F.-F. Pardee	L'hon. W.-J. Hanna.
Lanark, Nord	Wm. Thoburn	Hon. R.-F. Preston.
Lanark, Sud	Hon. J.-G. Haggart	F.-H. Hall.
Leeds	Hon. W.-T. White	J.-R. Dargavel.
Lennox	W.-J. Paul	Th.-Geo. Carscallen.
Lincoln	E.-A. Lancaster	Thos. Marshall.
London	Thomas Beattie	L'hon. Adam Beck.
Manitoulin	(pas de représentant)	Robert-R. Gamey.
Middlesex, Est	S.-Frank Glass	J. McFarlan.
Middlesex, Nord	Geo.-A. Elliott	J. Grieve.
Middlesex, Ouest	D.-C. Ross	J.-C. Elliot.
Muskoka	Wm. Wright	G. W. Ecclestone.
Niagara Falls	(pas de représentant)	Geo.-T. Musgrove.
Nipissing	Hon. Frank Cochrane	Henry Morel.
Norfolk, Nord	(pas de représentant)	Thomas-R. Atkinson.
Norfolk, Sud	W.-A. Charlton	A.-C. Pratt.
Northumberland, Est	H.-J. Walker	S.-G.-M. Nesbitt.
Northumberland, Ouest	C.-A. Munson	Samuel Clarke.
Ontario, Nord	S. Sharpe	Hon. Wm.-H. Hoyle.
Ontario, Sud	Wm. Smith	Chas. Calder.
Ottawa, Est	A.-E. Fripp	J.-A. Pinard.
Ottawa, Ouest	J.-L. Chabot	G.-C. Hurdman.
Oxford, Nord	E.-W. Nesbitt	Newton-W. Rowell.
Oxford, Sud	D. Sutherland	V.-A. Sinclair.
Parkdale	(pas de représentant)	Wm.-H. Price.
Parry Sound	Jas. Arthurs	Jos. Edgar.
Peel	R. Blain	W. J. Lowe.
Perth, Nord	H.-B. Morphy	F. W. Hay.
Perth, Sud	M. Steele	John Bennewies.
Peterborough, Est	J.-A. Sexsmirh	James Thompson.
Peterborough, Ouest	J.-H. Burnham	G.-A. Gillespie.
Port Arthur & R.R.	J.-J. Carrick	Donald-M. Hogarth.
Prescott	E. Proulx	Gustave Evanturel.
Prince-Edouard	B.-R. Hepburn	N. Parliament.
Rainy River	J.-J. Carrick	James-A. Mathieu.
Renfrew, Nord	Gerald-V. White	Edward-A. Dunlop.
Renfrew, Sud	(pas de représentant)	Hon. T.-W. McGarry.
Riverdale	(pas de représentant)	Joseph Russell.
Russell	Hon. C. Murphy	D. Racine.
St. Catharines	(pas de représentant)	Elisha Jessop.
Sault Ste-Marie	(pas de représentant)	Hon. W.-H. Hearst.
Simcoe, Est	W.-H. Bennett	James-I. Hartt.
Simcoe, Ouest	Major Currie	Hon. J.-Stoddart Duff
Simcoe, Sud	H. Lennox	A. Ferguson.
Simcoe, Centre	(pas de représentant)	A.-B. Thompson.
Stormont	D.-O. Alguire	R.-A. Shearer.
Sturgeon Falls	(pas de représentant)	Zotique Mageau.
Sudbury	(pas de représentant)	Charles McCrea.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Témiscamingue	(pas de représentant)	Tho. Magladery.
Toronto Sud, (Nord-Est)	A.-C. Macdonnell	Hon. R.-W. Pyne. Mark H. Irish.
Toronto Nord, (Nord-Ouest)	Hon. Geo.-E. Foster	Hon. Thos. Crawford. W.-D. McPherson.
Toro ntoSud, (Sud-Est)	Hon. A.-E. Kemp	E.-W.-J. Owens. Thomas Hook.
Toronto Ouest, (Sud-Ouest)	E.-B. Osler	Geo.-H. Gooderham.
Toronto, Centre	Ed. Bristol	(pas de représentant).
Victoria & Haliburton	Hon. Sam. Hughes	R.-M. Mason.
Victoria, Ouest	(pas de représentant(	John Carew.
Waterloo, Nord	W.-G. Weichel	Charles-Henry Mills.
Waterloo, Sud	G.-A. Clare	Z.-A. Hall.
Welland	W.-M. German	Donald Sharp.
Wellington, Est	(pas de représentant)	U. Richardson.
Wellington, Ouest	W.-A. Clark	William-C. Chambers.
Wellington, Sud	H. Guthrie	Saml. Carter.
Wentworth, Nord	Gordon Wilson	Arthur-F. Rykert.
Wentworth, Sud	(pas de représentant)	J.-T.-H. Regan.
Windsor	(pas de représentant)	Jas.-C. Tolmie.
York, Est	W.-F. Maclean	Geo.-S. Henry.
York, Nord	J.-A.-M. Armstrong	T.-H. Lennox.
York, Ouest	Thos.-Geo. Wallace	Forbes Godfrey.

Orateur de l'Assemblée législative: Hon. David Jamieson.
Greffier " " Arthur-H. Sydere.
Sergent d'armes " " F. J. Glackmeyer.

LE MESSAGE D'UNE FEMME GUERI SON MARI DE L'IVROGNERIE

Ecrivez-lui aujourd'hui et avec plaisir elle vous dira comment elle le fit.

Pendant plus de vingt ans son mari fut un ivrogne invétéré. Il avait essayé tous les moyens possibles de s'arrêter, mais n'avait pas réussi. Elle réussit enfin à le guérir au moyen d'un simple remède que n'importe qui peut employer ou même faire prendre secrètement. Elle désire que toute personne qui a un buveur dans sa maison sache ce fait, et si ces personnes sont sincères dans leur désir de guérir cette maladie, qu'elles lui écrivent et elle leur dira exactement ce qu'est le remède. Elle est sincère en faisant cette offre. Elle a envoyé cette précieuse information à des milliers de personnes et elle vous l'enverra à vous aussi avec plaisir si vous écrivez aujourd'hui. Comme elle n'a rien à vendre ne lui envoyez pas d'argent. Ecrivez votre adresse complète écrite lisiblement, mentionnant si vous êtes une dame, une demoiselle ou un monsieur. Son adresse est

Elle vous dira comment chasser l'ivrognerie de votre maison.

MME MARGARET ANDERSON,
620 GRAND AVENUE,
HILLBURN, NEW YORK, U.S.A.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, (Population 461,847).

Le siège du gouvernement local est à Halifax.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 8 membres, d'un conseil législatif de 21 membres, nommés à vie, et d'une assemblée législative de 38 membres, élus tous les 5 ans par le peuple.

Lieutenant-gouverneur (12e): Décédé.

Secrétaire privé: Capt. John Hicks.

Aide de camp: major Allan-W. Duffus.

L'hon. Geo.-H. Murray, premier et secrétaire provincial.
" O.-T. Daniels, procureur-général.
" E.-H. Armstrong, comm. des T. P. et des Mines.
" R. MacGregor, ministre sans portefeuille.
" J.-M. Mack, " "
" J.-W. Comeau, " "
" G.-E. Faulkner, " "

Greffier: J.-F. Mathers, LL.B.

Conseillers législatifs.

L'hon. M.-H. Goudge, président.

L'hon. Isidore Leblanc.
" Jason-M. Mack.
" R. Drummond.
" William-H. Owen
" M.- H. Goudge.
" Amos-B. Etter.
" Geo.-G. Sanderson.
" Fulton J. Logan.
" Christopher-P. Chisholm.

L'hon. Daniel McLean.
" Neil J. Gillis.
" R.-G. Beazley.
" H.-C.-V. Le Vatte.
" W.-D. Hill.
" H.-M. Robichaud.
" W.-F. McCurdey.
" A. Reddin.
" S.-W.-W. Pickup.

Greffier: J.-Frank Outhit.

COMTÉS.	COMMUNES. Élus 21 septembre 1911.	LOCALE. Élus 22 juin 1916.
Annapolis	A.-S. Davidson	Hon. O.-T. Daniels. Frank R. Elliott.
Antigonish	Vacant	William Chisholm. F.-R. Trotter.
Cap-Breton, Nord	D.-D. McKenzie	R.-H. Butts. J.-C. Douglass.
Cap-Breton, Sud	W.-F. Carroll	Neil Ferguson. D. A. Cameron.
Colchester	J. Stanfield	R.-H. Kennedy. Frank Stanfield. J.-L. Ralston.
Cumberland	E.-N. Rhodes	R.-S. Carter. J. W. Kirkpatrick.
Digby	C. Jameson	H.-W.-B. Warner. L'hon. J.-W. Comeau.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Guysborough	J.-H. Sinclair	J.-C. Tory. Hon. J.-F. Ellis. Hon. G.-E. Faulkner.
Halifax	Sir R.-L. Borden A.-K. Maclean	R.-E. Finn. Henry-G. Bauld. John-L. Connolly. Hector McInnis.
Hants	H.-B. Tremain	A. Parsons. Dr J.-W. Reid.
Inverness	A.-W. Chisholm	J.-C. Burinot. Daniel McLellan.
Kings	Vacant	J.-E. Kinsman. H.-H. Wickwire.
Lunenberg	D. Stewart	J.-W. Margeson. J.-J. Kinley.
Pictou	E.-M. MacDonald	L'hon. R.-M. McGregor. R.-H. Graham. Robert-H. McKay.
Queens	F.-B. McCurdy	Dr J.-W. Smith. W.-L. Hall.
Richmond	G.-W. Kyte	B.-A. LeBlanc. John McDonald.
Shelburne	F.-B. McCurdy	Robert Irwin. M.-A. Nickerson.
Victoria	D.-D. McKenzie	John Morrison. L'hon. G.-H. Murray.
Yarmouth	Vacant	Henry d'Entremont. L'hon. E.-H. Armstrong.

Orateur de l'Assemblée législative: Vacant.
Greffier " " Wm-A. Dickson, K.C.
Assistant-Greffier: R.-F. Phalen.
Sergent d'armes: M. McAskill.

N'oublions pas que nous n'avons pas de plus grands ennemis que les lettres que nous avons écrites.

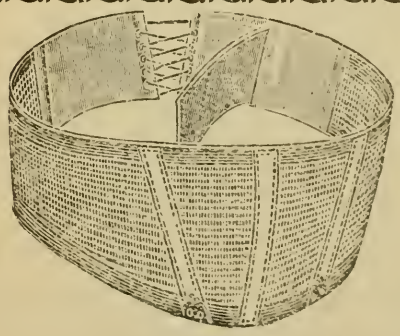

FABRIQUE CANADIENNE
de BANDAGES

C. MARTIN, Prop.

Membres Artificiels, Bandages Herniaires, Appareils pour difformités, Bas Élastiques, Ceintures Abdominales

Demandez nos catalogues.

36-38, rue CRAIG Est, MONTREAL

Tél. Bell Main 4732

Le siège du gouvernement local est à Frédéricton.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 7 membres, et d'une assemblée législative de 46 membres élus tous les 4 ans par le peuple.

Lieutenant-gouverneur (13e): L'hon. Josiash Wood, D. C. L., LL. D., nommé en 1912 ($9,000 par an).

Aides de camp: le lieut.-col. H.-H. McLean et Major F.-B. Black.

Secrétaire privé: J.-Bacon Dickson.

Conseil exécutif.

L'hon. George J. Clarke, premier et ministre des terres et mines.
" D.-V. Landry, secrétaire-trésorier provincial.
" B.-Franklin Smith, ministre des Travaux publics.
" John B.-M. Baxter, procureur général.
" James-A. Murray, ministre de l'Agriculture.

COMTÉS.	COMMUNES. Élus 21 septembre 1911.	LOCALE. Élus 20 juin 1912.
Albert	George W. Fowler	G.-D. Prescott.
Carleton	F.-B. Carvell	George-L. White. B.-Franklin Smith.
Charlotte	Thomas-A. Hartt	Hon. George-J, Clarke. H.-Ingster Taylor, M.D. Scott-D. Guptill. Robert-Watson Grimmer.
Gloucester	O. Turgeon	J.-B. Hachey. J.-A. Witzell. Martin-J. Robichaud.
Kent	F.-J. Robidoux	L'hon. D.-V. Landry, M.D. Thos.-J. Bourque, M.D.
Kings	George-W. Fowler	L'hon. Jas.-A. Murray. George-B. Jones. Hedley-V. Dickson.
Madawaska	Puis. Michaud	L.-A. Dugal. Joseph-H. Pelletier.
Northumberland	W.-S. Loggie	John Morrissy. William-L. Allain. Frank-D. Swim. James-L. Stewart.
Queens	H.-H. Mclean	Henry-W. Woods. Arthur-R. Slipp.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Restigouche	James Reid	Arthur Culligan. David-A. Stewart.
St-Jean, Ville	Dr J.-W. Daniel	L.-P.-D. Tilley. Phillip Grannen.
St-Jean, Comté	L'hon. W. Pugsley	L'hon. John-B.-M. Baxter. Thos.-B. Carson.
Sunbury et Queen's	H.-H. McLean	Parker Glasier. George-A. Perley.
Victoria	P. Michaud	J.-Leigh White. Titus-J. Carter.
Westmoreland	H.-R. Emmerson	Wm.-T. Humphrey. Oliver-M. Melanson. Frank.-B. Black.
Ville de Moncton	(pas de représentant)	Ernest-A. Smith. Otto-B. Price, D.D.S.
York	O.-S. Crocket	James-K. Pinder. John-A. Young. O.-E. Morehouse, M.D. Percy-A. Guthrie.

Greffier: Henry-B. Rainsford.
Assist.-greffier: G.-Y. Dibblee.
Sergt. d'armes: H.-C. Rutter.
Chapelain: Révd. W.-H. Smith, Ph. D.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE

Il y a assez longtemps que vous suivez des méthodes surannées et dispendieuses dans votre érablière.

Agissez sagement cette année et installez

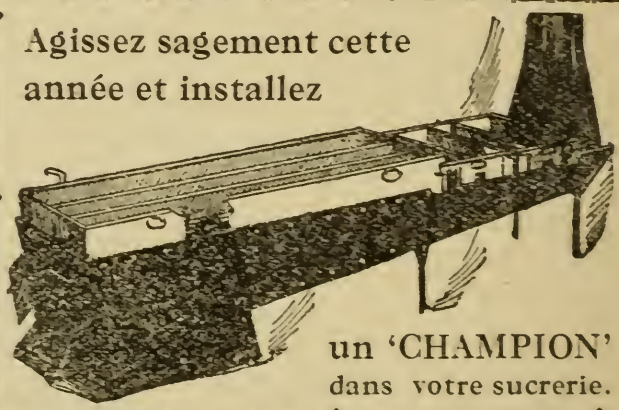

un 'CHAMPION' dans votre sucrerie.

Le temps est arrivé pour vous de sortir de cette voie et de prendre connaissance du fait que vous pouvez retirer de cette source, des profits bien plus considérables que ceux que vous avez pu rêver jusqu'ici.

De tout ce qu'un homme peut mettre dans sa sucrerie, le "CHAMPION" représente la plus grande économie de temps et d'argent.

Ne tardez pas plus longtemps. C'est maintenant le temps de considérer ce qui a trait à votre commerce de sirop d'érable. Ecrivez-nous aujourd'hui pour obtenir, gratuitement, notre catalogue illustré.

THE GRIMM MFG. CO., LIMITED,
58, RUE WELLINGTON, - MONTRÉAL, Que.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

(Population, 83,722)

Le siège du gouvernement est à Charlottetown.

Cette province est entrée dans la confédération le 1er juillet 1873; son gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif de 9 membres, et d'une chambre d'assemblée de 30 membres.

Lieutenant-gouverneur (9e): L'hon. Augustine-C. Macdonald, nommé en 1915 ($7,000). Secrétaire privé:. . . .

Conseil exécutif.

L'hon. J.-A. Mathieson, premier et procureur général.
" Murdoch McKinnon, secrétaire-trésorier provincial, et com. de l'Agriculture.
" Jas.-A. McNeill, commissaire des Travaux publics.
" M. Kennedy, membre du Conseil, sans portefeuille.
" H.-D. McEwen, " "
" L. Wood, " "
" Charles Dalton, " "
" A.-E. Arsenault, " "
" S.-R. Jenkins, " "

Greffier: Arthur Newbeery.

Chambre locale (8 septembre 1915)

Orateur: L'hon. J.-S. Martin.

King, 1er L'hon. J. McLean, A.-A. McDonald.
King, 2e " J.-D. McInnes, Harvey D. McEwen.
King, 3e " James-J. Johnston, John-A. Dewar.
King, 4e " M. McKinnon, Albert-P. Prowse.
King, 5e " John-A. Mathieson, R.-J. McLellan.
Prince, 1er district L'hon. Chs. Dalton, B. Gallant.
Prince, 2e " " Wm.-H. Dennis, A.-C. Saunders.
Prince, 3e " " A.-E. McLean, A.-E. Arsenault.
Prince, 4e " " W.-M. Lea, John-H. Bell.
Prince, 5e " " Hubert Howatt, J.-A. McNeill.
Queen 1er " " Alex. J. McNevin, M. Kennedy.
Queen, 2e " " John McMillan, G.-E. Hughes.
Queen, 3e " " D. McDonald, L. Wood.
Queen, 4e " " Geo. Forbes, J.-S. Martin.
Charlottetown et Royalty, S.-R. Jenkins, James Paton.
H.-E. Dawson, ecr., greffier de l'Assemblée législative.

Chambre des Communes.

Kings, James.-J. Hughes.
Prince, vacant.
Queens, D. Nicholson.
" A.-A. McLean.

PROVINCE DU MANITOBA (Population, 454,691).

Le siège du gouvernement est à Winnipeg.

Etablie le 15 juillet 1870, par proclamation royale.

La province du Manitoba n'est qu'une faible portion des territoires du Nort-Ouest. Son gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif, actuellement de 7 membres, d'une chambre d'assemblée de 49 membres. Elle a 4 représentants au Sénat, et 10 à la Chambre des Communes.

Lieut-gouverneur (8e): L'hon. D.-C. Cameron, nommé en 1911 ($10,000 par an).

Aide de camp et secrétaire privé: Major le Comte de Bury et de Bocarmé.

Conseil exécutif.

L'hon. T.-C. Norris, premier, président du Conseil, com. des Terres ($6,000).
" Edward Brown, trésorier provincial ($5,000).
" T.-H. Johnson, ministre des Travaux Publics ($5,000).
" Dr R.-S. Thornton, ministre de l'Education et commissaire municipal ($5,000).
" Valentine Winkler, ministre de l'Agriculture et de l'Immigration ($5,000).
" A.-B. Hudson, procureur général ($5,000).
" Dr J.-W. Armstrong, secrétaire provincial.

Greffier du Conseil exécutif: P. Whimster.

Chambre locale (Elus en 1915).

Orateur: l'hon. James Johnson.

Arthur	John Williams	Melita.
Assiniboia	J.-W. Wilton	Winnipeg.
Beautiful Plains	W.-B. Robertson	Neepawa.
Birtle	G.-J.-H. Malcolm	Birtle.
Brandon City	S.-E. Clement	Brandon.
Carillon	A. Préfontaine	Winnipeg (Ft. Garry Cty).
Churchill & Nelson		
Cypress	A.-W. Myles	Treherne.
Dauphin	W.-J. Harrington	Dauphin.
Deloraine	R.-S. Thornton, M.D	Deloraine.
Dufferin	E.-A. August	Homewood.
Elmwood	T.-G. Hamilton	Winnipeg.
Emerson	J.-D. Baskerville	Dominion City.
Gilbert Plains	W.-B. Findlayter	Gilbert Plains.
Gimli	T.-D. Ferley	Winnipeg.
Gladstone	J.-W. Armstrong, M.D	Gladstone.
Glenwood	J.-W. Breakey	Souris.
Grand Rapids		
Hamiota	J.-H. McConnell	Hamiota.
Iberville	A. Bénard	Winnipeg.

Kildonan & St. Andrews	Geo.-W. Prout	Winnipeg.
Killarney	G.-M. Hayden	Killarney.
Lakeside	C.-D. McPherson	Portage la Prairie.
Lansdowne	T.-C. Norris	Griswold.
La Vérandrye	P.-A. Talbot	Winnipeg.
Manitou	Geo.-T. Armstrong	Manitou.
Minnedosa	G.-A. Grierson	Minnedosa.
Morden & Rhineland	Valentine Winkler	Winnipeg.
Morris	Jacques Parent	Letellier.
Mountain	J.-B. Baird	Pilot Mount.
Norfolk	John Graham	Carberry.
Portage la Prairie	E.-A. McPherson	Portage la Prairie.
Roblin	F.-Y. Newton	Roblin.
Rockwood	A.-J. Lobb	Winnipeg.
Russell	W.-W.-W. Wilson	Russell.
St-Boniface	J.-P. Dumas	St-Vital.
St-Clements	Donald-A. Ross	Winnipeg.
Ste-Rose	Joseph Hamelin	Ste-Rose du Lac.
Swan River	W.-H. Sims	Swan River.
The Pas		
Turtle Mountain	Geo. McDonald	Boissevain.
Virden	Geo. Clingan	Virden.
Winnipeg-Nord, Siège A	R.-N. Lowery	Winnipeg.
Winnipeg-Nord. Siège B	R.-A. Rigg	Winnipeg.
Winnipeg-Sud	A.-B. Hudson	Winnipeg.
Winnipeg-Sud	W.-L. Parrish	Winnipeg.
Winnipeg-Centre	T.-H. Johnson	Winnipeg.
Winnipeg-Centre	F.-J. Dixon	Winnipeg.

Chambre des Communes.

Brandon, (vacant).
Dauphin, R. Cruise.
Lisgar, (vacant).
Macdonald, Alex. Morrison.
Marquette, l'hon. W.-J. Roche.
Portage-la-Prairie, l'hon. A.-E. Meighen.
Provencher, J.-P. Molloy.
Selkirk, G.-H. Bradbury.
Souris, Dr F.-L. Schaffner.
Winnipeg (ville), l'hon. Robert Rogers.

Le cœur, malgré tous les orages traversés, tous les outrages subis, toutes les blessures reçues, est toujours prêt à de nouvelles blessures.

Les véritables connaisseurs ne boivent que le . . .

CAFÉ SAINT-MARC

Augustin Comte & Cie, Limitée

PROVINCE DE LA COLOMBIE-ANGLAISE

(Population, 362,768).

Cette province est entrée dans la confédération le 20 juillet 1871.

Le siège du gouvernement est à Victoria. Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 6 membres, d'une assemblée Législative de 47 membres élus par le peuple et de 7 membres à la Chambre des Communes. L'indemnité des membres est de douze cents dollars par session.

Lieut.-gouverneur (10e): L'hon. Frank Stillman Barnard, nommé en 1914. ($9,000) par an.

Secrétaire privé: H.-J.-S. Muskett.

Conseil exécutif (1916).

Le cabinet n'est pas encore formé.

Chambre locale (Elus le 14 septembre 1916).

Alberni,—H.-C. Brewster, Lib.
Atlin,—Frank-H. Mobley, Lib.
Cariboo,—John-M. Yorston, Lib.
Chiliwack,—E.-D. Barrow, Lib.
Columbia,—John-A. Buckham, Lib.
Cowichan,—Capt. W.-H. Hayward, Ind. Con.
Comox,—Hugh Stewart, Lib.
Cranbrook,—Dr J.-H. King, Lib.
Delta,—A.-D. Paterson, Lib.
Dewdney,—John Oliver, Lib.
Esquimalt,—A.-W. McCurdy, Lib.
Fort George,—Hon. W.-R. Ross, Con.
Fernie,—Alex-I. Fisher, Lib.
Greenwood,—Dr J.-D. McLean, Lib.
Grand Forks,—J.-E.-W. Thompson, Lib.
Islands,—M.-B. Jackson, Lib.
Kamloops,—F.-W. Anderson, Lib.
Kaslo,—John Keen, Lib.
Lillooet,—J.-B. Bryson, Lib.
Nanaimo,—William Sloan, Lib.
Nelson,—Dr W.-O. Rose, Con.
North Okanagan,—Dr K.-C. McDonald, Lib.
South Okanagan,—Mayor.-J.-W. Jones, Con.
Newcastle,—Parker Williams, Soc.

New-Westminster,—David Whiteside, Lib.
Omineca,—Alex-M. Manson, Lib.
Prince Rupert,—T.-D. Patullo, Lib.
Revelstoke,—Dr W.-H. Sutherland, Lib.
Rossland,—W.-D. Willson, Lib.
Richmond,—G.-G. McGeer, Lib.
Saanich,—F.-A. Pauline, Lib.
Similkameen,—L.-W. Shatford, Con.
Slocan,—Wm. Hunter, Con.
North Vancouver,—George-S. Hanes, Lib.
South Vancouver,—J.-W. Weart, Lib.
Trail,—M.-H. Sullivan, Lib.
Vancouver,—M.-A. Macdonald, Lib., Dr J.-W. McIntosh, Lib., Ralph Smith, Lib., J.-W. de B. Farris, Lib., J.-S. Cowper, Lib., Patrick Donnelly, Lib.
Victoria,—H.-C. Brewster, Lib., George Bell, Lib., John Hart, Lib., Henry-C. Hall, Lib.
Yale,—Joseph Walters, Lib.
Greffier de l'Assemblée législative: Thorton Fell, C.R.

Chambre des Communes.

Comox-Atlin,—H.-S. Clements.
Kootenay,—A.-S. Goodeve.
Nanaimo,—F.-H. Shepherd.
New-Westminster,—J.-D. Taylor.
Vancouver (ville),—H.-H. Stevens.
Victoria,—G.-H. Barnard.
Yale-Caribou,—L'hon. Martin Burrell.

Au cimetière:

—Ah! tu es venu à l'enterrement de ton médecin!..... C'est bien, mais ils sont bien rares maintenant les malades reconnaissants!

—Dame! tu comprends, je m'attendais si peu que ce soit moi qui l'enterre!

JOS. HURTUBISE. Maison Fondée en 1860. ALFRED ST-CYR
HURTUBISE & ST-CYR, Agents Financiers. Emprunts Négociés.
Administration de Successions. Courtiers d'Assurance, Feu, Vie, Accidents et Bris de Vitre (Plate Glass). Agents Royal Insurance Co. Représentants des Sœurs Grises, Montréal. Téléphone Main 1287.
Bureaux: Edifice de l'Assurance Royale, Place d'Armes, Montréal.

PROVINCE DE SASKATCHEWAN (Population, 453,508).

Le siège du gouvernement est à Régina.

La province de Saskatchewan comprend toute cette partie des territoires, bornée au nord par le soixantième degré de latitude; à l'ouest, par le quatrième méridien principal; au sud, par la ligne internationale, et à l'est par la limite ouest de la province du Manitoba, et cette même limite produite jusqu'au soixantième degré de latitude.

Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif et d'une assemblée législative de 54 membres élus par des divisions électorales. La province a quatre sénateurs, et dix membres à la Chambre des Communes.

Lieutenant-gouverneur (2e): L'hon. George-W. Brown, nommé en 1910 ($7,000 par an).

Secrétaire: Miss Clement.

Conseil exécutif (formé en 1912.)

L'hon. Walter Scott, premier et président du Conseil et ministre de l'Education. Démissionnaire.**

" W.-F.-A. Turgeon, procureur général et secrétaire provincial.

" James-Alexander Calder, ministre des Chemins de fer et de la commission des grandes routes.

" William-Richard Motherwell, ministre de l'Agriculture.

" Archibald-P. McNab, ministre des Travaux Publics.

" George Langley, ministre des Affaires municipales

" George-A. Bell, trésorier provincial, et ministre des Téléphones.

Greffier du Conseil: J.-W. McLeod.

Chambre locale (Elus le 13 juillet 1912).

Orateur: l'hon. J.-A. Sheppard.

Arm River, Geo.-A. Scott.
Athabasca, J.-O. Nolin.
Battleford, S.-S. Simpson.
Battleford, Nord, D.-M. Finlayson.
Biggar, C.-H. Cawthorpe.
Canora, J.-D. Robertson.
Cannington, J.-D. Stewart.
Cumberland, Deaki A. Hall.
Estevan, hon. Geo.-A. Bell.
Eagle Creek, Geo.-H. Harris.
Francis, W.-G. Robinson.
Gull Lake, Cameron Lochead *Lieut. F. E. C.
Hanley, Macbeth Malcolm. *Lieut. F. E. C.
Humboldt, hon. W.-F.-A. Turgeon.

*Sont attachés à la liste de la Force Expéditionnaire Canadienne.

**M. W.-M. Martin, représentant de Régina au Fédéral, choisi pour former un nouveau cabinet.

Kerrobert, Geo.-H. Watson.
Kindersley, hon. W.-R. Motherwell.
Kinistino, E.-H. Devlin.
Last Mountain, S.-J. Latta.
Lloydminster, J.-P. Lyle.
Lumsden, F.-C. Tate.
Maple Creek, D.-J. Wylie.
Melfort, G.-B. Johnston.
Morse, M.-L. Leitch.
Moosomin, A.-S. Smith.
Milestone, Bernard Larson.
Moose Jaw Cité, W.-B. Willoughby.
Saltcoats, hon. J.-A. Calder.
Moose Jaw Comté, hon. J.-A. Sheppard.
Moose Mountain, R.-A. Magee.
Pelly, J.-K. Johnston.
Pheasant Hills, A.-B.-A. Cunningham.
Pinto Creek, S.-R. Moore.
Pipestone, R.-J. Phin.
P'ce Albert, J.-E. Bradshaw. *Col. F. E. C.
Qu'Appelle Nord, James-G. Gardiner.
Qu'Appelle Sud, J. Glenn. *Col. F. E. C.
Quil Plains, W.-H. Paulson.
Regina City, vacant.
Redberry, hon. Geo.-E. Langley.
Rosetown, C.-B. Mark.
Rosthern, William-B. Bashford.
Saskatoon Cité, hon. A.-P. McNab.
Saskatoon Comté, W.-C. Sutherland.
Shellbrook, E.-S. Clinch.
Souris, Richard Forsyth.
Swift Current, hon. Walter. Scott.
Thunder Creek, Alex. Beaudreau.
Tramping Lake, James Scott.
Touchwood, G.-M. Atkinson.
Vonda, A.-F. Totzke.
Wadena, H.-C. Pierce.
Weyburn, R.-M. Mitchell.
Willow Bunch, W.-W. Davidson.
Yorkton, T.-H. Garry.

Greffier de l'Assemblée législative: S. Spencer Page.

Chambre des Communes.

Assiniboia, J.-G. Turiff.
Battleford, A. Champagne.
Humboldt, D.-B. Neely.
Mackenzie, Dr E.-L. Cash.
Moose Jaw, W.-E. Knowles.
Prince Albert, S.-Z. Donaldson.
Qu'Appelle, Levi Thomson.
Régina, W.-M. Martin.
Saltcoats, Th. McNutt.
Saskatoon, Geo.-E. McCraney.

*Sont attachés à la liste de la Force Expéditionnaire Canadienne.

Dorure, Argenture, Nickelage, Argenterie, Coutellerie Chandeliers, Lampes, Bronzes, Orfèverie d'Eglise, Ustensils, Nickelés.
REPARES ET REPLAQUES A NEUF.
ROYAL SILVER PLATE CO.
A. GIROUX, Gérant, 57, ST. GABRIEL, MONTREAL

THE SASKATCHEWAN CO-OPERATIVE ELEVATOR CO. LTD.

L'élévateur rural était en 1908, 1909 et 1910, le sujet de conversation dans l'ouest Canadien. Il y avait de la part des producteurs de grain une demande continuelle pour que le gouvernement lutte contre certains abus en rapport avec le marché du grain. En conséquence, le gouvernement de la Saskatchewan, nomma une commission pour étudier toute la question; le rapport de la commission recommandait non pas une propriété gouvernementale, mais un plan coopératif, qui fût subséquemment adopté par la Législature, et devint en vigueur par la loi de la Saskatchewan Co-Operative Elevator Co. Ltd. La compagnie organisée selon les dispositions de cette loi, possède 261 élévateurs ruraux dans la Province de la Saskatchewan. Du montant nécessaire pour construire un élévateur (environ $8,400.00, les actionnaires où cultivateurs coopératifs en souscrivent 15% dès le début, le Gouvernement en fournissant l'autre 85%, et prenant des garanties sur l'élévateur même. Le 85% est repayable au Gouvernement par paiements à terme, et jusqu'à ce jour, on a rencontré promptement et entièrement tous les paiements d'intérêts et capital. En tant que plan coopératif et entreprise commerciale, la compagnie a réussi au-delà de toute espérance.

Le bureau chef de la Compagnie est à Regina, Saskatchewan, installé dans un édifice qui a couté environ 80,000 dollars, la propriété de la compagnie, qui l'a construit à cette fin. Le département de la commission, se trouve à Winnipeg, Manitoba. On est en fait de construire à Port Arthur, Ontario, un élévateur terminal, la propriété de la Compagnie, mise en opération par elle, et qui aura une capacité de 2 millions et demi de boisseaux.

Un compte rendu sommaire des faits.

En	1911	la compagnie	possédait	3.16%	du total de la
"	1912	"	"	9.78%	partie de la mois-
"	1913	"	"	12.39%	son de la Saskat-
"	1914	"	"	15.41%	chewan mise sur le marché.

Saison	No d'action-naires	No d'élévateurs en fonction-nement	Grain emmagasiné Boisseaux	Grain emmaga-siné à commis-sion—Boisseaux
1911–12	2.565	46	3,262.426	
1912–13	8,722	137	12,899,226	12,205.000
1913–14	12,575	192	19,676.783	19,449.000
1914–15	14,742	210	13,764.653	13,643.000
(L'état estimatif pour 1915-16, Le rapport final n'est pas encore publié.)				
1915	15,922	230	39,000.000	

Le compte de balance pour l'année finissant le 31 juillet 1915 indiquait:—

Un profit net de.....	$ 135,745.91
Le capital autorisé de la compagnie étant de	2,225,000.00
Le capital souscrit " "	2,042,650.00
Le capital payé " "	503,116.50

Il est un sentiment délicat que je voudrais voir fleurir dans l'âme de vos enfants; ce sentiment qui a suffi à lui seul pour faire l'honneur de certaines républiques anciennes, c'est le respect de la vieillesse.

GLACIERES "FABIEN"

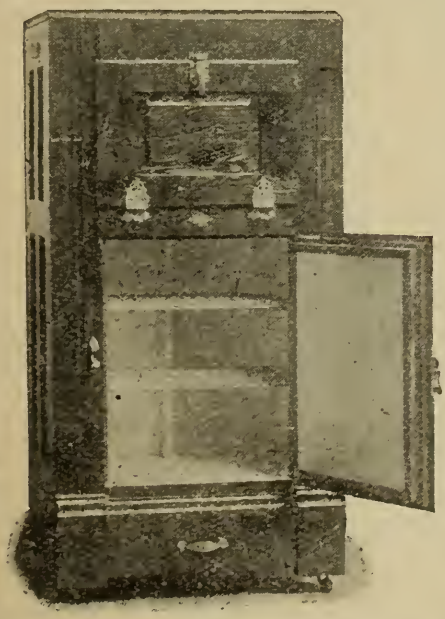

Les plus Perfectionnées

POUR

EPICIERS, BOUCHERS, FAMILLES, ETC.

Les plus économiques sous le rapport de la dépense de Glace et de la Conservation des Provisions.

Recommandées par les Autorités Hygléniques.

DEMANDEZ-LES À VOTRE FOURNISSEUR.

C. P. FABIEN,

EXPERT MANUFACTURIER DE GLACIÈRES,

31, Rue Ste-Cunégonde, MONTREAL.

PROVINCE D'ALBERTA, (Population, 372,919).

Le siège du gouvernement est à Edmonton.

La province d'Alberta comprend toute cette partie des Territoires, bornée au nord par le soixantième degré de latitude; à l'ouest, par la ligne Colombie-Anglaise; au sud, par la ligne internationale, et à l'est, par le quatrième degré principal.

Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif et d'une assemblée législative de 56 membres élus par des divisions électorales. La province a droit à quatre sénateurs, et a 7 membres à la Chambre des Communes.

Lieutenant-gouverneur (2ème) : l'hon. R.-G. Brett, nommé en 1915.

Secrétaire: vacant.

Conseil exécutif (1910).

L'hon. A.-L. Sifton, premier, président du Conseil, ministre des Chemins de fer et Téléphones.
" Charles-R. Mitchell, trésorier provincial.
" Duncan Marshall, ministre de l'Agriculture.
" J.-R. Boyle, ministre de l'Education.
" C.-W. Cross, procureur général.
" Chas. Stewart, ministre des Travaux Publics.
" Wilfrid Gariépy, ministre des affaires municipales.

Greffier du Conseil exécutif: John D. Hunt.

Chambre locale (Elus le 17 avril 1913).

Orateur: l'hon. Chas.-W. Fisher.

Acadia, John.-A. McColl.
Alexandra, J.-R. Lowery.
Athabasca, A.-G. MacKay.
Beaver River, Hon. Wilfrid Gariépy.
Bow Valley, hon. C.-R. Mitchell.
Calgary-Centre, T.-M.-M. Tweedie.
Calgary-Nord, S.-Bacon Hillocks.
Calgary-Sud, Dr T.-H. Blow.
Camrose, George-P. Smith.
Cardston, Martin Woolf.
Claresholm, William Moffatt.
Clearwater, H.-W. McKenney.
Cochrane, hon. C.-W. Fisher.
Coronation, F.-H. Whiteside.
Didsbury, Joseph-E. Stauffer
Edmonton, hon. C.-W. Cross.
Edmonton, A.-F. Ewing.
Edmonton-Sud, H.-H. Crawford.

Edson, hon. C.-W. Cross.
Gleichen, J.-P. McArthur.
Grouard, J.-L. Côté.
Hand Hills, Robert-B. Eaton.
High River, Dr G.-D.Stanley.
Innisfail, Fred. Archer.
Lacombe, W.-F. Puffer.
Lac Ste-Anne, vacant.
Leduc, S.-G. Tobin.
Lethbridge (cité), Dr J.-S. Stewart.
Little Bow, James McNaughton.
Macleod, Robert Patterson.
Medicine Hat, Nelson Spencer.
Nanton, J.-M. Glendenning.
Okotoks, George Hoadley.
Olds, hon. Duncan Marshall.
Peace River, A. Patterson.
Pembina, Gordon Macdonald.
Pincher Creek, John-H.-W.-S. Kemmis.
Ponoka, Dr W.-A. Campbell.
Redcliffe, C.-S. Pingle.
Red Deer, E. Michener.
Ribstone, Jacques-G. Turgeon.
Rocky Mountain, Robert-E. Campbell.
St-Albert, Lucien Boudreau.
St-Paul, P.-E. Lessard.
Sedgewick, hon. Ch. Stewart.
Stettler, Robert-L. Shaw.
Stony Plain, C. Weidenhammer.
Sturgeon, hon. J.-R. Boyle.
Taber, hon. A.-J. McLean.
Vegreville, J.-S. McCallum.
Vermilion, hon. Arthur-L. Sifton.
Victoria, F.-A. Walker.
Wainwright, G.-E.-L. Hudson.
Warner, Frank-S. Leffingwell.
Wetaskiwin, H.-J. Montgomery.
Whitford, Andrew Shandro.

Greffier de l'Assemblée législative: J.-R. Cowell.

Chambre des Communes.

Calgary, R.-B. Bennett.
Edmonton, l'hon. F. Oliver.
Macleod, Dr Warnock.
Medicine Hat, W. Buchanan.
Red Deer, Dr M. Clark.
Strathcona, J.-M. Douglass.
Victoria, W.-H. White.

Voulez-Vous ACHETER — Voulez-Vous VENDRE
DES LIVRES CANADIENS, ANGLAIS OU FRANCAIS?
ECRIVEZ A **G. DUCHARME**
245, RUE FULLUM, - - - MONTREAL
Tous les livres, brochures, revues, journaux canadiens ont de la valeur. Pourquoi les brûler ou les laisser se détériorer? C'est une perte pour vous, pour le pays, pour le chercheur et pour le savant. Les livres canadiens valant $5.00 à $10.00 sont nombreux et il y en a que je serais heureux d'acheter à $100.00.
LES PLUS HAUTS PRIX PAYES EN ARGENT.

TERRITOIRE DU YUKON (Population, 8,512).

Le siège du gouvernement est à Dawson.

Le district du Yukon a été constitué et déclaré territoire séparé sous le nom de Territoire du Yukon, par le chap. 6 des Actes du Parlement du Canada, 1898, et amendé par le chap. 11, Actes de 1899. Le premier commissaire a été nommé par un arrêté du conseil, en date du 4 juillet 1898.

Le premier représentant au Parlement fédéral a été élu le 2 décembre 1902, conformément au chapitre 34, Acte 2, Edouard VII.

Son gouvernement est actuellement composé d'un commissaire, d'un conseil exécutif de dix membres élus par des divisions électorales tous les trois ans, et d'un représentant au parlement fédéral.

Commissaire: L'hon. Georges Black, nommé le 1er février 1912.

Officier-Commandant (Police Montée): Major R.-S. Knight.

Commissaire de l'or: George-P. MacKenzie.
Assistant-Commissaire de l'or (Whitehorse): R.-C. Miller.
Régistraire: Albert-E. Lamb.
Aviseur légal: John Black.
Secrétaire: A.-F. Engelhardt.

Conseil exécutif (Elus en 1915).

Orateur: l'hon. A.-N.-McK. Martin.

Bonanza,—G.-N. Williams et John Turner.
Dawson-Nord,—W.-J. O'Brien et P. Quite.
" -Sud,—N.-A. Watt et W.-G. Radford.
Klondike,—Archie Martin et John McCrimmon.
Whitehorse,—E.-A. Dixon et W.-L. Phelps.

Chambre des Communes.

Yukon,—Dr Alfred Thompson.

Départements.

Travaux publics. — G.-A. Jeckell, surintendant; Isaac Lusk, surintendant territorial; A.-F. Engelhardt, trésorier territorial; G.-A. Jeckell, contrôleur.

Santé.—Dr W.-W. Chipman, officier médical; A. McIntyre, inspecteur sanitaire.

Education.—T.-G. Bragg, surintendant; John Henry, principal de l'école publique; Rv. Lewis, principal de l'école catholique.

Intérieur.—G.-P. MacKenzie, commissaire; A.-J. Séguin, secrétaire en chef.

Arpentage.—J.-H. Brownlee, directeur; Thos. Boone, ingénieur.

Revenu de l'intérieur.—J.-W. Stingle, collecteur.

Douanes.—E.-S. Ironsides, collecteur.

Affaires des Sauvages.—J.-O. Lachapelle, M.D.

Justice.—L'hon. C.-D. Macaulay, juge en chef; John Black, greffier de la cour; Geo. Brimston, shérif.

Marine et Pêcheries.—Chs. Payson, collecteur.

Poste.—Alex. McCarter, maître de poste à Dawson.—Geo. Wilson, maître de poste à Whitehorse.

Télégraphe.—W. Fleming, surintendant du district; W. Brownlow, gérant.

Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec.

L'hon. Cyrille F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, président ex-officio du Conseil de l'Instruction publique.

Membres du comité catholique:—L'hon. Cyrille F. Delâge, président; Son Eminence le cardinal Bégin: LL. GG. les archevêques de Montréal et Ottawa; NN. SS. les évêques de Pembroke, Rimouski, Valleyfield, Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Charlottetown, Joliette, Mont-Laurier, Témiscamingue, du Vicariat Apost. du golfe Saint-Laurent; l'hon. J.-E. Robidoux, J.C.S.; sir H. Archambault, J.C.S.; sir Lomer Gouin, l'hon. Dr Guerin, l'hon. T. Chapais, C.L.; M. Mathias Tellier, J.C.S.; l'hon. Hector Champagne. C.L.; l'hon. Paul-G. Martineau, J.C.S.; l'hon. L.-J. Perron, C.L. C.R.; M. Jules-Edouard Prévost, l'hon. F.-X. Lemieux, J.C.S.; l'hon. Rodolphe Roy, J.C.S.; M. Patrick-Martin Wickham, M. John Ahern M. H.-A. Fortier, M.P.P. et M. Ernest Lapointe, M.P.

Membres associés:—Mgr T.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay.

Secrétaire du comité catholique: M. J.-N. Miller.

Membres du comité protestant:—L'hon. Cyrille-F. Delâge, ex-officio; Sir Wm. Peterson, K.C.M.G., LL.D.; A.-W. Kneeland, écr., M.A., B.C.L.; le révd. A.-T. Love, B.A., D.D.; Sir Herbert Ames, K.B., B.A., M.P.; Gavin J. Walker, écr.; l'hon. Syndey Fisher, B.A.; W.-M. Rowat, écr., M.D., C.M.; l'hon. J.-C. McCorkill, D.C.L., LL.D.; Prof. J.-A. Dale, M.A.; le révd. R.-A. Parrock, M.A., D.C.L.; Howard Murray, écr.; Robt. Bickerdike, écr. M.P.; W.-S. Bullock, écr., M.P.P.; le très révd. Lennox-W. Williams, D.D., évêque anglican de Québec; l'hon. W.-G. Mitchell, C.R., M.P.P.

Membres associés:—Le révd. E.-I. Rexford, M.A., LL.D.; W.-L. Shurtleff, écr., LL.D., C.R.; l'hon. Geo. Bryson, C.L.; Chas. McBurney, écr., B.A.; Sinclair Laird, écr., M.A., B. Phil.; Melle Isabel E. Brittain, M.A.

Secrétaire du comité protestant:—M. Geo.-Wm. Parmelee, D.C.L., LL.D.

Conseil d'Agriculture de la province de Québec.

L'hon. ministre de l'Agriculture; le sous-ministre de l'Agriculture; le surintendant de l'Instruction publique, membres ex-officio, l'hon. C.-E. Dubord, M.C.L.; l'hon. N. Garneau, M.C.L.; l'hon. J.-E. Roberge, M.C.L.; MM. Robert Ness, Auguste Dupuis, A.-J. Dawes; Hormidas Pilon, M.P.P., Prés.; J.-C. Draper, Thomas Hunter, Salomon Venne, Paul Tourigny, M.P.P., Louis Lavallée, J. Lafontaine, M.P.P., V.-Prés.; J.-B. Carbonneau, ex-M.P.P., Gouverneur de la prison de Québéc, J.-S. Messier, Robert-E. Skillen, Chs-C. Descary, François Manseau, John Hay, Lachute; Donat Caron, M.P.P., Guienne, Matane; Michel Archambault, St-Dominique de Bagot.

Secrétaire:—M. Oscar Lessard.

Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec.

L'hon. Jérémie-L. Décarie, secrétaire provincial; l'hon. L.-A. Taschereau. ministre des Travaux Publics et du Travail; l'hon. C. A. Delâge, surintendant de l'Instruction publique; M. Thomas Gauthier, président; M. Cyr Duquet, Québec, vice-président; MM. G.-E. Tanguay, C. Blouin, S. Casavant, U. St-Onge, J.-M.-M. Duff, H.-W. Raphaël, W.-F. Vilas, député, D. McManamy, T.-P. Crowe, Joseph Gosselin, J.-B.-M. Barthe, H.-P. Wall, A.-B. Allan, J.-P.-L. Bérubé, secrétaire. Bureau: 296 Boulevard St-Laurent, Monument National, Montréal.

M. W.-G. Ross, président; MM. Farquhar Robertson et Brigadier Général A.-E. Labelle, commissaires; Major David Seath, secrétaire; MM. P. Fennell, jr, assistant-secrétaire; L.-H.-A. Archambault, acheteur; T.-F. Trihey, caissier; Fred. Massey, John Cherry et W. Whalen, commis; F.-W. Cowie, ingénieur en chef; T.-W. Harvie, assistant-ingénieur en chef; E.-H. Brietzckie, Paul Leclaire, E. Cowen, P. LaForest, J.-E. Reid, assistants; Geo. E. Smart, contrôleur; Sir John Kennedy, ingénieur-consultant; capt. T. Bourassa, maître du havre; capt. J. Symons, député maître du havre; R.-A. Eakin, percepteur du quaiage et paie-maître; D. Stewart, Walter Weir, assistants; J.-A. Massé, surintendant du havre; Jos. Coleman, chef de police du havre, J. Vaughan, surintendant du département du trafic, commis, Ths. Glennon, messager; W.-J. Summerly, gardien de la Bâtisse des Commissaires du havre, 57 rue de la Commune.

Un jugement trop prompt est souvent sans justice.

Examen des Yeux

Ne Négligez aucun mal d'Yeux, la Vue est trop Précieuse.
Toute Lunetterie non faite SUR COMMANDE est toujoure nuisible
N'achetez jamais des Vendeurs Ambulants ni aux Magasins à-tout-faire.
Rien ne remplace l'Examen des Yeux par un savant Spécialiste.
Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur.

Allez à. . . **L'INSTITUT D'OPTIQUE**

VOIR ET CONSULTER LE

Spécialiste Beaumier

Le Meilleur de Montréal.

144, rue Ste-Catherine Est, près Avenue Hôtel-de-Ville

Il recherche les Cas difficiles, Désespérés.
Pose Yeux Artificiels, *Naturels à se tromper* (Spécialité).
Fabrique et ajuste lui-même depuis 25 ans, Lunettes, Lorgnons, etc.
Ses nouveaux "Verres Toric à Ordre" sont garantis pour bien Voir de Loin et de Près pour: tracer, coudre, lire et écrire.

Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en lunetterie.

PRENEZ GARDE

pas d'AGENTS sur le chemin pour notre Maison Responsable.

Heures de Bureau: tous les jours, de 9 h. à 9 h. Dimanche de 1 h. à 4h. p.m

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS DE LA PUISSANCE DU CANADA

1916-1917

Président:—Thomas Cantley, New Glasgow, N.E.
Premier vice-président:—S.-R. Parsons, Toronto, Ont.
Deuxième vice-président:—W.-J. Bulman, Winnipeg, Man.
Trésorier:—George Booth, Toronto, Ont.
Secrétaire général:—G.-M. Murray, Toronto, Ont.

Présidents des Subdivisions:

Montréal,—T.-H. Wardleworth, Montréal, Qué.
Québec,—J.-H. Gignac, Québec, Qué.
Toronto,—Thomas Roden, Toronto, Ont.
Hamilton,—W.-H. Marsh, Hamilton, Ont.
Nouvelle-Ecosse,—Archibald McCall, New-Glasgow, N.-E.
Manitoba,—W.-R. Ingram, Winnipeg, Man.
Colombie-Anglaise,—W.-H. Harvey, Vancouver, C.-A.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Siège: 76, rue St-Gabriel, Montréal.

MM. Ludger Gravel, président; J.-E.-C. Daoust, 1er vice-président; Joseph Quintal, 2ème vice-président; Joseph Filiatrault, trésorier; Rodolphe Bédard, secrétaire; Léon Lorrain, secrétaire-adjoint.

Conseillers:—MM. J.-B. Baillargeon, Oscar-F. Berthiaume, A.-N. Brodeur, J.-N. Cabana, J.-N. Chevrier, Eugène Desmarais, L.-C. de Tonnancour, A.-P. Frigon, Léon Gagné, Lt.-Col. Gear, Raoul Grothé, Alfred Jeannotte, J.-O. Labrecque, Alfred Lambert, A.-S. Lavallée, C.-E. Martin, Emile Rolland, J.-H.-Paul Saucier, W.-A. Wayland, Hon. J.-M. Wilson.

Avocats-conseils:—MM. Léon Garneau, C.R., et Ed. Fabre-Surveyer, C.R.

Anciens Présidents:—MM. H. Laporte, Joseph Contant, Damase Masson, L.-E. Geoffrion, H.-A.-A. Brault, C.-H. Catelli, Isaïe Préfontaine, O.-S. Perreault, Frédéric C. Larivière, Armand Chaput, Général A.-E. Labelle, Adélard Fortier, Frank Pauzé.

Anciens vice-présidents et trésoriers:—MM. Hon. Alph. Racine, Ubalde Garand, L.-J.-A. Surveyer, S.-D. Joubert, J.-B.-A. Lanctôt, Joseph Fortier, Geo. Gonthier, J.-A.-E. Gauvin.

LA FIÈVRE DES FOINS

(Scènes de la vie canadienne)

UNE après-midi de février qu'il faisait une "poudrerie" de tous les diables, le père Ambroise Latourelle, juge de paix et maître de poste du petit village de X...., près du lac St-Pierre, était à sommeiller devant son poêle, quand, la porte s'ouvrant en une poussée brusque, il reconnut qu'entrait en coup de vent l'étranger venu l'avant-veille s'enquérir s'il y avait des lettres pour lui, et qui s'annonçait comme représentant d'une grande fabrique d'instruments agricoles d'Ontario.

—"Beau temps pour vendre des machines à faucher," fit le bonhomme.

L'étranger, un tout jeune homme à l'air déluré, ne répondit pas tout d'abord, occupé à enlever la neige dont il était couvert et à se dégourdir les membres près du feu. Après un moment, il dit:

—"On pourrait trouver mieux, c'est vrai. Mais enfin, j'ai pas fait trop mal. J'ai vendu plusieurs batteuses et

trieuses, mais ce qui m'étonne, par exemple, pas une seule faucheuse."

Le père Ambroise, lui, ne parut pas surpris. Ces machines-là, expliqua-t-il, ça s'achetait autrefois pour les foins, du temps qu'il y avait des foins. Mais, depuis des années, ça ne valait plus la peine d'en parler, rapport à des pluies de déluge qui tombaient à n'en plus finir, juste quand on voulait rentrer ses foins. Encore, l'année d'avant, il avait mouillé à sciaux, sans décesser, pendant quatre jours, en dépit de tous ces bougres d'almanachs de malheur qui annonçaient du beau soleil pour cette époque-là. Ah! crédié, non, il n'était pas surpris que la vente des faucheuses ne marchait plus.

En entendant parler d'almanach, l'agent avait dressé l'oreille, et s'était mis à fouiller précipitamment dans son sac de voyage déposé en entrant sur une chaise. Il en sortit un volume relié en toile brune, portant en lettres dorées l'indication suivante que nous traduisons de l'anglais: "Almanach, Encyclopédie et Pronostics de la Température par le docteur Wiggins." Agitant ce volume sous le nez du maître de poste, l'agent s'écria:

—"V'là le malheur de pas savoir l'anglais. Dire que j'ai pas trouvé personne, par ici, qui savait assez d'anglais pour tirer parti de ce livre, un vrai trésor, et surtout le vrai trésor des cultivateurs, vous m'entendez!

—"Quoi qu'y a donc là-dedans, pour nous autres?"

—"Vous le demandez. Je vais vous le dire."

Et tapant derechef sur son volume, l'agent continua:

—"Il y a que ce livre est le seul, le seul, vous m'entendez, qui contienne les vraies prédictions du temps, et que pour le prix d'un pauvre 75cts que je vends ce volume les gens d'ici auraient su comment s'arranger pour leurs récoltes, des mois et des mois d'avance."

Ambroise Latourelle n'était pas un bibliophile, chacun savait ça, et ce n'était pas à lui qu'un agent pourrait jamais espérer vendre 75cts un simple almanach, encore que celui-ci fût de taille respectable et contînt toutes sortes de belles images. Cependant, en lui parlant de prédictions du temps, l'agent venait de toucher chez lui une corde sensible, car personne n'ignorait par toute la paroisse que le père Ambroise, comme on l'appelait tout court, n'avait pas son pareil pour prédire, la veille ou l'avant-veille, quel temps il ferait le lendemain ou le surlendemain. Quand les gens venaient chez lui, les pronostics de la température étaient toujours un sujet inépuisable de conversations.

Le père Ambroise avait alors une façon de dire, en clignant de l'œil et en humant un peu l'air: "Y va mouiller à plein," ou encore "Ca va se clairer," qui convainquait les plus incrédules. Et le plus drôle c'est que, grâce à un flair particulier qui avait développé en lui comme un sixième sens, le bonhomme ne se trompait guère souvent. Tout de même, prédire le temps des mois d'avance, bigre! c'était pas à un vieux routier comme lui, qui avait déjà pas mal voyagé, et avait déjà habité les Etats du temps qu'il était garçon, qu'on pourrait faire accroire des choses de ce calibre.

Il avait allumé sa pipe, et fumait à petits coups précipités, en regardant l'agent d'un œil narquois.

—"Oui-dà", fit-il, "et combien qu'y a de ces menteries-là qui se trouvent vraies?"

—"Quatre-vingt-quinze pour cent, d'après les rapports de l'observatoire de Toronto," répondit l'agent d'un air assuré, "et je suis prêt à gager vingt-cinq piastres que je vous trompe pas. Tenez, il y a un bon moyen de le savoir, et nous allons faire si vous voulez une petite expérience".

Puisant de nouveau dans son sac, il en sortit un autre volume, qu'il se mit à brandir avec un redoublement d'agitation.

—"Voici," dit-il, "l'almanach Wiggins de l'année dernière. Vous venez de me dire qu'il avait fait mauvais, par ici, au dernier temps des foins."

S'il avait fait mauvais? Il le demandait. Mais, c'est-à-dire qu'il avait mouillé à boire debout, quoi! dix jours durant.

L'agent tournait rapidement les feuilles du volume qui traitaient des pronostics de la température. Arrivé au mois de juillet, il plia le livre presque en deux, et le présentant au père Ambroise avec un geste d'éloquence entraînante, il lui dit:

—"Eh bien, lisez-moi ça."

Et le bonhomme lut, avec une stupeur qui lui équarquillait de plus en plus les yeux, les lignes révélatrices suivantes:

"Juillet 1 à 7, nuageux, humide et orages fréquents; 7 à 14, persistance du mauvais temps, et orages encore plus fréquents."

—"Y a pas à dire, ça y est tout juste," fit le père Ambroise.

Il continuait à fumer par à-coups encore plus précipités que tout à l'heure, tout en jetant, cette fois, des regards de convoitise vers le volume. Un travail rapide se faisait en son esprit. Quelle gloire ce serait, pour lui, de s'affirmer

prophète d'une telle envergure, et quel plaisir il aurait maintenant à enfoncer pour de bon son rival de l'autre bout de la paroisse, Toussaint Grenon, qui s'avisait depuis peu de lui courir opposition sous ce rapport. Ces prédictions à long terme, c'était peut-être pas des sornettes, après tout, et il avait déjà entendu dire qu'il y avait des savants qui lisaient dans les astres comme dans un livre ouvert. Le docteur Wiggins était sans doute du nombre.

—"Si vous voulez 50cts, j'achète votre livre," dit-il.

On discuta, et finalement on tomba d'accord pour 60cts.

—"Mais, vous savez, pas un mot de tout ça dans la paroisse, car je ferais ben trop rire à mes dépens. Pensez donc, un juge de paix, qui s'amuse à lire des almanachs!"

***

Comme il se faisait tard ce jour-là, le père Ambroise remit au lendemain l'examen de son emplette. Le lendemain matin, après s'être assuré que personne ne viendrait le déranger, et s'être mis en bonne lumière derrière son pupitre, il bourra sa pipe, l'alluma avec soin, et, bien renversé sur sa chaise, il commença la lecture de son almanach.

Tout d'abord, et bien qu'il sût assez d'anglais pour se tirer d'affaire, il ne vit trop rien là qui pût intéresser un bon Canadien comme lui. C'était fait, évidemment, pour les Anglais de la province voisine, et il commençait à regretter son 60cts quand, arrivé à la partie où l'astrologue Wiggins exposait le système sur lequel il se basait pour ses pronostics, la confiance lui revint à nouveau peu à peu. Il était question, en ce système, de la position relative de la terre, du soleil, de la lune et des étoiles, puis encore de tremblements de terre, d'aurores boréales, de raz-de-marée, et d'un tas d'autres choses qui prouvaient, clair comme le jour, qu'un homme qui avait pu se mettre tout ça dans la tête était bien de taille à prédire, presque à coup sûr, quelle sorte de temps il pourrait faire en un pauvre petit coin de pays comme les bords du lac St-Pierre.

Cependant, ce ne fut qu'après avoir abordé les pronostics proprement dits et en être arrivé au mois de juillet qu'il se rendit compte pour de bon de la valeur du trésor qu'il avait entre les mains. De surprise, il en lâcha son juron des grandes circonstances: "Ste-Marie des Epinettes!" tout en assénant un formidable coup de poing sur son pupitre.

Ce qu'il venait de lire était ceci: "Juillet 1 à 7, chaud

et sec, avec peut-être quelques rares averses; 7 à 14, toujours chaud et sec, pas de pluie, beau temps pour les foins."

En possession d'un renseignement aussi précieux, pourquoi n'essaierait-il pas de faire un peu d'argent? Il n'y avait pas de mal à ça, et en quelques minutes il avait édifié son plan. Il savait que personne ne laisserait, cette année-là, ses prairies en foin, malgré les hauts prix que commandait ce fourrage depuis le commencement de la guerre. Le tout était, pour la réussite du plan qu'il mijotait, d'en décider quelques-uns à tenter encore une fois l'expérience, malgré les résultats désastreux des années précédentes. Ce serait difficile, sans doute, mais enfin on n'était encore qu'en février, il avait du temps devant lui, et en sachant s'y prendre ce serait bien le diable s'il ne réussissait pas.

Reprenant l'étude de l'almanach pour le mois où il se trouvait, c'est-à-dire pour février, il nota par ci par là quelques prédictions ambiguës qui lui donnèrent fort à réfléchir. Sans trop préciser les jours où cela tombait, il était question là dedans tour à tour de dégel, de temps froid et sec, de pluie, de bourrasques, etc. Mais, en somme, et à venir à la date où l'on était, les coïncidences étaient assez fréquentes. A force de se creuser la tête, et de tourner et retourner ces prédictions en tous les sens, le mieux, lui sembla-t-il, serait toujours de donner au docteur Wiggins le bénéfice du doute. Son parti fut aussitôt pris, et pour la première fois de sa vie le père Ambroise, dont le train de vie frugale était bien connu de tous, et qui jamais, au grand jamais, n'avait encore risqué une pauvre petite piastre, résolut de se lancer dans le champ aventureux de la spéculation.

***

Au sortir du village, l'une des premières terres était occupée par une famille d'origine écossaise du nom de McIntyre, établie là depuis des générations, et qui avec le temps s'était identifiée avec son entourage à tel point que le nom s'en était francisé et qu'elle avait même perdu tout souvenir d'avoir jamais parlé anglais. Les descendants s'appelaient maintenant tout bonnement des MacEnterre, et ne s'en portaient pas plus mal.

Un seul trait de l'antique origine était resté: celui de la parcimonie et de la défiance proverbiale de l'Ecossais. Le moindre marché passé avec Joe MacEnterre, qui était

maintenant le chef de cette famille, était débattu à ne plus finir, et bien roublard certes était celui qui pouvait se flatter en être sorti sans y avoir laissé un peu trop de sa peau.

Ce fut pourtant de ce côté que le père Latourelle résolut de diriger ses premières batteries. Il s'était dit sans doute: "Si je peux venir à bout de ce vieux dur à cuire, mon affaire est sûre, et le reste de la paroisse suivra".

Pour plus de sûreté, il attendit encore un bon mois. Et enfin, par un beau jour de fin de mars, où l'air piquait tout juste assez pour que les gens, en entrant, eussent l'envie de se chauffer un brin près du poèle, il aborda son homme, en train de parcourir le journal qu'il venait de retirer à la poste, et lui dit:

—"Beau temps, Joe. Si ça continue, on aura le printemps de bonne heure."

—"Ah! ouais, le printemps," fit l'Ecossais, "tout est reviré maintenant, et y a pus à savoir où l'on est."

—"Fume donc un peu, avant de t'en aller. Y a rien qui te presse."

Ils allumèrent leurs pipes et s'installèrent près du poêle, et alors le père Ambroise, décidé à piquer au plus court, demanda:

—"T'auras encore des foins, c't'année, Joe?"

Celui-ci s'écria:

—"Ah! crédié, non. J'en ai eu assez, de ces maudits foins. J'mets tout en avoine, pas autre chose. Y a pus qu'ça qui paie."

—"Quoi qu'y t'fait dire ça?"

—"Bondance! tu le demandes. Mais tu te rappelles donc pas le temps qu'il a fait depuis deux ou trois ans pour les foins?"

—"Y peut faire beau, c't'année."

Ils fumèrent un moment en silence, puis le rusé maître de poste, rapprochant sa chaise, poursuivit:

—"Ecoute, Joe, sais-tu à quoi j'ai pensé? Tu sais que ma terre, de l'autre côté de la rivière, est louée à un fermier depuis des années, et que j'en retire toujours ma redevance, beau temps ou mauvais temps. Eh ben, tout ça, ça me fatigue, à la longue. C'est pas assez excitant. J'va faire un marché avec toi. Sur tes quarante arpents, laisse-en vingt en foins, et j't'en donnerai douze piastres de l'arpent, qu'y fasse le temps qu'y voudra. Qué qu'tu dis de ça?"

Joe MacEnterre s'enveloppa d'un nuage de fumée, cependant qu'une lueur de surprise qui était bien près

d'être de la stupeur passait dans ses yeux gris. Se calant dans sa chaise, il s'enfonça le cou dans les épaules et le menton dans son collier de barbe, et fermant tout à fait les yeux il parut se perdre en une longue songerie. Evidemment, il pensait: "Le père Ambroise embarqué en semblable aventure, c'est le monde renversé." Enfin, il ouvrit un œil et demanda:

—"Si ça rapporte deux tonnes de l'arpent, tu vas faire gros d'argent, Ambroise?"

—"Oui, mais si ça ne rapporte qu'une demi-tonne de l'arpent, comme ces années passées, j'perdrai gros d'argent.

—"Qué qu'y te dit qu'y va faire beau pour les foins, c't'année?"

—"J'ai pas dit qu'y allait faire beau; j'gage seulement qu'y peut faire beau."

—"Eh ben, cré nom, j'te prends au mot, et tu peux faire un papier pour c'que tu viens d'me dire. Va pour les vingt arpents."

Quand Joe MacEnterre, son papier en poche, fut parti, le père Ambroise appela son commis, qui lui servait aussi d'homme engagé, et lui dit:

—"Mon Zéphirin, tu as été témoin de tout ça. Eh ben, je n'ai qu'une chose à te dire. Si j'apprends jamais que tu as fait queuq'bavassements à ce sujet, tu pourras bougrer ton camp d'ici. Tu comprends, je suis juge de paix, et j'veux pas passer pour un "gambler" dans le village. Et si tu perds ta place, tu sais q'tu pourras pus marier de sitôt la fille à Toussaint Grenon, que tu vas voir depuis que je sais pas combien de temps."

***

Ah! non, Zéphirin Piquebois ne se souciait pas de perdre sa place. Il y tenait trop pour cela, depuis les quatre ans qu'il y gagnait cinq piastres par semaine et cherchait encore là-dessus à économiser suffisamment pour pouvoir se mettre en ménage. Il se fit muet comme carpe, mais n'en resta pas moins pour cela l'œil ouvert, d'autant plus qu'à sa grande stupéfaction il vit son maître passer, dès le lendemain, avec un autre cultivateur, le même marché que celui déjà conclu avec Joe MacEnterre, puis continuer les jours suivants à acheter ainsi de ceux qui se présentaient tout le foin sur lequel il pouvait mettre la main.

Le père Ambroise se faisant spéculateur! Ça regardait mal, pas moins. Quelle pouvait être la raison d'un change-

ment aussi radical dans la vie du bonhomme? Notre Zéphirin n'était pas observateur. Cependant, il ne put s'empêcher de noter un fait qui depuis peu l'avait frappé. Son maître, qui presque jamais n'ouvrait un livre, et se contentait chaque matin de la lecture de son journal, avait maintenant, tout le long du jour, le nez fourré dans un certain volume, gardé soigneusement sous clef, et qu'il lui voyait chaque fois sortir de son pupitre avec des précautions infinies. Il y avait gros à parier que là devait être l'explication du mystère.

A plusieurs reprises, Zéphirin tenta de savoir ce que cela pouvait bien être. Si tant seulement il avait pu lire le titre de ce satané volume! Mais le bonhomme, évidemment, était sur ses gardes et se défiait. Toujours, quand il lui fallait, ne fût-ce qu'un court instant, quitter le coin où il se réfugiait, il ouvrait son pupitre, y jetait le volume, et, crac! le petit bruit du tour de clef apprenait à Zéphirin qu'il en serait encore cette fois-là pour ses frais.

Or, par une fin d'après-midi du commencement d'avril, l'occasion si vivement désirée se présenta. Quelqu'un étant venu, ce jour-là, chercher en toute hâte le père Ambroise pour une enquête sur le corps d'un noyé qu'on venait de trouver sur les bords du lac, le départ se fit si précipitamment que le juge de paix en oublia de serrer son précieux volume. Zéphirin, l'œil brillant, remarqua l'oubli, mais n'en laissa tout d'abord rien paraître, par crainte de voir inopinément revenir son maître. Ce ne fut qu'après avoir vu disparaître la voiture au fin bout du village qu'il se hasarda à jeter un premier coup d'œil.

Tout d'abord, il n'y comprit pas grand'chose, bien qu'il sût assez l'anglais, lui aussi, pour démêler en son ensemble le sens du volume. Quoi! un almanach un simple almanach, était-il, Dieu possible! que le père Ambroise eût passé tant de jours et de jours à ne lire que cela. Et tout à coup, il comprit, comme si un trait de lumière lui fût subitement entré en tête. Il venait, après avoir commencé à parcourir les pronostics de la température, de tomber sur la page toute cornée, salie et notée de traits de crayon où se trouvait la fameuse prédiction pour les deux premières semaines de juillet.

—"Ah! le vieux malin," s'écria-t-il, en proie à une agitation qui ne faisait, à chaque minute, que croître davantage.

Pour bien comprendre cette agitation, il importe ici de noter que Toussaint Grenon, beau-père en perspective de

Zéphirin, y était allé lui aussi de son petit contrat pour trente arpents, sur les soixante qu'il possédait. Il fallait, coûte que coûte, l'avertir du traquenard dans lequel il était tombé, et l'empêcher à tout le moins d'ensemencer les autres trente arpents en avoine, ainsi qu'il en avait

manifesté l'intention, car Zéphirin n'en était plus déjà à douter que la prédiction en question se réaliserait. Pensez donc, il avait vu cela imprimé tout crû dans un gros volume qui venait de loin, qui était fait par des savants, et que

son maître, lui-même fort expert en ces matières, prisait comme les yeux de sa tête.

Oui, mais sa promesse de ne rien dire, qu'en faisait-il? Eh bien, pensa-t-il, le père Ambroise n'en saurait rien. Comme il savait que son absence se prolongerait assez avant dans la veillée, il aurait tout le temps voulu de courir chez Grenon, à un demi-mille de là, pour lui montrer l'almanach, et revenir le remettre à la même place avant le retour du juge de paix. Son parti fut aussitôt pris. Le temps de fermer le bureau, d'aller faire son "train" en un tour de main, et après avoir averti la femme du père Ambroise de ne pas l'attendre à souper, il filait à toutes enjambées chez son futur beau-père, son volume bien enfoui au fond de la vaste poche d'intérieur de son pardessus. Comme il allait toucher au but, il dut hâter encore le pas, surpris par l'une de ces averses subites accompagnées de tonnerre et d'éclairs comme il nous en arrive quelquefois aux approches du printemps.

On imagine l'étonnement de Grenon quand, entendant qu'on frappait à coups précipités à sa porte, il aperçut sur le seuil Zéphirin, qui, trempé comme une soupe, présentait à part cela tous les indices d'un bouleversement général. Sa fille Elodie, qui se tenait derrière lui, eut une exclamation de pitié, et tous deux poussèrent le pauvre garçon se sécher près du poèle, tout en le pressant de questions pour connaître la raison de cette visite insolite.

Zéphirin s'expliqua aussi vite que pouvait le lui permettre son essouflement, et sortant l'almanach de sa poche il entreprit de prouver la vérité de tout ce qu'il annonçait. Grenon le laissa parler tout d'une haleine, sans dire mot, puis il alluma sa pipe à un tison qu'il venait de retirer du feu, et après s'être bercé un instant sur sa chaise il dit:

—"Y a un bon moyen de savoir si tout ça c'est pas des menteries. Regarde à la page pour le jour d'aujourd'hui, voir quel temps y fait."

Zéphirin s'exécuta, et arrivé à la page demandée il lut ce qui suit, d'une voix que l'émotion faisait encore haleter davantage:

"Avril 6 au 12, extraordinairement chaud pour la saison, vents du sud, orages, avec accompagnement probable de tonnerre."

A l'instant même, et comme pour appuyer cette prophétie, un éclair fulgurant blanchissait la fenêtre et un violent coup de tonnerre ébranlait toute la maison.

Tous trois étaient restés muets de stupeur, tandis que

de la chambre d'en haut s'entendait un grand cri, celui poussé par la mère d'Elodie qui, prise de frayeur, apparaissait l'instant d'après dégringolant l'escalier en toute hâte. Grenon avait cessé de fumer, et, les yeux fixes, regardait se consumer une bûche d'érable dans le poèle. Enfin, tirant un autre tison et rallumant sa pipe, il se contenta de dire, après avoir aspiré quelques touches:

—"Ca parle au diable, Zéphirin."

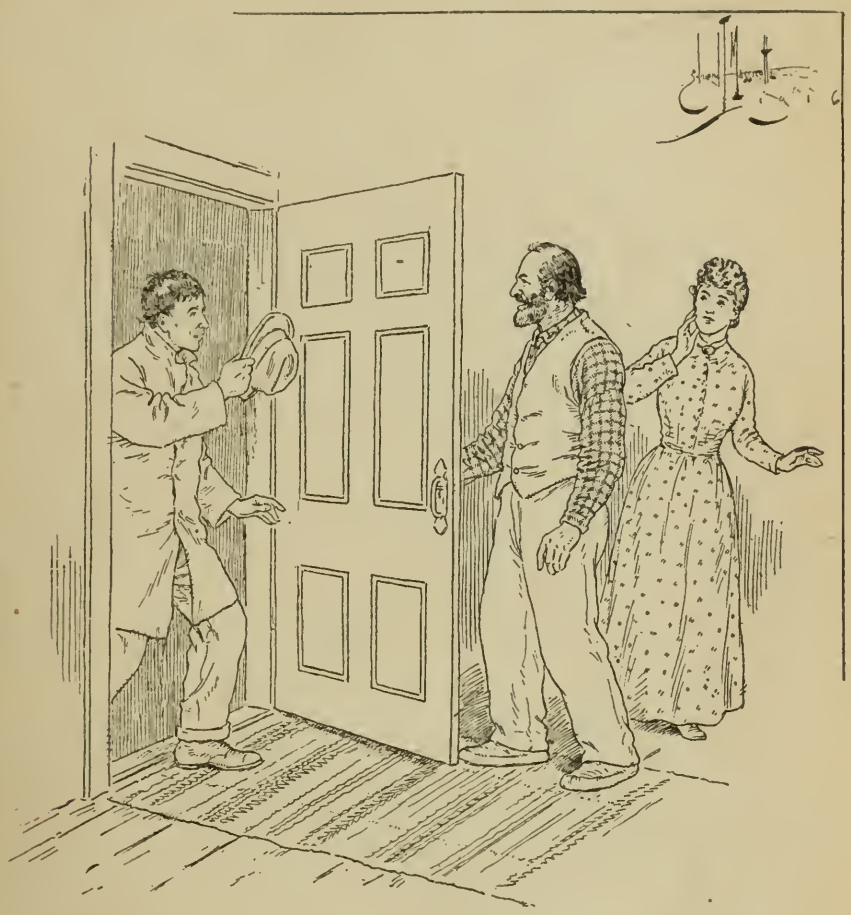

Tout aussitôt, il ajouta:

—"Lis moi donc encore, Zéphirin, c'qui parle du temps des foins."

Zéphirin relut la prédiction, en appuyant sur la semaine qui allait du 7 au 14 juillet.

—"Ah! le vieux crapaud," s'écria Grenon, "J'ai été un bougre de bêta de lui signer ce papier-là."

—"Si j'avais un conseil à vous donner, "remarqua

Zéphirin,"ce serait d'essayer de vous racheter, tandis qu'il est encore temps."

—"J'viens d'y penser, mais seurement le vieux renard voudra pas. Y m'tient trop ben dans ses griffes pour ça."

—"Vous avez p'tête une chance, et ce qui me fait croire ça c'est que le père Ambroise a refusé pas plus tard qu'hier de prendre d'autres arpents qu'on était venu y offrir à dix piastres. Il s'est p'tête fourré là-dedans plus avant qu'il voulait, et il demanderait p'tête pas mieux que d'en sortir. Mais, v'là qu'y s'fait tard, et y faut que j'me sauve, si je veux remettre le livre à sa place avant que le vieux revienne."

***

Toussaint Grenon eut un moment l'intention de faire, dès le lendemain, une première tentative de libération. Puis il songea, en fin matois qu'il était, qu'il ne lui servirait sans doute de rien d'aborder un entretien de ce genre sitôt après l'orage extraordinaire de la veille qui, en lui démontrant le degré de confiance qu'on pouvait avoir dans le fameux almanach, ne pouvait aussi que faire persévérer davantage le père Ambroise dans sa détermination de garder ses contrats.

Il attendit encore une quinzaine de jours, et enfin, un beau matin, entrant au bureau de poste, et après avoir causé de ci et de ça, il dit au père Ambroise de l'air le plus détaché qu'il put prendre:

—"Dis donc, j'ai déjà jonglé pas mal au contrat qu'on a passé ensemble."

Il s'éclaircit un peu la gorge et continua:

—"J'aime pas ça, et ma femme, aussi, aime pas ça. J'ai toujours eu ma terre à moi tout seul, et ça m'dit que ça me portera pas bonheur d'en avoir vendu d'avance la moitié à un autre et de brocanter ainsi mon bien."

—"Douze piastres de l'arpent est un bon prix, "observa le juge de paix.

—"J'dis pas non, et c'est p'tête plus que j'pourrais retirer c't'année. Mais, c'est égal, j'aurais eu autant d'acquêt de pas m'être mis là-dedans, et j'voulais te demander, en ami, si y aurait pas moyen de s'arranger pour que tu me remettes mon papier."

—"Combien q'tu me donnes, de l'arpent," demanda le père Ambroise.

Zéphirin, qui dans le moment se trouvait là, dressa l'oreille. Il ne s'attendait certes pas que son maître se montrerait si

conciliant. Grenon, aussi, fut surpris, mais n'en laissa rien paraître.

—"J'te donnerai une piastre de l'arpent," dit-il.

Le père Ambroise éclata de rire. "Tu badines, voyons, une piastre. Tu m'parais pas si désireux que ça d'en sortir."

—"Deux piastres, ça va-t-il?" demanda Grenon.

—"J'voudrais ben te rendre service, mais les affaires sont les affaires, et à ce prix-là j'aime mieux garder mon contrat."

—"Eh ben, batêche de nom, j'te donnerai trois piastres. Si tu veux pas, je m'en va."

Et il fit mine de sortir, et de s'en aller pour de bon.

—"Espère un peu," dit le père Ambroise. "C'est bon, va pour trois piastres, mais par exemple j'veux de l'argent comptant, et encore, tu sais, c'est ben parce que tu es mon ami."

Il en coûta un véritable arrachement à Grenon, réputé l'un des pires "serre-la-poigne" de la paroisse, pour se dessaisir ainsi de son bel argent et donner séance tenante un chèque de quatre-vingt-dix piastres en retour de son papier. Mais, après tout, il devait s'estimer encore heureux de s'en être tiré à aussi bon marché, car il était bien décidé, s'il l'eût fallu, à aller jusqu'à quatre piastres.

Zéphirin n'en revenait pas d'avoir vu son maître si accommodant. Un si bon contrat et qui représentait au moins deux tonnes de foin à l'arpent. S'il avait pu jeter, dans le moment, un coup d'œil sur l'almanach du professeur Wiggins, il aurait vite saisi la raison de cette complaisance. Ce matin-là, au dehors, ça sentait tout plein le printemps, les bourgeons éclataient aux arbres, les moineaux pépiaient joyeusement, le soleil resplendissait, et un vent chaud achevait de faire disparaître les derniers restes de froidure. Mais l'almanach, hélas! contenait les lignes suivantes, pour la période où l'on était: "Vague froide et bourrasques de neige, tournant peu à peu au "**blizzard**". Gelées destructives.

Il y avait déjà trois jours que cette vague froide était due, et ces trois jours-là le père Ambroise les avais passés recroquevillé dans son coin, fumant rageusement pipes sur pipes, et les pieds aussi froids que si le "blizzard" prédit eût en réalité fait rage sans qu'il eût eu la moindre petite bûche à mettre dans son poêle. Pour la première fois, il eut alors l'intuition qu'il pouvait s'être fourré dans un horrible guêpier, d'où il ne voyait pas trop comment il pourrait sortir. Rien qu'à penser que son docteur Wiggins

pouvait aussi s'être trompé de même façon pour le mois de juillet, il en sentait une sueur glacée qui lui coulait jusqu'aux talons. Aussi, n'y avait-il pas lieu de s'étonner qu'il eût ainsi accueilli, avec ce qui pouvait passer pour de l'empressement, l'offre de Toussaint Grenon.

Ce dernier n'eut pas plutôt passé la porte que Zéphirin vit son maître se livrer à un manège dont il n'était coutumier que dans de très rares occasions. Au lieu de rester tranquillement assis derrière le rempart de son pupitre, il s'était mis à marcher de long en large dans le bureau, le front barré d'un gros pli et les mains derrière le dos, toutes choses qui étaient chez lui l'indice que son cerveau travaillait à son maximum de rendement. Que pouvait-il alors débattre, en son for intérieur ? Zéphirin ne put jamais le savoir au juste, bien que, le lendemain et les jours suivants, le défilé de tous ceux qui avaient signé un "papier" au père Ambroise lui donna fort à penser qu'une indiscrétion avait dû être commise d'une manière ou d'une autre. Une semaine durant, son maître échangea, contre espèces sonnantes, les contrats qu'il tenait de chacun de ses vendeurs de foin. Il y eut, par ci par là, des gémissements, et même quelques grincements de dents, mais enfin chacun dut s'exécuter; et quand Joe MacEnterre, qui fut le dernier comme il avait été le premier, eut obtenu à son tour sa libération, le père Ambroise se trouva en possession de onze cent quatre-vingt-huit piastres, qui étaient bien le plus bel argent qu'il eût jamais fait sans qu'il lui en coutât le moindre travail.

***

Son contentement ne devait pas être, cependant, sans mélange.

Juillet, roi des étés, était enfin venu, répandant sur toutes choses sa splendeur souveraine. Jamais, surtout, les foins n'avaient été si beaux, ondulant à perte de vue sous les chauds baisers du soleil, et promettant, comme dans les bonnes années d'autrefois, un rendement phénoménal. Aussi, la joie était-elle générale dans la paroisse, d'autant plus que chacun connaissait maintenant l'histoire de l'almanach, et y ajoutait une foi absolue. Un matin que le père Ambroise faisait prendre l'air à son cheval, et trottinait le long du chemin qui mène au lac, il rencontra Jérémie Coquebin, espèce d'aigrefin qu'il détestait ferme, et qui lui dit, en passant, d'un petit air moqueur:

—"Eh ben, le père, ça m'a tout l'air comme si on était tout de même pour avoir encore des foins, c't'année."

Le bonhomme fila gros dos, pestant contre l'aigrefin, et cela d'autant plus qu'il l'avait tenu, lui aussi, dans le temps, par son bout de papier.

Juillet se maintenait toujours au beau fixe, marchant rapidement vers la date que chacun s'était fixée pour commencer la fenaison. Sur les derniers jours, quand le père Ambroise allait faire son tour aux champs, il éprouvait comme une sorte de supplice de Tantale à regarder ces foins

superbes qui, sous la risée du vent, se creusaient en petits remous moqueurs, et semblaient lui dire: "Eh bien, mon vieux, c'est pas toi tout de même, qui nous auras." Il avait fait, il est vrai, près de douze cents belles piastres, pour ainsi dire rien que par un tour de main. Mais, à deux tonnes et demie de l'arpent que le rendement allait sûrement être, le calcul était facile à établir entre l'argent

qu'il avait fait et celui qu'il aurait pu faire, s'il n'avait pas été assez bête pour lâcher ses contrats.

Enfin, un soir, Athanase Lacaillade, dont la terre, en meilleure situation, avait deux ou trois jours d'avance sur les autres, annonça que le lendemain il commencerait à faucher. Ce soir-là, comme le père Ambroise finissait de fumer, après s'être bercé plus longtemps que d'habitude sur sa galerie, il regarda, tout songeur, le soleil tomber derrière l'église dans une sorte d'apothéose où les petits nuages blanchâtres de tout à l'heure se détachaient en rouge vif et ardent. Puis la nuit se fit, et des myriades d'étoiles apparurent, qui étincelaient comme autant de clous d'or au firmament. Oh! oui, Lacaillade aurait, le lendemain, une belle journée pour faucher.

Vers deux heures du matin, le bonhomme, qui n'avait dormi que d'une oreille, se leva en tapinois et alla regarder à la fenêtre. Au dehors, il faisait un noir d'encre, où plus une seule étoile ne brillait. Surpris, il ouvrit la fenêtre. Une bouffée de vent humide et frais s'y engouffra, et il dit à sa femme qui, réveillée en sursaut, lui demandait ce qu'il faisait là: "J'veux ben que le diable m'emporte si v'là pas la pluie qui s'en vient."

Il ne se trompait pas. Quand il retourna se coucher, ça tombait déjà drû et le tonnerre grondait. A l'aube, ça tombait encore plus fort, avec guère apparence de vouloir cesser de sitôt, et ce fut d'un petit air guilleret que le bonhomme vaqua aux apprêts de son déjeuner. A l'ouverture de son bureau, il se prit à dire, en mettant dans sa voix le plus de commisération possible, à tous les gens qui se présentaient, et qui pour la plupart avaient le nez long d'une aune:

—"Ca m'a tout l'air comme si les foins allaient encore manquer c't'année. Mais p'tête ben que ça va se clairer tout à l'heure.

Ca ne se "claira" pas. Ah! grand Dieu, non. Par rafales et torrents, qui semblaient la fin du monde, les averses tombèrent sans cesser quatre jours de suite; et quand enfin, au matin du cinquième jour, un soleil trempé et pleurard se hasarda à luire un tout petit peu, les foins, dans les prairies à demi submergées paraissaient avoir été piétinés sans merci comme si des milliers d'éléphants eussent passé par là, et au moins les deux tiers étaient hors de l'atteinte de la meilleure faucheuse qu'on eût pu imaginer.

Déjà fort piteux depuis quatre jours, Zéphirin était encore, ce matin-là, si possible, encore plus décati. Ce

que voyant, son maître crut bon de le ragaillardir en lui disant:

—"J'ai une bonne nouvelle à t'annoncer, mon p'tit. Comme t'as toujours été un bon garçon, tu auras six piastres par semaine au lieu de cinq, à partir de la St-Michel."

Alors Zéphirin éclata:

—"Ah! non, j'ai pas toujours été le bon garçon que vous dites. Une fois, je vous ai trompé. Vous savez ben, la promesse que j'vous avais faite de pas parler de vos contrats."

Et il raconta ce que l'on sait, et comment, après avoir trouvé l'almanach il avait couru tout d'une traite chez Thomas Grenon.

—"Qué qui t'dit que j'l'ai pas fait exprès," observa le père Ambroise, l'œil allumé d'une petite flamme narquoise.

Zéphirin, que la surprise avait cloué net sur place, ne put qu'arrondir les yeux, sans pouvoir souffler mot.

La renommée du père Ambroise n'a fait, depuis, que croître davantage, car chacun est bien persuadé que, dès le mois d'avril, le vieux renard avait déjà flairé la tourmente qui allait s'abattre en juillet, et avait en conséquence immédiatement manœuvré pour se tirer à temps du gouffre où sa fièvre de spéculation menaçait de le plonger. On vient, maintenant, de fort loin le consulter sur les caprices de la température. Conciliant et goguenard, le bonhomme laisse faire, heureux de sentir grandir autour de sa tête l'auréole de gloire qu'on lui dresse; et quand on lui parle d'almanach, il annonce de la meilleure foi du monde que c'est comme toutes choses écrites dans les livres, c'est-à-dire qu'il y en a à prendre et à laisser.

SYLVA CLAPIN.

GUTTA PERCHA & RUBBER LTD.

Fabricants des célèbres claques et Pneus **Maltese Cross**

Courroies, Boyaux, Paquetages, Etc.

Bureau-Chef et Fabrique: Toronto, Ont.
Succursale: Nos 357 et 359, Rue Saint-Jacques, MONTREAL.

LOIS DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION DU POISSON ET DU GIBIER DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, 1916

Temps pendant lequel la Pêche est permise.

Saumon.—Mai 1 à juillet 31; pêche à la mouche: Février 2 à août 14.

Truite de mer.—Décembre 1 à octobre 31.

Ouananiche.—Décembre 1 à septembre 30.

Truite Mouchetée (sal. fontinalis).—Mai 1 à septembre 30. La pêche à travers la glace est prohibée. **Truite Grise** (lunge) touladi (lake trout)—Décembre 2 à octobre 14.

Achigan (bar non compris).—Juin 16 à avril 14.

L'Anguille peut être prise dans des nasses et dans des écluses, mais ne peut l'être de manière à l'empêcher entièrement d'arriver à d'autres nasses.

L'anguille ne peut être prise au dard ou au flambeau, pendant les mois d'octobre et de novembre, dans les eaux fréquentées par le saumon et la truite.

Doré.—Mai 16 à avril 14.

Éperlan.—Juillet 2 à mars 31.

Poisson blanc.—Décembre 1 à novembre 9.

Maskinongé.—Juillet 1 à mai 24.

LOI DE LA CHASSE

PROVINCE DE QUÉBEC

Orignal, Caribou et Chevreuil.

1. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'orignal, entre le premier jour de janvier et le premier jour de septembre de chaque année; sauf dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac, où il est défendu de les chasser, tuer ou prendre entre le premier décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante.

2. De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année.

3. De se servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'orignal, le caribou ou le chevreuil; mais il est permis de chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil (**red deer**) depuis le vingt octobre jusqu'au premier novembre de chaque année.

4. De chasser, tuer ou prendre l'orignal ou le chevreuil dans les ravages d'hiver (**yarding**) de ces animaux ou en profitant de la croute de la neige (**crusting**).

5. De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des faons ou broquarts, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 du présent article.

6. De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, la femelle de l'orignal.

Castor, Vison, Loutre, Marthe, Pékan, Lièvre, Ours, Rat Musqué, Etc.

Il est défendu de chasser, tuer ou prendre:

1. Le castor, en aucun temps jusqu'au premier novembre 1917.

2. Le vison, la loutre, la marthe, le pékan, le renard et le chat sauvage, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année.

3. Le lièvre, entre le premier jour de février et le premier jour de décembre de chaque année, et l'ours entre le premier jour de juillet et le vingtième jour d'août de chaque année.

4. Le rat musqué, en aucun temps de l'année excepté dans le mois d'avril.

Bécasse, Bécassine, Perdrix, Canard Sauvage, Macreuse, Sarcelle, Etc.

Il est défendu:

1. De chasser, tuer ou prendre:

a. Les bécasses, les bécassines, les pluviers, les courlis, les chevaliers et les maubêches, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année; les perdrix grises et de savane, entre le quinzième jour de décembre d'une année et le premier jour de septembre de l'année suivante.

b. Les macreuses, les sarcelles ou les canards sauvages d'aucune espèce, excepté les harles (becs-scies), les huards et les goélands, entre le premier jour de mars d'une année et le premier jour de septembre de la même année.

c. En tout temps de l'année, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, d'aucune manière, la bécasse, la bécassine, la perdrix ou les macreuses, sarcelles ou canards sauvages d'aucune espèce; et, durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder exposés, sous aucun prétexte, des leures ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage.

Oiseaux Insectivores et autres utiles à l'agriculture, etc.

Il est défendu en tout temps de chasser, ou tuer, et, entre le premier jour de mars et le premier jour de novembre de chaque année, de prendre au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cage ou autrement tous les oiseaux connus sous la dénomination d'oiseaux percheurs, tels que les hirondelles, les tritris, les fauvettes, les moucherolles, les pies, les engoulevents, les pinsons (rossignols, oiseaux rouges, oiseaux bleus, etc.), les mésanges, les chardonnerets, les grives (merles, flutes des bois, etc.), les roitelets, les goglus, les mainates, les gros becs, les oiseaux mouches, les coucous, etc.,—ou d'en enlever les nids ou les œufs—sauf et excepté les aigles, les faucons, les éperviers, et les autres oiseaux de la famille des falconides, les hiboux, las martins pêcheurs, les corbeaux, les corneilles, les jaseurs (récollets), les pies-grièches, les geais, les pies, les moineaux, les étourneaux; et quiconque trouve quelques filets, trébuchets, pièges, collets, cages, etc., ainsi placés ou tendus peut s'en emparer ou les détruire.

OFFICIERS

DUNCAN ROBERTSON, Président

A.-O. DOSTALER, Vice-Président

E.-G. ELLIOT, Trésorier

J.-R. INNES, Secrétaire

Telephone Main 1159 286 Rue St-Jacques.

"LE PHOTOGRAPHE CONNU"

Tél. Bureau Est 5556
" Domicile Est 229

Nous possédons tous les clichés de la Maison Dumas, établie depuis 20 ans.

249, Est S.-Catherine,
(près Sanguinet)
MONTREAL

LE VIOLON ENCHANTÉ

A la mémoire de mon ami
Thémistocle Saucier.

CONTE FANTASTIQUE

Novembre 1901.

....Il y eut un éclat de rire général, puis une série d'exclamations jaillit spontanément de toutes les bouches.

—Bravo, jeune homme!

—Très bien, Paul! mais où diable prends-tu tout cela?

Des voix plus douces disaient: "Merci, monsieur!"

***

Figurez-vous un convoi de chemin de fer, en détresse depuis près de deux heures, par une belle nuit du mois de juillet, dans cet endroit désert qu'on appelle, au Lac Saint-Jean, Le Rocher Percé.

Il était alors tout près de minuit; les étoiles brillaient

par milliers, se reflétant dans les eaux sombres de ce beau Lac Saint-Jean, que la voie ferrée suit pendant quelques milles à cet endroit. Un accident arrivé à la locomotive avait nécessité un arrêt prolongé, qui n'était pas, naturellement, du goût des voyageurs. Les uns dormaient, d'autres s'emportaient contre la compganie, des enfants pleuraient. Celui des chars dans lequel se passait la courte scène qui commence ce récit était divisé en deux compartiments, dont chacun pouvait contenir une quinzaine de personnes.

Pénétrons, si vous voulez, dans l'un de ces deux compartiments.

On s'y amusait ferme, malgré que l'heure avancée fit fermer de temps en temps les yeux des plus jeunes. Tous les âges y étaient représentés: jeunes gens et jeunes filles, hommes et femmes, et bébés nombreux.

La conversation était générale, et comme nous l'avons dit tout à l'heure, des exclamations joyeuses s'échappaient de toutes les bouches. C'est que celui des trois jeunes gens qui répondait au nom de Paul venait de gratifier la société d'une chanson comique, qu'il avait dite avec un talent et une jolie voix de ténor qui lui avaient gagné toutes les sympathies.

Paul Montgrand paraissait avoir environ vingt-deux ou vingt-trois ans. Un fin duvet commençait à recouvrir sa lèvre supérieure, et une abondante chevelure encadrait son front large et intelligent. Ceux qui le connaissaient savaient qu'il était étudiant en droit, et que sa facilité pour l'art de la parole était proverbiale parmi ses amis. Une voix douce et agréable ajoutait au charme qu'on éprouvait à l'entendre, ce qui faisait de lui un conteur très recherché.

***

Depuis deux heures, les employés du train travaillaient péniblement à remplacer une pièce indispensable de la locomotive, et d'après toutes les apparences, une longue heure s'écoulerait encore avant que le convoi pût reprendre sa marche. Les conversations avaient repris privément, chacun causant avec son voisin. Paul était sorti depuis un quart d'heure et chacun commençait à bâiller de fatigue et d'ennui lorsqu'il rentra, l'air tout ému.

—Qu'as-tu donc, Paul, lui demanda un des jeunes gens, sommes-nous donc en danger? tu as l'air tout drôle...

—Paul se pencha à son oreille et lui murmura quelques mots à voix basse.

Et vous eussiez vu ce jeune homme faire un geste d'étonnement et le regarder avec des yeux effarés.

Les autres observaient curieusement, et le jeune homme s'en aperçut.

—Vous ne savez peut-être pas, dit-il à ses voisins qu'un parent de notre ami Paul fut un jour le héros, ou plutôt la victime, d'une aventure vraiment extraordinaire, dont le souvenir est destiné à se perpétuer dans sa famille. La chose arriva sur le Lac Saint-Jean, et Paul vient de me dire que l'on voit d'ici l'endroit précis où elle se déroula; vous comprenez que je n'ai pu cacher mon intérêt à l'évocation de ce souvenir, et je vous demande pardon de l'avoir laissé deviner.

Peindre la scène qui suivit ces paroles étranges serait chose difficile. Mais c'était toute une histoire, dont parlait ce jeune homme! et une histoire, dans la circonstance ennuyeuse où l'on se trouvait, n'était-ce pas l'oubli du moment présent, la distraction enfin?

On entoura Paul qui voulait s'enfuir.

—Raconte-nous donc cette histoire, petit, demande un vieillard.

—S'il vous plaît, monsieur Paul, disaient toutes les femmes, l'histoire, dites-nous l'histoire!

Comment résister à tant de supplications? Paul se recueillit un instant, posa nerveusement la main sur son front, comme pour rassembler ses souvenirs, et sa voix s'éleva, douce et claire, dans la nuit.

On entendait au loin les halètements puissants de la locomotive au repos; autour du narrateur tous les cœurs battaient, et à mesure qu'il avançait dans son récit une émotion singulière finit par serrer toutes les poitrines.

***

—Ceux de vous, mesdames et messieurs, disait Paul, qui ne demeurent au Lac Saint-Jean que depuis quelques années, ne peuvent avoir une idée de ce qu'étaient, il y a cinquante ans, les vieilles paroisses que nous avons vues aujourd'hui.

Mon oncle Prosper, qui mourut l'année dernière, à l'âge de soixante-quinze ans, m'a souvent entretenu des peines et des misères qu'eurent à essuyer les pauvres colons qui firent les premiers défrichements autour du grand lac.

A l'époque où arriva à mon oncle l'aventure extraordinaire que je vais vous raconter, la paroisse de Saint-Gédéon,

où a eu lieu aujourd'hui cette belle fête agricole, ne se composait tout au plus que d'une vingtaine de maisons dispersées un peu partout dans un rayon de deux ou trois milles.

Prosper Morin, mon oncle, était alors dans tout l'épanouissement de ses vingt-cinq ans; c'était un beau grand garçon, bien planté, bon vivant de son naturel, ne reculant jamais devant une rasade quand les choses allaient bien, ou devant un juron lorsqu'elles allaient mal.

Remarquons aussi qu'il faisait retentir son inséparable violon avec une science et un entrain qui étaient renommés dans bien des paroisses; et comme, de plus, sa belle humeur était proverbiale, vous comprendrez qu'il était de toutes les noces et de toutes les "veillées" qui se faisaient dans les alentours.

On était en 1854; le trente décembre au soir, avant-dernier jour de l'année, toute la jeunesse du canton avait été conviée à une soirée que donnait Pascal Morin, petit cousin de mon oncle Prosper. Malgré les cris de sa conscience, qui lui reprochait de s'être grisé abominablement, pas plus tard que la veille, Prosper se rendit à cette veillée. Disons en passant que les beaux yeux de sa cousine Jeannette, étaient pour quelque chose dans cette détermination de notre héros.

Il constata avec surprise, en arrivant, que tout le monde était assis tranquillement et écoutait avec attention le propos de la mère Morin, une bonne vieille, qui racontait souvent aux jeunes gens les histoires et les légendes nombreuses qui avaient cours alors.

—C'est pourtant comme je vous le dis, répétait la vieille, le grand lac Mistassini, qui est à quatre cents milles d'ici, est gardé par de grands génies malfaisants, que les sauvages redoutent beaucoup et qu'ils appellent Wendigos.

Prosper éclata de rire.

—Comment dites-vous cela? demanda-t-il d'un ton railleur, des Wendigos?

—Comme tu dis, mon fils, répartit la vieille, sévèrement. A preuve que je te souhaite de n'en jamais voir, parce que tu ne reviendrais pas pour nous en dire des nouvelles. Mon défunt mari, qui a tant voyagé avec les sauvages, avait vu de ses yeux une de ces immenses marmites dans lesquelles ces sorciers du diable jettent tout ronds les chrétiens qui leur tombent sous la main.

Prosper, que ces histoires agaçaient, accordait son violon sans cérémonie.

—Ta, ta, ta, fit-il, ce sont des histoires du temps passé

que vous nous racontez-là, la mère. Allons, les enfants, en place pour un petit cotillon.

La mère Morin, ainsi rebutée, se contenta de murmurer à voix basse contre les jeunes qui sont toujours plus savants que les vieux; ce qui n'empêcha pas la danse de se former, et voilà notre violoneux parti à jouer et les autres à danser, que la maison en tremblait.

—Mon oncle Prosper se réveilla, le lendemain matin, continua Paul au milieu du silence de ses auditeurs, avec un vague souvenir d'avoir fait danser les "jeunesses" sans trêve quatre heures durant, ce qui n'était pas bien, et de s'être saoûlé complètement, ce qui était pis.

La réaction qui suit toujours l'ivresse s'opéra en lui, et il jura en même temps de ne plus boire, de ne plus faire servir son violon à ces danses que détestait tant le curé, et qui étaient des occasions de péché, dont lui, Prosper, était la cause première. Et dans toute la ferveur de son repentir, il fixa solidement sous son violon une petite médaille de sainte Anne, qu'il tenait de sa mère. "Afin, disait-il plus tard, au bon curé, que la tentation ne me vienne plus de m'en servir pour offenser le bon Dieu".

Le même jour, dernier de l'année, il résolut d'aller passer la soirée chez des amis, à Saint-Jérôme, la paroisse voisine, et de se rendre ensuite dans sa famille, qui demeurait à Roberval, qu'on appelait alors la Pointe-Bleue.

Voilà donc notre Prosper parti dans sa carriole, sa petite jument détalant comme le vent, et son inséparable violon, enveloppé chaudement dans la "peau de carriole".

Lorsqu'il arriva à Saint-Jérôme, chez son ami Georges Laplante, il était près de neuf heures du soir, et là, comme la veille chez Pascal Morin, une nombreuse société était rassemblée.

—Prosper! voilà Prosper! s'écrièrent toutes les jeunes filles lorsqu'il entra.

—As-tu ton violon, Prosper de mon cœur?

C'était la plus belle qui parlait.

Vous devinez le trouble de notre héros; son violon, il savait bien qu'il était là, dans sa voiture, mais sa promesse? mais la médaille?

—Je l'ai, fit-il, embarrassé, ou plutôt je ne l'ai pas...

Tous éclatèrent de rire.

—Il l'a, il ne l'a pas, il l'a... criaient les jeunes gens.

Et les jeunes filles:

—Il va jouer, il ne jouera pas!

Le pauvre Prosper était là, au milieu de ces fous, tout

indécis; mais son indécision fut de courte durée; les jeunes filles étaient si charmantes et le plancher si coulant qu'il succomba encore une fois à la tentation.

Adieu, bonnes résolutions, promesses solennelles! Adieu!

Comme la veille, la danse se forma et notre Prosper, comme mû par une sorte de fièvre, joua sans désemparer deux heures durant. Il ne s'arrêtait, l'ivrogne, que pour se verser de larges lampées, et se remettait fiévreusement à jouer. Tour à tour défilèrent rigodons et gigues simples, quadrilles et cotillons, les danseurs haletaient, les danseuses se pâmaient.

Et Prosper jouait toujours.

A la fin, tous tombèrent, épuisés, sur leurs sièges...

Prosper jouait encore.

On dut se mettre à deux pour l'arrêter; alors, il ouvrit les yeux, regarda toute la compagnie et se mit à rire.

—Eh bien! demanda-t-il, la voix un peu empâtée, avez-vous assez dansé?

Les respirations haletantes de tous lui répondirent suffisamment.

—Moi, fit-il, j'ai un bras de fer, ce soir! Je crois, ma parole, que je ferais danser le diable, si le diable voulait danser.

***

Paul Montgrand fit une pause; une contraction passa sur ses traits.

—Le malheureux, dit-il d'une voix sombre, ne croyait pas si bien dire.

Il y eut un murmure dans le char, où régnait un silence absolu; au dehors, une chouette passa en lançant son lugubre "hou-hou". Vous eussiez vu toutes les femmes pâlir.

—Prosper Morin, mon oncle, disait Paul, d'une voix altérée, se rappela tout à coup qu'il devait se rendre à Roberval, ce qui équivalait à une nuit de marche.

Malgré les invitations de Georges Laplante et de sa jeune femme, qui voulaient le garder pour la grande journée du lendemain, il insista pour qu'on rattelât sa jument, réinstalla son violon près de lui et partit de nouveau dans la nuit sombre, après s'être servi une nouvelle rasade.

Après un quart d'heure de marche, il quitta le grand chemin et, pour abréger le trajet, partit sur la glace du lac, qui, à cette saison, sert souvent de mode de communications entre les différentes paroisses.

Voilà donc Prosper parti, le cœur léger et la tête lourde, se dirigeant en ligne droite vers les vingt-cinq ou trente maisons qui formaient alors Roberval.

Il n'avait pas neigé depuis que la glace s'était formée, et les fers de la petite jument s'enfonçaient dans la glace bleue en faisant entendre un monotone "crish, crish". La nuit était sombre et sans étoiles; de grands nuages gris couraient en bandes nombreuses au-dessus de la surface du lac, une forte brise de nord-est s'était élevée et fouettait à la figure Prosper, qui s'était enveloppé la tête d'une chaude "crémone".

Depuis quelques temps la terre ferme avait disparu derrière lui; à un demi-mille en avant apparaissaient dans l'ombre, l'une à droite et l'autre à gauche de sa route, l'Ile-aux-Couleuvres et la Pointe-aux-Pins, masses noires au milieu de cette blancheur.

La carriole glissait sur la glace, avec un bruit sourd: Prosper, à moitié endormi, un peu par la monotonie de la route et beaucoup par les copieuses libations qu'il avait faites, songeait vaguement au plaisir qu'il aurait le lendemain, à passer le Jour de l'an dans sa famille, puis à l'aimable soirée qu'il venait de passer, ainsi qu'à celle non moins agréable qu'il avait faite, la veille, après que cette ennuyeuse mère Morin eût fini ses histoires de sauvages, de diablotins, et de Wendigos.

—Vieille sorcière! murmura-t-il, à voix basse.

—Pardon! fit une voix rauque à son oreille.

Prosper Morin, mon oncle, ouvrit brusquement les yeux, se levant tout droit dans sa carriole, en poussant une grande clameur, et s'affaissa presque évanoui sur son siège.

La petite jument s'était arrêtée.

Et alors, éclata dans la nuit, se mêlant aux sifflements de la rafale, un horrible concert de voix discordantes, qui glaça Prosper jusqu'à la moëlle des os. Il y avait de grosses voix rauques comme celle qui lui avait parlé, il y en avait de criardes comme celle d'un porc qu'on égorge, et il y en avait dont les notes de crécelles déchiraient le tympan.

Prosper était à demi-mort rien qu'à les entendre.

—Regarde! fit la voix rauque tout près de son oreille.

Il voulut résister, mit les poings sur ses yeux, mais malgré sa volonté, ses yeux s'ouvrirent et il vit.

Il vit des centaines d'êtres horribles, dont les yeux brillants éclairaient l'obscurité comme autant de tisons embrasés, et dont la foule grouillante se pressait autour de lui. Il vit d'immenses géants, à la figure toute difforme,

qui s'agitaient, gambadaient, leurs grands pieds velus sur la glace. Ils avaient corps d'hommes, mais leurs visages étaient gigantesques et contrefaits; ils brandissaient des épinettes entières qu'ils avaient arrachées dans les fourrés de l'Ile-aux-Couleuvres, et clamaient dans la nuit un mot étrange: "Wendigo".

—Grand saint Prosper! pensa notre héros, la mère Morin avait raison!

D'autres monstres plus petits faisaient aussi retentir les airs de leurs cris perçants; leurs membres grêles, agrémentés d'une longue queue de cheval, portaient une tête de cochon, sauf votre respect, parfaite dans son genre; et tous ceux-là aussi, gambadaient, sautaient, s'enlevaient dans les airs à des hauteurs de quinze à vingt pieds, et lançaient au vent des cris bizarres et terrifiants.

Au-dessus de cette foule ignoble planait un autre troupeau plus repoussant encore: des centaines de vieilles mégères au nez crochus, aux dents pointues, à peine vêtues de lambeaux sans nom; à cheval sur des manches à balai, celles-là évoluaient en hurlant dans les airs et leurs circuits diaboliques venaient presque toucher Prosper, qui se vouait à tous les saints du Paradis.

Tout à coup passa dans la rafale le son clair et argentin de la cloche de l'église de Roberval, qui annonçait minuit, c'est-à-dire la naissance de la nouvelle année; à l'instant, Wendigos, lutins et sorcières tombèrent la face contre la glace.

Puis, lorsque le dernier tintement fut passé, ils se relevèrent, avec d'affreux transports de joie, et entonnèrent tous ensemble une cantate assourdissante, célébrant l'année nouvelle, et dans les paroles qui s'échappaient de ces bouches grimaçantes, Prosper comprit qu'ils se réunissaient ainsi tous les ans, à un endroit déterminé, pour célébrer l'année nouvelle par un affreux sabat. La fatalité avait voulu que cette année-là, l'horrible réunion se fît au Lac Saint-Jean et ils étaient venus, tous les lutins et toutes les sorcières de l'Isle d'Orléans et tous les Wendigos du grand lac Mistassini, pour se livrer à leurs hideux divertissements. Ils chantèrent aussi la joie qu'ils éprouvaient d'avoir mis la main sur un chrétien pour les aider à s'amuser et Prosper sentit son sang se glacer dans ses veines. Il voulut fuir, fit le geste de fouetter sa jument, mais deux géants la tenaient à la bride et elle ne bougea pas.

Il voulut s'affaiser dans le fond de sa voiture, se fermer les yeux pour ne pas voir, se boucher les oreilles pour ne

pas entendre ces cris effrayants: deux bras velus le saisirent, et l'assirent pantelant, sur son siège; en même temps un horrible géant à figure de démon s'assit en face de lui, le couvrant du regard et sous ce regard de feu, Prosper aurait voulu s'anéantir.

Cependant, Wendigos, lutins et sorcières, en se donnant la main, avaient formé une chaîne immense autour de l'Ile-aux-Couleuvres.

—Tu vas chanter une danse ronde, dit la voix rauque, impérativement.

—Grâce! râla Prosper, grâce!

—Chante!

Magnétisé par ce regard diabolique, le pauvre Prosper dut s'exécuter, et sa gorge laissa passer, faiblement d'abord, puis avec une force dont il s'étonna lui-même plus tard, cette danse ronde que tout bon Canadien connaît:

Mon père a fait bâtir maison,
Et va, va, va, p'tit bonnet tout rond.
L'a fait bâtir à trois pignons,
P'tit bonnet et gros bonnet,
P'tit bonnet tout rond.
Et va, va, va, p'tit bonnet et gros bonnet,
Et va, va, va, p'tit bonnet tout rond.

La ronde infernale s'ébranla; piétinant, sautant, courant avec des cris de joie, toutes ces horreurs faisaient le tour de l'Ile avec une vitesse effrayante.

Prosper entonna le second couplet:

L'a fait bâtir à trois pignons,
Et va, va, va, p'tit bonnet tout rond.
Sont trois charpentiers qui la font
P'tit bonnet et gros bonnet,
P'tit bonnet tout rond.

Les voix rauques ou aigres de ces démons se mêlèrent à la rafale, reprenant en chœur le refrain de la ronde, en même temps que leurs pieds frappaient la glace en cadence, avec un bruit sec comme celui d'une danse de squelettes.

Et va, va, va, p'tit bonnet et gros bonnet
Et va, va, va, p'tit bonnet tout rond.

Malgré l'horreur que lui inspirait cette scène, Prosper chantait toujours à tue-tête, et la ronde infernale se faisait de plus en plus vertigineuse.

Quand il eut défilé les couplets de la longue chanson, il voulut s'arrêter et son regard devint suppliant.

—Recommence! fit la voix rauque.

Prosper recommença donc; mais dans son âme la frayeur commençait à faire place à la colère. Tout en chantant d'une voix de stentor, il se demandait par quel moyen il pourrait bien se débarrasser de cette horde de démons.

Soudain, une idée lumineuse jaillit dans son cerveau: n'avait-il pas son violon? le violon, que la veille, il avait consacré à la bonne sainte Anne, en y attachant une médail-

le. Qui sait si, par le moyen de ce violon, la grande sainte ne lui sauverait pas la vie; car ces démons lui tordraient certainement le cou, après l'avoir fait servir à leurs divertissements. Une prière ardente s'éleva dans son cœur.

Puis il cessa de chanter.

—Veux-tu bien continuer, fils de chien! hurla le Wendigo.

—Je ne puis plus, fit Prosper, la voix larmoyante.

Interrompus dans leur ronde fantastique, Wendigos, sorciers et sorcières s'étaient débandés et entouraient de nouveau la voiture de leurs gambades et de leurs hurlements.

—Chante moins fort, reprit le grand Wendigo; chante une gigue, nous allons danser.

A cette proposition qui rencontrait tous ses désirs, Prosper retrouva son assurance habituelle.

—Ah! vous voulez danser, s'écria-t-il d'un ton narquois. Eh! bien! vous serez servis à souhait. Dansez, mes cœurs!

Tout en parlant, il avait exhibé son violon et l'accordait soigneusement, tandis que tous les monstres poussaient des cris de joie et trépignaient d'impatience.

—Bonne sainte Anne, murmura-t-il ne m'abandonnez pas!

Puis, il commença à jouer. La tête penchée sur l'instrument, il entama le motif d'une gigue simple que Wendigos lutins et sorcières se mirent à danser avec entrain.

C'était un spectacle étrange que celui de cet homme qui jouait du violon au beau milieu du Lac Saint-Jean, entouré d'une multitude d'êtres monstrueux et difformes, qui dansaient et sautaient avec un entrain diabolique.

Prosper jouait depuis plus d'une demi-heure, et son bras ne semblait pas plus fatigué qu'au commencement; les démons dansaient en cadence, obligés, comme par une force supérieure, à suivre les accords rythmiques du violon; leurs respirations sortaient haletantes de leurs poitrines et ils n'avaient déjà plus la force de crier.

Toujours penché sur son violon, ses pieds battant furieusement la mesure, Prosper jouait comme un enragé! Dans le grand silence de la nuit retentissaient seuls les sons du violon et le monotone: digue, digue, don, digue, digue,digue, don, que faisaient sur la glace les pieds des Wendigos.

Au bout d'une heure de cette scène macabre, Prosper devina que la médaille attachée à son violon lui portait vraiment bonheur, car il sentit que lors même qu'il l'aurait voulu, il eût été incapable de cesser de jouer. Et il pria la bonne sainte Anne de lui continuer cette force extraor-

dinaire jusqu'au complet épuisement des Wendigos et des lutins.

Déjà ceux-ci commençaient à donner des signes de fatigue. Le grand Wendigo, qui, au commencement, avait forcé Prosper à subir ses ordres, s'approcha en dansant de la carriole, et d'une voix haletante lui commanda de cesser.

—Danse, mon beau mignon! ricana Prosper.

—Grâce! râla à son tour le Wendigo.

—Grâce! Grâce! haletèrent tous ensemble sorcières et lutins.

—Dansez, mes mignonnes! Sautez, mes mignons! criait Prosper gaiement.

Le violon enchanté redoubla de frénésie, et jambes torses et pieds bots frappèrent la glace plus nerveusement que jamais.

Et digue, digue, don! Et digue, digue, don! Prosper jouait comme il n'avait encore jamais joué; le fait est que ce n'était pas lui qui jouait, mais bien l'archet qui entraînait sa main; et les démons suaient, haletaient, poussaient des gémissements lamentables, mais dansaient, que c'était plaisir à voir.

Il y en eut qui tombèrent sans vie sur la glace et disparurent comme par enchantement. Les lutins, hurlaient plaintivement et leur têtes porcines sautillaient sur leurs épaules; les sorcières sanglotaient de leurs voix de crécelles, mais elles dansaient, sur leurs manches à balai, comme des diables dans l'eau bénite.

Ce bon Prosper n'avait jamais tant ri.

Un immense Wendigo voulut le menacer de l'arbre qui lui servait de canne, mais le violon enchanté redoubla de vitesse et l'épinette retomba sur les lutins, dont une vingtaine disparurent à tout jamais.

Prosper avait remarqué, cependant, que depuis un quart d'heure environ, l'aube avait un peu éclairci les ténèbres, et du fond du cœur il remercia la bonne sainte Anne, sachant bien que le grand jour qu'il ferait tout à l'heure chasserait en un instant tous ces hideux danseurs.

Et digue, digue, don! Et digue, digue, don! l'archet courait affolé sur les cordes, le violon rendait des sons vibrants et clairs, et les monstres grands et petits dansaient comme des perdus.

Et digue, digue don!

Tout à coup un éclair traversa l'espace; en un instant le firmament s'illumina, empourprant la glace des feux du soleil levant. Wendigos géants, lutins grotesques et sor-

cières hideuses disparurent en poussant un dernier hurlement de rage. Prosper, que tant d'émotions avaient brisé, laissa échapper son violon, qui se brisa en morceaux sur la glace, et retomba lui-même évanoui au fond de la voiture, tandis que la petite jument partait au galop.

***

Paul Montgrand s'arrêta un instant; puis, à travers les vitres des chars, il montra à ses auditeurs une masse noire, qui tranchait au loin sur les eaux sombres du lac.

—Vous voyez, là, dit-il, l'Ile-aux-Couleuvres, où se déroula l'aventure que vous connaissez maintenant.

La petite jument entraîna mon oncle Prosper à Roberval, où des soins empressés eurent vite fait de le ramener à la vie: seulement, son bras droit resta toujours paralysé. Et de son violon qui était resté sur la glace on ne retrouva jamais que la médaille de sainte Anne, que Prosper Morin, mon oncle, porta toujours sur lui, depuis lors avec le plus grand respect.

***

Paul Montgrand se tut, et demeura comme perdu dans ses souvenirs, pendant que tous le remerciaient et s'entretenaient de l'histoire étrange qu'il venait de raconter.

—Vraiment, remarquait un vieillard, notre ami Paul s'exprime avec une rare facilité, et nous devons le remercier de nous avoir abrégé ainsi la longueur de l'attente. Mais faut-il croire de point en point tout ce qu'il vient de raconter ?

Un sifflement de la locomotive lui répondit; avec un effort bruyant et un bruit de ferraille, le train reprenait sa marche vers Chambord et Roberval, le long du lac dont les eaux vastes et sombres reflétaient le ciel étoilé et les sombres forêts de l'Ile-aux-Couleuvres et de la Pointe-aux-Pins.

ERNEST BILODEAU.

SIROP MERITOL

Une préparation qui fait son chemin sans bruit. Les guérisons qu'elle opère sont sa meilleure réclame.

A base de Goudron, Menthol, Pin Blanc et Huile de Foie de Morue.

Augustin Comte & Cie, Ltée
Dépositaires Montréal

CIRCULAIRE GRATIS

EN VENTE A

LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS

53, rue St-Sulpice, Montréal.

Conservation des œufs.

La conservation des œufs à long terme est un problème, dont la solution n'a plus l'intérêt d'autrefois, puisqu'on est parvenu à provoquer la ponte d'hiver. En attendant toutefois que le prix des œufs s'abaisse durant la saison rigoureuse jusqu'à celui du printemps, il restera pratique de travailler à prolonger dix et même douze mois la fraîcheur de ce produit.

On possède déjà, pour venir à notre secours, les entrepôts frigorifiques, où durant les semaines d'abondance on entasse des milliers, des millions de douzaines d'œufs. Mais quand on les en sort, ils sont déchus de leur valeur première à celle de deuxième classe, tout en restant bons pour la consommation.

On a encore l'ancien mode de conservation à l'eau de chaux. Nous connaissons une foule de collèges, de couvents, d'hôpitaux et d'autres grandes maisons, qui y recourent avec avantage, mais ce liquide n'opère qu'une portion de travail qu'on lui confie. Il laisse détériorer sa marchandise, au point qu'on ne peut plus l'utiliser que pour les omelettes et la confiserie.

Que ferons-nous donc? Continuerons-nous comme auparavant? Non, car M. Jacques Barral, savant chimiste français, vient de résoudre le problème. A force d'expériences, il a trouvé une combinaison, qui, en enveloppant l'œuf, lui conserve toute sa saveur pendant un an. Voilà découvert le secret tant cherché.

Après en avoir usé, on écrit son contentement de tous les points de la province. "Les œufs mis en conserves en mai et en juin sont encore comme des œufs frais en décembre", affirme l'économe de l'institut des Gabriélistes du Sault-au-Récollet. "Les œufs, que j'ai mis dans la préparation en mai et juin derniers, sont excellents à manger en décembre", reconnaît le curé de la Pointe-du-Lac. "Des œufs, recueillis en août et plongés dans la solution, ont conservé leur saveur; ils sont excellents en décembre", annonce le curé de Saint-Gilbert de Portneuf.. "La conservation des œufs (du mois de mai) est parfaite, Nous pouvons les passer sur la table cuits dans la coque avec autant d'assurance que ceux qui sortent des nids", redit joyeusement la supérieure du couvent de Buckingham."

Les œufs de juin se sont très bien conservés. Quand on les casse, ils sont aussi frais que les œufs frais pondus que nous achetons en fin de février, répète en substance le curé de Sainte-Anne-de-Stukely. Et l'on exprime la même satisfaction du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard et de toutes les localités, ou l'on a eu l'occasion d'éprouver les bienfaits du Combiné Barral, pour l'appeler de son nom. Pas de voix discordante, que nous sachions.

Si vous désirez tirer bénéfice de ce procédé encore nouveau, puisqu'il ne date que de 1900 environ, procurez-vous d'abord un petit pain ou combiné Barral, formant un disque de 2½ pouces de diamètre. En attendant que vous l'achetiez à votre porte, dans toutes les villages, demandez-le à La Cie J.-B. Rolland & Fils, 53 Rue St-Sulpice, Montréal. Elle vous en expédiera un par la malle pour la modique somme de 40 sous ou tout un étui en contenant cinq pour $2.00.

Quand vous serez en possession de ce composé chimique, qui se conserve indéfiniment au sec, préparez-lui dans un endroit frais un bain de deux gallons de bonne eau froide et jetez-y votre combiné. Pour en favoriser la dissolution, ce qui requiert, deux fois vingt-quatre heures, agitez le liquide trois ou quatre fois par jour. Le travail de dissolution fini, laissez le dépôt qui s'est formé dans le fond et tout est prêt pour la réception d'une centaine d'œufs. Il faudra répéter l'opération pour chaque centaine d'œufs ou doubler et tripler la dose en proportion du surplus d'œufs qu'on voudra ajouter.

Ce produit ne s'attaque pas aux métaux, et encore, qu'il soit préférable, par mesure de sécurité, de n'employer que des récipients en verre, en grès, en terre et même en métal fer étamé ou galvanisé (zinc ou fer-blanc), une conservation faite dans un récipient en cuivre n'a produit aucune modification du liquide.

Cent œufs exigent un vase d'une capacité de quatre gallons.

Avant de déposer les œufs dans le bain, il faut s'assurer de leur fraîcheur absolue. Il est également important qu'ils n'aient aucune fissure, qu'ils soient propres autant que le vase lui-même qui les reçoit.

Ils doivent être plongés avec précaution par la main jusqu'au fond du vase; ils se placent ensuite seuls. Ceux du dessus doivent être submergés d'au moins trois pouces d'eau. Les récipients ne doivent pas être fermés herméti-

quement, mais simplement couverts pour éviter les poussières et la chute de corps étrangers.

Comme il se produit alors de l'évaporation, il importe d'ajouter de l'eau de temps en temps de manière que la surface liquide émerge constamment de trois pouces le sommet de la masse des œufs.

Il est loisible de mettre ceux-ci dans le bain en une ou plusieurs fois et de les en tirer de même en une ou plusieurs fois.

Sortis du bain après au moins deux mois d'immersion, ils peuvent encore, bien essuyés, se conserver excellents à l'air libre pendant deux mois. Il faut d'ailleurs toujours assécher avec soin les œufs à leur sortie du bain. La coquille en reste alors belle et aussi douce au toucher que s'ils étaient cuits à la coque.

Ce bain doit être renouvelé chaque année, et une bonne place pour lui, c'est une cave, pourvu qu'elle soit a l'abri des gelées.

L'abbé Arthur Allaire.

(Collège agricole de Saint-Thomas-d'Aquin).

Un poison miraculeux.

Dupoivrot, se sentant fort malade des suites de l'alcoolisme, consulte un médecin qui lui fait une ordonnance.

—Surtout, faites attention, lui dit-il: il s'agit d'un poison violent.

Dupoivrot fit exécuter la formule et acheta un compte-gouttes.

Il commença par de faibles doses, puis alla en progressant.

Petit à petit, le poison décolorait son vin.

Bientôt, il n'eût plus de place dans son verre que pour le dit poison: Dupoivrot était guéri.

Il alla remercier le médecin et lui demanda, pour en faire part à ses amis, le nom du poison miraculeux.

—C'est de l'eau, simplement, dit le docteur.

* * *

Un fort ténor tombé dans la misère se résout à utiliser ses muscles pour vivre. Il se présente comme lutteur à un régisseur de music-hall.

—Oui, vous avez une belle carrière comme ténor; mais que donnez-vous comme lutte?

—Je donne l'ut de poitrine!

Le Monument Louis Hébert
1617-1917

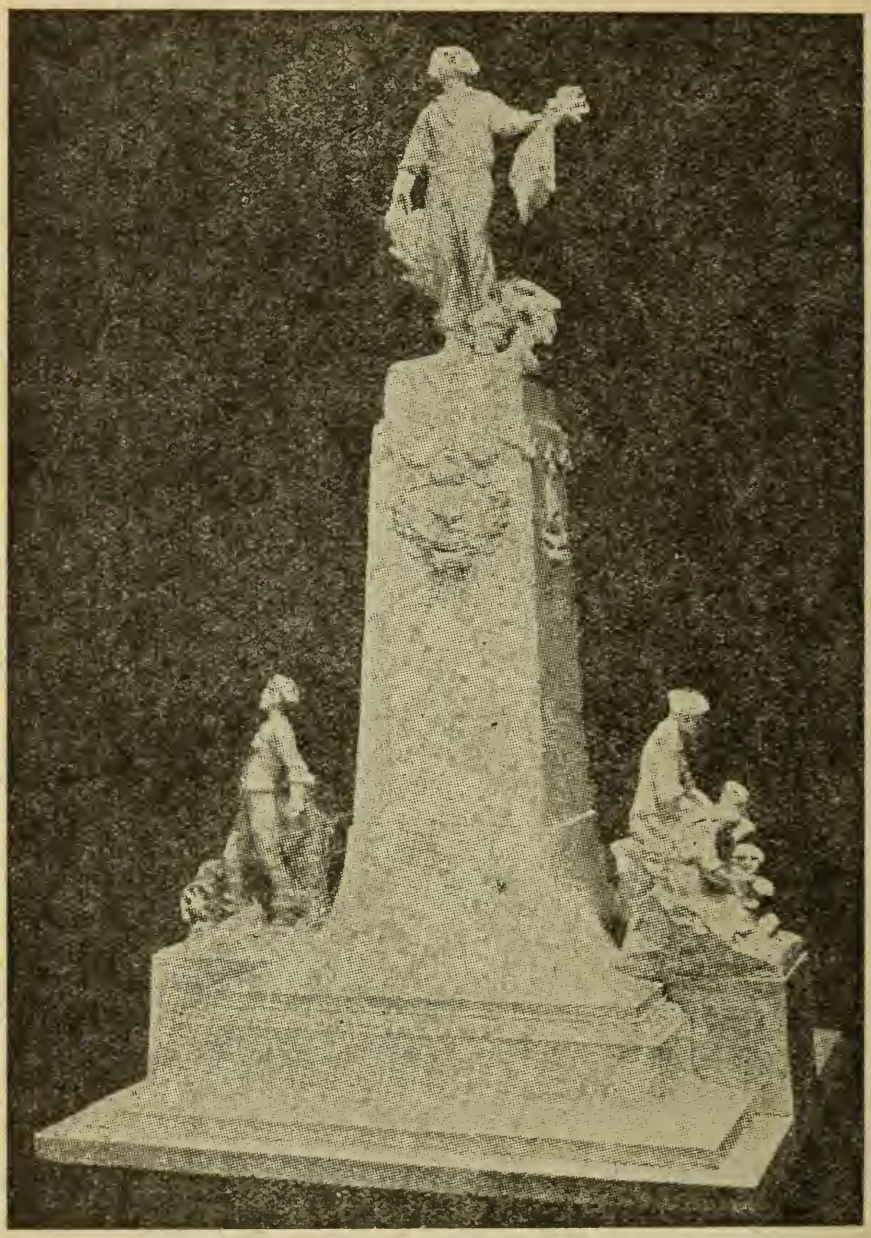

Louis Hébert, premier colon, 1617-1917.
Monument érigé à la gloire de l'agriculture.

Le Monument Louis Hébert

1617-1917.

A la gloire de l'Agriculture.

NOUS sommes au temps des glorieux anniversaires. En 1908, la vieille cité de Champlain célébrait le IIIième centenaire de sa fondation; hier, les fêtes du IIIième centenaire de l'établissement de la foi réunissaient, de nouveau, sur le rocher du vieux Québec, les representants de toute la race; et l'année 1917 verra encore se dérouler des manifestations religieuses et patriotiques, car sur ce coin de terre, berceau de notre peuple, auront lieu des réjouissances publiques, pour commémorer le IIIième centenaire de la prise de possession du sol canadien par le pionnier héroique Louis Hébert, chef de la première famille française établie sur les bords du Saint-Laurent. Après Champlain, après l'Eglise, dans les Laval et les missionnaires Récollets, c'est maintenant l'heure d'honorer les humbles ouvriers du sol dans la personne du premier colon, de l'immortel Louis Hébert.

Il est bien digne de l'honneur qu'on lui prépare. Hébert, en effet, ne fut pas un aventurier que la fortune jeta sur nos bords. Non! Fils d'un apothicaire de la feu reine Catherine de Médicis, et apothicaire lui-même, il reçut une éducation soignée. Attiré par le désir de se dépenser au bien des âmes et de travailler à l'expansion de sa patrie, il fut du nombre des explorateurs de l'Acadie qui, les premiers, jetèrent à Port-Royal, les bases d'une colonie. Il y passa plusieurs années avec sa famille, dans le but bien arrêté de s'y fixer pour toujours. Mais les événements vinrent entraver ses projets. En 1613, Argall, sous-gouverneur de la Virginie, détruisit la colonie acadienne, et Hébert, ainsi que ses compagnons, dut retourner en France.

En 1617, il est à Paris. Entre-temps, M. de Champlain a fondé Québec, mais n'a pu encore y conduire de colons. La compagnie leur interdit l'entrée de la Nouvelle-France. Cependant, le fondateur propose à Louis Hébert de l'y conduire. Celui-ci se laisse tenter par cette nouvelle entreprise. Forcée par le roi de se départir de ses règles par trop rigides, la compagnie engage Hébert et lui promet 1,200 couronnes de 20 sous, pour ses services d'apothicaire, durant trois ans, et permet au futur colon de défricher dix arpents de terre.

Hébert saisit avec empressement l'offre qu'on lui fait. Il vend la maison et le jardin qu'il possède à Paris, se réserve quelques meubles, il abandonne son emploi, et, ayant fait ses adieux à ses parents et à ses amis, il se dirige sur Honfleur avec sa femme et ses deux enfants où il doit s'embarquer. Là une amère déception l'attend: les associés de la compagnie ne veulent plus lui permettre de prendre place à bord du navire. De colons, de cultivateurs, ils n'en désirent pas! Ils oublient même leurs engagements faits par contrat. Louis Hébert ne se décourage pas pourtant. Il revient à la charge. M de Champlain se joint à lui. Les Récollets y vont aussi de leurs supplications et de leurs prières. Enfin, les marchands se laissent fléchir, mais ils font de nouveaux engagements. Ils lui promettent seulement la moitié de la somme convenue: 600 couronnes, pour trois ans de services; sa femme, ses filles, son serviteur devront sans aucune rémunération, servir les engagés, et notre colon ne pourra cultiver que cinq arpents de terre. A la fin des trois ans, il aura le loisir de planter du tabac en sus des légumes et du blé, mais on ne lui permet pas de trafiquer avec les sauvages le surplus de sa récolte. Hébert devra vendre à la Compagnie ce qu'il n'aura pas consommé pour son entretien.

Voilà, dans quelles conditions tyranniques, et au prix de quels sacrifices, notre héros est devenu le pionnier de la culture au Canada! Il consent à tout quitter dans la mère-patrie, ses parents, ses amis, ses biens mêmes, pour s'attacher à une entreprise des plus hasardeuses. Cependant, son désir de travailler à l'établissement de la Nouvelle-France lui fit oublier tous ces travaux, toutes ses fatigues, toutes ses peines. Ce désintéressement est assurément tout à la gloire de notre colon. Durant dix ans, il eut à supporter de nouveaux ennuis. Sous les yeux des Marchands, et malgré eux, il commença la conquête pacifique de la terre laurentienne. Dès l'automne de la première année, il recueillit la première moisson. Ce fut dans un élan de ferveur religieuse qu'il trancha de sa faucille les gerbes de blé doré. Il offrit les premiers épis au Dieu trois fois saint, et depuis, le geste auguste du moissonneur, dans sa reconnaissance, se prolongea dans les profondeurs d'un continent.

Quelqu'un a dit: "Lorsque vous rencontrez un colon, découvrez-vous, c'est un conquérant qui passe". Hébert eut l'honneur d'être le premier conquérant de nos terres. Avec l'énergie de ses bras, il s'attaqua au géant de la forêt

et, en quelques années, il eut environ dix arpents de terre propres à la culture. Il mourut de la mort des saints le 25 janvier 1627.

La fête que l'on prépare sera une fête de famille, celle de la grande famille de nos laboureurs. Elle sera le triomphe de cette forte race de défricheurs qui ont marché sur les traces de leur premier ancêtre. "Ce sera, dit M. l'abbé A. Mélançon, comme la Toussaint de nos aïeux, dans la glorification de leurs labeurs sur cette terre de Québec et d'Acadie. Puisse ce jour être pour nous tous un puissant motif qui redouble notre ardeur et notre ambition dans la noble tâche de la colonisation, en dépit des obstacles qui se rencontrent sur la route, nous souvenant avec Montalembert de cette belle parole dont Louis Hébert est une si vivante illustration: "L'avenir est aux hommes persévérants avec Dieu dans la foi!" (1)

AZARIE COUILLARD DESPRES,
ptre
Président du Comité du Monument Hébert,
Sorel.

(1) Toute souscription si minime soit-elle sera reçue avec reconnaissance. Il faut $17,000; cultivateurs! ce monument est pour vous; versez votre obole!

Un repas de noces était troublé par les cris d'un enfant appartenant à l'une des invitées. L'une des jeunes dames présentes fit cette réflexion à la mariée:

"Quel ennui que les enfants à un mariage."

"Vous avez raison," dit la mariée et elle ajouta sans y faire autrement attention:" Lorsque j'ai envoyé mes invitations à mon mariage j'aurais dû écrire dans le coin de la carte, "on n'attend pas d'enfants."

* * *

Le Président, au témoin.—Etes-vous marié?

Le Témoin.—Oui!

—Avec qui?

—Avec ma femme, parbleu!

—Voilà une réponse idiote! Avez-vous jamais connu quelqu'un ayant épousé un homme?

—Oui!

—Et vous osez encore dire: oui! Eh bien, alors, dites un peu: qui est-ce?

—Ma sœur, par exemple.

Voulez-vous ne Jamais Souffrir de Constipation ?

Faites usage de la Célèbre

EAU PURGATIVE

"RIGA"

qui guérit la constipation habituelle et la mauvaise digestion.

Les **Anciens** se purgeaient souvent et **vivaient vieux**. Pourquoi ne pas profiter de leur expérience ?

Il se vend plus d'**Eau Purgative "RIGA"** que toutes les autres eaux purgatives combinées, pourquoi? C'est que l'Eau Purgative "RIGA" est reconnue comme étant la meilleure, ne cause pas de coliques, se conserve indéfiniment. L'Eau "RIGA" est recommandée dans tous les Hôpitaux.

Elle est excellente pour les enfants. C'est le remède de famille par excellence.

EN VENTE PARTOUT.

La Société des Eaux Purgatives "Riga"

MONTREAL.

La bonne réclame.

Robbins était à peine dans le grand magasin qu'il aperçut une pièce d'or sur le tapis. Il laissa négligemment tomber ses gants et se baissa pour les ramasser. A son grand regret, il constata, en se relevant, que la pièce était toujours là. Manoeuvrant avec une prudence infinie, il fit un petit tour et repassa au premier endroit. La pièce d'or était toujours là. Cette fois, Robbins laissa tomber son mouchoir, regarda prudemment autour de lui, se baissa et ramassa son mouchoir. Mais la pièce ne vint pas. Alors, pris de colère, il laissa tomber son chapeau. Au même instant quelqu'un lui frappa sur l'épaule. Il se retourna, furieux, et vit devant lui un employé du magasin, qui d'une voix aimable, lui dit:

—Permettez-moi, monsieur, de vous recommander la colle forte de la maison. Elle est sans rivale, comme vous avez pu le voir.

—Et Robbins, honteux et confus, allongea soixante centimes pour une petite bouteille de colle forte qui pouvait bien valoir trois sous.

* * *

Ne confie pas à un autre ce que tu peux faire toi-même.

TARIF POUR VOITURES DE LOUAGE

Voiture à un Cheval.—A la course.

Temps alloué.—Un quart d'heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **50c.** Pour **3** ou **4** personnes, **75c.**

Temps alloué.—Une demi-heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **75c.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.00**

Temps alloué.—Trois quarts d'heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **$1.00.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.25**

A l'heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **$1.25.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.50**

Voiture à deux Chevaux.—A la course.

Temps alloué.—Un quart d'heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **75c.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.00**

Temps alloué.—Une demi-heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **$1.00.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.25**

Temps alloué.—Trois quarts d'heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **$1.50.** Pour **3** ou **4** personnes, **$1.75**

A l'heure.

Pour **1** ou **2** personnes, **$1.75.** Pour **3** ou **4** personnes, **$2.00**

BAGAGE

Pour toute malle portée sur l'une des voitures susdites, 25 cts.

Nulle charge pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets susceptibles d'être portés à la main.

a. Les fractions d'heures pour les courses au-delà d'une heure seront payées au **pro rata** des charges ci-haut établies pour les courses à l'heure.

b. Pour les courses entre minuit et quatre heures du matin, il sera payé cinquante pour cent en sus des charges ci-dessus.

c. Les charges à l'heure s'appliquent à toute course en dehors des limites de la cité, pourvu que l'engagement soit fait en dedans de telles limites.

d. Ne sont pas inclus dans le mot "personnes" dans le dit cahier, et sont exempts de charge, les enfants au-dessous de cinq ans portés sur les genoux de leurs parents ou gardiens.

e. Le mot "course", partout où il se trouve dans le dit cahier, doit être interprété comme admettant les arrêts (stoppages) dans la limite du temps fixé pour telle course.

Le "Chiffon de Papier"

Traité de 1839 garantissant l'indépendance et la neutralité de la Belgique.

Art. VII.—La Belgique formera un Etat indépendant et perpétuellement neutre. Elle sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les autres Etats.

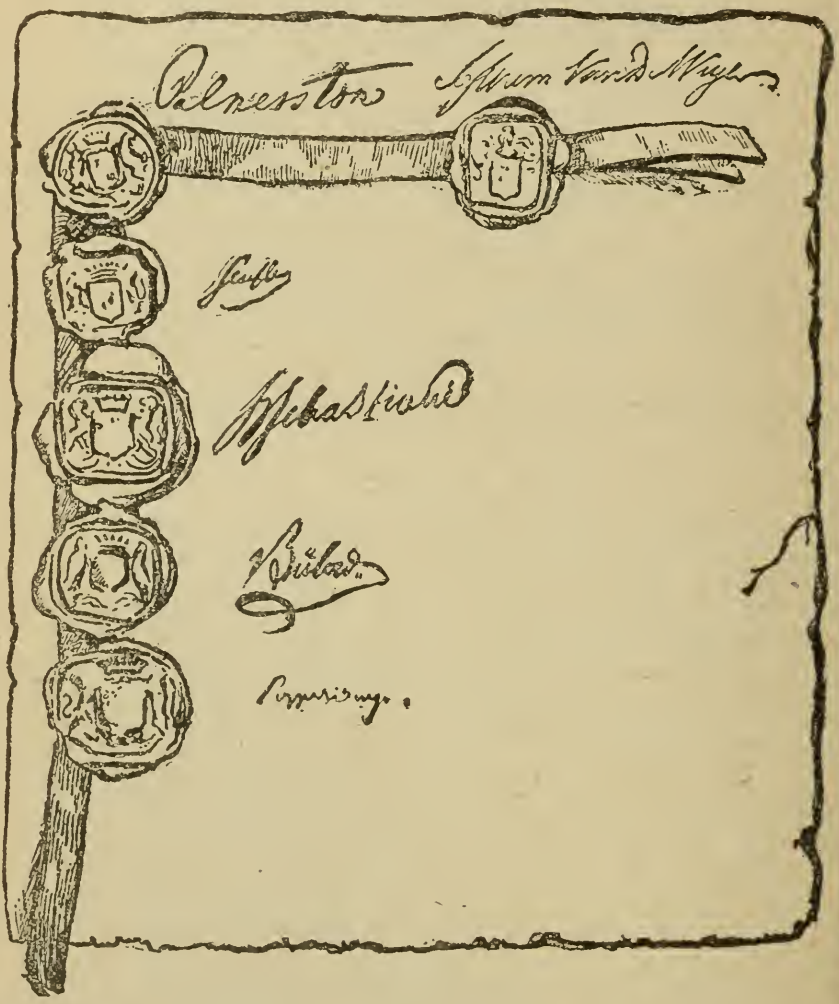

Fac-similé des signatures apposées sur le traité par: Lord Palmerston pour la Grande-Bretagne; Sylvain Van de Veyer pour la Belgique; Senfft pour l'Autriche; H. Sebastiani pour la France; Bülow pour la Prusse; Pozzo di Borgo pour la Russie.

LES RESPONSABLES DE LA GUERRE

PARMI les papiers des prisonniers allemands, on trouve très souvent une carte postale illustrée qui représente l'empereur Guillaume pleurant au bord d'une tombe et disant: "Je jure que je n'ai pas voulu cette guerre."

Cette carte postale, distribuée à profusion dans un but qui est facile à découvrir, affirme un mensonge.

Comme nous l'avons plusieurs fois démontré, notamment dans le numéro du 12 avril dernier, non seulement c'est l'Allemagne qui a "déclaré" la guerre, mais c'est elle qui l'a "voulue" après l'avoir longuement et savamment "préparée".

Puisque nous commémorons aujourd'hui le 2e anniversaire de l'effroyable conflit déchaîné sur le monde par l'orgueil et les appétits de l'Allemagne, rappelons à tous les soldats français, qui ne doivent pas les oublier, quelques faits et quelques dates.

1899.—Le tsar Nicolas prend l'initiative de "la conférence de La Haye", en vue d'établir les bases de la "paix universelle". Les délégués de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie s'opposent à toute "limitation des armements", à tout "arbritage obligatoire".

1905.—Le 31 mars, l'empereur d'Allemagne, conseillé par le prince de Bülow, son chancelier, débarque à Tanger, où il proclame, avec fracas, l'indépendance du Maroc, afin de contrecarrer notre pénétration pacifique au Maroc. La France accepte, alors, dans l'intérêt de la paix, de régler la question marocaine, d'accord avec les autres puissances et de se rendre à la conférence d'Algésiras.

Le 27 octobre de la même année, à l'inauguration de la statue de Moltke, le kaiser s'exprime ainsi: "La poudre sèche, les épées aiguisées, le but reconnu, les forces ramassées et les pessimistes bannis, je lève mon verre à l'Allemagne en armes."

1908.—En violation des engagements pris au congrès de Berlin, l'Autriche s'empare de la Bosnie et de l'Herzégovine. Cette annexion est une chose très grave pour la Serbie. Mais l'Allemagne ayant déclaré qu'elle appuiera, même par la force, la politique de l'Autriche, l'Angleterre, la France et la Russie obtiennent de la Serbie qu'elle renonce à toute protestation et à toute mesure militaire.

1909.—Le roi Edouard d'Angleterre va à Berlin où il affirme solennellement sa volonté de maintenir la paix. La France consent au Maroc de larges concessions au profit de l'Allemagne.

1910.—La Russie laisse le champ libre à l'Allemagne pour la construction du chemin de fer de Bagdad, retire une partie de ses troupes de la frontière allemande et retarde la construction de ses chemins de fer stratégiques.

1911.—L'Allemagne envoie un navire de guerre à Agadir et l'escorte de propos menaçants pour la France. La France consent à la paix un nouveau sacrifice: elle cède à l'Allemagne une partie importante du Congo.

1911-1912-1913.—L'Allemagne fait d'immenses préparatifs militaires, accroissant d'une manière considérable ses effectifs et son matériel et levant des contributions de guerre. Son gouvernement favorise les menées pangermaniques. Une presse convaincue ou subventionnée excite l'opinion publique (campagne contre la légion étrangère, incidents de Saverne, etc.)

1913.—124 parlementaires français se rendent à Berne pour essayer un rapprochement avec l'Allemagne.

Au mois d'août de la même année, l'Autriche notifie à l'Italie son intention d'attaquer la Serbie.

1914.—Le "28 juin", l'archiduc-héritier d'Autriche, François-Ferdinand, et sa femme sont assassinés à Sarajevo (Bosnie), par deux jeunes étudiants bosniaques. Bien que les assassins soient sujets autrichiens, l'Autriche accuse la Serbie d'avoir suscité le crime. Le gouvernement serbe déclare alors de la façon la plus formelle et la plus catégorique qu'il réprouve et condamne l'attentat de Sarajevo.

Le "16 juillet", le Président Poincaré et M. Viviani, président du conseil, partent pour la Russie.

Le "21 juillet", l'Allemagne envoie les avis préliminaires de la mobilisation et pousse fiévreusement sa préparation militaire. Le même jour, l'ambassadeur de Russie à Vienne part en congé, trompé par les déclarations pacifiques du comte Berchtold, ministre des affaires étrangères d'Autriche.

Le "22 juillet", le ministre allemand des affaires étrangères affirme à l'ambassadeur d'Angleterre que l'Allemagne n'interviendra pas dans le conflit austro-serbe.

Le "23 juillet", à six heures du soir, le gouvernement autrichien adresse au gouvernement serbe un ultimatum rédigé dans des termes d'une brutalité révoltante.

Le même jour, le chancelier allemand envoie aux ambassadeurs d'Allemagne à Paris, à Londres et à Petersbourg, un mémoire appuyant l'ultimatum autrichien. Ce mémoire est remis le lendemain, "24 juillet", aux gouvernements de la Triple Entente, qui s'efforcent d'obtenir une prolongation du délai de 48 heures accordé à la Serbie par l'Autriche.

Le "25 juillet", avant l'expiration du délai, la Serbie répond à l'ultimatum par une soumission complète aux demandes de l'Autriche, ne formulant que deux réserves sur la procédure de l'enquête exigée par l'Autriche.

Cependant, le même jour, sitôt reçue la note de soumission, l'Autriche rompt les relations diplomatiques avec la Serbie. Les gares, en Allemagne, sont occupées militairement, les permissionnaires rappelés, les déboisements et les réseaux de fils de fer commencés autour des places-frontières allemandes, les routes barrées. Sous menace d'être fusillés, les Alsaciens-Lorrains ont défense de passer la frontière.

Le "26 juillet", l'Angleterre propose la réunion immédiate d'une conférence pour empêcher toute complication et toute extension du conflit. L'Allemagne et l'Autriche refusent.

Malgré les insistances de Grey, de Sazonoff et de Cambon, l'Autriche, appuyée par l'Allemagne, refuse de prolonger le délai.

"Dans la journée du 27", l'Angleterre, la France et la Russie redoublent d'efforts pacifiques. Pendant ce temps l'Allemagne donne l'ordre à sa flotte de Norvège de rejoindre ses bases. A Thionville et dans le grand-duché de Bade, c'est-à-dire à la frontière française, la mobilisation allemande commence.

Le "28 juillet", à midi, l'Autriche déclare la guerre à la Serbie et son gouvernement rompt tous pourparlers avec la Russie, ce qui contraint la Russie à prendre ,"le 29 juillet", les premières mesures de précautions militaires "à la frontière autrichienne".

Toutefois, le "30 juillet", la Russie se déclare prête à arrêter ces préparatifs si l'Autriche s'engage à respecter l'indépendance de la Serbie, car la Russie ne peut pas permettre que la Serbie devienne la vassale de l'Autriche.

Tandis que la France maintient ses troupes à 10 kilomètres de la frontière, les troupes allemandes de la garnison de Metz, renforcées par les troupes venant de Trèves et de Cologne, ont leurs avant-postes à nos bornes-frontières et patrouillent sur le territoire français.

Le "31 juillet", la mobilisation générale est ordonnée en Autriche et l'"état de danger de guerre" est décrété en Allemagne. La mobilisation générale de l'Autriche oblige la Russie à prendre la même mesure.

Le "1er août", le gouvernement allemand refuse de s'engager à respecter la neutralité belge. Dès la veille, la France avait donné au gouvernement belge l'assurance officielle que de son côté elle respecterait cette neutralité.

L'Angleterre déclare alors qu'elle ne peut pas promettre à l'Allemagne la neutralité que celle-ci réclame de l'Angleterre.

A quatre heures la mobilisation générale est ordonnée en France.

Dans la nuit du 1er au 2 août les troupes allemandes violent la neutralité du Luxembourg en pénétrant sur le territoire grand ducal par les routes de Wasserbillig et de Remich. Des trains blindés sont dirigés sur Luxembourg.

A sept heures du soir, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie.

Le "3 août", elle déclare la guerre à la France et viole le territoire belge. Dès la veille et avant toute déclaration de guerre les troupes allemandes avaient envahi le territoire français, à Cirey, près de Longwy, et à Delle, dans la région de Belfort, pénétrant ainsi aux villages de Joncherey et Baron à dix kilomètres de la frontière et tuant un soldat français.

Pour justifier sa déclaration de guerre, l'Allemagne affirmait qu'un avion français avait jeté des bombes sur le chemin de fer près de Karlsruhe et de Nuremberg—fait évidemment mensonger—et dont la fausseté a été depuis reconnue par les Allemands eux-mêmes (1).

Le simple exposé chronologique des faits sans commentaires démontre, jusqu'à l'évidence, quel est l'auteur responsable de la guerre.

Ainsi que l'a écrit M. Henri Chardon, qui a publié sur ce sujet une magistrale étude: "Jamais les origines d'une guerre n'ont été plus certaines: seul, absolument seul, le gouvernement allemand a préparé et voulu l'effroyable désastre. Seul, absolument seul, il restera chargé du plus grand crime qui ait été commis contre l'humanité. Dans une Europe s'orientant vers la paix, lui seul a maintenu obstinément l'idée et la menace de la guerre. Lui seul, après l'avoir préparée implacablement, l'a déchaînée au moment qu'il a cru favorable; prochains ou lointains tous les faits concordent."—Bulletin des Armées de la République.

---

(1) Dans la "Deutsche Medizinische Wochenschrift" du 18 mai 1916 (No. 20), le docteur Julius Schwalde publie ce qui suit:

En réponse aux attaques de nos ennemis et pour justifier l'attitude de l'Allemagne j'ai dit dans un article qu'un aviateur français avait jeté quelques jours avant la guerre des bombes sur Nuremberg. Il résulte d'une correspondance échangée avec le conseiller intime Riedel et le conseil municipal de Nuremberg que cette accusation que rien n'a justifiée jusqu'ici et qui a été considérée généralement chez nous comme une violation du droit des gens, ne repose sur aucun fondement. Le conseil municipal écrivait notamment le 3 avril dernier au représentant du commandant général du 3e corps d'armées bavaroises: "On ignore complètement ici que des aviateurs ennemis aient jeté avant et depuis la déclaration de guerre des bombes sur la ligne Nuremberg-Ansbach et Nuremberg-Kisingen. Tous les bruits qui ont couru, tous les renseignements publiés par les journaux ont été reconnus absolument faux.

Un docteur donnait une consultation à une vieille dame en Ecosse, qui souffrait d'un gros rhume.

"Est-ce que vos dents claquent," demandait-il, "lorsque votre rhume est plus violent."

"Je n'en sais rien, docteur," répondit la vieille dame en plaisantant, "elles sont sur la table!"

STATUETTES RELIGIEUSES DE FABRICATION CANADIENNE
(Spécialité Plastique)
SUJETS DE FANTAISIE, (Dernières Nouveautés)
Catalogue envoyé sur demande
Demandez chez les principaux marchands et libraires
la marchandise de
Pétrucci Frères
227 à 233 RUE WOLFE
Encouragez nos Industries Canadiennes
MONTREAL, QUE.

Geo. H. Hees, Son & Co., Limited

MANUFACTURIERS DE

TOILE POUR CHASSIS, POLES ET ORNEMENTS DE POLES, RIDEAUX EN DENTELLE

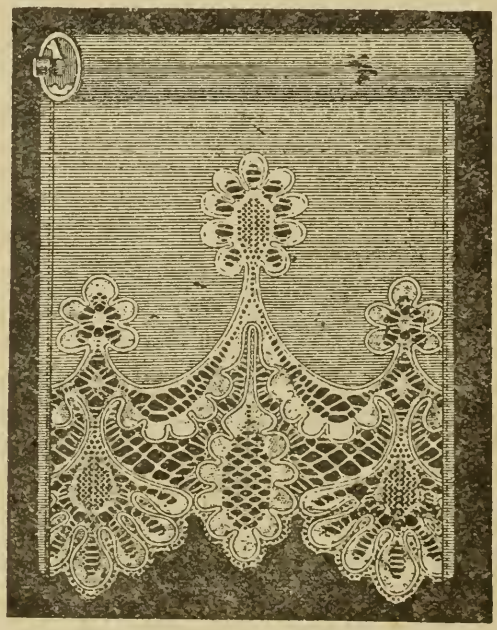

TAPISSERIES POUR AMEUBLEMENTS
TENTURES, RIDEAUX, ETC.

MONTREAL
93, RUE ST-PIERRE

TORONTO
52, BAY STREET

LES DEUX CLANS

IL y avait bien près d'un quart de siècle que les Chartrand et les Boisvert s'en voulaient. Non pas une inimitié pacifique, mais, depuis tout ce temps, ils s'étaient déclaré une guerre ouverte, irrépressible que ni les conseils, ni les admonestations n'avaient pu terminer.

Quelle était la cause de cette division, la plupart l'ignoraient, et si les anciens en savaient quelque chose, ils ne s'accordaient guère sur l'origine des hostilités, quelque chicane banale, peut-être, qui avait pris des porportions démesurées, une allumette tombée dans des brindilles qui avait provoqué un incendie incontrôlable.

Des combats féroces s'étaient livrés, des coups nombreux avaient été échangés entre les deux clans. A chaque Nouvel An, les notables du village s'efforçaient de mettre fin à cette discorde, mais en vain, chaque année amenant avec elle de nouvelles luttes.

*
* *

Germaine et Jeanne étaient sœurs. Toutes les deux se ressemblaient aussi peu au moral qu'au physique. Jeanne était grande et brune; elle avait les traits réguliers mais forts, le nez aquilin, les yeux noirs comme des mûres, les lèvres épaisses et orgueilleuses. En la regardant, on se

retournait instinctivement vers la mère. Jalouse, acariâtre, fantasque, on se demandait laquelle était la mieux douée sous ce rapport, la mère ou la fille.

Germaine avait la blondeur des blés. Elle était mignonne et gracieuse comme une statuette de Tenegra. Aussi que son père, elle avait des yeux de ciel, le nez légèrement retroussé, qui lui donnait un air mutin, la bouche petite, l'oval du visage pur et parfait. Sensible et généreuse, elle charmait autant par sa voix que par sa présence.

Gaspard Chartrand, leur père, était l'un des plus riches cultivateurs du lac Saint-Jean. Quand, à l'époque des moissons, assis confortablement sur la galerie spacieuse de sa maison en pierre bosselée, il promenait son regard sur ses champs de foin et de blé qui s'étendaient là-bas, là-bas jusqu'à la lisière de la forêt verte bordée par un ruisseau où allaient s'abreuver les bêtes, une flamme de contentement et de fierté s'allumait dans son œil bleu. Quand sur la pente du coteau à l'herbe grasse, il voyait son nombreux troupeau qui paissait nonchalemment; quand de l'étable il entendait le hennissement de ses chevaux, les meilleurs de la région, un sourire de satisfaction s'esquissait sur ses lèvres.

Et cependant, Chartrand n'était pas heureux. Ce soir-là, accoudé à la margelle du vieux puits, dont on tolérait encore la présence près de la maison, comme un ancien serviteur devenu inutile qui a rendu de bons services, Chartrand fumait avec tristesse les yeux dans le vague. C'est qu'il venait d'être témoin, muet et faible, d'une scène qui ne se répétait que trop souvent: sa femme et sa fille Jeanne querellant Germaine à cause de son affection pour Pierre Boisvert, reconnu comme le champion du clan ennemi.

Chartrand ne disait rien, et cependant il adorait sa Germaine. Mais le maître, c'était sa femme. Et quoi donc aurait pu l'attrister davantage que de la voir se servir de son pouvoir usurpé, de son esprit de domination, au détriment surtout de sa Germaine, le cendrillon de la famille, qui souffrait en silence et les réprimandes injustes de la mère et les caprices de la sœur.

***

D'aimer et se savoir aimée Germaine trouvait une douce compensation à ses chagrins. La pauvre enfant, dans toute la famille des Chartrand, n'avait la sympathie que

de son père. Forte de cette affection cependant, et l'amour de Pierre, un beau et brave gars, elle était prête à affronter bien des obstacles et à endurer des peines violentes. Mais, que de matins, n'était-elle pas descendue de sa chambre les paupières rougies et gonflées d'avoir passé la nuit à pleurer!

Aimer l'ennemi des Chartrand, ne cessait-on de lui reprocher, c'était plus qu'un crime, une abomination. Elle n'était qu'une sans-cœur, une nigaude, une bonne à rien... Et que d'invectives encore, que d'insultes. Pour un peu, on l'eût frappée.

Germaine, elle, dans la simplicité et la droiture de son âme, ne demandait qu'à aimer son prochain, ceux-là mêmes qui lui faisaient du mal, mais surtout l'homme à qui elle avait donné son cœur et promis sa foi, sourde aux injures, irréductible dans son amour, elle espérait contre la désespérance même, se disant qu'un jour viendrait, sans doute, où cette haine stupide entre les deux familles finirait par disparaître, ou bien que sa mère se laisserait attendrir, ou encore que son père oublierait sa mollesse pour reprendre au foyer le rôle qui lui appartenait, ou bien.... ou bien.... enfin, elle espérait l'impossible, pourvu que son Pierre et elle fussent unis pour toujours.

***

Le soir descendait lentement sur les prés et les bois. Germaine et Pierre étaient assis au pied d'un chêne, qui penchait sa ramure gigantesque au-dessus d'un escarpement. La main dans la main, les amoureux ne disaient mot, écoutant chanter leur cœur. Le silence de la tombée du jour n'était interrompu que par le tintement gai et sonore des cloches attachées au cou des vaches qui broutaient là-bas dans la plaine.

Soudain, retentit une voix méprisante.

—Quand on s'aime, on s'aime en plein jour et non pas au fond des bois comme les bêtes.

Pierre a reconnu la voix. En un bond il est debout.

Devant lui, il aperçoit Jacques Boisvert, son rival, les bras croisés, un défi dans le regard et un sourire de mépris aux lèvres.

—Va-t-en, lui crie Pierre, ou je cogne. Tu sais que ma conscience est aussi pure que l'âme de cette jeune fille que tu viens d'insulter. Encore une fois va-t-en!....

—Je m'en irai quand il me plaîra.

—Va-t-en, répète Pierre, en avançant d'un pas, les poings fermés.

Jacques répond par un coup en pleine poitrine. Pierre tombe, il se rélève. Le combat est terrible. Les deux adversaires sont de force égale.

Tout à coup, Germaine, témoin impuissant et épouvanté de cette lutte sauvage, pousse un cri de terreur.

Ella a aperçu Jacques, qui s'avance vers Pierre avec un gourdin dont il vient de s'armer sournoisement.

Jacques, les yeux injectés de sang, les lèvres écumantes, les cheveux en désordre, les habits déchirés, grinçant des dents et proférant des blasphèmes, est tel une bête en furie.

—Pierre, gare à toi; lui crie Germaine.

Il fait un saut de côté et le moulinet tombe dans le vide. Mais, avant que son adversaire ait eu le temps de brandir son arme de nouveau, il lui assène à la tempe un coup de poing formidable.

Jacques, à ce moment se trouvait au-dessus du précipice. Il tombe à la renverse et roule jusqu'au fond du ravin, entraînant dans sa chute des roches qui lui meurtrissent les chairs et le blessent cruellement.

—Mon Dieu! mon Dieu! gémit Germaine, il s'est tué!.. Nous sommes perdus!....

Tous deux s'élancent à son secours.

Jacques était sans vie, un flot de sang s'échappait par une plaie béante à la poitrine ouverte par la pointe d'une souche acérée comme un épieu et qui était encore dans la blessure.

Des gens qui ont entendus les cris accourent de tous côtés.

Germaine pâlit.

—Sauve-toi, Pierre, dit-elle. Ils vont t'arrêter.

—Non, répond Pierre avec fermeté, je ne suis pas un criminel, j'étais en légitime défense.

—On ne te croira pas.

—Je reste.

—Pars.... pars.... Je t'en supplie, dit-elle.

Elle passe ses bras graciles autour de son cou et l'embrasse avec désespoir....

—Fais-le... pour moi... pour mon amour... Jamais un autre que toi ne m'auras.....

.....

***

Cinq ans s'étaient écoulés depuis le tragique événement. Pierre, qui s'était sauvé aux Etats-Unis, n'avait jamais osé écrire à Germaine, de peur que sa lettre fût interceptée et que l'on découvrit sa retraite. Puisqu'il s'était enfui, il ne voulait pas être condamné pour un meurtre dont il n'était pas coupable.

Ses cheveux avaient blanchi. Pas un jour qu'il n'eût pensé à sa Germaine qu'il avait laissée là-bas et qu'il n'avait cessé d'adorer. Il menait une vie lamentable, inutile, incapable d'énergie et d'aucun effort, gagnant juste assez pour soutenir sa malheureuse existence.

A la fin, la nostalgie de l'amour fut plus forte que la crainte. Un bon matin, il reprit la route du village natal, du village où il avait laissé tout son cœur, toute sa vie.

La mort l'attendait, une mort honteuse, ou du moins, une captivité perpétuelle serait le prix de cette folie.

Qu'était la mort, toutefois, comparée à ce boulet de

douleur, à ces jours tout de tristesse et de noirceur qu'il subissait comme un paria?

Et cependant, lasse d'attendre, désespérant de ne jamais le revoir, Germaine avait, sans doute donné, à un autre, les plus radieuses années de sa jeunesse. Cette pensée, plus que tout le reste, le tenait éveillé la nuit sur un lit de douleur et le jour le promenait dans les rues comme un automate, attirant les regards des passants amusés ou apitoyés.

***

Pierre allait à pas lents sur la route poudreuse. Plus il approchait, plus il sentait faiblir son courage. De loin, il aperçut le précipice où Jacques s'était tué. Il frémit.

Soudain, une reflexion le frappa. C'était à cette date même qu'il y a cinq ans, son ennemi avait perdu la vie. Cette pensée lui parut de mauvais augure. Un moment, il fut près de retourner sur ses pas.

—Non, se dit-il, la revoir, il faut que je la revoie, quoi qu'il arrive.

Il allait franchir le petit pont qui aboutit aux premières maisons du village quand son attention fut frappée par un gracieux tableau. Une jolie enfant aux cheveux bouclés, à genoux sur une grosse roche plate, s'amusait à plonger dans l'eau une branche garnie de feuilles.

Pierre s'était arrêté. Il songea que si le Ciel l'avait voulu, il aurait eu lui également, sa part de bonheur sur le soleil, qu'il aurait pu chérir et gâter un enfant de cet âge, qui aurait été beau et bon comme Germaine.

—Allons! continue ton chemin, forçat, dit-il, avec amertume.

Mais tout-à-coup un cri de détresse lui fait retourner la tête.

L'enfant, perdant l'équilibre, est tombée à l'eau. Le courant l'entraîne.

Pierre accourt, se jette à la rivière, et finit par ramener la petite sur le rivage, saine et sauve.

Et après avoir repris ses sens, elle lève sur son sauveur de beaux grands yeux noirs tout effarés, encore empreints de la terreur de la mort tout proche.

—Ne crains rien, mon enfant, lui dit Pierre avec douceur, en lui caressant les cheveux. Ou demeures-tu?

—Là-bas, répond-elle, en indiquant du doigt et du regard, au sommet de la côte, une maisonnette blanche à

la toiture rouge et aux volets verts, au fond d'un riant jardin.

Pierre se dirige vers l'endroit indiqué, se disant à part lui que d'avoir sauvé cette charmante enfant, cette précieuse petite existence, cela valait cent fois le sacrifice de la sienne bonne à quoi, après tout?....

Il franchit la porte du jardin, tenant toujours la fillette dans ses bras. Arrivé à la maison, il aperçoit sur le seuil un homme de haute stature, la figure encadrée d'une épaisse barbe noire.

Un moment, tous deux se regardent en silence, puis soudain:

—Pierre!

—Jacques!

Un éclair de haine, la haine des anciens jours a flambé dans leurs prunelles.

Cependant, en quelques mots Pierre raconte l'incident.

Sur les joues tannées de Jacques, descendent deux larmes.

D'un mouvement spontané, il tend sa large main rugueuse.

—Pierre, dit-il, je te remercie, toujours amis, dis, veux-tu?

Pour toute réponse, Pierre serre la main qui lui est tendue et embrasse l'enfant.

***

Lorsqu'il releva la tête, Germaine était devant lui. Jacques avait disparu.

A la vue de celle dont le souvenir avait argenté ses cheveux, il ne put prononcer une parole, puis, la gorge sèche et la voix suffoquée:

—Madame, je suis réellement très heureux de vous rendre votre enfant.....

—Madame! reprit Germaine avec étonnement, mais pourquoi m'appeler ainsi, Pierre?

—Comment donc, mais je croyais.....

N'êtes-vous pas la mère de cette enfant et.... la femme de Jacques.

—Jeannette, dit Germaine au comble de l'émotion, embrasse ton oncle, et vous.... mon bien-aimé Pierre, embrassez votre femme.

Jacques venait de reparaître accompagné de Jeanne.

Pierre comprit.

Pour la première fois depuis cinq ans le bonheur lui souriait.

Et en refermant ses bras sur Germaine qu'il pressa avec des larmes de joie sur sa poitrine, il oublia en une seconde ses années de souffrance.

Depuis, on ne vit jamais au lac Saint-Jean, de familles plus étroitement unies que les Chartrand et les Boisvert.

RODOLPHE GIRARD.

CYRILLE LAURIN
AGENT
The Liverpool & London & Globe Insurance Company, Limited

Chambre 57
112, rue SAINT-JACQUES,
MONTREAL

Taxe de Guerre

Une taxe de guerre d'un cent est imposée sur toute lettre adressée au Canada ou à d'autres endroits pour lesquels le tarif d'affranchissement n'excède pas deux cents par once et sur toute carte postale adressée au Canada, aux Etats-Unis ou au Mexique.

Une taxe de 2 cents sera prélevée sur les mandats-poste émis en Canada sans égard au montant du mandat.

Une taxe de 1 cent sera aussi prélevée sur les bons de poste sans égard au montant.

Cartes postales

Il y en a de deux sortes. 1. les cartes postales officielles émises par le département des Postes; 2. les cartes postales provenant de l'industrie privée.

Affranchissement

Dans les deux cas le tarif d'affranchissement est un cent pour le Canada, les Etats-Unis et le Mexique et de deux cents pour les autres endroits. Remarque:—Les cartes postales émises par les Etats-Unis peuvent être mises à la poste en Canada, à l'adresse d'endroits soit au Canada soit aux Etats-Unis si elles sont affranchies au moyen d'un timbre canadien d'un cent.

Une carte postale ne peut servir une seconde fois lors même qu'elle serait affranchie au moyen d'un timbre poste additionnel.

Dans tous les cas, quel que soit le lieu de destination, la moitié droite du recto d'une carte postale est réservée pour le timbre-poste à l'adresse. Le reste est à la disposition de l'expéditeur pour la correspondance seulement.

Toutefois il est permis de coller sur la moitié gauche du recto et tout le verso des cartes postales soit officielles, soit privées, des petites étiquettes gommées portant le nom et l'adresse de l'expéditeur et du destinataire. Ces étiquettes ne peuvent avoir plus de 2 pouces par ¾ de pouce. L'on peut aussi coller sur le verso et la moitié gauche du recto des gravures et des photographies sur du papier très mince et des coupures de journaux (qui ne peuvent en aucun cas excéder les bords de la carte) pourvu qu'elles adhèrent complètement à la carte.

A part cela l'on ne peut rien ajouter à une carte postale et elle ne peut être ni coupée ni changée.

Les cartes postales quel que soit le lieu de leur destination doivent être envoyées à découvert. Si elles sont mises sous enveloppe et portent de la correspondance elles sont sujettes au tarif des lettres.

La dimension des cartes postales privées, à l'adresse du Canada, des Etats-Unis et du Mexique ne peut excéder 6 pouces par 3⅝ pouces et elle ne peut être moindre que 3½ pouces par 2¼ pouces.

Dans le cas de cartes postales adressées ailleurs qu'aux endroits sus-indiqués la dimension ne peut dépasser 5½ pouces par 3⅝ pouces ni être moindre que 4 pouces par 3 pouces.

MANDATS DE POSTE.

L'émission et le paiement d'un mandat de poste ne sont l'affaire que de quelques instants.

Les droits exigés du public sur les mandats de poste, émis au Canada, pour être payés au Canada, Antigua, Bahamas, Bermudes, Guyanne anglaise, Iles Caymans, Cuba, la Dominique, Grenade, Guam, Hawaï, Iles des Pins, Jamaïque, Montserrat, Nevis, Terre-Neuve, La Zône du Canal de Panama, Iles Philippines, Porto-Rico, St-Christophe (St-Kitts), Ste-Lucie, St-Vincent, Tabago, Trinité, Iles Turques, Tutuila (Samoa), Iles Vierges, Les Etats-Unis sont les suivants:

Sur les sommes de		pas plus de	$10	5	cents.
Au-dessus de	$10	et jusqu'à	30	10	"
"	30	"	50	15	"
"	50	"	60	20	"
"	60	"	100	25	"

Le tarif de la commission sur les mandats de poste payables dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, dans les possessions britanniques et dans tous les autres pays étrangers pour lesquels des mandats de poste sont émis, excepté ceux ci-haut énumérés, est comme suit:

S'ils n'excèdent pas $5				5	cents.
Au-dessus de	$ 5	et n'excédant pas	$10	10	"
"	10	"	20	20	"
"	20	"	30	30	"
"	30	"	40	40	"
"	40	"	50	50	"
"	50	"	60	60	"
"	60	"	70	70	"
"	70	"	80	80	"
"	80	"	90	90	"
"	90	"	100	100	"

Il n'y a pas d'échange de mandats de poste avec l'Espagne.

Les duplicata de mandats de poste sont émis gratuitement ainsi que les formules nécessaires pour changements dans les noms des personnes à qui les mandats sont payables ou de l'endroit où ils sont payables.

BONS DE POSTE:

Le système de bons postaux, établi par le Département des Postes, procure un moyen facile et peu coûteux pour l'envoi de sommes modiques. Les bons de poste sont vendus ou payés à plus de 10,000 bureaux de poste en Canada; ils sont aussi payables aux Etats-Unis, mais seulement aux bureaux de mandats-poste.

Taux de Commission:

1 cent	sur un bon de	$ .20	2 cents	sur un bon de	$ .90
1	"	25	2	"	1.00
1	"	30	2	"	1.50
1	"	40	2	"	2.00
2 cents	"	50	2	"	2.50
2	"	60	3	"	3.00
2	"	70	3	"	4.00
2	"	75	3	"	5.00
2	"	80	5	"	10.00

Des soldes de un à neuf cents peuvent être ajoutés à aucune de ces sommes par le moyen de timbres-poste apposés au Bon Postal, si ces sommes sont payables au Canada.

Des timbres-poste ne peuvent être apposés aux bons de poste payables aux Etats-Unis.

Les Bons de poste canadiens ne sont payables qu'au Canada, aux Etats-Unis et à Terre-Neuve.

Colis Postaux pour Royaume-Uni et Pays Étrangers.

Sont expédiés par paquebots des lignes canadiennes seulement.

Des échanges directs des colis postaux sont en opération entre le Canada et les pays mentionnés dans la liste suivante, le tarif est de 12 cents la livre; la limite du poids est de 11 livres; Royaume-Uni, Antigua, Barbade, Bermudes, Grenade, Guyanne Anglaise, Hong Kong, Jamaïque, Iles sous le Vent, Nouvelle-Zélande, Ste-Lucie, St-Vincent, Shanghaï, Terre-Neuve et Trinité.

Le tarif est de 24 cents pour la première livre et 12 cents pour chaque livre additionnelle pour les pays suivants: Australie-Sud, Nouvelle-Galles du Sud, Nouvelle-Guinée et Queensland.

N.B.—Les colis doivent être mis à la poste une heure avant la fermeture de la malle.

La transmission des Colis postaux pour le Brésil est limitée à Rio-de-Janeiro, y compris Petropolis, Pernambuco (Recife) Belle Horizonte (Minas Geras) Curitybo, Cahia (San Salvador) et Sao Paulo.—Limite de poids 6½ lbs.

Les paquets scellés ne sont plus reçus de, ou envoyés de Hawaï, mais les articles de quatrième classe (ouverts à l'inspection) peuvent être envoyés à Hawaï, ainsi qu'à Porto-Rico, et aux Iles Philippines; limite du poids, 4 lbs et 6 onces; taux, 1 cent par once.

DÉFINITION DES RÈGLEMENTS.

1ère classe.—Comprend les lettres, les cartes postales, documents légaux ou commerciaux écrits en tout ou en partie, à l'exception de ceux spécialement exemptés, et toute chose du genre d'une lettre ou d'une correspondance écrite.

Le tarif d'affranchissement des lettres mises à la poste à un bureau de poste en Canada pour y être livrées aux destinataires est de 1 cent par once.

Le tarif des lettres pour le Canada, les Etats-Unis, et les possessions des Etats-Unis, à l'exception des Iles Philippines, le Mexique, l'Egypte, le Royaume-Uni et les possessions britanniques en général est de 2 cents par once.

Pour tous les autres pays, le tarif d'affranchissement des lettres est de 5 cents pour la première once et de trois cents pour chaque once additionnelle.

Toute fraction d'once en plus d'un nombre défini d'onces compte dans tous les cas ci-dessus pour une once.

Un envoi de cette classe insuffisamment affranchi, déposé à la poste et délivré au Canada, est taxé du double de l'insuffisance d'affranchissement.

Les lettres non affranchies pour le Canada, les Etats-Unis ou le Mexique sont envoyées aux rebuts.

Celles qui sont insuffisamment affranchies pour les Etats-Unis ou le Mexique ou qui viennent de ces endroits, sont taxées du double de l'insuffisance d'affranchissement payable lors de la distribution. Elles doivent être affranchies au moins d'un port de 2 cents.

Les lettres non affranchies pour le Royaume-Uni et autres pays peuvent être envoyées à destination mais elles sont passibles d'un port double à leur destination et, du double de l'insuffisance d'affranchissement quand elles ont été insuffisamment affranchies.

Des coupons-réponses, afin de permettre aux expéditeurs de lettres à l'étranger de payer l'affranchissement de la réponse, sont maintenant en vente à 6 cents chacun.

2ème classe—Pour le Canada, les Etats-Unis, le Mexique, le taux des journaux d'occasion est de 1 cent par 4 onces;

Pour Terre-Neuve, Grande-Bretagne, etc., les journaux d'occasion imprimés et publiés au Canada peuvent être expédiés en Grande-Bretagne, Irlande, la Barbade, les Bermudes, Guyane Anglaise, Bornéo, Anglais Nord, Cap de Bonne Espérance, le Natal, l'Etat Libre d'Orange, Ceylon, Chypre, Iles Falkland, Iles Fidji, Gambie, Gibraltar, Hong-Konk, la Jamaïque, Iles sous le vent, Malte, Mauritius, Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande, Sarawak, les Seychelles, Sierra Léone, Nord et Sud, Nigeria, Transvaal, Trinité et Tobago, Iles Turques et Zanzibar, au taux de un centin par 4 onces.

3ème classe—Pamphlets imprimés, circulaires imprimées, cartes géographiques, lithographies, photographies, dessins et gravures, prix courant, manuscrits de livres ou de journaux, papiers d'examen, plans sans spécifications, listes d'électeurs, calendriers, cartes de visite, manifestes de douane, livres, etc., 1 centin par 2 onces ou fraction de 2 onces.

Les circulaires imprimées ou produites par un procédé mécanique autre que la clavigraphie sont admises aux taux de 1 cent par 2 onces, lorsque au moins 20 exemplaires conçus dans des termes absolument identiques sont déposés en même temps au bureau de poste. Lorsque des circulaires de ce genre sont jetées à la boîte, elles doivent être attachées ensemble. Les circulaires au moyen du clavigraphe (typewriter) doivent être affranchies comme les lettres.

Ces objets divers doivent être enveloppés de manière à être facilement examinés. La limite du poids est de 5 lbs (1 seul volume, 10 lbs).

Les patrons et les échantillons : port, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces, limite de poids, 12 onces, devront être enveloppés avec sûreté et faciles à examiner; pour la farine et objets de la sorte, on devra se servir de boîtes et de sacs en toile; pour les objets en verre, des boîtes en métal ou en bois.

Comprenant les livres, papier de commerce: port, 1 cent par 2 onces: mais un affranchissement d'au moins 5 cents est nécessaire pour les papiers légaux ou commerciaux et de 2 cents pour les patrons et échantillons.

La limite de poids pour les patrons et échantillons est de 12 onces, et pour autres objets dans cette classe, de 4 lbs et 6 onces.

Des paquets de marchandises ouverts à l'inspection peuvent être envoyés au tarif de 1 cent par once, mais il sera payé un droit de douane aux Etats-Unis, Iles Philippines, Porto-Rico et Hawaï.

(A) Papiers de commerce; (B) Livres; (C) Echantillons pour les pays de l'Union Postale.

Les "Papiers de Commerce" comprennent toutes les pièces ou documents, manuscrits, écrits ou dessinés en tout ou en partie à la main (excepté les lettres ou communications ayant le caractère d'une correspondance actuelle et personnelle), les pièces de procédure, les actes de tous genres dressés par les officiers publics, les copies ou extraits d'actes sous seing privé, les connaissements, factures ou autres documents d'un caractère mercantile, les différents documents de service des compagnies d'assurance ou autres compagnies publiques, les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits de livres ou autres œuvres littéraires, et autres papiers de même nature.

Les "Imprimés" comprennent les journaux périodiques, les livres brochés ou reliés, les papiers de musique, les cartes de visite, les cartes-adresse, les épreuves d'imprimerie avec ou sans manuscrits qui s'y rapportent, les gravures, les photographies (sans verre), dessins, plans, cartes géographiques, catalogues, prospectus, annonce, avis et circulaires imprimés, gravés et lithographiés.

(A et B) Limite de poids et de grandeur: 5 lbs pour le Royaume-Uni, 24 pouces de longueur et 12 pouces de hauteur ou largeur, et 4 lbs et 6 onces pour les autres pays de l'Union Postale, 18 pouces de longueur et 18 pouces de hauteur ou largeur. Dans le cas ou le paquet a la forme d'un rouleau il peut avoir jusqu'à 30 pouces en longueur et 4 pouces en diamètre. Pour ceux ne faisant pas partie de l'Union Postale, 18 pouces par 12 pouces de largeur et de hauteur; limite du poids, 4 lbs.

TARIF DES COLIS POSTAUX

	1 lb	2 lbs	3 lbs	4 lbs	5 lbs	6 lbs	7 lbs	8 lbs	9 lbs	10 lbs	11 lbs
A tout bureau dans un rayon de 20 milles sans égard à la limite de la province	.05	.06	.07	.08	.10	.12	.14	.16	.18	.20	.22
A tout bureau au-delà de 20 milles et dans la même province	.10	.14	.18	.22	.26	.30	.34	.38	.42	.46	.50
De tout bureau d'une province pour un bureau dans une province voisine	.10	.16	.22	.28	.34	.40	.46	52	.58	.64	.70
De tout Bureau dans la province de:	**A tout Bureau dans la province de:**										
Colombie Anglaise	Saskatchewan	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	92
" "	Manitoba	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.94	.94	1.04	1.14
" "	Ont., Qué. et Prov. Mar.	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32
N.-B. N.-E. et I.-P.-E.	Ontario	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
N.-B., N.-E. et I.-P.-E.	Manitoba	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
N.-B., N.-E. et I.-P.-E.	Sask., Alta et C.-A.	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32
Québec	Manitoba	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
Québec	Sask.	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
Québec	Alta et C.-A.	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32
Ontario	Sask. et Prov. Mar.	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
Ontario	Alta	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
Ontario	Colombie-Anglaise	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32
Manitoba	Alberta et Qué.	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
Manitoba	C.-A. et Prov. Mar.	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
Saskatchewan	C.-A. et Ont.	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
"	Qué. et Yukon (été)	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
"	Prov. Mar. et Y. (hiver)	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32
Alberta	Man. et Yukon (été)	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
"	Ontario	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
"	Qué., P.M. et Y. (hiver)	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32

L'affranchissement maximum ne devrait jamais excéder 1 cent par once.
Les provinces N.-B., N.-E. et I.-P.-E. sont considérées comme une seule province.

(C) Royaume-Uni: poids, 5 lbs; longueur, 2 pieds; épaisseur ou largeur, 1 pied. Limites de pesanteur et grandeur pour les pays de l'Union Postale, 12 onces; longueur 1 pied, largeur 8 pouces , hauteur 4 pouces.

Un droit additionnel sera perçu pour frais de transport des colis adressés, ou déposés à la poste, à des bureaux situés dans certains districts éloignés auxquels les dépêches doivent être expédiées par un service continu de voiture, à plus de 100 milles de distance.

L'Assurance sur les colis Postaux n'est pas encore établie; le public en sera averti quand elle prendra effet. D'ici là, les colis peuvent être recommandés.

Colis pour des pays au sud des Etats-Unis.

Les colis (ne portant pas de déclaration de douane) destinés à des pays au Sud des Etats-Unis, affranchis et mis à la poste en Canada. peuvent être adressés au nom de la personne à laquelle ils sont destinés, avec indication de l'endroit et du pays, et au-dessous de cette adresse, on peut les marquer aux soins d'une personne ou d'une firme à New-York. Ces colis seront alors expédiés par la poste, à New-York, pourvu que le poids n'en excède pas 4 lbs et 6 onces, et qu'ils soient affranchis au taux de 1c. par once, La personne ou la firme au nom de qui l'article est marqué n'aura alors qu'à biffer cette partie de l'adresse le recommandant à ses soins, à New-York, de manière à ne laisser sur le colis que l'adresse même de sa véritable destination. Le colis sera ainsi accepté à la poste à New-York, sur affranchissement en timbres américains couvrant le port de là au lieu désigné sur l'adresse.

Objets recommandés.

Tout article expédié par la malle, pour le Canada, les Etats-Unis et les pays de l'Union Postale, peut être enregistré sur paiement de 5 cents en sus du port ordinaire, et l'envoyeur pourra s'assurer un reçu de livraison de l'objet expédié en payant 5 cents en sus de l'enregistrement.

Dédommagement pour pertes d'objets recommandés.

(1) En cas de perte, dans le service postal, d'un objet recommandé, déposé à la poste au Canada pour être délivré au Canada, le destinataire, ou à la demande du destinataire, l'expéditeur, a droit à un dédommagement qui, dans nul cas, ne devra excéder vingt-cinq dollars, ou la valeur réelle de l'objet recommandé perdu, quand la valeur de cet objet est

inférieure à vingt-cinq dollars, à condition que nulle autre compensation ou remboursement n'ait été effectué pour cet objet.

(2) Le dédommagement sera payé, pourvu que la perte de l'objet recommandé soit signalée au département dans l'intervalle d'une année à partie de la mise à la poste, sur reçu de déclarations assermentées des personnes intéressées qui, au meilleur de leur connaissance et bonne foi, établiront:

(a) que l'objet recommandé a été perdu dans les malles;

(b) que la valeur du contenu était de (montant);

(c) que l'ayant-droit s'appelle (nom);

(3) Aucun dédommagement n'est accordé pour un objet recommandé qui n'a pas été totalement perdu dans les postes.

(4) Aucun dédommagement n'est accordé pour un objet dont le droit de recommandation n'a pas été acquitté.

CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE.

Des dépôts d'une piastre, et au-dessus, sur lesquels un intérêt de trois pour cent est alloué, seront reçus pour être transmis au Bureau Central de la Caisse d'Epargne Postale. Livrets et informations fournis sur demande. Bureau ouvert de 8 a.m. à 6 p.m.

Dans un hôtel, vers cinq heures du matin.

Le garçon cogne à tour de bras sur la porte d'une chambre en criant: Monsieur! Monsieur!

—Hem! quoi! répond, de l'autre côté, le voyageur interpellé.

—C'est bien vous qui avez demandé à être réveillé pour le train de quatre heures cinquante?

—Oui, eh bien?

Vous pouvez dormir tranquille, le train est parti.

* * *

Les plaisirs ne sont que la fausse monnaie du bonheur.

TOUTES SORTES D'ASSURANCES TEL. MAIN 1831

GEO. W. PACAUD

80 RUE ST. FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL

Agent en Chef pour la Prov. de Québec de la Cie d'Assurance contre le Feu NATIONALE DE HARTFORD

Agent en Chef pour le Canada, de la NEW YORK PLATE GLASS INSURANCE CO.

Agence Spéciale pour Montréal et le District, de la Cie d'Assurance contre le feu NORTH BRITISH AND MERCANTILE.

DEMANDEZ LES TABACS CANADIENS A FUMER

JOFFRE

TABAC QUESNEL
SUPERIEUR

1-10 lb : 10c le paquet
1-4 lb : 25c le paquet

FRENCH

PARFUM
D'ITALIE

1-14 lb : 5c le paquet

ALBERT

ROUGE
QUESNEL

1-12 lb : 5c le paquet

BALMORAL

CANADIEN
NATUREL

1-10 lb : 5c le paquet

Genin, Trudeau & Cie, Limitée

22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

PROPRIETAIRES DES MARQUES CI-DESSUS
IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'ARTICLES DE FUMEURS

AUSSI AGENTS POUR
LES CELEBRES PIPES

PETERSON

Garanties pour ne pas Craquer ni Bruler

EN VENTE PARTOUT

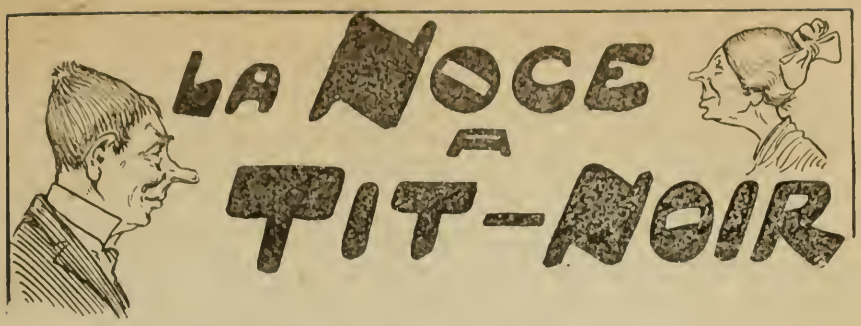

LES loups-garous, les enfants, c'est des gabareaux qu'ont été sept ans de suite sans faire leurs pâques, ou ben qu'on fait des marchés avec Charlot. Dans le jour, c'est du monde comme les autres créquiens, mais, sous le coup de minuit, ça se change en bête et ça couraille un peu partout, paraît-même que ça va au sabbat avec les sorcières.

J'cré ben, par exemple, que ça mord pas le monde. Y a qu'un moyen de les délivrer, c'est de les faire saigner.

Un coup qu'y sont délivrés, vous savez, ça paraît pus en toute. Tenez, pas besoin d'aller plus loin, moi qui vous parle, j'en ai délivré un de loup-garou, pis un jour de noces encore, les noces à Tit-Noir. C'est le défunt grand Ged. Oui, les enfants, c'est moé qu'à délivré Ged, comme vous allez voir.

Mais commençons par le commencement. C'est donc tant seurement pour vous dire, les enfants que le grand Ged Lanouette pis Tit-Noir Lamoureux étaient une paire d'amis un peu dépareillée, comme qu'on dit.

Y z'avaient vu le jour quasiment la même nuit, et avaient grandi ensemble comme deux orteils du même pied.

Dans leur jeunesse, y z'avaient fréquenté ensemble l'école bussonnière, comme on dit en latin, y foxaient les mêmes jours et s'étaient faits bougrés à la porte de l'école du village à la même date, avec le même diplôme et la même lettre de recommande.

Y z'avaient fait leur cléricature tous les deux dans le même chanquier, dans le haut du Saint-Maurice pour le même boss.

On les voyait jamais l'un sans l'autre; quand Tit-Noir se mouillait les pieds, c'qui arrivait de temps à autre, Ged se les humectait aussi, et quand Ged prenait sensément une cruche par la taille, Tit-Noir s'empressait d'y faire la même cérémonie.

Y z'avaient été dans les States ensemble. Enfin y

s'étaient pas salis dans les mêmes couche, pis c'est juste. Tout le monde les connaissait.

C'était une tanante de paire de vieux garçons. Y dépassaient tous les deux la trentaine et tout annonçait qu'y n'auraient jamais de belles-mères, rapport que drés qu'un avait une blonde, l'autre trouvait moyen de mettre la chicane dans l'entreprise.

Y avait jamais eu la moindre petite enguelade entre les deux copains, quand, un bon soir, v'la Tit-Noir qui s'amène avec un air tout chose et, à brule coup de point, transvase la suivante à son ami Ged:

—Ged, qu'y dit, j'me marie.

En entendant c'te déclaration intempestive et santigrimite, Ged a quasiment perdu sans connaissance.

—T'es pas fou, qu'il rentasse.

—C'est comme j'te dis.

—T'es pas pour me faire une affaire comme ça. On a toujours rôdé ensemble, on s'est jamais lâchés, quoi est-ce que j'vas devenir.

—Tu peux te marier aussi.

—Pas une bougresse de miette, si t'es fou, moe je l'sus pas encore. Pourquoi que tu t'embarques là dedans, pauvre Tit-Noir? Si tu m'en avais parlé, j'aurais trouvé moyen de te sortir de c'pétrin-là.

—C'est pour ça que j't'en ai rien dit.

—Et c'est la p'tite Cézanne Lauzon, j'suppose, qui t'a mis ça dans le ciboulot?

—T'as mis le nez dessus. C'est avec elle que j'me marie.

—Eh! ben t'es pas pour lâcher un ami d'enfance comme ça. J'vas empêcher c'te catastrophe-là, c'est moë qui t'le dis.

—Pas moyen, les bans vont être publiés demain au prône de la paroisse, pis le trousseau est fait.

—Ah! c'est comme ça, qu'éclate le grand Ged, eh! ben, mon crapaud, tu vas me payer ça. D'abord qu'on pourra pas vadrouiller ensemble, j'te jure, ma grand'conscience, que j'me vends à Charlot, pis que j'me mets à courir le loup-garou. Tu te souviendras de moë le jour de tes noces, mon pendard! Puisque tu t'maries, eh! ben, va au guiabe!! Et là-dessus, le grand Ged est parti à l'hôtel du village, noyer son chagrin; même qu'y vous à r'tourné une pépère de brosse qu'à duré jusqu'aux noces à Tit-Noir.

Sans plus s'occuper de son ami Ged, Tit-Noir s'est fait faire sa bougrine de noces et un mois après, qui tombait justement les jours gras, la conjugaison avait lieu.

Pour une noce fionnée, c'était une noce fionnée, j'vous en passe un papier.

Le grand Ged qui paraissait avoir pris son parti de continuer tout fin seul, sa vie de vieux ceribataire, était garçon d'honneur, et parlait pus de courir le loup-garou.

Ça n'empêche pas qu'y avait des drôles d'airs.

Pour quant à la noce, c'est pas pour faire des vents, ni rien dire de trop, mais des noces comme ça, les enfants, y s'en fait pus au jour d'à présent, j'ai pas peur de l'dire. De la mangeaille et de la biberonnerie, y en avait, "en

veux-tu, en v'la". Otez-vous les pieds de dans le blé d'Inde, c'était pas une noce de carême.

Tout le monde a été malade pendant un bon mois pour avoir trop boulotté, j'vous mens pas, aussi vrai que vous êtes-là.

Dans c'te noce-là, comme dans toutes les autres, on a commencé par aller à l'église, où le sacrifice a été consommé avec pompes; après quoi on a pris le bord de chez la belle-mère, endroit où le fun s'est mis à s'élever pas pour rire.

Dans les noces à la campagne, vous savez, la cérémonie qui suit immédiatement l'immolation des victimes au pied des autels, c'est la mangeaille. Et pour quant à ce'qui en est de la circonstance en question, j'ai pas peur de dire que la belle-mère à Tit-Noir avait fait les choses en grand sous ce rapport-là.

Y avait quatre tablées, bondance! et des pépères de tablées, lâchez-le l'ours! Vieux cimiquière! les tartes à la ferlouche, les guertons, les dindes avec du fort, cramoisi! tout en r'volait. J'vous mens pas, y avait jusqu'à des confitures, bout de corde!!

Ça c'était une noce, les enfants.!

Aussi, pas besoin de vous dire que tout le monde s'est conduit correct envers le menu.

A la fin de la boustifaille, qui a duré de huit heures du matin à sept heures du soir, sans arrêter, le violoneux a sorti son outil et tout le monde s'est planté. Les reels, les gigues voleuses, les gigues simples, les dances carrées ou rondes, ça faisait pas de différence, tout le monde se trémoussait la corporation que ma foi de gueux, c'était un vrai plaisir de voir ça. Jusque là tout avait marché sur des roulettes, à part que Ged, qui s'était un peu humecté les pieds, était disparu depuis un bout d'temps, et que personne savait par ousqu'il était passé. Mais personne s'en inquiétait, rapport que ça arrive souvent dans les noces, que le garçon d'honneur ou les même invités, sont obligés d'aller prendre l'air après la boustifaille.

Mais le trouble allait pas tarder à s'élever, comme vous allez voir.

J'étais justement en train de danser un reel à quatre avec la p'tite Zovile, la sœur à Puce Sarrazin, on faisait vis-à-vis à la mariée pis à Toussaint Lacouenne, quand, tout d'un coup, zling! v'la la fenêtre qui s'ouvre toute grande, sus le coup de minuit, et une avalanche de pétaques pourrites et autres objets que la politesse me défend de vous nommer, nous arrivent sur le paroissien. Le marié en reçoit une sur un œil, la mariée timbe en pamoison, la p'tite Zovile me saute au cou, sous le prétesque qu'elle avait peur, et tous les moitiés restent figés comme des estatues de sel.

—Quiens, mon possédé, v'la pour le marié, hurle, du dehors, une voix infernale qui ressemblait à celle de Ged comme deux gouttes d'eau; tandis que Tit-Noir recevait, sur la poire, une bouse de vache, sous vot'respect, qui faisait des flammèches.

Au même instant, Tinon Lauzon, qui était sorti queques minutes auparavant, rentre, les cheveux drettes sur la tête, en criant comme un perdu: "Poupa, l'guiabe est dans l'écurie! les jouaux font un vacarme d'enfer!"

—Tout ça, que j'me dis à l'intérieur, c'est mon idée que c'est ce possédé de grand Ged qui tient sa promesse. J'vois pas aut'chose. C'est pas pour rien qu'y est disparu. C'est louche. Les plus braves se hasardent à mettre le nez dehors, mais bougez pas, il faisait noir comme dans la conscience d'un échevin. Pas moyen de rien voir.

Mais dans l'écurie, les jouaux faisaient un vacarme à tout casser.

—Non d'un chien! que j'me dis, est-ce que par hasard Charlot, qu'est un ami de Ged, s'amènerait! Bondance de vieille téquière, y sera pas dit que Fricotte en aura pas le cœur net.

J'agrafe le fusil de Tit-Noir, pis je prends, à tâtons, le bord de l'écurie où le vacarme continuait de plus belle.

J'entre, les jouaux avaient les oreilles dans le crin et ruaient comme des possédés.

J'bats le briquet, j'allume ma chandelle, je regarde, rien de surnaturel nulle part; excepté que dans la boîte à l'avoine, j'aperçois mon Ged qui ronflait sur une botte de paille.

J'approche, j'le pousse.

—Aie! Ged, que j'y module, qu'est-ce que tu brettes là, c'est-y toi qui fait tout ce vacarme-là?

—T'as raison Paméla, qu'il me rentasse, mais faut pas kicker, c'est ben permis de se déranger un peu un jour de noces.

—Viens-t'en que je dis en l'agrafant par un plumat.

—Voyons, qu'y dit, prends pas toute la couverte.

—C'est clair, que j'me dis à l'intérieur, que c'est pas lui qui fait tout ce train-là. Il est bonnement venu ici pour se remettre. Tout de même, vieux bon sang, ça me paraît louche tout ça. Faut voir à voir. Si c'est Charlot qui fait tout ce bruit là, y va revenir. J'vas me cacher ici, pis j'vas le guetter. J'éteins ma chandelle. J'charge mon fusil avec des chevrotines, pis j'me couche sus la botte de paille aux côtés de Ged, et j'me mets à watcher.

Tout d'un coup, v'la que j'entends du bruit, pis queque chose se met à me souffler dans le visage, des zephyrs qui semblaient venir d'un congres de vidangeurs, vrai comme vous êtes-là.

—Reste donc tranquille, Ged, que j'y dis, on pourra jamais le poigner.

Me repond pas et se met à me passer sa langue dans le cou en marmottant des bêtises dans une langue que je comprenais pas.

—T'es saoul, Ged, que j'y inocule d'un œil sevère. Si y a du bon sens de s'emplir comme ça en jour des noces d'un ami. Tas pas honte? Je continuais à y faire la morale, quand, tout d'un coup, ma grande conscience, j'éprouve une douleur cuisante, en même temps que je sens comme quelqu'un qui me passait un râteau et un paquet d'aiguilles, su la propriété foncière.

Ecoutez, les enfants, Fricotto est pas un homme qu'à l'habitude de s'occuper de ce qui se passe derrière lui, mais en sentant c'te familiarité-là, je suis sorti de mon caractère.

—Mon salaud de grand Ged, que j'éclate, en bibite, puisque tu veux pas te tenir tranquille, j'vas te ramener à la maison sus le temps des pommes.

En disant ça, j'me lève, j'bats le briquet et..... chrysosthome, les enfants, aussi vrai qu'y a un soleil qui nous éclaire dans le jour, quand y pleut pas, comme de raison, Ged s'était reviré en ours sans m'en parler, ma grande conscience du dimanche.

—Ged, que j'y intercalle, c'est pas des choses à faire avec les amis.....

—Grrr, grrr! qu'y rentasse, en fonçant sus moë.

—Grogne si tu veux, animal, t'aurais du me le dire que tu étais loup-garou, au lieu de changer de poil comme ça, sans rien dire.

Mais bougez pas, au lieu de m'écouter poliment, y fait mine de me sauter sur la corporation. J'perds pas de temps, j'vous lui colle un pépère de coup de poing, pis j'agrafe mon fusil chargé de chevrotines et j'tire dessus.

Il faisait noir comme dans la gueule d'une négresse, sous vot'respect, rapport que dans tout ce remu-ménage, ma chandelle avait vu l'ours. J'me préparais à tirer un autre coup, quand j'entends Ged qui s'met à hurler.

—Tire pus, animal, ton ours est fiché le camp, et tu m'as flanqué toute la charge dans la propriété foncière.

En entendant ça je r'bats le briquet, j'rallume ma chandelle, et j'aperçois mon Ged étendu sus la botte de paille où y s'était couché, et qui s'tenait les fondations des deux mains, mais pas plus d'ours que dans ma poche.

—Bougre de fou, qu'y m'intercalle, tu peux pas viser mieux que ça? j'ai l'envers du paroissien tout dévisagé!

—Comment, j'tai délivré, pis t'es pas content?

—Quoi? Qu'est-ce que tu ramanches là?

—Fais donc pas l'innocent; tu sais ben que t'étais loup-garou. La preuve, je l'ai là, derrière moe, sus l'envers de mon frontispice.

—Tu radottes, c'est un ours qu'était entré dans la grange et qui faisait peur aux jouaux. Je dormais tranquillement sus c'te botte de paille-là, quand tu m'as flanqué ton coup de fusil dans l'as de pique.

—Ouais, tu sauras mon vieux, que c'est pas à Fricotto qu'on fait avaler ces menteries-là. T'étais bel et bien loup-garou, et c'est Charlot qui venait te chercher sus le coup de minuit par la fenêtre. Tu te souviens de c'que t'as dit à Tit-Noir? L'ours, c'est toi, et je t'ai délivré avec mon coup de fusil. Tu m'feras pas accraire le contraire. J'sus pas un fou, bondance!

—C'est pas vrai, qu'y rentasse en se sauvant à la maison, et en se tenant les fondations à pieds joints. Vrai comme vous êtes-là, j'ai jamais vu un canayen saigner du....nez d'une façon aussi lamentable. On aurait dit une hémorragie cérébrale qui s'était trompée de bout.

J'ai pas parlé de la chose à la noce, je leur ai laissé gober les menteries du grand Ged.

Mais le plus clair de l'affaire, c'est que Ged et pis moe, on a passé le reste de la nuit des noces à nous coller mutuellement des cataplasses sur l'envers des fondations de la propriété immobilière, comme dit le notaire de par chez-nous; et qu'y finissait pas de me reprocher mon coup de fusil, qui pourtant l'avait délivré, quoiqu'y en dise.

V'la c'que c'est que l'ingratitude humaine, les enfants.

Le lendemain, y z'ont tué un ours dans le bas du rang. Ged a voulu me faire accraire que c'était celui-là que j'avais tiré, mais ça pas pris, rapport que j'sais ben que mon ours c'était lui en loup-garou, y lui ressemblait, et pis tous les plombs qu'y avait dans la conscience, quand c'est sus l'ours que j'avais tiré, y avait pas attrapé ça en éternuant, le scélérat.

Et la preuve que c'était vrai, que Ged s'était vendu au guiabe pour se venger de Tit-Noir, c'est qu'après c'té délivrance-là, y a jamais couru le loup-garou.

Ça l'a pas empêché de mal tourner, rapport que drés qu'y a pu s'enlever ses cataplasses de dessus l'envers du cerveau, le grand Ged s'est embarqué dans le conjungo avec la p'tite Paméla Lauzon, la belle-sœur à Tit-Noir. Ce qui prouve que faut jamais dire des noms à un ami qui fait une bêtisse, sans savoir si on tombera pas dans la même bad luck.

A. BOURGEOIS.

SIROP CONTANT

Au Lactophosphate de Chaux, Créosote, Glycérine et Codéine. Employé avec le plus grand succès dans le traitement

DES

Toux Opiniâtres, Maladie de Poitrine, Bronchites Chroniques ou Catarrhes Bronchiques, Rhumes négligés, Faiblesse, Débilité, Consomption, Etc.

JOS. CONTANT, Ph.-D.

231, NOTRE-DAME EST, - - MONTREAL

LE JEU DES GANTS.

Vous commencez par tirer au sort celui de vos camarades qui sera en pénitence, puis vous lui remettez une paire de gants roulée en boule, et vous vous rangerez en cercle à trois ou quatre mètres de lui.

Le pénitent lancera trois fois les gants en l'air et devra les rattraper; s'il les manque il paiera un gage. Après cet exercice préliminaire il lancera vivement les gants à un des partenaires (qui doivent toujours se tenir prêts à les recevoir) en criant:

—Je te lance mon gant, pourquoi?

Le partenaire en les recevant devra toujours faire une réponse se terminant par le son "an". Exemple: Parce qu'il est blanc ou parce que tu es méchant, ou parce que Paul est charmant, etc.

Si le partenaire ne répond pas assez vite, il paye un gage et lorsqu'il a trois gages,, il prend la place du pénitent. Lorsqu'il a répondu il relance les gants au pénitent qui recommence en les jetant à un nouveau joueur.

Pour être très amusant, ce jeu doit être mené très rondement pour prendre plus facilement en défaut les joueurs qui se trouvent ainsi un peu déroutés par la rapidité des questions posées.

Comment distinguer aisément un vrai diamant d'un faux?

Voici plusieurs moyens, tous très pratiques:

1. Les facettes des vrais diamants sont rarement aussi régulières que celles des imitations, parce que ces dernières doivent être faites avec le plus grand soin, la moindre irrégularité produisant des défauts dans la réfraction de la lumière;

2. Le vrai diamant résiste à la lime et ne peut être rayé par le saphir;

3. Jetez la pierre dans un vase plein d'eau; si c'est un vrai diamant, il continue à briller au travers du liquide, tandis que les imitations perdent tout leur brillant;

4. Si vous regardez au travers d'un vrai diamant un point noir sur une feuille de papier blanc, ce point noir se voit clairement. Si, au contraire, il devient confus ou s'il se multiplie, c'est que, tout au moins, la pierre n'est pas de trop bonne qualité;

5. Une seule goutte d'eau placée sur la surface du diamant, garde sa forme globulaire, mais s'étend immédiatement si la pierre est fausse.

La COQUELUCHE GUERIE

MERES N'OUBLIEZ PAS QUE LA **COQUELUCHE TUE**

Non seulement par ses effets immédiats mais par ses nombreuses complications.

QUE LA COQUELUCHE fait en Canada de 8 à 10 victimes de plus par semaine que la diphtérie, maladie dont le nom seul fait trembler les mères.

QU'UNE COQUELUCHE mène souvent à l'anémie et à la tuberculose.

QU'IL existe maintenant un véritable spécifique de la COQUELUCHE le

SIROP NOVO (à base de Sulfure de Calcium dissous par un procédé scientifique tout recent)

quisoulage promptementetguérit positivement cette terrible maladie

LE SIROP NOVO diminue le nombre des quintes, décongestionne les organes affectés, atténue la force des symptômes, permet au malade de s'alimenter mieux et plus vite et le protège contre les complications habituelles de cette maladie.

AUX PHARMACIES, 75c. PAR LA MALLE, 90c.

LA CIE DES PRODUITS DECARY, Limitée, 245, Centre, Montréal.

Distributeurs Généraux:
McEWEN, CAMERON & WAIT, Limited,
MONTREAL.

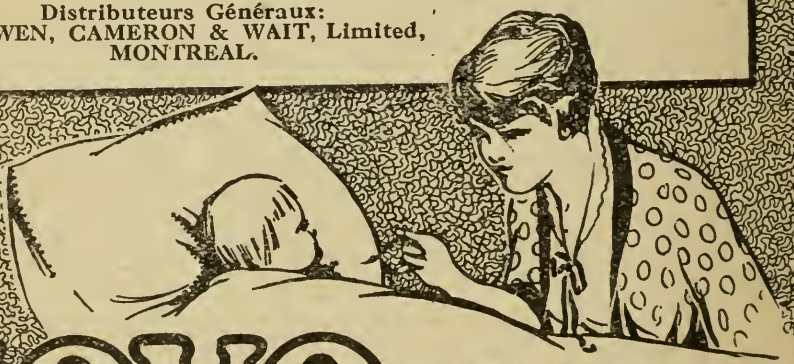

NOVO GUERIT COQUELUCHE

RHUME TOUX BRONCHITE

Presque tout le monde est capable d'un élan, d'un acte de bonté, d'héroisme momentané. C'est à la continuité qu'on reconnaît les grandes âmes.

IL y a quelques années, vivaient dans une paroisse peu éloignée de Montréal, un jeune homme, George Perrier, et une jeune fille de son âge, Madeleine Clermont. Elevés l'une près de l'autre, ils avaient vécu la même existence; leur jeunesse s'était écoulée doucement dans la modeste aisance de leurs parents, au milieu d'un rêve de bonheur dont la beauté ne leur apparut que plus tard. Puis un jour vint où les nécessités de la vie conduisirent Madeleine au couvent et Perrier au collège.

Doués de tous les dons que les pères et les mères souhaitent à leurs enfants, mais qui ne sont pas toujours leur apanage, Georges et Madeleine se retrouvaient aux vacances, et l'intimité reprenait ses droits, tout en se modifiant, se développa bientôt. Chez le jeune homme, l'amitié finit par se muer en un sentiment plus ardent. Madeleine, dont les études avaient pris fin avant celles de Georges, s'était frolée au grand monde, et ce contact avait fait naître dans son âme des aspirations qui ne correspondaient pas à l'amour que son ami lui avait un jour manifesté. Il manquait de chic, ce grand garçon qui n'avait encore fréquenté que l'Université, où ses manières un peu frustes l'avaient suivi. Le campagnard survivait en lui, un certain négligé dans sa mise, cette absence de tenue, si marquée souvent chez ceux qui tiennent plus à être qu'a paraître.

Il suffit, parfois, qu'un obstacle se dresse en face de l'ambition ou de la passion, pour qu'elle redouble de violence. Les avances de Georges, repoussées plusieurs fois par Madeleine résolue à s'en tenir à l'amitié, se renouvelaient

plus fortes à chaque rencontre. Peindre son chagrin serait chose impossible; il faut avoir passé par là pour le comprendre. Nombreux sont les naïfs qui ont connu ce désespoir, ne sachant pas, les malheureux, qu'un amour se remplace souvent avec grande facilité par un autre. Ce n'est ni un homme ni une femme que l'on aime, mais l'homme ou la femme.

Georges, désespéré, quitte un jour sa paroisse natale pour noyer sa tristesse dans des occupations absorbantes, afin de changer la direction de son esprit. C'est en vain qu'il demande aux villes ce qu'il cherche. A Montréal, comme à Québec, l'image de Madeleine le hante sans cesse. Sous cette vision une tristesse invincible embrune sa vie; le soleil radieux perd pour lui tout éclat. De désespoir, il s'embarque pour la France. "En mettant l'océan entre moi et la cruelle, s'était-il dit, je retrouverai peut-être l'oubli et la tranquillité". Grâce à d'excellentes relations qui lui firent connaître les distractions qu'offre Paris, il put mettre un peu d'équilibre dans son âme. Peu à peu, le vertige qui saisit souvent l'étranger dans la grande ville mit son emprise sur le jeune canadien. Ses mille séductions le font passer d'un émerveillement à un autre. Cependant l'image de l'adorée revient dans ces jours de fête pour lui arracher ce cri du cœur: "Ah si elle était ici comme tout cela serait encore plus beau"!

Après deux ans d'un exil charmant à bien des points de vue, Georges s'est transformé; c'est un tout autre homme; son esprit s'est affiné. L'horizon de ses connaissances, agrandi au contact de ses amis de la-bas, en a fait presque un parisien, presque chic.

Son retour à Montréal coincide avec la déclaration de guerre en août 1914, et lorsque le gouvernement fait appel au patriotisme des Canadiens, Georges Perrier n'hésite pas un seul instant à se faire soldat, avec l'espoir de se guérir du mal d'aimer. Avant de s'embarquer avec ses compagnons du régiment Patricia, il s'en va dire adieu à ses parents et à.....Madeleine.

La vue de son ancien ami, portant le costume militaire, produisit un effet sympathique extraordinaire sur le cœur de Madeleine. Ce n'est plus le garçon a l'air gauche d'autrefois, qui paraît sous ses yeux, mais un solide gaillard, déluré, élégant, l'air martial. Et l'uniforme achève la conquête. Ce que le veston et le pantalon khaki ont produit de miracles, c'est inconcevable; Madeleine l'éprouve à son tour. Jadis, du temps où des régiments anglais tenaient

garnison à Montréal où à Québec, leurs officiers pouvaient épouser les plus jolies filles de ces deux villes. Depuis le commencement de la guerre, les *misses*, d'une ville non loin d'Ottawa, évitent de se promener dans les rues avec un pékin, même vêtu au dernier cri.

Madeleine subit, comme bien d'autres, le prestige de l'uniforme. Elle s'en défendit. C'était le héros qu'elle voyait surtout. L'homme décidé à sacrifier sa vie pour une grande cause ne doit-il pas grandir aux yeux de ses amis ?

Georges ne tarda pas à remarquer, sans se rendre compte de sa cause, le changement survenu chez son amie si longtemps indifférénte à ses déclarations. Soudaine avait été la transformation; le coup de foudre de l'amour, quoi! Comme les aveux d'un côté et les reproches et le pardon de l'autres e précipitèrent rapides! Et l'état d'âme constater, il fallut hélas descendre des hauteurs de l'amour pour frémir devant l'abime qui allait se creuser entre Georges et Madeleine au départ du soldat. Ce fut un duel entre la passion et le devoir, et la douce jeune fille, les yeux noyés de larmes, suppliante, conjugait le verbe aimer à tous ses temps et modes les plus expressifs pour retenir le soldat auprès d'elle; et lui de répondre:

"Tu me brises le cœur; tu sais que je ne puis renier mon serment. Veux-tu que je sois un lâche; me rendre à tes supplications, ce serait forfaire à l'honneur, devenir indigne de ton affection. Que ne parlais-tu plus tôt, alors que j'étais libre ?"

Madeleine s'affaisait sous le poids de ces raisons si puissantes, mais l'amour prenait bien vite le dessus, et elle n'avait point capitulé lorsque sonna, d'un son lugubre, l'heure du départ de son ami. Il lui semblait que le monde croulait autour d'elle et que jamais elle ne survivrait à la séparation.

L'appel du devoir impérieux lui semblait une suprême injustice. Quoi, s'éloigner l'un de l'autre au moment ou l'amour éclatait dans les deux cœurs, quel atroce supplice! Quelle cruauté de lui demander de refouler ses sentiments dans son for intérieur!

Lorsque plusieurs semaines après le jour fatal elle put se ressaisir un peu, Madeleine écrivit son désespoir à Georges qui en subit avec une émotion pénible toute la douloureuse impression, tant qu'il fût au camp de Shorncliff en Angleterre.

Pour la pauvre délaissée se déroule alors des heures

d'angoisses qui deviennent lamentables lorsqu'elle apprend que son Georges est à la ligne de feu. Chaque jour, l'appréhension d'un grand malheur l'obsède avec l'image de son héros blessé, étendu sur la table du chirurgien et ensuite couché dans la tombe.

Les lettres que lui écrit Georges n'apportent aucun adoucissement à sa douleur. C'est en vain qu'il lui raconte sa vie nouvelle au front: les quarante-huit heures dans les tranchées, puis l'évacuation à l'arrière, au village nègre, (c'est le nom que l'on donne au cantonnement de la troisième ligne formée de huttes), puis l'entrée à la deuxième ligne, acheminement après deux jours de repos vers la première tranchée. Georges, dans son exaltation belliqueuse, s'efforçait de décrire la grandeur du rôle que la France jouait pour son salut et celui de l'humanité et la gloire que lui, Georges, trouvait à combattre à côté de ses soldats. C'est en vain qu'il faisait ces appels passionnés à sa tendre amie. Elle ne correspondait pas à sa flamme guerrière. "Je vis, lui répondait-elle, dans une angoisse de tous les instants, dans une attente déprimante parce que tu ne me donnes aucun espoir de ton retour. Je me dis sans cesse:

Que le temps me dure
Quand tu n'es pas là.

Et tu dois voir la trace de mes larmes sur ma lettre, si ma pensée ne te fais pas comprendre mon immense chagrin, aggravé par mille appréhensions".

Georges se gardait bien de lui peindre la vie au front dans toute son accablante réalité, cependant un soir, écrasé sous le poids de la nostalgie, l'esprit tourné vers le Canada, il s'abandonna à ses impressions. C'était la veille de la Noel de 1915, durant la nuit, au milieu d'une tranchée de première ligne.

"Ce soir, écrivait-il, c'est la nuit de Noël, l'heure de la messe de minuit que je manquerai pour la première fois de ma vie depuis que j'ai l'âge de connaissance. Les souvenirs des jours passés s'évoquent en foule dans mon esprit. Je me revois, ou plutôt, je nous revois toi et moi en route vers notre chère petite église, à la veille de l'office divin. Sous le froid, la campagne frissonnait, mais nous n'en avions cure tellement l'émotion tenait nos âmes. Te souviens-tu, comme notre âme s'exaltait à la douce lumière qui descendait du ciel illuminé. Tout au loin autour de nous se déroulaient d'immenses champs de neige comme pailletés d'argent. Sous le coup de nos jeunes émotions, nos yeus se fixaient, se rivaient

sur la constellation des Trois Rois. Il nous semblait y voir l'étoile mystérieuse, guide des bergers, vers l'étable de Bethléem, se pencher vers notre église au-dessus de la crêche de l'Enfant-Jésus. Cette étoile, étrange et douce illusion de l'enfance, n'existait que pour le petit coin du monde où nous étions. Et une fois au pied de l'autel, dans notre temple vaguement éclairé, comme tout nous semblait resplendissant de lumière, comme nos intelligences vibraient, lorsqu'une voix claire et mélodieuse chantait "Venez, Divin Messie" et "Les anges dans nos campagnes." Nos sentiments s'imprégnaient d'une inspiration religieuse au milieu des prières qui de toutes parts montaient vers le ciel. Tout parlait à notre imagination surtout la petite crêche encadrant la Vierge, l'Enfant-Jésus, St-Joseph, avec les anges planant au-dessus de la Sainte Famille. Il nous semblait, dans la demie obscurité de la crêche que ces personnages en se transfigurant, s'animaient pour nous. Quelles heures délicieuses et comme toute la scène prenait de charme à nos yeux.

Et ce soir, je suis dans un trou noir, à l'écart, à une faible distance de compagnons aussi mornes que moi, mais sous les mêmes tortures morales. J'ai voulu tantôt risquer un œil sur la campagne. Quel spectacle d'enfer! Au milieu d'un ciel rougeâtre plein de lueurs sinistres, les éclats des obus de tous noms. Que je suis loin des douces harmonies des nuits de jadis! Et au milieu de cette tuerie barbare sans nom, me reviennent à la mémoire les grandes paroles venues d'en Haut: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté"! Ou se trouve-t-elle cette bonne volonté? Je ne vois que les misérables qui ont déchaîné cette guerre et l'ironie des choses de ce monde.

Mille pardons de te quitter sous ces pénibles pensées dont je n'ai pu me défendre. Elles ne reviendront plus. Je t'aime trop pour t'affliger encore une fois".

Le lendemain de Noël, Georges reprit la plume pour écrire encore à Madeleine, car il craignait pour son amie l'effet pénible de ses plaintes de la veille.

"Les souvenirs qui s'agitaient hier dans mon âme ont jeté trop de noir dans ma missive. Ce n'est pas l'état d'âme ordinaire chez moi; je suis comme mes compagnons d'arme, plutôt de bonne humeur. Nous sentons tous que nous faisons partie d'une croisade. Nous ne combattons pas seulement pour la France et l'Angleterre, mais aussi pour la justice, le droit et la liberté mises en péril par la fureur conquérante de la Germanie. Si tu voyais la belle

tenue morale des "poilus" cela te reconforterait. Tu as lu les récits d'autrefois, tu sais ce que c'était que la guerre en dentelle, tu as entendu parler de ces soldats qui gaiement marchaient à la bataille, un bouquet au fusil, une chanson aux lèvres. Le bouquet n'est plus de mise aujourd'hui pas plus que la chanson; mais les piou-pious sont bien de la race des intrépides troupiers du maréchal de Saxe et de Montcalm. Et la femme de France donc! Quelle résignation, quel courage chez les mères, les femmes et les fiancées! Que penses-tu de cette héroine qui en face du corps de son mari, dit simplement: "Il est mort pour la Patrie. C'était sa mère. Je ne suis que sa femme", et de cette mère qui a perdu son fils: "Puisse sa mort glorieuse contribuer à la victoire de la France, alors je m'agenouillerai et une fois de plus, je dirai: "merci." Voilà des paroles qui devront te soulever au-dessus de la douleur. Nous sommes si peu de choses sur cette terre, que si l'occasion de participer à une bonne œuvre se présente, nous devons remercier la Providence de nous y avoir appelés. Au revoir ma chère, et grand courage."

Rien ne pouvait apaiser la douleur aiguë de Madeleine. Son âme sombrait dans un gouffre de désespérance. De noirs pressentiments ne cessaient de l'obséder. Pour elle Georges devait s'engager fatalement dans la voie sans retour et elle ne se résignait pas au sacrifice. Chez elle le cœur abolissait la raison. Ses prévisions devaient se réaliser. Un jour elle reçut de France ce court billet:

Mademoiselle, je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais votre fiancé, mon ami Georges Perrier, m'a chargé de la pénible commission, s'il lui arrivait un accident fatal, de vous communiquer la triste nouvelle. Il faut que je vous dise que, frappé d'une balle au front, il est tombé glorieusement face à l'ennemi. Que puis-je ajouter. Hélas ma plume ne saurait rien trouver à la hauteur de votre douleur. Votre ami aimait les lettres et souvent, comme s'il croyait qu'elles devaient un jour s'appliquer à lui, il me répétait ces vers de Charles Péguy:"

Heureux ceux qui sont morts dans une juste cause!
Heureux les épis murs et les épis moissonnés!"

Ces vers, il faudrait les graver sur sa tombe.

Sous le coup de cette foudroyante nouvelle si longtemps redoutée, Madeleine s'affaisa. Son état alarmant avant la catastrophe ne tarda pas à s'aggraver. Il fallut appeler un médecin à son lit de souffrance et de désespoir. Le cas n'était pas mortel et l'homme de l'art, qui n'était pas en

face d'un premier chagrin d'amour, n'eut à prescrire que le repos pour la malade, et la patience à ses parents. A sa mère qui s'alarmait en lui demandant ce qu'il fallait pour effectuer une cure, le médecin, expérimenté et sceptique, n'eut qu'à répondre: le temps..... et un autre cavalier.

A. D. DeCELLES.

Remède contre les ampoules.—Les percer avec une aiguille enfilée de laine blanche préalablement graissée de suif, ou mieux de vaseline boriquée.

* * *

Pour enfoncer facilement les clous. Voulez-vous voir les clous entrer dans le bois dur, sec et épais comme dans du beurre? Il suffit de les enduire préalablement de cire.

* * *

En parcourant un livre de médecine, on s'imagine avoir toutes les maladies qu'il décrit; de même, en lisant l'ouvrage d'un moraliste, on découvre tous les travers qu'il signale... chez les autres.

Commandez-le chez votre marchand ou envoyé franco par malle par la Compagnie J.-B. Rolland & Fils, 53 rue St-Sulpice, Montréal, Qué., Agents pour la Province de Québec. Les Marchands doivent écrire pour demander les Prix du Gros.

AU PUBLIC

"The Cook's Favorite"

EMPAQUETAGE:

Boîte carrée 1 lb.	Paquet 1 lb.
" ronde 1 "	" 5 oz.
" " ½ "	" 3 "
" " ¼ "	

Vendue par toutes les maisons de gros.

LA POUDRE A PATE THE COOK'S FAVORITE a été mise sur le marché simplement pour ses mérites, et remplissant une lacune depuis longtemps existante, sa popularité a augmenté plus rapidement que pour aucun autre article d'économie domestique offert jusqu'alors au public, de fait, sa popularité est devenue si grande que certains fabricants essaient de partager notre victoire en prétendant que leurs fabrications ont les mêmes mérites que la **The Cook's Favorite.**

Il a été reconnu que nous avions atteint la perfection dans la fabrication de la poudre à pâte, lorsque nous avons réussi à produire, l'élimination lente de l'acide carbonnique en fabriquant la **The Cook's Favorite.** Ce but était cherché par tous les fabricants et était le seul point nécessaire à obtenir pour faire de la poudre à pâte, un article indispensable de la cuisine.

Biscuit.—Pour chaque quart de livre de farine bien sassée, mélangez deux cuillerées à thé de la poudre à pâte **The Cook's Favorite,** puis ajoutez une demi-cuillerée à thé de sel, une cuillerée à table de graisse, du lait frais ou de l'eau froide en quantité pour faire une pâte molle que vous puissiez rouler; pétrissez le moins possible, coupez en biscuits de grandeur, à votre choix, placez immédiatement dans un fourneau assez chaud, et laissez cuire de dix à quinze minutes.

Pouding Cottage.—Mélangez deux tasses de farine, deux cuillerées à thé de la poudre à pâte **The Cook's Favorite,** un œuf, une cuillerée à thé de beurre, trois-quarts d'une tasse de sucre, une demi-tasse de lait frais: essence au goût. Faire cuire rapidement et manger chaud avec sauce.

Gateau Leger.—Prenez les blancs de six œufs battus en neige, une tasse de beurre, deux tasses de sucre, une tasse de lait frais, trois tasses de farine et deux cuillerées à thé de la poudre à pâte **The Cook's Favorite.** Cuire de suite dans un fourneau chaud.

Gateau à Gelée.—Prenez une tasse de beurre, deux tasses de sucre, une tasse de lait frais, quatre œufs, trois tasses de farine et deux cuillerées à thé de la poudre à pâte **The Cook's Favorite;** mettez votre pâte par couche d'un quart de pouce d'épaisseur dans des plats de ferblanc dans votre fourneau bien chaud; une fois cuits, mettez-y de la gelée,un gâteau, de la gelée et ainsi de suite tant que vous en aurez.

Gâteau Eponge.—Prenez trois œufs, battez-en les jaunes avec une tasse de sucre et deux cuillerées à table de lait frais, battez aussi les blancs en neige; puis ajoutez les

jaunes et le sucre et vous mélangez le tout ensemble. Mêlez une cuillerée à thé comble de la poudre à pâte **The Cook's Favorite** à une tasse de farine et ajoutez ce mélange à vos œufs battus. De l'essence au goût et faites cuire immédiatement dans un fourneau pas trop chaud.

Petits Gâteaux.—Cinq tasses de farine, trois cuillerées à thé de poudre à pâte **The Cook's Favorite,** deux tasses de sucre, une tasse de beurre, trois-quarts d'une tasse de lait frais, deux œufs; roulez votre pâte mince et faites cuire rapidement.

Pouding au suif.—Une demi-tasse de suif (haché fin) une demi-tasse de raisin, une demi-tasse de sucre, une demi-tasse de mélasses, un œuf, une tasse et demie de farine, une cuillerée et demie à thé de la poudre à pâte **The Cook's Favorite:** mélangez et ajoutez assez de lait frais ou d'eau froide pour faire une pâte ferme; roulez dans un linge et faites cuire à la vapeur pendant une heure et demie. Doit être mangée chaude, avec riche sauce.

Muffins.—Une chopine de lait frais, deux œufs, trois tasses de farine et trois cuillerées à thé de la poudre à pâte **The Cook's Favorite.**

Nous soumettons au public la lettre suivante du Prof. John Baker Edwards, Analyste Public et du Gouvernement, cette lettre venant d'un chimiste aussi distingué, devra faire cesser le moindre doute concernant la salubrité et des qualitées pratiques **Sans Égales** de la poudre à pâte **THE COOK'S FAVORITE.**

MM. J. J. DUFFY & CIE,
77 Rue St-Jacques, Montréal.

Messieurs,

Je certifie par les présentes que j'ai analysé et essayé d'une **Manière Pratique,** un paquet de la poudre à pâte appelée **"The Cook's Favorite",** je trouve que c'est une excellente poudre à pâte **Sans Égale,** prompte dans ses effets et économique.

Les ingrédients chimiques sont **Neutres,** et elle ne contient **Aucun Ingrédient Malsain** ou **Reprochable,** au contraire les phosphates combinés sont des **Élements Naturels** dans la nourriture du lait et du pain.

Votre etc.,
Janvier, 1883. JOHN BAKER EDWARDS,
Ph. D.D., C.L., P.C.S.,
Analyste Public,
Montréal.

La **The Cook's Favorite** est la **Seule** Poudre à pâte qui offre le ci-haut certificat de garantie au public—qui paraît sur chaque paquet.

Soupe à l'orge perle

Détail:—⅓ tasse d'orge, 4 tasses d'eau tiède, 4 tasses de bouillon, 1 pincée de sucre, 1 pincée de sel, 1 pincée de muscade, 1 jaune d'œuf, 4 cuillerées à table de beurre.

Mettre cuire l'orge à l'eau tiède, laisser bouillir environ ¼ d'heure, ajouter le bouillon et cuire de nouveau 1 heure; ajouter muscade, sel et poivre, faire une liaison avec le jaune d'œuf et le beurre; remettre sur le feu sans laisser bouillir. On peut ajouter des petits pois ou des pointes d'asperges de même que le bouillon peut être remplacé par du lait.

Potages aux pommes de terre.

Détail:—6 pommes de terre, 2 petits oignons, 3 tasses de lait, 2 cueillerées à table de beurre, 4 cuillerées à table de crème, 1 jaune d'œuf, sel, poivre. Peler les pommes de terre, les couper en morceaux ainsi que les oignons ou les poireaux. Mettre 2 cuillerées à table de beurre dans une marmite, lorsqu'il est fondu, ajouter assez d'eau chaude pour les couvrir et les laisser cuire jusqu'à ce que les légumes s'écrasent facilement, et que l'eau soit diminuée. Passer cette purée au tamis fin, la remettre dans la soupière avec le jaune d'œuf, le reste du beurre et la crème, débattre un moment et verser le potage sur cette liaison; assaisonner et servir.

Soupe à l'oignon et au fromage.

Détail:—2 oignons, 2 cuillerées à table de beurre, 1 pincée de sel, 1 cuillerée à table de farine, 2 tasses de bon bouillon, quelques petits croûtons frits, 1 cuillerée à table de fromage de Gruyère, 1 cuillerée à table de Parmesan râpé. Couper les oignons en tranches minces, les mettre dans une casserole avec le beurre, les faire revenir de belle couleur en remuant, saupoudrer avec la farine et mouiller avec le bouillon, laisser cuire ¼ d'heure; au dernier moment passer les croûtons au beurre, saupoudrer le bouillon de fromage, le verser dans les tasses à bouillon, y mettre quelques petits croûtons et servir aussitôt.

Potage hygiénique.

Détail:—3 cuillérées à table de lentilles, 3 cuillérées à table de fèves, 1 carotte, 1 branche de persil, 1 de céleri, 4 tasses de bouillon, 4 tasses d'eau.

Cuire les lentilles, pois, fèves, carottes, persil, céleri à l'eau froide 1½ heures; si les légumes n'ont pas séjourné quelques heures à l'avance à l'eau froide, leur cuisson sera plus longue, il leur faudra alors 5 heures et quelquefois davantage; passer alors le tout au tamis, remettre la purée dans la casserole, la rendre liquide avec le bouillon ou du lait si on désire faire une soupe maigre, laisser donner un bouillon, assaisonner et servir. Cette soupe est très nourissante à cause de la grande quantité de fer que renferme ces légumes.

Pot au feu.

Détail:—6 livres de jarret de bœuf, 3 pintes d'eau, ½ cuillérée à thé de poivre rond, 6 clous de girofle, ½ feuille de laurier, 3 tranches de thym,.1 branche de marjolain, 2 branches de persil, 1 tranche de navet, 1 oignon, 1 carotte, 2 branches de céleri, 2 cuillérées à table de beurre. Essuyer le bœuf, en faire revenir une partie dans le beurre, aussitôt qu'il aura pris couleur,ajouter le reste de la viande, l' eau et laisser bouillir lentement jusqu'à l'écume vienne à la surface; à l'aide d'une écumoire l'enlever, couvrir et cuire doucement 4 heures, ajouter les légumes et laisser cuire 2 heures. Passer le bouillon et le mettre refroidir.

Crème de Laitue au Riz.

Détail:—2½ tasses de bouillon, 2 têtes de laitue, finement coupées, 2 cuillerées à table de riz, ½ tasse de crème, ¼ cuillerée à table d'oignons finement hâché, 1 cuillérée à table de beurre, 1 jaune d'œuf, 1 pointe de muscade, sel, poivre. Cuire oignon 5 minutes dans le beurre, ajouter la laitue et le riz bien lavés et le bouillon, laisser cuire jusqu'à ce que le riz soit tendre, ajouter la crème, le jaune d'œuf légèrement battu, la muscade, sel et poivre.

Soupe aux Légumes.

Détail:—⅓ tasse de carottes, ⅓ de navets, ½ tasse de céleri, 1½ tasse de pommes de terre, ½ oignon, 1 pinte d'eau, 5 cuillerées à table de beurre, ½ cuillerée à thé de persil finement hâché, set et poivre.

Laver et râtisser tous les légumes. les couper en dés, couper l'oignon en tranches minces, mélanger les légumes excepté les pommes de terre, couvrir et cuire 2 minutes, ajouter l'eau et faire bouillir 1 heure. Mettre le reste du beurre et le persil; assaisonner de sel et poivre; servir.

Crème de Céleri.

Détail:—3 tasses de céleri coupé en dès, 1 pinte d'eau, 2½ tasses de lait, 1 tranche d'oignon, 3 cuillerées à table de beurre, ¼ tasse de farine, sel, poivre, 1 jaune d'œuf, ¼ de tasse de crème.

Laver et nettoyer le céleri, le couper en morceaux, le faire cuire dans l'eau bouillante, jusqu'à ce qu'il soit tendre et le passer au tamis. Chauffer le lait avec l'oignon, l'enlever et ajouter le lait au céleri. Dans une casserole cuire 3 cuillerées à table de beurre, lui ajouter la farine, le lait mêlé au céleri. Assaisonner de sel et poivre. Servir avec croûtons frits. Dans la soupière défaire le beurre, y mettre le jaune d'œuf, la crème et faire la liaison en versant le liquide chaud.

Macaroni à l'Italienne.

Détail:—1 tasse de macaroni, 2 cuillérées à table de beurre, 2 cuillerées à table de farine, 1½ cuillérées à table de lait chauffé, ½ tasse de fromage râpé, sel paprika, ¼ tasse de jambon finement haché. Casser le macaroni d'un pouce et cuire dans l'eau bouillante salée; égoutter, faire une sauce avec le beurre, la farine et le lait, ajouter le fromage. Aussitôt le fromage fondu assaisonner de sel et de paprika. Saupoudrer avec jambon et persil haché et servir.

Riz à la Turque.

Détail:—1 tasse de riz, ½ tasse de sucre, 1¼ tasse de lait, ½ tasse de noix piquées, ¼ tasse de raisins, 1 petit verre de kirsch, 1 pincée de sel, 2 jaunes d'œufs.

Nettoyer les raisins, les laver et les égoutter, ébouillanter et hacher les pistaches. Laver le riz et le faire cuire à l'eau bouillante, ajouter le lait, le raisin et laisser cuire doucement sans remuer. Vers la fin de la cuisson ajouter le sucre, le kirsch, les noix et les jaunes d'œufs, dresser sur un plat en forme de dôme. Saupoudrer de sucre granulé et glacer avec rougis au feu.

Gâteau à la farine de Maïs.

Détail:—¾ tasse de maïs, 1¼ tasse de farine, ¼ tasse de sucre, 2½ cuillerées à thé de poudre à pâte, 1 pincée de sel, 1 tasse de lait, 1 œuf, 1 ou 2 cuillerées à table de beurre fondu.

Mélanger et tamiser les ingrédients secs, ajouter le lait, l'œuf bien battu et le beurre; cuire à four chaud 20 minutes.

Salade de Poulet.

Couper en petits dés les chairs d'un poulet, 6 branches de céleri, 2 branches de persil, quelques feuilles de laitue, garder les belles feuilles du pied de laitue pour décorer le plat; mettre le tout dans un bol, ajouter 2 cuillerées à table de câpres, quelques cuillerées à table de mayonnaise, assaisonner de sel et poivre, couvrir le bol et mettre au froid pendant 1 heure. Décorer un plat oval avec quelques feuilles de laitue, verser la salade au milieu, la masquer avec une mayonnaise, décorer avec des rondelles d'œufs durs et des losanges de betteraves, marinées. Servir froid.

Mayonnaise Crue.

Mettre dans un bol 1 jaune cuit dur et 1 cru, ajouter ½ cuillerée à thé de moutarde, 1 cuillerée à thé de sucre en poudre, ¼ cuillerée à thé de poivre, ½ cuillerée à thé de sel; bien mélanger ces ingrédients, ajouter par petites quantitées et en remuant toujours 1½ tasse d'huile d'olive. La mayonnaise doit être assez épaisse pour garder sa forme; ajouter 2 cuillerées à table de jus de citron, 1 cuillerée à table de vinaigre, mélanger de nouveau et mettre au froid jusqu'au moment de servir.

Mayonnaise Cuite.

Détail:—1 cuillerée à thé de moutarde en poudre, 1 cuillerée à thé de sucre en poudre, 1 cuillerée à thé de sel, 3 œufs, 4 cuillerées à table d'huile d'olive, ¼ tasse de vinaigre, ⅔ tasse de lait.

Mélanger ces ingrédients dans une petite casserole et humecter avec ¼ tasse d'eau chaude, ajouter 4 cuillerées à table d'huile d'olive en tournant avec 3 œufs battus, incorporer les œufs les uns après les autres, bien mélanger, ajouter ¼ tasse de vinaigre, ⅔ tasse de lait, cuire au bain-marie jusqu'à ce que le mélange soit en crême.

Salade de Pommes de Terre.

Détail:—4 tasses de pommes de terre, ½ cuillerée à thé de sel, 1 cuillerée à thé de poivre, 4 cuillerée à table d'huile d'olive, 2 cuillerées à table de vinaigre, quelques gouttes de jus d'oignon, ½ cuillerée à table d'échalotte, 2 œufs cuits durs, quelques tranches de betteraves.

Couper les pommes de terre en dés, ½ pouce d'épaisseur, les saupoudrer de sel et de poivre, arroser d'huile, bien mélanger, ajouter le vinaigre, les échalottes, finement

hachées, les jus d'oignon. Arranger les pommes de terre en pyramide; garnir la base de la pyramide avec les œufs finement hachés, hacher de même les betteraves macérées dans 1 cuillerée à table de vinaigre pendant ¼ d'heure, en garnir la pyramide d'une bande large au milieu et finir de garnir le reste du cône avec les jaunes d'œufs passés au tamis. Mettre des petits bouquets de persil en ligne divisant les blancs d'œufs, les betteraves, les jaunes d'œufs. Entourer la base de la pyramide de bouquets de persil.

Souffle aux Oeufs.

Détail:—2 cuillerées à table de beurre, 2 cuillerées à table de farine, 1 tasse de lait, 1 cuillerée à thé de sel, quelques grains de cayenon, 2 œufs.

Défaire le beurre en crème, ajouter la farine, graduellement le lait, cuire au bain-marie 5 minutes, ajouter alors les jaunes d'œufs battus, enlever du feu, ajouter les assaisonnements, laisser refroidir, ajouter les blancs bien battus; mettre dans un moule beurré ou dans petites timbales et cuire à bain-marie à four doux; le soufflé peut être servi avec une sauce blanche fortement assaisonnée de sel, céleri, paprika et jus de citron.

Oeufs Brouillés.

Détail:—¾ tasse de tomates, 1 cuillerée à thé de sucre, 2 cuillerées à table de beurre, 1 tranche d'oignon, 3 œufs.

Cuire les tomates, l'oignon, le sucre, le sel, le poivre 5 minutes dans une petite casserole, passer à la passoire. Faire frire le beurre dans la poêle, ajouter les tomates et les œufs légèrement battus, cuire jusqu'à consistance de crème.

Oeufs en surprise (proportions pour une personne).

Beurrer largement un petit plat à gratin, y placer un œuf mollet, le couvrir avec ½ tasse de sauce Béchamelle à laquelle on a ajouté 1 blanc d'œuf en neige. Mettre au four 4 à 5 minutes.

Sauce Béchamelle.

Détail:—½ cuillerée à table de beurre, ⅔ cuillerée à table de farine, ¼ tasse de bouillon, ¼ tasse de crème.

Mettre fondre le beurre, ajouter la farine, verser le liquide graduellement en ayant soin de tourner constamment, laisser bouillir 1 ou 2 minutes. Assaisonner et servir.

Omelette aux Huitres.

Détail:—4 à 5 jaunes et 4 à 5 blancs d'œufs, ½ tasse de lait ou d'eau, 2 cuillerées à table de beurre, ⅛ cuillerée à thé de sel.

Sauce aux Huitres—Détail:—1 tasse d'huîtres, 2 cuillerées à table d'eau froide, ¾ cuillerée à table de beurre, ¾ cuillerée à table de farine, lait tiède, sel et poivre. Battre les jaunes d'œufs, ajouter l'eau et le sel, monter les blancs en neige, y verser la première préparation, l'incorporer légèrement aux blancs sans battre, mettre chauffer la poêle, beurrer le fond et les bords, y mettre cuire l'omelette tranquillement jusqu'à ce qu'elle ait atteint une belle couleur dorée.

Pâte Brisée.

Détail:—1½ tasse de farine, 4 cuillerées à table de beurre, 4 cuillerées à table de saindoux, 1 cuillerée à thé de poudre à pâte, 1 pincée de sel, eau froide.

Tamiser la farine avec la poudre à pâte et le sel dans un bol, y mettre le beurre et le saindoux, l'incorporer à la farine à l'aide de deux couteaux, mouiller avec l'eau froide de manière à obtenir une pâte molle qui ne s'attache ni au bol ni aux doigts, la travailler vivement sur la planche farinée jusqu'à ce qu'elle soit bien lisse. L'étendre sur la planche farinée et la couper selon l'usage que l'on veut en faire. On peut se servir de cette pâte pour des tartes, tartelettes, chaussons et petits pâtés.

Crème à la noix de coco.

Détail:—1 cuillerée à table de beurre, 4 cuillerées à table de farine, 2 tasses de lait ,⅓ tasse de sucre, ½ tasse de coco râpé, 2 œufs, 1 cuillerée à table de sucre en poudre par blanc d'œuf.

Mettre fondre le beurre, ajouter la farine puis le lait, 1 cuillerée sucre, la noix de coco. Battre les jaunes d'œufs, les ajouter au premier mélange. Battre les blancs en neige et couvrir la surface de la tarte de cette meringue. Remettre au four pour dorer. On peut saupoudrer de la noix de coco râpé.

Crème au sirop d'érable.

Détail:—2 cuillerées à table de beurre, 2 cuillerées à table de farine, 1 tasse d'eau, ½ tasse de sirop, ½ tasse de raisins, ¼ tasse de noix, 1 œuf, 2 cuillerées à table de sucre en poudre.

Mettre fondre le beurre, ajouter la farine, l'eau, puis le sirop; laisser cuire 10 minutes. Ajouter les raisins, les noix et les jaunes d'œufs; d'autre part fouetter le blanc en neige et le disposer par cuillerées sur le dessus de la tarte, faire dorer un moment au four.

Graham Muffin.

Détail:—1 tasse de farine Graham, 1 tasse de farine, ½ tasse de sucre, 1 cuillerée à thé de sel, 1 tasse de lait, 1 œuf, 1 cuillerée à table de beurre fondu, 4 cuillerées à thé de poudre à pâte.

Mélanger et tamiser la farine avec le sel et la poudre à pâte, ajouter le lait graduellement, le sucre, les œufs bien battus et le beurre fondu. Cuire dans des moules beurrés au four chaud pendant 15 minutes.

Reine des Muffins.

Détail:—¼ tasse de beurre, ⅓ tasse de sucre, 1 œuf, ½ tasse faible de lait, 1½ tasse de farine, 2½ cuillerées à thé de poudre à pâte, ½ cuillerée à thé de sel.

Défaire le beurre en crème, ajouter le sucre, l'œuf bien battu, tamiser la farine avec le sel et la poudre à pâte, l'ajouter à l'appareil en alternant avec le lait, beurrer les moules à muffins et cuire à four chaud 25 à 30 minutes.

Petits gâteaux à la mélasse.

Détail:—2 œufs, ½ tasse de sucre, 1 tasse de melasse, ¾ tasse de lait, 4 cuillerées à table de beurre, 1 cuillerée à table de canelle, ½ cuillerée à thé de canelle, ½ cuillerée à thé de clou, ½ cuillerée à thé de gingembre, 2½ tasses de farine, ¼ cuillerées à thé de soda à pâte.

Battre les œufs avec le sucre, délayer la melasse avec le soda, ajouter la melasse aux œufs ainsi que le lait et le beurre fondu. Tamiser la farine avec les épices, l'ajouter par petites quantités au premier mélange. Beurrer de petits moules, les emplir au ⅔. Faire cuire ces petits gâteaux à four modéré 25 minutes.

Colmariennes.

Détail:—2 tasses de farine, ½ tasse de beurre, ½ tasse de sucre fin, 1 jaune d'œuf, 3 cuillerées à table de bon vin blanc.

Mélanger le beurre, le sucre et la farine avec le vin, ajouter le jaune d'œuf, bien travailler le tout. Etaler sur

la planche farinée de l'épaisseur d'un quart de pouce et le découper avec des petits emportepièces. Poser les biscuits ainsi obtenus sur des plaques beurrés, les dorer au jaune d'œuf, et les enfourner.

Petits biscuits à la Canadienne.

Détail:—1 tasse de crème sûre, 1 tasse de farine, 1 pincée de sel, ½ cuillerée à thé de soda à pâte, la délayer avec la crème sûre, bien mélanger. Travailler la pâte sur la planche farinée pour la rendre lisse, l'étendre avec le rouleau à pâtisserie, ¾ de pouces d'épaisseur, la découper à l'emportepièce en ronds ou en carré, les déposer sur une feuille à gâteaux beurrés, cuire à four chaud.

Ces proportions donnent 18 petites bouchées.

Crème Espagnole.

Détail:—¼ boîte de gélatine, ou 1 cuillerée à table, 3 tasses de lait, le blanc de 3 œufs, le jaune de 3 œufs, 1 tasse de sucre, ¼ cuillerée à thé de sel, 1 cuillerée à thé de vanille ou 3 cuillerées à table de vin.

Chauffer le lait avec la gélatine, ajouter le sucre, verser graduellement sur le jaune des œufs légèrement battus. Mettre au bain-marie et laisser cuire, jusqu'à ce que cela forme une crème sur la cuillère, en remuant constamment; enlever du feu, ajouter le sel, l'essence et le blanc des œufs battus ferme. Passer un moule à l'eau froide, y mettre la préparation. Laisser prendre au froid. Servir avec crème.

Soufflé à la Vanille.

Détail:—3 œufs, 4 cuillerées à table de beurre, ¼ de tasse de sucre, 4 cuillerées à table de farine, 1½ tasse de lait, 1 cuillerée à thé de vanille, 1 cuillérée à thé de jus de citron.

Faire fondre le beurre, ajouter la farine, faire cuire sans roussir ajouter le lait chaud, laisser cuire 5 a 6 minutes, retirer du feu et ajouter les jaunes d'œufs battus avec le sucre et la vanille, laisser refroidir l'appareil. Battre les blancs en neige, ajouter l'essence de citron et mêler à la première préparation. Faire cuire au bain-marie au four, dans un moule beurré 20 à 25 minutes.

Reines des Puddings.

Détail:—1 tasse de miettes de pain, 2 tasses de lait, ½ tasse de sucre, 3 œufs, reste d'un citron, 2 cuillerées à table de beurre.

Faire chauffer le lait, le jeter sur le pain, ajouter les jaunes d'œufs bien battus, avec le sucre, le reste d'un citron râpé, le beurre. Bien battre le tout, et cuire au four dans un moule beurré. Quand le pudding est cuit, mettre sur le dessus une couche de gelée. Battre les blancs en neige avec 4 cuillerées à table de sucre, 1 cuillerée à table de jus de citron; recouvrir votre pudding de cette meringue. Remettre au feu pour faire jaunir.

Gelée de Citron.

Détail:—½ boîte de gélatine, ou 2 cuillerées à table, ½ tasse d'eau froide, 2½ tasses d'eau bouillante, 1 tasse de sucre, ½ tasse de jus de citron.

Tremper la gélatine 20 minutes dans l'eau froide, la dissoudre dans l'eau bouillante; couler et ajouter le sucre et le jus de citron. Mettre dans un moule et laisser refroidir.

Brown était au début de sa convalescence après une grave opération et se trouvait dans une salle avec trois autres malades qui passaient leur temps à s'amuser aux dépens du chirurgien de service.

—"Il est d'une distraction incroyable" disait l'un, "lorsqu'il m'a opéré il a oublié ses ciseaux dans ma plaie."

—"Il a dû me faire une nouvelle opération," dit un autre "pour retrouver une bobine de fil à suture qu'il n'avait pas retirée."

—"Il a laissé ses pinces dans mon estomac," dit un voisin.

Juste à ce moment la porte s'ouvrit et le chirurgien entrait en cherchant de côtés et d'autres, "Personne de vous," dit-il, "ne sait ce que j'ai fait de ma trousse?" Brown s'évanouit.

EDMOND HURTUBISÈ
ASSURANCES
Tél. Main 494
Edifice Guardian Assurance Co.
160 Rue St. Jacques,
MONTREAL.

BANQUES EN CANADA

No	Nom de la Banque	Quand fondée	Capital souscrit	Capital versé	Caissier ou gérant général	Bureau principal	Dividende de l'année dernière	Valeur au pair
	QUÉBEC		$	$				$
1	Banque de Montréal (180)	1817	25,000,000	16,000,000	Sir F.-Wm. Taylor	Montréal	10 p. 100	225
2	" de l'Am. B. du N. (93)	1836	4,866,666	4,866,666	H.-B. Mackenzie.	"	7 "	243
3	" d'Épargne (14)	1846	2,000,000	1,000,000	A.-P. Lespérance.	"	8 "	100
4	" Molsons (96)	1855	5,000,000	4,000,000	E.-C. Pratt	"	11 "	100
5	" d'Hochelaga (165)	1874	4,000,000	4,000,000	B. Leman	"	9 "	100
6	" Provinciale du Canada (75)	1900	1,000,000	1,000,000	T. Bienvenu	"	7 "	100
7	Merchants' Bank of Canada (205)	1864	10,000,000	7,000,000	D.-C. Macarow	"	10 "	100
8	Royal Bank of Canada (367)	1869	25,000,000	11,820,430	E.-L. Pease	"	12 "	100
9	Banque de Québec (57)	1818	2,734,700	2,734,700	B.-B. Stevenson	Québec	7 "	100
10	" Nationale (221)	1860	2,000,000	2,000,000	N. Lavoie	"	8 "	100

	ONTARIO							
11	Banque de Toronto (115).....	1855	10,000,000	5,000,000	Thos.-F. How....	Toronto*.....	11 *	100
12	Canadian Bank of Commerce (370).....	1867	25,000,000	15,000,000	John Aird.....	" *....	10 *	100
13	Banque d'Hamilton (119).....	1872	5,000,000	3,000,000	J.-P. Bell.....	Hamilton....	12 *	100
14	" Dominion (87).....	1871	10,000,000	6,000,000	C.-A. Bogert.....	Toronto*.....	12 *	100
15	" Standard (123).....	1873	5,000,000	3,000,000	G.-P. Scholfield..	"	13 *	100
16	" d'Ottawa (94).....	1874	5,000,000	4,000,000	Geo. Burn.....	Ottawa*.....	12 *	100
17	" Imperial of Canada (119).....	1875	10,000,000	7,000,000	E. Hay.....	Toronto *....	12 *	100
18	Sterling Bank of Canada (49).....	1905	3,000,600	1,206,299	A.-H. Walker.....	" *.....	6 *	100
19	Home Bank of Canada (45).....	1854	2,000,000	1,945,465	J.-Cooper Mason.	" *.....	7 *	100
	NOUVEAU-BRUNSWICK							
20	Banque du Nouveau-Brunswick (28)...	1820	1,000,000	1,000,000	R.-B.-E.-A.Easson	St-Jean.....	13 *	100
	MANITOBA.							
21	Northern Crown Bank (108).....	1905	6,000,000	2,859,272	R. Campbell.....	Winnipeg.....	6 *	100
22	Union Bank of Canada (310).....	1865	8,000,000	5,000,000	G.-H. Balfour....	" *.....	8 *	100
	SASKATCHEWAN							
23	Weyburn Security Bank (18).....	1911	1,000,000	347,710	H.-O. Powell.....	Weyburn.....	5 *	100

NOTA.—Le chiffre entre parenthèses, a la suite du nom d'une banque, indique le nombre d'agences en Canada.
L'asthérique après le nom du bureau principal d'une banque veut dire que cette banque a une agence à Montréal

COUR CRIMINELLE

DISTRICTS	CHEFS-LIEUX	TERMES	Greffiers de la Cour
Arthabaska.....	Arthabaska.....	22 octobre chaque année....	Marceau & Picher.
Beauce.....	St-Joseph.....	22 juin.....	Vézina & Ferron.
Beauharnois....	Valleyfield.....	1er février.....	S.-A. Brodeur.
Bedford.....	Sweetsburg.....	1er lundi d'octobre.....	Jno. P. Noyes.
Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	22 janvier.....	F.-X. Gosselin.
Gaspé.....	Percé.....	3e jeudi d'octobre.....	Alph. Garneau.
	New-Carlisle....	20 janvier.....	Blanchet & Maguire.
Iberville.....	St-Jean.....	22 octobre.....	Alphonse Morin.
Joliette.....	Joliette.....	15 septembre chaque année.	Ducharme & Rivest.
Kamouraska....	Fraserville.....	5 décembre.....	J.-G. Pelletier.
Montmagny....	Montmagny.....	5 avril.....	A.-J.-C. Beaubien.
Montréal.....	Montréal.....	1 mars, 1 juin, 10 sept., 2 nov	Alph.-E. Corriveau.
Ottawa.....	Hull.....	6 mars.....	Grondin & Kearney.
Pontiac.....	Bryson.....	6 avril.....	H.-A. Saint-Pierre.
Québec.....	Québec.....	10 avril et 10 octobre.....	Pouliot & Chênevert.
Richelieu.....	Sorel.....	14 janvier.....	Cousineau & Dauphinais.
Rimouski.....	Rimouski.....	22 mars.....	A. Chamberland.
Roberval.....	Roberval.....	2 février.....	J.-A. Tremblay.
Saguenay.....	Murray-Bay.....	4 juillet.....	J.-A. Martin.
St-François.....	Sherbrooke.....	1er octobre.....	G.-L. de Lottinville.
St-Hyacinthe...	St-Hyacinthe.....	19 juin.....	Roy & Beauregard.
Terrebonne.....	Ste-Scholastique..	le mercredi qui suit le 2e lundi de janvier.	Grignon & Fortier.
Trois-Rivières..	Trois-Rivières....	1er mars.....	Georges Méthot.

Est-ce que vous perdez beaucoup de livres que vous prêtez ?

—Oh! non.... parce que, lorsque je vais chez des amis, j'emprunte les mêmes.... il y en a même quelques-uns que j'ai en double!

ALFRED EAVES, Eng.
W. E. HAYES, Successeur
MARCHAND de DIAMANT
BIJOUTERIE
EN GROS ET EN DETAIL
23, rue NOTRE-DAME Ouest
MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

JUGES.	SALAIRE	RÉSIDENCE	DISTRICTS
Sir F.-X. Lemieux juge-en-chef	$8,000	Québec	Québec.
L'hon. Albert Malouin	7,000		
" J.-C. McCorkill	7,000		
" L.-J. Cannon	7,000		
" C.-E. Dorion	7,000		
" J.-S. Archibald, juge-en-chef	7,000	Montréal	Montréal.
" T.-H. Fortin	7,000		
" Eug. Lafontaine	7,000		
" Ed. Guérin	7,000		
" L. T. Maréchal	7,000		
" C. Archer	7,000		
" R.-A.-E. Greenshields	7,000		
" G. Lamothe	7,000		
" L.-E. Panneton	7,000		
" C. Lane	7,000		
" P. Demers	7,000		
" F.-S. McLeman	7,000		
" Louis Coderre	7,000		
" Victor Allard	7,000		
" J.-E. Robidoux	7,000	Montréal	Terrebonne.
" W. Mercier	7,000	Montréal	Beauharnois.
" J.-A. Désy	5,000	Trois-Rivières	Trois-Rivières.
" F.-X. Drouin	5,000	Québec	Trois-Rivières.
" M. Hutchinson	5,000	Sherbrooke	St-François.
" Art. Globensky	5,000		
" E.-J. Flynn	7,000	Québec	Beauce et Montmagny.
" J.-M. McDougall	5,000	Hull	Ottawa.
" P.-G. Martineau	5,000	St-Hyacinthe	St-Hyacinthe.
" M.-F. Hackett	5,000	Cowansville	Bedford.
" A.-A. Bruneau	7,000	Montréal	Richelieu.
" J. M. Tellier	7,000	Joliette	Joliette.

COUR SUPÉRIEURE, (suite)

JUGES	SALAIRE	RÉSIDENCE	DISTRICTS
L'hon. Bl. Letellier.....	4,500	Beauceville	Saguenay et Chicoutimi.
" N.-L. Duplessis.....	4,500	Trois-Rivières..	Chicoutimi, Roberval et Beauceville.
" Aug. Tessier.....	5,000	Rimouski.....	Gaspé.
" L.-R. Roy.....	5,000	Rimouski.....	Rimouski.
" F.-O. Dugas.....	5,000	Joliette.....	Joliette.
" D. Monet.....	7,000	Saint-Jean.....	Iberville.
" C. Pouliot.....	5,000	Arthabaska.....	Arthabaska.
" Isidore-N. Belleau.....	5,000	Lévis.....	Kamouraska.
" W.-A. Weir.....	5,000	Westmount.....	Pontiac.

—Ma fille, que vous êtes donc maladroite! vous cassez mon beau lustre! Je vais me décider à prendre une autre bonne.

—Madame fera bien, y a de l'ouvrage pour deux.

* * *

Sous la porte cochère, entre mendiants:

—Oh! les médecins! je leur pardonnerai jamais le mal qu'ils m'ont fait!

—Ah!

—J'étais aveugle, ils m'ont rendu la vue! Je ne sais plus comment gagner ma vie, maintenant.

* * *

Pour vieillir le vin.

On prend du foin de la seconde coupe, et l'on en dispose à terre une couche de dix à quinze centimètres d'épaisseur.

Sur le foin, on place une rangée de bouteilles, et ainsi de suite.

Quand cette opération est terminée, on arrose le tout avec de l'eau pour bien mouiller le foin et le faire pourrir.

Le vin, resté de la sorte pendant trois ou quatre mois dans ce foin qui fermente et pourrit, y gagne, nous assure-t-on, de paraître plus vieux de deux ou trois ans.

De préférence, commencer l'opération en mars ou avril.

RECOMMANDATIONS GENERALES

Lorsqu'un incendie violent sévit à proximité de la maison ou dans la maison même, il faut veiller attentivement à ce que des étincelles ou des flammèches ne viennent mettre le feu chez vous. On doit avoir, à portée, de l'eau pour arrêter tout embrasement. L'intensité seule de la chaleur peut faire enflammer les fenêtres, les rideaux, les tentures, les garde-manger des maisons sises à proximité de l'incendie. Il convient, dans ce cas, d'enlever les rideaux et les tentures des fenêtres, de pousser les meubles au fond des pièces ou dans une pièce à l'opposé de l'incendie, et d'arroser les boiseries des fenêtres et les garde-manger, qui, dans les courettes dont les murs sont lisses, prennent facilement feu, lorsque l'incendie sévit dans les appartements inférieurs. Au besoin, il faut démolir les garde-manger s'ils commencent à flamber.

Dans une maison, l'incendie se propageant toujours en hauteur, il faut éviter que le feu n'entre par les fenêtres, en enlevant tout ce qui pourrait s'enflammer à proximité de ces fenêtres. L'incendie sera ainsi localisé à l'étage où il a pris, car un plancher, même en bois, est très résistant. Exception est faite, toutefois, pour le cas où l'étage en feu renfermerait des essences, du celluloid, des articles de bois mince, des pailles ou des étoffes légères.

Le feu serait, aussi dangereux s'il gagnait l'escalier. Il faut alors fuir vers la rue, si l'escalier est résistant, en s'enveloppant d'un drap mouillé et en plaçant un mouchoir sur la bouche et sur les narines.—De même si la construction est en bois, il faut l'évacuer immédiatement.

Dans un incendie d'appartement, si le feu gagne, il faut, en attendant les pompiers, jeter à l'opposé du feu ou dans les pièces voisines les meubles et objets pour lesquels cela est possible. Si on ne peut tenir dans la pièce, en fermer les portes et en éloigner toutes les tentures et les meubles, sans encombrer le passage. Jeter de l'eau contre la porte et par dessous.

Si l'on peut remplir de vapeur la salle ou la pièce où est le feu, l'incendie s'arrêtera immédiatement.

* * *

Pour guérir la toux.—Les personnes qui toussent beaucoup pendant la nuit, doivent prendre, le soir, un repas très léger et, au lieu de faire usage de potions ou de sirops qui fatiguent l'estomac, manger de temps à autre et notamment avant de se mettre au lit, deux ou trois figues sèches coupées en petits morceaux.

COUR SUPERIEURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Districts	Comtés, etc., Compris dans le district	Chefs-lieux	Termes	Protonotaires	Shérifs
Arthabaska	Arthabaska, Drummond et Mégantic	Arthabaska	Fixés par le juge chaque mois, sauf juillet et août	Marceau & Picher	J.-E. Girouard.
Beauce	Beauce, Dorchester et partie de Frontenac	Saint-Joseph	16-19 de chaque mois, sauf avril, juillet et août	Vézina & Ferron	Joseph Poirier.
Beauharnois	Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay	Valleyfield	13-20 janv., sept. 10-12 mars, juin oct. 4-10 avril, mai, déc. 5-10 nov.	S.-A. Brodeur	J.-B. D'Amour.
Bedford	Shefford, Missisquoi et Brome	Sweetsburg	Le 1er mardi et 3 jrs suiv. de chaque mois, sauf sept., janv., juin et juil., et le 3e mardi et 2 jrs suiv., sauf juillet et août.	Jno.-P. Noyes	C.-B. Jameson.
Chicoutimi	Chicoutimi	Chicoutimi	A Chicoutimi, le 2e mardi et les 4 jours jurid. suivants des mois de janv., mars, mai, juin, oct. et décembre	F.-X. Gosselin	Edmond Savard.
Gaspé	Gaspé	Percé	Les 3mes lundi, mardi et mercredi de janvier, juin et octobre.	Alph. Garneau	James-T. Tuzo.
	Gaspé et Bonaventure	New-Carlisle	11-14 janvier, 10-14 juin, 27-30 septembre	Blanchette et Maguire.	W.-M. Sheppard.
Iberville	St-Jean, Napierville et Iberville.	Saint-Jean	6 premiers jours jurid. des mois de fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov., déc., les 6 premiers jours juridiques qui suivent le 14 septembre, samedi excepté.	Alphonse Morin	Louis Mayrand.
Joliette	Joliette, L'Assomption, Montcalm et Berthier	Joliette	Du 1er au 7 incl., fév., mars, avril, mai, juin, sept., oct., nov. et déc., du 7 au 11 incl. de janv.	Ducharme & Rivest	Joseph Gadoury.
Kamouraska	Kamouraska et Témiscouata	Fraserville	Le 2e lundi de février, mars, mai, juin, octobre, novembre, décembre et les jours suivants	J.-G. Pelletier	J.-O. Girard.
Montmagny	Montmagny, L'Islet et Bellechasse	Montmagny	2-3-4 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre	Cyrias Roy.	Georges Roy.
Montréal	Hochelaga, Jacques - Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly et la cité de Montréal	Montréal	LaCour peut siéger tous les jours jur. de chaque mois, sauf juillet et août; mais les jrs de séances sont fixés par le juge en Chef.	Alfred Girard (L.-D. Gareau, Député-Protonotaire en chef.)	L.-J. Lemieux. Shérif. P. Durand Député.
Ottawa	Ottawa	Hull	Du 13 au 22 de chaque mois, sauf juin, juillet, et août et du 28 au 5 de chaque mois	Grondin & Kearney	C.-M. Wright.

Pontiac	Pontiac et Témiscamingue	Bryson	17 fév., avril, juin, octobre, déc.	H.-A. St-Pierre	B.-J. Sloan.
Québec	Lévis, Lotbinière, Montmorency, Portneuf, Québec, Québec ville, et juridiction concurrente sur le comté de Bellechasse avec district de Montmagny, 51-52, Vict., ch. 19; et sur les paroisses de St-Anselme, Ste-Claire, St-Malachie, St-Léon de Standon, Ste-Hénédine, St-Isidore, St-Bernard, Ste-Marguerite et St-Edouard de Frampton, comté de Dorchester, District de Beauce, 52, Vict., ch. 28.	Québec	Sauf les 4 derniers jours juridiques de chaque mois et le samedi, tous les autres jours juridiques des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre et novembre, les jours juridiques suivant le 9 de janvier et septembre, et ceux de décembre précédant le 21	L'hon. Amédée Robitaille	J.-Cléophas Blouin
Richelieu	Richelieu, Yamaska et Verchères	Sorel	1-11 fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov., déc. et 11-16 sept.	Cousineau & Dauphinais	J.-G. Larivière.
Rimouski	Rimouski	Rimouski	Les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de la 2e semaine d'oct.; les lundi, mardi, mercredi et jeudi de la 2ème semaine de fév., mars, avril, mai, juin, novembre et décembre	A. Chamberland	Chs D'Anjou.
Roberval	Lac St-Jean	Roberval	Le 3e mardi des mois de janvier, mars, mai, juin, octobre et déc.	J.-A. Tremblay	Georges Lévesque
Saguenay	Charlevoix et Saguenay	Murray-Bay	25, 26, 27, 28, 29 de chac. des m. de mars, juin, et 1, 2, 3, 4, 5 des mois de sept. et nov.	J.-A. Martin	Elie Maltais.
St-François	Richmond, Wolfe, Compton, Stanstead, les cantons d'Ascot et d'Orford et la cité de Sherbrooke et Frontenac	Sherbrooke	Les 4 jours suiv. le 2e lundi de chaque mois; causes sommaires. Les 2 jours suivant le 3e lundi de chaque mois, causes ordinaires. Les 4 jours suivant le 4e lundi de chaque mois, causes ordinaires	Léonard & Bachand	L'hon. H. Aylmer.
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe, Bagot et Rouville	St-Hyacinthe	Les 6 jours suiv. les 2 1ers jours juridiques de chaque mois, sauf janvier juillet, août et sept.	Roy & Beauregard.	Jos.-L. Cormier.
Terrebonne	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes	Ste-Scholastique	A Ste-Scholastique, les prem. lundi, mardi et merc. de mars, avr., mai, juin, oct., nov., et déc. A St-Jerôme, les 4e mardi merc., jeudi et vend. de fév., mars, avril, juin, sept., oct. et nov.	Grignon & Fortier	T.-W.-R. Lapointe. & F.-X. Prévost.
Trois-Rivières	Maskinongé, Saint-Maurice Champlain et la cité des Trois-Rivières	Trois-Rivières	16-24 de chaque mois, sauf juil. et août, 16-20 déc., siégera aussi à Nicolet, les premiers mercredi, jeudi et vendredi des mois de fév., mars, mai, juin, oct., nov. et déc.	de Lottinville & Provencher	Ch. Dumoulin.

COUR SUPRÊME DU CANADA.

(Siège à Ottawa.)

La plus haute cour d'appel en Canada est connue sous le nom de Cour Suprême du Canada. Elle exerce aussi une juridiction d'appel dans tous les cas d'élections fédérales contestées et peut faire un examen et un rapport sur questions soumises par le gouverneur général en conseil et sur tout bill privé ou public ou sur toute pétition demandant l'adoption d'un bill privé ou requête. Elle a juridiction dans tous les cas de contestation entre les provinces et la Puissance du Canada et entre les provinces elles-mêmes, à la condition, toutefois, que la Législature adopte un acte accordant telle juridiction.

La Cour Suprême est composée d'un juge en chef et de cinq juges puînés. On peut en appeler de la décision de la Cour Suprême, par permission spéciale, au comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre, la plus haute cour de l'Empire; dans ces cas les jugements sont toujours décisifs. Dans les causes d'amirauté nonobstant, l'appel existe de plein droit.

Le très hon. sir Chs. Fitzpatrick, P.C., G.C.M.G., juge en chef ($10,000).

Juges puînés ($9,000 chacun).

L'hon. sir L.-H. Davies, K.C.M.G.	Régistraire,—
" John Idington,	E.-R. Cameron, C.R.
" Lyman-P. Duff,	Arrêtiste,—
" Francis-Alex. Anglin,	C.-H. Masters, C.R.
" L.-P. Brodeur.	Arrêtiste Civil,—
	L.-W. Coutlée, C.R.

JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Cour du Banc du Roi.

L'hon. sir Horace Archambault, chevalier, juge en chef. ($8,000).

L'hon. N.-W. Trenholme	Juges puînés ($7.000)	L'hon. H.-G. Carroll.
" J. Lavergne,		
" A.-G. Cross.		" L.-P. Pelletier.

JUGES DE LA COUR DE CIRCUIT POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL.

Les honorables MM. Calixte Lebeuf, John Purcell, Achille Dorion, J.-B. Archambault.

COMMISSAIRES DES LICENCES POUR LA CITÉ DE MONTRÉAL.

MM. F.-X. Choquet, Dr John-H. Finnie, Adolphe Bazin. Secrétaire, M. A.-B. Archambault.

Séances: le mardi et le jeudi après-midi. Bureau, au palais de justice.

COUR DES SESSIONS SPÉCIALES DE LA PAIX.

MM. F.-X. Choquet et Adolphe Bazin.

MAGISTRATS DE POLICE.

MM. S.-P. Leet, Husmer Lanctot et Ulric Lafontaine.

COUR DES JEUNES DÉLINQUANTS.

Juge F.-X. Choquet.

Séances: les lundi, mercredi et vendredi, 10 heures du matin, au No 209, rue du Champ de Mars.

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

District d'Arthabaska.—Siège à Arthabaska, tous les mois au choix du juge, sauf juillet at août. A Inverness, à Drummondville et à Thetford Mines, 4 fois par année.

District de Beauce.—Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 20 au 21 de chaque mois, sauf avril, juillet et août. A Sainte-Hénédine, le 14 mai et 22 novembre. A Lambton, le 23 janvier, juin et septembre. A Lac-Mégantic, le 25 janvier, juin et septembre.

District de Beauharnois.—Siège à Valleyfield, du 10 au 12 des mois de janvier et septembre; du 8 au 9 mars, juin et octobre; du 1er au 3 avril, mai et décembre; du 2 au 4 novembre. A Sainte-Martine, pour le comté de Châteauguay, du 5 au 6 mars, juin et octobre. A Huntingdon, pour le comté de Huntingdon, du 1er au 4 mars, juin et octobre.

District de Bedford.—Siège à Sweetsburg, le premier mardi de chacun des dits mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. A Waterloo, pour le comté de Shefford, les 26, 27 et 28 janvier, avril, juin et octobre. A Knowlton, pour le comté de Brome, les 28 et 29 mars, mai,

septembre et décembre. A Bedford, pour le comté de Missisquoi, les 26 et 27 février, mai, septembre et novembre. A Farnham, pour le comté de Missisquoi, les 29 et 30 janvier, avril, juin et octobre.

District de Chicoutimi.—Siège à Chicoutimi, le 2e mardi de chacun des mois de janvier, mars, mai, juin, octobre et décembre.

District de Gaspé.—Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, les 3mes jeudi et vendredi de janvier, juin et octobre de chaque année. A Amherst (Iles de la Magdeleine), du 27 juin au 26 juillet, du 23 août au 1er septembre. A New-Carlisle, pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 27 au 30 septembre. A Carleton, du 12 au 20 février, du 26 au 28 juillet et du 3 au 5 novembre. A Matapédia, du 22 au 25 février, du 30 juillet au 1er août, et du 8 au 10 novembre.

District d'Iberville.—Siège à Saint-Jean, les 3 jours juridiques, samedis exceptés, qui suivent le 9 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. Pour le comté d'Iberville, à Iberville, le 15 des mois de février, mai et octobre. Pour le comté de Napierville, à Napierville, le 17 des mois de février, mai et octobre.

District de Joliette.—Siège à Joliette, chaque année, du huit au 10, inclusivement, des mois de février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre, et du douze au treize janvier inclusivement. A Berthier, les troisièmes jeudi et vendredi qui suivent le premier lundi de chaque mois. A l'Assomption, les troisièmes lundi et mardi qui suivent le premier lundi de chaque mois. A Sainte-Julienne, pour le comté de Montcalm, le quatrième mardi qui suivra le 1er lundi de chaque mois. Les mois de juillet et août exceptés.

District de Kamouraska.—Siège à Fraserville, les 2e lundi et mardi de janvier, avril et septembre; les 3e lundi et mardi de juin. A Saint-Jean-Baptiste (Ile-Verte), du 11 au 13 février, juin et octobre. A Kamouraska (village), du 15 au 17 février, juin et octobre.

District de Montmagny.—Siège à Montmagny, les 4 et 5 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. A Saint-Raphaël, pour le comté de Bellechasse, les 1er février, avril et octobre. A Saint-Jean Port-Joli, pour le comté de l'Islet, les 6 février, avril et octobre.

District de Montréal.—Siège à Montréal, du 1er au 20 inclusivement de chaque mois, sauf juillet et août.

District d'Ottawa.—Siège à Hull, du 25 au 28 de chaque mois, sauf juillet et août. A Papineauville, du 5 au 9 février, du 11 au 15 mai et du 6 au 10 octobre.

District de Pontiac.—Siège à Bryson, le 22 février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Québec.—Siège à Québec, sauf les 4 derniers jours juridiques de chaque mois et le samedi, tous les autres jours juridiques des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre, et novembre; les jours juridiques suivants le 9 de janvier et septembre, et ceux précédant le 21 décembre.

District de Richelieu.—Siège à Sorel, du 13 au 15 février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre, et du 17 au 19 septembre. A Verchères, pour le comté de Verchères, du 11 au 13 janvier, du 17 au 19 février, mars, mai, juin octobre et novembre, les 20 et 21 septembre. A Saint-François du Lac, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de février, mars, mai, juin, septembre et octobre.

District de Rimouski.—Siège à Rimouski, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de la troisième semaine d'octobre; les vendredi et samedi de la deuxième semaine des mois de février, mars, avril, mai, juin, novembre et décembre. A Saint-Jérôme de Matane, du 19 au 21 juin et du 7 au 9 octobre.

District de Roberval.—Siège à Roberval, le lundi qui suit le 2e mardi de chacun des mois de janvier, mars, mai, juin, octobre et décembre.

District de Saguenay.—Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, les trois jours suivant le dernier jour de chacun des termes de la Cour Supérieure.

District de Saint-François.—Siège à Sherbrooke, le 1er mardi et les deux jours suivants de chaque mois, sauf juillet, août, septembre. A Stanstead, les 18 et 19 février, les 21 et 22 juin, les 18 et 19 octobre. A Coaticook, les 22 et 23 février, les 23 et 24 juin, les 20 et 21 octobre. A Danville, les 25 et 26 janvier, les 18 et 19 mai, les 14 et 15 septembre. Cookshire, pour le comté de Compton, le 27 janvier, 23 mai, et 16 septembre. A Richmond, les 20 et 21 janvier, les 16 et 17 mai, le 13 septembre. A Magog, le 17 février, 20 juin et 17 octobre.

District de Saint-Hyacinthe.—Siège à Saint-Hyacinthe, les 2 premiers jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. A Marieville, pour le comté de

Rouville, les 27 novembre, janvier, février, avril et juin. A Acton, pour le comté de Bagot, les 25 novembre, janvier, février, avril et juin.

District de Terrebonne.—Siège à Saint-Scholastique, les premiers jeudi et vendredi d'avril, juin, octobre, novembre et décembre. A Saint-Jérôme, pour le comté de Terrebonne, les deuxièmes mercredi, jeudi, et vendredi de février, mars, avril, juin, octobre et novembre. A Lachute, pour le comté d'Argenteuil, le deuxième lundi de février, avril et octobre.

District des Trois-Rivières.—Siège aux Trois-Rivières, du 13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. A Louiseville, pour le comté de Maskinongé, les 1er et 2 de février, avril, juin, octobre et décembre. A Nicolet, les premiers mardis des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre. A Grand'-Mère, pour le comté de Champlain, les 6 et 7 février, juin et octobre. A la Tuque, pour le comté de Champlain, les mois de juillet et décembre, la date au choix du juge.

Coupures et piqûres.—Lorsqu'on s'est coupé avec n'importe quel objet, il faut tout d'abord laver l'endroit atteint avec de l'eau très pure; on plonge le membre endommagé dans l'eau, afin d'enlever—ce qui est essentiel—toutes les matières étrangères qui peuvent se trouver dans la coupure. Il faut aussi absolument faire saigner, afin que le sang en sortant entraîne toutes les matières malsaines que l'objet coupant a pu introduire dans la chair, lesquelles matières, mélangées au sang pourraient produire des inflammations.

* * *

Vous avez un vilain rhume de cerveau.—Pour arrêter, au début du moins, le désagréable rhume, il suffit de priser du sel fin, du sel de table, comme on priserait du tabac ou du camphre; au bout d'une minute, pas davantage, plus ou pas d'éternuement, guérison complète.

ARTHUR SIMARD
100 rue St-François-Xavier, MONTREAL
Courtier d'Assurance
Agent Spécial,
PHŒNIX de LONDRES

Registrateurs pour la province de Québec.

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Argenteuil	Georges-F. Calder	Lachute.
Arthabaska	M.-J.-A. Poisson	Arthabaska.
Bagot	Morel & Bathalon *	St-Liboire.
Beauce	Taschereau & Fauteux	St-François.
Beauharnois	J.-P. Laplante *	Beauharnois.
Bellechasse	J.-O. St-Pierre	St-Raphaël.
Berthier	J.-A. Laferrière *	Berthier.
Bonaventure, 1e div	L.-P. Lebel *	New-Carlisle.
Bonaventure, 2e div	J.-A. Verge *	Carleton.
Brome	H.-S. Foster *	Knowlton.
Chambly	J.-T.-A. Robert & Geoffrion	Longueuil.
Champlain	Ferdinand Trudel *	Ste-Geneviève de Batiscan.
Charlevoix, 1e div	J.-A. Martin *	Malbaie.
Charlevoix, 2e div	Joseph Gariépy *	Baie St-Paul.
Chateauguay	Edmour McGown *	Ste-Martine.
Chicoutimi	Thomas Bossé *	Chicoutimi.
Coaticook	Otis Shurtleff	Coaticook.
Compton	William-H. Léonard *	Cookshire.
Deux-Montagnes	Henri Langlois *	Ste-Scholastique.
Dorchester	E. Vezina, C.-M. Gauvreau conj *	Ste-Hénédine.
Drummond	Jos. Laferté *, Chs.-Howard Millier	Drummondville.
Frontenac	Ernest Legendre	Village Mégantic.
Gaspé	A. Garneau	Percé.
Hochelaga et J.-Car	Am. Chauret, G.-A. Lacombe conj *	Montréal.
Huntingdon	John-G. Bruce *	Huntingdon.
Iberville	Philibert Contant *	Iberville.
Iles de la Madeleine	A. Painchaud *	Amherst.
Iles d'Orléans	F.-X. Lachance *	St-Laurent.
Joliette	O. Guilbault *	Joliette.
Kamouraska	Paul Dessaint	Saint-Pascal.
Labelle	P. de Varennes *	Papineauville.
Lac Saint-Jean, No. 1	Jos. Richard *	Hébertville.
Lac Saint-Jean, No. 2	Louis Lindsay *	Roberval.
Laprairie	F.-C. Larose *	Laprairie.
L'Assomption	V. Geoffrion *	L'Assomption.
Laval	P.-A. Longpré *	Ste-Rose.
Lévis	J.-A. Carrier *	Lévis.
L'Islet	J.-N. Bernier *	St-Jean Port-Joli.
Lotbinière	Augé & Legendre *	Ste-Croix.
Maskinongé	Clovis Caron	Louiseville.
Matane, No. 1	J.-E. Bernier	Matane.
Matane, No. 2	J.-A. Ross	Amqui.
Mégantic	W.-H. Lambly *	Inverness.
Missisquoi	E.-F. Curries	Bedford.
Montcalm	J.-O.-E. Forest	Ste-Julienne.
Montmagny	Alfred Doyer	Montmagny.
Montmorency	Herménégilde Dick *	Château-Richer.
Montréal-Est	C.-L. Champagne, E. Lalonde conj	Montréal.
Montréal-Ouest	W.-H. Walker	Montréal.
Napierville	Alex. Richardson	Napierville.
Nicolet, Div. No. 1	A.-A. Leduc	Bécancour.
Nicolet, Div. No. 2	W. Denis *	Nicolet.
Pontiac, Div. No. 1	Walter Rymer *	Bryson.
Pontiac, Div. No. 2	J. Maillard *	Ville-Marie.
Portneuf	Geo. Rinfort	Cap Santé.
Québec	Dr Ch.-E. Coté *	Québec.
Richelieu	Alfred Guévremont *	Sorel.
Richmond	W.-J. Ewing *	Richmond.
Rimouski	Edouard Letendre *	Rimouski

Les noms suivis d'un point astérique font partie de l'Association.

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Rouville	Ste-Marie & Pelletier Conjoints. *	Marieville.
Saguenay	E.-Omer Bouliane *	Tadoussac.
Shefford	J.-H. Lefebvre *	Waterloo.
Sherbrooke	William-Henry Lovell *	Sherbrooke.
Soulanges	Adrien Rouleau *	Coteau-Landing.
Stanstead	Alf.-Nevill Thompson *	Stanstead Plain.
Ste-Anne-des-Monts	Joseph Thibault *	Ste-Anne-des-Monts.
Saint-Hyacinthe	Joseph Bissonnette *	St-Hyacinthe.
Saint-Jean	Jos.-P. Carreau *	Saint-Jean.
Témiscouata	L.-V. Dumais	Fraserville.
Terrebonne	J.-A. Théberge	St-Jérome.
Trois-Rivières		Trois-Rivières.
Vaudreuil	J.-N. Lefebvre *	Vaudreuil.
Verchères	Ulric St-Jean	Verchères.
Wolfe	Oscar Lamoureux *	Ham Sud.
Wright	R. M. Baby *	Hull.
Yamaska	Ls. M. Blondin, C.-E. Courchène conj.	St-François du Lac.

Inspecteur des Bureaux: L.-P. Duhamel, L'Assomption.
" " " Ed. de S. Laterrière, Les Eboulements.

Par proclamation du Lieut.-Gouverneur et publiées dans la "Gazette Officielle" de Québec, les bureaux d'enregistrements qui suivent sont maintenant régis d'après les dispositions de l'Acte de Québec, 57 Victoria, chapitre 41, savoir:—Hochelaga, Jacques-Cartier, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Québec, Saguenay, Ile d'Orléans.

Par proclamation du Lieutenant-Gouverneur et publiée dans la "Gazette Officielle" de Québec, en date du 2 juillet 1904, les bureaux d'enregistrement d'Hochelaga, Jacques-Cartier, Montréal-Est et Montréal-Ouset, d'après les dispositions de l'Acte de Québec, 4, Edouard VII, chapitre 44, ferment chaque jour, les dimanches et fêtes d'obligation exceptés, à 3 h. p. m.

"L'Association des Registrateurs de la Province de Québec," fondée en 1884, se compose de 51 Registrateurs désignés par un astérisque (*) au tableau ci-dessus. Ses officiers pour l'année 1915-16 sont: MM. Dr E. Lalonde, président; E.-Ul. Ewing, vice-président; Jos.-N. Bernier, secrétaire; O. Lamoureux, trésorier, A. Rouleau, régisseur.

Le but principal de cette association est l'étude des lois sur l'enregistrement, l'esprit de corps et d'uniformité dans la pratique, et par ce moyen, une diminution de 60 p. c. dans le coût des primes d'assurances de garanties, pour chaque membre de cette association seulement.

LE TRAVAIL NE TUE PAS.

C'est une idée fausse que celle "que le travail fait mourir". Jamais le travail même le plus dur n'a fait mourir personne. C'est la négligence de soi-même quand on ne travaille pas qui cause du mal.

Plus un homme travaille avec son cerveau, moins ses mains auront à faire. Plus un homme réfléchit sérieusement plus il réussira. Il faut travailler arduemnt de nos jours, si on ne veut pas se laisser devancer dans la course de la vie.

Jamais vous n'arriverez à un succès quelconque à moins de travail ferme. Le travail est plus facile si vous savez en éloigner l'anxiété.

Le travail ferme et suivi amène le succès, mais il faut pour cela tenir son propre mécanisme en bon état de fonctionnement. Il faut surveiller sa santé, se donner le sommeil nécessaire et beaucoup d'air pur.

On n'a jamais lu d'histoire de succès remportés sans un travail ardu.

Le succès vient à pas lents, pouce par pouce, non par soubresauts; le succès est poussé chaque jour péniblement par le travail.

Ne brûlez votre chandelle que par un seul bout, entretenez-la, remplacez-la chaque jour de façon que vous ayez sans cesse de la vie et de la lumière.

La solitude est favorable au recueillement, et ce n'est qu'à la condition de se recueillir que l'homme est capable de déployer une certaine puissance de pensée et de volonté.

* * *

Le seul viatique utile pour faire la traversée de la vie, c'est un grand devoir et de sérieuses affections. Et même les affections périssent, ou du moins leurs objets sont mortels. Le devoir ne change pas.

PRONOSTICS DE LA TEMPÉRATURE POUR L'ANNÉE 1917.

Janvier.—Du 1er au 8, durant ces premiers jours de l'année nous aurons de la neige et du grésil; du 8 au 16, il pleuvra souvent durant ce laps de temps; du 16 au 23, il y aura encore beaucoup de pluie, du grésil et de la neige; du 23 au 29, nous aurons quelques jours de froid intense avec vent; du 29 au 6 février, après quelques belles journées la température devient changeante et humide.

Février.—Du 6 au 14, nous avons la certitude de fortes tempêtes de neige avec grand froid; du 14 au 21, continuation du mauvais temps durant les premiers jours; du 21 au 28, les premiers jours seront beaux et froids avec un ciel clair, ensuite la température devient variable; du 28 au 8 mars, seront de très mauvaises journées très orageuses, accompagnées de coups de vent qui causeront des tempêtes sur les lacs et sur mer.

Mars.—Du 8 au 16, temps variable d'un jour à l'autre; du 16 au 22, la température est plus douce ce qui pourrait nous donner de la pluie; du 22 à la fin du mois, les premiers seront rudes, mais ensuite ils s'amélioreront.

Avril.—Du 1er au 7, durant ce laps de temps nous aurons une température désagréable; du 7 au 14, pluie froide de temps à autre et température humide; du 14 au 21, continuation du mauvais temps; du 21 à la fin du mois, les premiers jours seront beaux, mais les derniers seront nuageux.

Mai.—Du 1er au 6, pendant ce laps de temps il y aura de féquentes averses; du 6 au 13, nous aurons de belles journées favorables aux travaux de la terre; du 13 au 20, nous aurons des journées pluvieuses; du 20 à la fin du mois, après quelques jours de coups de vent accompagnés de grêle, la température devient plus chaude.

Juin.—Du 1er au 5, les premiers jours nous donneront beaucoup de pluie; du 5 au 12, température changeante d'une journée à l'autre, mais s'améliorera sur la fin; du 12 au 19, après quelques jours d'une température désagréable, nous aurons des journées claires; du 19 au 27, nous aurons les premières journées de chaleurs de la saison; du 27 au 4 juillet, des orages très violents accompagnés de tonnerre.

Juillet.—Du 4 au 11, nous aurons durant ces jours des coups de vent accompagnés de pluie et de grêle; du 11 au 18, après quelques jours de pluie, la température devient plus chaude; du 18 au 27, nous aurons des journées très chaudes avec de belles soirées; du 27 au 3 août, continua-

tion de grandes chaleurs; nos anciens remarquaient que la Saint-Jacques pluvieuse, était le présage d'un hiver doux.

Août.—Du 3 au 9, orages accompagnés de tonnerre principalement durant les premiers jours, mais ensuite le temps devient magnifique et favorable aux récoltes; du 9 au 17, il faut s'attendre à une température variable mais plutôt mauvaise que belle; du 17 au 25, après quelques jours de pluie nous aurons de très fortes chaleurs; du 25 à la fin du mois, forts orages accompagnés de tonnerre et température lourde.

Septembre.—Du 1er au 8, durant ce laps de temps, l'on peut compter sur des pluies fréquentes, du 8 au 16, température variable; du 16 au 24, forte pluie glaciale; du 24 à la fin du mois, le ciel légèrement couvert qui nous donnera du vent et de la pluie.

Octobre.—Du 1er au 7, nous aurons de belles journées, mais une température fraîche; du 7 au 15, le temps est incertain mais plutôt pluvieux que beau; du 15 au 23, ces jours seront les plus agréables de l'automne; du 23 à la fin du mois, les premiers jours sont beaux et froids, mais les derniers seront très orageux.

Novembre.—Du 1er au 6, les premiers jours seront très désagréables et humides; du 6 au 14, la température devient plus froide et incertaine; du 14 au 21, nous aurons durant ce laps de temps de la pluie, du grésil et de la neige; du 21 au 28, qui se termine par des journées très mauvaises.

Décembre.—Du 1er au 6, le mois commence par des journées froides, avec apparence de l'hiver; du 6 au 14, température variable, mais avec ciel clair; du 14 au 21, nous aurons de la pluie, du grésil et de la neige; du 28 à la fin du mois, les premiers jours seront beaux et clairs, mais les derniers seront neigeux.

TELEPHONE: MAIN 208 et 1396

ALEX. McARTHUR & CIE, Limitée

82, RUE McGILL

FABRICANTS DE

Feutre Goudronné "Black Diamond." Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3 plis. Papiers à Constructions, gris, paille et goudronné. Papiers à Lambris: Cyclone, Crown. Goudron et Ciment pour toitures. Produits de Goudron. Feutre pour Tapis.

Tapisseries, Papiers à Imprimer pour Livres, Journaux, etc. Papiers de Couleurs. Papiers d'Emballage, brun, gris et Manille.

Manufacture: Coin des Rues HAVRE et LOGAN,

Moulin: JOLIETTE, P.Q.

LE CARACTERE ET LA CHAUSSURE.

Parmi les moyens innombrables de découvrir le caractère des gens, il y en a de bien curieux; ainsi l'usure des chaussures indiquerait le tempéramment de leur propriétaire.

Voici quelques données sur cette science:

Usure des talons: tempérament sanguin, actif, ayant toute l'apparence de l'aplomb, parce que la tenue est assez raide mais au fond défiance de soi-même.

Usure générale de la semelle: tempérament lymphatique, rêveur; mouvement plutôt lent.

Ecrasement de l'empeigne: sybaritisme prononcé; serait l'accentuation du précédent.

Semelle creusée au milieu, comme crevée: tempérament bilieux, très fermé, égoiste et contemplatif.

Le bout usé: tempérament nerveux, actif, mobile. La personne marche vite, en sautillant un peu, et le bout de la chaussure bute souvent.

La chaussure défoncée complètement: caractère naif et gobeur, manières simples et sans façons.

La direction des pieds en marchant, indiquée souvent par la déformation de l'empeigne ou de la semelle usée d'un seul côté, exprime l'attitude générale des personnes dans la société.

Lorsqu'on marche les pieds en dedans, c'est presque toujours un signe de timidité, de défiance en soi-même. D'ailleurs cette marche donne l'air un peu gêné: la semelle est alors usée en dedans.

La semelle usée sur le côté extérieur du pied indiquerait, par contre, la personne sure d'elle qui n'a peur de rien.

Sur un banc, la nuit, un pauvre diable, portant une guitare en bandouilière, est endormi.

Un agent le secoue:

—Pas de domicile?

—Non.

—Accompagnez-moi.

Le musicien, saisissant son instrument:

—Volontiers. Qu'est-ce que nous chantons?

* * *

—Vous êtes donc toujours très occupé, cher docteur?

—Ne m'en parlez pas; je n'ai pas une minute à moi, je suis éreinté. Les malades finiront par me tuer.

—Une revanche, alors!

* * *

Le désenchantement suit presque toujours l'enthousiasme.

NETTOYAGE SANS BENZINE DES GANTS BLANCS

Délayez un peu de savon de Marseille dans du lait chaud. D'autre part, battez un blanc d'œuf jusqu'à obtention de neige, et mélangez celle-ci à votre première préparation. Versez enfin, en remuant, quelques gouttes de bonne ammoniaque. Tout cela étant prêt, gantez-vous des gants à nettoyer, et frottez-les énergiquement, dans toutes leurs parties, avec un chiffon de laine trempé dans la préparation ci-dessus. Les gants étant redevenus parfaitement blancs, laissez-les, pour qu'ils conservent leur souplesse, sécher dans l'obscurité.

Le nettoyage des objets en argent, en ruolz et en cuivre.

Pour que l'argenterie ait un éclat magnifique, pour que les ciselures en ressortent très nettes, il faut se servir, pour la nettoyer, d'une eau chaude dans laquelle on a fait bouillir des pommes de terre épluchées, et employer la farine que les pommes de terre auront déposée dans cette eau pour bien frotter les pièces d'argenterie.

Les objets en ruolz et la vaisselle de cuivre se nettoient également fort bien de la même manière.

Le lustre aux vêtements.

Le lustre se forme rapidement sur certains draps; pour l'enlever et remettre le vêtement à neuf, il faut frotter les endroits brillants avec une pierre ponce très fine, trempée dans une solution composée de deux parties d'eau et d'une partie de sulfate d'arsénic. Laisser sécher et brossez.

—Maman, est-ce que Charles sera toujours plus jeune que moi ?

—Oui, mon enfant.

—Quelle chance! alors, je pourrai toujours le battre!

* * *

Celui qui ne se lève pas assez tôt est tout le jour en retard pour ce qu'il doit faire.

* * *

Les plus méchants cachent en eux un petit coin pour la tendresse.

* * *

Il y a quelque chose de plus haut que l'orgueil et de plus noble que la vanité, c'est la modestie.

* * *

Le seul être malheureux est celui qui ne peut ni aimer, ni agir, ni mourir.

PRÉDICTIONS DE THOMAS MOULT.

Pour l'année 1917.

Prédictions générales.—Le printemps, cette année, sera pluvieux et venteux. Je ne parlerai point de l'été.

L'automne sera sec et bon jusqu'à la fin.

L'hiver sera doux et moite.

Il y aura bien du froment, peu de seigle; les blés seront fort chers jusqu'à la récolte, ce sera grande pitié.

Les bons vins seront grandement chers et requis, mais ils diminueront de prix en vendange, de même que toutes les autres denrées, ce qui signifiera un bon temps: il fera mauvais acheter du vin pour le garder; car on ne le vendra pas, à cause que les gens de métier seront pauvres, et l'argent fort rare en bien des Etats de la chrétienté.

Prédictions particulières.—Grande guerre entre les princes chrétiens.

Heureux combat.

Naissance d'un prince cher à sa patrie.

Traité d'alliance.

Pronostications des biens de la terre.—Cette année, le premier jour de l'année étant un lundi, l'hiver sera commun, le printemps et l'été humides, avec inondation d'eau en plusieurs cantons. Il régnera de grandes et grièves maladies, avec plusieurs altercations de maux, par subsides, taxes et impôts. Il y aura sur la fin de l'année des glaces prodigieuses; la vendange ne se trouvera pas bonne, les blés seront à prix commun, les mouches à miel mourront, et les nobles dames se trouveront dans de grandes tristesses et inquiétudes.

Notre plus grand bonheur n'est jamais qu'un malheur consolé.

* * *

Le bonheur qui donne la gloire est une statue de bronze vide en dedans.

* * *

Les hommes sont comme les vins, en vieillissant les bons s'améliorent, les mauvais s'aigrissent.

* * *

La fortune des riches, la gloire des héros, la majesté des rois, tout finit par "Ci-gît".

LA VEILLEUSE MONTREAL BEAUTY

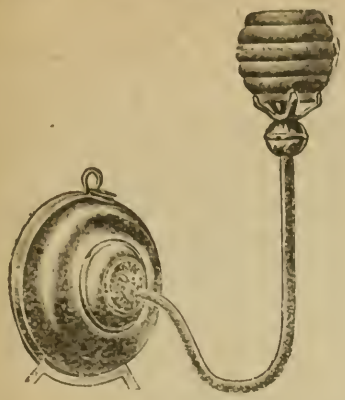

Une jolie petite veilleuse de nuit faite toute en cuivre nicklé brule de l'huile ordinaire ne coute que ¼ cent par nuit ne donne ni odeur ni fumée et pas danger d'explosion, employer spécialement pour chambres de malades, passages, etc. prix plus 10 cts extra par malle. **$1.00**

Outils de toutes sortes pour mécaniciens, plombiers, menuisiers, forgerons, etc.

L.-J.-A. SURVEYER

521, Boulevard Saint-Laurent,

MONTREAL

Satisfaction garantie ou argent remis.

Monuments pour Cimetières

Nos cimetières catholiques seraient plus admirés si nous érigions des monuments de notre religion.

Pourquoi acheter des monuments de dessins paiens lorsque vous pouvez avoir des sujets religieux et artistiques aux mêmes prix ?

Erigez des monuments qui dénotent des sentiments de dévotion.

Tous nos ouvrages en marbre sont exécutés dans nos ateliers et sous notre direction. Il est important de placer des commandes de ce genre à des spécialistes.

UNE STATUE DE MARBRE CARRARA EST INDESTRUCTIBLE

COMPAGNIE STATUAIRE DAPRATO

LIMITEE

INSTITUT PONTIFICAL D'ART CHRETIEN, — Chicago, New-York, Pietrasanta, Italie. — MONTREAL, Numéro 966 Rue Saint-Denis.

LA MEILLEURE RECETTE

pour récolter les plus beaux légumes et les plus belles fleurs, c'est d'abord les meilleures semences.

Les Graines de Choix Dery

Remportent les premiers prix partout où elles sont exposées.

Convainquez-vous de leur supériorité en les semant cette année.

Ma collection "S" satisfait tout le monde, commandez-la! C'est le moyen économique de vous convaincre de la qualité des graines "Déry".

Ces collections spéciales préparées d'avance, ne peuvent être achetées que telles qu'annoncées. Aucun changement de variétés n'est permis.

COLLECTION "S" valant 90cts, pour 60cts, POSTE PAYEE

Contient un bon paquet de chacune des variétés suivantes:

Betteraves Alpha—Rouge foncé de Déry	.10c
Blé-d'inde sucré—Peep-o-Day hâtif	.05c
Carottes—Demi-longues Chantenay	.05c
Choux—Toutes Saisons	.05c
Concombres—Longs verts améliorés	.05c
Citrouilles—Grosses jaunes à confiture	.05c
Fèves à Beurre—Jaunes	.05c
Laitue (Salade)—Pommée hâtive	.05c
Melon Muscat—Netted Rock hâtif	.05c
Navets de Québec—A collet violet	.05c
Oignons Gros Rouges—Stock spécial	.10c
Persil—Extra double frisé	.05c
Poireaux—Drapeau Anglais	.05c
Radis—Ronds rouges à bout blanc	.05c
Tomates—Earliest Pink de Déry	.10c
Total	.90c

UN TEMOIGNAGE ENTRE 1000

Monsieur Déry:— Collège St. Joseph, N.B.

Absolument satisfait de toutes les graines achetées de vous, toutes les personnes à qui nous fournissons du plant sont enchantées de vos produits. FRERE DAMASE, Jardinier.

CATALOGUE FRANCAIS GRATIS.—Le plus complet du pays. 200 illustrations, descriptions, etc, et plus de 1000 variétés de graines, plantes à fruits et à fleurs, outils de jardin, engrais chimiques, etc., etc.

Ce catalogue vous sera envoyé gratis sur demande.

Faites une commande d'essai de suite en bénéficiant de l'offre spéciale ci-dessus. **Adressez**

HECTOR L. DERY, 21 et 23 NOTRE-DAME EST Casier 626-R. Montréal.

Waterman's Ideal Fountain Pen

Marque de Commerce à Avoir à l'Esprit Et la Plume qu'elle Représente

Il y a de bonnes et suffisantes raisons pour lesquelles ***vous*** devriez connaître et avoir l' "Ideal Waterman"—le porte-plume-réservoir qui, en vertu de son incessante efficacité, a fermement établi sa suprématie partout.

Seul le confort obtenu par l'usage constant d'une plume convenant à votre main, d'une plume qui n'a jamais aucune fuite et toujours un fonctionnement immédiat et ininterrompu, d'une plume que vous pouvez apporter avec vous et dont vous pouvez vous servir aux cours, à votre bureau, à la maison, et partout où vous pouvez être, vaut bien des fois le prix de l' "Ideal Waterman". Il est prouvé que vous doublez presque votre capacité d'écrire, n'étant pas obligé de tremper constamment votre plume dans l'encrier. Pointes de toutes sortes et porte-plume de différentes grosseurs dans les modèles réguliers, se remplissant automatiquement et de sûreté. Chaque plume est garantie. Achetez la véritable,—la plume avec alimentation à cuiller.

Evitez les substitutions. ***Brochure sur demande.***

PRIX: $2.50 et plus.

Vendu partout par les meilleurs détailleurs.

L. E. Waterman Company, Limited, Montréal

New-York, Londres, Paris.

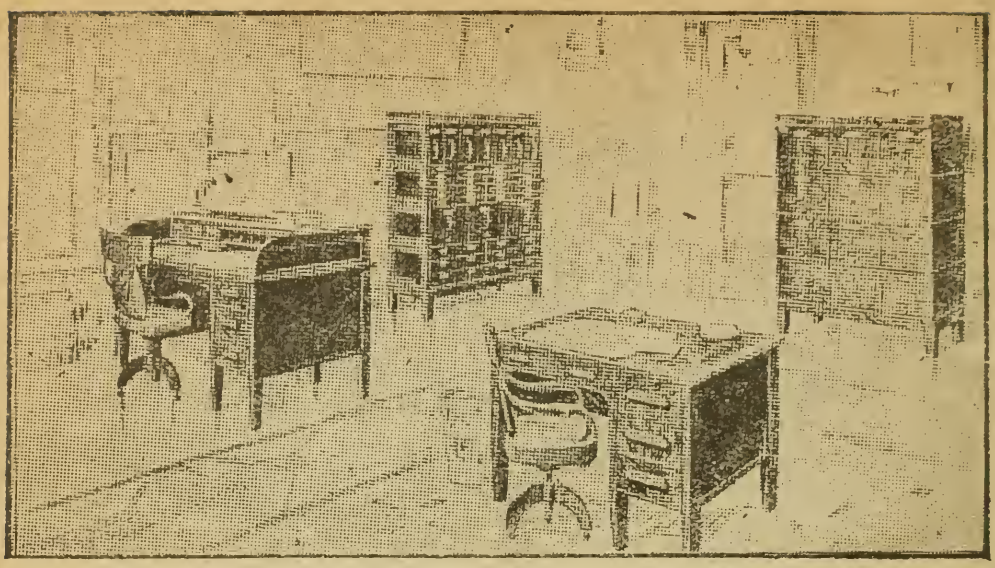

Ameublements de bureaux

Nous faisons une spécialité des ameublements de bureaux:

Meubles-classeurs: bois et acier.
Bibliothèques à sections.
Coffres-forts-classeurs, voûtes de sûreté.
Pupitres à rideaux, pupitres plats, pupitres à dactylographes.
Machines à compter, dactylographes, miméographes.

Ameublements et fournitures de classes

Les nombreux bureaux que nous avons meublés à l'entière satisfaction des intéressés constituent la meilleure référence que nous puissions donner.

LIBRAIRIE, IMPRIMERIE, RELIURE

CANADIANA. — Nous sommes toujours les premiers à offrir les primeurs du terroir.

Nous tenons à faire remarquer à nos lecteurs et clients que nous pouvons leur fournir tous les livres dont ils peuvent avoir besoin.

Langevin & L'Archevêque

8, RUE SAINT-JACQUES
(en face du Palais de Justice)

Téléphone: Main 1948 MONTRÉAL

AY 417 A6 1915-17
Almanach Rolland

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY